A154

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

JUILLET-DÉCEMBRE 1911



ANGERS. IMP. ORIENTALE A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

G. PERROT ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME XVIII

JUILLET-DÉCEMBRE 1911

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1911

UNE GIGANTOMACHIE ARCHAIQUE A CORCYRE[1]

En passant à Corfou pendant un récent voy[illegible] s eu la bonne fortune de voir les premiers [illegible]portant morceau de sculpture qu'il nous a sembl[illegible] de faire connaître, par cette note provisoire, aux lecteurs de la *Revue archéologique*. Il s'agit d'une plaque de fronton appartenant à un temple archaïque. Cette pièce a été trouvée par hasard dans une propriété privée, à l'endroit dit *Palaiopolis*[2]. Elle avait été transportée lors de notre passage dans les bâtiments du nouveau musée. M. l'éphore Versakis doit tenter prochainement des recherches à l'endroit où vient d'être faite la découverte. C'est à lui qu'il appartiendra de donner une publication plus

1. Depuis le moment où nous écrivions ces pages, presque au lendemain de notre séjour à Corfou, les découvertes que nous laissions prévoir se sont produites, et ont accru d'une façon inespérée le lot des sculptures archaïques corcyréennes. Nous avons eu souci de laisser à notre note son caractère partiel. Elle n'a trait qu'au seul fragment trouvé avant les fouilles régulières de M. Versakis, et déposé depuis longtemps au musée de la ville, où l'un de nous l'avait pu voir dès le 26 février. Les premiers communiqués des journaux sur les fouilles du gouvernement grec sont datés du 13 avril (Ἑστία). L'accession des archéologues allemands aux travaux est plus tardive.

2. La région dite *Palaiopolis* est située au fond du golfe dit actuellement Λίμνη τοῦ Χαλκιοπούλου, l'ancien port Hyllaïque, à un mille environ de l'îlot Pondiconisi. Plus proche de la pointe du *Canoni* est le temple dit de Cardachio (Καρδάκι), situé entre la mer et le village d'Ἅγια Ἀνάληψις, sur le versant Est de la colline. La description qui a été donnée de ce temple par Railton, en 1830, *The neuly discovered temple at Cadachio* (sic), dans le t. IV (vol. supplem.) des *Antiquities of Athens and other places in Greece, Sicily*, etc. (Londres), semble tout à fait suspecte. Elle présente l'édifice comme « périptère et hexastyle ». En réalité l'examen des lieux et des restes conservés permet de se rendre compte qu'il existait seulement à Καρδάκι un minuscule ναός, dont le fronton, tout entier conservé et d'une seule pièce, ne mesure pas beaucoup plus de trois mètres. Riemann (*Les Iles ioniennes, Corfou*, p. 18 et suiv., et p. 34 et suiv.) a donné un « plan approximatif » de l'état des lieux, avec quelques mesures en *pas*, qui ne sont guère utilisables. Depuis lors, les indications de Railton continuent à être acceptées par les guides (Baedecker, 1910; Joanne, 1911), et par les ouvrages spéciaux (Perrot-Chipiez, *Hist. de l'art*, t. VII, p. 592), J. Durm, *Handbuch d. Architektur*, 1910, p. 159 (Cadacchio, *sic*).



Fig. 1.

étendue, lorsque le morceau que nous avons pu examiner aura, comme nous l'espérons, retrouvé sa place dans un ensemble architectural.

Nous n'avions ni le temps ni les moyens de remettre en place les blocs pour en donner une photographie complète. Les documents joints à cette note, quoique partiels, et pris dans des conditions défavorables, avec de simples appareils de voyage, suffisent pourtant à présenter une idée d'ensemble de l'œuvre que nous signalons.

Brisée en deux morceaux principaux[1], la plaque est à peu près complète. Elle est préparée à joint sur ses faces latérales, avec une *anathyrose* de 0^{m},10 à 0^{m},12. La matière est un calcaire coquillier local, assez fruste, qui devait être peint, bien qu'il ne reste de la polychromie aucune trace actuellement reconnaissable La longueur de la pièce est de 0^{m},99. Les côtés mesurent en hauteur, l'un, 1^{m},71, l'autre, 1^{m},43. La pente du fronton, assez forte, était donc de 0^{m},28 pour un mètre environ. Le rampant oblique et la plinthe, taillés dans le même bloc que la plaque du tympan proprement dite, sont hauts de 0^{m},29 et ne font saillie que de 0^{m},18. La profondeur du champ du fronton est par conséquent si médiocre qu'elle peut passer pour exceptionnelle[2]. Elle est à peine supérieure à l'épaisseur même de la plaque (0^{m},165). Il est aisé d'ailleurs de se rendre compte que le relief a été taillé directement dans le bloc plein, primitivement épais de 0^{m},345. Les saillies les plus fortes ne

1. Le morceau supérieur était deposé à terre et retourné ; c'est ainsi qu'il a été photographié, la pierre etant trop lourde pour qu'on ait pu songer à la remettre en place ; les cassures se rajustent, aux extremités du moins, ce qui a permis de mesurer la hauteur de la plaque ; la tête du géant, aujourd'hui séparée, était vue de face. La partie conservée de la cuisse droite du même personnage, brisée, a été restituée par nous dans sa position primitive, ainsi qu'on l'aperçoit sur la photographie. Les deux morceaux déposés sur la plinthe appartiennent, l'un, certainement à la cuisse droite du Zeus, l'autre, peut-être au mollet droit du Zeus, peut-être à celui du géant.

2. Il devait en être à peu près de même pour les petits frontons en *poros* de l'Acropole d'Athènes ; l'ancien Hecatompédon (Wiegand, *Poros-Architektur*, planche I, texte, p. 23, fig. 24), avait au contraire un fronton considérablement enfoncé.

dépassent pas en effet la ligne menée extérieurement du rampant à la plinthe. Ainsi avait-on procédé pour les métopes du temple C de Sélinonte[1]. C'est de la même façon encore qu'avait été travaillée la stèle béotienne de Dermys et Kitylos[2]. Sur le rampant, comme sur la plinthe, on voit une ornementation géométrique dessinée à la pointe, et probablement rehaussée de peinture. C'est, pour le rampant oblique, une série d'angles

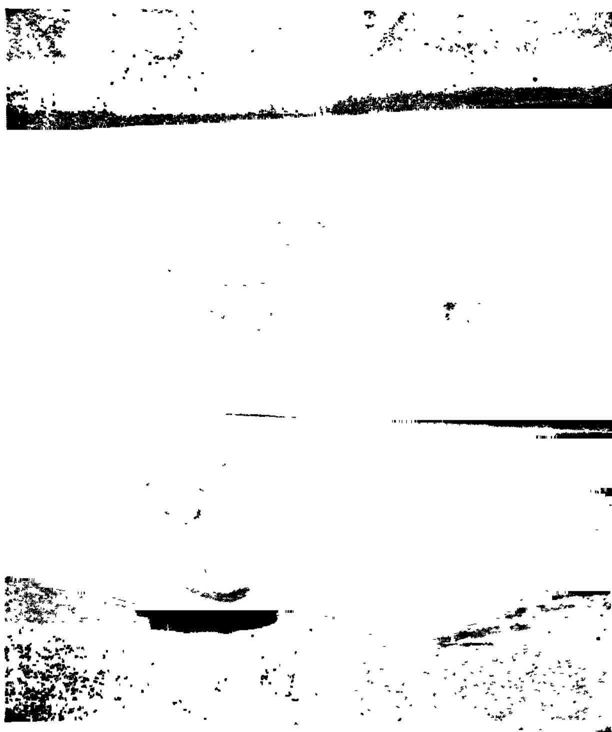


Fig. 2.

ouverts à droite, et dont les sommets sont reliés par une bissectrice continue ; ces angles sont encadrés haut et bas entre deux ténies larges de 0m,04. La plinthe porte une grecque dont les listels mesurent également 0m,04. Nous ne connaissons pas de

1. Perrot-Chipiez, *l. l.*, VIII, fig. 246 à 248.
2. *Ibid.*, fig. 270.

fronton archaïque où pareille décoration se retrouve[1]; elle semble imitée des encadrements qu'on donnait quelquefois à des plaques sculptées[2].

Le relief représente Zeus, armé du foudre, terrassant un Géant[3]. Le dieu, porté en avant, la jambe droite tendue, la gauche fortement avancée, saisit à la chevelure son adversaire, et s'apprête à le frapper de son arme. Le Géant, dont la tête se présente de face, est tombé sur le genou droit et essaye de se relever par un vif effort de la jambe gauche. Telle est la composition générale du groupe.

Du Zeus manquent les bras, les épaules, et la partie supérieure du torse[4]. La jambe droite, à part le morceau de la cuisse signalé plus haut, et peut-être un morceau du mollet, est perdue; mais il reste un fragment du pied, encore attenant à la plinthe.

La figure 2 donne un détail de la tête, vue de trois-quarts. On aperçoit à l'arrière, non détachée de la paroi du tympan, l'arme du dieu. Elle est à neuf pointes et formée comme d'un réseau de flammèches entrecroisées, qu'indiquent de légères incisions. Il n'existe pas, à notre connaissance, de représentation plus ancienne du foudre dans la sculpture grecque. On voit de suite combien cette arme bi-partite, à corps plein, ressemble à une double hache. On a déjà indiqué[5] que de la double hache avait pu

1. Tout au plus peut-on comparer la décoration de l'ancien Hécatompédon d'Athènes; le *geison* rampant y était orné d'un méandre peint en bleu ; cf. Wiegand, *l. l.*, p. 23, fig. 25, pl. VII, 2.

2. Cf. le bas-relief de Samothrace, Perrot-Chipiez, *l. l.*, VIII, fig. 152.

3. D'après Apollodore. *Biblioth.*, I, 6, 2, c'est le Géant Porphyrion qui aurait été l'adversaire principal de Zeus dans la Gigantomachie. Zeus, dit la légende, lui avait inspiré le désir d'Héra; celle-ci, menacée, appela à son secours. Alors Zeus renversa Porphyrion d'un coup de foudre, et Héraclès l'acheva à coups de flèches. Ce combat est représenté sur une coupe à inscriptions, signée par Erginos et Aristophanès; cf. Gerhard, *Trinkschal. und Gefasse*, pl. II, III. On sait que Zeus avait aussi foudroyé Typhœus (Apollodore, *l. l.*); ce Géant est représenté comme adversaire du maître des dieux sur une série de documents, qui sont tous, il est vrai, d'époque assez tardive; cf. *Dict. des Antiquités*, s. v. *Gigantes*, p. 1558. Dans la Gigantomachie du temple d'Apollon, à Delphes, Zeus combattait le Géant Mimas; cf. Euripide, *Ion*, v. 213 et suiv.

4. Le relief est plus complet que ne le montre notre photographie.

5. G. Fougères, *Dict. des Antiquités*, art. *Fulmen*. Cf. Jacobstahl, *Der Blitz in der orientalischen und griechischen Kunst*, 1906; p. 10; Karo, *Archiv f. Religionswissenschaft*, VII, p. 124-134.

dériver le type primitif du foudre, tel que le représentèrent les Grecs. Un dieu assyrien, sur un relief de Nimroud, est armé à la fois de la bipenne et des faisceaux de rayons qui figurent l'éclair[1]. Sur une autre plaque sculptée, le dieu porte déjà le *fulmen trisulcum*, formé de deux tridents opposés, à dent médiane rigide, à dents latérales zigzaguées et légèrement divergentes[2]. Cette arme se rapproche incontestablement par sa forme de la bipenne; mais l'exemple récent et localisé que nous fournit le foudre du fronton de Corcyre est bien plus caractéristique.

Le visage du Zeus est imberbe. Ce fait est une rareté. On sait



Fig. 3.

que dans l'Agora d'Ægion il y avait un téménos de Zeus Σωτήρ, où l'on voyait deux statues du dieu, en bronze, dont l'une du type juvénile et imberbe[3]. Pausanias mentionne le fait avec quelque surprise, et comme un indice d'ancienneté de la statue[4]. Il y avait aussi à Ægion une autre statue de Zeus ado-

1. Layard, *Monum. of Nineveh*, I, pl. LXV.
2. Layard, *ibid.*, II, pl. V.
3. Pausanias, VII, 23, 9.
4. Ἐφαίνετο ἀρχαιότερον εἶναί μοι.

lescent, œuvre d'Hagélaïdas d'Argos [1]. Cette statue, encore au temps de Pausanias, était l'objet d'un culte privé; elle avait été primitivement confiée au plus beau jeune homme d'Ægion, qui en était prêtre sous la condition d'abandonner sa charge dès que la barbe apparaissait à ses joues [2]. D'autre part, les textes nous signalent aussi une statue imberbe de Zeus à Olympie. On retiendra qu'elle était, comme la statue d'Ægion, l'œuvre d'un sculpteur argien, Dionysios, peut-être un élève d'Hagélaïdas [3]. D'après les monnaies, on voit enfin le Zeus Ithomatas de Messène, autre création d'Hagélaïdas, figuré tantôt sous les apparences d'un homme barbu, tantôt sous l'aspect d'un adolescent imberbe [4]. Nous ne connaissons, en dehors de ces mentions, aucune œuvre archaïque où Zeus, clairement désigné par ses attributs, soit imberbe [5]. Ainsi donc, en l'absence des documents que nous apporteraient les statues d'Hagélaïdas, le fronton de Corcyre prend, pour le type du Zeus adolescent, la valeur d'un *incunable*.

Avec sa figure juvénile, le Zeus de Corcyre semble un frère des *Kouroi* dits « Apollons archaïques ». La tête, malgré quelques mutilations, est bien conservée et peut être étudiée d'assez près. On remarque de suite l'étroitesse et l'allongement du vi-

1. Pausanias, VII, 24, 4. Cf. une monnaie du Cabinet des médailles, *Journ. of hell. Studies*, 1886, p. 89; Frazer, *Pausanias*, t. IV, p. 163; Imhoof-Blumer et Gardner, *Num. comm. on Pausanias*, p. 85 et suiv., pl. R, XII-XIII.

2. Pausanias, VII, 24, 4. Ces textes ont été réunis par M. Perdrizet, art. *Jupiter* du *Dict. des Antiquités*.

3. Pausanias, V, 24, 6 et 26, 3. M. Perdrizet, *l. l.*, p. 702, rappelle à ce propos la prédilection des sculpteurs argiens pour les figures juvéniles. D'après M. Homolle, *Mon. et Mém. de la Fond. Piot*, IV, p. 204, Hagélaïdas avait créé aussi un type d'Héraclès juvénile. Calamis exécuta à son tour pour les Sicyoniens une statue d'Asclépios imberbe; cf. Pausanias, II, 10, 3.

4. *Journal of hell. Studies*, 1886, pl. LXVI, n[os] 4 et 5; Perdrizet, *l. l.*, *fig.* 4192.

5. Le petit bronze de la collection Tyszkiewicz qui porte la signature d'Hybristas (cf. *Römische Mittheil.*, IV (1889), p. 168, fig. et p. 339; Perrot-Chipiez, *l. l.*, VIII, p. 471), n'est pas sûrement un Zeus; ce pourrait être Héraclès ou un combattant quelconque. Un Héraclès combattant le géant Thurios figurait sur le trône d'Amyclées, Paus., III, 18, 11. On voit un Zeus imberbe, avec le foudre et l'égide, sur une monnaie d'Antiochus, roi de Bactriane, *Numism. Chronicle*, N. S., II, pl. IV; Overbeck, *Zeus, Münztaf.* III, 29. Mais, à supposer que cette représentation soit dérivée d'une statue en ronde bosse, le type en paraît assurément récent.

sage. La chevelure est arrangée en sillons longitudinaux et serrée par un ruban qui entoure tout le crâne[1]. Sur le front, elle forme une série de huit boucles stylisées en volutes, qui divergent du milieu du front vers la droite et la gauche, enroulées, pour chacun de ces côtés, toutes dans le même sens. Cette disposition conventionnelle ne peut être comparée jusqu'ici qu'à ce que nous montrent les chevelures des *Kouroi* de Milo et d'Orchomène[2]. Les boucles du Zeus de Corcyre sont d'ailleurs d'un modelé plus refouillé et moins étroitement plaquées contre le crâne. Les cheveux revenaient en avant sur la poitrine, disposition assez rare pour les *Kouroi*[3]. Trois nattes, fines et détachées les unes des autres, paraissent à droite à l'épaule du dieu. Elles ne sont pas visibles sur notre photographie. On ne distingue rien d'analogue symétriquement, à gauche. Mais, de ce côté, il existe sur le bras étendu deux petites mortaises, distantes de 0m,07 environ; dans l'une est encore engagé un minuscule goujon de bronze, scellé au plomb. Il est probable que ces tenons servaient à mettre en place des nattes rapportées[4]. La nappe de la chevelure devait descendre assez bas à l'arrière; mais la tête du Zeus étant, à cet endroit, attenante au fond du relief, le sculpteur s'est dispensé d'achever le travail. On remarquera, sur la figure 2, la trace très nette de la main du Géant saisissant à gauche les nattes de son adversaire; nous reviendrons plus loin sur ce mouvement. Les yeux du Zeus, remarquables par leur grosseur, présentent de façon prononcée ce qu'on a appelé le phénomène d'« exophtalmie » archaïque[5]. Ils sont légèrement relevés vers l'angle externe. Leur forme triangulaire détermine une courbure

1. Cette tenie paraît presque toujours dans les représentations archaïques, de la tête de Zeus; cf. Overbeck, *l. l.*, p. 334, nos 1, 3, et suiv.; Perrot-Chipiez *l. l.*, fig. 236.
2. Cf. principalement le Kouros de Milo; Déonna, *les Apoll. arch.*, no 114; pour le Kouros d'Orchomène (*ibid.*, no 26 le nombre des boucles est aussi de huit.
3. Déonna, *l. l.*, p. 114 (liste des exemples connus).
4. Déonna, *l. l.*, p. 114.
5. Lechat, *Sculpt. att. avant Phidias*, p. 356-357.

irrégulière fort marquée de l'arcade sourcilière. Cette disposition de l'orbite est commune à bien des œuvres archaïques, attribuées aux écoles les plus diverses. Mais il faut convenir qu'elle est particulièrement apparente pour certaines œuvres péloponésiennes ou crétoises, comme la statue d'Eleutherna [1]. Les sourcils sont indiqués légèrement en saillie, comme ceux du Cléobis et du Biton de Polymédès, à Delphes [2]. Les paupières ont été dessinées par un léger listel. Une particularité, qui n'a point été notée ailleurs, à notre connaissance, est l'existence, sous l'orbite, à l'œil gauche, d'un léger sillon courbe déterminant le cerne [3]. Le nez, aujourd'hui brisé, devait être, d'après l'amorce visible, assez fort. La bouche, conservée seulement d'un côté, était nettement arquée. Son sourire contraste avec l'expression des yeux, qui semblent dilatés par les passions de la lutte. L'oreille est encore sommaire; le dessin du lobe continue, par une spirale très conventionnelle, l'ourlet du pavillon.

Le torse semble triangulaire. Cet aspect est déterminé par la largeur des épaules, par l'aplatissement du ventre et l'étroitesse de la taille. Les fesses, en rapport avec l'ampleur vigoureuse des cuisses, paraissent très développées. L'indication de la musculature abdominale est sommaire et inexpérimentée. Vers le bas du sternum, un sillon incisé oblique marque, semble-t-il, un essai pour figurer, à hauteur des fausses côtes, la saillie thoracique. L'artiste, encore insuffisamment dégagé des servitudes de la *frontalité*, a été embarrassé par le mouvement violent de son personnage. C'est ce que dénonce la façon maladroite dont il a déterminé la ligne médiane du corps et placé le nombril. D'après le parallélisme des jambes et la position de la tête, qui reste appliquée contre la paroi du tympan, le nombril ne devrait pas être visible à un spectateur placé face au fronton ; l'artiste l'a

1. Perrot-Chipiez, *l. l*, fig. 208; cf. aussi, fig. 224, le petit bronze du cavalier, et la tête de la Gorgone d'une métope de Sélinonte, *ibid.*, fig. 246.

2. Déonna, *l. l.*, nos 65-66; le fait se reproduit pour une autre tête de Delphes, *ibid.*, no 72.

3. On comparera les petits plissements courbes marquant quelquefois le jeu de la paupière supérieure; voir particulièrement certains *Kouroi* des îles, ou du Ptoion; Déonna, *l. l.*, p. 99.

pourtant montré de ce point, sous la forme d'un petit bouton rond, en légère dépression. Mais, pour le rendre ainsi apparent, il a dû désaxer complètement la ligne médiane du corps. Le nombril est ainsi reporté fort près de la hanche. On trouverait à citer dans la sculpture et la peinture archaïques de pareilles incorrections; il y a lieu de les constater presque chaque fois qu'un mouvement violent fait tourner les torses[1]. Une autre étrangeté est la façon dont l'artiste corcyréen a figuré la raie dorsale de son personnage. Il en a fait une gouttière incisée, indiquée seulement à la partie inférieure du dos; mais, au lieu de longer la colonne vertébrale, l'incision dévie au-dessus du coccyx, semble contourner la hanche et va se perdre dans le fond du relief. La jambe gauche du dieu, tendue, montre le jeu puissant du muscle *vaste-interne*. La rotule, où persiste le souvenir d'une schématisation en losange, fait saillie au-dessous du fort bourrelet du *jambier*. Le pied, étalé et aplati, rejoint le champ du relief par un plan conventionnel. L'artiste n'a point cherché à en préciser la structure : les orteils ont tous une même longueur.

Notre figure 3 montre de profil la tête du Géant. Dans l'état de mutilation de cette pièce, aujourd'hui séparée du fronton, c'est l'aspect le plus caractéristique. Le visage est presque méconnaissable. Pourtant, on peut se rendre compte de sa laideur inculte. Elle contraste avec l'air de distinction un peu mièvre du Zeus. Le front est étroit et bas. Les yeux, triangulaires, énormes, et placés en forte saillie, expriment l'épouvante du

1. Cf. pour la sculpture, l'Encelade du fronton du nouvel Hécatompédon d'Athènes, Brunn-Bruckmann, *Denkmaeler*, pl. 371; le guerrier tombé d'Egine, Collignon, *Sculpt. gr.*, t. I, pl. IV, à la page 296; le relief funéraire n° 1959 du Musée nat. d'Athènes; 'Εφημ. 'Αρχ., 1903, p. 43, pl. I. Ces distorsions ont été étudiées par Della Seta, *La genesi dello scorcio nell' arte greca*, 1907, p. 82. Pour les peintures de vases, cf. le satyre d'une coupe de Chélis (médaillon intérieur), Furtwaengler-Reichold, *Griech. Vasenmaler.*, pl. XLIII; l'Héraclès chez Busiris, d'une hydrie de Caeré, à Vienne, *ibid.*, pl. LI; l'Achille couché du vase de la Rançon d'Hector, *ibid.*, pl. LXXXIV; l'Apollon disputant le trépied, d'une amphore de Phintias, à Corneto, *ibid.*, pl. XCI. On rapprochera du guerrier tombé d'Egine l'Orsimès de l'*Iliou persis* attribuée à Brygos (Louvre); *ibid.*, pl. XXV.

personnage déjà terrassé. La bouche, relevée aux coins, avait conservé l'indication du sourire archaïque. L'oreille est assez différente de celle du Zeus. Elle est située trop en arrière et trop bas. L'artiste a simplement réservé en creux la forme interne de la coquille et l'enfoncement près du *tragus*. Il semble qu'on distingue, à l'oreille gauche, un trou pratiqué pour recevoir un pendant ornemental.

La chevelure et la barbe sont caractéristiques, et d'abord par leur ampleur. Elles répondent bien, ainsi, aux indications des textes sur l'aspect hirsute des fils de la Terre[1]. La chevelure est, sur la calotte crânienne, distribuée en sillons qui divergent de l'épi : disposition réaliste qui rappelle la chevelure des *Kouroi* de Polymédès d'Argos, avec cette différence toutefois qu'on ne remarque pas, pour la chevelure du Géant de Corcyre, les cercles concentriques s'écartant de l'épi. Il paraît certain que le sculpteur avait eu l'intention de recouper les sillons divergents primitivement établis par d'autres incisions en sens horizontal, formant quadrillage[2]. Une seule de ces lignes a été amorcée à l'arrière; le travail partout ailleurs est resté inachevé.

La chevelure, assez aplatie sur le crâne, se gonfle à l'occiput, à la manière de celle des *Kouroi* de Polymédès. On comparera aussi certaines têtes crétoises ou péloponésiennes[3]. Elle dessine ainsi deux masses triangulaires, qui encadraient le visage et se ramenaient à l'avant. La nappe d'arrière est striée de sillons transversaux, qui semblent indépendants de ceux de la calotte crânienne. On a donc là une sorte de perruque, rappelant l'aspect caractéristique des godrons visibles sur la chevelure d'un petit *Kouros* delphique en bronze[4]. Sur le plan antérieur, les masses latérales sont d'un travail différent. Elles se séparent de chaque côté en trois nattes qui descendent sur

1. Pindare, *Nem.*, I, 68; Apollodore, *Biblioth.*, I, 6, 1; φοβεροὶ μὲν ταῖς ὄψεσι κατεφαίνοντο, καθειμένοι βαθεῖαν κόμην ἐκ κεφαλῆς καὶ γενείων.

2. Cf. la tête d'Eleutherna, *l. l.*; cf. aussi le *Kouros* béotien du *British Mus.* Déonna, *l. l.*, n° 25 et p. 105.

3. Tête d'Eleutherna, *l. l.*; statue d'Hagiorgitika, Perrot-Chipiez, *ibid.*, fig. 210-211.

4. *Fouilles de Delphes*, t. V, pl. III.

la poitrine du Géant, et dont l'aboutissement est visible sur notre photographie[1]. Ces nattes divergent à leur extrémité exactement comme celles des *Kouroi* de Polymédès[2]. De légères indications, aujourd'hui peu apparentes, leur donnaient l'aspect d'un chapelet à gros grains. Sur le front, la disposition des petites mèches, longues et finement recroquevillées à leur extrémité, n'éveille de comparaison précise qu'avec la tête Rampin[3].

La barbe, délimitée par une incision sur les joues, était striée dans le sens de la pointe, avec indication de petits sillons transversaux formant quadrillage. Elle devait présenter une longue extrémité effilée en forme de *coin*, comme en montrent beaucoup de représentations archaïques, principalement sur les vases peints[4]. On aperçoit en effet, très nettement, sur la poitrine du Géant, entre les nattes, une trace étroite qui n'est pas autrement explicable.

La technique du corps du Géant atteste que le fronton est d'une époque où le relief commence à tourner et à ne plus adhérer étroitement au fond. Nous voyons déjà que la tête du Géant est en ronde-bosse, tandis que celle du Zeus demeurait appliquée à la paroi. Pareillement, la jambe gauche du Géant est détachée du champ du tympan, tandis que celle du dieu y reste attenante. Le modelé de cette jambe est achevé même à l'arrière. Par contre, le bras qui va saisir la chevelure du Zeus est encore plaqué contre le fond et n'est établi par dessous qu'au moyen de grands plans très schématiques[5]. La saillie des muscles de la cuisse et du mollet atteste l'effort que faisait le Géant pour se relever et reprendre la lutte. La rotule est fortement marquée. Le pied, quoique trop plat encore à la partie supérieure, est d'un

1. Cette disposition rappelle la statue d'Hagiorgitika.

2. Déonna, *l. l.*, p. 114 et pl. IX, fig. 235; cf. Wiegand, *Die arch. Poros-Architektur*, p. 100, fig. 100 (chevelure du Zeus du *Fronton d'Iris*); cf. aussi l'Apollon Payne-Knight, Perrot-Chipiez, *l. l.*, fig. 242.

3. Perrot-Chipiez, *l. l.*, fig. 328; cf. aussi l'arrière des cheveux du colosse de Délos, Déonna, *l. l*, n° 81, et pl. VII, fig 203.

4. Cf. encore, pour la sculpture, les personnages des frontons en *poros* de l'Acropole d'Athènes, Wiegand, *l. l.*, Atlas, pl. IV; VII, 1 (Zeus), et 4 (Iolaos).

5. On notera au contraire l'indication très précise du biceps.

modelé plus habile que celui du Zeus. La main droite du Géant, avons-nous dit, saisissait la chevelure de l'adversaire. Les dimensions du relief forcent à restituer de ce côté à l'avant-bras disparu des proportions un peu longues [1]. Le bras gauche était ramené sur le ventre. Peut-être le Géant cherchait-il ainsi à se garantir des coups de son adversaire; peut-être portait-il la main à une blessure déjà reçue [2]. Les observations faites à propos de la forme triangulaire du corps du Zeus et du déplacement de la ligne médiane pourraient être presque exactement répétées ici. La distorsion est encore plus sensible, la poitrine du Géant étant vue nettement de face, le ventre de profil Cette fois, le nombril, mis en place sur la bissectrice de l'angle formé par les plis inguinaux, n'a pas été désaxé vers la droite, comme l'eût exigé régulièrement le mouvement tournant du buste. Du reste, on ne voit nulle part que le sculpteur ait cherché à rendre le jeu exact des muscles; les lignes du corps s'efforcent de rester dans l'ensemble parallèles aux lignes du corps du Zeus. Non seulement le parallélisme existe de l'une à l'autre figure; mais il se laisse constater, pour le corps même du Géant, entre la cuisse droite et la jambe gauche [3]. Cette cuisse droite du Géant, qui nous indique la plus forte saillie du relief, forme d'autre part sur sa face antérieure un large plan lisse. On serait tenté de voir dans ce fait l'influence du travail du bois s'il n'était évident qu'une telle disposition résulte de la taille même de la pierre. Le grand plan droit se trouve en effet exactement dans l'alignement de la plinthe et du rampant oblique [4].

1. Cf. la longueur excessive du bras du Persée, dans la métope dite de la Gorgone, à Sélinonte; Perrot-Chipiez, *l. l.*, fig. 246.

2. Cf. le geste identique que fait le Typhoeus sur un vase peint, au moment où Zeus va le frapper de la foudre ; Gerhard, *Auserl. Vasenbilder*, III, pl. 237.

3. On notera le même jeu de parallélismes dans la métope de Sélinonte (Persée et la Gorgone); il y a symétrie entre la jambe droite du Persée et les deux jambes de la Gorgone, les lignes étant toutes un peu moins obliques que dans le groupe de Corcyre ; ce sont évidemment ces parallélismes qui preoccupent l'esprit du sculpteur, plutôt que l'exacte observation des muscles.

4. On remarque pour la stèle de Dermys et Kitylos, où le même fait s'est produit, comment l'artiste a été amené ainsi à aplatir naïvement et même à dégrader arbitrairement le profil de ses figures.

Seules, de nouvelles trouvailles pourront permettre de reconstituer l'ordonnance générale de la composition. Il paraît assez difficile aujourd'hui de fixer la place occupée dans l'ensemble par la plaque que nous venons de signaler. On peut présumer que le temple auquel appartenait cette *Gigantomachie* n'était pas un temple de Zeus[1]. Zeus eût, dans ce cas, occupé la place principale. Or, d'après sa forme, la pièce retrouvée ne peut guère avoir été centrale. On voit en effet ordinairement que la plaque médiane du tympan porte l'angle supérieur du fronton et le trou d'encastrement de la poutre faîtière[2]. Si l'on reconnait que le temple n'était pas dédié à Zeus, on ne peut plus faire que des hypothèses pleines d'incertitude. La hauteur déjà considérable au bord gauche ($1^{m},71$) force à supposer que le morceau retrouvé était au moins voisin de la plaque médiane. Sur cette plaque, quels pouvaient être les personnages représentés? On songe à une Athéna, par exemple, combattant Encelade; on aurait alors la restitution proposée par Furtwaengler pour le nouveau fronton Est de l'Hécatompédon d'Athènes[3], et le temple serait un temple d'Athéna. Les textes, d'autre part, mentionnent à Corcyre un temple d'Héra, qui se trouvait près du rivage, vis-à-vis d'une petite île[4]. Si l'île est Pondiconisi, comme le pensait Bursian, l'indication topographique s'accorderait plus ou moins avec le lieu de la trouvaille. Peut-être pourrait-on alors, à l'aide du texte d'Apollodore cité plus haut[5], restituer, au centre du fronton, une Héra fuyant devant les tentatives audacieuses du Géant Porphyrion? Mais la conjecture de Bursian est loin d'être certaine. Ce ne sont donc là que des suppositions provi-

1. Un témenos de Zeus à Corcyre est mentionné par un passage de Thucydide, III, 70, 4.
2. Une exception est à faire pour le fronton dit *de l'Hydre*; la bissectrice de l'angle médian tombe sur le joint de deux plaques.
3. Cf *Aegina*, I, p. 319; *Sitzungsber. Bayer. Akad.*, 1905, p. 465; [Athena au centre, Zeus et Héraclès de chaque côté.]
4. Thucydide, III, 75, 4. Cf. la discussion de ce texte dans Riemann, *Les Iles ioniennes, Corfou*, p. 114.
5. P. 112, note 3.

soires, qui montrent tout au plus combien une reconstitution du fronton de Corcyre importerait à l'histoire de la sculpture et de la composition archaïques. Nous pouvons faire remarquer dès maintenant que la composition échappe à la loi de l'*isoképhalie*, et qu'elle tend à fuir vers la droite, comme il arrive sur la plupart des métopes archaïques de Sélinonte[1].

Tel qu'il nous est conservé, le groupe plastique du Zeus et du Géant appelle quelques comparaisons. Les analogies ne sont pas très directes avec le fronton du Trésor des Mégariens à Olympie[2]. L'attitude du Géant tombé sur un genou peut cependant être comparée d'un bas-relief à l'autre[3]. La différence capitale est celle du costume. Les personnages du fronton du Trésor de Mégare sont vêtus; les Géants sont armés en hoplites. Le cas était le même pour les plus anciennes Gigantomachies jusqu'à présent connues[4]. La nudité athlétique est ici un indice fort précieux; elle reporte l'esprit du côté des écoles d'Argos et de Sicyone, qui se plaisaient particulièrement à représenter dans l'effort de la lutte les formes vigoureuses des jeunes hommes. Considéré isolément, le couple figuré sur le fronton de Corcyre répond à une formule connue. On en rapprochera, de façon très précise, un petit relief de bronze au repoussé attribué à l'art argien du milieu du VIe siècle[5]. C'est le même mouvement de l'assaillant, la même attitude du vaincu. Le mouvement des bras et la position de la tête diffèrent seulement. Des ressemblances encore plus curieuses apparaissent si l'on compare la célèbre métope archaïque de Sélinonte, Persée égorgeant la Gorgone. Il n'y a pas à rappeler à nouveau les analogies que nous avons

1. Perrot-Chipiez, *l. l.*, fig. 248 et suiv.
2. Cf. Treu, *Olympia*, Bd. III, pl. 2, (3) [Zeus au centre, Athéna et Héraclès de chaque côté.]
3. Perrot-Chipiez, *l. l.*, fig. 231.
4. Frise du trésor de Cnide; hydrie ionienne à figure noires du Louvre, E 732; cf. aussi Overbeck, *Zeus*, p. 344, n° 1; presque partout Zeus est revêtu de la cuirasse; *ibid.*, nos 2 et suiv. Il combat aussi ordinairement en char; *ibid.*, nos 2, 3, et suiv.
5. *Olympia, Die Bronzen*, texte, p 102, n° 4: pl., t. IV, XXXIX, n° 699 a. (combat d'Heraclès et de Geras ?); cf. aussi, mais avec des analogies moins directes, le petit bronze de Pérouse, *Antike Denkmaeler*, t. II, pl. XV.

signalées au passage, pour le détail comme pour le mouvement général. Mais il faut insister encore à propos des similitudes de technique sur lesquelles nous attirions l'attention tout d'abord[1]. Les œuvres que nous rapprochons se trouvent être en effet, à l'examen, si voisines, qu'il paraît légitime de les rapporter à une même école. Pourtant, l'art du fronton de Corcyre est plus avancé que celui de la métope sélinontienne dite de la Gorgone; par sa date, il éveille plutôt la comparaison avec les métopes d'un autre temple, également situé à Sélinonte[2], et appelé provisoirement temple F. On rapprochera de façon particulière la plaque où l'on voit un Géant tombé sur un genou essayer de se relever à l'aide de sa main posée à terre[3].

Lorsqu'on veut regarder à part le Zeus, des rapprochements peuvent être tentés avec quelques œuvres en ronde-bosse, principalement avec celles où l'on a cherché des répliques du type choisi par Hagélaïdas. Sur un petit bronze d'Olympie, le dieu, nu, barbu, apparaît brandissant le foudre, le bras gauche étendu comme sur le fronton de Corcyre. C'est le même mouvement des jambes, la même inclinaison du corps en avant[4]. On a écrit que ce bronze d'Olympie « nous donnait sans doute une idée exacte de l'œuvre du maître argien »[5]. Il ne tiendrait qu'à nous, en rappelant les textes cités au sujet des Zeus imberbes d'Ægion, d'Olympie, et de l'Ithôme, de proposer aussi le Zeus du fronton de Corcyre comme une œuvre apparentée aux créations d'Hagélaïdas. Mais ces inductions sont précaires. Ce qui est sûr, c'est que le fronton de Corcyre semble de date plus ancienne que les œuvres du maître argien[6]. Nous avons dit que ce fronton se

1. Cf. les deux plinthes saillantes au-dessus et au dessous de la métope.
2. Perrot-Chipiez, *l. l.*, fig. 251.
3. Si l'on voulait citer des œuvres de date plus récente, on trouverait d'abondants rapprochements; cf., par exemple, les petits groupes sculptés sur la *paruphé* de l'Athena de Dresde; Overbeck, *Zeus*, *Atlas*, pl. V, n° 5 (6e figure). Zeus saisit aux cheveux son adversaire.
4. Perdrizet, *Dict. des Antiq.*, p. 702, fig. 4219.
5. *Ibid.*
6. Des traditions antiques assez flottantes font d'Hagélaïdas le maître des grands artistes du ve siècle. Pourtant le seul document un peu précis que nous

laissait comparer pour la technique avec les métopes du temple F de Sélinonte. Or le temple F est daté par l'étude architecturale de 540 environ. C'est peu après, semble-t-il, vers le dernier quart du VIe siècle, qu'a dû être composée la *Gigantomachie* corcyréenne.

Corfou avait produit jusqu'ici peu de sculptures archaïques. A part la lionne dite de Ménécratès[1], on ne possédait, pour apprécier l'art local aux premières périodes, que les curieuses terres-cuites trouvées dans un temple d'Artémis, non loin de *Palæopolis* au bord de l'ancien port Hyllaïque[2]. La découverte récente semble de bon augure. Déjà, l'on a recueilli, tout à côté du morceau que nous signalons, une tête archaïque en calcaire, de dimensions plus fortes que nature[3]. A cause de la médiocrité de la matière et de l'effet des années, cette tête est devenue presque informe. On reconnait pourtant un personnage barbu, aux yeux énormes, aux pommettes accentuées, à la moustache tombante. La chevelure n'est pas sans analogie avec celle du Zeus de la *Gigantomachie*. Au-dessus du front sont deux boucles en volutes symétriques. De chaque côté, d'autres volutes, dont les enroulements s'opposent en direction deux par deux, descendent vers les tempes. Le reste de la chevelure, sur la calotte crânienne, est indiqué en fines stries parallèles; il rappelle l'arrangement des cheveux du *Kouros* de Piombino, au Louvre[4], et d'un *Kouros* du Ptoion, actuellement au musée d'Athènes[5]. Si cette tête appartient, comme il est vraisemblable, au temple que décorait le fronton de la *Gigantomachie*, on peut espérer retrouver là tout un lot de sculptures archaïques.

ayons sur son activité (dates des Olympioniques, Pausanias, VI, 8, 6; 10, 6; 14, 11) le reporte entre 520 et 511; cf. A. Frickenhaus, *Hageladas*, dans le *Jahrb. d. k. d. arch Instituts*, XXVI (1911), p. 24 et suiv.

1. Perrot-Chipiez, *l. l.*, fig. 268. (Datée entre 570 et 540.)
2. Lechat, *Bull. de corr. hell.*, 1891, p. 1-112, pl. I-VIII.
3. Haut. du menton aux boucles de la chevelure situées au milieu du front, $0^{m},25$; avec la boîte crânienne comprise, du menton à l'occiput, $0^{m},35$.
4. Perrot-Chipiez, *l. l.*, pl. XI, à la p. 472.
5. N° 20.

Les origines de l'art corcyréen ont été jusqu'ici reportées à Corinthe, à cause des rapports historiques qui doivent avoir uni, semble-t-il, la colonie à sa métropole[1]. Mais c'était là, peut-on dire, proposer un mystère en solution d'une énigme; car il faut bien avouer que l'art sculptural archaïque de Corinthe nous reste encore peu connu[2]. C'est plutôt de l'art corcyréen qu'on devra désormais attendre quelques précisions sur la sculpture corinthienne. Et c'est ce qui donne une importance assez notable aux fragments dont nous annonçons ici la découverte.

Peut-être embarrasseront-ils quelque temps la science archéologique lorsqu'il s'agira de porter un jugement sur leur style. Le groupe de Corcyre, par sa raideur sévère, le parallélisme de ses lignes, doit être, on en convient, apparenté à la sculpture péloponésienne. Plus particulièrement, le lieu de la découverte et certains détails caractéristiques, comme la nudité athlétique des combattants, le type imberbe du Zeus, reportent l'esprit vers les productions des écoles argivo-sicyoniennes. On reprendra donc probablement, à propos du fronton de Corcyre, la discussion sur les affinités « doriennes » ou « ioniennes » des écoles de Corinthe, de Sicyone et d'Argos. Nous n'avons garde d'ouvrir ici le débat. Remarquons seulement ce que mettent en évidence les figures 2 et 3. Tandis que le Géant tombé, avec sa chevelure pesante et sa laideur barbare, semble un « Péloponésien », le Zeus aux boucles calamistrées, à l'ovale fin, porte sur sa figure un air de distinction qui l'apparente aux élégants *Kouroi* des îles. Pour exprimer le symbolisme du mythe qui opposait aux dieux du ciel les fils de la Terre noire, le sculpteur a-t-il cherché de parti pris cette antithèse ? Ou bien, faut-il voir dans ces contrastes de physionomies comme la trace inconsciente des mélanges de tendances et de races, qui devaient se

1. Encore convient-il de rappeler qu'après la mort de Périandre (584 ?), Corcyre se détache de Corinthe; or c'est après cette date que se placent les seules œuvres jusqu'ici connues de la statuaire corcyréenne.

2. On ne trouverait à citer que le trépied d'Oxford découvert dans un temple de la Mère des Dieux, à Corinthe; *Journ. of hell. Studies*, 1896, pl. XII (Percy Gardner).

produire parmi les centres commerçants du golfe de Corinthe et des îles ioniennes ?

Nous laissons à qui de droit le soin d'en juger dans une étude moins provisoire.

Athènes, 23 mars 1911.

Charles Picard, Ch. Avezou.

OBJETS ÉGYPTIENS ET ÉGYPTISANTS

TROUVÉS DANS LA RUSSIE MÉRIDIONALE

Tout le monde sait que les productions de l'art et de l'industrie de l'Égypte sont répandues dans toutes les contrées du bassin de la Méditerranée. On a fait plus d'une tentative pour étudier ces objets égyptiens, trouvés hors de l'Égypte, pour les décrire, pour les grouper dans des collections spéciales. Il suffit de mentionner la « sala d'imitazioni » du Musée du Vatican, la vitrine 16 de la « Galerie sur cour » au Musée Guimet, les travaux de MM. Lieblein, Marucchi, Drexler, etc. et surtout l'article de M. Valdemar Schmidt, dans les *Actes du XIVe Congrès international des Orientalistes*[1], qui donne un aperçu général des objets de provenance égyptienne découverts hors de l'Égypte[2]. Dans mes descriptions des monuments égyptiens conservés dans les musées et collections russes, j'ai toujours fait observer[3] que la Russie méridionale est du nombre des contrées où l'on peut découvrir *in situ* des vestiges de relations avec la vallée du Nil. MM. Drexler[4] et Prinz[5] ont fait de même dans leurs travaux, autant que le leur permettaient les sources qui leur étaient accessibles. Mais en raison de la grande dispersion des travaux écrits en russe, tout ce qui a paru sur ce sujet est pue satisfaisant; même dans l'article général de M. Valdemar Schmidt, nous n'avons pas trouvé une page consacrée aux découvertes égyptiennes en Russie. Aussi croyons-nous utile d'attirer

1. IVe section, pp. 47-56.
2. Il en donne aussi la bibliographie assez complète.
3. Записки Вост. Отд. И. Р. Арх. Общ., XI, 134; XII, 194, 198, 217.
4. *Mythologische Beiträge*. I. *Der Cultus der Aegyptischen Gottheiten in den Donauländern*, p. 89-97.
5. *Funde aus Naukratis*, p. 106, 134.

l'attention sur les vestiges de l'influence indirecte de la civilisation égyptienne dans l'extrême Nord, et sur les limites septentrionales de cette influence.

Le sol classique des bords septentrionaux du Pont-Euxin



Fig. 1. — Scarabées trouvés par M. Skadowski.

était en relations, soit directement, soit indirectement, avec l'Égypte. Naucratis, Olbia, Panticapée sont des colonies milésiennes fondées à la même époque. Sur l'île de Berezan et à Olbia même, on trouve, quoique assez rarement dans les couches des VIIe-VIe siècles, des figurines, des scarabées et des scarabéoï-

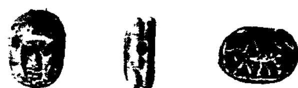


Fig. 2. — Scarabéoïde découvert par M. Pharmakowski à Olbia.

des dont les types, comme je l'ai démontré dans mon article, (livr. 40 du *Bulletin de la Commission impériale Archéologique*), sont très voisins de ceux de Naucratis, trouvés et décrits par M. Flinders Petrie. En 1873 on a découvert une figurine de pharaon en faïence verte, ornée du *pschent*, et une figurine de Bès. En 1900, M. Skadowski a trouvé à Berezan 7 scarabées et scarabéoïdes (fig. 1); M. Pharmakowski a découvert, en 1902, à

Olbia un scarabéoïde en faïence violette, en forme de tête de nègre et orné de dessins représentant deux panthères (fig. 2). Tous ces objets sont très analogues à ceux de Naucratis. En 1908, M. Pharmakowsky a acquis une statuette d'Osiris en bronze, de type commun[1]. Des objets de même genre furent découverts en 1892 par M. Yazimirski (fig. 3), dans les pierres

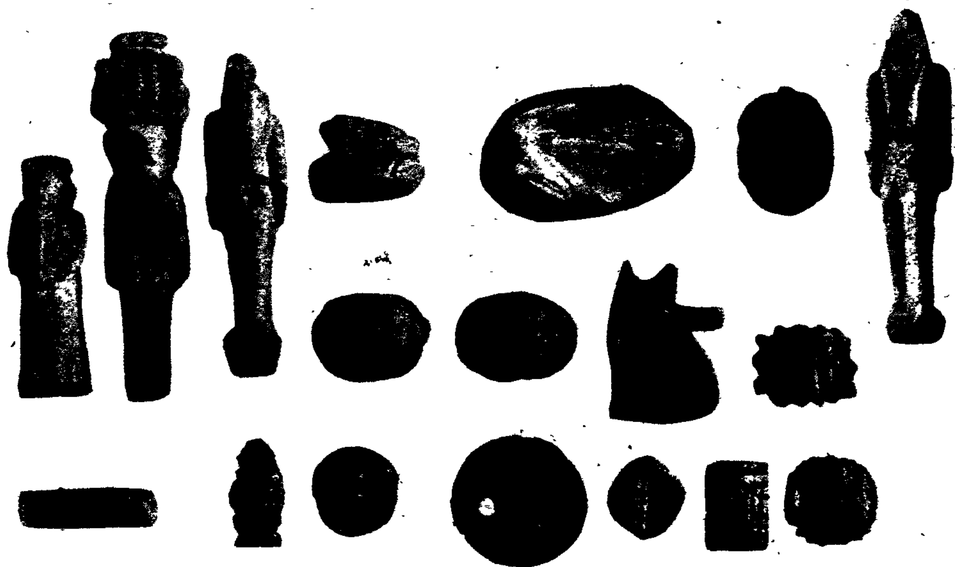


Fig. 3. — La trouvaille de M. Yazimirski, près d'Akkerman (Tyras).

et sables du rivage près d'Akkerman, sur l'emplacement de l'ancienne colonie grecque de Tyras[2]. Ce sont des figurines de Bès, d'Harpocrate, orné d'une triple couronne *atef*; de Thoth ; deux scarabées en pierre émaillée avec ornements linéaires ; des *oudja*. Tout cela a été trouvé avec des monnaies alexandrines

1. La tête d'une autre statuette d'Osiris en bronze, provenant d'Olbia, se trouve au Musée de l'Académie théologique à Kiew : v. Записки В. Отд. И. Русск. Арх. Общ., XII, 191.

2. V. Археологическія извѣстія и замѣтки, II (1894), 48-49. Ces objets sont entrés au Musée Historique de Moscou.

en bronze du Ier siècle ap. J.-C. [1]. On a encore trouvé à Tyras un cylindre assyrien[2] et une statuette égyptienne en bronze[3]. En 1901 on a découvert à Nikolaev une *ušebti* avec inscription hiéroglyphique[4]. Un scarabée en pierre portant l'*uréus* et l'hiéroglyphe *anch* fut trouvé en 1908.

Pour terminer cette énumération, je donne ici la liste des objets de ma collection qui ont été acquis à Odessa comme provenant d'Olbia :

1) Une tête égyptienne portant l'*uréus* sur le front. Pierre verdâtre (fig. 4).

2) Lions et béliers couchés à l'égyptienne. Terre émaillée verte (fig. 5).



Fig. 4.



Fig. 5.



Fig. 6.

3) Scarabée de dimensions considérables (3 cm. × 2 cm.) avec la représentation du scarabée volant. Terre émaillée verte (fig. 6).

4) Scarabée avec la représentation d'une panthère (?). Terre émaillée bleue (fig. 7).

5) Scarabée avec la représentation d'un lion couché et d'une fleur de lotus. Pierre noire (fig. 8).

6) Les figurines de Bès et de Ptah embryon (fig. 9 et 10).

1. Une monnaie ptolémaïque en or a été trouvée en 1890 à Olbia.

2. Acquis par le Musée de l'Université de Saint-Pétersbourg.

3. Elle se trouve au Musée de la Société Impériale archéologique à Saint-Pétersbourg.

4. Elle est entrée au Musée de Cherson. Извѣстія И. Арх. Ком. Приб. къ II, p. 35.

7) La figurine d'un nègre avec le serpent, 2,8 cm. Terre émaillée verte[1] (fig. 11).

8) Une lampe très curieuse représentant le dieu Bès et sa parèdre. Terre cuite alexandrine.

Si nous passons de ces régions du littoral à le péninsule de Crimée, notre attention sera fixée par la colonie de Mégare, la fameuse Chersonèse de Tauride; mais cette ville dorique nous a donné très peu d'objets vraiment égyptiens. Il n'y a à signaler qu'un scarabée en cornaline brûlée, avec une représentation



Fig. 7.



Fig. 8.



Fig. 9.



Fig. 10.



Fig. 11.

gravée d'Isis et Horus, signée *nefer*[2], et un scarabée avec hiéroglyphes en faïence provenant d'un tombeau, qui date du IIe siècle av. J.-C.[3]. Au contraire, la partie est de la Crimée et les régions limitrophes sont une véritable mine d'antiquités orientales[4].

C'est là, sur les confins de l'Europe et de l'Asie, que s'était établi le royaume du Bosphore cimmérien qui reliait le monde barbare et le monde classique, la civilisation irano-orientale et la civilisation gréco-romaine. Les fouilles dans les nécropoles,

1. Au musée de l'Académie théologique à Kiew se trouve une très curieuse figurine du même genre, le cynocéphale entouré d'un serpent. V. Записки Вост. Отд. II Русскаго Археологическаго Общ., XII, 194, n° 90, pl. VII.

2. A l'Ermitage Impérial, n 752 (salle de Kertch).

3. *Comptes-rendus de la Commission Impériale archéologique*, 1900, p. 18. Mentionnons encore une statuette d'Osiris en bronze, acquise par M. Romantchenko près d'Eupatoria sur l'emplacement de l'ancienne Kerkynitis (*Bulletin de la Comm. Imp. archéol.*, XXV, p. 179).

4. La même idée vient à quiconque consulte la longue liste donnée aux p. 93-97 du livre de Drexler, quoique les matériaux qui lui ont servi ne dépassent pas 1881.

situées sur les deux côtés du détroit, ont fait découvrir des productions remarquables de l'art et de l'industrie grecques, entre autres des fresques splendides. Les tumuli de la péninsule de Taman, le mont Mithridate, etc. nous ont donné assez d'exemples de la combinaison étrange des éléments asiatiques et égyptiens. Grâce aux descriptions et publications de la Commission impé-

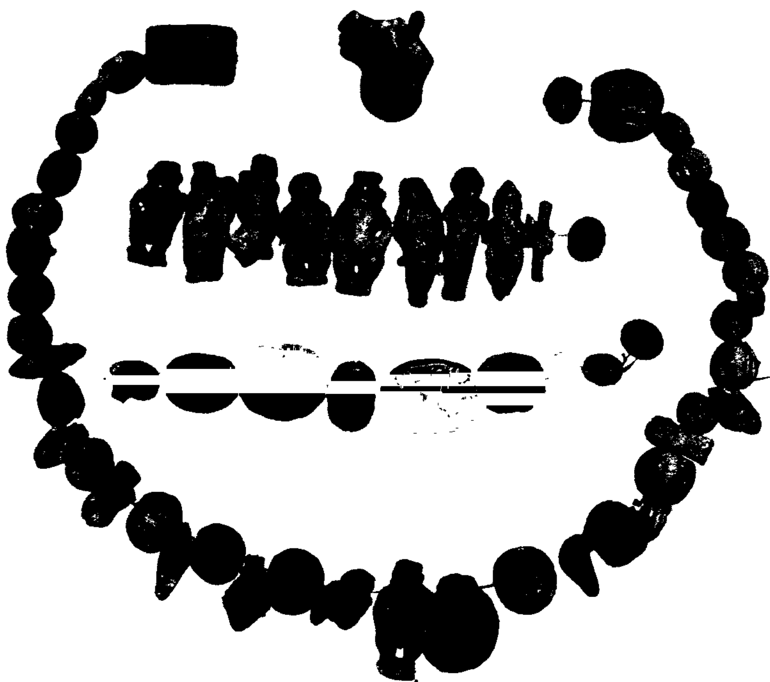


Fig. 12. — Objets provenant de Kertch (Musée de l'Ermitage).

riale archéologique[1], de Raoul Rochette[2] et de Lenormant[3], tout le monde connaît les curieux cylindres et pierres gravées avec signes cunéiformes et représentations en style achéménide ou purement grec[4]. Dans les mêmes nécropoles du IVe

1. *C. R.*, 1881, 81-90. Atlas, pl. V, 5-9. Cf. *Antiquités du Bosphore Cimmérien*, pl. XVI.
2. *Mélanges d'archéologie comparée*, I, pl. VI-VII, p. 133.
3. *Gazette Archéol.*, 1877, p. 185.
4. V. encore les cylindres de la coll. Kibaltchitch à Kiew, mentionnés dans Каталогъ геммъ, p. 10, n° 13-16.

ou du IIIe siècle av. J.-C., on a trouvé des scarabées en or, en cornaline, en serpentine, etc., ainsi que des pierres gravées avec des figures égyptiennes ou égypto-phéniciennes et même grecques. En 1848 est entrée au Musée d'Odessa un statuette de Bès en terre émaillée, de dimensions assez considérables (22 cm.), provenant de Kertch[1]. Une statuette analogue se trouve dans la collection de comte Ouvaroff[2]. Dans le fameux tumulus dit de la *Grande Bliznitza*, du IVe siècle av. J.-C. et situé à Taman, on découvrit, en 1869, près d'un squelette de prê-

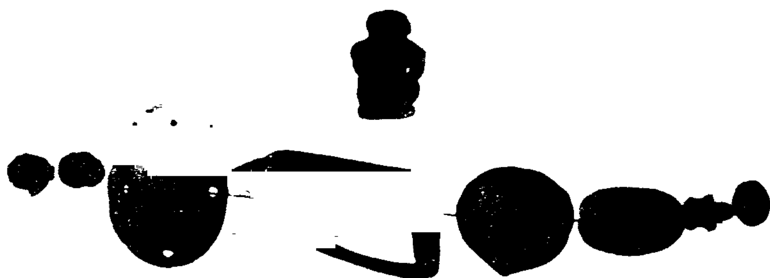


Fig. 13. — Objets provenant de Kertch (Musée de l'Ermitage).

tresse, un bel exemplaire d'amulette[3] en faïence verte, représentant une tête de Bès.

Les autres trouvailles dans le territoire du royaume de Bosphore ne sont pas moins remarquables. Voici la liste des plus curieuses (fig. 12 et 13) :

a) Quelques scarabées en pierre émaillée du type naucratite, passés à l'Ermitage impérial. L'un porte le nom royal de pharaon Thutmos III et la figure du lion marchant sur l'ennemi terrassé ; les autres, le signe *anch*, la figure de la couronne *atef*, l'image d'une divinité et le mot *amech*, la figure du sphinx coiffé

1. Publiée : Кондаковъ, Греческія терракотовыя статуи. Записки Одес. Общ. исторіи и древностей XI, табл. 12, 2. Ф Штернъ, Мувей И. Одес. Общ. исторіи и древн, II, табл. XII, 3.

2. La provenance n'est pas indiquée. Publiée dans le Catalogue de la collection, v. I. L'âge de bronze, n. 86 (planche).

3. Publié dans les *C. R. de la Commission Impériale archéologique*, Atlas, 1870, pl. I, 31.

du *pschent*, etc. Notons de grands scarabées en faïence, peut-être des parties de la parure de momies.

b) Une petite figurine du dieu Min.

c) Une tête de statue de reine en granit noir trouvée à Kertch dans la rue Воронцовская. Passée à l'Ermitage avec la collection de Novikoff (fig 14).



Fig. 14. — Tête trouvée à Kertch (Musée de l'Ermitage).

d) Un fragment de couronne *atef* en bronze, trouvé près de l'ancien Tanaïs (Musée Historique de Moscou)[1].

e) *Oušebtis* des basses époques en faïence verte, avec ou sans inscriptions. Parmi les quatre *oušebtis* en faïence verte qui sont au Musée de la Marine à Saint-Pétersbourg et proviennent du mont Mithridate, une porte sur le côté plat l'inscription : *Usir*

1. Спицынъ. Предметы съ выемчатою эмалью. Записки Отд. Русской и слав. археологіи Имп.Русск. Арх. Общ. V, (1903), 185, рис. 283.

Mry-Ptáh n K'ʒt. Le Musée de Tiflis possède une *ušebti* provenant de Crimée[1]. Dans les collections de MM. Botkine et Palnikof à Saint-Pétersbourg il y a aussi des oušebti trouvées à Kertch ; l'une d'elles porte sur le devant l'inscription : *Sḥd Usir Γh-ms, ms n Hrd-'anch.*

f) Une figure du dieu Anubis, en faïence verte. Coll. Kibaltchitch, à Kiew[2].

g) Une figure de Thoth, en faïence verdâtre. Coll. Botkine.

h) Une plaque en pierre émaillée brune, avec la représentation d'une tête de Hathor au devant et avec ornement linéaire en revers. Même collection.



Fig. 15.
Plaquette en pierre rouge.

i) Un bombylion en faïence bleue, portant un cartouche écrit maladroitement. Musée de Kertch[3].

k) Un vase en faïence verte avec ornement lotiforme, très analogue à ceux qu'on trouve à Rhodos. Ermitage impérial.

l) Une petite tête plate en pierre rouge, gravée en profil. Peut-être un hiéroglyphe ou une partie d'incrustation. *Ibid*[4] (fig. 15).

m) Des *oudja*, à Kertch et au Caucase septentrional[5].

n) Une figurine étrange (Bès?). Ma collection (fig. 16).

o) Un scarabée avec l'*uréus* et signe *nefer*. Ma collection (fig. 17).

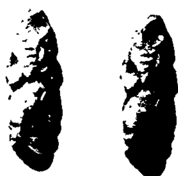




Fig. 16. Fig. 18. Fig. 17.
Objets de la collection Touraieff, provenant de Kertch.

1. De Morgan, *Mission au Caucase*, p. 80.
2. V. Древнiе драг. амулеты, p. 10, n° 20.
3. Publié dans le *Bulletin de la Commission Impér. archéol.*, IX, p. 94 (article de M. Šcorpil).
4. Un objet identique, provenant d'Égypte, se trouve dans la collection Golénischeff. Un autre, analogue, appartenant au Musée de Leyde, est publié dans Leemanns, II *Afd.*, XLV, 1071.
5. Au Musée du Caucase, trouvé dans la terre de Netoukchaiens.

p) Un scarabée avec la représentation d'une déesse (?) assise. Ma collection (fig. 18).

q) Un petit scarabée en terre émaillée verte avec les hiéroglyphes [hiéroglyphes]. Ma collection.

r) Une petite figurine d'Osiris ornée d'*atef*, en terre émaillée. Ma collection (fig. 19).



Fig. 19 et 20. — Objets de la collection Touraieff, trouvés à Kertch.

s) Deux petits *uréus* en terre émaillée. Ma collection (fig. 20).

t) Une petite figurine du dieu « Canopus », en terre émaillée bleue, trouvée par M. Ścorpil en 1910 (fig. 21).



Fig. 21.

Tout ce que nous avons passé en revue provient incontestablement de l'Égypte saïte, grecque ou romaine, ou bien est d'origine phénicienne et trouve des analogues dans les autres contrées du bassin de la Méditerranée, à Sidon, en Italie, en Sicile, dans les nécropoles puniques, etc. Mais les bords du Pont Euxin et surtout le territoire du royaume de Bosphore Cimmérien sont aussi très riches en objets imitant les productions de l'industrie égyptienne.

Je dois réserver une place spéciale à une curieuse statuette en faïence verte imitant les statuettes naophores (?) et représentant un barbare assis à l'égyptienne. Je n'ai pas réussi à obtenir d'informations exactes sur la provenance de cet objet unique ; à l'Ermitage Impérial il est indiqué comme acquis dans la Russie méridionale (fig. 22). Unique en son genre est aussi un épervier en émail, orné du *pschent*, également à l'Ermitage et provenant du mont Mithridate près de Kertch (fig. 23).

Tous les autres objets égyptisants se présentent en masse dans les nécropoles de l'époque romaine, depuis le Ier siècle avant J. Chr. jusqu'aux temps byzantins[1]. On trouve chaque année par dizaines (et même par centaines) les scarabées, les figurines, les perles, les amulettes, presque toujours en faïence, très rarement en pierre et même en verre. Ce sont des lions couchés, des grenouilles, des crocodiles, des chats, des éperviers, des tortues, des *oudjâs*, des phallus[2], des figurines de Bès, d'Harpocrate, de Ptah-Embryon. Les scarabées, les lions[3], les grenouilles, les Bès


Fig. 22.


Fig. 23.

et les Ptah sont les plus nombreux. On peut très facilement les distinguer des productions vraiment égyptiennes: le travail, la faïence, les couleurs, les formes même sont différents; on trouve des scarabées jaunes, des figurines brunâtres et grisâtres; les types sont parfois plus grecs qu'égyptiens; il y a beaucoup de figurines purement helléniques, ainsi

1. Quelques objets sont publiés par Achik, Воспорское царство, III, 210 = Saglio, *Dict. d. Antiq.*, I, 257. Ils sont reproduits plus soigneusement et en couleurs dans *C. R.*, 1865, Atlas, pl. VI.

2. On trouve aussi des petits phallus en terre émaillée bleue qui sont de provenance égyptienne.

3. Les lions couchés sont toujours de deux types : sur un piedestal carré ou (plus petit) sur un piédestal elliptique. La plupart des spécimens de la forme carrée ne diffèrent que par les couleurs. On peut dire qu'ils sont faits sur le même moule.

que les amulettes, inconnues à l'Égypte : grappes de raisin, poignées, petites perles en forme d'autel, imitations d'étuis pour textes magiques [1], etc. Les scarabées ne portent ni inscriptions hiéroglyphiques, ni représentations habituelles — on voit presque toujours sur leurs côtés plats un serpent, ressemblant à un uréus avec des zigzags ou lignes courbes [2]. On découvre ces objets dans les couches romaines d'Olbia [3], de Chersonèse [4] et dans tout le territoire du royaume de Bosphore : à Kertch [5], dans la péninsule de Taman et dans la province de Kouban [6], à Tanaïs [7], dans le Caucase septentrional [8], avec des objets de provenance alexandrine et parfois avec des monnaies des empereurs romains et byzantins, ou même avec des monnaies arabes antérieures au IXe siècle.

Évidemment, ces amulettes et ces parures ont passé de main en main pendant des siècles avant d'être inhumées avec leur dernier, ou, pour mieux dire, leur dernière propriétaire, car on trouve en général ces objets dans des tombeaux de femmes et d'en-

1. On trouve aussi de vrais étuis en or.
2. Un scarabée de ma collection porte les lettres grecques Α et Σ.
3. P. ex. les petits scarabées au Musée Imp. Historique à Moscou.
4. *C. R.*, 1891, 145 (lion), 148 (scar.), 1892, 21 (avec les monnaies des rois Kotis et des empereurs romains de Néron jusqu'à Constance), 1893, 52 (scar. en verre bleu), 68 (Bès, lion, phallus, les monnaies datant du IIIe et IVe siècles après J.-C.), 1895, 10 (5 scarab., 3 lions), III (phallus, scar.), 593 (scar.), 591 (Ptah-Embryon). Mentionnons encore une petite plaque avec représentation égyptisante de l'époque romaine, *ib.*, 1897, 37 (fouilles de M. Koulakowski près de Sympheropol : les scarabées, les lions, etc. dans un tumulus). En 1889, M. Vesselowski a trouvé des objets analogues sur l'emplacement de Nicopolis (Musée Hist. à Moscou).
5. Dans les *C. R.* et Bulletin *passim* (fouilles de MM. U. Doumberg, Škorpil, etc.).
6. *C. R.* 1891, p. 125 (près de Stanitza Rogowskaya, un scarabée et un poignet avec une monnaie du roi Assandre), 1892, 13. Près de Noworossiisk, 1903, on a trouvé un Harpocrate en faïence et d'autres amulettes ; Bulletin, XI, I, 168.
7. Par ex. les fouilles de M. Vesselowski en 1908 (5 scarabées, 2 grenouilles, 1 lion, 1 oiseau, symbole d'âme, avec des produits de l'art alexandrin).
8. Матеріалы по Археологіи Кавказа, I, 114, pl. XXVI. *Ibid.*, VIII, 160 (Dalagkan, un scarabée en faïence bleue), 322 (Kamounta : lion, scarab. en faïence jaune, Bès, grenouillée, cylindre), 345. Un grand scarabée égyptoïde en faïence verte, imitant les scarabées « du cœur » est indiqué comme acheté à Tiflis. *C. R.*, 1902, 137.

fants. On dit que de nos jours même les objets de ce genre, trouvés par hasard, deviennent des objets de toilette féminine[1]. Il est très difficile de rien affirmer sur l'origine de ces objets égyptisants. On trouve parfois avec eux des perles dites *phéniciennes*, des phallus et des figures d'oiseaux égyptiens, symboles de l'âme, ornés de l'uréus, d'un travail assez soigné[2]. Proviennent-ils d'Alexandrie? Nous ne saurions le dire, car nulle part, si mes informations sont exactes, on ne rencontre de scarabées analogues. Nous manquons aussi de preuves établissant l'origine indigène de ces objets étranges.

Ainsi, durant un millier d'années, le sol classique de la Russie méridionale s'est enrichi d'une quantité considérable de productions de l'industrie égyptienne ou de ses imitations, ce qui serait impossible si ces objets n'eussent pénétré dans l'intérieur du pays chez les peuples indigènes par les grands fleuves navigables et par la voie de commerce ou de l'influence civilisatrice grecque. En effet, tout le monde connaît le récit d'Hérodote sur le Skylas, dont le palais était entouré de sphinx et de griffons en marbre blanc[3]. Les fouilles de nos tumulus montrent que les indigènes recevaient des produits de l'industrie grecque ainsi que des objets égyptiens ou égyptisants et orientaux. La plupart de ses objets nous viennent de Kiew, centre important dans une antiquité reculée et qui, grâce aux belles découvertes de M. Chwoiko, est reconnu comme appartenant au domaine où était répandue la civilisation dite pré-mycénienne. On a trouvé dans la ville même, pendant les travaux de canalisan tion, à une profondeur de plus de 2 m., une figurine égyptienne de chat en bronze[4]. Hors de la ville, près du couvent de Saint-

1. Матеріалы, etc., I, 114. M. Gorodzeff a remarqué (Труды Арх. съѣзда въ Екатеринославѣ, I, 258), dans son article sur ses fouilles dans le gouvernement d'Ekaterinoslaw, que la faience dite égyptienne se trouve dans les tumulus jusqu'au xe siècle après J.-C.; il en est de même au Caucase.

2. Comme dans les fouilles de M. Vesselowsky à Tanaïs en 1908.

3. IV, 79. Le Musée Roumianzeff à Moscou possède un beau sphinx en marbre blanc, provenant de Kertch.

4. Записки Вост. Отд. И. Р. Арх. общ., XII, 217.

Cyrille, on a trouvé un scarabée d'améthyste, formant cachet[1]. Dans d'autres endroits du gouvernement de Kiew on a trouvé : une figure d'Osiris en bronze du type commun (distr. de Kanew)[2], un Bès en faïence (près de Tripoliye), un *oudja* (distr. de Tchercassy), un scarabée en faïence[3], un cylindre en chalcédoine avec la représentation du disque ailé volant au-dessus d'un cheval en course, dans un tumulus près de Smela[4].

Dans le gouvernement de Tchernigow, près de Batourin, on a trouvé trois *ušebti* dont une avec l'inscription de Sutimes est conservée au Musée de l'Académie théologique à Kiew[5]. Même dans le gouvernement de Kursk, on a fait des trouvailles égyptiennes : en 1891, M. Samokwassoff a trouvé dans un tumulus, près du village Vorobiewka, un scarabée égyptisant en faïence jaune[6]. En 1900, le Comité statistique de Koursk a envoyé à la Société Archéologique de Moscou « trois figurines de divinités égyptiennes ». Malheureusement il ne m'a pas été possible de les voir. Enfin dans le gouvernement de Vladimir, on a trouvé, dans un tumulus appartenant à la peuplade finnoise Merya, un phallus en faïence verte[7]. Ce sont, pour le moment, les limites septentrionales des trouvailles égyptiennes, pour ne pas parler de la figurine d'Osiris en bronze, envoyée de Tomsk au Musée Historique de Moscou, comme trouvée en Sibérie, ainsi que des perles en faïence dite égyptienne[8] qu'on trouve même dans les provinces de Perm et Oural.

Comment expliquer ces trouvailles inattendues? Si nous

1. Антоновичъ, Археол. карта Кіевской губ., 30. Le scarabée est entré au Musée de l'Université à Kiew.

2. Записки Восточнаго Отд. И. Русск. Арх. Общ., *ibid.* En 1876, dans le même district, M. Samokwassow a trouvé dans un tumulus un scarabée en faïence, V. Антоновичъ, *ibid.*, p. 90.

3. Записки Вост. Отд., *Ibid.*

4. *Ibid.* Гр. Бобринской, Курганы, etc., близъ Смѣлы.

5. Записки В. Отд., *ibid.*, p. 194. Самоквасовъ. Могилы Русской земли, p. 67.

6. Самоквапсовъ, *ibid.*, 19. C. R., 1891, p. 98.

7. Collection du comte Ouvaroff à Moscou.

8. Ces perles en forme de melon sont répandues en Italie, en Phénicie, en Palestine, mais on ne les trouve pas en Égypte, en dehors d'Alexandrie.

nous en rapportons à Drexler, il faudrait considérer le culte des divinités égyptiennes comme cause principale ou même exclusive de la propagation des objets égyptiens hors d'Égypte. Dans le livre de Drexler sont recueillies des preuves assez nombreuses de l'existence des cultes égyptiens sur les bords du Pont-Euxin et je n'ai pas à les répéter ici ; il ne reste qu'à compléter sa liste, en indiquant les données épigraphiques, recueillies par MM. Latycheff[1] et Sonny[2] et datant du IIIe siècle av. J.-C. Peut-être les figurines d'Harpocrate, d'Osiris, d'Anubis, de Thoth, les *oušebtis*, la partie de la couronne *atef* en bronze, trouvée à Tanaïs et provenant d'une grande statue d'Osiris placée dans un temple, etc., sont-ils des vestiges de ce culte. L'absence presque totale d'Isis peut être considérée comme due au hasard.

Mais il nous semble que la religion n'était qu'une des voies qui amenèrent chez nous les objets d'Egypte ou leurs imitations. Les amateurs, les collectionneurs n'étaient pas uniquement à Rome ; on peut supposer qu'il en existait aussi dans nos villes helléniques. Peut-être la statue de la reine dont la tête nous a été conservée fut-elle apportée à Panticapée par un de ces amateurs.

Les figures égyptiennes, les *oudja's*, les Bès, etc., conservaient partout leur signification magique. Ce furent toujours des amulettes recherchées et d'une grande valeur[3]. C'étaient aussi des objets de toilette, des fragments de colliers, où entraient des amulettes, plaques, figurines, perles, scarabées, etc. Presque tous les objets sont percés pour être enfilés sur un cordon. Sur l'emploi des objets égyptiens, comme articles de toilette, M. Prinz

1. Матеріалы по археологіи Россіи, IX. Древностиюж ной Россіи Греческія и латинскія надписи, найденныя въ 1891 г. *Inscript. Ponti Euxini*, IV, nº 1. По поводу замѣтки проф. Сонни. Филологичес. Обозр. V (1891), 140 = Ποντικά, pp. 168-170.

2. Къ вопросу о культѣ египетскихъ божествъ на сѣверномъ побережьѣ Чернаго моря. — Филолог. Обозрѣніе, V (1893), 53-57.

3. V. Saglio, *Dict.*, l. c., Pottier et Reinach, *La Nécropole de Myrina*, I, 239.

aussi se prononce comme il suit : « Die feinen ägyptischen... Fayencegefässen... dürfen auf dem Toilettentische keiner vornehmen griechischen Frau fehlen... da (unter den Saïten), ergötzt man sich an den zierlichen, fremdartigen Fayencen, und schmückt die Finger mit Scarabäen, die ein besonders beliebter Artikel waren, da die griechische Glyptik damals noch sehr im Argen lag, oder giebt den Toten solche Scarabäen als wirksame Amulette gegen bösen Zauber aller Art als Grabbeigaben mit[1] ». Nous avons vu que cette opinion se trouve justifiée par les fouilles. Il reste à rappeler encore un emploi des scarabées : ils servaient de cachets. On a trouvé assez souvent des scarabées en pierre avec représentations gravées, montés en or[2]. Tous ces différents emplois des scarabées et d'autres objets égyptiens contribuèrent à les répandre dans le monde antique. Ils furent si recherchés qu'on commença à les imiter au temps où les communications avec l'Égypte devinrent moins faciles, ou quand l'industrie égyptienne ne suffit plus à fournir à la consommation.

En terminant cette notice, je dois attirer l'attention sur un vestige laissé dans notre ancienne langue par les relations dont nous venons de parler. Il existe dans nos documents antérieurs au XIV[e] siècle, et, fait des plus intéressants, surtout en Crimée, un terme technique pour désigner les bagues avec cachets en pierres gravées. On les appelait « жуковина », c'est-à-dire objets en forme de hanneton[3]. Ainsi on employait un mot correspondant littéralement au terme « scarabée » même à l'époque où les cachets avaient cessé d'avoir la forme indiquée par cette désignation.

B. TOURAÏEFF.

Saint-Pétersbourg.

1. *Funde aus Naukratis*, p. 103.
2. Par ex. *C. R.* 1881, à l'est d'Anapa. Atlas 1881, pl. II, n° 8-9.
3. Саввантовъ, Описаніе старинныхъ русскихъ утварей, одеждъ... СПБ. 1896, стр. 99.

CYLINDRE-CACHET ÉLAMITE

En 1878, dans le *Catalogue* du Cabinet royal de La Haye[1], J. Ménant distinguait une intaille en porphyre noir et vert dont la légende est en langue élamite. C'est le seul cylindre de ce genre publié jusqu'à ce jour; les fouilles de Suse, soit par la mission Dieulafoy soit par la Délégation en Perse, ne nous ont apporté aucun sceau à légende élamite, bien qu'en ces dernières années on ait découvert de nombreux cachets et une grande quantité d'empreintes qui témoignent d'une glyptique propre à la Susiane[2].

Depuis plus d'un demi-siècle la Bibliothèque nationale possède un cylindre, décrit sous le n° 765 dans le *Catalogue* de Chabouillet[3], qui fut gravé pour une femme élamite. Le sujet comporte deux personnages : vis-à-vis d'une déesse de l'agriculture, assise sur un tabouret, se tient une autre déesse qui élève les deux mains. L'une et l'autre sont vêtues de kaunakès figuré par de grosses stries horizontales qui marquent les lignes d'attache des mèches de laine[4]; les têtes sont formées de globes et de lignes légères ; les articulations des épaules, indiquées par des globes; les pieds, marqués par des traits rectilinéaires. Les cheveux de la déesse assise sont tressés et elle est coiffée d'une tiare cylindrique à deux cornes qui se pro-

1. J. Ménant, *Catalogue des cylindres orientaux du Cabinet royal des Médailles de La Haye* (1878), n° 48, p. 27 et pl. III, n° 13.

2. G. Jéquier, *Cachets et cylindres archaïques. Mémoires de la Délégation en Perse*, t. VIII (1905).

3. Chabouillet, *Catalogue général et raisonné des Camées et Pierres gravées de la Bibliothèque impériale*, 1858. — Cette intaille porte le n° 503 dans notre *Catalogue des Cylindres de la Bibliothèque Nationale*.

4. Le kaunakès est représenté de la même manière sur les cylindres 288 et 289 de la Bibliothèque nationale.

filent l'une en avant et l'autre en arrière; sa main gauche est ramenée à la ceinture et de la main droite elle tient une tige de plante qui se termine par un bouquet de branches. Son siège semble formé d'un cube posé sur quatre pieds très hauts; en avant, un escabeau figuré par une simple ligne horizontale. La tête de l'autre déesse est en partie effacée et il ne reste rien de sa coiffure.

Ce sujet paraît avoir été gravé à l'époque de la première



Fig. 1.

dynastie babylonienne[1] ; la disposition et la teneur de l'inscription confirment cette opinion.

Des documents publiés par le P. Scheil nous ont d'ailleurs appris qu'au temps d'Adda-Pakšu, contemporain de Sumu-abum, premier roi de Babylone, les Susiens se servaient de cylindres dont les légendes sémitiques étaient composées, à l'instar des légendes des cylindres babyloniens, du nom du

1. L'expression « époque de la première dynastie babylonienne » doit s'entendre en un sens large, englobant tous les produits de la glyptique analogues aux cylindres dates des règnes des premiers rois de Babylone. Quelques intailles de ce groupe peuvent avoir été gravées au temps de la seconde dynastie ou au début de la troisième.

possesseur, de sa filiation et d'un acte d'obédience envers un dieu, un temple ou quelque haut personnage[1].

Le possesseur de ce sceau s'appelait Pililišube, fille d'un certain Kuk-kuri ; elle se disait servante du dieu GAL[2] et de la déesse Ú-pi-ir-ku-ba-ak[3]. Je transcris ce dernier nom signe à signe, tel qu'il est gravé sur la pierre, parce qu'il présente une graphie différente des deux graphies connues par les documents de la *Délégation en Perse*. Une inscription de Šilhak-In-Šušinak[3] mentionne, en effet, [Ú-p]u-ur-ku-pak et nous apprend que c'était une déesse ; un roi antérieur, contemporain de la troisième dynastie de Babylone, Untaš-Gal, avait, d'après la légende de briques de construction[4], restauré le temple de cette divinité qu'il nomme Ú-bur-ku-ba-ak. Les divergences de ces trois manières d'écrire un même mot s'expliquent d'ailleurs par les règles de la phonétique élamite.

Pililišube est un nom nouveau. Kuk-kuri est formé de deux parties : le sens du second terme kuri m'échappe, mais c'est probablement le même mot qui entre en composition dans le nom kassite Kuri-galzu ; Kuk signifie « maître, patron, seigneur » et se dit, par exemple, d'un dieu par rapport au temple qui lui est dédié : on le trouve à toutes les époques dans l'onomastique susienne, soit isolé, soit dans des noms théophores tels que Kuk-In-Šušinak, soit dans des composés analogues à celui que nous avons dans le cas présent[5].

L. DELAPORTE.

1. V. Scheil, *Mémoires de la Délégation en Perse*, t. X (1908), nos 2, 4, 5, 6, 8, 11, 45, 127.

2. GAL est lu « Riša » par certains auteurs.

3. V. Scheil, *Mémoires de la Délégation en Perse*, t. V, n° LXXV, lig. 13.

4. V. Scheil, *Mémoires de la Délégation en Perse*, t. III, n° XXIII, p. 39.

5. Par exemple, Ku-uk-in-ma à l'époque de la première dynastie babylonienne; Ku-uk-urun, vers l'an 1000; Ku-uk-ku-ru-in-ki, au VIIe siècle, etc. Cf. les tables onomastiques des tomes IV, VI, IX et X des *Mémoires de la Délégation en Perse* (*textes élamites-anzanites*, par V. Scheil).

TORSE DE KOUROS
AU MUSÉE DE NEUCHATEL

Le monument que reproduit la figure 1[1] se trouve au Musée historique de Neuchâtel, en Suisse, où il est catalogué en ces termes : « P. 97, n° 13. Petit torse en marbre de Paros, provenant des ruines du temple de Scala, Céphalonie. Don de M. le colonel de Bosset, gouverneur de Céphalonie, 1836 ».

Il est brisé net à la hauteur du nombril ; les bras, la tête manquent, et le sein droit est entamé. La hauteur du fragment est de $0^m,15$, ce qui laisse supposer pour la statuette entière une dimension de $0^m,45$ environ.

Malgré l'état de mutilation de ce marbre, on reconnaît en lui à première vue un exemplaire d'un type plastique bien connu, celui des « Apollons archaïques », ou, pour abandonner ce terme vieilli et peu exact, celui du Kouros du VIe siècle avant notre ère, c'est-à-dire de l'homme jeune, debout dans sa nudité robuste, figé dans la frontalité primitive, avançant la jambe gauche et allongeant ses bras contre les cuisses. La statuette était frontale, car on ne remarque aucune flexion des épaules ou des pectoraux, qui sont bien à la même hauteur, et les attaches encore subsistantes des bras attestent en toute évidence que ceux-ci tombaient verticalement.

L'artiste du VIe siècle a reproduit ce type indifféremment dans la pierre, le bronze ou l'argile. Dans le marbre, il a taillé des Kouroi colossaux ou de taille moyenne, ou encore des statuettes. Ces dernières sont peu nombreuses, et proviennent presque

1. M. de Pury, conservateur du Musée historique de Neuchâtel, a eu l'amabilité de faire photographier ce marbre et de m'autoriser à le publier. Je l'en remercie vivement.

toutes de la Grèce orientale ou d'Égypte[1] : Kouroi de Camiros (haut. 0m,25)[2], fragment de même provenance (la statuette entière avait sans doute la même dimension que la précédente)[3], Kouroi de Chypre (haut. 0m,47)[4], de Naucratis (haut. 0m,17-0m,30)[5]. Je ne connais, dans la Grèce continentale, que la statuette trouvée dans les carrières de Dionyso[6], qui ait d'aussi faibles dimensions (0m47); ce pourrait du reste être une maquette d'après laquelle les ouvriers ébauchaient dans la carrière

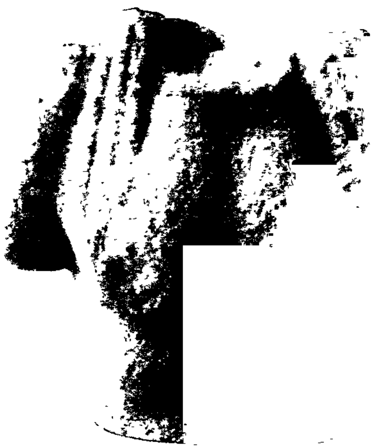


Fig. 1. — Torse de Kouros.

même les statues de Kouroi qu'ils transportaient ensuite dans les ateliers de sculpteurs. Les autres statuettes proviennent de nécropoles (nécropole de Camiros), ou de sanctuaires (Naucra-

1. Je renvoie, pour toutes références concernant les Kouroi, à mon ouvrage : *Les « Apollons archaïques », étude sur le type masculin de la statuaire grecque au VIe siècle avant notre ère*, 1909. J'en ai résumé les conclusions dans un article du *Bulletin de l'Institut national genevois* (1909, p. 281 sq.) : *La représentation du corps masculin dans la statuaire archaïque de la Grèce, au VIe siècle avant notre ère.*

2. Deonna, *op. cit.*, n. 135.

3. *Ibid.*, n. 136.

4. *Ibid.*, n. 140.

5. *Ibid.*, n. 142-154.

6. *Ibid.*, n. 18.

tis). C'est dans cette dernière catégorie, dans celle des Kouroi trouvés dans des sanctuaires de divinités, que se range le torse de Neuchâtel[1].

Puisque ces statuettes de marbre semblent étrangères à la Grèce du continent ou des îles ioniennes, on peut se demander si le torse de Neuchâtel n'a pas été importé à Céphalonie de quelque atelier grec des Cyclades ou de la côte d'Asie. Les petites dimensions de ces marbres en rendaient l'exportation facile, et c'est pourquoi nous trouvons à Naucratis de ces figurines de pierre qui présentent tous les caractères du style milésien[2] ou du style chypriote[3], et qui ont été évidemment importées de Milet ou de Chypre par quelque dévot, pour être consacrées dans les sanctuaires grecs de l'Égypte.

Cette provenance paraît être confirmée par la disposition particulière de la chevelure, par ces trois boucles qui tombent sur la poitrine, à gauche et à droite du visage. En général, les cheveux des Kouroi sont rejetés dans le dos et ne détachent que rarement des boucles par devant. Tout au plus peut-on citer, comme présentant cet arrangement : les Kouroi de Delphes[4], avec trois grosses boucles parallèles collées les unes aux autres, une tête attique du Ptoion[5], des têtes de Milo[6] et de Délos[7], ayant quatre grosses boucles analogues; le colosse de Délos[8], qui portait sans doute trois ou quatre boucles rapportées en métal.

On remarquera que la plupart des monuments cités ramènent vers la Grèce des îles ; que, d'autre part, presque toutes les statuettes de Kouroi, localisées, je l'ai dit. dans la Grèce des îles, d'Asie ou d'Égypte, portent les mêmes boucles fines, séparées les unes des autres et divergentes, que nous voyons sur le

1. Cf. la liste de provenance des Kouroi, *ibid.*, p. 18-20.
2. *Ibid.*, p. 290-1.
3. *Ibid.*, p. 302-3.
4. *Ibid.*, n. 65-6.
5. *Ibid.*, n 36.
6. *Ibid.*, n. 115.
7. *Ibid.*, n. 84.
8. *Ibid.*, n. 81.

torse de Neuchâtel (Kouros Golenischeff[1], Kouroi de Chypre[2], de Naucratis[3]).

Il semble donc que les sculpteurs de ces régions aient taillé plus volontiers que leurs confrères de l'Ouest des statuettes de Kouroi, auxquelles ils donnaient cette élégante chevelure qui flotte par devant tout comme chez leurs sœurs les Korés[4].

Le torse de Neuchâtel serait un produit insulaire, ce que vient encore corroborer la qualité du marbre[5]. Aller plus loin, et vouloir l'attribuer à l'école de Paros, ou à celle de Chios, serait téméraire, étant donné l'état de mutilation de ce petit monument privé de la tête, partie qui permet le mieux de discerner les caractères de style, de l'abdomen, où l'on aurait pu voir la présence ou l'absence des divisions anatomiques traduites en conventions bizarres[6].

Tout au plus peut-on le dater et l'attribuer à la première moitié du VIe siècle, époque à laquelle remontent tous les Kouroi qui portent cette chevelure. L'angle aigu nettement visible que forme l'arcade thoracique se trouve aussi chez divers Kouroi[7] qui comptent parmi les plus anciens de la série et ne descendent pas au delà de 550.

On me permettra, après avoir ajouté un nouvel exemplaire à la série déjà si imposante des Kouroi archaïques, d'apporter ici quelques additions à l'ouvrage que j'ai consacré à ce type plastique.

On peut joindre à la liste que j'ai dressée de ces monuments, outre le torse de Neuchâtel, les sculptures suivantes :

1. Base de Xénoclès, trouvée dans les substructions du mur de Thémistocle, à Athènes. Elle porte une inscription, qu'il faut ajouter à celles que j'ai

1. *Ibid.*, n. 144. Provenant sans doute de Naucratis.
2. *Ibid.*, n. 140.
3. *Ibid.*. n. 147, 149, 150.
4. *Ibid.*, p. 117, référ.
5. Sur le marbre comme critérium, *ibid.*, p. 282.
6. *Ibid.*, p. 76 sq.
7. *Ibid.*, p. 79, pl. IV.

citées p. 13, note 1. — *Ath. Mitt.*, 1907, p. 546-7, fig. 32; cf. *Journal des Savants*, 1910, p. 7, note 1.

2. Fragment de torse trouvé à Gortyne, en Crète. — Savignoni, *Mon. ant.*, 18, p. 248 sq. fig. 30; *Journal des Savants*, 1910, p. 129.

3. Ivoire de Sparte. — *Annual of the Brit. School at Athens*, XIII, 1906-7, p. 24, fig. 27; *Burlington Magazine*, 1908, p. 71, fig. 15.

Même provenance, terre cuite: *Annual of the British School*, XV, 1908-9, p. 120, fig. 3, 34 (bras croisés sur la poitrine); p. 122, fig. 4, 60 (bras allongé; style crétois); bronzes du Menelaion : pl. IX, 1 (bras ramené contre la hanche); 5 (bras tendus en avant).

4. Bronze béotien du British Museum, avec dédicace à Apollon. Chlamyde sur l'épaule; dans la main droite, corne de chèvre, la gauche devait tenir l'arc. — Marshall, *JHS*, 1909, p. 146-7, fig. 7; cf. *REG*, 1910, p. 212, fig.

5. 2 figurines dans l'attitude des Kouroi, sur la plaque de revêtement du char de Monteleone. — Ducati, Sul carro di Monteleone, *Wiener Jahreshefte*, 1909, p. 74 sq., fig. 47-8; *Ausonia*, IV, 1909, p. 202, fig. 34.

6. Torse trouvé à Pergame, qui, pour l'éditeur, serait une œuvre archaïsante, *Ath. Mitt.*, 1910, p. 502 sq. fig. 1.

7. Quelques statuettes inédites, reproduites par Reinach, *Répert. de la Stat.*, IV, p. 41 sq.

Enfin, bien que l'on m'ait reproché de multiplier à plaisir les références dans mon ouvrage, je tiens cependant à les compléter de la façon suivante[1] :

Acropole, n° 13. — Schrader, *Archaische Marmorskulpturen im Akropolis Museum zu Athen*, p. 54, fig. 45; plinthe, p. 53, fig. 44; *Journal des Savants*, 1910, p. 17, note 1.

Delphes, n° 65. — Sur l'inscription et l'identification avec Cléobis et Biton, von Premerstein, *Wiener Jahr.*, 1910, p. 41 sq.

Phigalie, n° 79. — *Woch. f. Klass. Phil.*, 1909, p. 653.

Délos, n° 81. — *Exploration archéologique de Délos*, III; Gallois, *Cartographie de l'île de Délos*, p. 64 sq.

1. M. Loewy a consacré une importante partie de son étude, *Typenwanderung*, in *Wiener Jahr.*, XII, 1910, p. 271 sq., à examiner l'origine égyptienne de ce type plastique; on y trouvera de nombreux détails intéressant les « Apollons », ainsi que plusieurs reproductions. Cf. Lechat, *Rev. ét. anc.*, 1910, p. 331 sq. Cf. encore : Collignon, Les « Apollons archaïques », *Journal des Savants*, 1910, p. 5 sq.; Deonna, *Comment les procédés d'expression inconscients se sont transformés en procédés conscients dans l'art grec*, etc., 1910.

Paros, nº 122. — Actuellement au Musée du Louvre. Héron de Villefosse, *Bulletin des Musées de France*, 1910, nº 2, p. 17 sq. « Un Kouros, figure virile d'ancien style grec, au Musée du Louvre. »

Paros, nº 123. — Actuellement à la Glyptothèque Ny-Carlsberg à Copenhague. *Ny-Carlsberg Glyptothek, Billedtavler til Kataloget over Antike Kunstwaerke*, 1907, pl. I, 1a.

Thasos, nº 127. — *Ath. Mitt.*, 1908, p. 243; *Amer. Journal of arch.*, 1909, p. 459 ; *REG*, 1909, p. 282, fig.

Thasos, nº 128. — *Rev. arch.*, 1909, I, p. 13, fig. ; *Ath. Mitt.*, 1908, p. 247, fig. 13 : *Wiener Jahr.*, 1908, XI, pl. fig. 36 sq. ; p. 142.

Délos, p. 382. — *Comptes-rendus Acad. I. et B. L.* 1909, p. 415, fig. 9 ; *Exploration archéologique de Délos*, II. Leroux, *La salle hypostyle*, p. 12, fig. 15.

W. Deonna.

Genève, 28 avril 1911.

LA NOTATION MUSICALE
DITE NEUMATIQUE

L'histoire de la musique n'a pas échappé au sort commun à toute histoire. Qu'il s'agisse de littérature, de politique, de religion ou d'art plastique, certains faits restent inexpliqués : un mystère impénétrable semble les envelopper, un voile les dérober à la perspicacité humaine.

Dans le champ de l'histoire de la musique du haut moyen âge, labouré en tous sens depuis soixante ans, une portion a résisté aux efforts les plus patients, celle du *sens mélodique* et *rythmique* de la notation neumatique.

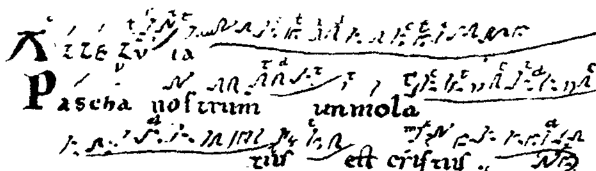


Fig. 1. — Spécimen de l'écriture neumatique du type de Saint-Gall, xe siècle. (On remarquera les *lettres*, qui, de place en place, surmontent certains signes.)

Est-il donc si impénétrable, ce secret, que toute méthode doive s'avouer impuissante à le percer jamais ?

Bien loin est le temps où Th. Nisard publiait, dans la *Revue archéologique*[1], des articles-réclames où, à côté d'énormités suggérées par l'orgueil, beaucoup d'aperçus très justes se faisaient jour par places. De Coussemaker, Danjou, de la Fage, l'abbé Raillard — le premier d'entre eux surtout — et d'autres moins

1. *Revue*, 1849-1850.

notoires avaient également apporté leur pierre à l'édifice entrevu, dont chacun présentait un plan de sa façon. Oserai-je le dire ? c'est à peine si, depuis cette époque, la question neumatique a fait un pas vers sa solution, à ne considérer que la marche des choses en ces soixante dernières années, et nul n'ignore aujourd'hui que la réforme du chant liturgique catholique, dans le sens d'une restauration *scientifique* du chant primitif, à fait l'objet de discussions passionnées.

Quels qu'aient pu être les arguments échangés pour ou contre telle ou telle interprétation des manuscrits *neumés*, l'ordre bénédictin a conquis, en fait et de haute lutte, le privilège de retenir l'attention du public spécial s'intéressant à cette réforme. Le fait de la réussite est patent ; mais le droit scientifique rend-il ce succès inattaquable ? C'est ce que l'on verra (§ III).

Aux yeux du public, la réforme, dite bénédictine, de Solesmes est l'*alpha* et l'*oméga* de toute science liturgico-musicale. Or, il est bien certain, tout d'abord, que l'ordre bénédictin est divisé contre lui-même en deux ou trois clans irréductibles sur cette grave question, et que si une paix apparente s'est faite sur un terrain neutre, cela tient seulement à des raisons de sentiment.

Il est non moins certain que l'ordre bénédictin, dans toutes ses publications sur la matière, a considéré comme inexistantes les objections les plus pressantes ; en fait d'autorité ou de références scientifiques [1], il se cite de préférence lui-même dans la personne de ses adeptes. Enfin le mode de formation de la fameuse Commission Vaticane, instituée par le Souverain Pontife pour rechercher les moyens les plus sûrs d'arriver à une solution définitive, et sur le texte musical et sur son interprétation éventuelle, laisse planer quelques soupçons sur la nature du but poursuivi par les organisateurs. Cette commission s'est d'ailleurs égrenée dès les premières séances ; les quelques membres impartiaux s'étant retirés aussitôt que le

1. Voir, entre autres publications : Dom Cabrol, *Dict. d'archéol. chrét. et de liturgie*, art. Accent, t. I, col. 220-240 (Letouzey et Ané, éditeurs, Paris, 1903.)

plan du président, le R. P. Dom Pothier, fut transparent : lui seul, ses idées, ses principes. L'édition dite *Vaticane* n'en a pas moins vu le jour, et je dis, en toute sincérité, que le monument est aussi parfait qu'une œuvre humaine peut l'être, puisque cette édition, dite nouvelle, n'est autre que la réimpression, à quelques variantes près, de celle publiée en 1895 par les mêmes bénédictins, œuvre déjà de premier ordre.

Telle fut la réalisation de la première partie du programme : la restitution, scientifiquement établie, des *notes* de la mélodie traditionnelle du VIIIe au XIVe siècle. La seconde partie, restée en suspens, concerne le *rythme* qui donne à l'œuvre son mouvement, sa vie.

Comme, aussi bien, il faudra sortir un jour ou l'autre de cette impasse[1], et ce, nécessairement, pour le plus grand profit de l'art musical sacré — et même pour celui de l'art profane — j'aborderai succinctement :

1° La notation neumatique prise à son apogée d'usage au IXe/Xe siècle, et se transformant peu à peu pour devenir la notation musicale actuelle; 2° les origines de la notation neumatique (en réponse à un ouvrage récent sur le même sujet); 3° le sens rythmique des signes neumatiques de la belle époque du chant, IXe/Xe siècle, d'après les théoriciens contemporains, et contre l'école bénédictine de Solesmes.

I

On appelle *notation neumatique* un système de notation musicale usité en Occident depuis la fin du VIIIe siècle jusqu'au XIIIe siècle, plus ou moins tard selon les contrées Il remonterait même beaucoup plus haut dans le passé, si l'on parvenait à établir avec certitude que le pape Grégoire I, dit le Grand, ait

1. En 1857 (?) on émettait déjà ce vœu. (P. Dufour, *Mémoire sur les chants liturgiques...* « *Nous avons tous grand besoin de quitter le vague poétique pour entrer un peu dans le réel !* »). On verra dans notre § III qu'il n'y a rien de changé du côté bénédictin en 1910.

« *neumé* » son antiphonaire[1]. Son nom était alors révélateur d'une origine latine; on l'appelait la *nota romana* = note ou notation romaine. Nous reviendrons plus loin (§ II) sur cette question des origines[2].

Habitués dès l'enfance à la lecture des notes écrites sur des portées musicales de cinq lignes, nous serions tentés de considérer à première vue la notation neumatique comme une sorte d'écriture sténographique. Ce serait une erreur de nous rendre trop facilement à l'axiome formulé par Gui d'Arezzo[3] :

« *Causa vero breviandi neumae solent fieri.* »

Les neumes marquaient le rythme, les notes et les nuances[4]; cela ne constitue pas une sténographie à proprement parler, mais une notation complète suivant un mode de graphie réduite à sa plus simple expression. Le terme « hiéroglyphes » est plus conforme à la réalité, en ce qui concerne du moins notre inaptitude à les lire couramment.

Le procédé de lecture de ces signes est, en vérité, à la portée de tout le monde, aujourd'hui comme il y a cinquante ans.

Pour les érudits, le signe générateur de cette notation est l'accent grammatical grave, et son contraire, l'accent aigu. Cette thèse fort acceptable, qu'aucun texte n'établit d'ailleurs, est ingénieuse et mérite toute créance : son auteur est le célèbre De Coussemaker[5]. Nous dirons plus loin ce qu'il faut penser des commentaires ajoutés par l'éminent musicographe (v. § II).

« Les neumes, suivant nous (De Coussemaker), ont leur ori-
« gine dans les accents; l'accent aigu ou arsis, l'accent grave
« ou thesis, et l'accent circonflexe, formé de la combinaison de

1. Sur ce sujet je renvoie le lecteur à mon étude sur la *Cantilène romaine*, p. 53 à 60 (Fischbacher, Paris, 1905).

2. On lira avec le plus grand intérêt le chap. III (pp. 149 et suiv.) de l'ouvrage célèbre de De Coussemaker : *Histoire de l'harmonie au moyen âge*. Paris, 1852.

3. *Regulae musicae rhytmicae*, dans *P. L.*, Migne, CXLI, col. 409 C.

4. *Regulae de ignoto cantu* (*ibid.*, col. 416) alinéa : *Quomodo autem liquescant voces*, etc...

5. *Hist. de l'harmonie au Moyen âge*, p. 158, Paris, 1852.

« l'arsis et de la thesis sont les signes fondamentaux de tous « les neumes. »

Pour les profanes, pressés de savoir et se souciant peu de dissertations savantes, la notation neumatique est un composé de groupes de points et de traits obliques superposés, alternant avec des signes aux lignes sinueuses, des groupes de deux ou trois apostrophes successives, et encore d'autres groupements offrant un mélange de tous ces éléments réunis (v. ex. 1 et 2).

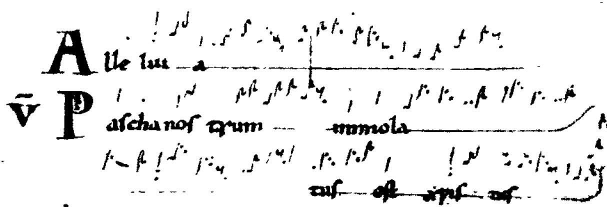


Fig. 2. — Autre genre de notation dérivée du type de Saint-Gall : les lettres-nuances ont disparu, les signes sont souvent simplifiés. Type dit *Accents français*.

Les créateurs anonymes de ce genre de graphie n'ont probablement pas cherché bien longtemps la mise au point d'un tel système, fondé ou non sur le rôle des accents. Etant données deux notes à chanter dont l'une était plus élevée que l'autre, représenter *la plus basse par un point ou un trait horizontal et la plus élevée par un trait vertical ou oblique*, dut être le premier mobile de cette invention ; le *trait oblique* indiquant *le geste même* du maître simulant l'*ascension de la voix vers le degré supérieur*, par exemple - / = la, si.

Les deux sons pouvant être émis d'un seul souffle (πνεῦμα), l'idée de *lier cursivement ces deux éléments* dut se présenter à l'esprit en moins de temps qu'on ne met à l'écrire (v. ex. 3, les trois premiers signes).

La substitution de points superposés lorsque plusieurs notes

se suivent, ascendantes ou descendantes, ne déroge pas au principe fondamental :
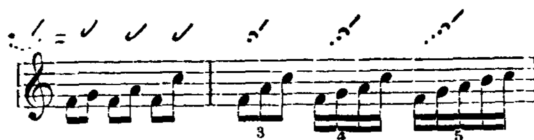


Fig. 3.

Dès lors, la notation neumatique avait vu le jour. Que l'on imagine les mouvements inverses des notes, c'est-à-dire une note supérieure suivie d'une inférieure, on écrira un trait oblique ascendant soudé à un trait descendant (signe en V retourné) et les deux sons se trouveront représentés diastématiquement :
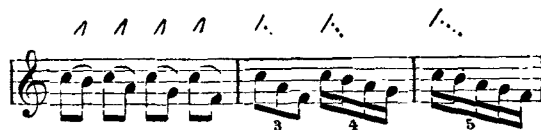


Fig. 4.

Combinant les mouvements ascendants suivis de descendants, l'application toute simple du principe fondamental engendre les signes suivants :
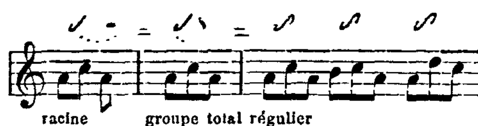


Fig. 5.
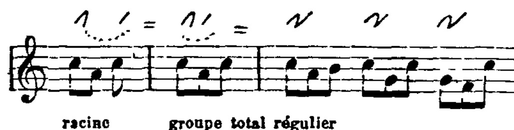


Fig. 6.

Il est clair que, sur cette base, il suffira d'ajouter ou de retrancher un ou plusieurs éléments, avant ou après la formule-racine, pour créer toute une série de graphies nouvelles suivant

exactement les *contours mélodiques* d'un chant à noter ; chaque groupement étant fait conformément à la loi supérieure *dite de l'inflexion rythmique vocale* (*πνεῦμα, pneuma*, souffle), qui est tout le système, dont le nom générique « *système* ou *notation neumatique*[1] » est tiré de l'objet à représenter graphiquement.



Fig. 7.

Chaque groupe de sons est représenté par *un neume* et forme une inflexion vocale définie comme l'est une syllabe du langage ordinaire : *no-ta-tion* = trois syllabes, parties d'un tout qui est le mot entier[2], comme les groupes de sons, notés figure 7, forment, chacun en soi, une *syllabe musicale*, partie d'un tout[3] (mot musical) (v. § III).

Par contre, on a été plus loin en imaginant quelques signes particuliers, tous rigoureusement constitués d'après le principe fondamental, représentant des ornements du chant, tels que trilles, appogiatures, échappées, grupetti.

L'ensemble a formé, en fin d'analyse, un système remarquablement homogène, et répondant à tous les besoins ou desiderata de l'antique école au sein de laquelle s'élaborèrent les mélodies primitives[4].

Le véritable premier secret, pour nous, résidait dans l'indication des *notes à découvrir* sous ces formules hiéroglyphiques. On n'a pas réussi à le percer à jour. Moi-même j'ai perdu plus de dix années à vouloir le résoudre. L'échec de toute tentative

1. Le *p* de *pneuma* est tombé de bonne heure en désuétude dans nos contrées occidentales.
2. V. § III, les textes fondant cette théorie.
3. V. Gui d'Arezzo, *Micrologus*, ch. XV, tout le début. V. notre ouvrage *La Cantilène romaine*, dans lequel (p. 81 à 113) l'analyse du chapitre XV de Gui d'Arezzo est faite phrase à phrase avec exemples.
4. Il ne serait pas applicable à la transcription des mélodies modernes conçues dans un tout autre ordre de faits rythmiques.

tient à un fait de déformation de la mélodie, certainement différente aujourd'hui de ce qu'elle était à l'origine.

Ce problème, insoluble en apparence au premier abord, a été résolu d'une façon très simple en confrontant les manuscrits neumés avec les manuscrits notés du XIV[e] s. La juxtaposition des diverses notations d'une même pièce et la concordance des transcriptions ont rétabli la tradition écrite. Toutefois il n'est pas admissible que, au moment où cette notation fut imaginée, un ensemble de règles d'écriture et de lecture n'ait pas été formulé clairement pour permettre de réaliser de premier jet, et à première vue, la notation et le déchiffrement des mélodies usuelles. S'il n'en avait pas été ainsi au début, on eût sans doute utilisé la vieille notation alphabétique que nous verrons renaître de ses cendres, passagèrement, dans une école vers le X[e]/XI[e] siècle[1]

Néanmoins, aucun des anciens auteurs n'aborde cette question ténébreuse. La supposent-ils connue ou insoluble? Ne l'ignorent-ils pas plutôt eux-mêmes? Ce dernier cas est le plus probable : il expliquerait leur silence, et, mieux encore, le besoin qu'ils éprouvaient de compléter, par l'addition d'indications moins vagues, la notation des manuscrits en usage.

Ce furent d'abord les *lettres* dites *romaniennes*, lettres initiales de termes dont on n'avait que faire la plupart du temps. De nos jours, on a accordé à ce système une puissance magique qu'il ne possède pas, pris en lui-même. A part cinq ou six lettres, tout le reste n'est que folle imagination. On fit mieux. On traça sur le vélin une ligne, à la pointe sèche ou à l'encre, cette ligne étant réputée représenter le niveau sonore de la note *fa*. Toutes les autres notes, au-dessus ou au-dessous de ce *fa*, s'étageaient ensuite naturellement autour de cette ligne point de repère, à laquelle on superposa bientôt une seconde ligne supportant la note *ut*, les notes intermédiaires s'espaçant entre elles deux. On peut dire que, de ce jour, la portée fut créée en

1. V. ex. 10. Ms. de Montpellier.

principe, dès que les neumes furent transportés tels quels sur ce cadre fixe.

Une troisième ligne, médiane entre les deux premières, ne tarda pas à s'imposer (fig. 8).

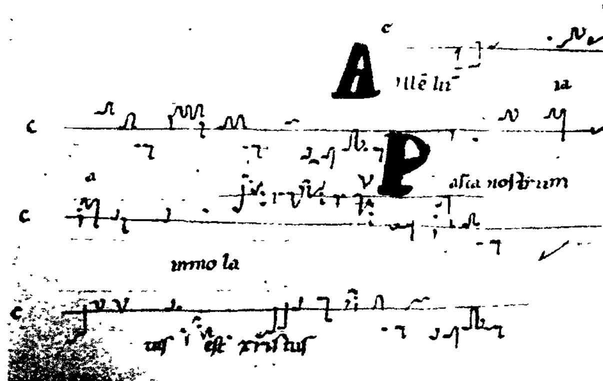


Fig. 8. — Notation neumatique sur 3 lignes.

De l'écriture à trois lignes, on devait inévitablement passer à celle sur quatre et même cinq lignes (celle-ci plus rare) (fig. 9) Il suffisait d'ajouter au-dessus de la ligne d'*ut*, ou au-des-

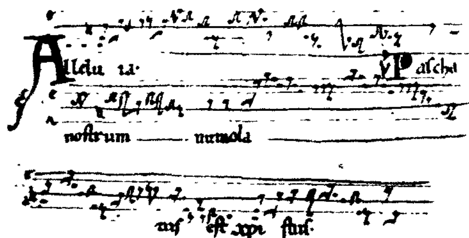


Fig. 9. — Notation neumatique sur 4 lignes.

sous de celle de *fa*, les lignes supplémentaires nécessitées par l'amplitude de la mélodie, et l'on supprimait, en bas ou en haut de la portée ainsi créée, les lignes devenues inutiles.

C'est ainsi que nos clefs usuelles — que d'aucuns croient être une superfluité — ont vu le jour et passèrent de la musique neumée dans le système figuratif mesuré du XIVe s., puis dans le nôtre, parce qu'elles répondaient à une nécessité d'écriture selon le diapason et l'amplitude de la partie vocale ou instrumentale à écrire.

Entre temps, un autre mode d'éclaircissement avait été imaginé, — simple guide-âne disons-le fort irrespectueusement, mais c'est le seul mot qui convienne. Au-dessous de chaque

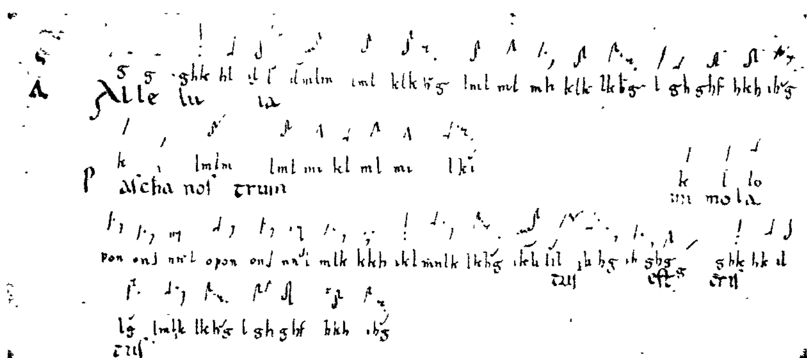


Fig. 10. — Fragment du manuscrit à double notation, neumatique et alphabetique de Montpellier.

ligne neumatique on écrivit la lettre-son, emprunt fait à la pratique gréco-romaine antérieure.

La nature même du manuscrit qui porte cette addition montre qu'il n'était qu'un codex-répertoire, annoté comme un instrument de contrôle. Il n'y a pas lieu de lui attribuer une place en vue dans l'histoire de la notation : une mention suffit. L'existence de ce manuscrit n'en est pas moins à signaler pour une autre constatation qu'il permet de mettre en relief : il s'agit de la perte certaine de la tradition d'écriture à l'époque où il fut rédigé, XIe s. (fig. 10).

La portée musicale étant passée dans l'usage, les neumes se transformèrent, peu à peu, *ipso facto,* par le besoin que l'on éprouva de les dépouiller de tous les jambages superflus, fort

pittoresques sans doute, mais nuisant, et cela sans profit compensateur, à la netteté de la lecture. C'est ainsi que la notation carrée se substitua au système neumatique Toute fantaisie d'interprétation de la note et des groupes de notes était écartée désormais.

On conçoit combien aisée fut la reconstitution de la ligne mélodique du chant ancien. Il suffisait d'avoir sous la main, et à sa disposition entière, le plus grand nombre possible de manuscrits notés en clair, de les confronter, de les transcrire — en rectifiant, d'après les meilleurs manuscrits, les altérations

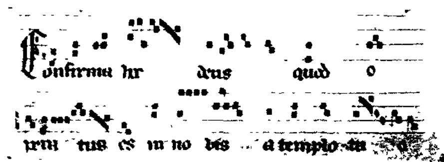


Fig. 11. — Extrait d'un livre de chœur du XIIIe siècle. Notation carrée sur 4 lignes.

passagères des copistes — pour présenter de nouveau le chant dans son intégrité originelle Telle fut l'œuvre des Bénédictins de Solesmes, œuvre de patience que seuls ils pouvaient entreprendre, parce que toutes les bibliothèques abbatiales leur étaient ouvertes. Un individu isolé, réduit à ses propres forces, n'eût pu réussir faute de temps : une vie humaine n'eût pas suffi à parfaire le contrôle sévère de toutes ces versions manuscrites, au cas fort improbable où les bibliothèques abbatiales se seraient ouvertes à ses désirs. Les Bénédictins étaient donc les seuls qualifiés pour cette grande œuvre. Sans elle, aucun travail sérieux n'était possible; sans elle, la Vaticane n'aurait jamais vu le jour.

***

Le résultat le plus intéressant de l'invention de la portée musicale fut de préparer la voie à un nouveau type d'écriture qui, dans la suite des siècles, et progressivement, devint cet admirable instrument qu'est la notation moderne.

D'autre part, la création de la portée, au xe siècle environ, a eu cet autre résultat de rendre moins regrettable pour nous la perte des traités primitifs enseignant la méthode d'écriture et de lecture du système neumatique. Cette perte, enfin, n'est à déplorer qu'au seul point de vue de la curiosité bien légitime du chercheur mis en présence d'un texte neumatique dont aucune transcription notée ne nous serait parvenue ; il en existe quelques-uns qui, de ce chef, resteront toujours lettre close.

II

Les origines de la notation neumatique

Nous ne saurions ici, sans dépasser notre but, rappeler les diverses et nombreuses opinions émises, il y a un demi-siècle, touchant les origines de la notation neumatique. Une seule d'entre elles méritait de retenir l'attention et l'a retenue, celle de l'accent grammatical, grave ou aigu, émise par De Coussemaker ; l'auteur inclinait en faveur d'une *origine romaine.* Moi-même au Congrès d'histoire comparée de la musique, tenu à Paris en 1900, je concluais très affirmativement en faveur de la même origine, bien que pour des raisons différentes de celles auxquelles De Coussemaker se référait.

Cette thèse « romaine » ayant été critiquée dans un ouvrage paru récemment[1], on ne peut éviter d'envisager la question dans son ensemble.

L'auteur, J. Thibaut, de Constantinople, admet la théorie de l'accent générateur et signe fondamental de la notation neumatique ; par contre, il tend à en faire non une création originale romaine, mais un simple emprunt de l'Occident à une notation orientale antérieure, fondée sur le même principe. On va voir par quelle suite de déductions.

1. Joh. Thibaut, *Origine byzantine de la notation neumatique de l'Église latine*, Paris, 1907.

*
* *

J. Thibaut fait dériver la notation neumatique de la nota-

Tom II. T. VIII. n. I. p. 57.

IV.

Fig. 12. — Tableau des signes de la notation byzantine (extrait d'un manuscrit de saint Blaise par Dom M. Gerbert, abbé; *De cantu et musica sacra*, t. II, pl. VIII, p. 56-57).

tion *hagiopolite* ou de S. Jean de Damas, sœur d'une notation

dite *constantinopolitaine*, toutes deux composées d'environ 24 signes purement conventionnels dans leurs formes graphiques et n'ayant, de ce fait, aucun rapport avec le mouvement mélodique[1] qu'ils représentent : ce sont de pures notations sténographiques.

Voilà une première objection ; elle montre déjà la différence d'objectif entre notateurs latins et notateurs orientaux, puisque la notation latine est essentiellement une notation de *mouvements mélodiques*, dans lequels chaque son est représenté par un signe distinct dans la formule appelée « neume », fondée sur l'inflexion vocale : chaque inflexion étant représentée par *un neume.*

La notation constantinopolitaine avait emprunté, dit J. Thibaut, quinze de ces signes à une notation antérieure dite *ekphonétique*, usitée pour les lectures des Livres Sacrés, mais dont on ignore, de nos jours, la signification pratique, lacune plutôt grave pour permettre d'étayer une thèse de dérivation de sens. La forme des signes reste alors le seul lien visible entre ces deux systèmes : est-ce un lien suffisant ?

Enfin, la notation ekphonétique paraît avoir adopté, à son tour, la série entière des signes prosodiques de l'antiquité : accents (aigu, grave et circonflexe) et signes conventionnels (long, bref, etc...)[2].

Conclusion de J. Thibaut : la notation neumatique latine est issue des signes d'accentuation ancienne, en passant par la filière des trois notations sus rappelées : ekphonétique, constantinopolitaine et hagiopolite.

Comparons d'abord les 17 signes fondamentaux latins, neumatiques, (fig. 13) avec les signes byzantins (fig. 12).

Je ne m'arrêterai pas à chaque signe en particulier en le rapprochant du signe byzantin auquel le P. Thibaut le compare ; une vue d'ensemble permet de saisir la différence matérielle

1. On appelle *mouvement mélodique* la succession ou l'enchaînement des notes.

2. V. J. Thibaut, ouv. cité, pp. 24, 34, 71 et 81, les tableaux de signes.

des deux graphies, et, pour ne citer qu'un seul cas d'interprétation de sens, je proposerai celui du premier signe latin du tableau, l'*épiphonus,* que J. Thibaut identifie avec le *pethasti* constantinopolitain dérivé du *synemba* ekphonétique : le pethasti byzantin signifie exactement le contraire de l'épiphonus latin. Il en est de même de quelques autres ; certains signes d'une notation n'ont, dans l'autre, aucun équivalent.

Je demanderai plutôt : Qu'est-il besoin de conduire la notation neumatique à travers le dédale de ces systèmes orientaux

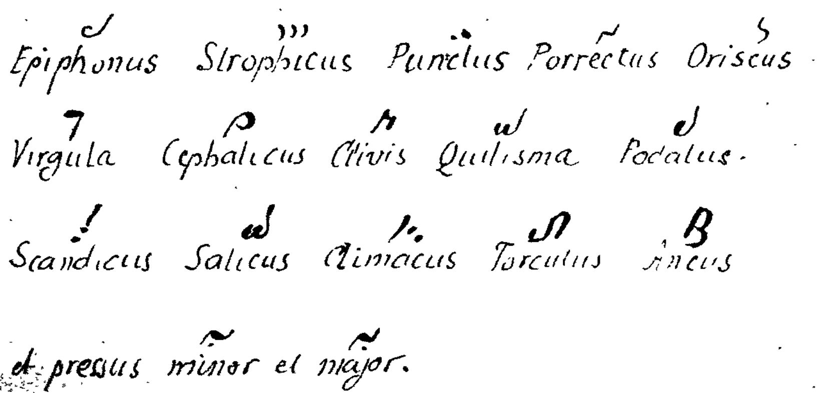


Fig. 13. — Tableau des 17 signes neumatiques latins donnés par le manuscrit de Mürbach, cité par le P. J. Thibault.

qui n'ont aucun rapport avec elle, sauf dans le signe fondamental (accent) que les Latins connaissaient depuis sa création sans le secours d'aucune école intermédiaire, surtout asiatique ?

Est-ce de ma part une nouvelle objection sans valeur ? et, par ailleurs, ne faut-il pas envisager les faits sans biaiser ? Or donc, qu'ont fait les Byzantins ? Ces accents ekphonétiques, ils les ont gardés, intacts, en partie, en leur assignant une signification quelconque, — fixe évidemment — mais que leur dessin ne fait nullement pressentir ; puis ils ont créé de nouveaux signes bizarres ayant une signification également quelconque et dont le dessin ne permet pas de deviner davantage le

sens. Bref, ils n'ont abouti qu'à constituer un tableau de signes conventionnels.

Et nous, Latins, qu'avons-nous extrait du système ekphonétique que l'on veut nous imposer comme source de notre écriture musicale? A supposer que nous y ayons puisé réellement, nous avons écarté tout le système conventionnel à l'exception des deux accents fondamentaux l'*oxeia* ou accent aigu et la *bareia* ou accent grave, et, de leur combinaison, nous avons créé un *système entièrement nouveau*, d'une logique impeccable (v. § I).

De ces faits, que conclure? sinon que deux courants sont issus d'une même source et se sont séparés dès l'origine pour jouir d'une existence indépendante : l'un, l'oriental, se traînant péniblement; l'autre, le latin, animé d'une course qu'aucun obstacle n'arrête, s'adaptant à toutes les circonstances et poursuivant son cours en fertilisant tout sur son passage : notation neumatique libre, notation neumatique sur lignes, notation figurée, notation moderne, toutes suivant l'évolution de l'art, se perfectionnant avec lui, faisant corps avec lui.

Considérez maintenant la stagnation orientale. Tel était le système au VIIe/VIIIe siècle avec S. Jean de Damas, tel il est au XXe. Pas un progrès; rien que la décadence de l'art, corrélative d'une notation figée et pétrifiée dans l'absurde d'une classification *imperfectible*. Les Latins du XXe siècle ont, ce semble, les coudées franches pour prétendre ne rien devoir à l'Orient. L'esprit latin est assez puissant, clair et clairvoyant, pour ne rien emprunter en dehors d'un principe, dont le génie de la race saura tirer tout le parti possible. C'est ainsi que, sans outrepasser les limites de la vraisemblance historique, on peut admettre que S. Grégoire le Grand (590-604) connut la notation neumatique, la *nota romana*, dont la légende lui a attribué l'usage pour noter son antiphonaire : à supposer qu'il ait jamais mis la main à cette entreprise.

D'un autre côté l'intervention *légendaire* du grand pontife pèse trop lourdement sur l'histoire de la notation et du chant

lui-même. Il ne faut pas oublier que ni Boëce (v^e/vi^e siècle), ni Isidore de Séville (vi^e/viie siècle) ni Bède (viie/viiie siècle) n'ont parlé des neumes. C'est un triple témoignage négatif à ne pas écarter. Un fait, légendaire également, reste du moins en vedette concernant l'antiphonaire de S. Grégoire : c'est la copie dudit antiphonaire faite par ordre d'Adrien, pape, et l'envoi de ce manuscrit à Charlemagne vers 790. Tout milite en faveur de la possibilité de ces choses et il reste, en fin de compte, que la notation remonte à coup sûr au viiie siècle pour l'usage quo-

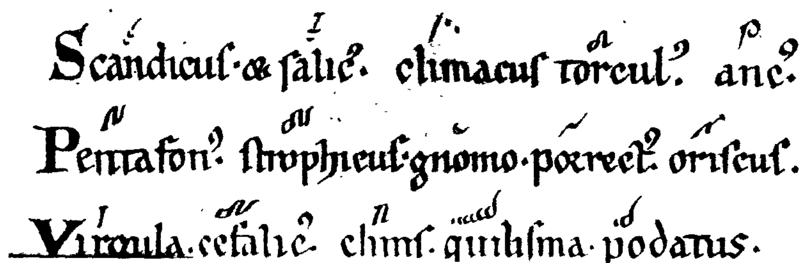


Fig. 14. — Fragment d'un tableau neumatique donné par Gerbert, *de cantu* (II, tab.). Ce tableau est beaucoup plus complet que celui de Mürbach (ex. 15).

tidien, et probablement au vi^e pour son invention. Pour que la hèse du P. J. Thibaut fût, sinon complète, du moins ébauchée, il aurait fallu que « considérant chaque signe de la notation constantinopolitaine traduisible selon la signification du neume latin correspondant, il nous montrât la formule mélodique latine sous le signe constantinopolitain, et réciproquement. » Or, les transcriptions sont totalement divergentes et, par là, prouvent la fragilité de la thèse d'identification proposée[1]. Les signes n'ont que peu de rapports graphiques ; les dénominations des signes n'ont pas d'équivalence rigoureuse ; la transcription est divergente ; le principe de formation des signes dans l'un et dans l'autre système accuse un objectif différent.

L'origine de la notation neumatique ne semble pas pouvoir

1. L'ouvrage du P. J. Thibaut n'en est pas moins une œuvre de valeur et dont la lecture ne peut qu'être profitable.

être autre que romaine, on en conviendra sans peine. Que la base du système soit l'accent grammatical, ou le point et ses combinaisons en groupes ascendants ou descendants, la ques tion est subsidiaire. Prenons la notation à son apogée d'usage au IXe siècle; c'est un monument du génie latin.

III

SIGNIFICATION RYTHMIQUE DE LA NOTATION NEUMATIQUE LATINE.

On a attiré, tout d'abord (§ I), l'attention sur le qualificatif Neume, Neumatique. Au moyen âge, le système musical qu'il désignait s'appelait d'un seul mot : *Neumae* ou *Neumata* = les Neumes. Le chanteur, professionnel de cet art particulier, est dénommé le « *neumaticus cantor* »[1].

S'il n'y a pas, dans ces termes techniques, la spécification précise d'un système particulier, c'est que les mots n'ont plus de sens. On n'a jamais remarqué d'assez près combien les dénominations appliquées à chacun des systèmes antiques de notation sont tirées de l'*objet*, et non du procédé graphique qui nous les a fait connaître. « Notation prosodique, ou ekphonétique » est un terme étroitement lié à l'objet qu'il spécifie : le discours déclamé. « Notation neumatique » désigne un art dont le mode d'expression est une mélodie constituée par des groupes de sons réunis en des *émissions vocales* distinctes, constitutives d'un rythme *sui generis* : le rythme musical antique pur, opposé au rythme métrique de la poésie chantée. Plus près de nous, on spécifiera « musique ou notation figurée » pour désigner un art nouveau, caractérisé par des valeurs rythmiques dont les proportions de durée seront entre elles dans des rapports numériques ayant des affinités avec les proportions numériques des arts du dessin, figurées par des lignes harmonieusement rythmées.

1. Cf. Gerbert, *de cantu*, II, 60.

Neuma — déformation orthographique du grec *pneuma* = souffle ou inflexion — *est vocum* (voix = notes) *seu notularum* (petites notes de l'écriture) *unica respiratione congrue pronunciandarum aggregatio* » dit Gafori. « *Neuma graece, latine numerus solet interpretari* ». « Le neume est la réunion des sons ou notes à émettre convenablement d'un seul souffle : le mot grec *neuma* se traduit en latin par le mot *nombre* ».

Le mot latin *numerus* étant, d'autre part, la traduction serrée du mot grec « *rhythmos* » = rythme[1], il s'ensuit que, dans l'esprit des maîtres rythmiciens du moyen âge, *rythme, nombre* et *neume* sont une seule et même chose. Le neume, signe, est donc, sans contestation, la représentation graphique du rythme numérique procédant par inflexions vocales.

Le neume inflexion étant un élément du rythme, l'unité rythmique gréco-romaine étant le pied rythmique, et, d'autre part, le neume étant lui-même l'équivalent du pied rythmique latin[2], il est évident que le signe neumatique est l'incarnation graphique de l'unité rythmique musicale ou pied; qu'il est l'élément rythmique par excellence, et le seul procédé employé au moyen âge pour représenter, une à une, les inflexions, c'est-à-dire les unités ou pieds rythmiques, dont la phrase musicale est composée. Telle est, en peu de mots, la pure théorie régissant la lecture rythmique du chant neumé, celle, en somme, dont je suis le champion irréductible depuis plus de quinze années et que j'ai caractérisée par une dénomination ne prêtant à aucune amphibologie : *la théorie du Neume-Temps*, parce que le temps rythmique est l'équivalent moderne de pied rythmique ancien, d'où : pied = neume = temps = *Neume-Temps*.

Aucun auteur, ni ancien ni médiéval, ne s'est écarté de ces

1. Cicéron, *Orator*, § 41 : « *Numerus, graece* ῥυθμός *inesse dicitur* ». — Quintilien, *Inst. orat.*, lib. IX : « *Numeros,* ῥυθμοὺς *accipi volo* » et « *Nam rythmi, id est numeri* ». — S. Augustin, *De Musica*, lib. III, cap. I-2 : « *Rythmus id est numerus* ». — Hucbald, *Musica enchiriadis*, II : « *Ratio, quae in rythmis qui latine dicuntur numeri..* », etc... Il y a unanimité d'enseignement.

2. Gui d'Arezzo, *Microl.* XV, « *Cum et neumae loco sint pedum..* »

principes fondamentaux, quel que soit le système musical particulier à l'époque qui le vit naître. De nos jours encore, le rythme musical est une succession d'inflexions isochroniquement répétées ou *temps*, que l'évolution progressive de la structure des mélodies a fait réunir par deux, trois, quatre ou cinq, formant des divisions numériques appelées « *mesures* » : plusieurs mesures constituent une incise ou phrase musicale. La mesure moderne est plus qu'un artifice conventionnel; c'est une nécessité d'écriture correspondant à la sensation intérieure de tout auditeur doué d'un sens musical, même élémentaire, lui permettant de saisir les rapports réciproques des parties constituant par leur réunion le *melos* entier. Le rythme pur ne connaît pas la mesure moderne.

La musique est, avant toute considération d'esthétique sentimentale, une science mathématique, la science rythmique par excellence, et enseignée comme telle au moyen âge.

Voici les textes qui établissent sur un fondement solide le résumé technique que l'on vient de lire :

1° Définition du rythme considéré en lui-même. Quintilien écrit (*Inst. orat.* IX) : « *Omnis structura ac dimensio et copu-* « *latio vocum* [i. e. sons] *constat aut numeris* (*numeros* ῥυθμοὺς « *accipi volo*) *aut* μέτροις, *id est dimensione quadam* » = Tout arrangement mesuré et assemblage de sons repose sur les nombres (pris dans le sens de rythmes) ou sur les mètres, c'est-à-dire sur une mesure particulière.

« *Nam rythmi, id est numeri, spatio temporum constant...* » car les rythmes, *i. e.* les nombres, dépendent de la durée des temps (temps premiers, étalon rythmique ancien correspondant à une *fraction brève* d'un temps de la mesure moderne).

« *Hoc interest quod rythmus indifferens est dactylusne ille* « *priores habeat breves an sequentes...* ». Il importe de savoir que, en rythmique, il est indifférent de placer les brèves du dactyle avant ou après [la longue].

« *Sunt et illa discrimina, quid rythmis libera spatia; metris* « *finita sunt; et his certae clausulae; illi quomodo coeperant*

« *currunt usque ad μεταβολήν, id est transitum in aliud genus* « *rythmi.* » Il y a cette divergence entre les rythmes et les mètres, que les rythmes n'ont pas de limite fixée, tandis que les mètres sont limités dans leur étendue et doivent s'y tenir. Les rythmes, au contraire, s'enchaînent suivant le type adopté au début de la phrase, et se poursuivent jusqu'à la métabole qui est le passage en un autre genre rythmique.

Musicalement, il y a cette même différence entre le rythme et le mètre compris selon les anciens, que nous constatons au XIX[e] siècle, d'une part, entre la *musique facile* des opéras-comiques[1] (genre Auber, Rossini, Donizetti etc.), représentant la musique métrique antique, et, d'autre part, la *musique rythmique continue* du type wagnérien (et de nos maîtres modernes) représentant la rythmique pure de l'antiquité[2] (... *rythmis libera spatia sunt*...) telle, probablement, que Pindare l'a employée dans ses odes triomphales. Wagner est d'ailleurs, à mes yeux, une sorte de réincarnation du célèbre poète thébain.

***

Liberté d'étendue du rythme ne signifie pas rythme sans règles constitutives des *unités* qui, sous le nom de pieds rythmiques, en sont la matière même. Ceux-ci, selon leur constitution en nombre d'éléments fondamentaux appelés *temps premiers*, ressortissent à l'un des trois genres rythmiques fondamentaux : le genre binaire, comportant les rythmes à nombre binaire de temps premiers (2 ou 4 ou 6) ; le genre ternaire, ceux à 3 temps premiers ; le genre sesquialtère ou hémiole, ceux à 5 temps premiers.

Le membre de phrase, commencé dans un genre, continue à se développer en unités du même genre « usque ad metabolen »,

1. *Metris spatia finita sunt* = phrases musicales de 4 mesures, sans cesse repercutées, sortes de tétramètres musicaux.

2. Malgré la division *mesurée*, souvent fautive d'ailleurs ; car nos maîtres ignorent tout de la *théorie* de l'écriture du rythme musical, à la diffusion de laquelle j'ai consacré cinq années de mes cours libres à la Faculté des Lettres de Paris.

c'est-à-dire jusqu'au changement de genre, s'il y a lieu d'en adopter un nouveau. Tous les pieds rythmiques constituant un membre de phrase sont donc égaux entre eux, et cela est de l'essence du rythme même.

Introduirait-on dans un membre un pied rythmique étranger au genre, que le musicien, par un artifice autorisé, l'égaliserait en durée avec les pieds du genre. Ceci se rencontre dans la poésie lyrique chantée où le mélange de pieds de genres différents est une des prérogatives de cette culture : *in versibus res est apertior; quamquam etiam, a modis quibusdam cantu remoto, soluta esse videatur oratio; maximeque id in optimo quoque eorum poetarum, qui* λυρικοὶ *a graecis nominantur, quos cum cantu spoliaveris nuda poene remanet oratio.* (Cic. *Orat.*, § LV.)

La musique égalise donc les unités rythmiques.

Pieds égaux, en musique ancienne, et étendue rythmique libre pour le membre de phrase. Temps égaux en musique moderne, et libre étendue du membre de phrase, engendré par le sens mélodique. Mêmes lois à vingt siècles de distance.

***

La musique neumatique étant la forme musicale *intermédiaire* entre la culture antique et la culture moderne, dérive-t-elle directement de la culture antique en préparant du même coup la culture moderne classique? Est-elle une forme d'art spéciale à un peuple, à une race ou à une époque, qu'il faille exhumer des ténèbres d'un passé mal délimité?

Les textes des théoriciens de cette forme musicale intermédiaire nous répondront [1].

1° Sur l'égalité du rythme et son processus : Hucbald de Saint-Amand, *Commemoratio brevis* (*Patr. Lat.* de Migne, t. CXXXII, col. 1041-42) : *Quae cantandi aequitas rythmus graece latine dicitur numerus, quod certe omne melos more metri diligenter mensurandum sit*; *Musica Enchiriadis* (*ibid.*,

1. Tous les textes donnés ici sont commentés dans notre opuscule *La Cantilene romaine*; nous ne saurions reprendre ici ce commentaire.

col. 994) : *Sic itaque numerose est canere longis brevibusque sonis ratas morulas* (durées proportionnelles) *metiri nec per loca protrahere vel contrahere magis quam oportet, sed infra scandendi legem vocem continere ut possit melum ea finiri mora qua cepit.* Col. 993 : *Quid est numerose canere?* Rép. : *Ut attendatur ubi prodatioribus ubi brevioribus morulis utendum sit et veluti metricis pedibus cantilena plaudatur... Age, canamus, ...plaudam ego pedes in praecinendo, tu sequendo imitabere.*

Gui d'Arezzo, *Micrologus*, cap. XV : *Sicque opus est ut quasi metricis pedibus cantilena plaudatur... ...Non autem parva similitudo est metris et cantibus, cum et neumae loco sint pedum.*

2° Sur la composition rythmique du pied-neume, Gui d'Arezzo, *Micrologus* cap. XV : *Igitur quemadmodum in metris sunt litterae et syllabae, partes et pedes ac versus : ita et in harmonia* (musique) *sunt phthongi, id est, soni, quorum unus duo vel tres... aptantur in syllabas, ipsaeque solae vel duplicatae* NEUMAM *id est partem constituunt cantilenae; et pars una vel plures distinctionem faciunt* ».

Odon de Cluny, *Op. de Musica* (*P. L.* Migne, CXXXIII, col. 784) porte à *quatuor voces* (sons) la constitution du neume-syllabe-pied. L'exemple pratique qu'il en donne est, à lui seul, dirimant de toute controverse : *a-mo tem-plum* font quatre syllabes, respectivement composée de 1, 2, 3, 4 lettres et simulent quatre neumes de 1, 2, 3, 4 sons.

3° Ces neumes-pieds ont une valeur rythmique ÉGALE EN DURÉE, CHACUN A CHACUN :

Gui d'Arezzo, *Micrologus XV* : *Semper tamen aut in numero vocum* (nombre de sons) *aut in ratione tenorum* (rapport de durée) *neumae alterutrum conferantur...* Aribon (*P. L.* M., CL., col. 1342) ajoute : *Tenor dicitur mora* (durée) *vocis qui in aequis est si quatuor vocibus duae comparantur et quantum sit duarum minor, tantum earum mora sit major.*

C'est bien là notre système moderne : deux croches = quatre doubles croches ; la durée de chacune des croches est d'autant plus longue (*tantum major*) qu'elles sont deux seulement à être

émises dans un même espace de temps que le groupe suivant de *quatre doubles croches*, dont la durée de chacune est d'autant plus courte (*tantum minor*) qu'elles sont en plus grand nombre dans la formule neumée.

L'égalité rythmique des neumes est encore certifiée par cette phrase, extraite d'un manuscrit du XI[e] siècle, du Mont Cassin [1] : *Vos cantores qui vultis scire vias neumarum... Videatis quomodo dividantur neumarum chorda et quomodo pergunt per aequalitatem : quoniam omnes neumae aequaliter [2] pergunt.* Les neumes étant pieds rythmiques sont donc égaux entre eux, et les notes entrant en collation neumatique prennent leur valeur-durée plus longue ou plus brève selon leur nombre.

Ce qui prouve que le neume est réellement pied rythmique, c'est que : *Motus vocum fit arsi et thesi, id est elevatione et positione; quorum gemino motu, id est arsis et thesis omnis neuma formatur, [praeter repercussas et simplices]* [3] ».

L'identité du neume et du pied s'affirme partout dans nos théoriciens.

4° Le mélange de pieds de toute nature s'opère sous la loi de l'équivalence, comme on le constate dans les Lyriques anciens.

Gui d'Arezzo, *Micrologus XV : Sicut enim Lyrici poetae nunc hos nunc alios junxere pedes, ita et qui cantum faciunt rationabiliter discretas ac diversas neumas componant...* C'est ici que vient se placer le membre de phrase cité plus haut (V, I°) : *Cum et neumae loco sint pedum, etc... (Microl. XV).*

5° Du mélange de pieds rythmiques, et non métriques, ne l'oublions pas, naît une grande variété d'allure comme dans nos œuvres modernes, dont les temps, composés sur la base de la « noire », se fractionnent jusqu'à l'émiettement en doubles ou triples croches. La musique neumée dépasse rarement le groupe de cinq notes par formule : quelques formules s'éten-

1. Cité par De Coussemaker, *Hist. de l'harmonie*, p. 178.
2. Hucbald disait : *Quae canendi aequitas*, etc., v. ci-avant.
3. Gui d'Arezzo, *Microl.*, XVI. Ces quatre derniers mots demanderaient une dissertation particulière.

dent jusqu'à huit notes, mais les manuscrits d'une même époque sont rarement d'accord sur ce groupement. Néanmoins, comme il n'y aurait pas de méthode archéologique soutenable si l'on se permettait d'attenter à l'intégrité d'un document original, nous devons respecter cette notation.

Le texte suivant certifie la différence du caractère rythmique, esthétique, indiquée par les neumes :

Hucbald, *Musica Enchiriadis* (*P.L.* Migne. CXXXII, col. 994) : *Videndum etiam quae mora* (mouvement en durée) *illi aut illi melo conveniat. Nam hoc quidem melum celerius cantari convenit, illud vero morosius pronuntiatum fit suavius. Quod mox dinosci valet ex ipse factura meli utrum sit levibus gravibusne neumis compositas.*

***

Comment ces théories si claires ont-elles pu tomber en oubli dès le XIe siècle[1], sinon un peu avant? Il serait trop long de traiter en ce moment cette nouvelle face de la question. Plusieurs causes ont influé sur la ruine de cette forme musicale dite grégorienne : la principale réside dans l'évolution inéluctable des choses, caractérisée au XIe siècle par les premiers essais d'une harmonisation rudimentaire, et plus tard par le retour vers les procédés de la rythmique prosodique antique pris comme base d'un nouveau système, dit de « la musique figurée », d'où devait sortir enfin l'école franco-flamande aboutissant à l'efflorescence palestrinienne.

Aribon (XIe s.), qui nous a fait savoir que la perte de la tradition était consommée, ajoute à sa constatation première quelques mots bien typiques : *Nunc tantum sufficit*, écrit-il, *ut aliquid dulcisonum comminiscamur non attendentes dulciorem collationis jubilationem.* « Maintenant il suffit que nous « inventions quelque chose de doucereux, sans prendre garde « que notre jouissance serait plus douce en respectant les pro- « portions [rythmiques vraies]. »

1. Aribon : *Quae consideratio* (celle du rythme neumé) *jamdudum obiit, imo sepulta est* (*P. L.* Migne, CL, col. 1342).

Cette phrase, vieille de neuf siècles, n'est-elle pas la seule à opposer sans trève aux PP. BB. de Solesmes contre leur restauration dite traditionnelle du chant neumatique, alors que, à l'exemple des musiciens du XI[e] siècle, ils pourraient écrire en tête de leurs méthodes de vulgarisation : *Nunc tantum sufficit ut aliquid dulcisonum comminiscamur, non attendentes dulciorem collationis jubilationem !* ».

En effet, ne mettent-ils pas volontairement de côté tout l'enseignement théorique que j'ai rappelé brièvement, lorsqu'ils ne craignent pas d'énoncer les audacieuses affirmations que l'on va lire :

« Qui dit un art, dit un ensemble de convenances, de propor-« tions, d'harmonies. Ces proportions dans le chant peuvent « être, sans aucun doute, et souvent avec fruit, soumises aux « calculs du mathématicien, du rythmicien. Sous tous ces rap-« ports l'art relève de la science. *Pour les théoriciens du moyen « âge, la musique n'est guère que cela; c'est une science... la « science des nombres*... Au fond, cet aspect n'est pas le vrai, et « *ne doit pas être le nôtre en ce moment.* »... « les propor-« tions ne *sont pas*[1] *des proportions de longues et de brèves* « régulièrement combinées, mais des successions bien pondé-« rées d'accents et de divisions pour le phrasé[2] »... « La prière « réclame cette liberté bien ordonnée ! » (Discours de dom Pothier, abbé de Saint-Wandrille, au congrès de Rome, 9 avril 1904) — « On peut retrouver les subdivisions par l'appli-« cation des principes que *nous* exposons. » (Dom Mocquereau, *Le nombre musical*, p. 11). — « La notation neumatique ne suffit pas. » (*ibid.*, p. 12). « — La notation par neumes-points était imparfaite. » (*ibid.*, p. 13.) - « Sans doute les musicistes du moyen âge exposent les principes à leur manière; à cela rien d'étonnant, ils étaient de leur temps »

1. Revoir les textes latins donnés plus haut.

2. N'est-ce pas là cette liberté du « *dulcisonum comminiscamur* ? » La restauration bénédictine n'est d'ailleurs pas autre chose que la remise en honneur du plain-chant de la decadence (XII[e]-XVI[e] s.) chanté sur un mode doucereux.

(*ibid.*, p. 10.) — « Il n'y a donc qu'à accepter *leur* enseignement, *tout leur* enseignement rythmique *dès qu'il* est d'accord avec les lois *naturelles* propres au système et conforme à la tradition grégorienne qui nous est transmise par les manuscrits de chant. » (*ibid.*, p. 11.)

Dom Pothier nous ayant prévenus que c'est bien cela qui existe à ses yeux et *doit* exister aux nôtres, il n'est pas surprenant que, sous la plume de son élève et confrère Dom Mocquereau, nous trouvions ce qui suit : « La mélodie grégorienne, elle aussi, a ses percussions, ses pieds *ou plutôt* ses rythmes bien qu'ils soient d'une nature délicate. »... « Ces pieds ils les comparent entre eux, ils en calculent les rapports et les organisent en membres et en phrases[1] sans autre régulateur que le plaisir de l'oreille[2] comme dans la prose cicéronienne[3]. » (*ibid.*, pp. 9-10). — Et pour que l'affirmation ne fasse pas de doute, l'auteur la renouvelle : « Le chant liturgique, il est vrai (?) appartient au genre rythmique libre, mais ce genre lui-même dont le type classique est la prose cicéronienne est soumis à cette loi. » (*ibid.*, p. 8-9.)

On a vu, dans les pages précédentes, ce que dit Quintilien du rythme musical, du mètre poétique et du discours (*oratio*). Et l'on sait que Cicéron s'élevait contre ceux qui, dans la prose, cherchaient à décalquer un simple cadre poétique ; il s'écriait assez haut pour qu'on l'entende encore : *Nec sunt haec* (le perfectionnement du style de l'orateur par l'écriture et l'usage de la parole) *rythmicorum ac musicorum* ACERRIMA NORMA *dirigenda !*

Dom Mocquereau, sentant le terrain faiblir, ne s'écrie-t-il pas à son tour, en face de l'abîme où il se voit précipité : « *Quand même les auteurs n'en auraient pas parlé* (du rythme cicéro-

1. Jusqu'à ces mots on croirait lire nos anciens auteurs ; mais lisons attentivement la suite de l'énoncé.
2. Que fait-il de ces mots de Hucbald : *plaudam ego pedes*.
3. Voilà la pétition de principe sur laquelle repose aujourd'hui toute la méthode bénédictine.

nien dans le chant de l'Église catholique du XI[e] siècle ?) *il resterait à prouver que dans la pratique ils n'en ont pas fait usage, et qu'alors ils se sont affranchis d'une loi de rythmique naturelle essentielle, commune à toutes les langues, à toutes les poésies, à toutes les musiques, ce qu'il est impossible de prouver* (?)... » (*ibid.*, p. 11.)

Un tel procédé d'argumentation juge l'école qui s'en sert comme d'une armure invulnérable Je n'irai pas plus loin dans cet examen des théories actuellement en faveur. De telles affirmations désarment : émanées de tels auteurs, elles étonnent profondément le chercheur impartial que je suis et que je resterai.

G. HOUDARD.

UN NOUVEAU BAS-RELIEF MITHRIAQUE DE BULGARIE

Le monument dont la description suit a été trouvé dans l'été de 1910 à Roustchouk (Prista), au cours de travaux de terrassement. Le lieu de la trouvaille est dans la propriété de M. P. Petkov, non loin de l'endroit où le Lom se jette dans le Danube. En même temps on a découvert d'autres objets (anneaux, bracelets, monnaies) qui ont disparu entre les mains des ouvriers. M. Petkov a sauvé le bas-relief et l'a donné au musée de Sofia[1].

La plaque de marbre, haute de $0^{m},34$, large de $0^{m},29$, épaisse de $0^{m},02$-$0^{m},024$, est cassée en cinq morceaux. Le travail de la sculpture est assez rudimentaire; les figures sont en partie très effacées, comme le montre la photographie (fig. 1).

Le champ du bas-relief est divisé en trois zones. Celle du milieu contient le groupe si connu de Mithra tuant le taureau. Un chien s'élance vers la plaie de l'animal (le serpent et le scorpion manquent); sur les plis flottants de la chlamyde de Mithra est posé un corbeau; à gauche, derrière le taureau, Cautopatès se tient debout la jambe gauche pliée; il est vêtu de son costume habituel et tient de la main droite son flambeau baissé; de la gauche, le bras tendu, il porte un arc[2]. A droite du taureau, on voit Cautès, qui lève son flambeau de la main droite; il tient de sa main gauche baissée un *pedum*.

Dans la zone supérieure, les scènes suivantes sont figurées de gauche à droite : 1° dans le coin gauche, un buste à peine reconnaissable (Sol) ; 2° Mithra revêtu du costume oriental, assis sur une pierre, tire de l'arc contre un rocher ; sous le rocher

1. Sur les monuments mithriaques de Bulgarie, voir Cumont, *Textes et monuments relatifs au culte de Mithra*, II, p. 488 sq.; Kalinka, *Antike Denkmäler in Bulgarien*, p. 136.

2. M. Cumont, (*l. c.*, I, p. 209) fait remarquer que le Dadophore emprunte cet attribut à Mithra lui-même.

est une figure agenouillée à peine reconnaissable. Derrière Mithra se tient un personnage qui paraît appuyer le bras gauche sur la pierre qui sert de siège au dieu ; 3° une barque

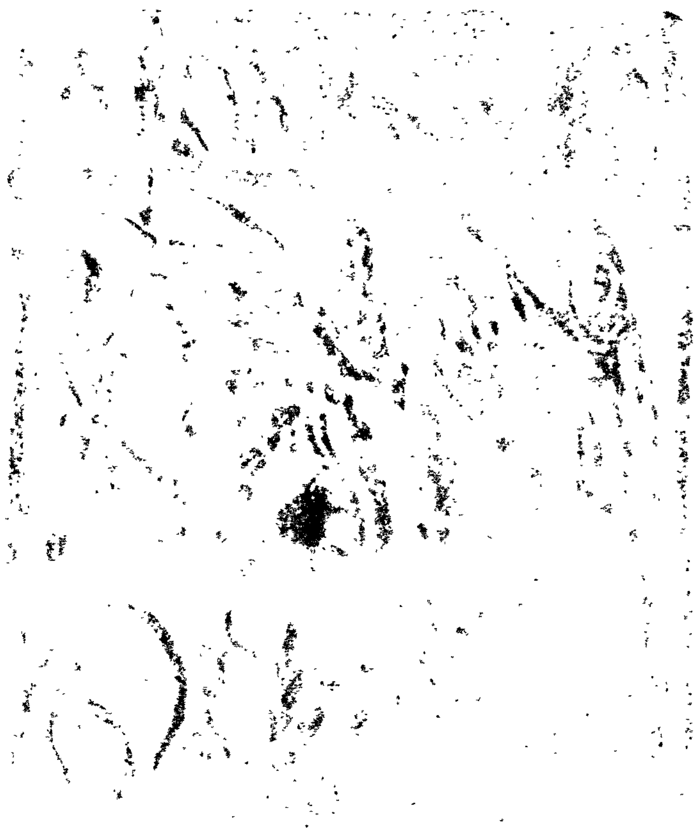


Fig. 1. — Bas-relief mithriaque de Roustchouk

dans laquelle se trouve une figure indéterminable (probablement un taureau); de son extrémité gauche la barque bute contre une sorte de trône · 4° une table à trois pieds devant laquelle est assis un personnage indéterminé (repas sacré).

Dans la zone inférieure : 1° à gauche, Mithra pose la main sur la tête de Sol agenouillé devant lui (couronnement de Sol); cette scène est encadrée d'une arcade ; 2° Sol, debout sur un char attelé d'un cheval, aide de la main droite Mithra à monter ; 3° dans le coin droit un personnage barbu (?), appuyé sur son bras gauche replié, revêtu d'un manteau jeté sur l'épaule gauche et dégageant la poitrine, étend la main droite vers le cheval de Sol (Okeanos).

A cette occasion je voudrais appeler l'attention sur une inscription de Roustchouk qui paraît être restée inconnue jusqu'à présent. C'est une plaque calcaire murée dans un petit bâtiment qui se trouve dans la cour du cercle militaire et qui a été découverte quand on a posé les fondements des nouvelles constructions. La pierre a une hauteur de 1m,48 et une largeur de 0m,83; la partie occupée par l'inscription est haute de 0m,91, large de 0m,59; la hauteur des lettres est de 0m,07. Ce sont de belles-lettres du IIe siècle après J.-C., qui se lisent ainsi :

D(is) M(anibus)
Aurelio Coto
vet(erano) al(a)e II Arab(acorum)
vixit annis
XXXXVII, Aur(elius)
Helpideforus
et Papias et Ju-
lia Juliana co-
niunx patro-
no. . . . . .

Ligne 10, brisée. — L. 3 : *Arab* = *Arav*; de même *lives* = *libens* (Kalinka *Ant. Denkm. in Bulgarien*, no 125). L'*ala II Aravacorum* a été cantonnée en Mœsie au moins jusqu'en 200 après J.-C. (Cichorius, *ap.* Pauly-Wissowa, I, col. 1230; Filow, *Bull. de la soc. histor. à Sofia*, II, 60 (en bulgare).

G. KAZAROW[1].

1. Traduit, sur le manuscrit de l'auteur, par Mme H. Hubert.

A PROPOS DU RELIEF DE PORPHYRIOS

Le monument de Porphyrios, qui se dresse aujourd'hui au milieu de l'atrium de Sainte-Irène, est assurément un des exemplaires les plus rares et les mieux conservés de la sculpture historique et profane à Constantinople. Albert Dumont, qui en donna une description sommaire, l'avait attribué à tort à l'époque de Justin II, c'est-à-dire à la seconde moitié du VIe siècle [1].

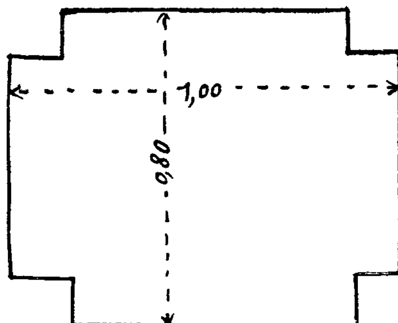


Fig. 1. — Plan du monument.

G. Kaibel, qui en publia les inscriptions avec commentaires, démontra le premier que le cocher (ἡνίοχος) Porphyrios, en l'honneur de qui ce monument avait été élevé, vivait à la fin du Ve siècle et au commencement du VIe [2]. Mordtmann, dans l'étude spéciale qu'il lui a consacrée, lui a assigné une date plus précise encore et y voit avec raison une œuvre de la fin du Ve siècle [3]. L'étude comparative des sculptures, qui décorent

1. Cf. A. Dumont, *Le Musée de Sainte-Irène à Constantinople*, in *Revue archéologique*, 1868, t. XVIII, p. 255 256.

2. Cf. G. Kaibel, *De monum. aliquot graec. carminibus*, Bonn, 1871, p. 18 s., 32; Du même, *Epigrammata graeca ex lapidibus conlecta*, Berlin, 1878, p. 388-389, n° 395; cf. Bjeljaev dans *Vizantijskij Vremennik*, t. I, 1894, p. 774, n. 1.

3. Mordtmann, *Das Denkmal. des Porphyrius*, in *Mittheilungen des deutschen*

le monument sur les quatre faces, confirmera le résultat auquel ces deux épigraphistes sont arrivés par le commentaire des inscriptions.

Cette haute stèle de marbre blanc, brisée dans la partie supérieure, mesure en hauteur sur les quatre côtés $2^{m}.5$, $2^{m},75$, $2^{m},78$, $2^{m},88$. En plan, elle a la forme d'un rectangle, dont les coins sont évidés, et mesure en longueur 1 m., en largeur $0^{m},80$ (fig. 1). La base, qui porte une cassure, est fruste et devait s'enfoncer plus profondément dans le sol de l'Hippodrome, où le monument s'élevait autrefois.

Dans la partie inférieure sont sculptés, sur les quatre faces, des ornements géométriques et floraux. Dans les coins évidés apparaissent deux rectangles ou deux carrés superposés, à l'intérieur desquels sont sculptés en relief des losanges à double moulure, ornés de croix, de fleurons à quatre lobes, de rosaces ou de petits losanges. Sur les grands côtés, quatre rectangles sont nettement dessinés par une moulure. A l'intérieur, un losange à double moulure, orné aux extrémités de fleurons, enferme une rosace à quatre palmettes.

Plus haut se détachent, en un relief beaucoup plus accusé, des sculptures figurées, dont les têtes ont été malheureusement martelées. Sur le côté est apparaît debout Porphyrios, tenant dans la main droite une couronne et dans la gauche la palme, le prix de la victoire (τὰ ἔπαθλα)[1] qu'il vient de remporter (fig. 2). Sur les trois autres côtés, le cocher est représenté sur son char dans la même attitude triomphante. C'était donc bien le geste accoutumé du vainqueur. Si, comme l'indique l'inscription du côté sud[2], cette stèle servait de piédestal à la statue élevée en l'honneur de Porphyrios, on doit voir sans doute dans le relief sculpté sur le côté est une reproduction assez exacte de la statue qui couronnait le monument et qui a disparu. L'exiguïté de

archäologischen Institutes, Athènes, 1880, p. 295 s., 303, pl. XVI; du même, *Esquisse topographique de Constantinople*, Lille, 1892, p. 49, 68.

1. Cf. *De Cerimoniis aulae byzantinae*, ed. Bonn, I, 69, p. 320, 329, 330, 337, 340, 344.

2. Cf. Mordtmann, *loc. cit.*, p. 302.

la partie supérieure du piédestal démontre que le vainqueur ne

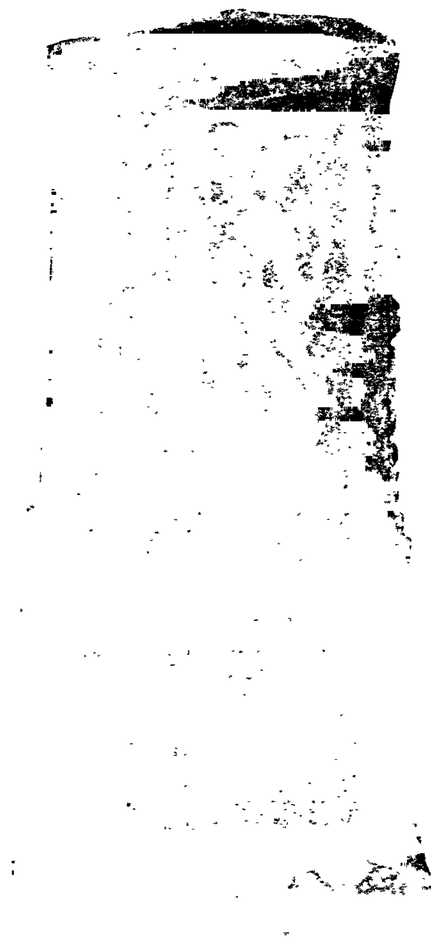


Fig. 2. — Côte est.

pouvait être représenté qu'en pied et non pas à cheval ou sur son char.

Porphyrios porte le costume de course (γυμναστίκιον)[1], la tunique de cocher (αὐριγάριον)[2], serrée au cou, sans manches, et descendant jusqu'aux genoux, et la ceinture (ζωστόν)[3] formée en haut de bandes parallèles, en bas de trois lanières, serrées sur le devant par des lacets s'entrecroisant. Ses jambes sont recouvertes de bandes croisées, laissant la jointure du genou à découvert. Le vainqueur a déposé une partie de son costume pour saisir la palme et la couronne. A sa droite, un enfant nu porte le casque en argent (κασσίδιον) sans lequel les cochers ne pouvaient prendre part à la course[4]. A sa gauche, un autre enfant a pris son fouet qu'il agite[5].

Sur les trois autres faces, Porphyrios apparaît debout sur un char traîné par quatre chevaux. Il est vêtu du même costume que sur le relief précédent et a la même attitude, car il vient de remporter la victoire dans toutes les courses[6].

Sur les côtés nord et sud, les chevaux sont figurés de profil, de chaque côté du char (fig. 3, 4). Au-dessous apparaissent trois rangs de gradins ; le gradin supérieur est orné de colonnettes et un escalier de cinq ou six marches y donne accès. De chaque côté, cinq personnages lèvent la main droite vers le vainqueur et l'acclament. Ce sont les spectateurs de l'Hippodrome, ou les représentants des quatre factions du cirque, ou les chantres (κράκται) entonnant les acclamations de la victoire[7].

Sur le côté ouest, les chevaux ne sont plus figurés de profil, mais de face (fig. 5). Leurs rênes sont toujours soigneusement indiquées. Ils sont arrêtés ici par deux enfants nus dont l'un tient une palme. Au-dessus, de chaque côté, apparaît une victoire ailée tenant la palme et la couronne. Au-dessous, deux

1. Cf. *De Cerimoniis*, I, 69, p. 336.
2. Cf. *De Cerimoniis*, I, 69, p. 330 ; Reiske, *Comment.*, p. 332 ; Mordtmann, *loc. cit.*, p. 298.
3. Cf. *De Cerimoniis*, I, 69, p. 330.
4. Cf. *De Cerimoniis*, I, 69, p. 330, 338, 339, 340.
5. Il semble tenir dans la main gauche un objet indistinct, peut-être le signe de la faction (πανίον σημεῖον, *De Cerimoniis*, I, 69, p. 336).
6. Cf. Kaibel, *loc. cit.*; Mordtmann, *loc. cit.*, p. 299, 304.
7. Cf. *De Cerimoniis*, I, 69, p. 320 s.

garçons d'écurie (σταβλησιανοί)[1], vêtus d'une courte tunique, serrée à la ceinture, tiennent par les rênes quatre chevaux repré-

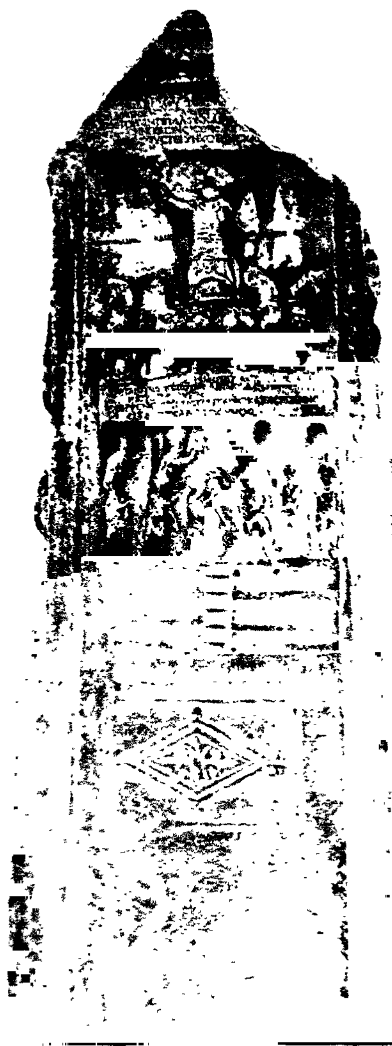


Fig. 3. — Côté nord.

sentés de profil. C'est probablement la procession des chevaux

1. Cf. *De Cerimoniis*, I, 69, p. 311.

(πομπὴ τῶν ἵππων)[1], qui avait lieu avant la course pour présenter au public les bêtes qui allaient courir.

Les ornements géométriques et floraux qui décorent la base du monument sont remarquables par leur simplicité et leur faible relief. Au VI[e] siècle, le motif du losange et de la rosace à quatre palmettes à l'intérieur d'un rectangle est plus compliqué et moins stylisé. Les parapets de Sainte-Sophie[2], l'architrave de l'église des Saints-Serge-et-Bacchus[3], le sarcophage près de la Sublime Porte[4] présentent un relief plus accusé et une décoration plus riche, avec leurs moulures plus larges et plus profondes, et leurs ornements disposés dans les écoinçons.

Les sculptures figurées, taillées dans ce grand bloc en marbre de Proconnèse, ont tous les caractères de l'intéressante période qui va de Constantin à Justinien.

Les bas-reliefs historiques du IV[e] siècle montrent l'essor que prit à Constantinople la sculpture profane. En 386, Théodose le Grand fait sculpter sur les bas-reliefs en spirale de la colonne du Tauros ses victoires et ses triomphes[5]. S'il ne reste de cette colonne que de curieux dessins, le piédestal de l'obélisque, érigé en 390, par Théodose sur l'Hippodrome, est encore debout[6]. Ces reliefs sont caractérisés par deux choses : d'une part l'uniforme disposition des spectateurs, entourant la famille impériale au Kathisma et la raideur des costumes officiels ; d'autre part les attitudes des porteurs de présents, des danseurs et des musiciens et surtout le mouvement

1. *De Cerimoniis*, I, 71, p. 352.
2. Cf. Antoniadis, Ἔκφρασις τῆς Ἁγίας Σοφίας, t. II, p. 262, fig. 332.
3. Cf. *Revue archéologique*, 1909, II, pl. VII.
4. Cf. *Rapport sommaire sur une Mission a Constantinople*, in *Nouvelles Archives des Missions scientifiques du Ministère*, 1911, fasc. 3, fig. 22.
5. Cf. Unger, *Ueber die vier Kolossal-Saulen in Constantinopel*, in *Repertorium für Kunstwissenschaft*, t. II, 1879, p. 118; Muntz, *La colonne Théodosienne à Constantinople*, in *Revue des Etudes grecques*, 1888, p. 318 s.; Banduri, *Imperium Orientale*, t. II, Paris, 1711, p. 513 s.; Th. Reinach in *Revue des Etudes grecques*, 1896, p. 74-75; Ch. Diehl, *Manuel d'art byzantin*, Paris, 1910, p. 262-263.
6. Cf. Grosvenor, *The hippodrome of Constantinople*, Londres, 1889, p. 31 s.; d'Agincourt, *Histoire de l'Art par les Monuments*, t. IV, *Sculptures*, pl. 10, et les photographies Sebah.

des chars et des chevaux tournant autour de la Spina, témoignent d'un art qui n'a pas encore perdu sa liberté.

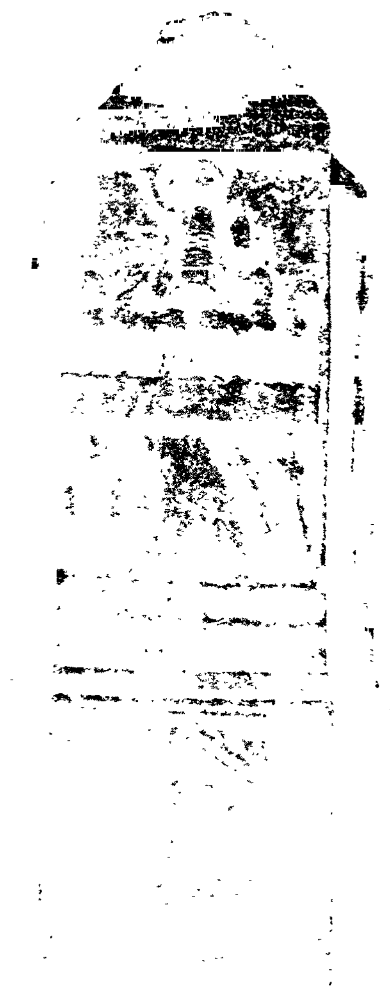


Fig. 4. — Côté sud.

Au ve siècle, la sculpture historique et profane était encore florissante. En 403, Arcadius faisait sculpter à l'imitation de

son père les reliefs en spirale de la colonne du Xérolophos [1]. Le piédestal en subsiste seul aujourd'hui à Awret-Bazar ; mais les dessins permettent ici de saisir certains détails intéressants des sculptures disparues. Sur le piédestal sont figurés des enfants nus, en file, dont les attitudes contrastent avec la solennité du triomphe représenté sur le fût de la colonne. Au-dessous, on remarque aussi deux victoires ailées, vêtues de longues robes et tenant un *clypeus* sur lequel est gravée une croix.

Les mêmes Victoires réapparaissent encore au milieu du ve siècle, sur la colonne de Marcien, où l'on peut encore admirer le mouvement des corps bien proportionnés et la souplesse des draperies dessinant les formes du corps [2].

Ces éléments divers se retrouvent sur le relief de Porphyrios. Mais le ciseau des sculpteurs s'est raidi Les scènes de l'Hippodrome sont traitées avec moins de souplesse et de liberté que sur l'obélisque de Théodose. L'artiste n'a pas su donner le mouvement aux chars se précipitant dans l'arène. Les chevaux sont au repos, soulevant légèrement un de leurs pieds. Les spectateurs, qui acclament le vainqueur sur les gradins de l'Hippodrome avec le même geste, n'ont plus l'attitude spontanée et vive des silhouettes de l'obélisque de Théodose. Les deux lourdes victoires, qui planent au-dessus du cocher vainqueur, n'ont plus la grâce et le mouvement de celles de la colonne de Marcien. En revanche les enfants nus jettent une note pittoresque sur ces reliefs et rappellent ceux qui décoraient la colonne d'Arcadius.

Ainsi ces sculptures présentent des analogies avec toute une série de monuments datés avec précision de la fin du IVe siècle, du début et du milieu du Ve siècle. Leur attribution à la fin du

1. Cf. Unger, *loc. cit.*, p. 121; Th. Reinach, *loc. cit*, p. 78 s. ; A. Geffroy, *La colonne d'Arcadius a Constantinople* in *Monuments Piot*, t. II, 1895, p. 115, fig. 4, pl. X-XIII ; J. Strzygowski, *Die Saule des Arkadius in Konstantinopel*, in *Jahrbuch des kais. deut. archäolog. Instituts*. Berlin, t. VIII, 1893, p. 235, fig. 5 ; C. Gurlitt, *Die Baukunst Konstantinopels*, pl. 5 *e*.
2. Cf. *Revue archéologique*, 1909, II, p. 3-4.

v° siècle paraît certaine si on les compare aux monuments postérieurs.



Fig. 5. — Côté ouest.

Sur les tambours de colonne, conservés au Musée de Constantinople, des scènes de genre, d'une allure tout antique, appa-

raissent au milieu de rinceaux souples. Mais les poses manquent déjà de naturel, les proportions du corps sont inexactes, les membres mal attachés, trop petits ou trop longs. Au début du VIe siècle, l'art plastique cède déjà la place à l'art ornemental[1]. La décadence de la sculpture figurée sera rapide[2]. Mais le relief de Porphyrios ne l'annonce pas encore. Ce corps d'athlète bien musclé, aux membres solides et bien proportionnés, a encore une attitude naturelle et pleine de noblesse. Si ces sculptures trahissent une certaine raideur, elles se rapprochent plus de l'art pittoresque et libre de l'âge précédent que des formes disgracieuses qui prévaudront dans la sculpture figurée dès le VIe siècle. La tradition antique, si noblement représentée au IVe siècle par le Christ de Psamatia, par les enfants nus du sarcophage en porphyre, conservé au musée de Constantinople[3], ira en s'affaiblissant, mais elle n'avait pas encore complètement disparu à la fin du Ve siècle.

Les enfants nus rappellent encore à cette date les motifs chers à l'art hellénistique et les victoires ailées font aussi entrevoir le rôle important qu'a joué l'Égypte pour la sculpture sur pierre[4]. Le relief de Porphyrios reste ainsi un représentant caractéristique d'une tendance qui a marqué d'une forte empreinte la sculpture historique et profane du Ve siècle à Constantinople.

JEAN EBERSOLT.

1. Cf. J. Strzygowski, *Die altbyzantinische Plastik der Blütezeit*, in *Byzantinische Zeitschrift*, t. I, 1892, pl. I, II, p. 581 s.

2. Cf. le relief figuré provenant de Constantinople et conservé au Musée de Berlin. M. Strzygowski le fait dater du VIIe siècle, cf. *Das Berliner Moses-Relief und die Thüren von S. Sabina in Rom*, in *Jahrbuch der koniglich preussischen Kunstsammlungen*, t. XIV, Berlin, 1893, p. 66, fig. 1, p. 70-71

3. Cf. J. Strzygowski, *Orient oder Rom*, pl. II, p. 57, p. 79 fig. 36.

4. Cf. notamment la sculpture du Musée du Caire où deux enfants nus portent une couronne dans laquelle est inscrite une croix, et le peigne en ivoire d'Antinoë où deux figures ailées, vêtues de longues draperies tiennent des deux mains une couronne tressée ; cf. J. Strzygowski, *op. cit.*, p 134, fig. 50 ; du même, *Die christlichen Denkmaler Aegyptens*, in *Römische Quartalschrift* t. XII, 1908, p. 10, pl. 1.

HESTIA A L'OMPHALOS

Les inventaires déliens, qui datent de la seconde domination athénienne, fournissent de précieux renseignements sur le mobilier de certains édifices, temples ou monuments publics[1]. M. Homolle a déjà fait connaître que des statues y étaient décrites avec quelque précision : « Dans l'Isieion, une Boubastis avec un enfant sur ses genoux; dans l'Héraion, des statues acrolithes, enveloppées d'étoffes de lin; dans le temple d'Agathé Tyché, la déesse est représentée en marbre, tenant dans la main gauche la corne d'Amalthée dorée, et dans la droite un sceptre ; sur la tête elle porte une couronne ornée de pierreries et dorée. »[2] Une révision attentive de quelques parties de ces inventaires m'a permis d'y relever la mention de deux statues qu'il peut être utile de signaler.

Deux documents inédits, mais souvent cités, les « *Comptes d'Anthestérios* et *de Kallistratos* », nous donnent un double inventaire du Prytanée de Délos[3]. Aucun de ces deux textes n'est complet ; mais comme ils sont rédigés en des termes à peu près identiques, — ce qui ne surprend point puisqu'ils appartiennent à deux années consécutives (158/7 et 157/6), — il est possible de déchiffrer à peu près l'un, où les traces de lettres sont souvent évanides, à l'aide de l'autre qui est fort mutilé. Et l'on apprend ainsi que, dans le Prytanée, étaient conservées deux statues d'Hestia.

Anthestérios, face A, col. I, l. 83-4 : ἐν τῶι πρυτανείωι · χαλκᾶ · Ἑστί[αν] (lacune de 7 à 8 lettres) [ἐπὶ βω[μί]σκου λιθίνου καθημέν(η)ν καὶ ἐπὶ βάσεως λιθίνης.

1. L'inventaire de Phaidrias (*BCH*, XXIX, p. 532, nº 182) n'est pas un des morceaux les plus caractéristiques de cette catégorie.

2. *Arch. des Missions*, XIII, p. 432.

3. Cet édifice est situé au sud-ouest du « *Sanctuaire des taureaux* »; sur le plan de H. P. Nénot, il est appelé « *Téménos de Dionysos* ».

Kallistratos, B, col. I, l. 89-90 : [ἐν τῶι] πρυτανείωι · χαλκᾶ · Ἑστίαν. . . . ΑΙ. . | ἐπὶ βωμίσκο[υ λιθίνου καθη]μένην κα(ὶ) ἐπὶ βάσεως λιθίνης.

Anth., *ibid.*, l. 93-94 : ἐν τῶν ἀρχείωι[1]. Ἑστίαν [ὡς διποῦν ἐπ' ὀμφά]λου καθημένην καὶ ἐπὶ βάσεως λιθίνης.

Kall., *ibid.*, l. 99-100 : [ἐν τῶι ἀρχείωι] · Ἑστ[ίαν] ὡς διποῦν ἐπ' ὀμφάλου καθημενην καὶ ἐπὶ β[άσεως λιθινης].

On sait combien rares sont les représentations d'Hestia que l'on peut identifier avec certitude[2]. Aussi a-t-on supposé que le plus souvent cette déesse n'avait point d'effigie : un autel aurait suffi à la symboliser. Pourtant il est assuré qu'une image d'Hestia se trouvait dans le prytanée d'Athènes[3]. Et si Pausanias note qu'à Hermioné, dans le sanctuaire d'Hestia, ἄγαλμα μὲν ἐστιν οὐδέν, son observation implique, semble-t-il, que les idoles de la déesse ne faisaient d'ordinaire point défaut[4].

En fait — et c'est une remarque qui n'est point nouvelle, — il est possible qu'à notre insu Hestia figure dans des peintures de vases ou même que des statues, qui nous ont été conservées, la représentent. On lui donnait sans doute le type de la *materfamilias*, d'une femme mûre, aux formes pleines[5]. Mais les matrones ne manquent point dans l'art antique, et l'on ne signale aucun attribut qui appartienne en propre à Hestia. Nous apprenons que les Pariens possédaient une statue d'Hestia, laquelle était sans doute une œuvre de Skopas[6]. Mais c'est en vain qu'on s'est efforcé d'en découvrir des répliques : il se faut contenter du mince renseignement que nous fournit Pline : *Vestam sedentem* (*fecit*)[7].

Il semble en effet que telle ait été l'attitude donnée générale-

1. L'ἀρχεῖον n'est sans doute qu'une division du prytanée.
2. Cf. Roscher, *Ausführl. Lex.*, I, col. 2646 et suiv.; Farnell, *Cults of the Greek States*, V. p. 361 et suiv.; S. Reinach, *Cultes*, t. III, p. 191.
3. Paus., I, 18, 3 : καὶ θεῶν Εἰρήνης ἀγάλματα κεῖται καὶ Ἑστίας.
4. Paus., II, 35, 1.
5. Farnell, *op. laud.*, p. 365.
6. Dio Cass., 55, 9; Pline, *N. H.*, 36, 25.
7. La suite du texte de Pline : *duosque lampteras* (ou *campteras*) *circa eam*, ne donne rien.

ment à cette déesse[1]. Nos deux statues de Délos la représentaient, en effet, assise. Mais son siège est d'une nature particulière ; c'est dans la première statue un petit autel (βωμίσκος), dans la seconde un ὄμφαλος.

On croira sans peine qu'entre les deux représentations il n'y avait point une différence essentielle. Dans une très intéressante étude sur les peintures religieuses de Délos, M. Bulard a bien mis en lumière le rapport intime qui existe entre l'omphalos et l'autel domestique[2]. L'omphalos ne serait parfois « qu'une variante de l'autel domestique, où brûle le feu sacré, qu'un autre symbole de la divinité que représente et personnifie cet autel, c'est-à-dire de Vesta[3] ».

Une hypothèse analogue avait déjà été soutenue par Wieseler[4]. M. Bulard, en la reprenant, l'a limitée. « L'auteur, dit-il, confondant toutes les représentations des divers omphalos, l'applique spécialement à l'omphalos delphique. Il paraît difficile de considérer ce dernier symbole comme ayant un rapport quelconque avec le culte d'Hestia ». La théorie ne vaudrait que pour la vieille divinité italique, Vesta, dont le symbole omphaloïde se confondrait peu à peu, à Délos, avec le symbole apollinien.

Je n'ai garde de soulever, à propos d'une statue dont la date est entièrement incertaine, un débat sur l'omphalos. Remarquons seulement que l'Hestia à l'omphalos, conservée dans le prytanée de Délos, est antérieure à 160 environ. Il arriva sans doute que de très bonne heure, à Délos, au culte d'ailleurs très ancien d'Hestia fut associé un culte de Rome[5]. Mais on n'en

1. Hestia a néanmoins été représentée debout, par exemple sur le vase François; l'identification de la statue dite *Hestia Giustinani* (Roscher, col. 2648) est incertaine.

2. *Mon. Piot*, XIV, p. 57 et suiv.; sur les autels omphaloïdes, voir Reisch, *ap.* Pauly-W., *s. v. Altar*, II, col. 1665.

3. *Ibid.*, p. 71.

4. *Ann. dell. Inst.*, 1857, p. 160 et suiv.

5. Hestia, à Délos, est honorée par les archontes stéphanéphores dès la fin du IVe siècle (cf. *BCH*, XXXIV, p. 392) ; elle était déesse du prytanée et peut-être gardienne des fonds dits ἑστιατικὸν ἀργύριον (cf. Homolle, *Arch. Intend.*,

peut conclure qu'une représentation qui aurait été propre à la religion domestique romaine se soit substituée dès cette époque à la représentation traditionnelle de l'antique déesse du prytanée. Cette supposition est d'autant moins vraisemblable que, comme on l'a remarqué, ce sont les représentations de Vesta qui nous offrent presque toujours l'image de l'Hestia grecque[1].

Si donc, dans ce prytanée, Hestia est assise sur un omphalos, lequel apparaît comme le substitut d'un autel, il faut bien admettre que le symbole dit apollinien, dans la Grèce même, appartenait en propre à la déesse, ou bien lui avait été « cédé » par Apollon. A cet indice, on s'apercevra peut être que nous possédons des représentations d'Hestia jusqu'à présent méconnues. Je n'ai point la prétention de les rechercher toutes ; mais quelques constatations, auxquelles je me tiendrai, sont aisées à faire. On a déjà remarqué qu'Apollon avait cédé sa pierre sacrée non seulement à ses frères, Dionysos et Asklépios, mais encore à quelques divinités féminines[2] ; ce serait, selon M. G. Karo, Thémis, Hygieia, Léto. Or, à l'examen, on s'aperçoit sans peine que toutes ces identifications sont fort incertaines.

Thémis, assise sur l'omphalos, figurerait aux pieds de Zeus sur une péliké attique[3]. La seule raison précise qu'on ait alléguée à l'appui de cette hypothèse, c'est que « la déesse est un des précurseurs d'Apollon à Delphes »[4]. Mais déjà Stephani faisait de cette figure de femme une Hestia[5]; il empruntait à Wieseler son principal argument. Si la théorie de Wieseler n'est point, comme on l'estimait, caduque, on reviendra volontiers à l'opinion de Stephani.

Sur un bas-relief trouvé à l'Amphiaraion d'Oropos, on voit

p. 15; *BCH*, XXXIV, p. 160-1). Dans une liste de prêtres qui date du milieu du IIe siècle (*BCH*, XXXII, p. 438, n 64; cf. p. 391 ; les arguments de Ferguson contre cette date, *Klio*, IX, p. 333 et suiv., ne valent point), Hestia est associée au Démos et à Rome (*BCH*, XXXIII, p. 525).

1. S. Reinach, *op. laud* , p. 191.
2. G. Karo, dans Saglio-Pottier, *Dict. des ant.*, *s. v. Omphalos.*
3. *C. R. de Saint-Pétersbourg*, 1860, pl. II.
4. Karo, *l. l.*, note 5.
5. *C. R. de Saint-Pétersbourg*, 1860, p. 42.

un dieu barbu, apparemment Amphiaraos, et, derrière lui, une femme assise sur un omphalos[1]. Selon Reisch, ce serait Hygieia. Pure hypothèse, que rien n'autorise. L'identification avec Hestia s'était présentée à Reisch. Il l'écarte, *bien que la déesse soit honorée dans l'Amphiaraion*[2] ; mais, dit-il, « dass der Omphalos das Wahrzeichen der Hestia sei, fehlt es, soviel ich sehe, durchhaus an Belegen ».

Enfin un bas-relief, lequel provient vraisemblablement du Pythion d'Ikaria, nous présenterait la divine triade, Apollon, Artémis, Léto[3]; mais, tandis que les deux premières divinités se tiennent debout, Léto, placée en arrière, est assise sur l'omphalos. Je ne disconviens point que cette identification soit possible et, maintenant encore, soutenable; mais elle ne s'impose point. Sur les bas-reliefs trouvés à Ikaria, Léto n'est point toujours figurée; quand la triade apparaît, c'est à Apollon que l'omphalos sert de siège[4]. Nulle part, à ma connaissance, il n'est donné à Léto.

Or, il est tentant de proposer pour cette figure le nom d'Hestia. On a depuis longtemps montré les liens étroits qui unissent Hestia à Apollon, en particulier à Apollon pythien[5]. Je ne rappellerai que le plus ancien témoignage, celui de l'hymne homérique à Hestia :

Ἑστίη ἥτε ἄνακτος Ἀπόλλωνος ἑκάτοιο
Πυθοῖ ἐν ἠγαθέῃ ἱερὸν δόμον ἀμφιπολεύεις

A Délos même, les noms des deux divinités sont associés par un magistrat stéphanéphore[6]. Il est remarquable que dans le prytanée étaient conservées deux statues d'Apollon, un Apollon assis sur l'omphalos, un Apollon debout sur l'omphalos; on y

1. *Festschr. O. Benndorf*, p. 139 et suiv.
2. Paus., I, 34, 3.
3. *Collection Barraco*, pl. L; cf. *Festschr. O. Benndorf*, p. 141; *Mél. Arch. et Hist.*, 1907, p. 137 et suiv.
4. Cf. *Amer. Journ. of arch.*, V (1889), p. 471, n. XI, et p. 473, n. XII; cf. pl. XI.
5. Outre l'article cité de Wieseler, voir Roscher, *s. v. Hestia*, col. 2640.
6. *BCH*, XXVI, p. 509, n. 2.

gardait encore un omphalos, sans doute entouré d'une petite balustrade[1]. Tous ces faits nous permettent de soupçonner des affinités singulières entre le culte d'Apollon et celui d'Hestia[2].

Je me suis gardé avec soin des hypothèses ; il me suffit d'avoir signalé ce fait que l'omphalos avait été un attribut d'Hestia. De l'attribut au symbole, le pas est aisé à franchir. Les exemples signalés par M. Bulard à propos de la Vesta italique y peuvent encourager ; mais je laisse à de plus compétents, je ne dis point à de plus téméraires, le soin de le faire et d'en déduire les conséquences.

P. Roussel.

1. Ces renseignements sont donnés par les inventaires d'Anthestérios et de Kallistratos.

2. Il existait à Delos un Pythion, qui apparaît souvent dans les comptes; dans un texte malheureusement mutilé, on lit : ...ναι ἐπί τὸ πῦρ ἐν τῶι Πυθίωι (*Antigonos*, face A, l. 42) : analogie remarquable avec le feu sacré entretenu dans le sanctuaire de Delphes et dans les prytanées.

MARBRES TROUVÉS EN MER
PRÈS DE MAHDIA (TUNISIE)

Indépendamment des bronzes si remarquables qui ont déjà été publiés[1], les fouilles sous-marines de Mahdia ont fourni de nombreux objets en marbre[2], comme eux de provenance athénienne. Nous voudrions en examiner ici quelques-uns : statues, statuettes et bas-reliefs, réservant pour une étude postérieure les canthares et les candélabres, les chapiteaux, bases, colonnes et autres pièces d'architecture.

*
* *

Les marbres remontés par les scaphandriers ont plus souffert que les bronzes de leur long séjour au fond de la mer. Assez bien conservés quand ils étaient enfoncés dans le sable, ils sont rongés au point d'être tout à fait méconnaissables lorsque, en contact avec l'eau salée, ils ont été exposés aux attaques des animalcules marins. Dans un même objet la démarcation entre la zone demeurée intacte et celle qui est corrodée a lieu selon une ligne très nette, à la limite précise qu'atteignait la boue. C'est du reste une constatation qui a été faite à Anticythère[3], au cours de recherches qui, trop souvent, livrèrent elles aussi « des fantômes » de statues[4].

1. Merlin et L. Poinssot, *Monuments Piot*, XVII, p. 29 et suiv.; *Mém. des Antiquaires de France*, LXX (sous presse) ; Merlin, *Monuments Piot*, XVIII, p. 5 et suiv. ; *Guide du Musée Alaoui*, p. 49 et suiv. ; *Revue Tunisienne*, 1911, p. 113 et suiv. Lechat, *Revue des Universités du Midi*, 1910, p. 350 et suiv., p. 361 et suiv.; Schulten-Curtius, *Archäol. Anzeiger*, 1909, col. 207 et suiv. ; 1910, col. 258 et suiv. ; S. Reinach, *Répertoire de la Statuaire*, IV, p. 557.
2. Cf. Merlin, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1909, p. 659 et suiv.
3. Svoronos, *Die Funde von Antikythera*, p. 54.
4. Le mot a été prononcé lors des fouilles d'Anticythère (cf. *Ibid.*, p. 7).

Ces plaies du marbre, ces mille petits trous qui lui donnent par places l'apparence d'une éponge ne sont pas d'ailleurs le seul dommage qu'il ait subi. Sur certains fragments, les parties sauvegardées sont gâtées par des plaques de rouille et des taches noirâtres; celles-ci, qu'il ne faut pas confondre avec les veines du marbre[1], sont peut-être dues à la présence d'organismes marins.

Autant qu'il semble (mais en pareille matière il est difficile d'être affirmatif), tous les objets sont taillés dans un même marbre, à grain fin, opaque et compact, de coloration blanc-bleuâtre et sillonné de veines grises. Le navire naufragé venant du Pirée[2], on a toute raison de reconnaître dans ce marbre celui de l'Hymette[3].

Il y a d'ordinaire dans l'art grec une parfaite harmonie entre le style d'une œuvre et la matière dont elle est faite; dans nos statues, ce qui frappe, c'est la négligence avec laquelle les matériaux ont été choisis. Le marbre de l'Hymette, qui convient parfaitement pour les éléments architecturaux, est, par contre, à cause de ses veines et de son opacité, peu propre à la statuaire. Après en avoir tiré le Moschophore et quelques autres œuvres archaïques, les artistes athéniens avaient assez vite renoncé à s'en servir autrement que pour les socles de leurs statues[4]. Si les auteurs de nos sculptures s'en sont contentés, c'est qu'ils n'avaient plus le même souci de perfection que leurs prédécesseurs des v[e] et iv[e] siècles. Par économie sans doute, ils s'adressèrent à des carrières qu'on avait adoptées d'abord par ignorance. Peut-être, au cours des périodes de trouble qui suivirent la mort d'Alexandre, l'importation des marbres des

1. Le buste d'Aphrodite notamment présente au coin de l'œil gauche, sur la joue droite et à l'angle gauche du nez, de ces plaques qui ne paraissent pas pouvoir être des défauts du marbre.

2. Merlin et L. Poinssot, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1911, p. 208 et 209.

3. Cf. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, VIII, p. 165-166; Lafaye, art. *Marmor*, dans Saglio, *Dict. des antiquités gr. et rom.*, III, p. 1601.

4. Cf. Perrot et Chipiez, *loc. cit.*

îles était-elle devenue moins facile encore que par le passé; en tout cas, elle nécessitait des frais de transport élevés [1], auxquels s'ajoutaient les droits dont les marchandises étaient grevées tant à la sortie de leur lieu d'origine qu'à l'entrée dans le port de débarquement [2]. D'autre part, du jour où le marbre était destiné non plus aux édifices d'Athènes, mais à l'exportation, l'Hymette devait être préféré au Pentélique [3] à cause de sa proximité du Pirée [4].

La façon dont les blocs de marbre ont été employés trahit les mêmes préoccupations d'économie : là encore on a surtout cherché à réduire la dépense en composant chaque statue de morceaux travaillés séparément [5].

Le procédé, assez usité à la période hellénistique [6] et que les

1. Sur le prix du fret, qui était assez considérable pour les marchandises, cf. Huvelin, art. *navicularius*, dans Saglio, *Dict. des antiquités gr. et rom.*, IV, p. 21.

2. Un droit du 50e existait dans presque toutes les cités grecques à l'entrée et à la sortie (Homolle, *Bull. de corr. hellén.*, 1890, p. 440 ; Cavvadias, *Fouilles d'Épidaure*, p. 93, n° 242, lig. 46, 71-72 ; cf. Foucart, *Bull. de corr. hellén*, 1890, p. 593, n. 1) ; ce droit était quelquefois beaucoup plus elevé (cf. par exemple Cavvadias, *loc. cit.*, lig. 36) en sorte que la marchandise se trouvait grevée ainsi de 4 0/0. Dans les ports francs comme le Pirée, seules les marchandises qui ne subissaient pas de transformations étaient exemptes des droits (Huvelin, art. *negotiator*, dans Saglio *Dict. des antiquités gr. et rom.*, IV, p. 44).

3. A Rome, où l'on a trouvé tant de marbres grecs, on est frappé de la rareté du Pentélique (cf. Lafaye, art. *marmor*, dans Saglio, *Diction. des antiquités gr. et rom*, III, p. 1601; Dubois, *Étude sur l'administration et l'exploitation des carrières dans le monde romain*, p 99-101). Sous l'empire romain, le Pentélique, contrairement aux autres grandes carrières, n'appartenait pas à l'empereur, ce qui semble impliquer que son importance était secondaire.

4. Le voisinage du Pirée donnait à l'Hymette un avantage d'autant plus considérable que les voies de communication étaient, en Grèce, plus rudimentaires (cf. Choisy, *Hist. de l'architecture*, I, p. 499); les transports par terre étaient toujours difficiles, lents et onéreux.

5. Plusieurs de nos têtes sont faites pour s'emboîter dans le corps d'une statue (nos 3, 4, 5, cf. 11*a*). D'autres têtes de l'époque hellénistique présentent le même dispositif (cf. entre autres, Couve, *Revue archéologique*, 1897, II, p. 23 et suiv., pl XIII; Collignon, dans *Mélanges Perrot*, p. 53 et suiv.).

6. Cf. Dugas, art. *Sculptura*, dans Saglio, *Dict. des antiquités gr. et rom.*, IV, p. 1143 et suiv.; Collignon, dans *Soc. des Antiquaires de France, Centenaire, Recueil de mémoires*, p. 85 (avec la bibliographie essentielle).

fouilles de Mahdia nous permettent de saisir sur le vif, en pleine voie de réalisation, mérite qu'on s'y arrête.

Il trouve son origine dans l'habitude qu'ont toujours eue les anciens d'user et presque d'abuser des pièces de rapport[1] : on sait que déjà dans les *corés* de l'Acropole tout morceau en saillie a été confectionné à part[2]. Au point de vue de sa constitution matérielle, la statue grecque, archaïque ou classique, est généralement un noyau auquel ont été rejoints en quantité variable des fragments plus ou moins considérables.

Dans la statuaire hellénistique, dont notre cas n'est qu'un exemple, il ne s'agit plus de pièces qui ont été rapportées pour rendre les reliefs trop accentués ou pour corriger les accidents de la taille. C'est le noyau même de la statue qui, en quelque sorte, se désagrège. Auparavant, chaque section un peu importante du marbre correspondait en quelque sorte à une portion du corps humain et avait, autant que possible, son unité. Désormais, plus rien de semblable. Un des blocs retrouvés en mer ne comprend que le devant de la tête et du cou, l'épaule et le sein gauches[3].

A défaut de textes précis, on ne saurait, bien entendu, émettre que des hypothèses sur la façon dont était conduite la fabrication d'une telle statue. Sans doute les choses se passaient de la manière suivante :

Devant les exigences d'une production croissante qui devait

1. D'après Benndorf (*Die Metopen von Selinunt*, p. 41-42; cf. Lechat, *Au musée de l'Acropole*, p. 240, n. 1), les statues taillées d'un seul bloc ont toujours été une rareté Notamment en ce qui concerne les morceaux rapportés sur le sommet, le côté ou la partie postérieure du crâne, dans la seule salle grecque du Louvre M. Héron de Villefosse a pu citer sept têtes présentant cette particularité (*Monuments Piot*, I, p. 71, n. 1).

2 Lechat, *Au musée de l'Acropole*, p. 227 et suiv.; Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, VIII, p. 156 à 158.

3. N° 1, cf. n° 8. — On trouverait en particulier des coupures analogues sur des statues de Délos, contemporaines des nôtres et œuvres comme elles d'artistes athéniens (par exemple Couve, *Bull. de corr hellén.*, 1895, p. 479-480, fig. 9; Mayence et Leroux, *ibid.*, 1907, p. 390 et suiv.; Collignon, *Sculpture grecque*, II, p. 513 = S. Reinach, *Répertoire de la Statuaire*, II, p. 199, n° 5; Pontremoli et Collignon, *Pergame*, p. 213).

désormais répondre aux nécessités d'une exportation intense, il n'était plus possible de dégrossir, comme aux époques anciennes[1], les statues en carrière. Les ouvriers débitaient à la scie des blocs de dimensions moyennes, de formats peu variés et pour ainsi dire commerciaux, qu'on transportait facilement à l'atelier. Aux artistes de les combiner, de les « ajuster »[2] pour en tirer les statues de dimensions colossales que réclamait leur clientèle.

Après avoir fait un modèle en plâtre, le sculpteur le divisait en fragments ayant des mesures analogues à celles des blocs vendus par les carriers Il ne se souciait pas de prévoir comment les coupures et les raccords se répartiraient : avant tout il se préoccupait d'employer son marbre au mieux, d'avoir le minimum de déchets : peu importait si, comme dans une de nos effigies, la jonction devait s'opérer au milieu d'une joue et d'un œil[3] ; peu importait encore si, comme dans bon nombre de nos têtes[4] et quantité d'autres[5], il fallait rapiécer une calotte de marbre pour avoir le dessus ou le derrière du crâne[6].

On comptait sur la patine (γάνωσις) et la polychromie pour

1. Cf. Nicole, *Revue archeologique*, 1908, I, p. 40 à 42.
2. Lucien, Ἐνύπνιον, 2 (éd. Teubner, t. I, p. 1).
3. N° 7.
4. N°s 1, 3, 4, 5, 7, 8.
5. C'est un procédé courant dont les exemples abondent (Heuzey, *Mon. publiés par l'Association des Études grecques*, 1873, p. 9 ; Héron de Villefosse, *Monuments Piot*, I, p. 71 ; S. Reinach, *Revue archéologique*, 1894, II, p. 282 ; 1907, I, p. 299 à 301, p. 372 ; *Recueil de têtes*, p. 127 et 160 ; *Bull. de corr. hellén.*, 1883, p. 371, n. 1 ; *Gazette des Beaux-Arts*, 1910, I, p. 83-85, 87 (fig.) ; Couve, *Revue archéologique*, 1898, II, p. 16 ; Lechat, *Bull. de corr. hellén.*, 1890, p. 350 ; *Revue des Etudes grecques*, 1896, p. 257 ; Pottier, *Bull. de corr. hellén.*, 1895, p. 453 ; Amelung, *Jahreshefte des osterreichischen Institutes in Wien*, 1908, p. 169 et suiv. ; Gauckler, *Musée de Cherchel*, p. 112, pl. VIII, n° 2, p. 119, n. 1 ; *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1910, p. 401, n. 3 et suiv.). Nous signalerons seulement quelques statues provenant de Délos (cf. p. 76, n. 3) : le Diadumène, un athlete vainqueur, une femme drapée (Couve, *Bull. de corr. hellén.*, 1895, p. 481 et suiv. : *Monuments Piot*, III, p. 138-139, pl. XIV-XV ; *Revue archéologique*, 1897, II, p. 23) : une statue d'homme (Couve, *Revue archéologique*, 1898, II, p. 16).
6 M. Gauckler (*Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1910, p. 400 et suiv.) a proposé récemment pour les calottes rapportées une tout autre explication. A son avis, dans les images dont il s'agit, ce ne sont pas des pièces détachées ;

déguiser ces défauts, pour masquer les joints trop fâcheux[1], mais au fond on ne s'inquiétait guère de dissimuler les sutures, puisque parfois on utilisait pour une statue des blocs de marbre d'un grain différent.

Chaque ouvrier était chargé, selon son degré d'habileté, de telle ou telle partie du corps; les plus délicates, comme le visage, étant réservées aux praticiens les plus experts, d'où les contrastes que présentent quelquefois divers morceaux d'une même effigie. Si les formes à reproduire s'y prêtaient, le dégrossissement se faisait d'abord à la scie; les croûtes de marbre ainsi détachées étaient recueillies afin d'être appliquées là où il y aurait insuffisance de matière. Puis on procédait à la mise aux points et à l'achèvement des divers tronçons de la statue.

Les fouilles de Mahdia nous permettent encore ici des constatations intéressantes. Le souci de réaliser à bon marché apparaît nettement dans la négligence avec laquelle sont traitées les parties qui devaient être les moins visibles[2]; ce laisser aller, qui est frappant, n'a rien de commun avec les simplifications voulues de l'époque classique; l'artiste ne cherche pas un effet étudié avec soin : devant fabriquer beaucoup, il n'a pas le loisir de pousser son travail; de plus il fait grand et il ne vise qu'à produire une impression d'ensemble.

Cette négligence se montre aussi dans la façon assez grossière dont certaines pièces accessoires, comme les calottes formant l'occiput, ont été fixées. Elles se rejoignaient au bloc

elles ont été sectionnées après coup et cette opération d'un caractère rituel a eu pour but d'annexer au culte solaire les effigies auxquelles on l'a fait subir.

1. La polychromie était encore de règle à l'époque où furent exécutés nos marbres; on la rencontre sur des statues de Délos qui sont sensiblement de même date que les nôtres, fin du IIe siècle avant J.-C. ou début du Ier : un groupe d'Aphrodite, Pan et Eros (Bulard, *Bull. de corr. hellén.*, 1906, p. 610 et suiv.); un Apollon, une Artémis, une Léto (Mayence et Leroux, *ibid.*, 1907, p. 395, 398, 401); une femme drapée (Couve, *ibid.*, 1895, p. 482-484, pl. VII; *Revue archéologique*, 1897, II, p. 23-27, pl. XIII). — Les ornements en métal que portaient certaines de nos effigies (nos 3, 8) étaient en relation avec cette polychromie.

2. Cf. entre autres le n° 1.

principal suivant une section plane ; elles étaient peut-être collées ; mais, en outre, elles étaient assujetties à l'aide d'un gros tenon en plomb qui les traversait de part en part et s'enfonçait dans l'autre morceau de marbre[1]. La tête de ce tenon, ronde ou rectangulaire, en tout cas volumineuse, était très apparente[2].

Seules, les menues pièces de rapport étaient raccordées dans l'atelier. Les blocs appartenant à une même œuvre n'étaient assemblés qu'une fois arrivés à destination. De là, au moment du montage, de sérieuses difficultés nécessitant des artifices plus ou moins heureux[3]. N'étant pas ajustés, les divers morceaux d'une statue étaient expédiés séparément. Il est même fort possible que, dans notre cas, ils aient été chargés sur plusieurs bateaux et c'est peut-être le motif pour lequel nous avons surtout trouvé des têtes.

On voit le procédé. Il offrait assurément de réels avantages. La consommation du marbre était moindre, le coût des transports plus modique. Les blocs n'étant pas taillés pour une statue déterminée ne risquaient pas de rester sans emploi ; ils étaient d'un maniement aisé à cause de leurs dimensions restreintes ; ils réservaient moins d'aléas, les défauts, nœuds ou veines y étant plus facilement visibles ; enfin, en cas d'accidents, il y avait moins de matière compromise. Beaucoup de monde pouvait travailler à la fois à des pièces différentes : on exécutait plus vite, et, pour certaines parties, des ouvriers novices suffisaient ; quand plusieurs copies d'un même modèle étaient nécessaires, chacun refaisait son morceau avec une dextérité sans cesse accrue. Il est vrai que, produite ainsi d'une manière

1. Nos 3, 4, 5, 8.
2. Elle est même dans nos marbres en forte saillie ; sans doute l'aurait-on rognée lors du montage de la statue.
3. Il fallait, pour faire cadrer tant bien que mal les surfaces en contact, soit retailler les parties qui dépassaient (on peut se rendre compte de ce genre d'opération par ce qui a été fait sur « la prêtresse » d'Anzio : cf. Gauckler, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1910, p. 40 et suiv.), soit remplir les vides avec du ciment (cf. par exemple une statue d'Artémis à Délos : Couve, *Bull. de corr. hellén.*, 1895, p. 480-481).

industrielle et presque mécanique, l'œuvre d'art perdait beaucoup de son individualité; elle pouvait néanmoins garder, quelques-unes de nos têtes le prouvent, un certain charme et même une réelle beauté.

***

1. — Le plus complet des morceaux découverts appartient à une représentation d'*Aphrodite*, sensiblement plus grande que nature (fig. 1).

Nous en possédons le buste[1], sauf l'épaule droite, et une partie du sein droit; l'occiput et le dos, qui étaient rapportés[2], n'ont pas été retrouvés. Le cou et la poitrine sont tout criblés de trous. La face, qui était enfoncée dans le sable sous une colonne, est en excellent état: sur la joue gauche seulement, l'épiderme du marbre est attaqué en un endroit d'une façon appréciable; les cheveux sont un peu plus endommagés, surtout le gros nœud qui se développait au sommet du crâne. La coiffure qui, du reste, dans une statue de grande dimension, était peu visible, a été traitée d'une façon fort sommaire.

Le visage est très légèrement penché à gauche; les cheveux, partagés par une raie médiane et divisés en une série de boucles parallèles qui sont soigneusement roulées et ondulées, sont disposés en « côtes de melon » et noués sur le haut de la tête; les oreilles, assez abîmées, sont entièrement dégagées.

La chevelure frisée, les traits réguliers, les joues pleines, le regard humide, l'expression paisible et sereine, un peu rêveuse,

1. Hauteur du buste, $0^{m},70$. — On a, en s'inspirant des méthodes indiquées par M. Laran (*Revue archéologique*, 1907, I, p. 451 et suiv.), note les mesures suivantes :

Hauteur de la tête, du menton au haut de la coiffure (prise en projection verticale), $0^{m},33$.

Hauteur de la tête, du menton aux cheveux, $0^{m}, 22$.

Largeur du visage, en avant des oreilles, $0^{m},18$.

Distance intérieure des yeux, $0^{m},048$.

Distance extérieure des yeux, $0^{m},115$.

Hauteur de l'œil, $0^{m},012$.

2. La surface plane à laquelle devait adhérer le bloc de marbre constituant le bras droit est polie sur son pourtour ; en sa partie centrale, elle est taillée à la gradine et repiquee de façon à retenir la colle de soudure.

conviennent bien à Aphrodite; mais, faute d'attributs caractéristiques, l'identification ne peut être proposée que sous réserves [1].

Les yeux de la déesse sont traités à la manière praxitélienne,



Fig. 1. — Aphrodite.

allongés, fendus en amande, noyés d'ombre, avec la paupière inférieure à peine indiquée. Le nez assez fort fait avec le front une ligne droite continue. La bouche qu'effleure un soupçon de sourire est délicatement dessinée, mais les coins des lèvres

1. M. Curtius y voit « Koré ou une fille d'Asklépios » (*Archäol. Anzeiger*, 1910, col. 263).

creusés au foret ont quelque sécheresse, la lèvre inférieure assez épaisse ne manque pas de sensualité; le menton court et large présente une fossette très marquée; le cou charnu est barré du pli transversal dit collier de Vénus.

Dans son ensemble, la tête, qui est la seule partie de l'œuvre dont nous puissions disserter en connaissance de cause, n'est pas sans quelque rapport avec celle des dérivés de la Cnidienne, l'Aphrodite de Petworth par exemple [1]. Pourtant il y aurait lieu de noter bien des différences. Les yeux, très grands, remplissent davantage le visage, comme si le sculpteur s'était inspiré des œuvres de Scopas; la figure n'a pas non plus l'ovale des figures praxitéliennes : elle est, dans sa partie inférieure, plus massive. Comme la Cnidienne, notre Aphrodite regarde droit devant elle, mais la tête est plus relevée. Il y a aussi dans la coiffure [2] une certaine préciosité. La chevelure de la Cnidienne, simple et élégante, consiste en bandeaux ondés, réunis en chignon sur la nuque; ici, bien qu'on soit encore loin des boucles si compliquées de la Vénus de Médicis, nous devons noter une recherche de pittoresque, un souci de coquetterie, la présence en particulier d'un gros nœud sur le dessus de la tête, mode qui paraît au IVe siècle et se répand au siècle suivant [3].

Il reste une trop petite partie de la statue pour qu'on puisse imaginer la pose qui lui était donnée. La façon dont le cou est disposé au point d'attache de l'épaule droite paraît indiquer que le bras était légèrement levé; le bras gauche tombait le long du corps. La déesse n'était pas entièrement nue. Malgré les mutilations, on distingue encore sur le bord inférieur du bloc de marbre quelques traces d'une draperie; celle-ci s'agrafait sur l'épaule droite, puis, laissant à nu l'autre côté du buste, se massait en larges plis entre les seins et venait passer sous la mamelle

1. Cf. Furtwängler, *Meisterwerke*, p. 640 et suiv., pl. XXXI; Collignon, *Sculpture grecque*, II, p. 305, fig. 155; Amelung, *Führer durch die Antiken in Florenz*, pl. 9 et 10.

2. Sur l'arrangement de la coiffure en « côtes de melon », tel que nous le rencontrons ici, cf. S. Reinach, *Recueil de têtes*, p. 178 à 180.

3. S. Reinach, *Recueil de têtes*, p. 147 et 149.

gauche qu'elle faisait remonter et saillir en dehors. Ce chiton qui a glissé et découvre l'épaule est un motif cher aux artistes du III[e] siècle et à leurs imitateurs ; parmi les nombreuses statues de cette époque qui pourraient être rapprochées de la nôtre, on ne citera que l'Aphrodite à l'épée trouvée à Épidaure et attribuée à l'école attique[1]. Quand les successeurs de Praxitèle voulurent réaliser de nouveaux types praxitélisants, ils s'inspirèrent, pour les modifications qu'ils firent subir aux modèles du maître, des artistes du V[e] siècle[2]. En particulier, ils adoptèrent le dévêtement partiel sous l'influence de statues comme les Amazones blessées, la Niké de Paeonios et surtout l'Aphrodite qui a été considérée longtemps comme l'Aphrodite des jardins d'Alcamène[3].

De toute l'œuvre, il se dégage une impression assez complexe. Si l'influence praxitélienne paraît indéniable[4], elle ne s'est pas exercée seule. L'auteur de notre Aphrodite ou de son original, si, comme il est fort possible, nous n'avons ici qu'une excellente copie[5], a accentué en quelques parties la grâce praxitélienne et l'a pour ainsi dire alexandrinisée, tandis qu'en d'autres, remontant au delà du maître, il évoque le souvenir des sculptures du V[e] siècle. Plus que les éléments empruntés dont se compose notre buste, la façon ingénieuse dont ils sont combinés, l'art discret qui a présidé à cet amalgame trahissent l'origine athénienne de l'ouvrage. L'Aphrodite de Mahdia semble bien mériter de prendre place parmi les types les plus parfaits qu'ait produits, après la mort d'Alexandre, l'école attique.

Les têtes, dont nous avons à parler maintenant, sont beau-

1. Cf. Collignon, *Sculpture grecque*, II, p. 462-463, fig. 242.
2. Sur la chute de la draperie au V[e] siècle, cf. Collignon, *Sculpture grecque*, II, p. 121.
3. La meilleure réplique que nous ayons de cette statue est l'Aphrodite dite de Fréjus (Espérandieu, *Recueil des bas-reliefs*, III, p. 333 et suiv., n° 2452, avec une bibliographie très complète).
4. Cette influence a cependant été contestee par M. Curtius (*Archäol. Anzeiger*, 1910, col. 263).
5. Cf. Curtius, *ibid.*, col. 261.

coup moins bien conservées. Deux ne sont guère à mentionner que pour mémoire :

2. — La première, légèrement tournée vers la gauche, avec les cheveux frisés, appartient à un *éphèbe* aux traits féminins ; mais elle est très rongée et elle surmonte une poitrine aujourd'hui



Fig. 2. — Niobé.

complètement déchiquetée, à laquelle adhère encore l'amorce d'un bras droit tendu en avant ; des détails de la physionomie, impossible de rien dire[1].

3. — La seconde (haut. $0^{m},40$) est une *tête de femme* à la face

1. Hauteur totale, $0^{m},59$.

entièrement mangée[1], la position du cou permet de présumer qu'elle regardait à droite et qu'elle était levée. Les cheveux couvraient le sommet de l'oreille et se réunissaient par derrière en chignon; ils étaient ceints d'un bandeau en métal, car, sur les côtés, il existe des petits trous dont quelques-uns gardent encore des restes du plomb ayant servi au scellement de cet accessoire. L'effigie était sans doute destinée à être adossée : la nuque et le chignon sont à peine dégrossis. La majeure partie des cheveux est taillée dans une calotte rapportée, derrière laquelle est fixé un tenon en plomb.

Les cinq autres têtes se répartissent en deux séries distinctes. Dans la première[2], deux têtes, faites pour s'emboîter dans le corps d'une statue, sont particulièrement intéressantes. Toutes deux se rattachent à des images de Niobides dont elles ont l'expression angoissée et pathétique.

4. — Dans l'une d'elles (haut. 0m.47), qui est en assez bon état, nous verrions *Niobé* elle-même (fig. 2) : les formes pleines du visage, les joues larges, le cou fort et barré de plis transversaux conviennent bien à une femme d'un certain âge. La tête s'incline vers l'épaule droite, dans une pose qui rappelle celle de la Niobé de Florence et de la Niobé de Brocklesby[3], sans lui être absolument identique.

Comme dans ces autres exemplaires, les cheveux, divisés en deux bandeaux ondulés qui encadrent le front bas, n'étaient pas relevés en chignon, mais, après avoir recouvert le haut de l'oreille, descendaient sur le cou de chaque côté duquel ils retombaient; une bonne partie de ces boucles a aujourd'hui disparu; cependant il en reste assez, notamment à gauche, pour

1. La partie inférieure du cou est faite de façon à pouvoir s'emboîter dans le corps d'une statue.

2. On pourrait rattacher à cette première série les deux têtes précédemment décrites (nos 2 et 3); mais elles sont tellement endommagées que toute hypothèse à leur sujet nous a paru absolument vaine.

3. Cf. Amelung, *Führer durch die Antiken in Florenz*, pl. 32. — Liste des têtes de Niobé dans Stark, *Niobe und die Niobiden*, p. 230 et suiv.; ajouter S. Reinach, *Revue archéologique*, 1893, I, p. 162, n. 3.

qu'on puisse être certain de leur disposition générale ; la coiffure avait été figurée par grandes masses peu fouillées. Il existait jadis une calotte rapportée, fixée en bas à l'aide d'un tenon en plomb ; la calotte est aujourd'hui perdue, mais le tenon est encore adhérent à l'occiput.



Fig. 3. — Niobide.

5. — L'autre tête (haut. 0m,50), penchée à gauche, fait songer, malgré sa mauvaise conservation, à celle de la *Niobide* qu'on considère comme la seconde des filles (fig. 3) ; les cheveux sont séparés de même que sur l'effigie précédente ; ils ne pendaient pas le long du cou, étant sans doute ramassés en un

chignon bas sur la nuque. La bouche est moins convulsée que celle de la Niobé, mais il y a dans la physionomie une expression de terreur qui peut sembler plus accentuée. Le derrière de la tête était coupé suivant une section plane qui va s'inclinant du haut du crâne à l'occiput; la pièce de rapport était

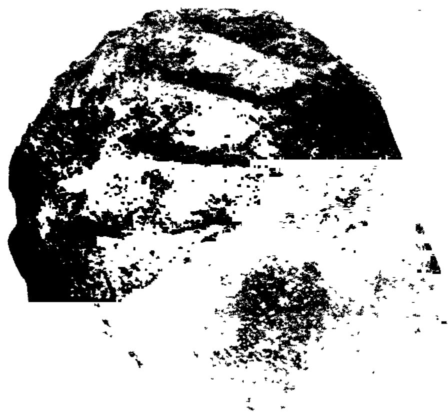


Fig. 4. — Niobide (?).

maintenue à la partie inférieure par un tenon en plomb; cette calotte qui a été retrouvée a été remise en place.

6. — Une troisième tête (haut. 0m,35) faisait peut-être partie du même ensemble, mais elle a subi bien des mutilations (fig. 4) : il n'en subsiste guère que la moitié droite, la gauche ayant péri; de plus le nez, la bouche et le menton sont fortement rongés et le cou n'est pas entier. C'est le même travail que pour les têtes de la Niobé et de la Niobide; les cheveux, divi-

sés en deux bandeaux ondulés et disposés en « côtes de melon »[1] sont rendus d'une manière très simplifiée; ils descendaient sur l'oreille, mais sans en cacher le lobe et se nouaient par derrière en chignon; l'aspect est plus calme : les yeux très allongés ne sont pas épouvantés; ils sont comme noyés et rêveurs.

Ce ne sont pas ces trois débris qui seront de quelque utilité pour la restitution du groupe des Niobides, dont les répliques les plus fameuses, sinon les meilleures, sont à Florence. Cependant il n'est pas superflu de rapprocher ce que peut nous apprendre la découverte de Mahdia des renseignements que nous possédons déjà sur les effigies des Niobides.

Parmi les groupes de Niobides qu'on voyait à Rome sous l'Empire, un, dont Scopas ou Praxitèle passait pour être l'auteur et qui était dans le temple d'Apollon restauré par C. Sosius[2], avait été enlevé à un sanctuaire d'Asie, peut-être de Syrie[3]. Un autre venait fort probablement d'Athènes; c'était celui qui ornait les *horti Sallustiani*. Les statues qu'on en connaissait jusqu'à ces dernières années sont actuellement à la Glyptothèque de Ny-Carlsberg et ont été attribuées par Furtwängler[4] au fronton d'un sanctuaire élevé à Athènes vers le milieu du ve siècle avant J.-C.; l'opinion du savant allemand avait eu d'abord peu de succès[5], mais la trouvaille récente d'une nouvelle effigie provenant du même ensemble amène aujourd'hui à prendre son hypothèse en sérieuse considération[6]. A un troi-

1. Pour cet arrangement de la coiffure, cf. S. Reinach, *Recueil de têtes*, p. 178 à 180.

2. Pline, *Nat. hist.*, XXXVI, 28. — Sur ce groupe, cf. Lanciani, *Bull. comun. di Roma*, 1906, p. 177.

3. C. Sosius avait été gouverneur de Syrie et il avait pris à Séleucie une statue d'Apollon qui avait été placée à Rome dans le même temple que le groupe des Niobides (Pline, *Nat. hist.*, XIII, 53). M. Lanciani (*loc. cit.*) suppose que ces Niobides avaient été apportées de Sarpedonium en Cilicie.

4. *Sitzungsberichte der Bayerischer Akademie*, 1899, II, p. 279 et suiv.; 1902, p. 443.

5. M. Arndt ne l'a pas acceptée dans sa description de la Glyptothèque de Ny-Carslberg; voir encore les réserves de M. Lanciani, *Bull. comun. di Roma*, 1906, p. 176 et de M. Gauckler, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1907, p. 111. Cf., sur cette question, S. Reinach, *Recueil de têtes*, p. 89-90.

6. Mendel, *Revue de l'art ancien et moderne*, XXV, 1909, p. 261; A. della

sième groupe, qui serait une œuvre originale attique du IVe siècle, se rattacherait, selon une théorie récente[1] et d'ailleurs contestée[2], la Niobide Chiaramonti et l'éphèbe agenouillé du musée des Thermes.

Le bateau qui a sombré près de Mahdia allait, comme on sait, du Pirée en Italie. Nos têtes, sculptées à Athènes, apportent donc un nouveau témoignage de la faveur dont le sujet des Niobides a joui auprès des sculpteurs athéniens[3], comme aussi de la vogue qu'il a rencontrée à Rome ou en Italie[4] ; si les amateurs d'art n'allaient pas toujours jusqu'à arracher les originaux du fronton des temples, ils cherchaient du moins à se procurer des répliques de ces figures fameuses dont les ateliers d'Athènes avaient toujours sans doute des exemplaires à la disposition des collectionneurs.

Une seconde série, dont deux têtes ont été retrouvées, se compose d'un Satyre et d'une Satyresse.

7. — La tête du *Satyre* (haut. 0m,47) est assez endommagée (fig. 5); deux morceaux de raccord lui manquent, comprenant l'un le derrière du crâne, l'autre une partie de la tempe, de la joue et de l'œil droits. Le nez, fort mutilé, etait épaté ; la bouche fendue d'un gros rire est entr'ouverte; les cheveux,

Seta, *Ausonia*, II, 1907, p. 12 (entre 450 et 425 avant J.-C.) ; S. Reinach, *Répertoire de la Statuaire*, IV, p. 252, n° 3 (environs de 460).

1. Brizio, *Ausonia*, I, 1906, p. 21 et suiv.

2. Voir ce que dit M. Amelung (*Die Sculpturen des Vaticanischen Museums*, I, p. 422 et suiv.) de la Niobide Chiaramonti, qu'il ne considère pas comme un original et qui semble avoir été trouvée non à Anzio, comme le soutient M. Brizio (*loc. cit.*), mais a Tivoli (cf. Lanciani, *Bull. comun. di Roma*, 1906, p. 179).

3. Phidias avait sculpté sur le trône du Zeus d'Olympie le massacre des Niobides (Pausanias, V, 11, 2); une grotte d'Athènes contenait un trépied décoré de la fable de Niobé (*ibid.*, I, 21, 3).

4. Sur les représentations de Niobides qui étaient à Rome et en Italie sous l'Empire, cf. Lanciani, *Bull. comun. di Roma*, 1906, p. 179. M. Lanciani en compte quatre à Rome : celle qui, rapportee par C. Sosius, avait été placée dans un temple d'Apollon et dont nous ne connaissons rien (cf. *loc. cit.*, p. 177) ; une seconde était sculptée sur la porte du temple d'Apollon Palatin ; une troisième se trouvait dans les *horti Lamiani* et est aujourd'hui a Florence ; une quatrième se voyait dans les *horti Sallustiani*. Hors de Rome, il y en avait au moins une à Tivoli.

relevés en toupet entre les deux petites cornes qui émergent du front [1], sont ceints d'une couronne de pampre avec des corymbes.

8. — A ce Satyre, qui est légèrement penché vers la droite, fait pendant une *Satyresse* qui s'incline vers la gauche (haut. 0^{m},65 ; fig. 6) [2]. La tête est sauvegardée, ainsi que le cou et la



Fig. 5. — Satyre.

partie supérieure de la poitrine, qui étaient sculptés dans le même bloc. Par derrière, là également, une calotte rapportée

1. Une seule est visible et même assez confusément.
2. Une liste des images connues de Satyresses ou de Panines a été donnée par Wernicke dans Roscher, *Lexikon der Mythologie*, III, col. 1436-1437.

formait le haut du crâne; elle a été retrouvée et elle porte encore un gros tenon en plomb à tête rectangulaire[1], qui servait à l'assujettir; de même, le dos était fait d'un autre morceau de marbre qui, lui, n'a pas été découvert. Le nez, presque complètement usé au ras du visage, est plus petit que chez le



Fig. 6. — Satyresse.

Satyre; la bouche rieuse aux angles retroussés, les oreilles caprines, les yeux bridés aux sourcils arqués, le front haut et carré, les cheveux disposés dans un désordre voulu en grosses touffes dont une mèche retombe devant l'oreille[2] sont en accord

1. Long. 0m,07; larg. 0m,05-0m,035.

2. Ce détail apparaît surtout à partir de la seconde moitié du IVe siècle

avec la nature pétulante et bestiale de la jeune compagne de Dionysos ; l'expression est cependant moins triviale que celle du Satyre. Dans les cheveux, d'un travail sommaire, on distingue deux sillons assez profonds qui ont dû servir à l'insertion d'une couronne ou de bandelettes en métal[1]. Le sein gauche est nu et sortait d'une draperie dont on discerne le bord.

Les deux têtes présentent une particularité curieuse ; le frottement d'un corps dur et du sable roulé par la mer les a en certains points à la fois usées et polies : ainsi ont disparu dans la tête du Satyre la joue et l'oreille gauches, dans celle de la Satyresse[2] la joue droite avec l'arcade sourcilière et l'œil.

*
* *

Outre ces têtes, deux torses d'*éphèbes nus* ont été remis au jour.

9. — L'un, de taille petite nature (haut. $0^m,95$), est complètement détérioré par derrière, assez bien conservé par devant (fig. 7) Il lui manque la tête qui était très légèrement tournée vers l'épaule gauche, à en juger par l'amorce du cou ; la jambe droite est brisée au-dessous du genou, la gauche à peu près à mi-cuisse ; le bras droit est cassé un peu au-dessus du coude, le gauche est réduit à l'état de moignon. Sur l'épaule

(S. Reinach, *Recueil de têtes*, p. 148) ; cf. Deonna, *Revue archéologique*, 1910, I, p. 343.

1. Une décoration métallique analogue existait dans des œuvres dont le travail est assez semblable à celui de nos marbres et qui en sont sans doute sensiblement contemporaines : voir par exemple une tête d'Aphrodite, exhumée à Délos (Chamonard, *Bull. de corr. hellén.*, 1906, p. 560-561, fig 23-24, cf. p. 624, fig. 3) ; une statue d'Apollon trouvée à Magnésie du Sipyle (Th. Reinach, *Monuments Piot*, III, p. 156 et pl. XVIII) ; surtout une tête de Dionysos qui est à Genève (Deonna, *Revue archéologique*, 1908, II, p. 162-163, fig. 9). Cf. également Espérandieu, *Recueil des bas-reliefs*, III, p. 56-57, n° 1817 ; p. 344, n° 2472 ; en particulier p. 346-347, n° 2477 (les cheveux étaient retenus par une bandelette de métal logée dans une rainure qui fait le tour de la tête) ; Gauckler, *Musée de Cherchel*, p. 108-109, pl. VII, n° 6.

2. De même, le long du cou, à droite, il existe une surface complètement lisse qui était ménagée pour recevoir une pièce de rapport, mais dont le poli semble avoir été causé par un frottement analogue à celui dont il est question ici.

gauche vient se terminer une légère draperie. Le jeune homme était debout, le poids du corps portant sur la jambe gauche, mais sans que le déhanchement soit très accentué. L'exécution rappelle celle de la statue de C. Ofellius Ferus, trouvée à Délos[1]. C'est sans doute une imitation consciencieuse, mais un peu

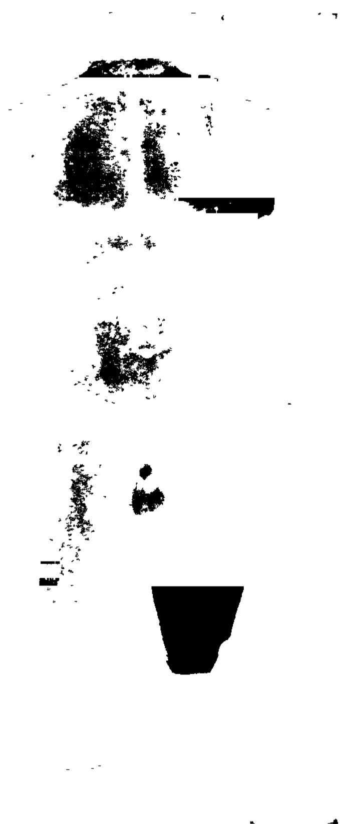


Fig. 7. — Éphèbe.

sèche, d'un original du IVe siècle; dans la façon dont le corps est traité, avec ses pectoraux légèrement bombés, ses chairs nuancées, le pli inguinal faiblement marqué, on sent une inspiration praxitélienne.

1. Collignon, *Sculpture grecque*, II, p. 624; cf. aussi Amelung, *Die Sculpturen des Vaticanischen Museums*, I, p. 230, n° 87; pl. 25.

10. — L'autre torse (haut. $0^m,68$) n'a que la partie postérieure de sauvegardée; la tête et les bras font défaut; les jambes n'existent plus à partir des cuisses. Tous les accidents qu'il a subis ne permettent de le signaler que brièvement.

Nous avons retrouvé aussi des débris de statues moins importants :

11. — *a*) La partie inférieure d'un buste d'*Héraklès* (long. $0^m,65$; haut. $0^m,28$ environ); la tête qui s'emboîtait dans la cavité existant actuellement entre les deux épaules est perdue; nous n'avons que le haut de la poitrine avec, autour du cou, une peau de lion, découvrant l'épaule droite.

b) Deux jambes d'homme, dans la position assise, sont très endommagées[1]. Le marbre est brisé au bas du bassin et au-dessus des mollets.

c) Trois avant-bras : un avant-bras gauche, de femme, plus grand que nature (long. $0^m,50$); la main avait l'index et le petit doigt étendus, les doigts intermédiaires repliés; du côté du coude, un trou était destiné à recevoir un goujon qui servait à fixer l'objet; — un avant-bras droit très rongé, morceau de rapport qui, lui aussi, était assujetti jadis à l'aide d'un tenon; — enfin un autre avant-bras droit, également très mutilé.

Signalons encore un morceau de bras, deux doigts isolés et une calotte crânienne.

***

A côté des statues plus ou moins complètes, les statuettes. D'abord, deux *Artémis :*

12. — L'une (haut. $0^m,35$) est dans un état déplorable : la tête et les jambes sont brisées; du torse ne subsiste que la silhouette générale. L'attitude semble à peu près pareille à celle de la seconde figurine, avec cette particularité en sus que la déesse porte un carquois dans le dos.

13. — L'autre (haut. $0^m,50$) est un peu mieux conservée (fig. 8); la tête est cassée, l'avant-bras gauche qui était rapporté et

1. Les cuisses ont $0^m,30$-$0^m,35$ de long.

l'avant-bras droit n'existent plus; le marbre est presque partout constellé de petits trous. La déesse marche, la jambe gauche, qui manque aujourd'hui, en avant, les bras légèrement écartés du buste, le droit abaissé, la main gauche (qui tenait peut-être un arc) tendue. Le vêtement consiste en une tunique courte et



Fig. 8. — Artémis chasseresse.

flottante, serrée sous les seins par une ceinture et rejetée en arrière par la rapidité de l'allure; sur son bras gauche est passé un manteau dont les lourdes draperies tombent par derrière jusqu'à terre; un chien, le museau contre le sol, s'étire à ses pieds. Cette *Artémis chasseresse* est d'un style médiocre [1].

1. Sur ce type d'Artémis chasseresse, que Praxitèle avait adopté pour la sta-

14. — D'une meilleure facture, mais par malheur assez mutilée, est une statuette *d'enfant nu* (haut. 0m,50), aux formes potelées, dont le visage est entièrement corrodé ; des jambes, il n'y a pour ainsi dire plus rien au-dessous des genoux[1] : on n'a retrouvé qu'un morceau du pied gauche (fig. 9).

L'enfant est assis, la tête inclinée à gauche et rejetée en arrière, les jambes croisées, celle de droite repliée et ramenée



Fig. 9. — Enfant.

sous la cuisse gauche ; la position de celle-ci indique que le pied

tue d'Anticyre et qui fut ensuite repris, peut-être par Léocharès, pour le prototype de la Diane de Versailles, cf. Collignon, *Sculpture grecque*, II, p. 284, 319 et suiv. ; Schreiber, art. *Artemis*, dans Roscher, *Lexikon der Mythologie*, I, col. 602 et suiv. — Parmi les statuettes analogues à la nôtre, une de celles qui s'en rapprochent le plus est celle trouvée à Arles en 1909 (Espérandieu, *Recueil des bas-reliefs*, III, p. 363, n° 2517) ; comparer aussi une figurine de Cherchel (Gauckler, *Musée de Cherchel*, p. 140-141, pl. XV, n° 2).

1. La partie manquante de la jambe droite était faite primitivement d'un autre morceau de marbre que maintenait un goujon de métal.

gauche pendait. A demi tourné à droite, le « putto » a le corps penché en avant, le bras droit un peu écarté du corps, le gauche passant devant la poitrine; de ses deux mains collées l'une contre l'autre et abaissées, les paumes en dehors, les doigts rapprochés, il paraît chercher à projeter de l'eau ou du sable contre un adversaire invisible. Intacte, la statuette devait être séduisante; la poitrine est détaillée avec soin; le dos distendu par l'effort est d'un joli dessin et d'un modelé bien étudié. L'attitude est originale, au moins quant à la position des mains, car les enfants accroupis à terre, avec une jambe croisée sous l'autre, ne sont pas rares[1].

Quatre autres enfants, autant que nous pouvons en juger, car ils sont très endommagés, étaient pareils à celui que nous venons de décrire : deux ne sont plus que des moignons tout à fait informes; du troisième n'a survécu que la tête entièrement rongée; le quatrième, moins maltraité, est malgré tout en fort triste état. Le seul point qui vaille d'être noté dans ce dernier, ce sont les détails de la chevelure nouée sur le dessus de la tête et retombant en boucles frisées très bas sur le cou.

Ces divers enfants faisaient probablement partie du même ensemble décoratif, mais nous ne pouvons préciser quel il était ni quel rôle y jouaient ces différentes effigies[2].

15. — Avant de passer aux bas-reliefs, il convient de réserver une mention spéciale à un débris d'applique en haut relief, de dimension plus grande que nature. Il est très intéressant parce que les œuvres de ce genre sont peu communes : à peine en pourrait-on citer quelques exemples comme la frise de l'Érechteion[3] ou, à l'époque archaïque, certaines figures des

1. Cf. Furtwängler, *Collection Sabouroff*, pl. XXXV, d'après lequel les plus anciens monuments où cette position est adoptée appartiennent au IVe siècle et à l'art attique.
2. On les imaginerait assez volontiers autour d'un bassin.
3. Dugas, art. *Sculptura*, dans Saglio, *Dict. des antiquités gr. et rom.*, IV, p. 1148.

frontons du temple d'Apollon [1] et du trésor de Cnide, à Delphes. Ici une tête, mesurant $0^{m},40$ de haut, a seule été préservée (fig. 10). C'est une image de *Pan*, de profil à gauche. L'art hellénistique a souvent donné à ce personnage des traits qui tiennent autant du mufle d'un animal que du visage d'un



Fig. 10. — Pan.

homme [2]. Ici la part de la bestialité est très atténuée : malgré son profil un peu camard, ses cheveux divisés en grosses

1. Homolle, *Bull. de corr. hellen.*, 1896 p. 650.
2. Cf. Wernicke, art. *Pan*, dans Roscher, *Lexikon der Mythologie*, III, en part. col. 1433 et suiv. ; Bulard, *Bull. de corr. hellen.*, 1906, p. 621.

mèches rudes, ses moustaches tordues, sa longue barbe inculte, son oreille pointue (dont il ne subsiste que le haut), il y a dans la physionomie du dieu une certaine serénité apaisée, un air de noblesse, quelque nuance même de mélancolie[1].

Notre Pan était-il associé à une manifestation du thiase dionysiaque ou accompagnait-il les Nymphes, comme sur de nombreux ex-voto d'Attique[2]? Il n'est pas possible de le dire; par contre, nous supposerions volontiers que le haut-relief fut, comme les ex-voto que nous allons étudier maintenant, soustrait à quelque sanctuaire du Pirée[3].

***

16. — Des deux bas-reliefs qui ont été découverts, le mieux conservé est celui qui représente *le banquet sacré offert à Asklépios et à Hygieia*[4]. Il est sculpté dans une plaque de marbre haute de 0m,35, large de 0m,56, épaisse de 0m,09, pourvue à sa partie inférieure d'un appendice. mesurant 0m,12 sur 0m,11, qui permettait de l'encastrer[5]; la face postérieure de la stèle est à peine dégrossie (fig. 11).

1. On rencontre sur l'un des cratères de Mahdia un Pan qui n'est pas sans ressemblance avec celui dont nous parlons ici. Sur ce cratère, copié du même original que le célèbre vase du Campo-Santo de Pise, Pan est représenté en compagnie de Nymphes et de personnages du thiase dionysiaque. — La présence de plusieurs images de Pan sur notre vaisseau qui provenait, comme on sait, d'Athènes remet en mémoire l'exclamation de Lucien : « Si vous allez à Athènes, vous apprendrez combien le nom de Pan est grand ! » (Θεῶν διάλογοι, XXII, 3).

2. Cf Wernicke, *loc. cit.*, col. 1359 à 1362, 1423 à 1426; Hild. art. *Pan*, dans Saglio, *Dict. des antiquités gr. et rom.*, IV, p. 297, 301-302.

3. On a recueilli au Pirée un certain nombre de monuments relatifs au culte de Pan (Wernicke, *loc. cit.*, col. 1361, 1418-1419). Le dieu devait y être honoré. de même qu'à Psyttalie. comme protecteur des pêcheurs (sur Pan dieu de la pêche, cf. *ibid.*, col. 1385).

4. M. Seure prépare une étude d'ensemble sur tous les bas-reliefs où est reproduite la scène dite du banquet. Avec une obligeance dont nous le remercions très vivement, il a bien voulu examiner une photographie de la stèle découverte près de Mahdia et nous faire bénéficier des observations qu'elle lui a suggérées. Aussi, tant dans notre description que dans les commentaires qui la suivent, nous avons amplement profité des notes qu'il a rédigées à notre intention.

5. De nombreux banquets asklépiens présentent le même tenon et, comme

Comme la plupart des stèles qui portent « le banquet », celle de Mahdia est d'un travail assez médiocre. Les divers plans de la composition ne sont pas indiqués avec exactitude et le relief, bien qu'atteignant parfois une saillie de trois centimètres et demi, paraît singulièrement plat. Ces défauts, que le style classique de l'œuvre contribue à rendre encore plus sensibles, s'expliquent, croyons-nous, par les procédés qu'a employés le sculpteur; au lieu de reproduire une maquette en terre, il a simplement dessiné le sujet sur la surface du marbre, puis il a fouillé tant bien que mal les creux, faisant plutôt un dessin champlevé qu'un bas-relief [1].

L'offrande à Asklépios [2] a lieu à l'intérieur d'un édifice figuré par deux piliers soutenant une toiture; sur le bord supérieur de la plaque sont représentés, en relief, les couvre-joints du toit, tandis que sur les faces latérales se profilent les chapiteaux des pilastres Peut-être faut-il reconnaître là une schématisation du portique où se passaient d'ordinaire les apparitions divines et les guérisons.

La scène comprend six personnages. Tout à droite et en avant du pilier qui encadre le sujet de ce côté se tient un jeune néocore nu, qui a dans la main gauche, pendante le long du corps, une sorte de patère, dont le fond est tourné vers le spectateur. A gauche, trois suppliants, le père, la mère et l'enfant, s'avancent vers Asklépios, le bras droit plié à hauteur des hanches, la main levée dans un geste d'adoration L'homme qui est barbu retient de sa main gauche le bout de son manteau [3]; la femme est vêtue d'une robe traînant jusqu'à terre, ses

le nôtre, ne portent pas d'inscription (Girard, *L'Asklépieion d'Athènes*, p. 104-105).

1. Voir la description de statues romanes obtenues par le même procedé dans Laran, *Revue archéologique*, 1909, II, p. 88-89. « La sculpture architecturale des premières époques n'est presque qu'une gravure champlevée » (Choisy, *Hist. de l'architecture*, I, p. 291).

2. Pour M. Girard, le banquet figuré sur les stèles n'est qu'une image du banquet offert aux deux divinités par les personnages représentés (*L'Asklépieion d'Athènes*, p. 109).

3. Le bas du vêtement est très endommagé par deux grands trous.

cheveux sont noués en chignon bas sur la nuque ; l'enfant, dont la tête est toute rongée, fait en quelque sorte pendant au serviteur des dieux et, comme lui, est placé devant l'un des piliers du sanctuaire.

Le milieu de la stèle est occupé par Asklépios et Hygieia, dont les proportions, selon l'usage, sont plus grandes que celles du néocore et des fidèles. Asklépios est à demi couché sur

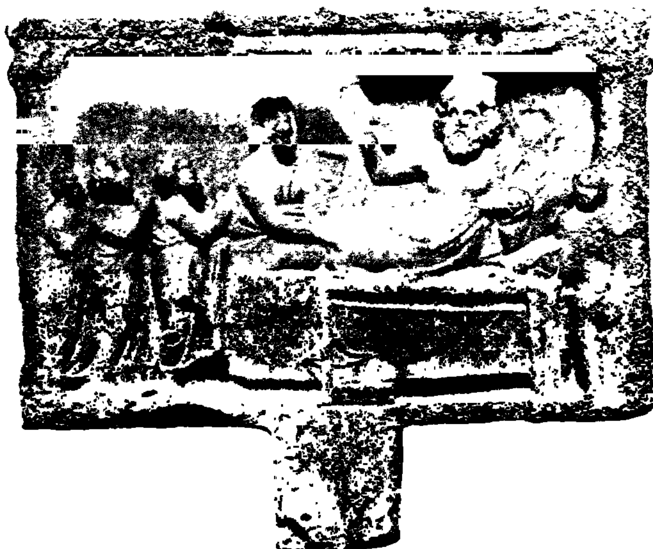


Fig. 11. — Banquet sacré offert à Asklépios et à Hygieia.

un lit décoré d'étoffes. Le haut du corps qui est nu se présente de face; une draperie, dont l'extrémité vient retomber sur l'épaule gauche, enveloppe les jambes; un grand coussin soutient le coude gauche et glisse sous les reins. Le divin convive soulève de la main droite un grand rhyton presque aussi large à la base qu'au sommet[1]; de la main gauche il tient une coupe peu profonde, remplie, semble-t-il, d'une substance mousseuse[2].

1. Le rhyton a cette forme spéciale sur la plupart des stèles au « banquet »
2. On retrouve la coupe remplie d'une substance mousseuse sur un certain

Il a la figure grave, les yeux levés vers le ciel; il porte une longue barbe et sur son abondante chevelure bouclée est posé le calathos.

Hygieia[1], au premier aspect, paraît assise au bord du lit sur lequel son père est étendu; en réalité, elle occupe un siège distinct, une sorte d'escabeau qui, détail assez rare dans les compositions analogues, est drapé. On notera en effet les différences que le sculpteur a eu soin de marquer entre les pieds des deux meubles. Celui du siège s'élargit en bas et, autant que la housse permet de s'en rendre compte, a l'air d'être arrondi; le seul montant visible du lit est une sorte de pilier quadrangulaire sans saillie et beaucoup plus épais que le pied de l'escabeau. Hygieia se présente de profil, tournée vers la droite : elle regarde Asklépios. Ses cheveux ondulés sont relevés sur le sommet de la tête de manière à laisser le cou entièrement dégagé; son vêtement se compose d'une tunique et d'un manteau; son bras gauche est collé au corps et plié au coude, la main soulevant un coffret à hauteur de l'épaule; la main droite dépose de l'encens dans un thymiatérion en forme de coquetier double placé sur la table des offrandes; les pieds sont sur un tabouret mouluré. Au premier plan est figurée la table chargée des mets rituels, pains et gâteaux ressemblant à des galettes, représentés assez confusément; sa plate-forme déborde légèrement du côté le plus rapproché de la tête du lit : c'est une table rectangulaire à trois pieds[2], car cette disposition est commune à toutes les tables de ce genre Une planchette règne immédiatement au-dessous de la plate-forme et est reliée à celle-ci en son milieu.

nombre de reliefs au « banquet » (ainsi par exemple sur un monument de Thasos, Mendel, *Bull. de corr. hellén.*, 1902, p. 473, fig. 2). Il est toutefois à remarquer que parmi ceux qui, tel le nôtre, peuvent être considérés comme attribuables au culte d'Asklépios, un seul, provenant du Pirée, a cette particularité (Friederichs-Wolters, *Gipsabgüsse antik. Bildwerke*, n° 1054 = Le Bas, *Expédition scientifique de Morée*, II, p. 109 et suiv., pl. 62).

1. Sur le culte et les représentations d'Hygieia, cf. Thraemer, art. *Hygieia*, dans Roscher, *Lexikon der Mythologie*, I, col. 2772 et suiv.

2. Cf. De Ridder, art. *Mensa*, dans Saglio, *Dict. des antiquités gr. et rom.*, III, p. 1720 et suiv ; Cahen, art. *Sepulcrum*, *ibid.*, IV, p. 1219, fig. 6319.

Il n'y a pas lieu d'insister sur le style du bas-relief[1]; c'est l'œuvre d'un simple artisan sachant son métier. La stèle n'a en aucune façon le caractère d'une œuvre d'art; néanmoins, par certains détails, elle révèle la connaissance de statues célèbres : c'est ainsi par exemple que dans l'Asklépios on retrouvera facilement l'influence plus ou moins directe de Scopas. Que le sculpteur se soit souvenu d'un Asklépios du maître lui-même, tel que celui dont est inspiré l'Asklépios exhumé au Pirée[2], ou qu'il ait imité le Sarapis grave et mélancolique conçu dans l'entourage de Scopas, peut-être par Bryaxis[3], on est frappé de l'expression pathétique, si *scopasienne*, qu'a dans notre tableau le visage du dieu.

Il a été recueilli plus d'un millier[4] de monuments représentant le banquet offert à des divinités ou aux morts héroïsés[5]; une centaine sont attribuables au culte d'Asklépios. C'est parmi ces derniers que notre stèle vient prendre place[6]. De ces ban-

1. Pour le style des banquets, cf. Collignon, *Sculpture grecque*, II, p. 370 et suiv.

2. Collignon, *Sculpture grecque*, II, p. 249, fig. 126; cf. la tête d'Asklépios trouvée à Milo (*ibid.*, p. 362-363).

3. Collignon, *Sculpture grecque*, II, p. 310; S. Reinach, *Revue archéologique*, 1902, II, p. 5 et suiv.; Amelung, *ibid.*, 1903, II, p. 193; *Ausonia*, III, 1908, p. 120; Dattari, *Revue archéologique*, 1906, II, p. 322-323 (la statue aurait été transférée à Alexandrie en 214-213 avant J.-C.); Seymour de Ricci, *ibid.*, 1910, II, p. 96 et suiv. (elle proviendrait de Sinope du Pont). Contre l'attribution du Sarapis d'Alexandrie à Bryaxis, voir en dernier lieu, I. Lévy, *Revue de l'histoire des Religions*, 1911, I, p. 137 et suiv.

4. En mars 1910, M. Seure connaissait 1035 banquets; depuis, des monuments nouvellement découverts ou demeurés inédits ont encore grossi ce nombre (Holleaux, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1910, p. 305; von Kieseritsky et Watzinger, *Griechische Grabreliefs aus Südrussland*; Eitrem, *Griechische Reliefs und Inschriften in Kunstmuseum zu Christiania*).

5. Pour l'interprétation du banquet funèbre, cf. entre autres Girard, *L'Asklépieion d'Athènes*, p. 103 et suiv.; Percy Gardner, *Journal of hellenic studies*, 1884, p. 105; Pottier, *Bull. de corr. hellén.*, 1886, p. 316; Thraemer et Deneken, art. *Asklepios*, *Heros*, dans Roscher, *Lexikon der Mythologie*, I, col. 639, 2571 et suiv.; Svoronos, *Das Athener Nationalmuseum*, I, livraisons 9 et 10; Hild, art. *Heros*, dans Saglio, *Dict. des antiquités gr. et rom.*, III, p. 153 et suiv. (avec bibliogr.); Furtwängler, *Collection Sabouroff*, Introduction, p. 36 et suiv.

6. Sur les 99 reliefs qui paraissent pouvoir être attribués au culte d'Asklépios, 49 ont d'assez grandes analogies avec le nôtre ; dans les autres, ou les

quets qui pourraient être appelés « asklépiens », presque tous ceux dont on sait l'origine sont d'Attique ou de Béotie. Il n'est pas douteux, selon M. Seure dont nous nous contentons de résumer les conclusions, que le nôtre doit être classé dans la série attique, au reste de beaucoup la plus riche. Ces ex-voto sont d'une exécution trop industrielle pour qu'on arrive à les dater d'après leur style; leur chronologie ne s'établit dans une certaine mesure que d'après le détail des scènes qu'ils portent. Les plus anciens de ces reliefs asklépiens d'Attique semblent bien être ceux qui offrent, à côté des suppliants et du banquet lui-même, des images accessoires : tête de cheval dans un des coins du panneau, serpent sous la table, apprêts du sacrifice d'un porc ou d'un bélier, autel, arbre sacré, etc.; on les attribue généralement aux IVe et IIIe siècles avant J.-C. Plus tard il paraît s'être établi une confusion entre le culte d'Asklépios et celui des morts héroïsés[1]; c'est l'époque du culte d'Asklépios-Hadès-Sarapis[2]. Les images accessoires tendent à disparaître et

représentations sont tout à fait différentes, ou elles contiennent à côté du banquet une scène de sacrifice.

1. Il faut rappeler qu'Asklépios était pour les Athéniens un « héros » ; il était donc assez naturel de le vénérer à la façon des autres héros. Sur ce point, cf. Thraemer, art. *Asklepios*, dans Roscher, *Lexikon der Mythologie*, I, col. 620-621 et dans Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie des classischen Altertums*, II, col. 1654-1655.

2. Il se constitue, à l'époque hellénistique, une sorte d'Asklépios panthée. De même que plus tard le rhéteur Aristide, les inscriptions désignent le dieu sous le nom de Zeus-Asklépios (Thraemer, art. *Asklepios*, dans Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie des classischen Altertums*, II, col. 1661-1662). Lorsque vers le milieu du IIIe siècle le culte de Sarapis s'introduisit à Athènes (Lafaye, *Les divinités d'Alexandrie*, p. 26-27, 31), il fut impossible en Attique de ne pas identifier au dieu d'Alexandrie l'Asklépios dont les rapports avec les divinités éleusiniennes (Girard, *L'Asklépieion d'Athènes*, p. 44) étaient si étroits ; le calathos porté par le dieu sur notre stèle témoigne sans doute de ce rapprochement (Girard, *op. cit.*, p. 107, cf. p. 19; Lafaye, *op. cit.*, p. 289 et art. *Serapis*, dans Saglio, *Dict. des antiquités gr. et rom.*, IV, p. 1248 et suiv.). Enfin le caractère chtonien d'Asklépios, de l'Asklépios athénien en particulier, devait amener fatalement son assimilation non seulement à Hadès, mais aux dieux-serpents Zeus Philios et Zeus Meilichios (sur ceux-ci, cf. surtout Höfer, art. *Meilichios* et *Philios*, dans Roscher, *Lexikon der Mythologie*, II, col. 2558 et suiv.; III, col. 2305 et suiv.). Si dans un Asklépieion comme celui du Pirée, figurent aussi bien des dédicaces à Meilichios et à Philios que des ex-voto à Asklépios, c'est qu'en réalité les différents noms s'appliquent à

l'ex-voto à Asklépios se rapproche dès lors beaucoup du banquet funèbre proprement dit : parfois même il sera très difficile de distinguer duquel des deux groupes fait partie telle ou telle stèle, fabriquée peut-être d'ailleurs pour servir indifféremment à l'un et l'autre usage. C'est dans cette classe plus récente de monuments que se place la plaque de Mahdia, qui, dès lors, peut être datée avec quelque vraisemblance du second ou du premier siècle avant notre ère.

Notre bas-relief se rattache si nettement à la série attique qu'on a toute raison de le considérer, lui aussi, comme originaire d'Attique. Est-il possible de préciser davantage? La cargaison du bateau naufragé comprenait des œuvres sortant des ateliers où elles avaient été exécutées et des objets pillés dans des édifices publics Sans être à même de fournir à l'appui de notre opinion un argument décisif, c'est parmi cette seconde catégorie que nous rangerions la stèle à Asklépios. A quel sanctuaire a-t-elle été arrachée? Des reliefs attiques, quinze seulement ont avec le nôtre des analogies frappantes; quatre paraissent provenir de l'Asklépieion du Pirée[1] onze ont été découverts dans les ruines de l'Asklépieion[2] qui s'élevait à Athènes sur les pentes de l'Acropole[3]. C'est sans doute à l'un de ces

une même divinité. Aussi quand M. Curtius reconnaît dans le dieu de notre stèle non Asklépios mais Zeus Meilichios (*Archäol. Anzeiger*, 1910, col. 265), il n'est en désaccord avec nous qu'en apparence : Furtwangler, identifiant Zeus Philios et Zeus Meilichios, les rapproche d'Asklépios (*Sitzungsberichte der Bayerischen Akademie*, 1897, I, p. 407).

1. Friederichs-Wolters, *Gipsabgüsse antik. Bildwerke*, n° 1054 (cf. plus haut, p. 101, n. 2); C. Robert, *Archäol. Zeitung*, 1875, p. 148; Pervanoglu, *Das Familienmahl auf altgriech Grabsteine*, p. 25, n° 63; Conze, *Königl. Museum*, n° 820. — Les quatre reliefs sont indiqués comme trouvés au Pirée; c'est par hypothèse qu'on les rattache à l'Asklépieion.

2. Michaelis, *Ancient Marbles*, n° 146; *Fitzwilliam*, n° 18; Conze, *Königl. Museum*, n°s 817, 819, 824; Milchhöfer, *Athenische Mitteilungen*, 1888, p. 337, n° 501; Pervanoglu, *Das Familienmahl auf altgriech. Grabsteine*, p. 39, n° 6; Heydemann, *Antik. Marmorbildwerke*, n°s 750 et 807; *Catalogue des marbres antiques du Louvre*, p 45, n° 747 et p 59, n° 956.

3. Sur l'Asklépieion de l'Acropole, cf. Girard, *L'Asklépieion d'Athènes*, et en dernier lieu Versakis, Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 1908, p. 255 et suiv. - Sur les reliefs originaires de l'Asklepieion d'Athènes, cf. Svoronos, Ἐφημερὶς

deux temples que notre ex-voto a été ravi. Notre bateau contenant des inscriptions prises à des sanctuaires du Pirée, c'est donc non à l'Asklépieion d'Athènes, mais bien plutôt à celui du Pirée, situé sur la rive orientale du port de Zéa[1] dans le voisinage de l'arsenal, qu'appartenait notre stèle. Comme ces inscriptions, comme deux têtes en bronze de Dionysos et d'Ariane qui décoraient peut-être la proue d'une des galères sacrées[2], l'ex-voto à Asklépios semble avoir fait partie du butin lors de la mise à sac du Pirée par les soldats de Sylla[3].

17. — Il n'y a pas lieu d'insister sur le second des bas-reliefs trouvés dans les fouilles sous-marines. Haut de $0^m,55$, large de $0^m,40$, il représente une déesse de face, drapée et assise sur une sorte de trône à dossier fort élevé. On ne discerne qu'assez vaguement la silhouette de la divinité et tous les détails ont disparu. Le visage, complètement rongé, était surmonté, autant qu'il semble, d'un haut calathos; il est encadré de chaque côté par une bandelette descendant du calathos ou par une tresse de cheveux, qui tombe jusque sur l'épaule. La main droite est abaissée et tendue, on ne saurait dire si elle avait un attribut; la main gauche tenait un objet volumineux dont les contours sont assez nets, mais la nature imprécise, peut être un tympanon. Le marbre est bien mutilé pour qu'on ose identifier la déesse; cependant nous risquerions le nom de

ἀρχαιολογική, 1908, p. 103 et suiv. ; *Das Athener Nationalmuseum*, I, pl. LXXXI et suiv.

1. Le sanctuaire se trouvait sur le versant sud-ouest de la colline de Munychie qui sépare les bassins de Zéa et de Munychie (Thraemer, art. *Asklepios*, dans Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie des classischen Altertums*, II, col. 1665, avec la bibliogr.). C'est de cet endroit que provient le torse d'Asklepios que nous avons rapproché de l'Asklépios de notre stèle (Wolters, *Athenische Mitteilungen*, 1892, p. 10 et suiv., pl. IV).

2. Cf. Merlin et L. Poinssot, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1911, p. 206-210; réserves de M. Haussoullier à ce sujet, *ibid.*, p. 196-198.

3. Hypothèse émise d'abord par M. S. Reinach, *Rev. archéol.*, 1909, II, p. 455 (= *Comptes rendus de l'Acad.*, 1er oct. 1909 ; l'observation n'a pas été reproduite dans la publication officielle) ; cf. Merlin, *Revue Tunisienne*, 1911, p. 125-126.

Cybèle[1]. Il est fort regrettable qu'on ne puisse être plus affirmatif à cet égard. Il y avait au Pirée au moins un sanctuaire de la Mère des Dieux[2]; nous aurions proposé d'y rapporter notre bas-relief. De ce Métroon, l'ex-voto à Cybèle aurait été arraché, comme de l'Asklépieion la stèle à Asklépios, quand l'armée de Sylla pilla le Pirée en 86 avant J.-C.

Des conclusions intéressantes pour l'histoire de l'art ressortent de l'étude que nous avons faite dans les pages précédentes. Nous ne les développerons pas ici, nous réservant de les exposer quand nous nous occuperons des autres marbres trouvés en mer près de Mahdia.

A. MERLIN et L. POINSSOT.

1. Cf. Wiegand et Schrader, *Priene*. p. 330, fig. 367; p. 331.

2. Decharme, art. *Cybele*, dans Saglio, *Dict. des antiquités gr. et rom.*, I, p. 1683 ; sur le culte de Cybele au Pirée, cf. Rapp, art. *Kybele*, dans Roscher, *Lexikon der Mythologie*, II, col. 1660.

SCULPTURES DU MUSÉE CIVIQUE

DE BOLOGNE

La petite collection de sculptures grecques et romaines du Musée de Bologne est restée, jusqu'ici, presque entièrement inédite. Seuls quelques morceaux ont fait l'objet d'une publication. Ce sont les suivants :

1) Tête d'éphèbe, d'art encore archaïque : *Römische Mitteilungen,* 1907, p. 207-215. pl. v, vi; cf. S. Reinach, *Têtes antiques,* texte au bas des pl. LXXVIII, LXXIX; Arndt, *Glyptothèque Ny-Carlsberg,* 35, n° 1.

2) Tête de l'Athena Lemnienne, suivant l'hypothèse de Furtwaengler.

3) Portrait grec, copie d'un original du IVe siècle avant notre ère : *Ausonia.* II, p. 235-242.

4) Stèle funéraire attique, avec figure de jeune fille : R. von Schneider, *Antike Denkmäler,* I, pl. XXXIII, 1, 19 sq.

5) Fragment de relief hellénistique : Th. Schreiber, *Abhandlungen d. k. sächsischen Gesellsch. d. Wissensch.,* XIV, 428, fig. 123.

6 et 7) Deux fragments de reliefs bachiques : Th. Schreiber, *op. l.,* XXVII, 764, fig. 1 ; 765, fig. 2.

8) Fragments d'un bas-relief avec Poseidon et Amymone : Th. Schreiber, *Die hellen. Reliefbilder,* pl. XLIV.

9) Fragment de bas-relief, représentant des femmes fuyant et pleurant : Th. Schreiber, *ibid.,* pl. XCI, 2.

10) Buste dit autrefois de Laocoon, puis de géant : Förster, *Jahrb. d. arch. Inst.,* 1891, p. 189 sqq., pl. III; on y reconnaît aujourd'hui un Gaulois : Bienkowski, *Die Darstellung d. Gallier in der hellen. Kunst,* p. 61 sq., fig. 74 et 75.

11) Autel rond de Bagnacavallo : *Röm. Mitteil.*, 1908, p. 131 sqq.

12) Torse revêtu d'une cuirasse à reliefs : von Rohden, *Bonner Studien*, 1890, 16 sqq., pl. I, 1.

13) Pied de table avec figure de Psyché : Conze, *Arch. Zeit.*, 1862, pl. 158, 5, p. 2-32[1].

Je crois faire œuvre utile en choisissant parmi les collections bolonaises quelques nouvelles sculptures, dont la publication me paraît de nature à intéresser les historiens de l'art antique.

FRAGMENTS EN RONDE-BOSSE.

1. TÊTE MUTILÉE DE JEUNE HOMME. (Musée de l'Université.)

Haut. : 0m,175 ; pierre gris-brunâtre (basalte).

(Fig. 1 et 2)

Cette tête est la copie d'un original datant peut-être du milieu du ve siècle avant notre ère. L'artiste a cherché à rendre, par le poli soigné de la dure pierre brunâtre, les reflets du bronze Mais l'exécution ne dépasse pas le degré auquel peut atteindre un habile marbrier. L'œuvre est celle d'un copiste dépourvu de sentiment artistique et incapable de comprendre la beauté du modèle qu'il avait à reproduire. La manière reste sèche, elle manque de caractère ; le style est aussi raide que la matière employée. Nous retrouvons donc, dans cet exemplaire, la même absence de qualités que dans la statue de basalte du Musée des Thermes[2]. La comparaison avec la magnifique

1. Le relief portant l'inscription Σαλπίων ἐποίησεν (Kekulé, *Arch. Zeit.*, 1870, 4 sqq., pl. 27) est faux, comme l'a démontré en dernier lieu Hauser (*Die neu-attischen Reliefs*, p. 9, note 3 a). Des fragments d'un bas-relief portant des représentations relatives au métier de boulanger sont mentionnés par Jahn, (*Berichte d. sächs. Gessellsch. d. Wissensch.*, 1861, p. 342) et par Heydemann (*Drittes Hallisches Winkelmannsprogramm*, 1879, p. 52, n. 1). De même, Heydemann cite un fragment de bas-relief romain avec des Amours (*ibid.*, p. 52, n. 4) ; un relief très grossier avec Artémis et Pan (*ibid.*, p. 64, n. 5) et un torse insignifiant de Bacchus (*ibid.*, p. 64, n. 6). Ajouter un exemplaire du Pseudo-Sénèque mentionné par Bernoulli (*Griesch. Ikonographie*, II, p. 160 sqq., n. 20) et un buste de Faustine l'ancienne, cité par le même (*Röm. Ikonogr.*, pars II, vol. II, p. 155, n. 17).

2. Hauser, *Röm. Mitteil.*, 1895, pp. 97-119, pl. I.



Fig. 2. — N. 1.



Fig. 1. — N. 1.

tête de bronze de Munich[1] ne le fait que plus vivement sentir.

L'exemplaire bolonais reproduit mécaniquement, dans leur régularité, les boucles de la chevelure, toutes uniformes, d'égale grosseur et de même dessin. Les yeux sont modelés à contours nets; l'incision spiraliforme de l'iris et de la pupille rend peu heureusement l'éclat vivace que donnait l'émail à l'œil de l'original. La dureté et l'absence de sentiment de la facture s'accentuent encore dans les formes du nez et des lèvres. Aucune intention délicate ne s'exprime dans la ligne de la bouche lourdement incisée et qu'entrouvre l'ombre insignifiante d'un froid sourire.

J'ignore à quel original peut remonter la tête mutilée du Musée de Bologne. L'arrangement des cheveux conserve un caractère archaïque et rappelle la coiffure du fameux Apollon de bronze de Pompéi[2], non moins que celle de l'Apollon de la Galerie statuaire du Vatican[3], abstraction faite des longues boucles qui tombent sur les épaules[4]. Les traits du visage conservent également des traces d'archaïsme : les sourcils sont presque horizontaux, les pommettes un peu hautes; les joues maigres s'attachant à un menton plein et rond. L'ordonnance de la chevelure me fait supposer que cette tête était celle d'un Apollon.

2. Hermès barbu. (Musée de l'Université.)

Haut. : 0m,63 : marbre blanc et fin, avec patine jaunâtre.

(Fig. 3.)

L'Hermès que nous publions ici, et en particulier les inscriptions tracées sur la base, ont été étudiés à diverses reprises par les savants du XVIIIe siècle[5]. Il peut être rapproché utilement

1. Furtwaengler, *Beschreibung d. Glyptothek*, n. 457. Voir encore la tête de vainqueur olympique récemment publiée par M. Paribeni, *Bullet. arch. comunale*, 1910, pl. III, IV, pp. 42-48, tête de caractère d'ailleurs moins archaïque que celle du Musée de Bologne.

2. Brunn-Bruckmann, n 302. Cf. aussi l'Apollon du Tibre.

3. Amelung, *Die sculpt. d. Vatic. Mus.*, II, p. 592 sqq., pl. 51, n. 395.

4. Cf. la tête de bronze archaïque de l'Acropole (Brunn-Bruckmann, n. 40).

5. Le premier fut Andrucci, *De incerto quodam simulacro*, 1710. Puis vint Schiassi Filippo, *Guida del forestiere al Museo delle antichità della R. Uni-*

de l'Hermès du Latran[1]. et de l'Hermès d'Ephèse, aujourd'hui à Vienne[2]. L'analogie avec ce dernier est particulièrement frappante. Celui du Latran, au contraire, porte une barbe aux



Fig. 3. — N. 2.

versità di Bologna, 1814, p. 117 sqq. Lanzi y reconnut un Bacchus barbu. Pour les inscriptions, cf. Kaibel, *Inscr. gr. Siciliae et Italiae*, n. 1201.

1. *Ausonia*, II, 1907, p. 43, fig. 17.

2. V. Schneider, *Austellung v. Fundstücken aus Ephesos im unteren Belvedere*, n. 21.

contours moins anguleux; il est traité de façon plus délicate et n'a pas les deux longues tresses tombant sur les épaules, qui font ressembler la chevelure à celle de l'Apollon de Cassel. Les trois exemplaires conservent la ride caractéristique au milieu du front, la bouche légèrement ouverte et la lèvre inférieure un peu pendante. Ces caractères rapprochent notre Hermès de celui de Pergame, œuvre d'Alcamène[1]. Peut-être la base de l'Hermès de Bologne portait-elle, à sa partie inférieure non conservée, le phallus, qui se voit encore sur celle de Pergame et qu'avait, à l'origine, celle d'Ephèse. Sur les côtés se remarquent les trous quadrangulaires habituels, tandis qu'une profonde excavation, à coup sûr non originale, entaille le sommet de la tête. Une particularité commune rattache l'exemplaire de Bologne à celui de Pergame: c'est la différence d'exécution et d'expression de chacune des deux oreilles; l'oreille gauche a une forme plus ample et plus régulière, la droite, plus petite, se trouve légèrement déformée.

Enfin les inscriptions, par leur contenu moral, rappellent le γνῶθι σαυτόν de l'Hermès de Pergame et le passage du *Criton* (46, B) sculpté sur l'Hermès de Socrate au Musée de Naples[2].

3. Torse d'éphèbe.

Haut. : 0m,68; marbre blanc à petit grain à veines bleuâtres. Près de la jambe gauche se voient les traces du vêtement déposé aux pieds de l'éphèbe; au-dessous de la partie droite de la poitrine subsiste l'amorce d'une attache.

(Fig 4.)

La statue devait reposer sur la jambe gauche. Le torse de Bologne semble plus récent que les statues de jeunes athlètes dues à Polyclète. Parmi ces œuvres cependant, nous croyons pouvoir mentionner la statue Westmacott de Londres[3], le

1. *Athenische Mitteil.*, 1904, pl. XVIII-XXI; cf. Klein, *Gesch. d. griesch. Kunst.*, II, p. 210, 397.
2. Bernoulli, *Griesch. Ikonogr.*, I, pl. XXIV; *Guida Rüsch*, n. 1118.
3. Brunn-Bruckmann, n. 46.

Kyniskos de Furtwaengler[1], dont le mouvement est analogue. Citons aussi la figure qui se trouve à droite du spectateur, dans le groupe bien connu de S. Ildephonse[2]. Dans cette dernière figure, les formes du corps paraissent déjà plus molles que dans les copies exactes des œuvres polyclétéennes[3], le style en est



Fig. 4. — N. 3.

1. *Meisterwerke*, p. 452, sqq.; cf. Klein, *Gesch. d. griesch. Kunst*, II, p. 148 sqq.; Mahler, au contraire (*Polyklet u. Seine Schule*, p. 44 sqq.), reconnaît dans l'athlète Westmacott le *nudus telo incessens*.

2. Brunn-Bruckmann, n. 308.

3. Furtwaengler, *Meisterwerke*, p. 463 sqq.; Klein, *op. l.*, II, p. 151.

cependant encore plus ancien que celui de notre fragment; le nu, en particulier, y montre des accents plus vigoureux. En un mot, le torse de Bologne présente toutes les caractéristiques de l'art du IVe siècle. Le travail en est soigné, mais les lignes de la poitrine ne sont plus nettement incisées et marquées de sillons accusés et presque rigides. Elles sont au contraire arrondies et amollies par un délicat estompage; le passage des côtes au ventre ne dessine pas un pli vigoureux; le nombril commence à se creuser en profondeur au lieu de demeurer superficiel comme dans les statues polyclétéennes; la ligne « blanche » n'est pas accentuée et ne se laisse plus suivre que difficilement; le pénis impubère, sans le brusque passage des statues de Polyclète, s'attache au bas-ventre de façon délicate et naturelle; enfin, la transition du tronc à la jambe repliée n'est marquée, à l'aine, que par un creux très léger.

Un torse du Vatican[1] présente, avec celui de Bologne, non seulement une très vive analogie, mais une entière identité de mouvement; il doit dériver d'un original extrêmement voisin du modèle que reproduit le nôtre, mais non pas cependant exactement de même. Cette supposition se trouve exclue, en effet, tout d'abord par la taille du torse du Vatican (1m,30), puis surtout par le caractère plus développé et plus fort des formes du corps, enfin par une légère différence de geste qui élève davantage l'épaule droite. Je ne saurais décider si un autre torse du Vatican[2] reproduit ou non le même original que celui de Bologne, étant donnée l'insuffisance de la reproduction dans le Catalogue d'Amelung.

Trois statues célèbres, généralement attribuées à la jeunesse de Praxitèle, peuvent être mentionnées ici, pour le rendu analogue du torse. Ce sont : le Satyre qui verse à boire[3],

1. Amelung, *op. l.*, II, p. 72, pl. 4., 24.
2. *Ibid.*, II, p. 49, pl. 5, n. 19.
3. Voir la liste des répliques dans Klein, *Praxiteles*, p. 190, n. 4; cf. Furtwaengler, *Meisterwerke*, p. 538; Klein, *Gesch. d. griech. Kunst*, II, p. 251 sqq. et Hugh Evelyn-White, *J. H. S.*, 1909, p. 251 sqq.; A. Mavigha, *Bullettino arch. comunale*, 1910, p. 161-182.

l'Éros de Naples [1] et l'Éros du Palatin [2].

Le torse de Bologne doit-il donc être considéré comme un produit de l'art attique, ou bien marque-t-il la continuation, au IVe siècle, de l'école de Polyclète? Il nous est malheureusement difficile d'en juger, en l'absence des indices précieux que fournirait la tête. C'est la tête, en effet, qui, bien mieux que le corps, conserve le plus souvent les signes essentiels d'une tendance artistique. En l'absence de la tête, le caractère de la représentation, mieux encore que les formes du corps, peut indiquer la solution du problème. Il me paraît vraisemblable de reconnaître, dans l'original du torse bolonais, un tout jeune athlète vainqueur, peut-être un παῖς πύκτης. Ce doit être un Kyniskos, mais un Kyniskos du IVe siècle, et qui se rattacherait, par conséquent, à la série des représentations athlétiques de Polyclète.

4. TORSE DE JEUNE HOMME.

Haut. : 0m,74 ; marbre jaunâtre à grain serré. Sous l'aisselle gauche s'aperçoivent les restes d'un vêtement ; sur la cuisse droite, les restes d'un gros tenon d'attache ; sur l'épaule droite, une excavation marque la place d'un morceau rapporté qui a disparu.

(Fig. 5.)

Si le torse précédemment étudié présente de l'analogie avec la figure de gauche du groupe de St Ildephonse, celui ci rappelle, par le mouvement ondulé du corps, tourné dans la même direction, la figure de droite du même groupe. En effet, les lignes du corps rappellent, à première vue, les productions de l'ἀκμή de Praxitèle, telles que le Sauroctone [3]. Mais l'œuvre la plus proche, par ses formes junéviles et par la présentation de face des pectoraux, est l'Apollon à l'oie, dont l'exemplaire le plus connu et le meilleur se trouve aux Offices [4].

1. Furtwaengler, *op. l.*, p. 450 sqq. Cf. au contraire, Klein, *op. l.*, II, p. 262, n. 2 ; *Guida Rüsch*, p. 89, n. 265 (Mariani).

2. Furtwaengler, *op. l.*, p. 538 ; Klein, *Praxiteles*, p. 240 sqq. ; *Gesch. d. griech. Kunst.*, II, p. 263. M. Filow, *Jahrb. d. Inst.*, 1909, p. 68 sqq., reconnaît dans l'original de cette statue l'Eros de Thespies, tandis qu'il affirme que l'Eros de Naples ne remonte pas à Praxitèle et représente un Thanatos.

3. Cf. pour ce schème praxitélien tardif, Furtwaengler, *op. l.*, p. 559.

4. Brunn-Bruckmann, n. 616, 617. La reconstruction de l'original :

Notre torse représenterait précisément, au même titre que cette figure, une de ces dérivations que l'on peut attribuer à l'art imprégné d'une vive influence praxitélienne. Dans ces

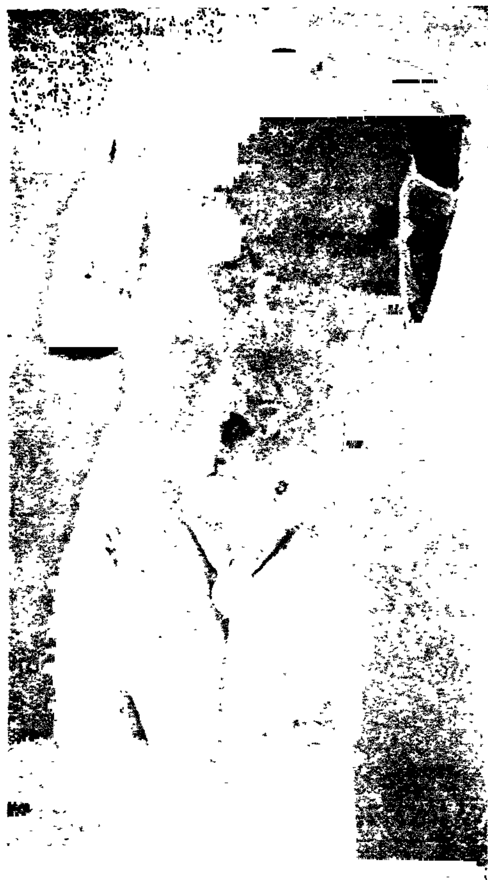


Fig. 5. — N. 4.

d'après une gemme de Berlin (Furtwaengler, *Die antiken Gemmen*, pl. 43, fig. 52), est due, on le sait, à Furtwaengler qui y reconnut un Eros (*Sitzungsber. d. bayer. Akad.*, 1901, p. 783 sqq.). Mais l'identification de cet original avec le Pothos de Scopas demeure à juste titre fort sujette au doute; cf. Amelung, *op. l.*, I, p. 708, et *Röm. Mitteil.*, 1905, p. 142, n. 7; Klein, *op. l.*, II, p. 306 sqq. Arndt, au contraire, se montre disposé à admettre cette identification.

dérivations, le schème proprement praxitélien du corps appuyé à un tronc ou à une colonnette. comme dans le Sauroctone ou l'Apollon Lycien, subit un développement particulier : l'inclinaison plus prononcée va jusqu'à l'exagération et les jambes, désormais, se trouvent complètement croisées[1].

Ici le corps de l'adolescent s'abandonne contre un appui placé sous l'épaule gauche et sur lequel se voient les restes du vêtement, destiné à atténuer la rugosité du tronc ou la dureté de la colonne. Le bras droit était certainement pendant; peut-être la main tenait-elle un objet, mais le tenon de la jambe me paraît trop fort pour être mis en relation avec cet objet.

Le corps se présente donc de face. De face également devait être le visage, tourné vers le spectateur. De cette façon, la forte courbure de l'ensemble ne se remarque pas, tandis qu'elle est très apparente dans des œuvres qui me paraissent plus tardives, telles que le Narcisse de Φαίδιμος[2] et le Ganymède Chiaramonti[3]. Nous trouvons une plus grande similitude dans la position des différentes parties du corps, sauf les bras, dans le Satyre à la flûte, du Louvre[4]. Pour la place de l'appui sous l'aisselle gauche, on peut comparer le petit Dionysos Chiaramonti[5], de médiocre facture.

Mais quel est le personnage figuré par le torse de Bologne? Peut-être y doit-on voir un Apollon jeune ; mais je ne saurais expliquer, en ce cas, le gros tenon placé vers le bas de la cuisse droite, ni trouver une raison pertinente des restes d'une draperie, semble-t-il, sur le bras droit[6]; à moins d'admettre que

1. On peut trouver des prototypes du schème de notre marbre bolonais dans les deux Apollons d'Uriage (Klein, *Praxiteles*, fig. 15) et de Dresde (*Arch. Anz.*, 1889, p. 104 sqq.). Cf. également un torse de Mykonos : S. Reinach, *Répertoire de la statuaire*, II, p. 458, 3.

2. Amelung, *op. l.*, I, p. 56 sqq., pl. 5, n. 38 B.

3. *Ibid.*, I, p. 702 sqq., pl. 75, n. 587. De type moins récent paraît le Ganymède de Naples, Klein, *Praxiteles*, p. 128 sqq., fig. 17 ; *Guida Rüsch*, n. 278.

4. Collignon, *Hist. de la sculpt. grecque*, II, fig. 232. Analogue, mais plus ancienne est une statue en terre-cuite de Corinthe, Furtwaengler, *Sammlung Sabouroff*, II, pl. LXXVII-LXXVIII.

5. Amelung, *op. l.*, I, p. 769, pl. 82, n. 675.

6. Je ne crois pas que ces traces puissent appartenir à une des bandelettes

notre statue ait fait partie d'un groupe : on pourrait ainsi supposer l'existence d'une autre figure, à droite. Peut-être aurions-nous là un fragment de quelque groupe semblable



Fig. 6. — N. 5.

pendantes d'un bonnet phrygien, car on n'en trouve nul vestige le long de l'épaule droite, et aucun indice correspondant ne se remarque sur le bras gauche. Il s'ensuit que l'on ne saurait, dans le cas présent, penser à un Ganymède.

à celui de Saint Ildephonse, mais disposé dans l'ordre inverse.

5. TORSE D'APHRODITE (Musée de l'Université, ancienne collection Marsigli).

Haut. : 0m,62 ; marbre blanc à grain serré et fin, qui a pris une belle patine dorée. Le torse est brisé en son milieu, de telle façon que les deux parties, dans leurs lignes de contour, ne coïncident plus bien ensemble. La partie que l'on voit de la cuisse droite est restaurée en stuc.

(Fig 6.)

Ce torse, comme nous l'apprend Schiassi[1], plaisait à Canova. La finesse et la sobriété de son exécution lui méritent véritablement d'être connu. Dans ce fragment, il est aisé de reconnaître une Aphrodite, qui, des deux mains, ajuste les longues tresses de sa chevelure. La plus connue des œuvres de ce type est celle du Vatican[2]; mais c'est une statuette publiée par Furtwaengler qui nous donne l'idée la plus exacte de la composition originale, datant de l'époque hellénistique[3]. Il est fort regrettable que l'exemplaire bolonais soit tellement mutilé, car il devait dépasser en valeur artistique celui du Vatican. Ajoutons que le bras gauche porte encore un fragment de bracelet.

6. TORSE D'APHRODITE (Musée de l'Université, ancienne collection Marsigli).

Haut. : 0m,54. Marbre jaunâtre à petit grain. Quelques parties sont recouvertes de stuc : à savoir le sein gauche, et sur les deux cuisses, les points où les bras devaient toucher le corps, soit directement, soit par l'intermédiaire de tenons. Des tiges de fer s'aperçoivent à la rupture du bras et du cou ; ce sont les traces d'une restauration moderne.

(fig. 7.)

L'exemplaire que nous publions ici doit s'ajouter à ceux qui, au nombre de deux[4], constituent la série B du classement proposée par Klein pour les variantes issues de l'Aphrodite de Doidalsas[5].

1. *Op. l.*, p. 119.
2. Amelung, *op. l.*, II, p. 696 sqq., pl. 75, n. 433.
3. *Helbings Monatsberichte f. Kunstgeschichte u. Kunsthandel*, I, fasc. IV, pl. 3
4. 1° Vatican, Amelung, *op. l.*, II, p. 680 sqq., pl. 76, n. 427. — 2° Offices, Amelung, *Führer in Florenz*, n. 76.
5. *Praxiteles*, p. 270 sqq.; n. 3.

L'exécution de ce torse est vraiment distinguée, plus fine, à mon avis, que celle de l'Aphrodite du Vatican et très supérieure à celle du marbre de Florence qui, comme on le sait, représente un travail des plus médiocres. Plus molles et plus rondes sont les formes juvéniles de la déesse, moins accentués, et par suite



Fig. 7. — N. 6.

moins réalistes, les plis du ventre et de la ceinture cependant charnue. On ressent vivement, devant ce beau torse de Bologne, l'impression d'un jeune corps à l'ossature fine, à la carnation riche sans surabondance, et que revêt un subtil et tendre épiderme.

Le corps apparaît infiniment plus jeune, plus délicat et plus

gracieux que l'exubérante figure représentée par le torse bien connu du Louvre[1]. Si, comme le veut Klein[2], c'est bien ce torse du Louvre qui conserve le plus fidèlement l'aspect de l'original de Doidalsas, nous n'en devons pas moins reconnaître, dans les nombreuses répliques et dans les diverses variantes de ce type, une preuve de l'extrême faveur que rencontra, dans le monde hellénistique et romain, l'œuvre du sculpteur bithynien.

La raison de cette faveur se trouve dans le caractère de cette sculpture, où l'essence divine d'Aphrodite en vient à disparaître presque complètement. Le motif dérive des figures de genre, appartenant à l'art antérieur. Quoique consacré à la glorification de la nudité de la déesse, il devait nécessairement, étant donné le réalisme de l'art hellénistique, garder bien des traits de la sculpture de genre primitive. En conséquence, les copies de l'œuvre de Doidalsas convenaient, bien plutôt qu'à des temples ou à des édifices sacrés, à l'ornement des fontaines dans les jardins riches. Le type se trouva donc réduit dans le monde romain à un rôle essentiellement décoratif. Les reproductions n'en étaient pas soumises à une rigoureuse fidélité de proportions. On n'y cherchait qu'une idée plus ou moins exacte du gracieux original. En effet, toutes les statues de cette Aphrodite, parvenues jusqu'à nous, sont de tailles très diverses. Les variantes de la série A, toujours de grandes dimensions, conservent, dans les formes, une certaine surabondance. Ce caractère va s'atténuant de plus en plus dans les variantes des deux autres séries, où les statues, de plus petites proportions, prennent un aspect moins imposant, plus menu et plus gracieux.

Amelung soutient, et avec raison, croyons-nous, que l'Aphrodite doit être rapprochée du groupe des Lutteurs des Offices. Mais nous devons mentionner aussi un autre rappro-

1. *Gazette Arch.*, 1878, pl. 13-14 : série A de Klein.

2. *L. l.* et *Gesch. d. gr. Kunst*, III, p. 54 sqq.; cf. Amelung, *op. l.*, II, p. 693. L'exemplaire de la collection Cook, récemment publié par Mme Strong-Sellers (*J. H. S.*, 1908, p. 14, n. 16, pl. X), offre une copie fidèle du torse du Louvre.

chement, proposé par M. Cultrera [1], entre l'œuvre bithynienne et l'Ilioneus de Munich [2].

Or, si l'Aphrodite fut exécutée par Doidalsas, suivant toute vraisemblance, vers le milieu du IIIe siècle [3], on sait que Furtwaengler reconnaissait dans l'Ilioneus une œuvre de caractère praxitélien, du IVe siècle.

Sans doute le rapprochement suggéré par M. Cultrera semble, à première vue, convainquant, mais il me paraît que le style encore très noble et les formes idéalisées du torse de Munich font déjà contraste avec la recherche d'exubérance, avec le réalisme du torse du Louvre, avec la mignardise niaise des variantes de ce torse. Ces différences ne tiennent pas seulement à la diversité du sujet représenté; j'y verrais plutôt la conséquence d'une tendance artistique tout autre. L'Ilioneus conserve, jusque dans ce qu'elles ont de pathétique, les formes de l'art attique du IVe siècle. Dans l'œuvre de Doidalsas s'aperçoit déjà, bien qu'elle y demeure encore peu accentuée, la nuance baroque de l'art d'Asie Mineure. Ajoutons que la conception des deux œuvres n'a rien de commun. L'Ilioneus doit se trouver en rapport avec un second personnage; l'Aphrodite, au contraire, se suffit à elle seule. Par la rigueur de sa composition, l'œuvre n'a d'analogie, comme le remarque Amelung, qu'avec le groupe des Lutteurs.

Nous ne saurions donc reconnaître dans l'Ilioneus qu'un modèle lointain de l'Aphrodite de Doidalsas. Par contre, le rendu de la tête accuse, dans la statue bithynienne, une certaine ressemblance avec les Vénus de Praxitèle. Doidalsas apparaît, en effet, dans l'art hellénistique déjà avancé, comme un digne épigone du grand sculpteur athénien.

1. *Saggi sull' arte ellenistica e greco-romana*, I, p. 135 sqq.

2. Furtwaengler, *Beschr. d. Glyptothek*, n. 270. Un même fascicule des *Denkmäler* de Brunn-Bruckmann réunissait déjà les trois œuvres : le groupe des Lutteurs, l'Ilioneus et l'Aphrodite du cabinet *delle Maschere*.

3. Nicomédie fut fondée en 264. C'est peu de temps après que Doidalsas dut travailler à la statue de Zeus Stratios.

7. Groupe d'un jeune Satyre et de Dionysos enfant.
(Musée de l'Université, ancienne collection Marsigli.)

Haut. : 0m,75; marbre blanc à petit grain. *Restaurations* : le nez du Satyre, excepté une partie de la narine droite ; plus de la moitié gauche de la lèvre supérieure. Dans le cou de Dionysos, un creux indique une restauration projetée. Sur la partie droite du torse du Satyre se voient des vestiges de la jambe droite du dieu, et dans ses cheveux les traces du bras gauche du petit Bacchus.

(Fig. 8.)

L'étude de ce sujet avait, autrefois déjà, amené Heydemann à mentionner l'exemplaire de Bologne[1], qui vient s'ajouter à toute une série d'autres copies, malheureusement aussi mutilées[2]. Parmi les témoignages qui permettent de supposer, pour cet aimable groupe hellénistique, un original de bronze, notre marbre bolonais prend une certaine importance, en raison de ses petites dimensons. On ne peut en effet s'empêcher de reconnaître le travail véritablement soigné et senti qu'a exécuté le copiste. Cette reproduction n'accuse ni négligence ni froideur. Un heureux hasard nous a en outre assez bien conservé, non seulement le modelé des deux corps, mais encore l'agreste vi-age du Satyre.

Notre marbre bolonais devait correspondre exactement aux exemplaires de Naples et de la villa Albani. Il présente donc, dans sa partie supérieure, les caractères qui, suivant la démonstration de Klein[3], distinguent ces copies de celle du Vatican. Ces trois exemplaires de la villa Albani, de Naples et de Bologne, concordent entre eux et diffèrent de l'autre par le naturel du mouvement. J'inclinerais à y reconnaître la reproduction la plus exacte du groupe primitif, au lieu de n'y voir, avec Klein, qu'une variante améliorée de cet original.

M. Klein rattache encore fort justement, au groupe du Satyre et de Dionysos, celui du Faune portant un chevreau sur ses

1. *Berichte d. Sachs. Gesellsch. d. Wissensch.*, 1878, p. 115; cf. Klein, *Praxiteles*, p. 399.

2. 1° Galerie des candélabres : Heydemann, *op. l.*, pl. 4 ; Helbig, *Fuhrer*[2], n. 403; - 2° Villa Albani, Helbig, *ibid.*, n. 837 ; — 3° Naples : Mariani, in *Guida Rüsch*, n. 253, p. 78 sqq.

3. *Gesch. d gr. Kunst*, III, p. 231.

épaules, qui figure à Madrid[1]. Mais j'hésite à le suivre lorsqu'il présente cette dernière œuvre comme le résultat d'un approfondissement du problème formel que constituait le groupe du Satyre et de Dionysos.



Fig. 8. — N. 7.

La représentation du jeune Satyre et du dieu enfant accuse le contraste entre les lignes des deux corps. Le petit Dionysos agite évidemment, comme l'a supposé M. Helbig, le thyrse

1. Friederichs-Wolters, n. 1506; *Einzelverkauf*, n. 1570.

qu'il tient de la main droite; c'est vers la droite que porte tout le mouvement du corps, tandis que les jambes, étroitement serrées, servent de point d'appui. Mais cet appui serait insuffisant pour assurer l'équilibre, si le Satyre lui-même ne maintenait la jambe droite et le bras gauche de l'enfant. Il neutralise ainsi l'élan qui incline le petit torse du côté opposé et qui, à défaut de cette résistance, produirait inévitablement une chute. Le robuste Satyre n'a pas à dépenser grande force pour retenir le petit Dionysos; un effort minime lui suffit pour parer à cette agitation maladroite et inconsidérée. Et, cependant, au violent mouvement du bambino correspond une légère torsion, une inclinaison en avant, à peine marquée, du corps du Satyre, tandis que le visage, éclairé d'un bon sourire, se tourne vers le dieu.

De cette combinaison naît un superbe croisement de lignes : au torse de Dionysos replié en arrière correspond le torse penché en avant du Satyre; au visage de l'enfant incliné et regardant vers le bas, répond la figure levée de celui qui le porte; à la main droite levée du petit dieu, à sa jambe gauche libre, font contrepoids les deux autres membres fermement maintenus immobiles. Chez le Satyre, tandis que la partie gauche du corps se porte en avant, toute la partie droite reste en arrière, pour ainsi dire ; la jambe droite et le bras gauche se soulèvent, tandis que les deux autres extrémités sont abaissées. L'ensemble compose, en un mot, un mouvement extrêmement naturel, saisi dans la vie commune et fixé, avec une grande facilité d'expression, par un artiste hellénistique, qui, dans le groupement du petit dieu et du Satyre, a exprimé avec esprit toute la joyeuse turbulence d'un jeu enfantin. De cette façon, le sculpteur a su faire disparaître de son œuvre tous les traits hiératiques et solennels que conserve encore le groupe d'un Silène et de l'enfant-dieu, du théâtre de Dionysos[1], aussi bien que la sérénité grandiose du groupe de Praxitèle à Olympie[2].

1. Friederichs-Wolters, n. 1503; *Einzelverkauf*, n. 643.
2. Sur l'amphore à volutes du Musée de Bologne (*Antike Denkmaler*, I,

Par contre, dans le groupe madrilène du Faune et du chevreau, le sujet a perdu son caractère plaisant et n'a, pour ainsi dire, plus sa raison d'être. Nous y retrouvons sans doute la figure toujours gracieuse du Satyre; mais elle est devenue insignifiante, parce qu'elle porte, non plus un petit être humain, aux mouvements étourdis, mais un chevreau informe et inerte. Le motif dérive évidemment de celui que nous étudions, mais il se trouve désormais complètement abâtardi.

M. Klein place l'exécution du groupe entre le IIIe et IIe siècle avant notre ère, c'est-à-dire à une époque voisine de celle du monument d'Attale. Cette date me paraît un peu basse, et cela en raison d'un examen attentif du nu et des cheveux. Les cheveux, en particulier, ne sont pas traités dans notre groupe par boucles distinctes, séparées les unes des autres par les creux accentués qui se remarquent dans les statues du monument d'Attale, ou bien encore dans la chevelure des Satyres de Ny-Carlsberg[1], ou du palais des Conservateurs[2]. On n'aperçoit pas non plus dans les nus cette exagération de la musculature caractéristique des œuvres pergaméniennes. La délicatesse des formes infantiles de Dionysos, la nervosité juvénile du Satyre sont parfaitement soutenues, précisément dans le style du IIIe siècle, antérieur au baroque proprement dit.

Divers intermédiaires, formant comme les anneaux d'une même chaîne, unissent l'expression du visage de notre Satyre à des œuvres du IVe siècle. Ce sont le Satyre à la flûte du Louvre[3] et le Satyre endormi de Naples[4]. Le type du Satyre, tel qu'il se présente dans notre groupe, me semble avec le

pl. 36) de la fin du Ve siècle, nous trouvons déjà le motif d'un jeune Satyre sur les épaules d'une Ménade. Sans doute, ici encore, comme dans le cas de l'Aphrodite de Doidalsas, la peinture a-t-elle précédé la sculpture et lui a-t-elle fourni son sujet.

1. Collignon-Pontremoli, *Pergame*, p. 215 sqq.

2. *Bullettino arch. com.*, 1889, pl. I, II; Helbig, *Führer*[2], n. 618; Klein, *Gesch. d. gr. Kunst*, III, p. 127.

3. Cf. également l'exemplaire du Vatican, Amelung, *op. l.*, I, p. 55, n. 38 A.

4. Arndt-Brunn-Bruckmann, n. 594; M. Riezler attribue cette œuvre, avec raison me semble-t-il, au cercle de Lysippe.

Satyre de Vienne au Louvre[1], une évolution, un développement des types praxitéliens. Le caractère agreste, si accentué, peut fort bien avoir été pris dans la vie commune et constituer un de ces traits réalistes si fréquents dans l'art hellénistique, sans qu'il soit nécessaire de recourir à l'hypothèse d'une influence des types barbares[2]. Le développement ultérieur de la physionomie satyrique, une accentuation encore plus poussée, une véritable exagération du large rire, exprimé par la bouche, ont produit le visage gouailleur des Satyres d'époque plus récente[3].

8. TORSE DE HÉROS. (Musée de l'Université, ancienne collection Marsigli.)

(Haut. : 0m,80. Marbre blanc à gros grain.)

(Fig. 9.)

Il est facile de reconnaître, dans ce torse, le dérivé d'un original du Ve siècle, tel que le doryphore de Polyclète, plutôt encore que le Diomède de Munich[4]. Le mouvement du corps, analogue dans ces deux chefs-d'œuvre, se retrouve sans doute dans le torse de Bologne; mais la manière dont est traité le nu est vraiment polyclétéenne. L'unique différence est que, sur notre marbre, la musculature du ventre est marquée en lignes moins accentuées, de sorte que l'ensemble paraît plus gras.

Une particularité rapproche du Diomède le torse de Bologne; le baudrier est une véritable courroie et ne ressemble pas à cette bandelette pleine d'effet qui figure sans doute sur la statue de Munich, mais qui n'est due, ainsi que l'a démontré Furtwaengler, qu'à la fantaisie du copiste. La partie supérieure du fourreau de l'épée ne s'aperçoit pas sur le marbre bolonais.

1. S. Reinach, *Recueil de têtes*, p. 261, p. 213.

2. Cultrera, *op. l.*, p. 86 sqq.; cf. Watzinger, *Magnesia*, p. 220 sqq.

3. Cultrera, *ibid.*, p. 89 sqq. — M. Cultrera (p. 92) date ce rire de la seconde période de l'art pergaménien.

4. Brunn-Bruckmann, n. 128. Furtwaengler, *Meisterwerke*, p. 322, accentue avec beaucoup de pénétration la différence entre le corps de Doryphore et celui du Diomède, qu'il attribue avec justesse à Crésilas (cf. en sens contraire : Kalkmann, *Proportionen d. Gesichts*, 1894, p. 30; Klein, *Gesch.* etc., II, p. 28 sqq., qui pensent, pour le Diomède, a une influence de Myron).

Cette absence tient à ce que tout le côté des plis du manteau, au milieu desquels se trouvait le fourreau, fut, après rupture, poli à nouveau, sans que l'on ait pris soin de conserver l'accessoire



Fig. 9. — N. 8.

que comporte nécessairement la présence du baudrier, c'est-à-dire le fourreau de l'épée.

Le torse que nous publions ici appartenait manifestement à une statue de l'époque impériale. On sait, en effet, avec quelle prédilection certains types plastiques célèbres du ve siècle,

entre autres le Doryphore et le Diomède, furent reproduits, à ce moment, comme portraits militaires.

Cependant j'inclinerais à reconnaître, dans le torse de Bologne, plutôt qu'un portrait, le reste d'une statue de Dioscure. Cette opinion me semble résulter nécessairement d'une comparaison avec deux statues colossales, celle de Carthage[1] et celle de Baïes étudiée par M. Cultrera[2]. Les excellentes reproductions qui nous sont données de cette dernière accusent de frappantes analogies avec le marbre bolonais. Il n'est pas jusqu'au tenon placé sur la cuisse droite et à l'ample draperie, tombant de l'épaule gauche, qui ne soient identiques.

RELIEFS

9. Fragment de stèle funéraire (Collection Palagi, n° 1661).

Haut. : $0^m,34$. Marbre jaunâtre à fine granulation. Une partie du nez est restaurée ; les lèvres et les yeux sont abîmés, une fente longue et irrégulière coupe la joue droite.

(Fig. 10)

Ce fragment devait appartenir à un véritable haut-relief.

La femme est vêtue d'un chiton ionique, par-dessus lequel elle a endossé un chiton dorique, traité à plis larges et profonds[3]. On reconnaît en outre un manteau porté du côté gauche. La chevelure relevée forme un ample chignon sur la nuque ; elle laisse à découvert le lobe inférieur des oreilles; sur le chignon se trouvent deux petits trous, dans lesquels était sans doute encastré quelque ornement de métal.

Je reconnais dans ce marbre le fragment d'une des nombreuses stèles attiques représentant la défunte assise. C'est le motif qui apparaît dès l'art archaïque et persiste jusqu'au IVe siècle, durant tout le brillant développement de l'art funéraire athénien.

1. S. Reinach, *Répertoire de la statuaire*, II, p. 109, 5 ; pour le rapport avec le Doryphore, cf. Furtwaengler, *Meisterwerke*, p. 425.

2. *Bullettino d'Arte*, I, 1907, n. 11. Cf. Mariani, in *Guida Rüsch*, n. 136 *bis*, p. 496 sqq. Voir également le torse de Naples : *Einzelverkauf*, n. 531.

3. Cf. Conze, *Die attischen Grabreliefs*, I, pl. XX ; III, pl. CCLXIII, n. 1249.

Je crois en outre pouvoir dater ce beau morceau de sculpture de la fin du ve siècle, et, plus précisément, être en droit de le ranger à côté de la base de Rhamnonte[1], c'est-à-dire que j'in-



Fig. 10. — N. 9.

cline à le faire rentrer dans le cycle d'Agoracrite, le fidèle continuateur de la tradition artistique de Phidias.

1. Ἐφημερὶς ἀρχαιολογική, 1891, pl. 8, 9; *Jahrb. d. Inst.*, 1894, pl. 1-7, p. 1 sq. (Pallat); Klein, *Geschichte*, II, p. 223.

Du visage de la femme, je rapprocherais la tête du Dioscure[1]. Nous y retrouvons le même contour arrondi, qui représente, comme l'a déjà observé Pallat, un développement ultérieur, une accentuation des traits propres aux têtes du Parthénon. De même les yeux ne s'ouvrent pas largement; les paupières devaient, semble-t-il bien, malgré la corrosion du marbre, être légèrement saillantes et de lignes très nettes.

Le traitement de la draperie sur la poitrine rappelle avec grande précision le fragment appartenant à la petite figure de Némésis[2]. On y reconnaît les mêmes plis rigides et presque anguleux, marqués par de profondes incisions; de la même façon, ces plis s'enlèvent en relief sur la superficie lisse du vêtement, qui paraît appliqué exactement sur l'épiderme et se confond presque avec lui. L'analogie se retrouve, on ne peut plus vive, dans le triangle très net dessiné entre les seins et qui contraste, par l'ombre profonde de ses plis, avec la valeur lumineuse des seins, recouverts de tout petits plis subtils et serrés.

Le motif lui-même et la présence du chiton ionique, aussi bien que la facture, rappellent la Déméter, anciennement Rondanini, qui remonte à un original de même date et appartient également à la tradition sévère de Phidias[3].

10. BAS-RELIEF VOTIF AUX DIOSCURES (Musée de l'Université).

Haut. : $0^{m},28$; long. : $0^{m},0375$. Marbre jaunâtre à petit grain. La corniche est restaurée à l'angle gauche, et de même, mais sur un espace moindre, à l'angle droit. L'inscription est mutilée. On y distingue les lettres suivantes :

....PI (?) ΣΤΩΑΗ (?).... ΥΚΙΔΑΔΙΟΣΚΟΥΡΟΙΣ

(Fig. 11.)

Les Dioscures sont représentés à côté de leurs chevaux, l'un derrière l'autre, appuyés de la main gauche sur leur lance. Ils ne portent pas le bonnet caractéristique et ne sont vêtus que d'une courte chlamyde jetée sur les épaules.

1. 'Εφημ. ἀρχ. 1891, pl. 813. Cf. également la tête de la statuette de Venise, attribuée par Furtwaengler au même cercle artistique : *Abhand. d. bayer. Akad. d. Wissensch.*, XXI, 1901, pl. III.

2. 'Εφημ. ἀρχ. 1891, pl. 9, fig. 4; *Jahrb. d. Inst.*, 1894, pl. 1, 1a.

3. Arndt, *Glyptothèque Ny-Carlsberg*, pl. 68, p. 108 sqq.

Notre marbre vient s'ajouter à la nombreuse série de bas-reliefs votifs représentant les Dioscures, spécialement localisée dans le territoire de Sparte[1]. Mais tous ces reliefs, exception faite de celui qui est mentionné dans le catalogue de Friederichs-Wolters[2] et du relief archaïque reproduit par Perrot



Fig. 11. — N. 10.

et Chipiez[3], sont d'exécution assez tardive et certainement postérieure à celle de notre exemplaire, qui provient sans doute également du Péloponnèse.

La composition de ce petit monument le distingue très nettement des autres. Tandis que partout ailleurs les Dioscures sont toujours représentés, soit sans leur monture, soit à côté d'elle,

1. Dressel et Milchhöfer, in *Ath. Mitteil.*, II, 1877, p. 313, n. 14; p. 383 sqq., n. 201-220. Cf. Conze et Michaelis, in *Ann. dell' Inst.*, 1861, p. 38 sqq., pl. D, et *B.C.H.*, 1899, p. 600.
2. N. 67.
3. *Hist. de l'art*, VIII, fig. 216.

mais se faisant face avec une froide et monotone symétrie, ici, au contraire, les figures des deux jumeaux se suivent l'une l'autre et conservent une certaine vivacité imprévue.

Je placerais l'exécution de cette œuvre dans les premières années du IVe siècle, en raison non seulement des formes des deux éphèbes et des chevaux, mais aussi de diverses particularités techniques, telles que l'aplatissement du relief et l'imparfaite réciprocité des différents plans.

Notre marbre présente une frappante analogie avec les petits reliefs de même époque, dédiés à des héros, représentés chacun auprès de son cheval [1]. Que l'on rapproche par exemple le Dioscure de droite avec le héros de l'un de ces petits monuments de Berlin [2]. La position du cheval, la forme de sa tête sont les mêmes ; l'attitude du Dioscure et celle du héros concordent également ; la seule différence est que la poitrine du premier se présente un peu plus de face [3].

11. Fragment d'un bas-relief « citharédique » (Collection Palagi, n° 1626).

(Haut. : 0m,39. Marbre jaunâtre à petit grain).

(Fig. 12)

Ce fragment conserve la figure d'une Niké, levant l'oenochoé au-dessus de la coupe qui va être offerte à Apollon. Derrière la Niké s'aperçoit le haut pilastre surmonté de la figure nue du dieu.

Une particularité distingue ce fragment des exemplaires plus connus [4] de la Villa Albani, de Berlin et du Louvre [5]. On n'y

1. P. e. : le bas-relief Torlonia, Friederichs-Wolters, n. 1073; Roscher, *Lexikon*, I, p. 2559-2560; le bas-relief de Tarente, *ibid.*, p. 2575, 2576. Cf. aussi le relief du doriphore d'Argos, *Athenische Mitteilungen*, 1878, pl. 13.

2. N. 808. Kekulé, *Die griech. Skulptur*, p. 196.

3. Cf. encore le relief votif à Heraklès Alexikakos de Boston : *Museum of fine Arts, Bulletin*, VIII (1910), p. 27 : les figures d'Heraklès et de Iolas (non de Hermès) rappellent de très près la pose de nos deux Dioscures.

4. Cf. en dernier lieu, sur ces monuments, Sieveking, texte relatif au n° 672 des *Denkmäler* de Brunn-Bruckmann. L'auteur les rattache avec d'autres à une série d'œuvres originaires d'Asie Mineure, du type du relief pergaménien de Télèphe.

5. Th. Schreiber, *Die hellenistischen Reliefbilder*, pl. 34, 35, 36.

trouve pas l'autel rond placé auprès du pilastre. Il est remplacé par un omphalos, devant les pieds de la Niké.

La présence de cet omphalos pourrait indiquer que le fragment de Bologne appartient à la série qui ne représente qu'A-



Fig. 12. — N. 11.

pollon et une Niké, séparés l'un de l'autre par l'omphalos. C'est la variante que nous font connaître trois exemplaires cités par Overbeck[1]. Le nôtre prend place évidemment à côté d'eux.

1. *Griech. Kunstmythologie*, III, 261, n. 9 (Musée Britannique), n. 10 (Louvre), n. 11 (Sª Maria di Capua).

12. Fragment de bas-relief (Musée de l'Université).

(Haut. : 0m,265. Marbre jaunâtre à petit grain).

(Fig. 13.)

Ce fragment nous conserve un reste, un trop faible reste, d'une grande frise. La queue d'un animal, une partie d'une figure de



Fig. 13. — N. 12.

jeune homme, le bras qui tient la tête du bélier et le contour du genou, permettent de supposer que la composition, dans son ensemble, représentait une procession religieuse.

La pupille de l'œil du bélier est indiquée par un trait légèrement incisé. Cette particularité permet d'attribuer ce fragment à l'époque d'Auguste. Cette date se trouve confirmée par le très faible relief du bras et de la cuisse du jeune homme. C'est ainsi, en effet, que les reliefs dits hellénistiques indiquent les contours

des figures et des objets placés au dernier plan de la perspective. Évidemment, la gracieuse figure d'un camille devait tenir la tête de l'animal conduit au sacrifice.

13. Urne funéraire (Provenance non indiquée).

Haut. : 0m,16 : long. : 0m,30 : marbre grisâtre à petit grain. Dans le fond il y a deux trous; sur le bord l'on voit le reste d'une petite monnaie.

(Fig. 14.)

Cette élégante petite urne anonyme peut être rapprochée de celle du Latran, dont l'inscription porte l'indication : *arca*



Fig. 14. — N. 13.

hederacia[1]. Mais la délicatesse avec laquelle sont modelés, sur notre monument, les rameaux avec leurs feuilles et leurs bouquets de baies, témoigne de son antériorité relativement à l'urne du Latran, dont le relief, conformément aux traditions décoratives de l'âge des Flaviens, est beaucoup plus fort, avec des dépressions profondes et dont les rameaux, très fournis de feuilles, sont plus exubérants.

La présence de têtes de béliers aux angles classe le marbre

1. *C. I. L.*, VI, 13756; Altmann, *Die römischen Grabaltäre*, fig. 99, p. 124.

bolonais dans la catégorie des autels funéraires avec têtes de béliers[1]. Il peut donc appartenir à l'époque des Claudes. Fréquent est le motif des deux oiselets au-dessous du ruban qui lie les petits rameaux de lierre. On peut remarquer la grâce de la minuscule figure d'oiseau, sur le lierre, à gauche. Les faces latérales sont ornées d'un simple feston avec de petites rosettes.

14. URNE RONDE D'HERMIPPUS[2] (Musée de l'Université, ancienne collection Marsigli).

(Haut. : 0m,38. Marbre blanc à gros grain.)

(Fig. 15.)

Nous ne possédons plus que la moitié antérieure de ce gra-



Fig. 15. — N. 14.

cieux monument. Des armes diverses : boucliers, casques, cuirasses, épées, remplissent l'espace resté libre entre l'inscription

1. Altmann, *ibid.*, chap. VII, p. 68-87.
2. *C. I. L.*, VI, 10088; Altmann, *op. l.*, p. 133.

et les figures des deux sangliers et des deux taureaux qui, alternativement, se trouvent placés à chacun des angles de l'inscription.

Au milieu des armes se remarque, vers la droite, un petit



Fig. 16. — N. 15.

char surmonté d'un parapet, dont le haut dessine un contour circulaire, ce qui permet d'y reconnaître un *essedum*[1].

M. Altmann avait déjà rapproché ce monument de l'urne de Villa-Magna (Anagni)[2], qui, sous tous les rapports, est d'une finesse d'expression bien supérieure.

1. Cf. Nachod, *Der Rennwagen bei d. Italikern u. ihren Nachbarn*, p. 26.

2. *Bullet. arch. comunale*, 1900, pl. XIV, XV, p. 241-265 (Caetani-Lovatelli).

15. Urne de Mussius Trophimus[1] (Collection Palagi, n. 1630).
Haut. : 0m,42. Marbre blanc-grisâtre.
(Fig. 16.)

De la scène représentant Silène ivre sur son petit âne, on peut rapprocher la composition, de sujet identique, mais moins ample, qui orne l'autel funéraire de Julia Alce, au Vatican[2].

PORTRAITS ROMAINS

16. Tête de Livie (?) (Provenance non indiquée).
Haut. : 0m,22 : de la cime du front à l'extrémité du menton : 0m,14. Marbre jaunâtre.
(Fig. 17.)

Cette tête expressive d'une matrone déjà vieille est un fragment d'un relief monumental des premiers temps de l'empire. Cette indication de date se déduit aisément de la pupille peinte : les traces de couleur, subsistant actuellement, paraissent de nuance brun-grisâtre[3]. La coiffure est simple; les cheveux sont divisés par une raie médiane et leur masse ondulée forme chignon sur la nuque. La partie postérieure de la tête est enveloppée dans un pan du manteau, qui devait voiler une partie de la figure.

J'aimerais à reconnaître, dans cette femme au regard intelligent et vif, dont la physionomie respire l'énergie et la fermeté, une personne de la famille d'Auguste. La comparaison avec d'autres monuments me conduit même à identifier cette tête avec le portrait de l'impératrice Livie.

Sans doute notre buste ne représente pas l'habile épouse d'Auguste, au moment où, jeune encore, elle vient de s'asseoir sur le trône impérial et telle que nous la montre, suivant M. Gabrici, le buste de Gragnano[4]. Nous ne la trouvons plus,

1. *C. I. L.*, VI, 22.765 ; Altmann, *op. l.*, p. 129, n. 118 et p. 271.
2. Amelung, *op. l.*, I, p. 866, pl. 108, n. 169; Altmann, *op. l.*, n. 47, p. 85.
3. L'iris est déjà indiqué plastiquement par un trou, particularité qui se remarque dès l'*Ara Pacis* : cf. Strong-Sellers, *Roman sculpture*, p. 374.
4. *Rendiconti dell'Accad. di Napoli*, XX (1906), p. 227 sqq.

comme dans la statue de Pompéi[1], dans toute la fleur de sa beauté. L'impératrice nous apparaît ici dans un âge très avancé. Les dernières traces de jeunesse, que, très finement, M. Helbig aperçoit encore dans la tête qu'il a publiée[2], se sont désormais complètement évanouies. L'heure de la décrépitude a sonné : la peau est devenue rugueuse, les joues se sont creusées, le cou s'est plissé et a perdu toute fraîcheur.



Fig. 17. — N. 16.

Dans le portrait qu'il a étudié, M. Helbig a pu noter déjà la présence d'une perruque. La chevelure du marbre bolonais me semble également artificielle. Nous n'y trouvons même plus les quelques cheveux disposés sur le front en courtes bouclettes. La calvitie de Livie est arrivée à l'extrême; quelques mèches très rares et peu fournies, à peine ondulées, contournent le front, surmontées de la masse imposante du postiche.

1. Bernoulli, *Röm. Ikonographie*, II, 1, pl. V, p. 90 sqq.
2. *Röm. Mitteil.*, II (1887), pl. 1, p. 3-13.

Ce beau fragment éveille un vif désir de connaître l'ensemble, ou du moins une partie de la composition monumentale à laquelle il appartenait.



Fig. 18. — N. 17.

17. Tête de Lucius Verus (Musée de l'Université : ancienne collection Marsigli).

Haut. : 0m,40. Du haut du front à la pointe inférieure de la barbe : 0m,31. Marbre blanc. Les meurtrissures du nez ont été limées; les traces de la lime sont très visibles.

(Fig. 18.)

Ce portrait de Lucius Verus tient le milieu, sous le rapport de l'âge, entre celui de la salle des Bustes du Vatican[1] et la tête gigantesque du Louvre[2]. On n'y trouve pas encore la barbe

1. Bernoulli, *op. l.*, II, 2, pl. LVII; Amelung, *op. l.*, II, p. 484, pl. 63, n. 286.
2. Bernoulli, II, 2, pl. LVI *a* et *b*.

pleine, abondante et longue de l'exemplaire de Paris; la lèvre inférieure est complètement dégarnie; sur la lèvre supérieure, de superficielles incisions suffisent à indiquer une légère moustache. Les yeux n'accusent pas encore ce mouvement caractéristique en haut et vers la droite, ni le froncement si marqué des sourcils, qui contribue à jeter un trait d'ombre sur la physionomie de l'élégant imperator[1]. Et cependant le regard ne se dirige pas vers la gauche, comme dans l'exemplaire de la salle des Bustes. Il porte sans doute légèrement vers le haut; mais les pupilles gardent à peu près le milieu de l'orbite. On remarque, en outre, une très forte dissymétrie entre les deux yeux. La pupille droite est à demi ovale: celle de gauche forme un cercle; si bien que l'œil droit se trouve plus long que l'autre[2]. Sans doute cet inconvénient se trouvait-il atténué en partie, par la position que l'on devait donner au buste et par l'angle sous lequel il était exposé.

18. Fragment de tête (Provenance non indiquée).
Haut. : 0m,24. Marbre blanc à gros grain.
(Fig. 19.)

Ce fragment est un intéressant morceau de sculpture de l'époque des Antonins. La chevelure abondante et inculte, couvrant une partie du front, le regard farouche, les traits irrégu-et durs, me portent à croire que cette tête représente un barbare. Nous possédons là, sans doute, le débris d'un de ces puissants reliefs de la période antonine, dont l'exemple le plus frappant, ne serait-ce qu'en raison de ses dimensions, nous est offert par les fragments d'Ephèse[3].

Je ne crois pas en effet, que le marbre bolonais ait constitué originairement la tête, ou plutôt une partie de la tête d'une statue isolée. Cette hypothèse, à mon avis, se trouve exclue par la nature même de la fracture. On ne saurait en effet se l'expliquer

1. Capitolinus, *Lucius Verus*, 10 : *fronte in supercilio adductiore venerabilis.*
2. L'œil droit mesure 62 mm.; l'œil gauche, 58 mm.
3. Schneider, *Austellung* etc..., p. 6 sqq., n. 5-14; cf. S. Reinach, *Répertoire des reliefs grecs et romains*, I, p. 142-145.

que par l'action violente du marteau, qui aurait détaché ce morceau d'un ensemble beaucoup plus ample, c'est-à-dire d'un relief. Les mutilations ne sont pas de celles qui peuvent atteindre la tête d'une statue ; elles paraissent résulter d'un arrachement profond et net, qui seul a pu déformer ainsi notre marbre. Ce bris inten-

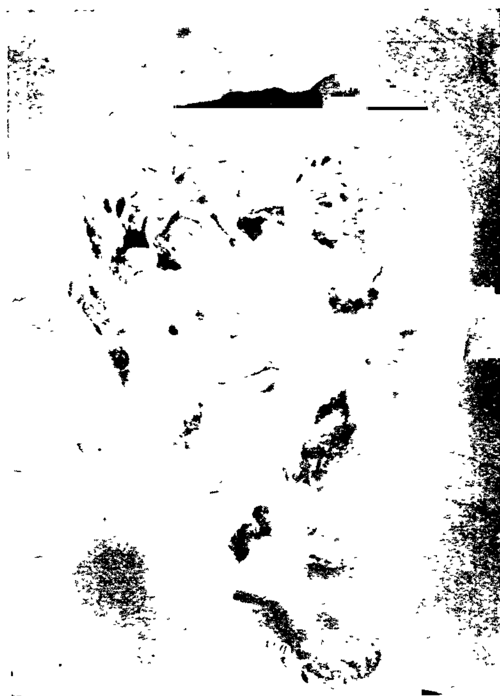


Fig. 19. — N. 18.

tionnel peut être attribué à d'ignorants fabricants de chaux, car la surface de la pierre porte encore, très nettement, des traces de feu.

On notera, dans notre fragment, toutes les qualités propres à la sculpture du temps des Antonins[1] : les profonds contrastes

1. Cf. Strong-Sellers, *op. l.*, p. 372 sqq. On peut comparer les têtes les plus connues de cette époque : celle de Commode (*ibid.*, pl. CXXI) ; celle d'Hérode Atticus peut-être, à Athènes (*ibid.*, pl. CXXII ; Arndt-Bruckmann, n. 301, 302) et une troisième, de Miletopolis (*Athen. Mitteil.*, 1904, pl. XXV, XXVI).

de lumières et d'ombres, qui rattachent ce style à celui de Pergame, le riche modelé des cheveux, les chairs parfaitement lisses et, dans l'œil, la vivacité de l'expression, obtenue mécaniquement par des moyens de convention.

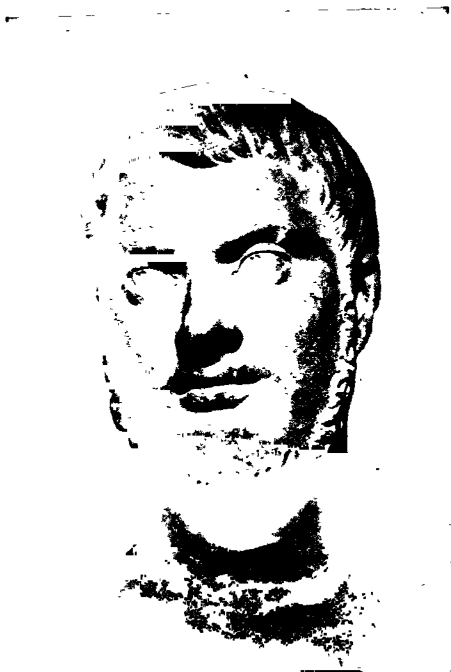


Fig. 20. — N. 19.

19. TÊTE DE JEUNE HOMME DE L'ÉPOQUE DES SÉVÈRES. (Musée de l'Université, ancienne collection Marsigli).

Hauteur du visage : 0m,29. Marbre blanc à gros grain. Le nez est restauré, mais bien restauré, étant donné qu'il en subsistait la racine et le contour. La base du cou est également refaite. Le contour des oreilles est brisé ; la lèvre supérieure est légèrement mutilée.

(Fig. 20.)

La tête accuse vingt-cinq ans environ; elle est inclinée vers la droite par un geste du cou et le regard se dirige vers le haut. La physionomie, assez belle, quoique irrégulière,

exprime une bonté mélancolique et pensive, alliée à une certaine absence d'énergie et de caractère.

Les traits du visage sont plutôt épais ; le crâne, de forme régulière, est couvert d'abondants cheveux lisses, aux mèches un peu dressées sur le front. Un léger froncement des sourcils ne produit cependant aucune impression de dureté. La lèvre supérieure porte un léger duvet, indiqué par des traits incisés, tandis que la barbe, qui entoure les joues et le menton, s'enroule, aux endroits les plus fournis, en petites boucles creusées au foret.

Les caractères de cette tête la rattachent au style des portraits postérieurs à Caracalla. Entre autres détails, la chevelure est traitée en masse homogène et peu volumineuse, que parcourent seulement de légers sillons, destinés à produire l'effet de cheveux tondus presque ras[1]. La pupille est plus grande qu'à l'époque des Antonins et plus rapprochée de la paupière inférieure ; le trait de contour de l'iris se creuse davantage.

Je ne saurais identifier le personnage que représente cette tête. Une certaine parenté la rapproche du type de Caracalla, connu par tant d'exemplaires, dont le meilleur est celui de Berlin[2]. Je pense tout particulièrement ici au buste du Vatican[3], qui prête un air sentimental au farouche empereur, et dont la chevelure est distribuée en mèches bouclées.

Mais ce ne sont là que des ressemblances superficielles. Le geste caractéristique et énergique, inclinant la tête vers la gauche, que l'on ne remarque dans aucun des portraits romains antérieurs à Caracalla, se trouve transformé ici en une inclinaison vers la droite et cette inclinaison, moins accentuée, contribue à donner au personnage non pas une expression de dureté et de volonté, mais, bien au contraire, un aspect de douceur vaguement mélancolique.

J'ai pensé, pour cette tête, à Alexandre Sévère. Ce que nous

1. Strong-Sellers, *op. l.*, p. 377.
2. *Ibid.*, pl. CXXIII ; Kekule, *op. l.*, p. 372.
3. Amelung, *op. l.*, II, pl. 81, n. 20, p. 740

savons du caractère de cet empereur concorderait assez bien avec les traits du jeune homme que représente le marbre bolonais; d'autre part, on s'expliquerait parfaitement ainsi la ressemblance physique qu'il présente avec Caracalla[1]. Mais on sait combien demeure incertaine l'iconographie d'Alexandre Sévère[2], puisque les dix-huit portraits, tant bustes que statues, que catalogue Bernoulli, présentent des divergences de nature à faire douter de la fidélité des uns et des autres.

Il est certain, en tout cas, que même près du terme de sa brève existence, l'empereur ne porta jamais qu'une barbe faible et courte qui ne couvrait pas complètement le menton. L'un des monuments iconographiques considéré comme le plus digne de foi est le buste de Florence[3]. Or, la comparaison de ce buste avec la tête de Bologne m'a donné l'impression qu'il s'agissait bien d'un seul et même personnage[4]. Le premier le représente tout jeune homme, encore presque enfant; la naïveté de l'expression témoigne d'un naturel doux et faible; dans le second portrait, l'enfant est devenu homme, sans que l'âge ait changé son caractère, malgré l'épreuve des périls, des soucis et des désillusions. L'un nous montre l'empereur au début, l'autre à la fin de son règne.

1. Cette ressemblance physique entre les deux empereurs, si différents cependant quant au moral, fut-elle l'origine de la légende qui faisait d'Alexandre Sévère le fruit d'un commerce illicite entre Julia Mammea et son cousin Caracalla?

2. Bernoulli, *op. l.*, II, III, p. 97-106.

3. Bernoulli, *op. l.*, II, III, p. 100, n. 8, pl. XXIX.

4. Sur le marbre de Florence, une partie des oreilles et du nez sont restaurés; les deux monuments devaient originairement présenter le même gonflement de la lèvre supérieure (cf. les médaillons dans Bernoulli, II, 3, *Münztafel*, III, 1-3); identiques sont les formes du crâne qui présente une légère dépression et celles du front que bordent les mêmes boucles de cheveux; les yeux ont le même dessin; enfin l'ossature de la face offre de frappantes analogies, soit dans les pommettes assez larges, soit dans le menton arrondi, soit dans le contour général, d'un ovale assez large.

20. Tête de femme de l'époque des Sévères.
(Musée de l'Université.)

Hauteur du sommet du front : à l'extrémité du menton : $0^m,22$. La tête est de marbre blanc et fin, tandis que le buste, d'une nuance plus foncée et d'une pierre plus grossière, semble appartenir à quelqu'autre statue. Les cheveux bien polis étaient originairement colorés. Le nez est restauré.

(Fig. 21 et 22).

Le restaurateur du nez l'a fait trop petit et cette dispro-



Fig. 21. — N. 20.

portion accentue la grosseur des joues qui paraissent presque bouffies. L'aspect général du visage s'en trouve en partie déformé. Cette face exprime une absence de pensée complète et presque voisine de l'hébètement. Aucun rayon de vie intellectuelle n'anime les yeux grand ouverts. La bouche est petite, plus petite même que les yeux. Cette exagération, contrastant

avec la rondeur excessive et presque malsaine des joues, ne saurait s'expliquer que comme un indice du très jeune âge de la personne représentée. Ce portrait serait celui d'une enfant. Ainsi la sculpture romaine, qui dans les têtes de caractère, telles que celles de Caracalla et de Gallien, témoigne en-



Fig. 22. — N. 20.

core de sa force d'expression, commence déjà à manifester son impuissance lorsqu'il s'agit de reproduire les traits de l'enfant. Elle tombe dans la raideur d'une convention exagérée.

La coiffure de ce portrait mérite une remarque. On se rend compte aisément, à parcourir la *Römische Ikonographie* de Bernoulli, ou la série des têtes féminines des monnaies impé-

riales[1], du progrès qui ramène à une coiffure de plus en plus sobre la complication baroque du temps des Flaviens. Cette tendance à la simplicité s'accentue encore au siècle des Sévères.

Le principe consiste à diviser la masse des cheveux en deux moitiés qui, de chaque côté de la tête, couvrent, au début, les oreilles, et se relèvent sur la nuque en un petit chignon. Ces bandeaux sont ondulés au petit fer[2]. Sous les Sévères, la mode réduit l'ampleur des bandeaux et dégage les oreilles[3].

L'abondante chevelure de Julia Mammea[4], par exemple, apparaît réduite à un petit volume : il en est de même pour le marbre bolonais, d'autant plus que le portrait représente une très jeune fille. A cet égard, et en raison aussi de l'ingénuité enfantine du visage, notre buste ressemble davantage encore à Julia Paula[5], à la prétendue Orbiana, femme d'Alexandre Sévère[6]. Sur cette figure comme sur celle de Bologne, une boucle tombe en avant de l'oreille; mais, à Bologne, cette boucle est d'un relief moins accentué : l'extrémité en est même simplement incisée dans l'épiderme. Ce détail me semble l'indice d'une date encore plus tardive que celle du portrait représentant peut-être la femme d'Alexandre Sévère.

21. Tête de femme. (Musée de l'Université.)

Haut. : 0^m,33. Marbre blanc à gros grain. Le nez, peut-être original, est rattaché. On aperçoit encore, en divers points du visage, des traces de couleur rouge.

(Fig. 23 et 24.)

Cette tête me semble un précieux document touchant l'état de la sculpture à la fin de l'empire, alors que l'art est déjà envahi par une raideur toute barbare. On ne saurait mécon-

1. Cf. l'article de Lady Evans : *Hairdressing of Roman Ladies as illustrated on coins*, in *Numismatic Chronicle*, 1906, p. 37 sqq.
2. Voir les portraits de Faustine jeune (Amelung, *op. l.*, I, pl. 58, n. 366 et pl. 78, n. 622), de Lucille (*ibid.*, pl. 43, n. 161), de Manlia Scantilla (*ibid.*, pl. 77, n 601).
3. Amelung, *ibid.*, I, pl. 8, n. 58; pl. 59, n. 385; pl. 70, n. 535 A.
4. Bernoulli, *op. l*, II, III, pl. XXXII, *a b*.
5. Furtwaengler, *Die antiken Gemmen*, III, p. 366.
6. Bernoulli, *op. l.*, II, III, pl. XXXI, *a b*.

naître l'air étrange de cette jeune femme qui regarde devant elle, avec de grands yeux, remplis pour ainsi dire d'étonnement. Les pupilles, d'un diamètre très exagéré, lui prêtent déjà le caractère des sculptures byzantines.

Je placerais dans la même catégorie que notre exemplaire

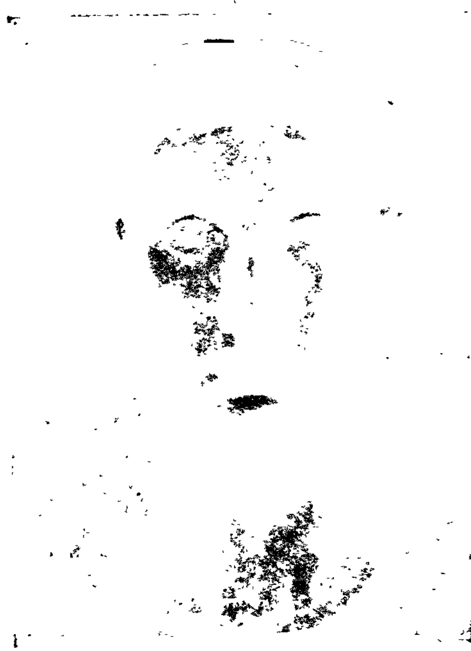


Fig. 23. — N. 21.

deux têtes féminines qui proviennent de Rome et se trouvent à la Glyptothèque Ny-Carlsberg[1]. La première conserve, dans les yeux, des restes de la même coloration rouge qui se remarque aussi sur le marbre bolonais ; la seconde a été nommée, à tort vraisemblablement, sainte Hélène. L'expression de la pupille dénote, pour la tête de Bologne, une époque encore plus tardive L'ouverture en est encore plus ronde et plus grande ; elle va jusqu'à toucher la paupière inférieure; le cercle de l'iris, au

1. Arndt-Bruckmann, nos 57 et 58.

contraire, est encore plus réduit. Ces éléments occupent en outre juste le milieu du lobe oculaire ; la raideur et le schématisme de l'expression sont ainsi encore exagérés[1].

Le front, partout égal, est durement arrêté, au bas, par la rigidité des arcades sourcilières ; les joues peu charnues sont



Fig. 24. — N. 21.

traitées par plans uniformes, sans aucun passage délicat ni du front, ni au menton ; la bouche froide s'ouvre légèrement pour un sourire de convention, ou plutôt pour une ombre de sourire, qui contraste étrangement avec l'absence d'expression des grands yeux écarquillés. Le cou mince et allongé ne montre ni le modelé junévile de celui du buste Arndt-Bruck-

1. Cf. Riegl, in *Strena Helbigiana*, p. 233 ; et en général sur les caractéristiques des portraits post-constantiniens, Riegl, *Spätrömische Kunstindustrie*, p. 109, et Strong-Sellers, *op. l.*, p. 382 sq.

mann n° 57, ni les empâtements du cou bref et d'une épaisseur presque sénile de la prétendue sainte Hélène. L'apparence immatérielle s'en accentue encore, si l'on regarde le visage de profil; on en remarque à la fois toute la raideur et le manque d'épaisseur[1].

Cette tête manifeste, en un mot, un retour complet à la frontalité archaïque. Le vivant naturalisme du portrait gréco-romain, par une lente décadence, par un épuisement progressif, se trouve réduit à la rigidité d'un art schématique; on dirait qu'une torpeur toujours croissante s'est emparée de l'esprit et de la main des sculpteurs. Ce marbre qui résume, en les stylisant, les formes expressives du visage humain, présente déjà l'abstraction monotone et toute l'aridité des œuvres barbares. Les traits individuels qui donnaient une personnalité si tranchée à n'importe quel portrait gréco-romain ont ici complètement disparu devant une froide uniformité d'expression.

Cette absence de caractère propre, plus accentuée dans cette figure que dans les œuvres auxquelles nous avons pu la comparer, me porte à dater cette tête de jeune femme de l'époque tragique où l'éclat pâlissant de la culture classique ne jette plus qu'une lumière mourante sur l'Italie, déjà peuplée de barbares.

Cependant un détail prête à notre marbre un intérêt tout particulier : c'est l'ordonnance de la coiffure. Les cheveux, ondulés, sont divisés par une raie médiane et rassemblés en deux masses latérales; mais tandis que ceux du devant de la tête tombent sur le front, en petites boucles travaillées au foret, ceux des tempes, au contraire, sont tressés en deux nattes qui entourent toute la tête et forment, en se réunissant sur la nuque, un petit chignon, à l'extrémité duquel pendent deux boucles fines et longues, en grande partie, semble-t-il, incisées

1. La tête du prétendu Eugène, au Louvre, présente, de profil, le même caractère (Bernoulli, *op. l.*, II, III, pl. LVII, p. 259 sqq.); mais les yeux en sont très proéminents au lieu d'être assez enfoncés.

dans l'épiderme[1]. Cette coiffure est maintenue par un ruban qui ceint la tête et le chignon sur la nuque. C'est même la présence du ruban qui explique la coiffure.

Or, cette mode ne s'est rencontrée, que je sache, que durant les premiers temps de l'Empire. Le rapprochement le plus frappant, à cet égard, est offert par le portrait d'Agrippine l'ancienne, soit dans le buste du Capitole[2], soit sur une gemme[3], soit sur les monnaies[4]. Notons d'ailleurs qu'Agrippine porte moins d'ondulations et de boucles, que son chignon est plus allongé, que ses bandeaux couvrent les oreilles et qu'enfin les boucles, qui descendent dans le cou, sont plus fortes et plus fournies que celle de notre marbre. L'analogie des deux coiffures n'en est pas moins assez étroite. Nous pouvons citer encore le portrait d'Octavie, sœur d'Auguste, sur une belle pierre gravée[5].

Cette tête de femme du Musée de Bologne nous montre donc, à la fin de l'empire, un retour vers les modes féminines du premier siècle. Le fait, en lui-même, ne saurait étonner. Mais il ne me paraît pas invraisemblable d'y apercevoir une intention particulière Cette renaissance d'un genre de coiffure datant de quatre cents ans auparavant témoignerait, chez les Romaines de la décadence, du désir de rapprocher leur toilette de celle que portaient, aux temps glorieux, les femmes de la maison d'Auguste.

PERICLE DUCATI.

(*Traduit sur le manuscrit par* A. GRENIER.)

1. La petite bouclette qui tombe en avant de l'oreille gauche est une restauration.
2. Bernoulli, *op. l.*, II, I, pl. XV.
3. Furtwaengler, *Die antiken Gemmen*, pl. XLVIII, 7.
4. *Numismatic Chronicle*, 1906, pl. III, n. 12. La description que fait Lady Evans de la coiffure d'Agrippine l'ancienne (*ibid.*, pl. 46) concorde, d'une façon générale, avec la description de la coiffure de notre tête bolonaise.
5. *Gazette Archéologique*, 1875, pl. 31. Cf. Bernoulli, *op. l.*, II, I, p. 120 sq. Voir aussi le buste, peut-être d'Octavie fille de Claude (Bernoulli, *ibid.*, II, I, pl. XXI; Amelung, *op. l.*, I, p. 621, n° 608). Ajoutons encore la belle tête provenant de la pente de l'Acropole, qu'a publiée Watzinger (*Athen. Mitteil.*, 1901, p. 319, n. 12, fig. 13) et l'emblème en argent de Boscoreale (*Monumenti dei Lincei*, VII, 477; cf. S. Reinach, *Répertoire des reliefs*, I, 83).

VARIÉTES

L'Asie centrale et la mission Pelliot.

Le vingtième siècle, én à peine, vient d'enrichir d'une nouvelle conquête l'histoire du génie humain. Champollion, Rémusat, Burnouf, Oppert et leurs émules avaient tour à tour arraché leur secret à l'Égypte, à la Chine, à l'Inde, à la Perse, à l'Assyrie. L'Asie centrale commence à livrer le sien. L'immense espace qui s'étend à l'est du Pamir, entre l'empire des Indes, l'empire russe et la Chine propre, se partage en deux zones : au sud, les hauts plateaux du Thibet; au nord, un désert de sable, coupé de rares oasis; c'est le Turkestan chinois. Le bouddhisme, introduit vers le septième siècle de l'ère chrétienne au Thibet, y domine encore sans partage; le Turkestan appartient à l'islam; mais avant l'islam, la doctrine du Bouddha y avait prospéré pendant de longs siècles; dès l'époque du Christ, deux grandes routes le traversaient, au sud par Khotan, au nord par Koucha; commerçants, missionnaires, pèlerins s'y croisaient, y portaient la richesse et la vie. Mais les textes chinois témoignaient seuls depuis longtemps de ces splendeurs éteintes; le présent ne montrait plus qu'abandon, décadence et ruines.

Tout à coup des nouvelles saisissantes réveillent l'attention. Les explorateurs, Sven Hedin à leur tête, signalent des Pompéis enfouies dans les sables; on a vu surgir des monuments encore presque intacts; on a retrouvé dans des grottes des peintures de style hindou, des inscriptions en langue de l'Inde. Un officier anglais acquiert à Koucha des feuillets de bouleau déterrés par hasard; on les lit : c'est un traité de médecine en sanscrit, plus ancien que tous les manuscrits de l'Inde. Dutreuil de Rhins et Grenard envoient de Khotan d'autres feuillets de bouleau qu'ils n'ont pu déchiffrer sur place; on les lit : c'est un manuscrit plus vieux encore, qui date de quinze ou dix-huit cents ans, tracé dans une écriture entièrement oubliée, rédigé dans un dialecte entièrement perdu. Les trouvailles se succèdent, éparses, haletantes; l'ère des recherches méthodiques peut s'ouvrir.

En 1900, M. Stein obtient une mission officielle du gouvernement anglo-indien; des travaux d'érudition admirables, quinze ans de séjour sur la frontière afghane l'avaient patiemment préparé à sa tâche. Le succès dépassa toutes les espérances. Après une seule campagne à l'est de Khotan, M. Stein rapportait une cargaison merveilleuse : du sanscrit, du chinois, du thibétain, des peintures, des sculptures, des poteries, des étoffes même. Des monnaies, des documents écrits fixaient l'âge de ces débris entre le temps de Clovis et le

temps de Charlemagne. Une immense émotion secoua le monde savant; les collections de M. Stein, exposées au British Museum, y amenèrent de partout des visiteurs enthousiastes. Elles évoquaient une civilisation composite, où l'Inde, la Chine, la Perse, Byzance, le Bouddha, le Christ, Manès avaient tous marqué leur empreinte. La surprise provoqua une émulation féconde. L'Allemagne organise à grands frais une mission qui doit explorer l'ancienne route du nord, entre Koucha et Tourfan; l'empereur la dote, sur sa propre cassette, d'une riche subvention. Les Russes annoncent une expédition prochaine. Le gouvernement anglo-indien charge M. Stein d'une nouvelle exploration à travers le Turkestan entier. Le comte Otani, beau-frère du mikado, chef d'une église puissante au Japon, part lui-même avec un groupe de collaborateurs.

La France ne pouvait pas, sans renier des traditions glorieuses, s'effacer et rester inerte. L'Institut, le ministère, les sociétés savantes, des mécènes enfin étaient prêts à verser les fonds nécessaires. Il fallait l'homme. Un choix unanime désigna M. Pelliot. M. Pelliot avait fait, et brillamment, ses premières armes en Chine au temps des Boxers; au lendemain du siège des légations, il avait su, avec autant de désintéressement que de zèle, recueillir une magnifique bibliothèque au profit de l'École française d'Extrême-Orient, à Hanoï. Il avait enseigné le chinois à cette école même; il avait, dans le Bulletin qu'elle édite, publié des mémoires magistraux où s'affirmait, avec une érudition bibliographique sans rivale sur le domaine chinois, la connaissance intime des problèmes de géographie historique. Avec sa belle fougue juvénile, les préparatifs ne traînèrent pas. Le 1er septembre 1906, il était à Kachgar, accompagné de deux collaborateurs qu'il avait choisis : le docteur Vaillant, médecin de l'armée coloniale, chargé des observations scientifiques, et un photographe, M. Nouette.

Les perspectives n'étaient pas encourageantes; les droits de priorité, si légitimement acquis à M. Stein, lui réservaient la route du sud, où il était engagé déjà. Au nord, l'expédition allemande avait fouillé le sol depuis trois ans avec autant de méthode que de succès. Les Russes gardaient leurs positions. Le comte Otani avait dû rentrer au Japon: mais son émissaire, M. Tachibana, s'était hardiment enfoncé dans le désert. Une fois de plus, la fortune répondit à la confiance. Sur la longue route, morne et désolée, qui traîne ses 2.000 kilomètres entre Kachgar et la Chine propre, trois haltes marquèrent, à de lointains intervalles, les étapes d'un succès décisif. A l'est de Kachgar, dans une région déjà presque banale, M. Pelliot exhumait patiemment d'un temple enseveli une masse de statues et de statuettes qui raconteront aux archéologues le mariage singulier du ciseau grec avec la fantaisie indienne. Près de Koucha, à Douldour-Aqour, sous les décombres d'un édifice incendié, il ramassait les débris épars d'une riche bibliothèque sauvés des flammes par un jeu du hasard. Enfin, à l'extrême limite du désert, près de Touen-Houang, il pénétrait, visiteur ébloui, dans une cachette merveilleuse où sommeillait, depuis douze siècles, une bibliothèque qui renfermait presque toutes les langues d'Asie.

Pourtant, ici encore, M. Pelliot n'arrivait pas le premier. Depuis huit ans, un éboulement avait ouvert la niche sacrée; le moine ignorant qui en avait la garde et qui desservait le temple voisin y avait prélevé plus d'une fois des peintures sur soie pour les offrir aux mandarins de la région. Le bruit de la trouvaille s'était répandu au loin; un des chefs de la mission allemande, M. von Lecoq, était parti au galop de Tourfan pour visiter la grotte; rappelé en cours de route par un télégramme intempestif, il dut laisser à M. Stein, qui s'avançait en hâte, l'honneur d'examiner le premier ce trésor. M. Stein arriva à Touen-Houang en mars 1907; il reconnut avec soin le pays à l'entour, et ne s'éloigna définitivement qu'au mois de juin. Il en emportait 24 caisses de manuscrits et 5 caisses de peintures. Pourtant il y laissait encore mieux qu'à glaner. En face d'un amas monstrueux de 14 mètres cubes de paperasses, il n'avait pu songer à une recherche méthodique; il avait dû rester en dehors de la niche; le moine lui passait un à un des rouleaux qu'il examinait, mais qu'il ne pouvait retenir tous. Le moine craignait le scandale; il fermait les yeux sur les « fuites », il s'opposait à un enlèvement. « J'avais, écrit M. Stein lui-même, à concentrer tous mes efforts en vue d'obtenir le plus possible des morceaux dont je pouvais apprécier avec assez de probabilité la valeur, puisque je ne suis pas sinologue. M. Pelliot a eu sur moi l'avantage de chercher à travers la masse des textes chinois comme un sinologue, et de choisir comme tel. » La modestie de M. Stein commande l'admiration; en fait, ses choix, guidés par un habile lettré chinois, avaient été judicieux autant qu'heureux. Mais ils n'avaient entamé que faiblement la masse du dépôt. Le chiffre des 29 caisses ne doit pas faire illusion. Les caisses de l'Asie centrale ne sont pas des caisses de commis-voyageur, qu'on donne ou qu'on prend au chemin de fer de station en station. Tous ceux qui ont voyagé en caravane connaissent ces boîtes de dimensions modestes que muletiers ou chameliers doivent manier sans peine, hisser et descendre à pleins bras. Et s'il s'agit de transporter sur des milliers de kilomètres des objets fragiles ou délicats, feuillets de manuscrits ou rouleaux de soie, que de précautions à prendre contre les chocs et contre les intempéries? Le papier et l'ouate bourrent plus qu'à demi les caisses.

Le passage de M. Stein avait préparé le succès de M. Pelliot. Le moine avait eu le temps de regretter les affaires manquées et le temps perdu; il avait acquis la certitude de l'impunité. La niche évidée laissait l'accès direct aux documents. M. Pelliot parle couramment le chinois; il a l'habitude des négociations avec les Célestes; il eut vite raison des derniers scrupules du moine. Il passa trois semaines accroupi dans la niche, à examiner des milliers de pièces avec l'enivrement vertigineux de la jeunesse et de la découverte. Sur place, sans livres, sans conseils, il improvisa un rapport sommaire qui restera un chef-d'œuvre, tant il aborde, pose, et résout de questions.

Cette fois encore, le moine voulut sauver la face; il fallut laisser de quoi garnir décemment les murs. Le moine doit le regretter aujourd'hui. Le 20 août

1910, le ministre de France à Pékin écrivait à M. Pichon, ministre des affaires étrangères : « Votre Excellence se rappelle que M. Pelliot a découvert dans les grottes de Touen-Houang une collection considérable de manuscrits chinois antérieurs au onzième siècle et dont il a rapporté en France la partie la plus intéressante pour l'histoire de l'Asie.

« Le gouvernement chinois s'est sans doute ému de voir exportées à l'étranger d'aussi importantes richesses archéologiques, et il a donné l'ordre d'expédier à Pékin tout ce qui restait.

« Vingt caisses convoyées par un délégué du gouverneur du Kan-Sou viennent d'arriver à Pékin. Les documents qu'elles contiennent remontent pour la plupart au septième siècle. Une commission de lettrés nommés par le ministère de l'instruction publique a été chargée d'en dresser le catalogue. »

La niche, cette fois, est vide. Les manuscrits qui y avaient reposé si longtemps ensemble sont dispersés aujourd'hui à Paris, à Londres, à Pékin. Ils se retrouveront un jour, du moins en partie, à Paris. M. Stein, par une démarche aussi généreuse qu'avisée, a demandé l'inventaire de sa collection chinoise à M. Pelliot; c'est un hommage délicat qu'il rend à son émule; c'est un service de plus qu'il rend à la science. Souvent les rouleaux rapportés par les deux voyageurs sont des portions du même ouvrage et se complètent. Même distincts, ils sont encore solidaires, puisqu'ils appartiennent au même temps et qu'ils élucident des problèmes communs.

Déjà la clarté commence à se dégager. Allemands, Russes, Anglais, Français se sont lancés avec une ardeur toujours croissante à l'étude des textes. Ce n'est pas trop de toutes les bonnes volontés, et aussi de toutes les compétences, car c'est ici vraiment la tour de Babel. On a du chinois en masse, du thibétain en masse, du sanscrit en quantité, et du turc, et du judéo-persan, voire même de l'hébreu. Pour nombreuses qu'elles soient, tant de langues n'ont pas suffi au polyglottisme effréné de l'Asie centrale. Des langues inconnues surgissent, qu'aucune lèvre humaine n'a prononcées depuis longtemps. Le déchiffrement en commence à peine; et cependant on y a déjà reconnu une langue de la famille indo-européenne, peut-être le tokharien de l'ancienne Bactriane; une autre est un dialecte de l'Iran, parlé jadis en Sogdiane; une autre, prise d'abord pour du proto-thibétain, et qualifiée tour à tour de turkestani, puis de nord-aryen, commence enfin à s'interpréter. Une autre langue encore, tracée dans une écriture originaire de l'Inde, s'obstine à demeurer mystérieuse. Et partout, aux extrémités les plus lointaines de ce monde singulier, déposées dans les grottes ou cachées sous les sables, les mêmes langues innombrables reparaissent, parfois les mêmes textes, comme une garantie suprême contre tous les doutes. A moins d'admettre la malice du diable servie par la toute-puissance de Dieu, les sceptiques ne réussiront pas à jeter la suspicion sur ce magnifique butin, qui intéresse l'humanité entière.

Ce n'est pas, en effet, une vaine curiosité ou un sport innocent qui fixe sur

l'Asie centrale l'attention des érudits. Elle a été le carrefour et le comptoir de l'univers. Sur ces routes désertées ont passé bouddhistes, zoroastriens, chrétiens, confucéens, taoïstes, manichéens; dans ces cités ensevelies, des prêtres de toutes les croyances ont médité sur les paroles de tous les dieux. Les contacts, les emprunts que l'histoire hésite à admettre ailleurs ont été ici quotidiens. Pour ceux qui voient dans la civilisation l'œuvre collective du genre humain, l'Asie centrale est une leçon, presque une preuve.

Les matériaux sont immenses; les équipes, minimes. Les résultats ne pourront sortir que lentement M. Stein, malgré son activité, n'a pas pu encore obtenir de ses collaborateurs, qui sont ses amis, la publication des documents qu'il avait rapportés de sa première mission. Les Allemands, mieux pourvus et plus disciplinés, ont produit déjà des travaux admirables; la semaine dernière, M. Lüders éditait des fragments d'un drame sanscrit, emprunté à la vie du Bouddha, et qui date du premier siècle de l'ère chrétienne. Le manuscrit est presque de la même époque. L'histoire du théâtre indien remonte brusquement de quatre siècles en arrière; la question capitale de l'influence grecque change d'aspect. Les documents Pelliot, deposés à la Bibliothèque nationale, doivent, avant d'être livrés au public, être classés et mis en état. C'est une besogne de longue patience. Le travail de publication s'organise pourtant. Déjà, le *Journal asiatique* a donné des spécimens de sanscrit, de sogdien; il doit en donner bientôt de chinois, de thibétain, de tokharien. Il est impossible d'indiquer en abrégé la nature des documents; leur variété défie l'énumération. Le sanscrit rend une littérature canonique du bouddhisme qu'on croyait perdue et qu'on avait même niée. Le chinois rend, avec la masse des écrits orthodoxes, une quantité d'écrits apocryphes, proscrits et détruits par ordre impérial, et qui reviennent attester les tendances hérétiques du bouddhisme dans l'Asie centrale. Nous savions déjà, par les catalogues officiels, qu'un moine nestorien s'était frauduleusement associe à un moine bouddhiste pour donner la traduction altérée d'un écrit bouddhique; l'œuvre condamnée semble bien perdue, mais nous en avons ici nombre d'équivalents. Un des traités proscrits, soigneusement exclu des collections régulières, et conservé par hasard au Japon, reparaît ici dans un cahier ancien; un rouleau sogdien, qui semblait défier toute interprétation, porte comme une rubrique les caractères mêmes du titre chinois. On confronte les deux textes, ils se correspondent visiblement, et voila la clef du sogdien trouvée! Mais il ne s'agit pas seulement de doctrine ou d'édification dans ces grimoires innombrables; la vie de tous les jours ressuscite dans les cahiers de dépenses, les baux, les actes d'ordination, les procès-verbaux, et même les pauvres paperasses où des mains novices s'exerçaient à l'écriture : image authentique de toute une humanité disparue que la science va ressusciter.

SYLVAIN LÉVI.

(*Le Temps*, 19 mai 1911.)

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 24 MARS 1911

M. Morel-Fatio annonce que la commission du prix Saintour a partagé ce prix de la manière suivante : 1.200 francs à Mgr Fuzet et au chanoine Jouen pour leur travail intitulé : *Comptes, devis et inventaires du manoir archiépiscopal de Rouen*; 800 francs à M. Léonce Cellier pour son ouvrage sur *les Dataires du* XVe *siècle et les origines de la Daterie apostolique* et pour son *Catalogue des actes des évêques du Mans jusqu'à la fin du* XIIe *siècle*; 500 francs à M. Albert Feuillerat pour son étude sur *John Lily, contribution à l'histoire de la Renaissance en Angleterre*; 500 francs à M. Émile Bertaux, pour son livre sur *L'Exposition rétrospective de Saragosse de 1908.*

M. Philippe Berger continue sa communication sur les fouilles exécutées dans l'îlot Amiral à Carthage. Il appelle l'attention de l'Académie sur les symboles et les caractères puniques que l'on trouve, soit peints à l'encre, soit gravés au trait, sur les blocs des soubassements puniques découverts dans ces fouilles. Il les rapproche de signes analogues relevés sur les fondations du temple de Jérusalem, plus récemment sur les murs du temple d'Eryx en Sicile, et enfin, par M. Clermont-Ganneau, à Tripoli. — MM. Perrot, Haussoullier et Dieulafoy présentent quelques observations.

M. Pottier donne lecture d'une note de M. Charles Dugas sur les fouilles de Tégée.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, communique une note de M. R. Valois sur le portique de Philippe à Délos. — M. Clermont-Ganneau présente quelques observations.

SÉANCE DU 31 MARS 1911.

M. Héron de Villefosse communique une note de M. l'abbé Leynaud, curé de Sousse, qui lui a été transmise par M. Merlin, directeur du service des antiquités et arts de Tunisie. Dans les fondations du clocher de la nouvelle église de Sousse, M. Leynaud a mis au jour un coin du sanctuaire phénicien déjà signalé au même endroit par M. le Dr Carton. Il y a recueilli une cinquantaine de petites urnes en terre contenant des ossements calcinés, une douzaine de stèles en pierre du pays, une trentaine de lampes à deux ou trois becs, des centaines de vases en terre, noircis par le feu, et une inscription qui semble phénicienne.

M. le Dr Capitan communique le résultat des dernières découvertes préhistoriques qu'il a faites avec M. Peyrony à la Ferrassie (Dordogne). Il s'agit d'un nouveau squelette humain fossile gisant dans la même couche moustérienne que celui qu'ils avaient découvert un an auparavant. C'est probablement celui

d'une femme. Le caractère des ossements est exactement le même que celui du squelette précédent et du squelette de la Chapelle-aux-Saints ; ils indiquent une race très primitive, inferieure aux races actuelles les plus grossières.

M. Henri Viollet rend compte des résultats obtenus au cours de la mission en Mésopotamie qui lui a été confiée par le ministère de l'Instruction publique. M. Viollet peut aujourd'hui donner le plan, restitué presque en entier, d'un magnifique château construit au début du IXe siècle par un fils de Haroun-al-Raschid sur les bords du Tigre, au N. de Bagdad. De très nombreux fragments decoratifs, en marbre, en stuc, en mosaique de verre, en brique émaillée, ont été retrouvés ; ils donnent une idée des palais féeriques décrits par les auteurs arabes. On ignorait jusqu'ici à peu près complètement ce que pouvait être le style architectural et ornemental abbasside. Ce style, qui s'élabore en Mésopotamie sous les Khalifes de Bagdad et qui se répandra ensuite sur toutes les côtes de la Mediterranée et même en Espagne, constituera ce que l'on est convenu d'appeler l'art musulman. Étudiant les influences diverses qui ont contribué à sa creation, M. Viollet dit que l'influence sassanide y domine sans conteste ; mais il pense que c'est après avoir émigré en Egypte, en Syrie, à Byzance, que cet art persan revint à son pays d'origine. L'exécution des éléments qui le composent fut confiée à des artisans coptes, grecs, syriens. Les formes primitives sassanides se transformerent entre les mains de ces ouvriers étrangers qui marquèrent des caractères de leur race chacune de leurs compositions. — MM. Dieulafoy et Perrot présentent quelques observations.

SÉANCE DU 7 AVRIL 1911

M. Antoine Thomas annonce, au nom de la commission du prix Chavée, que ce prix a été partagé entre M. Georges Millardet (1.400 fr. pour son *Recueil de textes des anciens dialectes landais*, son *Atlas linguistique des Landes* et ses *Eudes de dialectologie landaise*), et M. F. Boillot (400 francs pour son ouvrage intitulé : *Le patois de la Grand'Combe, Doubs*). Une mention honorable a en outre été attribuée au *Glossaire du patois de Blônay*, livre posthume de Mme Louise Odin, avec préface de M. Ernest Muret.

M. Paul Durrieu fait une communication sur un très beau manuscrit des Statuts de l'ordre de Saint-Michel, conservé dans la collection du colonel Sir George Holford. Dans une des miniatures de ce volume, M. Durrieu croit reconnaître un portrait du jeune roi Édouard VI d'Angleterre qui fut créé chevalier de Saint-Michel dans sa quatorzième année, et il en conclut que ce livre pourrait bien être un don fait par le roi de France Henri II au souverain anglais à l'occasion de son entrée dans l'ordre, en 1551.

M. Jullian tente d'expliquer une inscription du Musée de Nîmes contenant le mot *Arnemetici*. Il voit dans ce nom l'équivalent de *ante lucum*. Il s'agirait des habitants d'un village qui se serait formé autour d'un temple ou à l'entrée d'un bois sacré, et qui serait Jonquières, dans le Gard.

SÉANCE DU 12 AVRIL 1911

M. Philippe Berger termine sa communication sur les ports de Carthage en donnant connaissance à l'Académie d'une note du docteur Carton, non plus

sur le port intérieur de Carthage, mais sur des constructions de grand appareil qu'il a pu étudier grâce à une baisse extraordinaire des eaux et qui se poursuivent tout le long de la côte en se prolongeant au Sud, à l'intérieur du lac de Tunis. M. Carton voit dans ces murs puissants non pas des quais, mais les restes des fortifications de l'ancienne Carthage.

M. Paul Foucart lit un mémoire sur un bas-relief inédit du IVe siècle avant notre ère. Il représente un Zeus, adoré par Idrieus et Ada, qui succédèrent à Mausole et Artémise, comme maîtres de la Carie. Le dieu n'est pas hellénique; c'est le Zeus Stratios de Labranda. Le sculpteur a reproduit les deux attributs caractéristiques : la double hache et les mamelles multiples. Le premier de ces deux attributs montre que ce Zeus était considéré comme un dieu de l'atmosphère, maître de la Foudre. M. Foucart recherche ensuite les origines de son culte. D'une part, il constate la parenté des Cariens avec les tribus qui, vers la période de Minos, apportèrent en Crète le culte d'un dieu armé de la bipenne. D'autre part, les traditions lydiennes rapportaient que la dynastie des Héraclides avait reçu la Double Hache d'Héraclès-Sanda, un des grands dieux des Hétéens. Il figure, en effet, avec la bipenne, sur plusieurs des bas-reliefs les plus anciens de la Cappadoce et le culte du Zeus Stratios persista dans cette province, jusqu'à l'époque gréco-romaine. Ces rapprochements suggèrent l'hypothèse que le Zeus de Labranda est une forme locale du dieu dont les tribus hétéennes, au deuxième millénaire, ont porté le culte dans l'Asie-Mineure et dans le bassin de la mer Egée.

M. J. Toutain, directeur-adjoint à l'École des Hautes Études, expose les résultats des fouilles exécutées en 1910 sur l'emplacement d'Alésia par la Société des sciences de Semur. Le principal résultat de ces travaux a été la découverte d'un ensemble d'habitations gauloises. Ces habitations consistent en excavations, de forme quadrangulaire plus ou moins régulière, taillées dans le roc vif. Plus tard ces excavations furent remaniées; le long des parois primitives, formées par la roche taillée à pic, des murs en pierres sèches ou à mortier furent construits pour régulariser l'aspect et le plan de ces excavations. Aucune trace de construction romaine importante n'a été trouvée autour de ces habitations. Pourtant elles furent encore occupées à l'époque impériale, comme le prouvent des monnaies romaines et diverses poteries, avec signatures latines, retrouvées dans les excavations fouillées. Les découvertes de la Société des sciences de Semur apportent des renseignements précis et nouveaux à la fois sur la forme des habitations gauloises et sur l'aspect que certains quartiers d'Alésia présentaient encore à l'époque romaine.

SÉANCE DU 21 AVRIL 1911

M. Leger, vice-président, annonce au nom de M. Omont qu'un ms. du XIVe siècle, intitulé *Ethimologiae moraliter distinctae*, provenant de la collection Ashburnham-Barrois, et dont M. Delisle avait signalé l'origine frauduleuse, vient de rentrer à la Bibliothèque nationale. Ce ms., mentionné dans le premier catalogue de la librairie royale de Blois sous François Ier, devait, ces jours derniers, être mis en vente à Londres, en même temps que la première partie

des collections de M. Charles Butler. Le fils de ce dernier, ayant reconnu la provenance suspecte du volume, l'a spontanément fait remettre à la Bibliothèque nationale.

M. Paul Foucart continue sa communication sur le Zeus Carien d'après un bas-relief inédit du IVe siècle. Il passe au second attribut de ce Zeus : les six mamelles sculptées sur la poitrine du dieu. Avec cet exemple certain, on peut reconnaître le même type sur des monnaies cariennes de l'époque impériale et sur un bas-relief de Mylasa. Les représentations de ce genre doivent-elles faire croire que les anciens ont adoré des divinités androgynes? M. Foucart ne le pense pas. Il montre, par exemple, pour l'Aphrodite barbue de Cypre, que ce n'est pas une divinité mâle et femelle, mais une déesse à laquelle on a donné une barbe comme signe de sa force, et il le prouve par des statuettes de Suse que lui a communiquées le P. Scheil ainsi que par quelques extraits d'hymnes assyriens. De même, les mamelles du Zeus carien ne sont pas une marque de son sexe, mais un moyen conventionnel d'exprimer un de ses attributs : la fécondité nourricière qu'il répand sur la terre avec les eaux célestes dont il est le maître. Le bas-relief permet donc de reconstituer l'antique idole de Labranda, et d'y reconnaître un dieu de l'atmosphère, disposant des pluies et de la foudre, apparenté à l'Héraclès Sanda des tribus hétéennes de l'Anatolie. — MM. Jullian et Salomon Reinach présentent quelques observations.

M. Philippe Berger communique une inscription suffétale trouvée à Carthage par le P. Delattre. Un des membres de cette famille, qui tous portent le titre de suffète ou de *Rab*, joint au titre de suffète une fonction religieuse, encore mal comprise, mais qui semble le rattacher au culte d'une divinité qui s'appellerait Mithrah-Astarni. Ce serait une divinité double, comme Moloc-Astoret, Esmoun-Astoret et d'autres encore, bien connues dans la religion phénicenne, et qui sont des variantes de l'Herm-Aphrodite. M. Berger signale la ressemblance que présente le premier de ces noms avec celui du dieu Mithra, tout en faisant les plus formelles réserves sur les conclusions qu'on pourrait être tenté d'en tirer.

SÉANCE DU 28 AVRIL 1911

M. Collignon communique des photographies représentant une plaque de fronton de style archaïque, qui a été récemment découverte à Corfou. Elles lui ont été adressées par M. Charles Picard, membre de l'École française d'Athènes. La plaque a été trouvée dans une propriété voisine du *Canoni*. Elle est en calcaire coquillier et mesure dans sa plus grande hauteur 2 mètres 71. Elle comprend un morceau du rampant de la plinthe et deux figures en relief qui faisaient partie d'une *Gigantomachie*. A gauche, Zeus, armé du foudre, combat contre un géant qui est tombé sur le genou droit et saisit d'une main une des nattes de la chevelure du dieu. Zeus est imberbe, comme dans certaines statuts de l'école argienne, celles d'Hagelaïdas et de Dionysios, qui sont mentionnées dans les textes. Le type du visage, la forme de la coiffure rappellent certaines têtes de kouroi archaïques de provenance insulaire. Quant à la tête du géant, avec sa chevelure aux larges nattes massées sur le cou, elle évoque plutôt le souvenir des œuvres crétoises et péloponnésiennes. D'autre part, le travail de

la musculature, certaines conventions d'attitude trahissent des analogies avec les plus anciennes métopes de Sélinonte. C'est donc à l'art péloponnésien que se rattache ce remarquable morceau de sculpture monumentale, dont la date paraît devoir se placer ver le milieu du VIe siècle (voir plus haut, p. 1-19).

M. Loth fait une communication sur le sort et l'écriture chez les anciens Celtes. Les Celtes, comme les Germains, consultaient le sort en lançant en l'air des morceaux de bois préalablement gravés. A l'époque historique, ces signes gravés, chez les Germains, étaient des *runes*. Chez les Irlandais, c'était peut-être des *aghama*. L'alphabet aghamique a été constitué d'après l'alphabet latin; mais les caractères proprement dits de cet alphabet remontent à une haute antiquité. Il a existé, chez les Celtes insulaires, une écriture sur bois, consistant en traits mis des deux côtés d'une ligne centrale ou en travers de cette ligne. Primitivement, ces caractères avaient une valeur magique, comme dans l'ancienne Grèce. Il semble que l'on en trouve trace à une époque très reculée. Sur une ardoise trouvée dans un monument mégalithique de l'île de Groix, on remarque des caractères qui rappellent singulièrement les caractères aghamiques. Récemment M. G. Chauvet a découvert, sur des baguettes de l'époque magdalénienne, des signes analogues.

M. Paul Viollet fait une communication sur les séjours des empereurs allemands en France. Ceux-ci se considéraient comme les continuateurs des empereurs romains. Le droit romain devint leur droit et dès lors fut suspect aux rois de France; il est bien probable que cette préoccupation doit servir à expliquer la prohibition de l'enseignement du droit romain à Paris, à expliquer aussi le rôle secondaire que l'on accordait à ce droit dans la France entière. Quant aux voyages des empereurs en France, celui de Charles IV qui, au XIVe siècle, vint rendre visite à son neveu Charles V, mérite la plus grande attention. Le roi prit les plus extrêmes précautions pour éviter toute apparence de sujétion, tout rite qui aurait pu paraître impliquer de la part du roi de France quelque dépendance : on évita notamment de faire monter l'empereur sur un cheval blanc, ce qui était réservé au souverain. Le voyage de Charles-Quint fait contraste avec celui de Charles IV : François Ier, qui désirait ardemment la cession du Milanais, affecta tout au contraire de traiter Charles Quint en souverain qui parcourt ses propres États. Ce fut en pure perte. — MM. Bouché-Leclercq, Havet et Prou présentent quelques observations.

SÉANCE DU 5 MAI 1911

M. Franz Cumont, correspondant étranger, communique et commente un texte de Cosmas de Jérusalem, suivant lequel, dans la nuit du 25 décembre, les païens fêtaient la naissance du Soleil mis au monde par la Vierge céleste. Ce fut par opposition à ces croyances, semble-t-il, que le pape Libérius transporta la fête de Noël du 6 janvier à sa date actuelle.

M. Prou annonce, au nom de la commission du prix La Fons-Mélicocq, que ce prix a été partagé de la manière suivante : 500 fr. à M. Emmanuel Lemaire, pour ses *Archives anciennes de la ville de Saint-Quentin*; 500 fr. à M. le baron de Bonnault d'Houët, pour son ouvrage sur *Compiègne pendant les guerres de*

religion; 400 fr. à M. Lennel, pour son livre sur *Calais au moyen-âge*; 400 fr. à M. Adrien Huguet, pour son *Histoire d'une ville picarde*; *Saint-Valery de la Ligue à la Révolution*.

M. Paul Pelliot fait une communication sur les apocryphes bouddhiques en Asie centrale et en Chine. Depuis le premier catalogue connu des écritures bouddhiques chinoises, daté de 374 p. C., jusqu'au catalogue officiel de l'an 800, tous les grands catalogues du Canon consacrent une rubrique spéciale aux œuvres douteuses ou apocryphes. Les condamnations portées contre cette littérature l'ont fait presque entièrement disparaître. Toutefois MM. Chavannes et Pelliot s'étaient occupés des passages conservés du plus fameux de ces textes, le « Soutra de la conversion des Hou », qui racontait le voyage fabuleux de Lao-tseu en Asie centrale et dans l'Inde où il devient le Bouddha. Ce soutra apocryphe, rédigé au IVe siècle par un taoïste, avait été condamné par l'empereur au XIIIe siècle, et avait complètement disparu. M. Pelliot a retrouvé à Touen-houang deux chapitres de ce texte et en a découvert d'autres fragments dans les manuscrits acquis, également à Touen-houang, par le Dr Stein. Mais, en outre, M. Pelliot a déjà identifié, tant dans les manuscrits du Dr Stein que dans les siens, une demi-douzaine de textes dénoncés comme apocryphes par les catalogues du VIIIe siècle. On peut aiusi se faire une idée de cette littérature. Dans l'ensemble, il s'agit d'œuvres de religion populaire, composées en Chine même. Mais certains textes semblent dériver de la littérature bouddhique qui, du Ier au Xe siècle p. C., se développa de façon autonome au Turkestan chinois, et parfois indépendamment du bouddhisme indien. M. Pelliot a rapporté de Touen-houang, entre autres textes sogdiens, un manuscrit dont il a retrouvé depuis lors les versions chinoise et tibétaine : le « Soutra des causes et des effets du bien et du mal ». Or c'est là un apocryphe mentionné dans les catalogues du VIIIe siècle. Il semble que le sogdien soit la langue de la rédaction originale de ce texte; M. Pelliot montre, par quelques passages de manuscrits de Touen-houang, le grand rôle historique et économique joué par les Sogdiens au Turkestan chinois. Les textes dont il est question sont en général des livres de dévotion populaire, des recettes de longévité, des charmes pour écarter les dangers. C'est par ces apocryphes, bien plus que par les œuvres canoniques, que le bouddhisme a gardé une certaine influence sur la masse chinoise, et, à ce titre, la résurrection de toute une partie inconnue de la littérature bouddhique de la Chine méritait d'être signalée.

M. Henri Cordier étudie, dans le nouvel ouvrage du Dr Sven Hedin (*Overland to India*), le chapitre relatif à l'itinéraire de Marco Polo dans la partie orientale de la Perse, de Kirman au Khoraçan. Il compare les résultats de l'explorateur suédois avec ceux qui ont été consignés par le major P. Molesworth Sykes dans son livre sur la Perse et ceux auxquels il est lui-même arrivé dans son édition des voyages de Polo.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

RUBENS DUVAL

Mort subitement à Morsang-sur-Seine dans sa 72e année, le 10 mars 1911, Rubens Duval, ancien professeur au Collège de France, était l'un des orientalistes français les plus universellement estimés. Il avait publié, notamment, une *Histoire d'Edesse* et une *Histoire de la littérature syriaque*, qui sont devenues classiques et auraient sans doute porté leur auteur à l'Institut si les choix des différentes sections de l'Académie étaient dirigés, comme ils devraient l'être, par le suffrage de commissions compétentes. Jusqu'à quand laissera-t-on subsister un système qui fait de l'acte de candidature, indiscrétion dont s'alarme la modestie, le couronnement de titres scientifiques?

S. R.

Les tombes « prédynastiques » en Egypte.

Reprenant, à la suite d'une fouille dans la nécropole d'Abydos, une thèse autrefois indiquée par M. Maspero, M. Edouard Naville met en doute la distinction admise entre les tombes « prédynastiques » et « dynastiques »[1]. Il croit avoir trouvé, à Abydos, plusieurs sépultures de contenu et de rite « prédynastiques » qui sont plus récentes que des tombes voisines de la XIe dynastie. Il y aurait juxtaposition, non pas succession de civilisations différentes Assurément, il peut exister, à Abydos même, des tombes réellement prédynastiques; mais il ne doit pas être permis d'attribuer une date très ancienne, antérieure à 3400 av. J.-C., à toute tombe ou à tout groupe de tombes qu offrent des caractères plus primitifs que les tombes pharaoniques.

S. R.

Le disque de Phaestos.

Dans *The Nature* (18 mai 1911), M. John Griffith prétend établir que le disque de Phaestos est un calendrier. « Les pictographies de la face A comptent 123 signes, celles de la face B en comptent 119. Chaque pictographie représente un degré de distance angulaire et doit être multiplié par 3 pour donner le nombre des jours de l'année. L'année A compte donc 369 jours, ce qui, suivant Mommsen, a été la durée de l'ancienne année romaine. L'année B comptait 357 jours. Acceptant une rotation comme ABA, le soleil aurait parcouru 365 pictographies ou degrés en trois ans, soit une longueur moyenne de 365 jours ». Suivent des comparaisons avec le calendrier mexicain et celui de Coligny. D'autres hypothèses moins dignes d'attention ont été émises au sujet du disque de Phaestos par M. Hempel dans *Harper's Magazine* (janvier) et par Miss Stawell dans le *Burlingon Magazine* (avril 1911). S. R.

1. *Egypt exploration fund*, *Report*, 1909-1910.

L'Athéna de Myron.

La copie de cette statue, qui a passé de Rome au Musée de Francfort, est la seule qui soit pourvue d'une tête antique; mais cette tête n'est pas d'un très bon travail. Le musée de Dresde en possède une meilleure, acquise en 1899, que M. Treu a publiée et commentée, dans les *Mittheilungen aus den Sächsischen Kunstsammlungen* (1910), après l'avoir fait compléter, d'après la tête de Francfort, par le sculpteur Selmar Werner. Une restitution antérieure de la même tête par le même artiste avait été publiée par M. Treu dans les *Denkmaler* d'Arndt-Bruckmann (*ad* pl. 591).

S. R.

Milet et Didymes.

Parmi les nombreux faits nouveaux que révèle le septième rapport de M. Wiegand sur les fouilles allemandes à Milet et à Didymes, il en est deux qui sont particulièrement dignes d'attention.

Une inscription permet de conclure que la population de Milet, vers 200 av. J.-C. s'élevait à peu près à 70.000 âmes, sans compter les non-citoyens et leurs familles, c'est-à-dire, en tout, à 100.000 habitants au moins.

Un autre document épigraphique atteste que trois portes du temple d'Apollon à Didymes étaient ornées de sculptures en ivoire. Ptolémée XIV (51-47 av. J.-C.) avait fourni, à cet effet, 34 défenses d'éléphant, d'un poids total de 482 kilogrammes, soit, en moyenne 14 kilogrammes par défense. Il est à remarquer que les dents des éléphants africains actuels ne pèsent, en moyenne, que 9 kilogrammes[1]. Est-ce un effet de ce que M. Seeck appelle « *Die Ausrottung der Besten* »? Je croirais plutôt que Ptolémée XIV a fait un choix parmi les défenses d'éléphants dont il disposait.

S. R.

Ἐξάρχων τὰ φαλλικά.

Suivant Aristote, la tragédie est issue ἀπὸ τῶν ἐξαρχόντων τὸν διθύραμβον, la comédie ἀπὸ τῶν ἐξαρχόντων τὰ φαλλικά. En ce qui concerne la tragédie, c'est clair : il s'agit du *narrateur* de la passion de Dionysos qui fournit une matière aux chants du chœur. Mais qu'est-ce que l'ἐξάρχων τὰ φαλλικά? Je crois que M. O. Navarre a résolu l'énigme (*Les origines et la structure technique de la comédie*, dans la *Revue des Etudes anciennes*, 1911). Les φαλλικά des Dionysies rustiques comprennent, comme élément essentiel, les railleries et les injures dirigées par le cortège bacchique contre la foule (τωθασμός). Celle-ci répond d'abord collectivement; puis elle se fait représenter par « un individu mieux doué, de langue plus alerte que les autres, en un mot par un *compère* ». Le *compère* — qui subsiste dans le théâtre populaire actuel — serait l'ἐξάρχων d'Aristote. Cela est vraisemblable autant qu'ingénieux[2]. S. R.

1. D'après les observations de M. Anthes dans la *Gazette de Francfort*, juin 1911.

2. Il y a bien d'autres idées notables dans cet excellent mémoire, celle-ci par exemple : « La comédie grecque, dès qu'elle commença a prendre conscience de sa valeur propre et aspira à la dignité de l'art, se régla systématiquement sur le modèle de sa sœur aînée, la tragédie » (p. 23).

A propos du « kordax ».

J'ai dit à tort, dans la *Revue* (1910, t. I, p. 311), que Meursius avait dansé le *kordax* devant Christine de Suède. Ayant interrogé à ce sujet le savant ministre de Suède à Rome, le baron de Bildt, j'ai reçu de lui la lettre suivante, qu'il veut bien me permettre de publier :

« Voici ce que je trouve sur l'anecdote de Christine obligeant Meibom et Naudé à chanter et à danser devant elle suivant les modes antiques. Elle paraît pour la première fois, sans indication de source, dans l'ouvrage anonyme : *Leben der weltberühmten Konigin Christina*, Leipzig 1705. Archenholtz l'a reproduite dans ses *Mémoires concernant Christine de Suède* (Amsterdam, 1751, vol. I, p. 241) et c'est de là que date sa popularité. Malheureusement pour les amis de l'histoire *piquante*, le *Leben* de 1705 n'est nullement une autorité. MM. Lemoinne et Lichtenberger, biographes de l'abbé Bourdelot (*Trois familiers du grand Condé*, Paris, 1909), ont fait de prudentes réserves sur la vérité du fait et sur le rôle attribué à Bourdelot, qui aurait suggéré cette farce à Christine (p. 31-32). Ils ont compulsé en vain la correspondance de Naudé avec Saumaise; si Naudé, qui n'aimait pas Bourdelot, a négligé de raconter le fait et surtout de s'en plaindre, son silence est une raison de plus de tenir l'anecdote pour très suspecte. »

Il semble bien que la cause soit entendue.

S. R.

La représentation du mouvement.

Dans la revue *Biologica* (15 juin 1911, p. 195-200), M. le Dr Félix Regnault a étudié, avec figures à l'appui, « le mouvement dans la réalité et dans l'art ». Une partie de ce travail est empruntée, sans aveu, au mémoire, publié ici même, sur la représentation du galop (*Revue*, 1900-1901.)

S. R.

La question de la langue en Grèce.

Empiétant sur le domaine des philologues, la Chambre grecque a voté, le 13 mars 1911, l'article de loi suivant, qui sera inscrit dans la Constitution :

« Le texte des Saintes Ecritures doit être conservé immuable; une version dans une autre forme de langue, sans autorisation préalable du patriarche œcuménique de Constantinople, est prohibée. La langue officielle du royaume est celle dans laquelle sont formulés la Constitution et les textes de la législation grecque : toute tentative pour corrompre cette langue est interdite. »

Aussi la nouvelle Constitution grecque prohibe le grec parlé au profit du grec écrit et lance l'anathème au *psicharisme*. On dit que M. Venizelos (*vulgariste* comme d'autres sont *modernistes*, dans l'intimité) était opposé à l'insertion de cet article dans la Constitution, mais que l'opinion publique et le Patriarchat l'ont exigé[1].

S. R.

1. *Correspondance d'Orient*, 15 avril 1911, p. 378. Voir, à ce propos, les justes réflexions de M. Psichari, *Pages libres*, 10 avril 1911.

Les Vases du comte de Paroy.

Dans plusieurs passage de mon commentaire des vases édités d'abord par Millin et par Millingen (1891), en particulier à la p. 21, j'ai réuni ce que j'avais pu apprendre touchant la collection de vases du comte de Paroy, formée, disait-il, à Naples et acquise en partie par Th. Hope. La publication, par Étienne Charavay, des *Mémoires* inédits de ce personnage (1895) apporte, à cet égard, un petit complément d'information.

Paroy n'a rien écrit sur l'origine romanesque de sa collection, que Millin a racontée comme la tenant de lui (*Monuments inédits*, p. 133); mais il est d'accord avec Millin quand il dit l'avoir sauvée en construisant un mur de séparation pendant la nuit (*Mémoires*, p. 366). Il ajoute : « Bien m'en prit, car le peintre David fit faire une visite domiciliaire chez moi pour saisir mes vases étrusques et les donner au Musée. On pénétra même dans la cave. Comme M. Le Brun, marchand de tableaux et mari de Mme Le Brun, lui reprochait cet acte hostile en lui faisant observer que M. de Paroy n'était pas émigré et que son bien n'était pas séquestré : Eh bien! répliqua David, il devait émigrer, cherchons toujours; d'après mes informations, sa collection n'est pas sortie de sa maison ». On ne put découvrir la cachette du corridor, de sorte que tout y resta enfermé pendant les deux ans que je passai à Bordeaux et, à mon retour de Paris, je retrouvai mes collections en bon état. » On peut lire dans les *Mémoires* les motifs de l'hostilité de David, que Paroy avait empêché de faire le portrait de Louis XVI acceptant la Constitution.

Une note de la main de Paroy, écrite par lui sous la Restauration et publiée par M. Charavay (*Mémoires*, p. XXVIII), contient ces lignes énigmatiques : « J'avais, dans une maison du gouvernement, fait *une belle manufacture de poterie de vases étrusques*, et, comptant y rester, j'y avais employé le produit de treize ans d'industrie dans les arts. Le ministre en ayant eu besoin pour y placer une maison d'instruction mutuelle, j'ai été obligé de sortir dans trois jours et de perdre près de 30.000 francs que j'y avais employés pour la construction d'un grand four et ustensiles, moules de toute espèce. » Ainsi Paroy, qui était un technicien très habile, fabriqua des vases « étrusques »; cela donne à réfléchir, car une des peintures de sa collection, publiée par Millin (II, 77) et disparue depuis, éveilla très justement les soupçons de Michaelis (*mehr als seltsam*, écrivait-il à ce sujet, *Litt. Centralblatt*, 1891, p. 831). Parmi les autres peintures de même origine que Millin a fait graver, il en est plusieurs qui ne font pas meilleur effet. Millin, malgré sa crédulité, semblait mettre en doute l'histoire de Paroy sur l'acquisition de sa collection à Naples; mais si Paroy racontait cette histoire, au moment même où l'acquisition de sa collection était proposée au gouvernement (p. 21 de mon éd. de Millin), n'avait-il pas pour cela quelques bonnes ou mauvaises raisons?

Puisque j'ai parlé de Paroy, je veux ajouter que son nom devrait être cher aux amis de l' « enseignement par l'aspect », aux partisans de l'emploi pédagogique des projections. Il proposa ce moyen à Marie-Antoinette pour l'éducation du Dauphin (*Mémoires*, p. 277). « Depuis longtemps, lui dit-il, j'avais projeté d'ennoblir l'emploi (de la lanterne magique, « jusqu'ici dans les mains

des Savoyards ignorants qui courent les rues avec leur marmotte ») et de la faire servir utilement à la première éducation de l'enfance. Le goût vif des enfants pour la lanterne magique m'a toujours frappé et m'a inspiré l'idée de la rendre utile en en changeant les sujets et en les multipliant par un procédé que je possédais de transporter la gravure d'une estampe sur le verre. De cette façon, je pourrais avoir un grand nombre d'exemplaires du même sujet et les proposer à un prix modique. On pourrait présenter ainsi tous les sujets de l'histoire sacrée et profane, les saints mystères et la mythologie, les objets d'histoire naturelle et même les mathématiques. On y joindrait des livrets explicatifs des sujets, avec l'indication des ouvrages fournissant des détails plus étendus. Les collèges et les maisons d'éducation seraient heureux d'en avoir pour occuper les enfants dans les récréations du soir. Ce moyen d'éducation se propagerait de la Chine au Canada; et je serais encore flatté que son point de départ fût l'éducation de M. le Dauphin. » La reine fut charmée du projet et commanda à Paroy des sujets de la Bible et de l'histoire de France, qu'elle voulait enseigner ainsi à son fils; mais le 10 août arriva et suspendit tout. « Je possède encore, écrit Paroy, plusieurs sujets que j'ai sauvés du naufrage révolutionnaire. Cela ressemble à une fantasmagorie ambulante, car c'est moi qui donnai l'idée à M. Robertson d'exécuter sa lanterne magique qui eut un si grand succès et qui fit sa fortune » (p. 181). — L'enseignement de notre science est trop redevable à la lanterne magique perfectionnée pour que l'initiative du comte de Paroy continue à être oubliée des archéologues.

S. R.

Encore Matterer et la Vénus de Milo.

Cela revient périodiquement, comme le « serpent de mer » du *Constitutionnel*. Dans un article du *Siècle*, signé Boyer (d'Agen), en date du 13 juin 1911, ces vieilles hableries de Matterer sont données comme neuves. « L'art, après tout, peut bien aussi livrer ses batailles, et les hommes de l'*Estafette*, armés, abordent résolument l'île et marchent droit vers la statue. Les primats, ayant en tête Oikonomos, ont entouré la caisse et y font bonne garde... C'est la Turquie qui recule. Cependant Moruzi a crié aux siens qu'il faut anéantir le marbre, plutôt que de le céder. Aussitôt des cordages liés autour des blocs les entraînent sur les rochers du rivage où la statue va se mutiler, etc. ». Voici la conclusion, dont on admirera le style élégant : « Laissons, après cette affirmation définitive, la parole à tous les contradicteurs de la famille inépuisable d'un Ravaisson qui ne fut pas un immortel pour s'arrêter de parler, même au tombeau, comme un mortel quelconque à qui le vulgaire bon sens n'aurait plus rien à apprendre, après les affirmations d'un Dumont d'Urville, sur ce sujet épuisé. » Voici cette « affirmation », jugée définitive : « Elle représentait une femme nue, dont la main gauche relevée tenait une pomme ». Mais puisque la Vénus n'est pas nue... S. R.

La Vénus « musculaire ».

Dans un mémoire intitulé « Le type musculaire » (*Bull. de la Soc. d'an-*

throp., 1910, p. 201 et suiv.), MM. Chaillon et Mac-Auliffe se sont appliqués à l'étude de ce type physique « caractérisé par la prédominance morphologique et fonctionnelle de l'appareil locomoteur ». En France, il se rencontre sur 49 pour cent des mâles; il est relativement plus rare chez les femmes (19 sur 59). Les auteurs ajoutent (p. 215) cette phrase intéressante : « Le buste de la Vénus de Milo est un buste de *musculaire*, bien différent des bustes à taille fine représentés par les artistes actuels et qui, lorsqu'ils ne sont pas dûs à l'action déformante du corset, appartiennent pour la plupart à des *respiratoires*[1]... Chez le Musculaire, les muscles ont peu de saillie; néanmoins ils sont bien dessinés et la couche adipeuse du tissu cellulaire sous-cutané est incapable de masquer les angles, les dépressions et les bosses qu'ils déterminent ».

S. R.

Barrère archéologue.

M. Aulard a lu à la *Société de l'Histoire de la Révolution* (26 mars 1911) et publié dans le *Temps*, une lettre de Barrère, datée du 12 octobre 1836, à l'érudit toulousain Alexandre Du Mège. Barrère le remercie de son livre sur le Musée des antiques de Toulouse et rappelle qu'il s'est occupé avant 1815, pour l'Académie celtique, des inscriptions votives découvertes dans les Pyrénées. Il ajoute :

« J'ai vu que vous citiez des personnes qui ont contribué à enrichir le Musée de Toulouse. Vous ignoriez que c'était moi qui, étant membre de l'Académie de Toulouse depuis 1783, lui avais fait don et hommage de la pierre carrée ou autel votif romain qui a pour inscription : *Montibus dicavit Caesar*. Je la fis transporter à mes frais de la vallée de Campan à Toulouse ».

Al. Du Mège n'est pas seulement, comme un Toulousain l'a dit à M. Aulard, suspect de « quelque hâblerie »; c'était un faussaire (voir *CIL*, XIII, p. 8*). L'inscription que Barrère se vante d'avoir fait transporter à Toulouse est naturellement un faux ridicule. Ces deux « archéologues » étaient dignes de collaborer.

S. R.

Mérimée archéologue.

Dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 avril 1911, M. André Hallays a contribué à l'histoire de l'archéologie monumentale en France par une notice très étudiée sur *Mérimée inspecteur des monuments historiques*. Si on ne lui devait des chefs-d'œuvre littéraires, on oublierait moins facilement les services qu'il a rendus à l'étude de l'art du moyen âge et à la conservation de ses édifices. Mérimée, nous avons le droit d'en être fiers, fut un des collaborateurs de cette *Revue*.

S. R.

Les croissants d'or préhistoriques.

M. Jullian a écrit, dans le *Journal des savants* (1911, p. 153-164), un article sur ces curieux objets. Il n'admet pas que le modèle en soit venu du nord de

1. Le type *respiratoire* (30 pour cent des Français environ) s'oppose au type *musculaire* (*ibid.*, p. 344). Le séjour d'altitude développe ce type (p. 357).

l'Europe (p. 157), tout en insistant sur « l'existence d'une civilisation maritime formée autour de la Manche et de la mer du Nord » (p. 158). Quant à la destination des lunules, M. Jullian écrit : « Nos croissants d'or sont le reflet, en métal, de la lune à son premier ou à son dernier quartier » (p. 159) et les rapproche des *lunulae* des Romains, que la tradition faisait remonter à Romulus (p. 164). Sur ce dernier point, je suis volontiers d'accord avec l'auteur, car je crois à une civilisation italo-celtique ; mais je me méfie autant de la lune que du soleil et ne crois pas du tout à l'astrolâtrie primitive. Ma doctrine — si le mot n'est pas trop prétentieux — tient en quelques mots. De même qu'il y a des nombres sacrés, doués d'un pouvoir magique, comme 4, 7, 9, 12, 40 etc., il y a des lignes et des assemblages de lignes auxquels la magie ancienne et moderne attribuent des pouvoirs : triangle, Y, cercle, croissant, carré, pentagone, hexagone, dodécagone, croix simple, croix gammée[1], etc. Le pythagorisme, synthèse scientifique d'un long travail de magie populaire, opérait sur des formes comme sur des nombres. Le point de départ n'est pas naturiste, mais magique. Avec le temps on a pu reconnaître le soleil dans le cercle, la lune dans le croissant, la roue solaire dans la croix ; mais tout cela me semble demi-savant, adventice, et non populaire et primitif.

S. R.

L'agneau dans le lait.

On a beaucoup discuté, et tout récemment encore, sur la défense biblique de faire cuire l'agneau dans le lait de sa mère. Je suis tenté de croire que toutes ces discussions étaient superflues, après avoir lu la brochure de M. S. Ferarès (*Une erreur de traduction dans la Bible*, Paris, Durlacher, 1911). Suivant lui, il faut traduire simplement : « Tu ne feras pas cuire l'agneau à la mamelle (pendant qu'il tette sa mère) ». M. Ferarès s'est aperçu, après avoir écrit son article, que Luther et Lemaistre de Sacy avaient déjà proposé cette interprétation. On a eu tort, semble-t-il, de ne pas l'adopter; mais il n'est jamais trop tard pour y voir clair.

S. R.

Rites et Mythes.

La *Revue de l'Université de Bruxelles* (avril 1910-1911) a publié une intéressante conférence de M. A. Van Gennep, intitulée : *De la méthode à suivre dans l'étude des rites et des mythes*. L'auteur recommande : 1° de tenir compte des *faits naissants* (formation actuelle de légendes ou de sectes religieuses) ; 2° de tenir compte du *milieu naturel* (physique, intellectuel, politique); 3° de pratiquer la méthode des *séquences*, c'est-à-dire de ne pas isoler un rite du scenario entier dont il fait partie. Cela est particulièrement digne d'être relevé, car un même élément rituel peut prendre des significations très diverses ;

1. Je n'admets plus que la croix gammée soit la stylisation d'un oiseau au vol. C'est un signe magique, qui l'est resté en Inde plus longtemps qu'ailleurs, mais qui n'est pas *devenu* magique après avoir été autre chose. — D'intéressantes observations sur les nombres et les figures magiques ont été présentées par M. Dieulafoy à l'Académie des Inscriptions (voir les *Comptes-rendus* de 1911).

ainsi « le rite des aspersions n'a aucun sens personnel ou fondamental[1] à l'état isolé, mais il a autant de sens qu'il y a de types de cérémonies dont il est partie constituante. Le sens particulier du rite ne peut être obtenu qu'en déterminant son rapport avec tous les autres éléments de la cérémonie tout entière » (p. 520).

M. Van Gennep ne s'est pas donné la peine de défendre la méthode comparative contre les dires de certains critiques hargneux. « Nous avons, en somme, écrit-il, partie gagnée, car déjà de plus jeunes que nous n'imaginent plus que l'usage normal et régulier de la méthode ethnographique puisse être un sujet de discussion, ou que l'on s'en puisse même passer » (p. 507). Ce qui n'empêche pas que cette méthode a ses limites, ses écueils, et qu'il est bon de n'oublier ni les uns ni les autres. S. R.

Race et milieu.

Aux historiens attardés qui continuent à parler de « races », il faut recommander la récente étude de M. Franz Boas, *Changes in bodily forms of descendants of immigrants* (Washington, 1910), qui prouve que les enfants des Siciliens et des Juifs orientaux, immigrés aux États-Unis, subissent une modification de la *forme crânienne*, considérée jusqu'ici comme un caractère anthropologique tout à fait stable (voir le bon résumé de ce mémoire donné dans *L'Anthropologie*, 1911, p. 95). La question a été aussi traitée par MM. Baraux et Sergeant (*Biologica*, 15 avril 1911), à propos des types d'hommes et d'animaux en Picardie et en Flandre. Les auteurs citent ces lignes de Balzac : « Les êtres humains prennent-ils, comme les autres, quelque chose aux milieux dans lesquels ils se développent et gardent-ils pendant des siècles les qualités qu'ils en tirent ? Cette grande solution du problème des races est peut-être dans la question elle-même ». Ils concluent : « C'est donc bien au physique comme au moral que rayonne cette maxime d'Erasme : *Suos quaeque homines genuit terra* ». Tacite a déjà dit la même chose, et mieux encore : *Positio caeli corporibus habitum dedit* (*Agric.*, c. XI). S. R.

L'art d'Extrême-Orient et la mode.

Dans la revue allemande *Marz* (6 juin 1911), M. O. Munsterberg met en garde contre les brusques « sautes de vent » provoquées par la spéculation japonaise, directement suivie par la mode européenne et américaine. Aujourd'hui, il est de « bon ton » de dire que l'art japonais de 1600 à 1868 n'est qu'un éclectisme où la virtuosité et l'habileté manuelle tiennent lieu d'inspiration. Pourtant, dans les ventes récentes faites à Kyoto, une peinture du vieux Seshu (1420-1506) s'est vendue trois fois moins cher qu'un Unkinia Kaioku (1769-1863) et six fois moins cher qu'un Ganku (1749-1838). Les bons Japonais veulent-ils placer à l'étranger des peintures anciennes, ou les imitations très adroites qu'ils en font ? Ce serait pour eux un excellent moyen de racheter, en échange, les chefs-d'œuvre de leur art du XVIIIe et du XIXe siècles, autrefois admirés à titre exclusif, aujourd'hui relativement dépréciés.

S. R.

1. Je n'approuve pas le style, mais les idées de l'auteur.

Les Jocondes.

Un quotidien a récemment ouvert une enquête sur les copies — car ce ne sont pas des répliques — de la Joconde du Louvre. La liste publiée en contient déjà neuf :

1. Au Louvre.
2. Au musée du Prado à Madrid.
3. Chez un particulier à Bruxelles.
4. Chez M. Carré à Paris.
5. Chez Lord Brownlow à Ashridge Park.
6. Au musée de Bourg-en-Bresse.
7. Au musée de Quimper.
8. A Paris, chez M. Schneider.
9. Chez M. Hanriot.

Une demi-heure de recherches dans les ouvrages de MM. Müntz, Salomon Reinach et Seidlitz, ainsi que dans les catalogues de vente m'a permis sans peine de tripler ce chiffre. Voici la suite de la liste :

10. A la Pinacothèque de Munich, exemplaire que la direction de ce musee a récemment envoyé en prêt à la galerie d'Erlangen, également en Bavière.
11. Au musée de Stuttgart, exemplaire provenant de la collection des rois de Wurtemberg et légué en 1891 au musée par le roi Charles I[er].
12. Au musée de Tours.
13. Aussi au musée de Tours, de plus petite dimension que le précédent.
14. A Florence, collection Mozzi.
15. Sur le lac de Côme, dans la villa Sommariva.
16. A Rome, dans la collection du prince Torlonia.
17. A Rome, dans la galerie Corsini.
18. A Londres, collection de Lord Ellesmere, à Bridgewater House.
19. A Paris, chez M. Martin-Leroy, imitation très libre.
20. Autrefois à Niort dans la collection Th. Mercier. La Joconde y est transformée en sainte Marie-Madeleine.
21. Paris, collection de M[e] Chéramy.
22. Une très jolie copie ancienne se trouvait vers 1860 à Londres chez M. Henry Danby Seymour qui la montra à Waagen.
23. Musée de Christiania. Copie du XVII[e] siècle, exposée sous le nom de Luini.
24. Se trouvait chez M. Rosmini, avocat à Milan. Dessin à la pierre d'Italie ; la Joconde est transformée en sainte Catherine.
25. Une copie vendue en Amérique en juillet 1910 et mentionnée à cette date par le *Cri de Paris*.

Il existe, d'autre part, toute une série de copies anciennes, d'après un tableau perdu où Léonard (à moins que ce ne soit un de ses élèves) représenta Mona Lisa le torse nu. La meilleure de ces copies, trop faible pour qu'on puisse l'attribuer au maître, est le beau dessin à la pierre d'Italie conservé au musée Condé de Chantilly. Les autres exemplaires sont :

2. A Saint-Pétersbourg, au musée de l'Ermitage.

3. A Paris, collection de M. Chabrières-Arlès, acheté 800 francs en 1890 à la vente d'Eugène Piot.

4. Exemplaire jadis conservé à Rome dans la collection du cardinal Fesch, autrefois chez les Rospigliosi, aujourd'hui à Rome chez le comte Primoli.

5. Exemplaire provenant de la galerie Settala (où il se trouvait en 1680) et de la collection Crevenna, retrouvé récemment à Varese par un restaurateur de tableaux de Milan.

6. A Althorp, chez Lord Spencer.

7. A Bologne, dans une collection privée.

8. Autrefois dans la collection d'Azeglio.

Malgré sa ressemblance incontestable avec la Joconde, malgré l'analogie de la composition, il n'est pas certain que cette jeune femme au torse nu soit véritablement Mona Lisa et il est peu vraisemblable que cette grande dame ait posé dans un costume aussi sommaire.

Quant à l'authenticité de la Joconde du Louvre, il suffit de citer le passage suivant de Vasari, le plus grand connaisseur du XVIe siècle, presque contemporain de Léonard et qui nous dit très clairement : « Léonard entreprit d'exécuter pour Francesco del Giocondo le portrait de Mona Lisa sa femme et après y avoir travaillé quatre ans le laissa inachevé ; cette œuvre est aujourd'hui à Fontainebleau chez le roi de France. » On voit que la Joconde du Louvre a ses papiers en règle ; laquelle de ses rivales peut en dire autant ?

Il resterait à savoir pourquoi c'est à Léonard et non à la famille de Mona Lisa que François Ier acheta la Joconde ; on s'est souvent étonné que le peintre ait conservé entre ses mains l'original du portrait qu'on lui avait commandé. La phrase de Vasari citée plus haut fournit de ce fait une explication acceptable. Si Léonard a conservé la Joconde, c'est que, comme le dit Vasari, elle était inachevée. Francesco del Giocondo n'en aura pas voulu : heureusement pour nous, François Ier s'est montré moins difficile.

(*Comoedia*, 2 mars 1911.) SEYMOUR DE RICCI.

Un maître de Raphaël.

Le 29 juillet 1494, se sentant mourir, Giovianni Santi refit son testament en présence du sculpteur Ambrogio de Milan et de son élève Evangelista di Pian di Meleto, qui travaillait avec lui depuis plus de dix ans. Suivant le désir exprimé par le défunt, Evangelista assista à ses obsèques avec les membres de la famille Santi.

Deux documents découverts par M. Magherini Graziani dans les archives des notaires de Città di Castello établissent maintenant que le *Couronnement de S. Nicolas*, exécuté en 1500 pour l'église de S. Agostino à Città di Castello, *fut l'œuvre collective de Raphaël et d'Evangelista di Pian di Meleto*[1]. Il est donc probable que cet Evangelista, dont aucune œuvre n'est connue avec certitude,

1. Tableau perdu, sauf un fragment de la prédelle (à Richmond, coll. Cook) ; mais on possède une ancienne copie du grand panneau.

fut le maître du jeune Raphaël immédiatement après la mort de son père. Tout ce qu'on ajoute à cette probabilité n'est que conjecture[1].

S. R.

La législation de l'archéoloige.

Sur ce sujet très actuel — et même urgent, comme disait V. Hugo — je signale deux articles bien documentés de M. Franck Delage (*Grande Revue*, 25 mai et 10 juin 1911). L'auteur a passé en revue les legislations existantes sur les fouilles, dénoncé les lacunes de la nôtre et proposé des remèdes. « Il est grand temps; que nos consuls se hâtent »! (p. 108). Malheureusement, toutes les fois que l'on touche au *jus abutendi*, on est sûr de faire hurler ceux qni abusent et d'effrayer les « consuls ». S. R.

La Bibliothèque publique de New-York.

Au mois de mai 1911 a été ouverte au public la nouvelle bibliothèque de la grande métropole américaine. Elle comprend 1.200.000 volumes et de la place pour 2 300.000 de plus ; il y a une salle des journaux, une bibliothèque pour enfants, une *école* pour les bibliothécaires (instituée par M. Carnegie), etc. [2]. On ne nous dit pas si les vieux livres inutiles sont confondus, comme partout ailleurs, avec ceux qui peuvent encore rendre service.

S. R.

Le comble de l'hypercritique.

Il vient, je crois, d'être atteint par M. Friedrich Thudichum, professeur de droit honoraire à l'Université de Tubingue (*Kirchliche Falschungen*, Teil III, Leipzig, 1911) A en croire ce savant, les épîtres dites de saint Paul seraient un faux du *quatrième* siècle et la traduction grecque de la Bible, dite des *Septante*, un produit du *troisième* siècle. « Celui qui croit que les Épîtres principales de S. Paul sont du II[e] siècle, écrivait récemment M. Harnack, n'a pas le droit d'être entendu dans les hautes questions d'histoire littéraire et d'histoire »[3]. « Ce jugement ne me touche pas, répond M. Thudichum, car je place les Épîtres au IV[e] siècle seulement » (p. 41). Bruno Bauer lui-même n'a jamais été si loin; aussi bien, de pareils défis à toute critique seraient-ils inoffensifs s'ils ne risquaient, étant pris au sérieux, d'encourager une réaction *hypocritique*[4]. S. R.

1. Voir Lisa de Schlegel, dans la *Rassegna d'arte*, 1911, p. 72-75. L'autrice veut en conclure que Raphaël fut bien l'élève de Pérugin (dès 1495) et non celui de Timoteo Viti, peintre de la cour d'Urbin ; elle veut aussi attribuer à Evangelista un Madone de Budapest et la *Madonna di casa Buffi* à Urbin.

2. *The Nation*, 25 mai 1911.

3. Les arguments de l'extrême gauche hollandaise contre l'authenticité des Epîtres ont récemment été présentés en détail par M. Drews (*Christusmythe*, zweiter Theil, p. 87 et suiv.). C'est une des parties les plus intéressantes de cet ouvrage, par ailleurs extravagant.

4. Spécimen de l'information de l'auteur (p. 137). Le passage de Tacite sur les chrétiens est apocryphe; « récemment, Paul Allard, dans la *Revue des questions historiques*, vol. 83, n. série, vol. 29, p. 341-378 s'est déclaré à son tour convaincu de la falsification ». M. Paul Allard sera bien étonné de lire cela.

M. Witting, le latin et la Gaule.

Une Revue sérieuse, le *Repertorium für Kunstwissenschaft* (1911, p. 147-149), a publié un article de M. F. Witting intitulé : *De nonnullis memoriis pertinentibus ad artem antiquam Gallorum.* Cet article est rédigé dans le latin le plus affreux, sans qu'on sache pourquoi l'auteur s'est plu à écrire dans une langue qu'il manie si mal. Mais le fond est pire que la forme; il est proprement scandaleux de lire, en 1911, que les Mercures gaulois étaient des Baals et que les menhirs et les dolmens de l'Armorique sont d'imitation égyptienne. P. 148 : « Quod ad statuariam, Gallos simulacra habuisse pluribus locis tradit (Caesar). Mercurii plurimatum (!) fuisse. Alios immani magnitudine simulacra adoravisse (!), quorum contexta viminibus membra vivis hominibus flamma exanimandis complevissent (!) Nonnullas Gallorum gentes Baali (*sic*) veneratas esse ex hoc estne cognoscendum ? Memoria lapide insculpta, qua expensae templi huic deo Massaliae exstruendi inscriptae sunt, affirmari videtur... De fabricis sacris antiquissimis, quae menhirs et dolmens vocantur, nihil scribit (Caesar)... Cum Aegyptiis ea conjuncta esse verisimilius est. » Je crois comprendre pourquoi M. Witting écrit dans un charabia qu'il prend pour du latin ; son article, rédigé en allemand, serait allé droit au *Papierkorb.*

S. R.

Opinions téméraires.

M. Armand Brette, comme tout le monde, parle bien de ce qu'il sait, mais moins bien de ce qu'il ignore. Combattant les « restitutions », dans le *Siècle* du 27 avril 1911, il accuse M. Cavadias (*sic*), « qui sévit en Grèce pour la direction des fouilles » (*sic*), d'avoir ajouté un « abominable portique de pierre blanche » au théâtre d'Epidaure, au lieu d'avoir simplement relevé les murs et les colonnes tombées. « A Olympie, ajoute-t-il, six grandes colonnes du temple de Jupiter sont lamentablement étendues depuis des siècles, en état si régulier qu'il est aisé de voir qu'un seul cataclysme les a renversées ». Il ne s'agit pas d'Olympie, mais de l'Olympieion qui est à Athènes. Voici encore qui est nouveau pour moi :

« Une punition méritée tombe parfois sur les restitueurs. Le Musée de l Acropole conserve, comme on sait, une merveilleuse collection de statuettes (*sic*) féminines que rien ne surpasse en beauté. Déesse ou courtisane, l'une d'elles se vit, par accident, privée d'une main. « N'est-ce que cela ? » dit un sculpteur indigène, et, apres autorisation, il entreprit de refaire la main. Le malheur voulut que, dans les fouilles, la main, œuvre de Praxitèle ou de Phidias, fût retrouvée, et notre artiste n'est pas encore revenu des coups que lui valut sa folle présomption de restitueur. »

Les Κόραι de l'Acropole seraient donc de Praxitèle ou de Phidias... et peut-être des courtisanes ? Cela rend sceptique sur le reste de l'information.

S. R.

Le Musée Ashmoléen d'Oxford en 1910.

Parmi les acquisitions notables, il faut signaler des objets d'Abydos (VI[e] dynastie) et de Medum (IV[e] dynastie); une collection d'empreintes sur

argile de sceaux perses, grecs et égyptiens (Memphis); des vases de Méroé (fouilles Garstang); quinze tablettes de Cnossos, offertes par le gouvernement crétois à Sir A. Evans[1]; outils en bronze de Cnossos; bague en or de Béotie (?) avec gravure de deux guerriers combattants, *un des chefs-d'œuvre de la bijouterie égéenne*; idole en marbre de Pamphylie (type des Cyclades modifié); idole de femme assise en argile incisée, de Sardes, très primitive; deux figurines peintes d'époque néolithique (fouilles de L. Bernstein en Galicie); 26 tablettes sumériennes des environs de Nippur (dynasties d'Ur et d'Isin); deux inscriptions en caractères chypriotes, *mais rédigées dans une langue différente du grec, ayant des affinités avec le sanscrit*; collection importante de verreries et de vases formée à Kertch, etc. Comme toujours, ces rapport sont excellents; on les voudrait plus richement illustrés. S. R.

Mythes astraux.

Dupuis refait école. Dans une seconde partie de son *Christusmythe* (où il y a d'ailleurs des choses intéressantes, à côté d'autres qui sont tout à fait folles)[2], M. Drews nous apprend que M. Christian Paul Fuhrmann va publier un livre intitulé : *Der Astralmythos von Christus*. Voici une des principales « découvertes » de M. Furhrmann. Le récit de la vision de saint Paul, dans les *Actes* (IX, 4), serait calqué sur *Enéide*, III, 22 sq. En effet, comme Paul, Énée tombe à terre, et une voix lui dit : *Quid miserum, Aenea, laceras*? (v. 41), exactement comme la voix des *Actes* : Σαοὺλ τί με διώκεις? Ce qu'il y a de plus extraordinaire, ajoute M. Drews (p. 173), c'est que, dans le même chapitre des *Actes*, paraît le nom d'Aineias (IX, 33, à Lydda avec Pierre!) « comme si ce nom s'était imposé à l'inventeur de cette histoire, qui n'aurait pu se retenir de dévoiler la vraie origine de son récit! » M. Loisy a longuement discuté la première partie de *Christusmythe* (*A propos d'histoire des religions*, Nourry, 1911, p, 264 et suiv.) et écrit avec raison que l'exagération de cette thèse « peut faire le plus grand tort aux éléments de vérité qu'elle renferme » (p. 270). Mais quand les théologiens allemands traitent M. Drews de *dilettante*, M. Loisy proteste que c'est un reproche exagéré et que *Christusmythe* n'est pas un livre superficiel, bien que l'auteur ne soit pas exégète et que sa méthode soit très défectueuse (*Revue critique*, 1911, I, p. 282). Je crains que, pour une fois, M. Loisy n'ait péché par indulgence. S. R.

1. Cela n'ajoute rien au mérite de notre éminent ami; mais il est, depuis peu, *Sir* Arthur Evans.

2. Exemple (p. 275) : « Quand le préjugé actuel contre la mythologie astrale aura disparu, quand une connaissance exacte du ciel étoilé permettra aux chercheurs d'établir avec précision les relations entre les astres et les hommes, lorsqu'on aura reconnu que l'astronomie et la connaissance de la langue astrologique des étoiles est au moins aussi nécessaire à l'intelligence réelle de l'histoire de l'ancien Orient que la philologie à la théologie critique, alors le temps sera venu où les dernières colonnes de la considération aujourd'hui purement historique des Évangiles s'écrouleront, où la méthode symbolico-mythique triomphera complètement de la méthode historique actuelle — et alors prendra fin le *crépuscule des dieux* de la théologie critique ». C'est à faire peur!

Les fouilles d'Herculanum.

Le *Temps* du 25 juillet annonce que le gouvernement italien a mis un million de francs à la disposition du ministre de l'Instruction publique pour reprendre les fouilles d'Herculanum. Le roi a promis 500 000 francs pour les mêmes travaux, qui doivent commencer par l'expropriation d'un grand nombre de maisons modernes élevées au-dessus des ruines de l'ancienne ville.

S. R.

BIBLIOGRAPHIE

F. H. Marshall. *Catalogue of the Jewellery (Greek, Etruscan and Roman) in the British Museum.* Londres, Longmans et Quaritch, 1911. In-4, LXII-400 p., avec 63 pl. et nombreuses gravures dans le texte. — Il a déjà paru, dans la même série, un catalogue des bagues (1907). Le présent volume contient la description de tous les autres bijoux classés par époques et, dans chaque époque, par espèces, ainsi : *Belle époque grecque*, *a*) diadèmes ; *b*) pendants d'oreilles ; *c*) colliers ; *d*) bracelets ; *e*) épingles, etc... *i*) imitations en terre cuite de joyaux. Une histoire de la collection, qui commence avec Sir William Hamilton, ambassadeur à Naples en 1764, précède une longue introduction très documentée, formant un véritable manuel de l'histoire de la bijouterie antique (à remarquer l'étude des procédés techniques, p. LV-LVII.) Les descriptions sont détaillées, pourvues de bibliographies abondantes et éclairées par d'excellentes reproductions. Ceux qui voudront, à l'avenir, cataloguer une collection de bijouterie devront prendre exemple sur M. Marshall. Son ouvrage a été imprimé, comme les autres de la même série, « par ordre des *trustees* » ; les *trustees* du British Museum ont le sentiment de leurs devoirs envers le public. Quand il a été question, au Conseil des Musées, qui est notre *board of trustees*, de faire imprimer des catalogues des Musées Nationaux aux frais de la Caisse des Musées, on a objecté que cette Caisse n'avait à pourvoir qu'aux acquisitions. Il en résulte que, si le British Museum est au premier rang des musées du monde pour ses catalogues raisonnés et bien à jour, nous occupons à peu près le dernier. Quand l'opinion finira par s'en émouvoir, cela changera.

S. R.

Jean Capart. *L'art égyptien.* Bruxelles, Vromant ; Paris, Guilmoto, 1909. In-8° carré, 31 p., 100 planches. — Si nous sommes très en retard pour annoncer l'excellent répertoire entrepris par M. Capart sous ce titre, c'est que nous espérions pouvoir en rendre compte avec les volumes suivants, dont l'auteur annonçait la publication comme imminente. Ils devaient constituer un choix de monuments égyptiens, chaque fascicule contenant cent excellentes photographies classées chronologiquement, le tout dans un format et à un prix qui rendront pour la première fois accessible à tous le trésor de l'art égyptien.

L'entreprise était si utile qu'on doit regretter vivement qu'elle ne se soit pas encore poursuivie. Il est aujourd'hui absolument nécessaire de reproduire par la photographie, de façon pratique, toutes les sculptures et peintures de l'Égypte. En décrivant récemment l'appareil à acétylène qui lui a donné de si bons résultats dans les hypogées thébains, W. Wreszinski remarquait avec raison, après bien d'autres : « Sans doute, les publications des nouvelles fouilles sont depuis quelques années pourvues de bonnes reproductions mécaniques ; mais

qu'est-ce que tout l'ensemble de ces trouvailles en face de la masse colossale des documents connus depuis 80 ans à Gizeh, Sakkara ou Thèbes et qui restent inutilisables? » (*Orient. Liter. Zg.*, 1910, p. 303). Tout Abydos et tout Deir Bahri ne devraient-ils pas être reproduits par la photographie en couleurs Je puis dire par expérience que l'entreprise est aisée et la réussite certaine.

Espérons que, s'il est donné a M. Capart de reprendre son utile publication, il pourra bénéficier de ces deux nouveaux procédés. S'il veut achever d'en faire l'ouvrage de vulgarisation qui devra être entre toutes mains, il serait aussi à désirer qu'il ajoutât à la bibliographie sommaire qu'il s'est borné à donner pour chaque planche, l'indication des dimensions et les quelques mots de description qui en doubleraient la valeur.

A. J.-Reinach.

F. Sartiaux. *Villes mortes d'Asie Mineure.* Paris, Hachette, 1911. In-8, 223 p., avec 43 photographies et 8 cartes. — « C'est de la Grèce que je suis allé en Asie Mineure; c'est de la Grèce ancienne que mes regards se sont portés sur l'Orient et que, pour élargir mon horizon, j'ai été chercher des paysages, des sites, des souvenirs sur la terre d'Asie ». L'auteur a cherché et il a trouvé; il a décrit ses « trouvailles » d'une plume alerte et aimable. La littérature de voyages pittoresques en Asie Mineure est encore très pauvre; on lira avec plaisir des descriptions exactes et agréables de Pergame, d'Ephèse, de Priène, de Milet, d'Hiérapolis. Mais pourquoi *villes mortes*? Pergame proteste. — P. 47, on n'a pas trouvé à Pergame la copie d'une *statue* d'Alcamène (disons *sculpture* et n'en parlons plus). — P. 88, la note est incorrectement rédigée. — P. 96, parlant d'Apollos à Ephèse, il eût été bon de citer tout le passage et de montrer d'un mot la grosse difficulté qu'il soulève (cf. en dernier lieu B. Smith, dans Drews, *Christusmythe*, I, p. 429 et suiv.) — P. 104, Lucius doit être cité de seconde main, puisque le titre de son ouvrage est traduit. — P. 105, Catherine Emmerich n'était pas Bavaroise, mais de Koesfeld (diocèse de Münster en Westphalie); son couvent s'appelait *Agnetenberg*, non *Aguetenberg*. — P. 129, le mot si connu de Périclès ne doit pas être cité d'après Taine, ni Lucien (p. 227) d'après Frazer. — P. 142, ce proverbe grec est traduit de l'italien. — Il y a souvent de l'érudition inutile et facile, p. ex. p. 134, 140. Mais ce sont là des vétilles; le livre est bon.

S. R.

George Macdonald. *The Roman wall in Scotland.* Glasgow, 1911, in-8° xvi et 413 p., 16 fig., 55 pl. et une carte. — Nous savons par la Vie d'Agricola de Tacite que les Romains occupèrent au moyen de forts la ligne qui joint le Forth et la Clyde. Plus tard, Hadrien fit élever un rempart en arrière; mais Antonin le Pieux en construisit un autre qui reprenait le tracé ancien. M. Macdonald, à qui l'on doit des travaux numismatiques de première importance, ayant été chargé du cours d'archéologie, fondé à l'Université de Glasgow par J.-D.-G. Dalrymple, a étudié les restes du rempart romain en Écosse et il vient de publier le résultat de ses recherches. Après avoir résumé les travaux de ses devanciers, il expose le tracé du rempart, qui présente d'ailleurs une

grande analogie avec le *limes* du Rhin et du Danube. Une levée de terre, bordée de fossés et rehaussée évidemment de palissades, s'appuyait sur des *castella* dont quelques-uns ont été explorés très scientifiquement. Sauf quelques lacunes peu considérables, on a retrouvé la ligne défensive, depuis le Forth jusqu'à l'embouchure de la Clyde, avec un *castellum* à Bonnybridge, un autre à Castlecary, à Bar Hill, à Kirkintilloch, au-dessous de Balmore, à Bearsden, près de Duntocher et a l'ouest d'Old Kilpatrick. Quelques-uns de ces points sont des postes moins importants que les véritables *castella*. Un des forts bien étudiés est *Rough Castle* avant Bonnybridge ; on y a trouvé, en 1904, de nombreuses substructions, avec des hypocaustes, des fragments de statues, une inscription et des lignes de travaux défensifs (*lilia*). A Castlecary, en 1902, on a découvert aussi des bains, à l'intérieur du *castellum*, comme à *Bar Hill*. Sur ce dernier point, le *prætorium* existe encore, ainsi qu'un tronçon d'une belle voie, qui longeait le rempart et qui a été reconnue dans plusieurs localités.

Parmi les documents les plus précieux que les fouilles ont fait sortir du sol, il faut citer dix-sept tablettes dont l'inscription mentionne qu'une partie du *vallum* avait été faite par tel ou tel corps de troupes (*Opus valli p(edes)* etc.). James Macdonald, père de M. Georges Macdonald, avait déjà étudié ces inscriptions. Plusieurs de ces pierres sont ornées de sculptures, parmi lesquelles on reconnaît des animaux, qui sont les emblèmes des légions mentionnées dans le texte. Citons aussi quelques autels dediés à diverses divinités ; l'un porte *Genio terrae Britannicae*. Bar Hill a donné aussi de curieux bustes de pierre et Shirva des reliefs représentant des banquets funèbres.

M. Macdonald a dressé des inventaires des monnaies recueillies sur le tracé du rempart ; il a étudié aussi les pièces romaines relatives à la Bretagne et condensé ainsi, dans un volume abondamment illustré, tous les renseignements sur un sujet particulièrement important pour l'histoire de l'Ecosse. Il s'est bien acquitté de la tâche qu'il avait assumée.

ADRIEN BLANCHET.

Wladimir de Grüneisen. *Sainte-Marie Antique.* In-4° de 563 pages avec 79 planches hors texte et un album épigraphique in-f°. Rome, Bretschneider, 1911. — Tous ceux qui ont visité Rome en ces dernières années connaissent l'église de Sainte-Marie Antique, découverte en 1900 au Forum lors de la démolition de Sainte-Marie Libératrice, et les curieuses peintures qui décorent cet édifice. C'est un des monuments les plus précieux qui nous restent de l'art byzantin en Italie. De cette remarquable décoration, M. de Grüneisen nous fait pour la première fois connaître tous les détails dans un beau livre, écrit en français, qu'accompagnent de nombreuses et magnifiques planches. Mais l'auteur n'a point voulu se borner à écrire une simple monographie. A l'histoire du monument, à la description détaillée de ses peintures, il a joint un chapitre intéressant sur le costume, des études sur les procédés de la peinture (dues au professeur Giorgis), des recherches (dues au professeur Federici), sur les nombreuses inscriptions de la basilique, qu'accompagne un bel

album épigraphique, une étude liturgique et hagiographique du sanctuaire (due à l'abbé J. David), et surtout un chapitre considérable, qui est vraiment le centre du livre, sur le caractère et le style des peintures.

Sur les couches de stuc superposées qui couvrent les murailles de Sainte-Marie Antique il est aisé, en effet, de reconnaître l'œuvre successive de plusieurs générations : les peintures les plus récentes semblent du IXe siècle, d'autres datent de l'époque des papes Paul I, ou Zacharie (milieu du VIIIe siècle); une portion importante de la décoration remonte au temps de Jean VIII (commencement du VIIIe s.); certains morceaux sont plus anciens encore, peut-être de la fin du VIe siècle. M. de Grüneisen s'est efforcé de classer et de dater, par la comparaison d'autres monuments, ces diverses séries de fresques. Dans la riche collection de documents qu'il a rassemblés à cet effet, il faut particulièrement signaler les fragments si intéressants, aujourd'hui dispersés, qui proviennent de la décoration de l'oratoire construit à Saint-Pierre par le pape Jean VII.

On pourra discuter certaines des dates proposées par M. de Grüneisen : on ne saurait assez le remercier d'avoir, par sa publication, fait connaître dans son ensemble ce précieux monument. Aussi bien était-il grand temps de le faire. Depuis dix ans qu'elles ont été découvertes, les fresques de Sainte-Marie Antique ont étrangement souffert; mal consolidées parfois, insuffisamment protégées toujours, les unes ont disparu, toutes ont perdu leur primitif éclat; des jalousies assez mesquines, en empêchant longtemps la reproduction de ces peintures, ont laissé perdre sans retour des morceaux importants. De cette décoration passablement compromise et peut-être vouée à une ruine prochaine, l'ouvrage de M. de Grüneisen nous gardera la mémoire fidèle; ce n'est pas un des moindres services que nous rendra son beau livre.

Ch. DIEHL.

D. V. Ajnalov. *Miniatjury « Skazanija » o svjatych Borisje i Gljebje Silvestrovskago sbornika*, S.-Pétersbourg, 1911, 8°, 128 pp. et 41 planches. [Les miniatures du « Récit » de la vie des saints Boris et Gleb du recueil de Silvestre]. — L'auteur, un des maîtres de l'archéologie byzantine, étudie, dans cette publication, un des plus anciens manuscrits russes à miniatures. Avant lui, M. N. P. Lichatchev avait publié les miniatures d'une vie des saints Boris et Gleb : *Licevoe žitie svjatych blagovjarnych knjazej russkich Borisa i Gljeba*, S.-Pétersbourg, 1907. [Vie illustrée des saints orthodoxes et princes russes Boris et Gleb]. Mais cette étude concernait un manuscrit relativement récent, du XVe siècle.

Le manuscrit, étudié par M. Ajnalov, est un recueil de différents écrits (sbornik), qui avait appartenu, au XIVe siècle, à un certain prêtre Silvestre, et qui aujourd'hui se trouve à la Bibliothèque de l'Ancienne Imprimerie de Moscou (knigopečatnaja). Ce recueil contient, entre autres, le texte de l'historien russe Nestor, un récit apocryphe attribué à Abraham, le récit des divers épisodes de la vie des saints Boris et Gleb, écrit par le moine Jacques, qui vivait vers 1016.

M. Ajnalov, en étudiant les miniatures, au nombre de 39, qui accompagnent

le texte, fut amené à faire une constatation intéressante. Il a observé que ces miniatures ne correspondent pas toujours au texte. Plusieurs se rattachent à des épisodes qui manquent dans le manuscrit du XIVe siècle. Par exemple, le texte ne contient aucune allusion à la miniature dn la planche 15, où l'on voit représenté le tsar Sviatopolsk, assis sur un trône, recevant une troupe de ses soldats, qui lui apportent le chef de saint Gleb. Cet épisode a échappé au copiste. Il en est de même de la scène représentant la mort du saint (pl. 23, 25, 26). Celui-ci, ayant été tué par les soldats, fut enterré entre deux barques. Ce détail manque aussi dans le texte du manuscrit du XIVe siècle, mais il se trouve dans un texte plus ancien, du XIe siècle, que M. Ajnalov a pu découvrir.

Ces faits prouvent que le copiste n'a pas transcrit en entier le texte qu'il avait sous les yeux; mais le miniaturiste a copié fidèlement les enluminures qui l'accompagnaient. Les saints Gleb et Boris furent très vénérés dans toute la Russie jusqu'au Caucase. M. Ajnalov a pu trouver dans ce dernier pays un bas-relief du XIe siècle, représentant saint Boris debout, tenant de sa main gauche une épée.

Les miniatures de la vie des saints Gleb et Boris (en grec David et Romanos) sont de grand intérêt pour l'histoire des costumes, des étendards et autres détails. M. Ajnalov, en les étudiant, a apporté une contribution très intéressante à l'histoire de l'art de la miniature russe au XIVe siècle, ainsi qu'à l'histoire religieuse et sociale des XIe-XIVe siècles.

O. Tafrali.

Louis Hourticq, *Histoire générale de l'Art* : *France*. Paris, Hachette, 1911. In-12, XVI-476 p., 943 fig. et planches en couleurs hors texte (série *Ars una*). — Ce n'est pas une petite tâche que d'écrire en quatre cent soixante pages toute l'histoire de l'art français. M. Louis Hourticq a d'autant plus de mérite à l'avoir accomplie, qu'il a été le premier à l'entreprendre. Si invraisemblable que cela puisse paraître, il n'existait pas encore une histoire de l'art français! M. Hourticq, qui le sait bien, s'est demandé dans sa préface les raisons de cette lacune; il a trouvé sans peine la principale. Si nous possédons vingt histoires de la littérature française, c'est que cette matière occupe une place dans tous les programmes scolaires et universitaires; l'histoire de l'art n'y figurant pas, le besoin de manuels ne s'est pas fait sentir. Aussi, comme le dit très justement M. Hourticq, « jamais l'art de notre pays n'a été exposé dans son ensemble sauf dans les traités sur l'art universel, où les chapitres français défilent en leur lieu et place, sauf dans les histoires générales de la France, où l'on voit passer des noms d'artistes, en fin de volume, comme des bagages à la queue d'un convoi ».

Avec un éclectisme dont il faut lui savoir gré, M. Hourticq n'a point considéré que la peinture fût l'art tout entier; il a réservé une large place à d'autres arts et notamment à l'architecture et à la sculpture. On voudrait pouvoir dire que les arts mineurs sont aussi équitablement traités. A première vue, en parcourant les illustrations, on pourrait croire qu'il en est ainsi; mais, à la lecture du livre, on s'aperçoit que trop souvent ces images ne sont que des ornements typographiques et l'on cherche vainement le texte qui devrait y correspondre.

Rien de mieux assurément que de reproduire un bureau d'Oeben, une pendule de Caffieri, un candélabre et un lustre de style Louis XV, une porcelaine de Sèvres et une soupière ciselée par Germain. Encore faudrait-il que le texte — et cela n'était pas impossible dans un volume de 460 pages — commentât ces figures, et mieux que par une brève allusion. Sans doute, l'on ne peut pas tout dire; mais ne faut-il pas dans une histoire générale de l'art français réserver une place — et même une bonne place — à la céramique, à l'émaillerie, à l'orfèvrerie et même au mobilier? Est-il admissible que l'on ne trouve à l'index du livre de M. Hourticq ni le nom de Bérain, ni celui de Germain, ni celui de Riesener? Croirait-on que celui de Gouthières (p. 298) ne figure que dans cette phrase invraisemblable : « Les ciselures de Gouthières sont les chefs-d'œuvre de la rocaille ». M. Hourticq, avant de qualifier ainsi le représentant le plus classique du style Louis XVI, a-t-il feuilleté les ouvrages d'Émile Molinier?

De parti pris, l'auteur semble ne vouloir étudier les artistes qu'à travers leurs œuvres; aussi néglige-t-il d'une façon presque absolue de nous retracer leur biographie. Quels que soient les mérites de cette méthode, c'est la pousser un peu loin que d'omettre, dans le paragraphe relatif à Fragonard, la moindre allusion à son célèbre voyage en Italie, et, dans celui où il est question de Boucher, de ne pas prononcer le nom de Mme de Pompadour. S'il est vrai qu'une œuvre d'art soit l'interprétation de la nature par le tempérament individuel de chaque artiste, ne devons-nous pas chercher à connaître ce tempérament en le replaçant dans le milieu dont il a subi l'influence et en le suivant à travers ses évolutions?

Le livre de M. Hourticq se lit avec plaisir, car ce n'est pas une compilation. L'auteur ne parle que des choses qu'il connaît; il en connaît beaucoup et il en parle bien. Il nous donne partout et sur tout non le jugement des autres, mais ses propres impressions, et l'excellente illustration qui commente à chaque page le texte nous permet de contrôler les appréciations de l'auteur. Pourquoi faut-il que le style de M. Hourticq se prête parfois si mal à l'expression de sa pensée? Veut-il définir l'influence de Rubens sur Watteau : *De la matière flamande, laiteuse et sanguine, il a extrait un élixir subtil et dépouillé des odeurs brutales de la réalité. Inventé par des naturalistes exubérants, ce langage* (sic) *va maintenant décrire une société raffinée dans ce qu'elle a de plus factice, le monde des salons, et celui des théâtres. Watteau a travaillé chez des décorateurs d'opéra, et ses rêveries les plus tendres paraissent évoquées par un gracieux menuet de féerie* ». Combien plus alerte et plus expressive cette phrase des Goncourt : « *Rubens, qui revit dans cette palette de chairs roses et blondes, erre dépaysé dans ces fêtes où se tait l'émeute des sens, caprices animés qui semblent attendre un coup de baguette pour perdre leur corps et disparaître dans la patrie du caprice, comme un songe d'une nuit d'été* ».

L'illustration, d'une extraordinaire richesse, ne compte pas moins de 943 fig., plus des hors-texte en couleurs. Il ne serait pas bien difficile de chercher quelques chicanes à M. Hourticq sur le choix de ses images; mais ce serait injuste, car peut-être n'a-t-il pas été le seul maître de ce choix. Toutefois, quand on ne reproduit que quatre Fragonard, il semble excessif de donner jusqu'à quatorze Ingres; quand on publie *sept* Corot, on peut bien en choisir *un* avec

des personnages de grande dimension; enfin, et bien qu'on ne puisse jamais être complet, ne regrettera-t-on pas de voir manquer à l'appel deux peintures bien différentes, mais également célèbres : l'*Olympia* de Manet et le *Portrait de Molière* du Musée Condé?

Les bibliographies qui terminent chaque chapitre rendront d'inappréciables services, non seulement au grand public, mais aussi aux chercheurs. On y relèverait sans peine quelques omissions : la *Gallia* de M. Jullian n'est pas citée dans le chapitre sur la Gaule romaine et l'*Œuvre de Limoges* de Rupin semble également manquer. On se demande, du reste, si M. Hourticq a toujours contrôlé ses indications; par exemple (p. 304), il suit l'*Apollo* de M. S. Reinach en attribuant à 1899 le *Fragonard* du baron Portalis, paru en réalité dix ans plus tôt[1].

SEYMOUR DE RICCI.

E. Bertaux. *L'exposition rétrospective de Saragosse*, 1908. Texte historique et critique. Saragosse, Typographie La Editorial et Paris, Librairie centrale des Beaux-Arts, 1910. Gr. in-8, 358 p. et 115 pl. [Texte en espagnol et en français]. — Pour conserver le souvenir de l'intéressante exposition qui eut lieu à Saragosse en 1908, ses organisateurs ont pris soin de publier ce volume.

Il faut d'autant plus en savoir gré à M. Mariano de Pano et à M. le chanoine de Paula Moreno, que l'Espagne ne nous à guère habitués à des entreprises de ce genre. L'ouvrage se présente sous une forme excellente, avec de bonnes planches (dont 8 en couleurs), et un texte substantiel dû à M. Bertaux, qui était spécialement préparé pour ce travail. Nombreuses sont les notices qui mériteraient d'être signalées ; nous mentionnerons seulement quelques-unes de celles dont les snjets nous sont plus familiers.

La *châsse de Huesca* (pl. 107) appartient, comme M. Bertaux l'a bien indiqué, au groupe des émaux « à fond vermiculé ». Cet ensemble, jadis étudié ici même, s'est augmenté depuis d'une douzaine de pièces, ce qui nous engagerait à reprendre ce travail. La châsse de Huesca offre d'étroites analogies avec plusieurs de celles que l'on connaissait. L'Adoration des Mages de son toit rappelle celle du Musée de l'Ermitage, et est très voisine de celle du Musée de Copenhague; quant à la disposition du Crucifiement et des Apôtres, on la retrouve identique sur la châsse du Musée de Darmstadt, et presque pareille sur celle de l'ancienne collection de Lord Zouche, maintenant chez M. Hœntschel à Paris.

Dès avant la publication du grand ouvrage de Rupin (1890), on avait perdu la trace de la curieuse *plaque* limousine représentant un abbé de Grandmont, que M. B. a citée avec raison (p. 330); elle a été acquise, il y a plusieurs années, par le Musée des Arts décoratifs de Prague.

Le *tripyque de Linarès* (p. 339 et pl. 111) fournirait matière à une série

1. La typographie laisse parfois à désirer : p. 4, ligne 17, lire *chapiteaux*; p. XVI, lire R. Dumesnil; même page, le *Dictionnaire du mobilier* de Viollet-le-Duc n'est pas en 4 volumes; p. 214 lire Bonnaffé; pl. à la p. 268, lire *Baglione*; fig. 529 ne pas lire « Les *auteurs* de la Comédie italienne », etc.

d'observations assez intéressantes, mais qui allongeraient outre mesure ce compte-rendu. M. Bertaux a eu raison de ne pas l'attribuer à Nardon Pénicaud, comme un observateur superficiel n'aurait pas manqué de le faire. Mais nous n'oserions pas le donner à Jean I Pénicaud lui-même, dont les œuvres certaines sont supérieures à celle-ci. Toutefois l'émail de Linarès se rattache sûrement au groupe de Jean I, car sa plaque centrale reproduit presque exactement celle d'un triptyque du maître, maintenant dans une collection américaine. Pour l'inscription MARC, il paraît assuré qu'elle représente le nom du bourreau Marcus, l'un des figurants habituels des Mystères du XVe siècle. Ce personnage y est nommé Marcus, Malcus ou Marque, et n'est autre que le Malchus à qui saint Pierre coupe l'oreille, lors de l'arrestation de Jésus (voir *Bull. des Antiquaires de France*, séance du 8 février 1911).

On peut compléter en partie l'histoire des émaux cités par M. Bertaux (il en est encore d'autres), où ce nom de Marcus reparaît. Celui de la coll. Addington a passé ensuite chez Spitzer (*Catalogue*, t. II, n° 1); celui de la collection Morland appartient aujourd'hui à Mme Chabrière-Arlès, après avoir également fait partie de la collection Spitzer (*ibid.*, n° 6).

Quant aux emaux reproduits aux planches 112, 113, 114, nous devons avouer que l'hypothèse de M. B. ne nous satisfait guère. Ce sont des pièces de série, très banales, fabriquées à Limoges pour la vente à bon marché; nous n'en connaissons que trop d'autres exemplaires, dans les collections et les musées. Il n'y a pas lieu de les attribuer à des ateliers espagnols, bien qu'ils fassent peu d'honneur à ceux de notre pays.

J. M. V.

Paul Biver. *Some examples of English alabaster tables in France* (extrait de l'*Archaeological Journal*). In-8, p. 66 87, avec 21 planches. Londres, 1911. — Ce mémoire, très abondamment illustré, apporte une utile contribution à l'archéologie de la fin du moyen âge. A cette époque, des sculptures en albâtre, d'origine anglaise, ont été exportées en grand nombre non seulement en Flandre et en France, mais en Italie et en Espagne. L'éclat de ces objets, exécutés dans une matière blanche et cristalline, rehaussés de couleurs vives et d'abondantes dorures, les recommandait à l'attention populaire; mais leur succès fut dû surtout à la modicité du prix, qui s'explique par la spécialisation du travail et sa nature en partie toute mécanique. Parmi les exemples reproduits par M. Biver, moins remarquables par le style que par la variété des figures et des détails, je citerai un triptyque de Montréal (Yonne), un autre de l'église de Sainte-Catherine à Venise, un retable de La Celle (Eure), un second de Compiègne, un troisième de l'église de Saint-Michel à Bordeaux, etc. Le département de la Gironde est un des plus riches en objets de ce genre; cela s'explique par l'occupation anglaise et par l'activité du commerce anglais.

S. R.

E. A. Loew. *Studia palaeographica.* Extrait des *Sitzungsberichte* de Munich, 5 nov. 1910. VIII-91 p., avec 7 planches phototypiques. — Cette étude, dédiée à la mémoire de Léopold Delisle — qui en avait communiqué les premiers résul-

tats à l'Académie, 1909, p. 775 = *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 1910, p. 233) — est consacrée à la graphie d'I long dans les manuscrits cursifs et les différents types de minuscules en voie de formation. L'auteur a insisté, dans la seconde partie de son travail, sur l'histoire de la ligature *ti* et sur la distinction de *ti* rude et de *ti* doux dans les écritures visigothique et bénéventane. Il en résulte un *terminus a quo* pour la datation des mss. visigothiques, où la distinction en question est constante depuis la seconde moitié du xe jusqu'au xiie siècle, mais n'apparaît jamais au viiie ni au ixe [1]. L'auteur, qui prépare un grand ouvrage sur l'écriture bénéventane, s'est placé d'emblée, par ces savantes recherches, au premier rang des diadoques de notre Delisle.

S. R.

H. Pierquin. *Tibur*, Paris, 1911, in-8, vi-294. p.—Ce livre comprend 1o une sorte de roman historique sur Zénobie; 2o différentes nouvelles (*selon Chaucer, une fable de Bidpai, légende arménienne*), puis *quelques caractères de Sir Thomas Overbury*, où on lit que *caractère* vient du verbe χαράξειν « qui veut dire graver » et qu' « un *caractère* est encore l'hiéroglyphe d'Égypte, emblème singulier qui renferme parfois tout le sens d'un discours. » Enfin, *le soliloque d'Origène* et d'autres essais. Le titre : *Tibur* est donc tout de fantaisie; les bibliothèques d'archéologie qui l'achèteraient devraient classer ce livre « hors séries ».

S. R.

M. Collignon. *Les statues funéraires dans l'art grec*, Paris, Leroux, 1911. In-4, vii-401 p., avec 1 pl. et 241 gravures. — Je dois presque me contenter de signaler cet important volume qui traite pour la première fois, dans son ensemble, une question importante, et la traite avec le savoir, l'élégance de bon aloi et la conscience dont l'auteur, depuis son *Mythe de Psyché*, nous a donné bien des preuves. « Si la stèle sculptée a été la forme de commémoration la plus habituelle, elle n'est pas restée la seule. Comme l'art du moyen âge et l'art moderne, la Grèce a connu les statues funéraires... Même isolée et détachée du tombeau où elle trouvait sa place, la stèle trahit immédiatement sa destination. Il n'en est pas de même de la statue tombale, qui reproduit souvent un type généralisé et dont l'identification ne s'impose avec une entière certitude que si l'on possède des renseignements précis sur la provenance ». Voilà marqués, avec une netteté parfaite, et l'objet de l'ouvrage, et les difficultés inhérentes au sujet choisi. Inutile de dire que M. Collignon ne s'est pas contenté de dresser un catalogue; son livre constitue une véritable étude des rites funéraires en Grèce, au point de vue spécial, mais non exclusif, de la sculpture en ronde bosse. Voici la distribution des matières : I. L'origine des statues funéraires; l'architecture des tombeaux archaïques à décoration statuaire; les types, la figure humaine, le cavalier, les figures symboliques (sirène, sphinx, lion). II. Du ve au ive siècle; forme des tombeaux; types du ve siècle; statues funéraires du ive siècle; figures accessoires (esclaves, gardiens, pleureuses, sphinx, sirènes); animaux;

1. P. 78. L'usage paraît incertain à la fin du ixe siècle et dans la première partie du xe.

grands tombeaux d'Asie Mineure. III. Époque hellénistique et gréco-romaine, héroïsation des morts; statues et bustes funéraires; défunts héroïsés, hermès; allégories (Thanatos, Hypnos, Eros endormi); figures couchées (gisants et dormants). L'ouvrage se termine par une *Conclusion* dont chaque ligne serait à citer : « En Grèce, la statue funéraire ne répond pas, comme en Égypte, à une nécessité impérieuse, au besoin d'assurer l'existence d'outre-tombe du défunt. Elle constitue le luxe de la sépulture... Au VIe siècle, les morts ont la même apparence que les dieux. Au Ve et au IVe siècle, les statues des défunts se rapportent à la vie réelle... Ces images sont à la fois irréelles et vivantes... Le sphinx ravisseur d'âmes est devenu le gardien des tombeaux ; la sirène, à laquelle s'attachait jadis le souvenir des terreurs de l'Hadès, est transformée en une plaintive Muse de la mort, qui compatit aux douleurs des hommes... Nous n'avons pas rencontré une seule fois l'image de la mort traduite dans la lugubre réalité... Ce que l'art antique a représenté, aussi bien dans les statues tombales que dans les stèles, c'est la vie, rien que la vie... A vrai dire, la mort est toujours présente; mais comme si elle respectait la beauté de la forme humaine, elle ne touche ces effigies de marbre que d'un doigt léger. » Quand bien même il y aurait, dans ce volume, dix références omises, je préfère ces quelques lignes à mille références[1]. S. R.

Edouard Ritter von **Liszt**. *Die kriminelle Frucht-abtreibung*. Tome I. Zurich, Füssli, 1910. In-8, XXXII-274 p. — Je ne puis m'occuper de ce livre que dans la mesure où il touche à l'antiquité. Il aurait été utile de réunir, de classer et de traduire tous les passages grecs et latins relatifs au sujet traité, les articles de Saglio et de Pauly-Wissowa étant trop sommaires. Mais l'auteur n'est pas philologue; il cite souvent les anciens de seconde main[2]. La valeur de cette étude, au point de vue du droit pénal comparé, doit être laissée à l'appréciation des spécialistes.

S. R.

J. G. Frazer. *Le Rameau d'Or*. Traduction Stiebel et Toutain. Tome III et dernier : les cultes agraires et silvestres. Paris, Schleicher, 1911. In-8, 590 p. — On sait que la traduction de ce grand ouvrage est due presque entièrement au dévouement de M. Toutain, Stiebel étant décédé avant la publication du premier volume. Bien que M. Frazer ait déjà donné cinq volumes d'une refonte totale du *Golden Bough*, la seconde édition, sur laquelle a été faite la traduction, conservera toujours sa valeur, non seulement comme recueil de documents, mais comme l'étude la plus approfondie qu'on ait jamais faite de la magie sympathique et comme la mise au point des laborieuses recherches de

1. P. V, il y a bien longtemps que l'Académie de Vienne s'est désintéressée du recueil des stèles attiques. — P. 109, depuis le mois d'août 1910, le petit fronton est au musée de Zurich. — P. 103, pourquoi ne pas dire que la stèle de Démetria et Pamphile est médiocre? — L'illustration est presque irréprochable et l'impression aussi correcte que belle.

2. Des textes essentiels sont oubliés; voir S. R., *Cultes*, t. III, p. 272 et suiv.

Mannhardt. On trouvera, dans le présent volume (p. 400 et suiv.), la célèbre étude de M. Frazer sur les rites des Sacaea, des Saturnales et d'autres fêtes comparés aux épisodes de la Passion, avec l'hypothèse qui substitue le nom de *Barabbas* à celui de *Carabas* dans l'histoire racontée par Philon (p. 448). Cette traduction, qui m'a paru très lisible, se termine par deux excellents index.

S. R.

H. Woelfflin. *L'art classique. Initiation au génie de la Renaissance italienne.* Trad. et préface par **C. de Mandach.** Paris, Laurens, 1911. In-8, VIII-343 p., avec gravures. — Ce volume est le cinquième d'une série intitulée : *Les Études d'art à l'étranger.* Les quatre premiers sont le *Saint François* de Thode (2 vol.), l'*Art chinois* de Bushell et le *Constantinople* de Djelal Essad. Pourquoi n'y ferait-on pas figurer les œuvres de Morelli ? Ce n'est pas trop tard; il y faudrait seulement quelques additions que M. Frizzoni, mieux que tout autre, pourrait fournir.

L'ouvrage de Wölfflin est justement estimé ; dès son apparition, en 1898, j'ai dit le bien que j'en pense (*Revue critique*, 1898, II, p. 512 sq.). La traduction de M. de Mandach m'a paru assez exacte ; pourtant, une revision de plus n'eût pas été inutile. P. 52, il est question d'un dessin *minutieux* du *Codex Atlanticus* ; il s'agit d'un dessin *minuscule.* A la même page, je trouve dans le texte allemand une note qui manque à la traduction et qui a son intérêt. — P. 92, « l'ardeur contenue », rend assez mal « *gehemmte Bewegung*, qui signifie « mouvement entravé ». Même page, *Zusammenhang* signifie « relation étroite », mais non « solidarité ». Au lieu de : « la statue (de Moïse) n'étant pas placée à son avantage », M. de M. écrit (p. 93) : « par suite de l'ambiance peu favorable de la statue », ce qui ressemble trop au jargon des journalistes. Qu'il est donc difficile de bien traduire, même quand on sait parfaitement les deux langues !

S. R.

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Janvier-Juin

1° PERIODIQUES

THE AMERICAN JOURNAL OF PHILOLOGY, 1910.

P. 251 et suiv. Harry Langford Wilson. Suite des inscriptions conservées à l'Université John Hopkins.

P. 251. Fragment d'une tablette de bronze, acquis en Espagne. Contient le fragment 5439 *a* du *C. I. L.*, II, qui serait, d'après Hübner, un morceau d'un second exemplaire de la *lex Coloniae Genetivae*. C'est simplement une copie moderne.

P. 255. Nouveau fragment d'une liste de prétoriens qui se raccorde avec le fragment 32523 *b* du *C. I. L*, VI (*Ann. épigr.*, 1909, n° 210).

P. 259. Nouvelle copie du *C. I. L.*, VI, n° 30882.

1) GENIO
C GERVLONI
IANVARI
FORTVNATVS DECVR
GERVLORVM · SER

P. 260 et suiv. Funéraires ou fragments.

ANNALES DE LA FACULTÉ DE DROIT D'AIX, IV, 1910.

P. 85-123. J. Roman. Note sur l'organisation municipale de l'Afrique romaine : I, les curies d'après les inscriptions.

ARCHIV FÜR PAPYRUSFORSCHUNG, V, 1911.

P. 422-423. K. Fitzler. Observations sur l'inscription de Semna (*Ann. épigr.*, 1910, n° 207).

BOLETIN DE LA REAL ACADEMIA DE LA HISTORIA, 1909.

P. 465 et suiv. Inscriptions tirées d'un manuscrit de Fr. Salvador Lain. Déjà connues.

P. 487 et suiv. Fita. Inscription de Cordoue. Funéraire.

ID., 1910.

P. 127 et suiv. Fita. Inscriptions de Murgi.

P. 120.

MARTI
DOMINO
RESPVBL
MVRG

P. 88 et suiv. M. Macias. A Orense.

P. 88.

4) MARTI
GRADIVO
L · DIDIVS · MA
RINVS · PROC
AVG*g* EX VOTO
FECIT

P. 90.

5) *p*RO SALVT*e*
IVLIAE AV*g*
MATRI
*c*ASTROR
*e*T AVG*g* L
*d*IDIVS M
*a*RINVS
■R ∞ DI
▨AVIT

L. 8 : [*p*]*r*[*oc.*] ?

Bollettino dell'Associazione archeologica romana, 1911.

P. 31 et suiv. Alb. Galieti. Inscriptions de l'Heracleion de Civita Lavinia déjà connues.

Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques, 1910.

P. 137 et suiv. Audollent. Tablettes magiques de Tunisie.

P. 142. A Sousse.

6)

Démon portant sur la poitrine les mots :

Baitmo
Arbitto

Il est debout sur une barque où on lit :

Lynceus
Margarita
premas depremas
hocidas quinto de
premas.

A droite :

nervi
a illis con
cidas
neque spi
ritum
abeant

Au revers :

Adjuro te demon cui
cuncue es et demamdo
tibi ex anc ora ex oc mo
mento ut crucietun
tur ecui cuos abes tecum
Donati Conditoris pra
sini adjuro te per eum cui
te resosvit ex vite tempo
ribu deum pelagicum
aerium altissimum
ιαω σισυ ια ιαα ιω ιωε
σεριυ ωαηια

Id., 1911.

P. 62. J. R. Melida. Dans le théâtre de Mérida.

M · AGRIPPA · L · F · COS · $\overline{\text{III}}$ · TRIB · POT · $\overline{\text{III}}$

P. 220 et suiv. R. Cagnat. Restitution d'une inscription de Bulla Regia publiée par le Dr Carton (copie revue sur un estampage).

7)

OC · AVGGG · TRACT · KART · PROC · XX · HER · AD CENTENA
ILIAE · ET VENETIAE · PROC ARC · EXP · PRAEF · COH · II · HISP · TRIB
OB EXPEDITIONEM FELICISSIMAM QVADOR · ET · MARCOMANN ·
EIAE · ET · ROSSIIS · IVSTO PROCLIANO ET VITVLO IVLIANO FILIS
VNIVERSOS MVNICIPES SVOS ADSIDVE CONFERP DE SVO POSVERVNT (*sic*

Lire :

[M. Rossio.. f.... Vitulo proc. IIII. p. A. ad ducena pr]oc. Auggg tract. Kart. proc XX her. ad centena. [proc. . . . . Aem]iliae et Venetiae proc. arc(ae) exp(editionalis) praef. coh. II Hisp. trib. [mil. leg. . . . . praef. alae . . . . . donis militaribus donato] ob expeditionem felicissimam Quador. et Marcomann. [et . . . .]eiae et Rossiis Justo Procliano et Vitulo Juliano filis [. . . . . ob beneficia quae erga] universos municipes suos adsidue conferp (= confert) de suo posuerunt

ID. PROCÈS VERBAUX DES SÉANCES.
Novembre 1910.

P. VI. Héron de Villefosse. A Arles, dans la cave du palais de Laval-Castellane.

8) GENIO *coloniae*
T · IVLIVS
V S ∅ *l m*

P. IX. Merlin. A Henchir Techga.

SABINIAE *Tran*
QVILLINAE AVG
CONIVGI · D N
IMP CAES M AN
TONI GORDIANI
PII FELICIS AVG
MVNICIPIVM
AELIVM THIZI
KA DEVOTVM
*n*VMINI MA
iestatiq EO*rum*
D D

Janvier 1911.

P. XI. Merlin. A Sbeitla.

10) GENIO SENATVS CON
SERVATORI ∅ DOMI
NORVM *nostrorum*

P. XII. Même provenance.

11) V E N E R I
G E N E T R I
CI ∅ AVG ∅ SAC
C ∅ C A E C I L I
V S ∅ M A X I M I
NVS ∅ II · VIR · FE
CIT

P. XIV. Même provenance.

12)
D I S M A N I B
S · C
L V C I V S Z A E C E
THVRIS · FIL · VI
XIT · AN · NV · I · H · S · E

L. 5 : *ann. VI* ou *an(no) nu(mero) I.*

P. XVI. Vituret. A Souk-el-Abiod.

13)
D · M · S · L · IV · BE · RI · VS · L · F ·
O · FEN · TI · NA · FO · RO · FLA ·
MI · NI · I · IV · LI · A · NVS · ARN ·
CAR · THA · GI · NI · VI · XIT
MEN · SI · BVS · OC · TO · HIC
SI · TVS EST

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE, 1911.

P. 173. Bourguet. Compléments nouveaux d'une inscription de Delphes déjà connue (*Ann. épigr.*, 1897, n° 88).

14) μαχρχον μι|ΝΥΚΙΟΝ ΚΟ|ιντου υιον ρο|ΥΦΟΝ ΣΤΡΑΤη
γον ανθυπα|ΤΟΝ ΡΩΜΑΙ|ω ν ν ι κ η σ|ΑΝΤΑ ΤΟΝ ΠΡΟΣ
γαλατας σ|ΚΟΡΔΙΣΤΑΣ|κ α ι τ ο ν|ΠΡΟΣ ΒΕΣΣΟΥΣ
και τους λ|ΟΙΠΟΥΣ ΘΡΑΙΚ|α ς πΟΛΕΜ|ΟΝ Α ΠΟΛΙΣ
των δελφ|ΩΝ ΑΡΕΤΑΣ ΕΝΕ κεν ΚΑΙ ΕΥΕΡΓΕΣΙΑΣΤΑΣ
εις αυτα|Ν ΑΠΟΛΛΩΝΙ

BULLETIN DE LA COMMISSION IMPÉRIALE ARCHÉOLOGIQUE DE SAINT-PÉTERSBOURG, 1910, n° 37.

P. 1-10. L. Skorpil. Inscriptions du Bosphore trouvées en 1909.

P. 65-75. Latyschew. Inscriptions du sud de la Russie trouvées en 1909 et 1910.

P. 76-80. Du même. Notices épigraphiques : dédicace en grec à Ti. Julius Rescuporis (p. 72).

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE BULGARE, I, 1910.

P. 111 et suiv. Kazarow. Bas-reliefs en marbre de Leskovets, arrondissement de Berkovitsa.

P. 112. Cavalier thrace.

15) ERONI SANCTO
ANT MERCVRIVS EQ N C P
EX V P

L. 2 : *eq(ues) n(umeri) C. p?...*

P. 116. Inscription latine de Pléven.

16) *pro salute imp. nn*
SEVERI ET ANTO
NINI ET GE*t*AE CA
ES*aris* ET IVLIE
AVG TERRITORIO
DIANENSIV P AEI*i*
VS VICTORINVs
EX MAG ET////
DECVR *decreto*

L. 5 : *Dianensiu(m) P. Ael[i]us*; l. 8 : *ex mag(istro)*.

P. 227. Filow. A Izvoi, près de Iamboli.

17) APOLLINI
TADENO AE
LIVS TAR
SAS 7 COH
II LVCENSI
VM MEMO
RIAE CAVSAE
V L S

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE SOUSSE, 1909.

P. 15 et suiv. Montaut. Inscriptions du Kef. Funéraires.

P. 60 et suiv. Leynaud. Inscriptions des Catacombes de Sousse.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1910.

P. 182. Delattre et Monceaux. A Carthage; disque de terre cuite, sans doute une tessère. Une face polie; sur l'autre, croix pattée et croix grecque, avec la légende

18) DE DEI POTENTIVS

De Dei (donis) Potentius. Formule déjà connue. Ce *Potentius* est sans doute celui que mentionne la dédicace sur mosaïque de la basilique de Sainte-Salsa à Tipasa (*C. I. L.*, VIII, n° 20914) et que Léon le Grand chargea d'une enquête disciplinaire en Mauritanie vers 446 (Léon le Grand, *Epist.*, 12, 1, 9).

P. 199. Merlin et Monceaux. Près de Kassrine (*Cillium*), sur la face principale de la partie supérieure d'un corbeau, dont l'une des faces latérales porte un grand monogramme constantinien.

19) *ofici*
EX oFICINA LVCILLI IN ☧ EX NA
LVCI

Ex of(fi)cina Lucilli in (Christo). La seconde inscription, à droite, est une sorte de signature, marque de l'entrepreneur ou du marbrier.

P. 226. Delattre et Héron de Villefosse. A Carthage, marque de lampe :

20) ANICIO
RVM

P. 237. Espérandieu. Nouvelle lecture du *C. I. L.*, XIII, n° 5748 (inscription de Langres).

P. 243. A. Blanchet. A Saint-Ambroise (Cher).

21) I · O · M
M · CATIVS · QVIR
INA · DIOCHARVS
V · S · L · M

P. 275. R. Cagnat et J. Toutain. A Djemila (*Cuicul*).

22)
*m*ATRI DEVM MAGNAE AVG SAC
[...]*c*AECILIVS PAVLINVS MAGISTR
D·ENDROPHORVM FLMEn
ANNVVS CVRANTE C · CAE
CILIO RV*fin*O FIL V S L A

L. 2 : *magister.*

P. 303. Delattre et Monceaux. Plombs latins de Carthage.

23) V
T
R ✝ S
A

Arsitus?

24) NA
S PA
CI
VS

[Gen]na[diu]s pa[tri]cius?

BULLETTINO COMUNALE DI ROMA, 1910.

P. 118-140. G. Costa. *L'augurium salutis* et *l'auguraculum* du Capitole (*Ann. épigr.*, 1910, n° 201).

P. 141-149. D. Vaglieri. Plaque de bronze trouvée dans le lit du Tibre (*Ann. épigr.*, 1910, n° 112).

P. 243-257. G. Gatti. Récentes découvertes de Rome et des environs (inscriptions reproduites ici d'après les *Notizie degli Scavi*).

P. 258-272. L. Cantarelli. Récentes découvertes d'Italie et des provinces (même remarque).

COMPTES-RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1910.

P. 503 et suiv. Formigé. Reconstitution de l'inscription du Trophée d'Auguste à la Turbie au moyen des fragments recueillis dans les fouilles.

P. 518. Héron de Villefosse et Thiers. A Castel-Roussillon. Inscription en l'honneur de Caligula.

P. 555. Héron de Villefosse. A Alesia. Dédicaces au dieu Moritasgus (*Ann. épigr.*, 1910, n°s 121 et 122).

P. 559. Besnier. Tombe chrétienne de Vieux (Calvados).

25) *me* MORIA
*c*ASTINI QVI
FVIT IN CoRPoRE
ANNOS LXX

P. 580. Cagnat. A Semna (Egypte). Cf. *Ann. épigr.*, 1910, n° 207.

P. 795. Mispoulet. Diptyque en bois du Fayoum (*Ann. épigr.*, 1910, n° 75).

ID., 1911.

P. 12. Jullian et Marsan. A Saint-Lary (Hautes-Pyrénées).

26) DEO
AGELONI
BASSIARIO

P. 14. Héron de Villefossse et Rouzaud. A Narbonne.

27)
FL CASSIVS AGROECIÆ
BENE MERENTI CONIVGI
IN SIGNO · ☧ · PAVSANTI
QVAE VIXIT ANN · XVII
M · IIII · D · V · POSVIT IN PACE
A ☧ ω

P. 49 et suiv. R. Cagnat. Remarques sur une inscription de Rome (*Ann. épigr.*, 1910, n° 201); elle prouve que le texte de Tacite (*Ann.*, XII, 23), corrigé à tort par les éditeurs, est correct dans le Mediceus : *Salutis augurium XXI annis omissum* etc.

JAHRESHEFTE DES OESTERREICHISCHEN ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTES IN WIEN, 1910. BEIBLATT.

P. 5-74. J. Keil. Inscriptions d'Erythrai (Lythri).

P. 52.

28) Η ΠΑΤΡΙΣ ΚΑΙ Η ΙΕΡΑ
ΘΥΜΕΛΙΚΗ ΣΥΝΟ
ΔΟΣ ΕΤΕΙΜΗΣΑΝ
ΑΝΤΩΝΙΑΝ ΤΥΡαΝΝΙ
ΔΑ ΙΟΥλιαΝΗΝ ΑΓΩΝΟ

ΘΕΤΗΣΑΣΑΝ ΤΩΝ ΜΕ
ΓΑΛΩΝ ΑΔΡΙΑΝΕΙΩΝ
ΕΠΙΒΑΤΗΡΙΟΝ ΕΝΔΟΞΩΣ
ΚΑΙ ΠΙΣΤΩΣ ΤΟΝ ΑΝ
ΔΡΙΑΝΤΑ ΑΝΑΣΤΗΣΑΣΑΝ
ΕΚ ΤΩΝ ΙΔΙΩΝ

P. 72. Stèle d'Aridsa, près de Lythri.

29) Ο ΔΗΜΟΣ Η ΓΕΡΟΥΣΙΑ ΟΙ ΡΩΜΑΙΟΙ

Ο ΔΗΜΟΣ	Η ΓΕΡΟΥΣΙΑ	ΟΙ ΡΩΜΑΙΟΙ
couronne	*couronne*	*couronne*
φωΚΑΕΩΝ	ΖΜΥΡΝΑΙΩΝ	ΤΗΙΩΝ
	couronne	*couronne*

P. 75-80. J. Keil. Nouvelles inscriptions de Magnésie du Méandre.

P. 76.

30)

ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ
ΕΠΙΜΕΛΗΘΕΝΤΟΣ Μ
ΚΑΙΚΙΛΙΟΥ ΝΟΥΜΑ Ε
ΠΙΤΡΟΠΟΥ ΤΟΥ ΣΕΒΑΣ
ΤΟΥ Η ΑΜΥΖΟΝΕΩΝ
ΠΟΛΙΣ ΤΟ ΕΠΙΒΑΛΛΟΝ
ΑΥΤΗ ΜΕΡΟΣ ΤΟΥ ΤΡΑ
ΧΩΝΟΣ ΤΗ ΑΣΙΑ ΚΑΤΕΣ
ΚΕΥΑΣΕΝ ΕΠΙΜΕΛΗΘΕΝ
ΤΩΝ ΤΟΥ ΕΡΓΟΥ ΙΣΟΝΟΣ
ΤΟΥ ΕΡΜΙΟΥ ΑΡΧΟΝΤοΣ
ΚΑΙ ΜΕΝΙΠΠΟΥ ΤΟΥ ΜΕΝΕ:
ΤΟΥ ΝΕΙΚΗΦΟΡΟΥ ΤΟΥ
ΓΡΑΜΜΑΤΕΩΣ

P. 95 et suiv. A. Gnirs. Trouvaille d'un dépôt d'amphores à Pola.

Ces vases portent tous le nom de C. Laecanius Bassus, déjà connu, suivi du nom d'un chef d'atelier. M. Gnirs signale les marques suivantes :

31)

	L A E K		VIAT
	C · LAEK	BASS	AMETHYSTI
	C · LAEK	B	CRESCENTIS
	C · LAEK	B	PIERI
(*sic*)	C LAK	B	BARB
	C L	B	...ES
	C · LAEK ·	B	COM
	L A E K		DI
	C L A E	BASI	DATIA
	L A E K		HERI
	C LAEK		AMYCVS
	C LAEK	B A S	EVCHAR
	C LAEC ·	BASSI	FELIX SER

THE JOURNAL OF HELLENIC STUDIES, 1910.

P. 263. A. M. Woodward. Inscription trouvée dans la Phocide du nord, entre Dadi et Boudonitza, et provenant probablement de *Drymaea* ; reproduit le texte d'une inscription déjà connue d'*Amphicleia* (*I. G.*, IX, 1, n° 218) : mention d'un béotarque de la fin du IIe siècle après J.-C. ou du début du IIIe.

KLIO, BEITRAEGE ZUR ALTEN GESCHICHTE, 1910.

P. 462-475. J. Nistler. Vettius Agorius Praetextatus, d'après les textes littéraires et les inscriptions.

P. 495-505. G. Teglas. Inscriptions de Dacie, recueillies de 1892 à 1907 ; en partie inédites.

P. 496. A Varhély (*Sarmizegetusa*).

32) *dianae*
AVG SAC*rum*
LIBE*r*?
FLAM*en col. sarmiz*
ob HO*norem*
*fl*A*monii*

Ibid. Même provenance.

33) NVMIN*i*
GLAE
AEL N*iger*
MAGIS*ter*
*c*O*llegii fabrum*?
f C

P. 497 Même provenance :

34) Marques de briques, portant notamment l'estampille de la *legio XIII Gemina* et celle de la *legio IIII Flavia Felix.*

P. 498. A Micia.

35) I O M
DOLICHENO
ARA MICIA
M////
//// PRA
COH II FL
COM:IAG
NORVM
BENE M
POSVIT

L. 3 : *Micia(e)*; l. 5 : *pra(efectus)*; l. 7-8 : *Commag(e)norum.*

P. 500. A Zalatna (*Ampelum*), marque de brique :

36) M O A D

M(ilite)s O(srhoënorum) a(urariarum?) D(acicarum?).

P. 501. A Germizara, marques de briques :

37) LEG XIII GEM
LVCRET AQVILA

P. 502. Briques et tuiles d'*Apulum* portant diverses estampilles de la *legio XIII Gemina.*

P. 503. A Ompolyicza, auprès d'*Apulum.*

38) DIANE
ARA PO
SVIT
MARTI
VS VO
T V

P. 501. A Zalatna (*Ampelum*).

39) I · O · M
OPELVS
SVRVS
V · S · L · M

P. 504. A Micia.

40) I · O · M
N B ET C R
PRO SAL
V MIC SV
ORVMQ
V · S · L · M ·

L. 2 : *n(umerus) B(ritannorum) et c(ohors) R(aetorum)?*
L. 3-4 : *pro sal(ute) v(icanorum) Mic(ensium).*

P. 505. Provenance inconnue.

41) DEVS M
VOTA
RVTVS
V S M P

L. 1 : *deus M(ithra).*

Id., 1911.

P. 26-47. A. Kannengiesser. Noms égéens, et particulièrement crétois, chez les Etrusques. Rapprochements entre les noms propres donnés notamment dans le *Corp. inscr. latin.* et les anciens noms de lieux crétois.

P. 129-177. Hubert Heinen. Sur la fondation du culte des empereurs romains : relevé chronologique des faits concernant le culte de César et d'Auguste, de 48 av. J.-C. à 14 ap., d'après les textes littéraires et les inscriptions.

Mélanges de l'École française de Rome, 1910.

P. 279-307. Mgr Duchesne. Observations sur le recueil épigraphique de Cambridge publié par W. Levison dans le *Neues Archiv* et étudié par O. Marucchi dans le *Nuovo Bullett. di archeol. crist.* en 1910.

Mitteilungen des archaeologischen Instituts, Athenische Abteilung, 1910.

P. 401-493. H. Hepding. Inscriptions découvertes à Pergame en 1908-1909; un certain nombre de ces textes datent de l'époque romaine.

P. 452.

42) Διι Κ]τησιωι
M.] Αυρηλιος
Μηνογενης
ο ιεροφαντης

P. 453.

43) Ηλιωι
Κλ · Νικομηδης
ο δαδουχος

P. 454.

44) Τωι Πανθειωι
τον βωμον
Μ. Αυρ. Μηνογενης
ο ιεροφαντης
και πρυτανις

P. 455.

45) Θεοις αγν[ωστοις
Καπιτω[ν
δαδουχο[ς

P. 458.

46) Νυκτι και Τελετηι
και τωι Αυτοματωι
Κλαυδια Τελεσφοριανια
ομνητρια κατ' οναρ

P. 459

47) Αρετηι και
Σωφροσυνη
Λ. Καστρικιος
Παυλος μυστης
κατ' οναρ

P. 460.

48) Πιστει και
Ομονοια
Λ. Καστρικιος
Παυλος μυστης
κατ' οναρ

P. 463.

49) Αυτοκρατορι
Αδριανωι
Ολυμπιωι σω
τηρι και κτιστη

P. 472.

50) Η βουλη και ο δημος των] νεωκορω[ν Περγαμηνων ετειμησεν
• Ιουλιον Σεξτον νεον η]ρωα προφυλα[κα υιον Σεξτου Ιουλιου
. . . . . , ανδρος κα]λου καγαθου κα[ι εμ πασιν ευχρηστου τηι
πατριδι γεγενημενου, κ]τιστου στοας [της εν τωι των νεων γυμνα
σιωι . . ., κατα πασας τας] αρχας και λειτο[υργιας αρεσαντος και
αγωνοθετησαντο]ς καλως, νεοκορ[ησαντος. . . . .
. . . . ου των αυτοκ[ρατορων. . . . .

P. 474.

51)
a) Η βουλη και ο δημ]ος
των πρωτων και δις νε]ωκορων
των Σεβαστων Περγαμ]ηνων

b et c) . . .ρι. . .
. . . . ουιον Λικινν[ιανον. . . .
Επουλαιιον Προκ[λον Τιβεριον
Καιπιωνα Ισπων[α. . . . . . .
ευεργετου της πολεω[ς Κατιλιου
Σεουηρου του ανθυ[πατου
την τιμην αναθε[ντος
Τιβεριου Κλαυδιου Μη[νο. . .
ασιαρχου και στρατ[ηγου
το δευτερον

L. Catilius Severus était proconsul d'Asie sous le règne de Trajan ou d'Hadrien.

P. 476.

52) Αγα]θηι τυχηι · οι θεσμοθετα[ι
Μ · Αυρ. Μηνογενη
τον · μυστην

P. 480.

53) Γ. Κλ. Ατταλ[ος Πατε]ρκλιανος
τριτεύσ[ας φιλο]τιμως
και εκ τω[ν ιδιων εις τη]ν τριτειαν
πολλα ανα[λ]ωσ[ας συνεχ]ωρησε και το
του Πουλχριανο[υ επιδοσ]ιμον εις ε...
πισκευην του α[. . . . .ό]υ

P. 483.

54) *p. cornelius p. f. scipio* NASICA L*egatus pontifex maximus*
π. κορνηλιος σκιπιων ΠΟΠΛΙΟΥ ΝΑΣΙΚΑΣ ΠΡΕΣΒΕΥΤΗΣ ΑΡχιερευς μεγιστος

Provient vraisemblablement du monument funéraire élevé à Scipio Nasica, mort en 132 av. J.-C. à Pergame, où il avait été envoyé en *legatio libera* après le meurtre de Tiberius Gracchus.

P. 485.

55) Φλ]αβιαν Απφιον
Κ]ο[ρ]νηλιανην
την μη]τερα Κλ. Σεβηριος,
θυγ]ατερα Ηροδοτου
φιλοσ]οφου Σμυρναιου

MITTEILUNGEN DES ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS, ROEMISCHE ABTEILUNG, 1911.

P. 263-272. Th. Sauciuc. Ins-

cription mithriaque trouvée à Palaeopolis, dans l'île d'Andros (Cyclades).

56) PRO · SALVTE · IMP · CAESARI (*sic*)
L · SEPTIMI · SEVERI · ET · M · AVR · ANTONINI
AVGG · ET · P · SEPTIMI · GAETAE · CAESARI (*sic*)
M · AVRELIVS · RVFINVS · EVOCATVS · AVGG · NN ·
SANCTO · DEO · INVICTO · SPELEVM · CONSTITVIT · CVM
MIL · PR · FL · CLARINO · AEL · MESSIO · AVR · IVLIANO

L. 5 et 6 : *cum mil*(*itibus*) *pr*(*aetorianis*). — Le personnage nommé à la ligne 4 paraît être le même que le M. Aurelius Rufinus mentionné sur une liste de prétoriens au *C. I. L.*, VI, n° 32640. L'inscription a dû être dédiée au début de 202 ap. J.-C., au retour de l'expédition de Septime Sévère contre les Parthes.

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITA, 1910.

P. 165. A. Pasqui. A Rome, via Labicana. Funéraire.

P. 166. A Rome, via Portuense, marque de *pelvis*, inédite :

57) . . . VSEBETI
. .*c*ALPETAN

P. 168-170. D. Vaglieri. A Ostie, fragments divers.

P. 174. Même provenance. Conduite d'eau en plomb :

58) M · CAECILI BIRRONI▨
EGNATIAE POLLITAE▨

P. 176-178 et 182-184. Même provenance, fragments divers.

P. 185. Même provenance, marques de potiers.

59)
*tempesi*NA · Q · A · C · VIPᴎD
*capiton*E Ͳ · GALLICᴎ
COS

Date : 84 ap. J.-C.

60) · INIMIXAM ИƎRVA · M

61)
SQVILLA · ET · TITIAN*o cos.*
EX FVND▨VTINOST ·
MAXIM*i se*VER · HADR

Date : 127 ap. J.-C.

62) EX OFICINA · A▨
RVFO · ET · MATERNO
SOↃ

Année incertaine, à l'époque d'Hadrien.

P. 186. Même provenance.

63) MA · VICTORI · PATRI
· AVR · CRESCES ·
AVG · LIB ·
FRATRES · EX ·
SPELEO DILAP
SO IN MELIO
RI RESTAVRA
VIT

L. 1 : *Ma*(*rti?*) ; l. 4 et 5 : le *speleum* mentionné ici est un sanctuaire de Mithra, et les *fratres* sont les adorateurs de ce dieu.

P. 187-188. Même provenance, deux funéraires.

P. 190. E. Gatti. A Velletri, marques de potiers, déjà connues.

P. 191. S. Aurigemma. A Caiazzo (*Caiatia*), fragment d'une inscription identique aux n°s 4585 et 4586 du *C. I. L.*, X.

P. 192. Du même. A Pouzzoles, deux funéraires.

P. 228-229. D. Vaglieri. A Ostie, fragments divers.

P. 232. Même provenance.

64) C · CANINIVS · C · F
PR · VRB
DE · SEN · SENT
POPLIC · IOVDIC

D'après la forme des lettres et la teneur de la dernière ligne, cette inscription ne peut pas être postérieure à Sylla. Borne de délimitation du domaine public. Un second exemplaire, mutilé, a été retrouvé en un autre endroit. Ce préteur C. Caninius est inconnu.

P. 234-236. Même provenance, fragments divers.

P. 244-250. A. Pasqui. A Rome, via Salaria et via Flaminia. Funéraires.

P. 251. D. Vaglieri. A Ostie. Liste, très mutilée, de noms propres qui reparaissent pour la plupart sur les albums déjà connus du collège des *lenuncularii tabularii auxiliares* (*C. I. L.*, XIV, n°s 250 et 251).

P. 252. Même provenance. Marques de potier.

P. 262. G. Spano. A Pompéi, inscription murale peinte, identique au n° 6641 du *C. I. L.*, IV.

P. 283. A. Meomartini. A Bénévent, funéraire.

P. 286-288. A. Pasqui. A Rome, funéraires (via dei Genovesi, via Prenestina, via Salaria).

P. 291. E. Gatti. Dans l'*isola Sacra* du Tibre, en face de Porto.

65) D · N · VALENTI ·
AVGVSTO

P. 293. O. Nardini. A Genzano (Latium), milliaire de la via Appia.

66) I M P N E R V A
C A E S A R A V G
PONTIFEX
MAXIMVS
T R I B V N I C I A E
POTESTATIS
COS ▨
PATER PATRIAE
FACIENDAM CVRAVIT
XIX

P. 298. S. Aurigemma. A Sora :

67)
L · VOLV . . . .
ii vir. quinq.
C · IVLIO · CLEM . . . .
CN · VALERIO · I. . . . .
aed.
C · VALLIO · PROCVLO. . . . .
L · CAESIO · CLEMENTE. . *curatore*
MAGISTRI · HERCVLAN*ii*
A · TERENTIVS · ANTHV*s*
M · ALBIVS · PHOS . . . .
M · PETRONIVS . . . .
A · IVSTVLEIV*s*. . . . .

L · VIRIVS. . . . .
C · VE . . . .
C · . . . .

Compléments proposés d'après l'*Ephem. epigr.*, VIII, n° 892.

P. 299. Même provenance. Milliaire.

68) IMP · D N ·
M A X E N
T I O SEM
PER · AVG
M · XIIIIII

P. 301-308. Même provenance. Funéraires et fragments.

P. 313. S. Aurigemma. A Balsorano (Latium), funéraire.

P. 365. G. Pellegrini. A Ancône, funéraires et fragments.

P. 367. A. Pasqui. A Montelibretti (Sabine), milliaire de la via Salaria.

69) X V I I I
IMP · NERVA · CAESAR
AVGVSTVS
PONTIFEX · MAXIMVS
TRIBVNICIA · POTESTATE
COS · III · PATER · PATRIAE

Date : 97 ap. J.-C.

P. 371-373. A. Pasqui. A Rome, funéraires (petite catacombe chrétienne de la via Latina; via Prenestina).

P. 375. D. Vaglieri. A Ostie, sur des tuyaux d'eau en plomb, deux inscriptions distinctes, mais provenant, semble-t-il, de la même conduite.

70)
a) HADRIANO · AVG · N ·
b) C · PORCIVS AGATHO FEC

P. 390. G. Spano. A Pompéi, hors de la porte de Mola.

71) N · HERENNIVS · N · F MEN
CELSVS · D · V · I · D · ITER · PRAEF
FABR
AESQVILLIAE · C · F · POLLAE
VXORI · VIXIT · ANNOS · XXII
LOCVS · SEPVLTVRAE · PVBLICE · DATVS
D · D ·

Inscription en rouge au-dessus de la 3e ligne :

FIILICIO CVM FRVCTO HAC

Au-dessus de la dernière ligne, à gauche, au charbon :

DIANIISIS

Diane(n)sis.

P. 399. Même provenance, hors de la porte du Vésuve : cippe de délimitation, identique au n° 1018 du *C. I. L.*, X.

P. 402.

Même provenance.

72) C · VESTORIO · PRISCO · AEDIL
VIXIT · ANNIS · XXII
LOCVS · SEPVLTVRAE · DATVS · ET · IN
FVNERE · HS ∞ ∞
D D
MVLVIA · PRISCA · MATER · P · S

P. 402-403. Même provenance. Graffites, entre autres :

73) L · SVLLA CORNELIVS

Cf. *C. I. L.*, IV, n° 3585.

P. 405-408. Même provenance. Funéraires et graffites.

P. 420. A. Pasqui. A Rome, via dei Serpenti.

74) L · VIRIO · LVPO
IVLIANO · PR ·
ALLECTO · INTER · QVAEST
LEG · PROV · LYC · PAMPHY
LIAE · III VIR · CAPIT ·
VI VIR · EQ · ROM · SAL · COLL ·
L · FABIVS · AMMIANVS · ET
(*sic*) CLAVDIADA · NVTRITORES
CVM · FILIS · SVIS ·

Cf. *C. I. L.*, VI, n° 31774. Inscription antérieure à 135 av. J.-C.

P. 422-431. A Rome, funéraires (via Flaminia, via Salaria, via Po).

P. 427. Via Po :

75) . . . . EI . . . .
. . . MELIA . .
MVNATI · P. . .
FIGVLI
IN · FRO · P . .
IN · AGR · P . .

P. 432-436. D. Vaglieri. A Ostie, funéraires et fragments.

P. 437-486. G. Spano. A Pompéi, fouilles de 1910. Inscriptions murales peintes et graffites.

NOUVELLES ARCHIVES DES MISSIONS, XVIII, 1910.

P. 83-174. L. Poinssot. Nouvelles inscriptions de Dougga. Suite du mémoire du même auteur, dans la même revue, XIII, p. 103-355, sur les inscriptions de Dougga, textes publics (les textes privés sont publiés dans la *Revue Tunisienne*, 1909 et suiv.). Recueil de 108 numéros (97 textes publics, 11 textes chrétiens) : inscriptions découvertes de novembre 1906 à juillet 1909, et lectures nouvelles d'inscriptions déjà connues.

P. 146.

76) HONOR*ati*

A · VITELLIO · PAP · FELICI · HONORATO
EQ R
F · A · AT · VEHICVLA PER FLAMIMAM ·
f · A TRANS PADVM ET · PARTEM · NO
RICI · F A AT FVSA PER NVMIDIAM
F A AT PATRIMONIVM KARTHAG ·
P · P · AGENTI PER CAMPANIAM CALA
BRIAM LVCANIAM PICENVM ANNO
NAM CVRANTI MILITIBVS AVG · N · SA
CERDOTI LANVVINO · PRO LIBERTA
TE PVBLICA VOLVMTARIA ET GRATV
ITA LEGATIONE FVNCTO · OB MERITA
ET OBSEQVIA EIVS IN PATRIAM · ET
IN CIVES AMOREM RESP · COL · LIC
T H V G G · D D · P · P ·

L. 4 : *f(isci) a(dvocato)*; l. 8 : *p(rae)p(osito)*.

Date de l'inscription : 253-268.

NUOVO BULLETTINO DI ARCHEOLOGIA CRISTIANA, 1910.

P. 227-252. G. Bonavenia. Reconstitution de l'épitaphe damasienne des quatre diacres martyrisés avec Sixte II.

PAPERS OF THE BRITISH SCHOOL AT ROME, V, 1910.

P. 213-432. Th. Ashby. Suite de ses études sur la topographie de la campagne romaine. 2e section de la voie Latine (du XVe au XXIXe milles). Utilisation des textes épigraphiques, exactement rapportés au lieu de leur découverte.

P. 461-471. Th. Ashby. Le *columbarium* de Pomponius Hylas sur la voie Latine (*C. I. L.*, VI, nos 5539-5557).

PROCEEDINGS OF THE SOCIETY OF ANTIQUARIES OF LONDON, XXIII, 1, 1909-1910.

P. 109-112. F. Haverfield. Marque de tuiles romaines trouvées à Plaxtol, comté de Kent. Gravure très grossière.

77)

1re ligne : *parietalem*.

2e ligne : *Cabriabanu* ou *Cabriabantu*, nom celtique, signature du fabricant.

3e ligne : illisible.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1911, I.

P. 51-54. G. Chenet. Graffites et estampilles céramiques d'Avocourt et des Allieux (Meuse);

2e série (pour la 1re série, voir même revue, 1908, I, p. 391-394).

REVUE DE PHILOLOGIE, 1910.

P. 301-328. J. B. Mispoulet. Sur les transformations administratives de l'Espagne romaine aux trois premiers siècles de l'Empire, d'après les inscriptions.

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, 1910.

P. 388-389. C. Jullian. Lampe en terre cuite provenant d'Almendralejo près de Merida. Au revers, l'image d'un coq, dans un encadrement de feuillage, et sur le pourtour, en cursive :

78)
oraclum pridie nonas sep(tembres).

Au centre du revers, signes peu distincts, peut-être date consulaire.

P. 415. C. Jullian, d'après la revue *Pro Aventico*, Xe fascic. Sur une plaque de bronze :

79) MART · CAISIV
POMP · OPTATV
P · I · AVG · EX STIP

P. 418. C Jullian. A Sainte-Hélène (Gironde), dans l'église :

80) D : M · MEMOR · M
*p*OLYCHRON
DEF · ANN · XXXX
*t*HORYBIVS · P

L. 1 : *D(iis) M(anibus) et memori(ae)*; remarquer la place de *d* et *m*, les deux points après *d*, l'*r* retourné, la forme grecque des noms propres.

ID., 1911.

P. 65-74. Ad. J.-Reinach. Les soldats gaulois dans l'Égypte romaine, d'après les inscriptions et les papyrus.

P. 79-81. C. Jullian. Observations sur plusieurs inscriptions des Pyrénées. Le n° 379 du *C. I. L.*, XIII, à Soulan, ne portait pas, dans l'antiquité, le nom de Mithra; les mots *Deo Mitr* ont été tracés au canif par une main moderne, en utilisant des lettres anciennes, *Deo Ac T. C.* Le n° 378 n'est pas antique.

P. 91. C. Jullian, d'après Poupé, *Procès-verbaux de la Société d'Études* de Draguignan, 1910, p. VII. Sceau de bronze trouvé à Fréjus et donné au musée de Draguignan.

81) L · STATI EPI
TYNCHANI

REVUE TUNISIENNE, 1910.

P. 48, 158, 226, 429 et suiv. Delattre. Inscriptions chrétiennes de Carthage.

P. 56, 150, 231, 330, 420 et suiv. L. Poinssot. Inscriptions de Thugga, textes privés.

ID., 1911.

P. 12 et suiv. Delattre, Deux tables de jeu trouvées à Carthage.

P. 64. L. Poinssot. Inscriptions de Thugga (suite).

2° PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

J. G. C. ANDERSON, FR. CUMONT, H. GRÉGOIRE. STUDIA PONTICA. III. RECUEIL DES INSCRIPTIONS GRECQUES ET LATINES DU PONT ET DE L'ARMÉNIE, fasc. 1. Bruxelles, Lamertin, 1910.

361 textes, pour la plupart funéraires de basse époque, en langue grecque, découverts ou revus par les auteurs ou leurs correspondants. Beaucoup de fac-similés. Commentaires courts, mais substantiels.

J. CURLE. A ROMAN FRONTIER POST AND ITS PEOPLE. Glascow, 1910; in-4°.

Fouilles dans le camp romain de Newstead. Quelques dédicaces à Jupiter, à Diane, à Apollon par des centurions de la légion XX Valeria Victrix.

Pl. XVI, p. 142.

82) I · O · M
G · ARRIVS
DOMITIANVS
7 LEG XX · VV
V · S · L · L · M ·

Pl. XVII, p. 143.

83) DEO
APOLLINI
P · MAXIMIVS
GAETVLICVS 7

Pl. XXXI. Graffites sur phalères.

P. 228 et suiv. Nombreuses marques de potiers avec noms gaulois sur bols ou tasses.

P. 266 et suiv. Marques sur vases, jarres, amphores.

P. 274. Marques sur vases de bronze.

FRIDERICUS HEILIGENSTAEDT. FASTI AEDILICII INDE A CAESARIS NECE USQUE AD IMPERIUM ALEXANDRI SEVERI. Halle, 1910.

Dissertation universitaire. D'après les textes littéraires et les inscriptions.

ALFRED KLOSE. RÖMISCHE PRIESTERFASTEN. I. Berlin, 1910.

Dissertation universitaire. Liste des *IIIviri epulonum*, des *reges sacrorum*, des flamines, des *pontifices minores*, des Vestales, des *curiones maximi*, des *fetiales*, des *Salii*, des *Luperci* de l'époque républicaine, connus par les textes littéraires et les inscriptions.

GEORGIUS KUEHN. DE OPIFICUM ROMANORUM CONDITIONE PRIVATA QUAESTIONES. Halle, 1910.

Dissertation universitaire. D'après les inscriptions.

LATIJSCHEW, PONTICA.

Articles relatifs à un certain nombre d'inscriptions grecques,

déjà publiées. La plupart n'ont pas trait aux choses romaines.

FR. MACLER, RAPPORT SUR UNE MISSION SCIENTIFIQUE EN ARMÉNIE RUSSE. Paris, 1911.

Fac simile de l'inscription de Vagharchepat (*Ann. épigr.*, 1910, n° 161).

MAX MAYER. VEXILLUM UND VEXILLARIUS. EIN BEITRAG ZUR GESCHICHTE DES RÖMISCHEN HEERWESENS. Strasbourg, 1910.

Dissertation universitaire. Relevé des inscriptions.

TH. MOMMSEN. GESAMMELTE SCHRIFTEN, VI. HISTORISCHE SCHRIFTEN, III. Berlin, Weidmann, 1910.

Ce volume contient quelques-uns des mémoires les plus importants de Mommsen sur l'histoire des institutions militaires romaines, d'après les textes littéraires et les inscriptions : le recrutement sous l'Empire, l'organisation de l'armée après Dioclétien, la composition de la garde impériale, les milices provinciales, les villes fondées auprès des camps etc. On y a ajouté plusieurs articles relatifs à des questions de chronologie, à l'histoire du Bas-Empire, à l'histoire du christianisme. Table analytique des trois volumes de la série des *Historische Schriften*.

NOTES ET DOCUMENTS PUBLIÉS PAR LA DIRECTION DES ANTIQUITÉS ET ARTS DE TUNISIE. IV. A. MERLIN, LE SANCTUAIRE DE BAAL ET DE TANIT PRÈS DE SIAGU. Paris, Leroux, 1910.

Fouilles du capitaine Cassaigne au nord-est de Bir-bou-Rekba (cf. *Bull arch. du Comité*, 1908, p. CCXVIII ; 1909, p. 68-74).

P. 9. Inscription tracée à la pointe au dos d'une statue de déesse debout sur un lion (fac-similé).

84)

A
C S
F · SATVR
NINVS P · FIL
PHAII//////////
TANVS · M · AIVS

L. 1-2 : *C(aelesti) A(ugustae?) s(acrum)*; l. 5-6 : *Phae....tanus*, ethnique incertain; *m(emor) an(imo?) v(otum) s(olvit)*.

P. 19. Fac-similé de l'inscription reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1908, n° 161.

C. PROSKAUER. DAS AUSLAUTENDE S AUF LATEINISCHEN INSCHRIFTEN. Strasbourg, 1909.

Dissertation universitaire.

A. J.-REINACH. RAPPORT SUR LES FOUILLES DE KOPTOS (JANVIER-FÉVRIER 1910). Paris, Leroux, 1910.

P. 32. Dans les ruines du temple principal de Koptos. Dédicace à Sérapis, retrouvée en plusieurs fragments.

85) τον Πολ[ιεα Δια Ηλ]ιον Μεγαν Σαραπ[ιν τον Φι]λοκαισαρα

Elle émane d'un certain Μ(άρκος) Αἴλ(ιος) Αὐ[ρήλιος... Δι]ονύσιος, bouleute puis hypogymnasiarque, et elle est datée par le nom de Οὐαλέριος, préfet d'Egypte, sans doute Valerius Datus (216-217).

Ibid. Même provenance.

86) υπερ] νικης του κυριου ημων αυτοκρατορος Καισαρος Μ[αρκου Αυρηλιου Σεουηρου Αντωνινου] ευτυχους ευσεβους σεβαστου [και Ιουλιας Δομνης σεβαστης μητρος ανει]κητων στρατοπεδων.

Caracalla séjourna en Égypte dans l'hiver de 215-216.

P. 34.

87) υΠΕΡ ΑΥΤΟΚΡΑτορος
καΙCΑΡΟC ΔΟΜΙτιανου
σΕΒΑCΤΟΥ ΓΕΡΜανικου
κρΟΝΩΙ ΘΕΩΙ Μεγιστωι
κλΑΥΔΙΑ ΙCΙΔΩρα υπερ
σωΤΗΡΙΑC ΚΛΑΥδιας
αΛΕΞΑΝδρας της αδελ
φΗC ΑΝΕΘΕΚεν
λ....μΗΝΟC ΚΑΙσαρειου
εΠΑΓΟΜΕΝΩν

Noter le nom de Καισαρεῖος donné au mois de Mésoré.

P. 49.

88) T · MESSIVS
T · F · MILES
LEG III CYRE

Le même prénom et le même nom, sans *cognomen*, se retrouvent à Amiens, *C. I. L.*, XIII, n° 3490.

M. Rostowzew. Studien zur Geschichte des roemischen Kolonates, Leipzig et Berlin, 1910.

1er fascicule supplémentaire de l'*Archiv für Papyrusforschung*. Étude sur les origines du colonat romain dans l'Égypte ptolémaïque, l'Égypte romaine, la Sicile et l'Asie mineure, l'Afrique romaine. Examen approfondi des grandes inscriptions africaines concernant l'administration des domaines impériaux.

De Ruggiero. Dizionario epigrafico di Antichita romane, fasc. 108 et 109.

Fasc. 108. Fin du mot *dictator* (avec liste des dictateurs connus) *Dies*, *Dilectus* et *Dilectator*.

Fasc. 109. *Gratianus*, *Gymnasium*, *Hadrianus*.

J. E. Sandys, Latin epigraphy (extrait de *A Companion to latin Studies*, Cambridge, 1910).

Chapitre d'un manuel de philologie latine. — Bon résumé en 36 pages des principes de l'épigraphie latine. Fac-similés.

P. Sticotti. Epigraphi romane d'Istria, 1910.

Reproductions, avec fac-similés et commentaires, d'inscriptions latines de l'Istrie déjà connues.

R Cagnat et M. Besnier.

Le Gérant Ernest Leroux.

ANGERS. — IMPRIMERIE BURDIN ET Cie, RUE GARNIER.

LE PORT MARCHAND ET LE MUR DE MER
DE LA CARTHAGE PUNIQUE

« Je ne saurais subordonner le témoignage de mes yeux aux données contradictoires fournies par les livres ».
Cecil TORR.

I

Les conclusions si différentes auxquelles une trop grande confiance en des écrits vagues ou obscurs a conduit les auteurs[1] qui se sont occupés de la question des ports de Carthage justifieraient encore aujourd'hui la méthode préconisée, il y a dix-huit ans, par Cecil Torr[2]. Si la hardiesse des conclusions de son mémoire n'a pas permis à ses successeurs de les adopter, du moins les réflexions si justes qui les précèdent ont-elles incité ces derniers à regarder au delà des lagunes du Lazaret, aux bords desquelles un trop grand respect des textes avait pendant trente années retenu l'école de Beulé.

Je dois rappeler, dès maintenant, que durant cette longue période un autre auteur, sans prétendre s'occuper des ports de la grande Carthage, avait, par des vues pleines de précision et d'originalité, préparé la solution de cette question en la plaçant sur un terrain auquel la topographie des ruines n'avait pas permis de penser. Vernaz insista le premier[3] sur la nécessité d'admettre que, pendant longtemps, la première Carthage dut avoir des ports situés ailleurs que ceux dont les vestiges sont visibles

1. Cf. Audollent, *Carthage romaine*, p. 201 et 202. Le scepticisme de Ch. Graux à l'égard des historiens, à propos de l'enceinte de Carthage serait aussi bien de mise dans la question des ports. Cf. Ch. Graux, *Bull. de l'École des Hautes Etudes*, XXXV, 1878 (*Note sur les fortifications de Carthage à l'époque de la troisième guerre punique*, p. 175).
2. *Revue archéologique*, 1894, I, p. 301. (*Encore les ports de Carthage*).
3. *Revue archéologique*, 1887, II, p. 11 et 151. (*Note sur les fouilles à Carthage.*)

à la pointe du Lazaret. Il indiqua que le havre primitif devait être au sud de la colline de Bordj-Djedid, c'est-à-dire près de l'endroit où, quoique parti de considérations toutes différentes, Cecil Torr devait plus tard placer son port.

Une parfaite connaissance de la topographie carthaginoise permit à M. Gauckler de reconnaître la part de justesse que renfermaient ces deux conceptions, de les rapprocher, de les mettre en présence, et de préparer en quelque sorte la synthèse que viennent de permettre de récentes découvertes[1].

Vernaz, Cecil Torr, Gauckler : c'est des idées émises dans la *Revue archéologique* par cette succession d'auteurs que l'exposé qui suit est le corollaire ou l'aboutissant.

Si l'on écarte tout ce qui a été écrit sur la question des ports, à l'exception de ce qui est nettement démontré ou généralement admis, on ne retient qu'un nombre de faits très restreint : la situation du port de guerre à la pointe du Lazaret, l'orientation de son entrée au sud de cette pointe à l'abri du môle et du musoir de Courtet, l'existence d'une entrée commune au port de guerre et au port marchand, et celle d'une communication entre eux[2]. Pour le reste, on est autorisé à ne s'inspirer que de la topographie « absolue », c'est-à-dire dégagée de toute indication tirée des textes. On doit donc rechercher tout d'abord, parmi les vestiges encore apparents et si rares de la Carthage punique, ceux qui paraissent se rapporter plus ou moins directement à ses ports.

De toutes les ruines d'époques différentes qui en parsèment l'emplacement, il n'en est pas de plus vaste, de plus imposante, ni répondant mieux à ces conditions que la ligne de blocs énormes, longue de deux kilomètres, dont les sombres croupes jalonnent le littoral, depuis le cimetière du couvent de Sainte-

1. Gauckler, *Revue archéologique*, 1902, II, p. 369 (*Les fouilles de Tunisie*) et *Nouv. Arch. des miss. scient.*, 1907, XV, p. 569 (*Rapport sur des inscriptions latines découvertes en Tunisie*, etc.).

2. Encore l'exactitude de ces deux dernières propositions peut-elle être mise en doute, car elles ne s'appuient que sur un seul mot du récit d'Appien, dont on connaît les nombreuses erreurs.

Monique jusqu'à la pointe du Lazaret. On peut la diviser en deux parties. L'une, située au nord de Bordj-Djedid, mieux conservée parce qu'adossée à une falaise et construite sur un fond rocheux, offre des éléments moins bouleversés que l'autre. Elle renseigne donc mieux sur l'architecture de l'ensemble dont elle fait partie, et c'est par sa description que je commencerai.

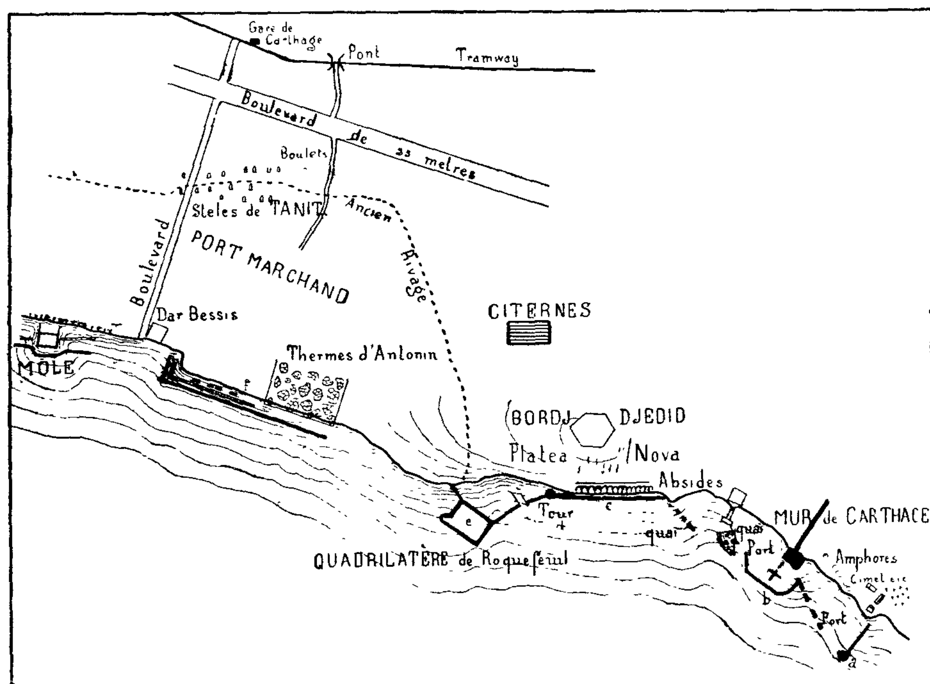


Fig. 1. — Plan général du mur de mer, n° 3.

Au pied du cimetière des religieuses de Sainte-Monique[1], un promontoire qui porte des ruines se prolonge vers le large par un môle en blocs cyclopéens[2] de soixante-quinze mètres de

1. A l'endroit indiqué par les mots : *Villa romaine et Bains* de la « *Carte archéologique et topographique de Carthage* » dressée par Bordy, sous la direction du R. P. Delattre, du Gal Dolot et de M. Gauckler (sans indication de date).

2. J'emploierai souvent ce terme, qui ne préjuge rien, pour désigner ces constructions du littoral. Il s'agit de pierres parfaitement équarries, ayant la plupart de deux à trois mètres sur un de leurs côtés et un mètre cinquante

longueur (fig. 1, *a*), paraissant avoir été construit pour abriter l'angle nord du mur maritime dont il va être question. Dans l'espace compris entre les deux s'étendait un petit port au fond duquel le R. P. Delattre a découvert un dépôt d'amphores [1].

L'angle nord du mur de Carthage de Falbe est une énorme construction en blocage (fig. 1, *b*), large d'environ quarante mètres et haute de quinze, qui se continue vers l'intérieur par un mur dont j'ai pu suivre les traces sur une centaine de mètres. Sur le rivage, elle est adossée à un rocher taillé à pic que couronne ce mur, et près duquel on peut faire une observation importante. Les blocs cyclopéens, seuls restes apparents, en mer, du mur maritime, passent sur terre et constituent manifestement un revêtement à la masse de blocage [2].

On verra plus loin que la ligne des pierres énormes est presque constamment accompagnée par des constructions en maçonnerie situées en arrière d'elle. Au premier abord il ne paraît pas y avoir de rapport entre les deux; pendant longtemps j'ai cru que l'intervalle qui les séparait correspondait à un canal, ou même, en certains endroits, à un petit bassin. Mais un observateur prévenu peut constater ici que les pierres étaient appliquées contre la face extérieure des blocages et que la mer, n'ayant pu détruire les premières à cause de leur dureté les a bouleversées pour passer derrière elles et attaquer la maçonnerie. Celle-ci, moins résistante, a été enlevée sur une épaisseur de trois à cinq mètres et même plus, suivant la violence des flots en chaque endroit.

centimètres sur les deux autres et qu'il est *impossible* de confondre avec des rochers.

1. P. Delattre, *Bull. de la Soc. archéol. de Sousse*, 1906, p. 193. (*Un second mur à amphores.*) Il me semble difficile d'admettre, avec cet auteur, qu'il s'agisse d'un mur de soutenement comparable à celui de Byrsa où les amphores étaient couchées, tandis qu'ici les vases placés debout auraient laissé passer le vent et la pluie qui eussent raviné les terres meubles placées en arrière.

2. Je donne dans la *Revue tunisienne*, en une série d'articles, tous les détails ayant trait aux constructions dont je n'indique ici que les principaux caractères. V. Carton, *Revue tunisienne*, 1911, p. 171 et suiv. (*Documents pour servir à l'étude des ports et de l'enceinte de la Carthage punique.*)

Je viens de faire, sur les bords du lac de Tunis, une constatation qui corrobore cette interprétation en montrant nettement le mur cyclopéen et le blocage dans leurs rapports primitifs, c'est-à-dire accolés [1].

En avant du mur de Carthage s'élevait une imposante construction [2], véritable donjon placé à la réunion des murs d'enceinte terrestre et maritime, qu'il protégeait contre les attaques des flots et les agresseurs pouvant venir par mer [3].

C'est l'angle nord du mur maritime. Il abritait un petit port dont la passe et, vers le sud, un quai formé d'un banc de rochers régularisé sont encore bien visibles. Le mur cyclopéen reprend ensuite jusqu'à une pointe rocheuse située au sud de la maison de Sidi Ahmed-Saad-Taba.

C'est ici que commence une des constructions les plus colossales de l'antique capitale (fig. 1, *c*), mur en blocage d'environ quinze à vingt mètres de hauteur, long autrefois d'environ cent quarante et actuellement de cent mètres. Sa face libre offre encore vingt voûtes en berceau brisées en avant par l'érosion de la mer, mais dont la partie postérieure a la forme d'une abside [4].

Comme les extrémités de ce mur ont été emportées, la coupe de celles-ci et du terrain situé en arrière montre qu'il n'était pas adossé à une falaise rocheuse, mais situé en avant d'une déclivité de manière à la remplacer par deux surfaces, l'une verticale qui n'est autre que le mur lui-même, l'autre horizontale for-

1. V. plus loin p. 251.

2. M. de Roquefeuil en a nettement indiqué la disposition. Voir *Académie des Inscr.* (*Comptes rendus des séances*, 1899, p. 19 et suivantes.) *Recherches sur les ports de Carthage.*

3. Falbe et Tissot ont parfaitement reconnu le caractère de fortification qu'elle presente et qui n'est pas admis par M. de Roquefeuil. V. Falbe, *Recherches sur l'emplacement de Carthage*, p. 45, n[os] 90 et 99; Tissot, *Géog. comp. de la prov. rom. d'Afrique*, I, p. 573 et le plan p. 564.

4 Il doit s'agir d'une disposition analogue aux murs de soutènement en abside de la colline de Byrsa. A certaines heures du jour, de la mer et notamment du transatlantique qui fait le service entre Marseille et Tunis on voit merveilleusement, grâce à un éclairage favorable, les cavités sombres de ces absides ressortant sur les cloisons blanches qui les separent.

mant le sol d'une vaste terrasse à vingt-cinq mètres au-dessus de la mer. C'est là que plusieurs auteurs placent la *Platea nova*[1].

Le mur en blocs cyclopéens court à une dizaine de mètres en avant de la partie encore en place du mur aux absides, auquel il était primitivement accolé. A son extrémité sud, une grosse tour (fig. 1, *d*), parfaitement reconnaissable, faisait saillie vers le large et sa présence montre clairement le caractère de fortification que présente le mur maritime[2]. Celui-ci, toujours formé de ces deux parties, noyau en blocage et revêtement en grandes pierres, offrait dans son épaisseur une passe, sans doute voûtée jadis et que représente actuellement un chenal taillé dans le rocher qui conduisait de la mer à un havre dont il sera bientôt question, puis il aboutit au grand quadrilatère de Bordj-Djedid (fig. 1, *e*), capital pour l'étude du port marchand de la Carthage punique.

II

Je ne décrirai pas en détail la vaste construction dont les vestiges, vus de la colline de Bordj-Djedid, sont si imposants, me bornant à rappeler que Falbe en fait très nettement une fortification[3]. Cecil Torr a été frappé de la ressemblance que ce

1. Des ouvrages relativement récents renferment un certain nombre d'erreurs sur ce point de la topographie de Carthage. Dans l'*Atlas archéologique de la Tunisie*, ce n'est pas au n° CX, mais bien au n° CIX que ce trouvent les vestiges de l'escalier attribué par les auteurs à la *Platea nova*. Le magnifique emmarchement que Beulé a décrit avec enthousiasme n'existait plus, à son époque, qu'à l'état de misérables restes à peu près tels qu'on les voit aujourd'hui. L'énorme quantité de marbre que le R. P. Delattre a vu enlever de là ne provient pas non plus de l'escalier. Le savant religieux m'a affirmé tout dernièrement qu'il s'agit des débris d'une colonnade. Quoi qu'il en soit, il est certain que la colline de Bordj-Djedid portait, du côté de la mer, un magnifique escalier de cent trente marches, larges de cinquante mètres, reliant son sommet à une terrasse bordée d'une colonnade qui s'élevait à une trentaine de mètres à pic au-dessus de la mer. Avec M. Audollent (*loc. cit.*, p. 248) je doute qu'il s'agisse ici de la *Platea nova*. Ne pourrait-on plutôt y situer la *Platea maritima* de saint Augustin (*Retract.*, II, 58)?

2. V. Carton, *Acad. des Inscr.* (*Comptes rendus des séances*, 1910, p. 622). *Note sur la topographie des ports de Carthage*, lettre *d* de la photographie.

3. Falbe, *loc. cit.* V. aussi *a b* de ma photographie, *op. cit.* D'apres les

vaste ensemble présente avec le quadrilatère du Lazaret. M. de Roquefeuil, qui a insisté sur cette analogie, a signalé la présence d'un musoir et d'une jetée, constatation d'une grande importance, puisqu'elle établit irréfutablement que le monument commandait l'entrée d'un port. Comme on sait où se trouvait celle du port de guerre, il doit s'agir ici du port marchand[1]. Il est vrai que l'officier de marine se reprend aussitôt, puisqu'après avoir remarqué le caractère *imposant* de ces vestiges, il en tire cette conclusion inattendue qu'il s'agit de l'entrée d'un *petit* port. Cette contradiction s'explique du reste parfaitement. Si, au Lazaret, on voit très bien où ont dû être les bassins, il n'en est pas de même ici. Aussi ne saurait-on s'étonner que cet auteur, n'apercevant en arrière du quadrilatère aucun espace libre et se trouvant en présence de ruines terrestres considérables comme celles des Thermes d'Antonin, n'y ait pas trouvé place pour un port étendu. Ce sont des raisons du même ordre qui ont sans doute empêché MM. Vernaz et Gauckler de tirer de leurs conceptions toutes les conclusions qu'elles comportaient et ont, notamment, incité ce dernier à faire intervenir de puissants phénomènes d'érosion[2] qui, depuis la Carthage punique, auraient enlevé une partie du promontoire de Bordj-Djedid et, par suite, diminué l'étendue de la conque. J'ai connu moi-même de semblables alternatives, jusqu'au jour où, après avoir suivi pas à pas les travaux de Roquefeuil, je fus frappé de l'importance des conclusions qu'ils entraînent, en ce qui concerne les dimensions du port commandé par le quadrilatère. Je rapprochais alors la situation des Thermes d'Antonin, à un niveau très bas, des ensablements qui se sont pro-

mesures de M. de Roquefeuil, cet ensemble a cinquante et quarante mètres sur deux de ses côtés adjacents.

1. D'après le texte d'Appien, les deux ports avaient une entrée *commune*, ce qui ne veut pas dire qu'ils n'avaient qu'*une* entrée, comme on l'a affirmé souvent.

2. Ces phénomènes existent, mais avec bien moins d'intensité qu'un premier examen pourrait le faire croire. En vérité, la mer reprend simplement le terrain qu'avaient gagné sur elle les anciens par leurs jetées, leurs remblais, etc...

duits en face d'eux, sur le rivage. Mais l'absence de faits matériels fournissant des indications précises ne me permettait pas de tirer une conclusion ferme de ces observations, quand une découverte vint subitement éclairer la question [1].

De longs développements seraient nécessaires pour étudier celle-ci sous toutes ses faces. Je n'indiquerai que les faits les plus probants en faveur de l'existence d'un port qui se serait étendu, à l'époque punique, comme une vaste conque, au pied de l'hémicycle formé par les collines de Carthage.

Dans un espace compris entre deux lignes parallèles allant vers la mer et partant, l'une de la nouvelle gare de Carthage, l'autre du pont du tramway, on a trouvé et on trouve encore une grande quantité de stèles puniques dédiées à Tanit, semblables à celles qui ont été découvertes, au nombre de plusieurs milliers, par MM. de Sainte-Marie, Babelon et Reinach [2].

Ces petits monuments étaient couverts de coquilles et de tubes calcaires de vers marins, indiquant qu'ils avaient subi une submersion assez prolongée en mer. Leur grand nombre et le fait que tous présentent cette particularité prouvent suffisamment qu'ils ont subi cette action sur place.

En comparant les profondeurs auxquelles les différents explorateurs ont trouvé ces stèles avec les cotes portées sur la carte de Bordy, on constate que le sol du sanctuaire de Tanit où elles ont été érigées était en pente vers le rivage et que celles qui portent des coquilles se trouvaient à une très faible élévation au-dessus de la mer. En repérant sur la carte les points ou le lieu de leur découverte a été indiqué avec quelque précision, j'ai pu tracer approximativement les limites de l'ancien rivage.

Pour contrôler ces observations, j'ai appliqué la méthode

1. Je dois avouer que je suis resté deux ans sans en parler, voulant laisser ce soin à ceux qui exploraient officiellement Carthage. Je ne me suis cru autorisé à le faire et à en tirer les conséquences qu'elle comportait qu'après que M. Eusèbe Vassel l'eut signalée. Voir E. Vassel, *Stèle punique avec inscriptions*, p. 116 (dans le IIIe *Cahier d'archéologie tunisienne* (lithographié) de M. J. Renault) et *Bull. Soc. arch. de Sousse* 1907, p. 419.

2. V. de Sainte-Marie, *Mission à Carthage*, p. 65 : Babelon et Reinach, *Bull. archéol.* 1886, p. 4. (*Recherches archéologiques en Tunisie.*)

géologique à l'étude de la petite berge (fig. 1, *f*), qui domine le rivage, en face du dépôt des stèles à coquilles. J'ai ainsi constaté de la manière la plus nette qu'elle est complètement artificielle, c'est-à-dire formée de remblais déposés couche par couche[1] et que la partie inférieure, ne renfermant aucun débris de l'époque romaine, lui est antérieure. C'est pendant une période d'abandon correspondant vraisemblablement à la destruction de la première Carthage, que la mer envahit la partie basse du sanctuaire de Tanit, bouleversant les stèles votives[2].

Cette découverte récente est venue donner une importance et une signification toute particulière à d'autres observations faites antérieurement On a trouvé à plusieurs reprises de nombreux boulets, portant des marques puniques accompagnés de balles de frondes, au sud du palais de Si Mohamed Bey[3] et au bord de la mer. On en a rencontré aussi plus à l'intérieur, au voisinage de stèles de Tanit qui étaient, on vient de le voir, sur l'ancien rivage. En repérant les points où ces deux catégories d'objets ont été exhumées, on constate qu'elles forment deux bandes courbes à directions sensiblement parallèles, mais se pénétrant parfois, qui durent être aussi parallèles aux bords de la conque et indiquent probablement la forme du rivage primitif.

Dans la partie septentrionale de cette zone ont été creusées

1. Il serait du plus grand intérêt de faire des sondages dans cette zone, en des points que de récentes découvertes et la géologie montrent comme pouvant renseigner sur la composition du sous-sol.

Des chercheurs de pierres ont trouvé, dans cette berge, une statuette de la Fortune en marbre blanc portant une corne d'abondance de la main droite et un aviron de la main gauche. Elle est vêtue du costume féminin qu'ont les statuettes puniques : la haute stéphané et le long voile.

2. La disposition de celles-ci dans le sol, sous la forme de murs en pierres sèches établis en hâte, permet d'admettre qu'elles furent comprises dans les travaux de remblaiement qui ont été exécutés plus tard en cet endroit. Je dois remarquer à ce propos que je n'ai retrouvé aucune trace d'affaissement ou de soulèvement géologique du sol, dans toute cette région.

3. Gauckler, *Nouv. arch. des Miss. scientif.*, 1907, XV. *Rapport sur les inscriptions latines découvertes en Tunisie*, p. 564 et *Marche du service des Antiquités en* 1903, p. IV.

des tombes puniques très anciennes, remontant aux XVIIe et XVIIIe siècles avant notre ère, dans des sables vierges. C'est aussi là qu'ont été mises au jour les seules constructions puniques « terrestres » que l'on connaisse avec quelque certitude, dans le Céramique[1].

Au palais de Si Mohamed Bey, on a signalé un quai en appareil énorme[2], tout à fait semblable à celui du mur maritime, ce qui doit probablement faire placer ici la limite méridionale extrême de la surface occupée par la conque.

Tous ces faits n'ont isolément qu'une médiocre valeur; mais leur groupement autour de la découverte des stèles à coquilles en renforce singulièrement la portée, confirmant l'existence, au sud de la colline de Bordj-Djedid, d'un vaste port qui pénétrait jusqu'à environ deux cent cinquante mètres du rivage actuel. J'indiquerai plus loin quelles transformations a subies la topographie de cette région.

III

Au sud du quadrilatère de Bordj-Djedid, après une lacune d'une centaine de mètres correspondant à l'entrée du port, la ligne des blocs cyclopéens reprend pour passer directement en avant des Thermes d'Antonin.

Parmi les détails d'architecture intéressants que l'on rencontre ici, je me bornerai à indiquer l'existence de piliers qui se sont écroulés tout d'une pièce en arrière, les pierres ayant conservé leurs rapports respectifs. On peut constater ainsi que la construction avait au moins cinq à six mètres de hauteur, ce qui eût été beaucoup trop élevé pour des quais. Dans la partie des Thermes qui faisait face à la mer régnait une grande salle dont le sol en pente est à un niveau inférieur à celui de la partie supérieure des ruines du mur maritime, qui lui est donc antérieur. Après l'abandon de ce dernier il paraît y avoir eu entre les deux un long bassin où

1. Gauckler, *Marche du service en 1901*, p. 8.
2. Gauckler, *Bull. archéol.*, 1900 p. CXLIX.

l'on pouvait se baigner en eaux calmes ou abriter de petites barques.

Au sud des Thermes, en arrière de la ligne cyclopéenne, sont de nombreuses constructions en blocage, dont la disposition un peu confuse mériterait d'être étudiée de près.

Ligne de blocs et mur en blocage s'infléchissent ensuite à

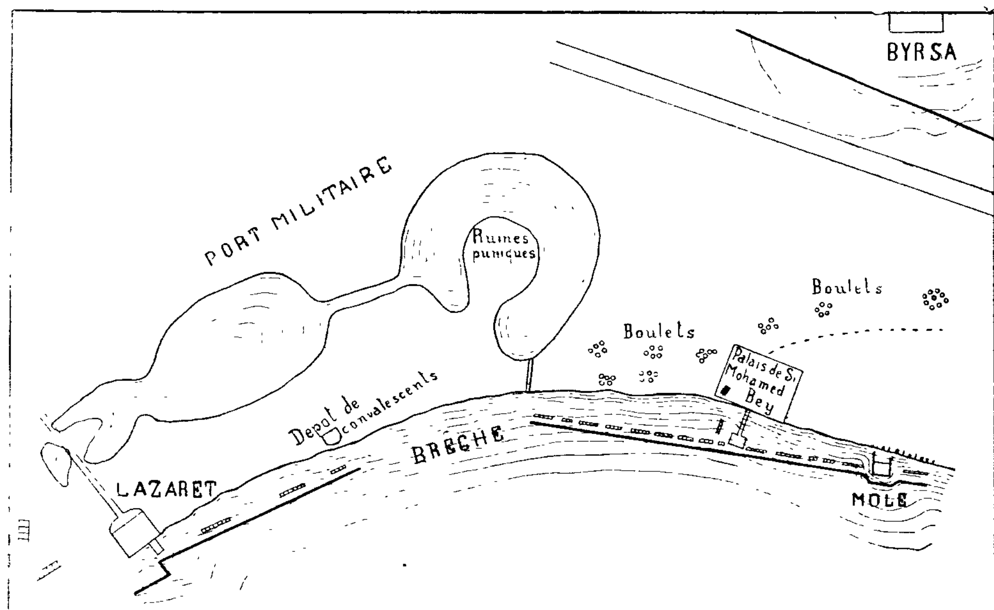


Fig. 2. — Plan général du mur de mer, n° 2.

angle droit vers le rivage qu'ils atteignent près du Dar Bessis, pour s'interrompre tous deux sur un assez long espace, correspondant peut-être à une passe donnant sur la conque[1]. Plus au Sud et jusqu'au Lazaret, ils reprennent leur direction, restant à peu près parallèles entre eux. Parmi les nombreuses dispositions de détail qu'on y rencontre, je ne rappellerai que le

1. Il serait d'un grand intérêt de suivre la ligne des blocs aux points où elle disparaît sous le sable du rivage. On pourrait peut-être y découvrir des parties encore en place ou reconnaître la manière dont elle se reliait à des constructions terrestres.

curieux môle pourvu de canaux destinés à amortir le choc des flots dont j'ai déjà signalé l'existence (fig. 2)[1]. On voit très nettement que les pierres cyclopéennes formaient le revêtement de son noyau en blocage, car ils en épousent tous les changements de direction[2].

On sait que la ligne de blocs s'interrompt à hauteur du port circulaire du Cothon. Cette lacune correspond certainement, comme l'ont admis la plupart des auteurs, à la brèche faite par les Carthaginois pour sortir leur flotte bloquée par la digue de Scipion. Un peu plus loin on arrive au grand quadrilatère du Lazaret.

Je n'ajouterai que quelques renseignements aux descriptions précises qui ont été données de cet ensemble par Falbe[3], le Dr Courtet[4] et M. de Roquefeuil[5].

Je note d'abord l'existence de deux épais murs en blocage entre les lagunes et la mer. L'un d'eux (fig. 3, *g*) est parallèle à la route qui va de la caserne à la villa du général, et située le long de son bord oriental. L'autre (fig. 3, *h*), dégagé récemment par M. le général Pistor[6], paraît perpendiculaire au premier et avoir formé avec lui deux des côtés d'un bassin. Il est revêtu de pierres en moyen appareil bien différentes de celles du mur de mer, ce qui peut être dû, soit à ce qu'il s'agit d'une construction romaine, soit à ce que les Carthaginois puniques ont employé pour leurs quais intérieurs des pierres de dimensions moindres que pour ceux bâtis en mer. Non loin

1. *Note sur la topographie*, p. 626.

2. Peut-être ce môle correspond-il à une partie importante du port situé en arrière, quai, limite méridionale etc... Il serait aussi d'un haut intérêt de faire ici des fouilles sur terre avant que la construction de villas ne rende impossible toute recherche.

3. *Loc. cit.*, nos 45, 46.

4. *Comptes rendus de l'Acad. des Inscript.*, 1897, p. 125. (*Note sur les constructions en mer voisines des ports de Carthage.*)

5. De Roquefeuil, *ibid.*, 1898, p. 20 et 653 ; 1899, p. 19. (*Recherches sur les ports de Carthage*) — Hanz, *ibid.*, p. 219. *Note sur les recherches sous-marines aux alentours de Carthage*).

6. Voir *La Tunisie illustrée* du 21 octobre 1910, p. 6. *Rapport du Général Pistor sur les fouilles exécutées à l'entree des anciens ports de Carthage.*

de là, devant la villa Azerm, on a trouvé un mur (fig. 3, *i*) en grand appareil écroulé et parmi ses éléments deux belles consoles ornées d'un feuillage, sommairement mais largement traité. Tout près de là était une stèle dédiée à Tanit, accompagnée de plusieurs lampes à trois becs, d'ossuaires et d'*unguentaria* puniques. C'est, je crois, le premier ensemble votif de ce genre qui ait été rencontré en place à Carthage. Mais il est

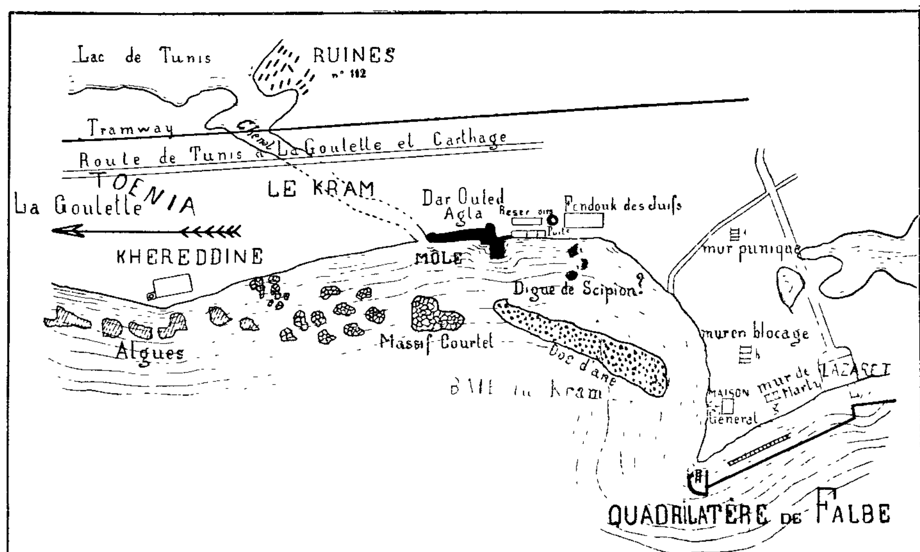


Fig. 3. — Plan général du Mur de mer. N° 1.

surtout intéressant par sa situation, qui permet de dater le mur contre lequel il était disposé

Beulé a émis l'hypothèse[1] que le Koudiat Hobsia[2], monticule situé à l'ouest du Cothon, était formé de remblais provenant du creusement des ports. Je suis en mesure d'affirmer que s'il est en réalité complètement artificiel, il n'existait cependant pas à l'époque punique. Un puits, pratiqué à son sommet, a rencontré un mur de 1 mètre 80 centimètres d'épaisseur en pierres de taille énormes, revêtant un noyau en blocage et l'a

1. *Fouilles à Carthage*, p. 101.
2. *Alias* Koudiat Heurma ou Kerma.

suivi en descendant jusqu'à 12 mètres de profondeur, c'est-à-dire jusqu'au niveau de la mer[1].

La colline est recouverte par une puissante couche de tessons et de lampes de l'époque chrétienne. Comme on a également rencontré à ses alentours des sépultures et des constructions de même époque[2], il est certain qu'il y a eu ici un quartier, — pour ne pas dire un monument — qui a dû son importance au Christianisme, et je me demande si le Koudiat Hobsia ne représenterait pas l'emplacement du monastère de Solomon que les auteurs situent aux environs du *Mandracium*[3].

Au sud du Lazaret s'étendent sous mer de vastes constructions qu'Oehler, Courtet et les officiers de marine considèrent comme les restes de bassins de l'époque punique. On peut faire à cette opinion une grave objection. La baie du Kram est si bien abritée contre le vent du large, que les Carthaginois y ont placé l'entrée de leur port de guerre. Il est inadmissible que des murs qui, plus au Nord, ont résisté à l'action des flots sur une longueur de plus d'un kilomètre aient été complètement détruits dans une zone aussi calme que celle-ci.

C'est donc à la pointe du Lazaret que se terminent, sur le golfe, les vestiges apparents du mur maritime. Après l'étude sommaire qui vient d'en être faite, il est opportun de se demander à quelle époque ils remontent et quelle en a été la destination. La plupart des auteurs les considèrent comme puniques ; d'autres en font des quais romains. Ni les uns ni les autres n'ont donné les raisons sur lesquelles ils appuient leur opinion.

Une considération s'impose tout d'abord : c'est l'homogénéité des matériaux qui composent cet ensemble. Or, tout le monde s'accordant à considérer une de ses parties, le grand quadrila-

1. Ce revêtement de pierres énormes sur un massif en maçonnerie ressemble bien à celui du mur maritime. On a trouvé en ce point une seconde statuette de la Fortune en marbre blanc.

2. J'y ai vu notamment briser une colonne portant une inscription chrétienne. Les débris d'une colonnade mise en miettes au même endroit me font penser qu'il dut y exister autrefois une basilique.

3. Pour toutes les découvertes faites récemment dans cette région on pourra se reporter aux articles de la *Revue tunisienne* annoncés plus haut.

tère du Lazaret, comme ayant formé l'entrée du port punique, il faut admettre que tout le reste en est contemporain.

Plusieurs autres faits corroborent cette manière de voir. Si, comme on l'admet généralement — et justement à mon avis — la brèche faite dans les ports de Carthage pendant le siège correspond à la lacune située à hauteur du bassin circulaire, le mur cyclopéen dans lequel elle a été pratiquée lui est antérieur. On verra enfin plus loin comment une découverte faite récemment sur les bords du lac de Tunis confirme cette observation.

Il ne peut non plus, à mon avis, y avoir de doute sur la destination de cette construction. Falbe, dont l'étude précise et consciencieuse fait justement autorité en cette question, est formel à ce sujet. Un seul regard jeté sur son plan de Carthage montre qu'il a nettement indiqué, sur le tracé de la ligne de blocs cyclopéens, dont il fait une enceinte, des tours et des fortifications. Les vestiges que j'ai relevés sur les bords du lac fournissent également des indications très probantes à ce sujet.

La seule logique force, du reste, à admettre que le littoral de Carthage dut présenter ici une protection de cette nature. Loin d'être, comme certains auteurs l'ont répété d'après Appien[1], défendu partout par une ligne de rochers, le rivage est formé, sur près de deux kilomètres de longueur et à hauteur de la partie la plus riche de la ville, celle où se trouvaient ses principaux édifices, par une plage sablonneuse. Il est impossible que la plus grande puissance maritime de l'antiquité n'ait pas multiplié ses moyens de défense du côté où elle était la plus vulnérable et où étaient amarrés ses vaisseaux. Or, placer un quai en avant de l'enceinte et aux pieds de celle-ci, n'aurait-ce pas été à la fois supprimer délibérément l'efficace protection de la mer et offrir aveuglément aux agresseurs une solide base d'attaque ?

Il paraît donc certain que la construction qui s'avançait le plus en mer, sur le littoral, fut l'enceinte fortifiée. Comme c'était la plus considérable de toutes celles qui furent élevées

1. VIII, 95 et 99.

dans cette zone, comme il n'y a plus, au large, de ruines en avant des blocs cyclopéens, ce sont incontestablement ceux-ci qui en représentent les vestiges.

Ainsi, le mur maritime nous apparaît comme formé d'une masse de blocage, revêtue d'énormes pierres de taille, dont la base descendait au-dessous du niveau de la mer et que cantonnaient des tours ou des forteresses. Le point où, vers le Nord, il se réunissait au mur d'enceinte terrestre était défendu par une imposante construction que protégeait une digue de soixante-quinze mètres de longueur. De cet angle, il descendait vers le Sud, à peu près parallèlement au rivage, présentant de petits ports, des tours, des murs de soutènement, et surtout, aux pieds de Bordj-Djedid, une puissante forteresse qui commandait l'entrée d'un port placé en arrière, dans la conque encadrée par les collines de Carthage. Ce mur reprenait ensuite en formant comme la corde de l'arc décrit par cette conque, pour aboutir à l'autre forteresse qui défendait l'entrée des ports de guerre, à la pointe du Lazaret.

A partir de là l'enceinte traversait la base de la Taenia jusqu'au lac.

IV

Les constructions situées au sud du Lazaret sont trop confuses pour qu'il soit possible d'en reconnaître la disposition. Je dois seulement déclarer que des recherches très minutieuses et poursuivies pendant plusieurs mois, si elles m'ont convaincu de la manière consciencieuse dont les officiers de marine les ont étudiées, ne me permettent pas de m'associer à leurs conclusions. Deux exemples suffiront à justifier cette appréciation.

M. de Roquefeuil a émis l'opinion que des dos d'ânes qu'il a rencontrés sur le fond de la baie du Kram correspondent à un ensemble de constructions recouvertes de sable. On peut d'abord remarquer que la concavité de ces murs tournés vers le large est tout à fait l'opposé de la forme qu'auraient dû pré-

senter des quais abritant des bassins intérieurs[1]. J'ai, de plus, indiqué précédemment combien il serait étonnant qu'il ne restât aucun vestige de ceux-ci au-dessus du niveau de la mer.

A plusieurs reprises M. Hanz a admis que des bancs d'algues indiquaient la présence de murs situés au-dessous. Il applique notamment cette conception au littoral de Khéreddine.

Habitant sur ce littoral depuis plusieurs années, j'ai exploré de toutes manières ces bancs, soit en me baignant, soit à l'aide de longues sondes en fer avec lesquelles je les ai traversés, en me faisant aider par un pêcheur de poulpes qui en connaissait toutes les saillies et les cavités. Je n'ai pas trouvé une seule pierre et cet homme m'a du reste affirmé que, s'il y a des murs en mer en face du Kram, il n'y en a aucun vestige devant Khéreddine.

Il ne m'est donc possible de retenir des observations faites par les officiers de marine que la seule existence, en face du Kram, de ruines sous-marines importantes. Je crois qu'elles proviennent de constructions ayant commandé l'entrée d'un canal dont il sera bientôt question.

Contrairement à ce qu'on observe sur tout le reste du littoral de Carthage, il n'y a ni berges, ni ruines apparentes sur terre au fond de la baie du Kram, dans la partie qui est immédiatement à la base de la Taenia. Ce fait, joint aux ensablements considérables qui s'y sont produits de l'avis des officiers de marine, peut donner à penser que cette baie pénétrait autrefois beaucoup plus à l'intérieur. C'est peut-être de ce côté qu'il faudrait chercher l'entrée des ports.

Un peu plus au Sud, en face du « Fondouk des Juifs », on remarque sur le rivage une ligne de grandes pierres posées à côté les unes des autres et qui ont dû être enlevées à une construction voisine, peut-être à l'enceinte. Elle se dirige, en décri-

1. Le mur en gros blocs dont je parle plus loin, pour en faire la digue de Scipion, à concavité intérieure, me paraîtrait bien mieux convenir à cette pestination, si la disposition de ses matériaux permettait d'y voir la continuation de la ligne des blocs cyclopeens.

vant une légère courbe, vers l'extrémité du môle de Courtet. C'est peut-être là qu'on doit chercher les restes de la digue de Scipion. On ne saurait perdre de vue que lorsque les Romains ont utilisé les restes du port de guerre punique, ils ont dû faire disparaître cet obstacle, ce qui explique qu'on en trouve d'aussi faibles traces. En outre, cette construction à dû être faite en hâte et de la manière la plus rapide, c'est à-dire en jetant en mer des matériaux assez gros pour qu'il ne fût pas nécessaire de les relier à l'aide de ciment, conditions que l'on trouve réalisées ici.

Au sud du Fondouk des Juifs, la berge porte une série de puits, de bassins, de citernes de toutes époques qui ont pu servir d'aiguades aux navires. On arrive ensuite à une ruine en blocage considérable de près de 100 mètres de longueur, sur laquelle a été bâti le Dar-Oulad-Agla. J'y ai vu les restes d'un portique avec six belles bases de colonnes en marbre blanc et plusieurs pièces aux murs revêtus de stucs à reliefs dans les débris desquels j'ai recueilli une jolie tête de femme couronnée de laurier. Ce qui frappe le plus en ce point, c'est un môle établi sur un banc de rochers et faisant vers le large une saillie d'une trentaine de mètres. Je pense qu'il appartenait non pas à la digue de Scipion, comme l'admettent certains auteurs, mais plutôt au vaste ensemble qui paraît avoir commandé l'entrée du canal ayant relié ici la côte au lac de Tunis.

V

Falbe a nettement indiqué sur son plan une dépression longitudinale, oblique par rapport au rivage et située au sud du Dar-Oulad-Agla. Mes propres constatations m'incitent à admettre avec Oehler[1] qu'il s'agit d'une passe par laquelle les bateaux pouvaient pénétrer dans le lac de Tunis. Les constructions élevées récemment au Kram ont fait disparaître, du côté de la mer, la dépression indiquée par Falbe. Mais l'importance des ruines terrestres et maritimes situées là, et leur brusque

1. Contrairement à l'opinion de M. Audollent, *loc. cit.*, p. 214.

interruption en ce point constituent déjà une sérieuse présomption en faveur de l'existence de ce canal.

Il est un fait encore plus probant. Une dépression régulière, à bords parallèles, tout à fait comparable à celle qu'a relevée Falbe, existe sur une longueur de cinquante mètres, de l'autre côté du Kram, se prolongeant jusqu'au lac (fig. 3). Le débouché en était également commandé par d'importantes constructions dont les ruines s'étendaient sur une longueur de près d'un kilomètre[1] et qui viennent d'être détruites à fond par l'enlèvement de tout ce qui se trouvait sur leur emplacement. Leurs débris et la terre qui les recouvraient ont servi à remblayer la digue sur laquelle le tramway électrique traverse le lac de Tunis. J'ai assisté ainsi à une véritable fouille dont je n'indiquerai que les résultats intéressant le sujet traité ici.

Je rappellerai d'abord qu'on a découvert en ce point, il y a quelques années, une statue d'Isis et deux statues de prêtresses[2]. J'y ai vu enlever des constructions qui longeaient des voies dallées et qu'ornaient des mosaïques intactes, les huit colonnes en marbre noir d'un portique, et découvrir auprès d'une vaste nécropole chétienne les fragments d'une statue de la Fortune portant une corne d'abondance et un aviron.

A l'angle formé par la réunion du canal et du lac, on a trouvé de très grandes pierres comparables à celles du mur de mer, ce qui autorise à penser que celui-ci a pu suivre la rive septentrionale du canal. M. Chavance, directeur de l'abattoir de la Goulette, a vu découvrir près de là une nécropole punique de laquelle on a retiré un abondant mobilier funéraire et une stèle portant un personnage à la main levée tout à fait semblable à celles de la région de Dermèche. Sur le bord occidental de la ruine, un talus rectiligne, perpendiculaire au rivage, représente un ancien quai. Il est bordé par un amas considérable de tes-

1. Elles portent le n° 112 sur le plan de Falbe qui les avaient reconnues.
2. V. Gauckler, *Marche du service des antiquités en 1908*; S. Reinach, *Répertoire de la statuaire antique*, III, p. 124.

sons dans lequel j'ai recueilli de nombreuses anses d'amphores à estampilles puniques.

Il y a donc eu certainement, à l'embouchure lacustre du canal et à l'époque punique, des édifices considérables, des quais, et un mur semblable à celui du mur maritime.

Ces découvertes m'incitèrent à pousser mes investigations sur la rive septentrionale du lac. Je constatai d'abord dans le fossé de la route qui la longe, l'existence d'une succession ininterrompue de ruines indiquant que la ville se prolongeait de ce côté.

A environ cinq kilomètres à l'ouest de l'abattoir de la Goulette j'ai pu faire une observation capitale. Exactement au-dessous des mots « Terme EST de la base », sur la carte au 50.000[e], se trouvent des ruines qui forment sur le lac une saillie prononcée. J'y connaissais depuis longtemps une ligne de blocs émergeant en partie que j'avais pris pour les restes d'un quai. Quelle ne fut pas ma surprise, lors d'une baisse des eaux du lac, de reconnaître qu'il y avait là un mur de près de cent mètres de longueur en pierres énormes, tout à fait semblable à celui en blocs cyclopéens du rivage maritime de Carthage ! La forme, les proportions, l'agencement des matériaux y sont identiques[1], avec cette réserve pourtant que dans le golfe les blocs ont été chavirés et que la disposition première en est presque partout méconnaissable, tandis qu'ici tout est resté en place, a cause de la moindre violence des eaux. L'examen de ces vestiges pourra donc être de la plus grande utilité pour l'étude de l'architecture du mur maritime

Voici, maintenant, ce que m'y ont montré des observations sommaires. Le mur se compose partout de pierres d'un mètre cinquante centimètres à trois mètres de longueur que relient des parpaings atteignant ou dépassant trois mètres. L'épaisseur en est d'environ trois mètres, mais il n'est lui-même que le revêtement d'un massif en blocage qui s'enfonce sous le

1. Toutes ces constatations ne laissent aucun doute sur la nature artificielle de ces masses dans lesquelles on peut reconnaître jusqu'à l'emploi de parpaings posés très régulièrement.

rivage et dont la partie visible a aussi trois mètres, ce qui donne à l'ensemble une épaisseur minima de six mètres

On a vu que, sur le littoral maritime de Carthage, les blocs cyclopéens sont séparés de constructions en blocage situées en arrière par un intervalle de deux ou trois mètres et plus. D'après ce qu'on voit ici et comme je l'ai dit précédemment, il paraît certain que souvent cette solution de continuité n'est que le résultat de la destruction par les flots de la partie de la maçonnerie contre laquelle étaient appliqués ces blocs. Le mur maritime se composait donc, comme celui-ci, d'un revêtement de grandes pierres de taille sur un massif de blocage.

Il ne peut s'agir ici d'un simple quai, d'abord parce que tous les exemples de quais intérieurs que nous connaissons, quelle que soit leur époque, à l'îlot circulaire du Cothon, au mur dégagé par M. le général Pistor, dans le port de la Goulette ou au quai de la Saline de la Princesse dont il sera bientôt question, ne sont pas en un appareil aussi colossal. Ensuite, parce que le peu de violence des flots du lac y rendait tout à fait inutile l'emploi de constructions d'une telle puissance. Si donc ici, et par suite sur le golfe, les ingénieurs antiques se sont servis de l'appareil cyclopéen, ce n'est pas pour lutter contre l'action de l'eau, mais pour un autre motif; ce dernier ne peut être que la nécessité de donner au mur fortifié assez de solidité pour résister à des causes de destruction autrement actives, telles par exemple que l'attaque de machines de guerre. Cette remarque est d'ailleurs, ainsi qu'on va le voir, confirmée par les textes d'auteurs qui autorisent à placer ici un des points de l'enceinte de la Carthage punique.

En arrière de ce mur un espace de quinze cents mètres carrés est couvert de tessons grecs ou puniques; pour compléter l'analogie avec ce qui existe au voisinage du mur maritime, j'y ai trouvé des boulets en pierre, des balles de fronde et un fragment de stèle à Tanit [1]. Tous ces débris sont nettement limités par le mur en pierres cyclopéennes, qu'ils datent ainsi de la

1. Je ne pense pas cependant qu'il y ait eu ici dépôt de projectiles, mais

manière la plus sûre, ce qui fixe, par suite, l'époque à laquelle remonte le mur maritime situé dans le golfe.

On peut faire à propos de cette ruine une autre observation importante. Elle est à environ trois cent cinquante mètres de celle qui, sur le plan de Falbe, porte le n° 114 et d'où la plupart des auteurs[1] font partir le fossé par lequel Scipion coupa l'isthme voisin en son point le plus étroit. On sait, d'autre part, que l'enceinte de la cité punique était à une portée de trait du fossé. Or, une ligne partant d'ici pour aller directement au golfe d'Utique passerait à environ cinquante mètres du n° 114. Il est donc certain que la ruine en pierres cyclopéennes du lac était exactement située au point où l'enceinte, après avoir longé le bord septentrional du lac, le quittait pour former un angle et se diriger vers le golfe d'Utique.

Il existe à ce sujet dans les auteurs modernes une contradiction évidente. Après avoir admis que le fossé de Scipion partait du n° 114 et que l'enceinte en était à une portée de trait, ils font, dans leurs plans aller celle-ci directement vers le golfe d'Utique en partant de l'angle du lac voisin du Kram[2], qui est à environ quatre kilomètres du n° 114 .., ce qui est beaucoup plus qu'une portée de trait ![3]

Il est probable qu'ils ont craint, en se conformant aux indications des textes, d'attribuer à Carthage une trop grande surface. Cependant, il semble que l'espace limité par l'enceinte telle que je l'ai tracée corresponde bien à ce que nous savons sur ce quartier de Mégara[4] qui, situé à l'ouest de la cité, était un vaste emplacement à l'intérieur de la ville, rempli de jardins potagers séparés par des haies et coupés par de nombreux fossés pleins d'eau.

plutôt que les luttes ont, autour de ce point important, été particulièrement vives et prolongées.

1. Cf. Sainte-Marie, *Mission à Carthage*, p. 226. C'est le seul point où l'isthme ait les vingt-cinq stades indiqués par Appien (VIII, 119).

2. V. Beulé, *loc. cit.*, p. 42 et son plan. — Dureau de la Malle, *Recherches sur la topographie de Carthage*, p. 49 ; plan de Sainte-Marie, *loc. cit.*, p. 15.

3. Voir sur le croquis ci-joint les différents tracés de cette partie de l'enceinte.

4. Appien VIII, 17.

La ressemblance des murs cyclopéens du lac de Tunis avec ceux du golfe montre bien que c'était le mur de mer, mur simple, et non le mur terrestre, τριπλοῦν τεῖχος, qui longeait les bords du premier.

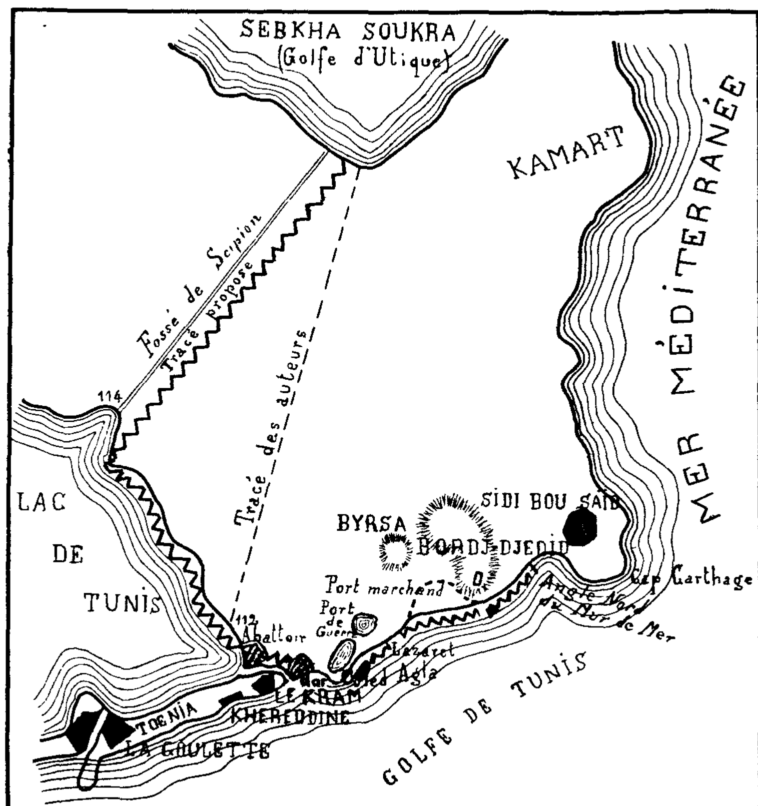


Fig. 4. — L'enceinte vers le lac et la terre.

Cette disposition semble du reste être la plus rationnelle. Il suffisait en effet, des deux côtés, d'élever ce simple mur assez avant dans l'eau pour en interdire l'accès à la cavalerie et aux machines de guerre terrestres; la ressemblance des conditions a dû amener celle des dispositions prises pour la défense.

L'histoire du siège de Carthage implique l'existence d'un

passage reliant le lac au golfe de Tunis. Il est peu probable qu'il s'agisse de celui dont il a été question, car la flotte romaine a dû éviter de passer au pied du mur garni de défenseurs qui en longeait le bord méridional. Nous savons en outre qu'il en existait un autre. Il n'est pas sans intérêt d'indiquer où il a pu se trouver.

Entre la Goulette et Radès, sur la Taenia, à la Saline de la Princesse, on a dégagé des quais [1] situés en bordure du lac que j'ai vu détruire et diverses ruines, dont un édifice orné de carreaux en terre cuite à sujets en relief, entouré de sépultures chrétiennes, qui doit être une basilique, ainsi qu'une inscription romaine indiquant le tarif du prix à payer pour passer en bac un canal ou des canaux qui coupaient la route directe de Carthage à Maxula [2]. Un autre texte indique [3] que ce point fut fortifié, du moins à une basse époque Il dut l'être sans doute antérieurement. En effet la Taenia a actuellement 20 ou 30 mètres de largeur et il existe sur le golfe, à hauteur de la Saline, les restes d'un môle en blocage semblable à celui qui se trouve à Carthage, au voisinage du palais de Si Mohamed-bey. On peut conclure de cette ressemblance que si l'un commandait l'entrée du canal dont parle le tarif de péage, l'autre devait aussi commander quelque passe et qu'ils sont tous deux contemporains de la Carthage punique.

Enfin, comme, contrairement à ce que Tissot a avancé sans en fournir de preuves [4], il n'existe à la Goulette aucun vestige antique maritime ou autre bien certain, c'est à la Saline de la Princesse qu'il faut situer l'antique *Galabra* et le fleuve *Catadas*.

La presqu'île du Cap Bon, divisant en deux parties la mer Méditerranée, barrait en quelque sorte la route aux marins de Phénicie qui la parcouraient en quête d'emplacements pour

1. V. P. Delattre, *Bull. Soc. nat. des Antiquaires de France*, 1906, p. 164.
2. Héron de Villefosse, *Acad. des Inscr.* (*Comptes-rendus des séances*, 1906, p. 118.).
3. Monceaux, *Bull. Soc. nat. des Antiquaires de France*, 1905, p. 269.
4. *Géog. comp. de la prov. rom. d'Afrique*, t. I, p. 568 et 170.

l'établissement de leurs comptoirs. Le golfe de Carthage et celui d'Utique, — qui s'avançait beaucoup plus autrefois que de nos jours à l'intérieur des terres — formaient comme une seule et même rade au centre de laquelle surgissait, comme une île, le promontoire de Carthage, dont la situation dut frapper et séduire les navigateurs orientaux dès qu'ils l'aperçurent. Il était formé par un groupe de collines que reliaient au continent deux isthmes étroits, voies commerciales commodes à suivre, chemins de guerre faciles à défendre. Ces marins, doublés de commerçants avisés, durent en outre calculer que, si le comptoir prospérait, les plaines fertiles contenues dans la presqu'île leur fourniraient d'utiles ressources en temps de paix, de précieuses réserves en cas de siège.

Pénétrant dans le golfe à la recherche d'un abri pour leurs barques, ils longèrent la falaise escarpée du cap Carthage, et le premier havre sûr qu'ils rencontrèrent fut la conque de Bordj-Djedid. Un rivage sablonneux pour leurs navires, un escarpement pour l'établissement d'un refuge permirent d'y installer un premier *emporium* dans d'excellentes conditions.

Bientôt, aux tentes dressées sur la plage succédèrent des « souks » maçonnés ; des habitations s'élevèrent sur les pentes voisines et une citadelle couronna le sommet de la colline[1]. Au pied de cette dernière, sous sa protection et assez près d'elle pour pouvoir l'alimenter, de vastes citernes furent bâties au fond d'un *impluvium*[2] dominant la ville qu'elles desservaient.

Ne pouvant s'étendre vers le Nord, où le rivage est formé d'abruptes falaises, les rues s'allongèrent au Sud, le long de la plage, où les barques pouvaient atterrir facilement, où aboutissaient les routes suivies par les trafiquants venus de l'inté-

1. Il paraît y avoir eu de tout temps une forteresse sur la colline de Bordj-Djedid, point d'une grande importance stratégique. On y voit de puissantes substructions ayant appartenu sans doute à une fortification antique. Il était couronné, il y a quelques années, par un fort arabe auquel a succédé une batterie française.

2. En entonnoir encore bien visible, ce qui montre qu'avant d'être alimenté par l'aqueduc de Zagouan ce réservoir avait été placé là pour recevoir les eaux de ruissellement.

rieur. C'est sans doute la prospérité du comptoir sidonien qui attira une nouvelle colonie phénicienne. Celle-ci établit son port dans la partie méridionale de la conque, encore innoccupée alors, et sa citadelle sur la colline la plus proche, c'est-à-dire à Byrsa. Et c'est entre les deux que les fugitifs tyriens fondèrent la nouvelle ville : Kart-Hadast, dans une situation commerciale supérieure à celle de l'ancien établissement, puisque, se trouvant entre lui et le continent, elle s'offrait la première aux commerçants indigènes[1].

Les deux cités se confondirent, car il n'est nulle part question de rivalité entre elles. Elles honorèrent Tanit dans un vaste sanctuaire, situé, suivant les rites traditionnels, au bord de la mer et qui recula devant la ville à mesure que celle-ci s'étendait vers le Sud.

Quand l'agglomération atteignit le point où s'élève actuellement le Lazaret, c'était une puissante ville maritime à laquelle il fallait une flotte de guerre pour protéger ses vaisseaux marchands, un port pour abriter cette dernière et une enceinte fortifiée suffisamment étendue pour défendre les richesses entassées dans ses magasins et ses palais, le port primitif étant désormais trop petit.

Abandonnant au commerce la conque dans laquelle avait été si longtemps concentrée l'activité des comptoirs phéniciens, on creusa le port de guerre à l'extrémité méridionale de la ville. Puis, lorsqu'on construisit l'enceinte, on fit des deux ports un vaste et harmonieux ensemble en les reliant par un mur revêtu de pierres énormes, bâti sur le littoral comme la corde d'un arc par rapport à la conque. Long de deux kilomètres, ses fondations s'enfonçant au-dessous de la surface de la mer, flanqué de tours, cantonné de forteresses, percé de poternes et de passes

1. On comprend que des terrains ainsi placés aient dû avoir une certaine valeur. Si l'histoire de la peau de bœuf n'est qu'une légende, elle nous transmet peut-être le souvenir des ruses employées par d'habiles commerçants pour obtenir à bon compte, des indigènes, une surface de terrain de prix elevé.

De tels marches se passent encore tous les jours, entre les naïfs bédouins et les commerçants peu scrupuleux de la ville.

conduisant à des ports intérieurs, il défendait les divinités jalouses et les trésors de l'orgueilleuse cité contre la violence des flots et contre les agressions de ses ennemis les plus redoutables, — ceux qui pouvaient venir par mer, — lesquels, du reste, en terrassant la Carthage punique devaient annihiler ces formidables défenses.

Tel était le mur de mer. Au delà du Cothon, il se prolongeait sur le bord septentrional du canal qui reliait le golfe de Tunis au lac, puis bordait ce dernier jusqu'au point où il rejoignait l'enceinte terrestre, venant du golfe d'Utique.

Après la destruction de la première Carthage, les passes du port marchand obstruées ne laissèrent plus passer les courants qui le creusaient jadis. Les flots, se glissant entre les blocs énormes du mur de mer disjoint, l'ensablèrent rapidement. Quand les Romains voulurent relever la ville, ils achevèrent de combler la conque en la remblayant pour y construire un quartier maritime. Les blocs alignés, restes de la puissante enceinte, ne formèrent plus qu'un simple brise-lames servant d'abri aux baigneurs et aux barques de plaisance.

L'ancien Cothon, restauré et affecté au commerce, devint rapidement trop petit. On utilisa peut-être la protection qu'offrait son môle pour créer dans la partie qu'il abritait des bassins qui s'étendirent jusqu'à l'entrée du canal par où, déjà, le lac de Tunis communiquait avec la mer.

Dr CARTON.

LES 6475 DANS LES CITÉS GRECQUES D'ÉGYPTE

Notre connaissance de la vie municipale dans l'Égypte ptolémaïque et romaine vient de faire de grands progrès. Coup sur coup ont paru la monographie complète, précise, pénétrante de Plaumann sur Ptolémaïs[1] et le livre longtemps attendu de Jouguet, œuvre admirable par ses vastes proportions comme par la conscience scrupuleuse, l'absolue probité qui s'y révèle à chaque page[2]. Nous pouvons enfin voir de plus près les institutions de ces cités grecques, républiques autonomes en pleine monarchie, Alexandrie, Ptolémaïs, Naucratis.

Cependant il est une série de documents dont ni Plaumann ni Jouguet, pas plus que leurs précurseurs, n'ont suffisamment tiré parti. Ce sont les deux textes où il est question d'une catégorie de citoyens désignée sous ce nom : « les 6475 » (et peut-être « les 6470 »). Je voudrais les commenter à l'aide d'un simple calcul. Il en résultera une hypothèse que je soumets à la critique des égyptologues et qui, si elle résiste aux objections, pourra être riche de conséquences.

Le seul document qui mentionne d'une façon complète et certaine le nombre en question est un papyrus de la collection Rainer publié et commenté en 1904 par C. Wessely[3]. Sur une liste d'Alexandrins et de Romains, recensés à Arsinoé en 72/3 après J.-C., figure un certain Nicanor, qui a reçu le droit de

1. Gerhard Plaumann, *Ptolemais in Oberagypten*, Ein Beitrag zur Geschichte des Hellenismus in Aegypten. Leipzig, Quelle und Meyer, 1910.

2. Pierre Jouguet, *La vie municipale dans l'Egypte romaine*. Paris, Fontemoing, 1911.

3. C. Wessely, *Studien f. Palaogr. und Papyruskunde*, IV, p. 69, col. VI, l. 91-92 (369-370); *Topogr. des Faijûm in griech. Zeit.* (dans les *Denkschr. d. kais. Ak. d. Wiss. in Wien*, philos.-hist. Klasse, L (1904), p. 27.

cité à Alexandrie et qui, de ce fait, se trouve en rapport avec les 6475 :

ἐσ[χ]η[κ]ώ[ς τ]ὴν Ἀλεξανδρέων πολειτείαν
[.....]ως ἐκ [το]ῦ ἀριθμοῦ τῶν ϛ´υοε.

On a naturellement rapproché de ces mots une inscription découverte par Flinders Petrie dans le Fayoum, à Talît, et publiée en 1891[1]. Voici cette inscription (sans la restitution complète de la l. 8) :

Νέρωνι Κλαυδίωι Καίσαρ[ι]
Σεβαστῶι Γερμανικῶ[ι]
αὐτοκράτορι τῶι σω-
τῆρι καὶ εὐεργέτηι τῆ[ς]
οἰκουμένης ἡ πόλις
ἡ Πτολεμαιέων διὰ τῶ[ν]
ἑξακισχιλίων τετρα[κο-]
σίων ἑβδομηκ[..... καὶ]
οἱ τῶι β´ L θεοῦ Τ[ιβερίου]
Κλαυδίου Καίσαρ[ος Σεβαστοῦ]
Γερμανικοῦ αὐτοκρά[τορος]
ἐφηβευκότες πάν[τες]
ἐ[π]ὶ Λευκίου Ἰουλίου [Οὐηστί-]
[ν]ου ἡγεμόνος L ζ´ [Νέρωνος]
Κλαυδίου Καίσαρος [Σεβαστοῦ]
Γερμανικοῦ αὐτοκ[ράτορος].

La cité de Ptolémaïs qui a consacré cette dédicace à l'empereur Néron en 60/1 doit être identifiée, non pas avec Ptolémaïs Euergétis, nom donné quelque temps à la métropole du Fayoum, mais avec la grande Ptolémaïs, la Ptolémaïs Hermiou de Thébaïde[2]. Quant à la classe qui représente dans la circonstance

1. Publiée pour la première fois par Flinders Petrie dans *Illahun, Kahun and Gurob*, pl. XXXII et p. 29-30, l'inscription de Talît a été reproduite par S. de Ricci, *Archiv*, II, p. 434, n° 24 ; Dittenberger, *Or. Gr. inscr. sel.*, n° 668 ; C. Wessely, *Topogr.*, *l. c.* ; Cagnat et Jouguet, *Inscr. gr. ad res rom. pert.*, I, n° 1124 ; Plaumann, *Op. cit.*, p. 71.

2. Sur ce point la démonstration de Plaumann (*Op. cit.*, p. 72-76) semble concluante.

la cité entière (l. 6-8), on a toujours admis qu'elle était de 6470 citoyens. C'est que le premier éditeur en 1891 et, après lui, Dittenberger en 1903 ne connaissaient pas le papyrus Rainer : ils ne pouvaient restituer que ἑβδομήκ[οντα καὶ]. Mais on est en droit de se demander si les autres éditeurs de l'inscription n'auraient pas été bien inspirés en faisant concorder le chiffre de Ptolémaïs avec celui d'Alexandrie[1].

En tout cas, s'il se trouvait pour le nombre 6475 une explication mathématique qui ne pût convenir au nombre 6470, nul ne serait en droit d'opposer à cette explication un nombre qui ne présente aucune garantie d'authenticité. Au contraire, l'impossibilité d'étendre a 6470 l'explication qui vaudrait pour 6475 suffirait à prouver l'existence des 6475 à Ptolémaïs comme à Alexandrie.

Au premier abord, ce chiffre bizarre de 6475 ne se prête à aucune combinaison qui permette d'y découvrir des subdivisions de cité. Si on le décompose, on ne trouve rien qui vaille.

$$6475 = 5 \times 1295 = 7 \times 925 = 25 \times 259 = 35 \times 185 = 37 \times 175.$$

1. Qu'on regarde la planche où Flinders Petrie a reproduit la pierre de Talît. Sans doute la lacune de la l. 8 est identique à celle de la l. 9, où l'on restitue sûrement 7 lettres. Mais elle est identique aussi à la lacune de la l. 10, où l'on restitue d'abord la boucle du P, puis [ος Σεβαστοῦ], c'est-à-dire 10 lettres et demie ; elle correspond à ν τετρα[κο-] de la l. 7 (8 lettres), à οκρά[τορος] de la l. 11 (9 lettres), a υλίου [Οὐηστί-] de la l. 13 (11 lettres), a το[κράτορος] de la l. 16 (10 lettres). Qu'on remarque encore que le lapicide, qui élargissait relativement les caractères σίων ἑβδομ au commencement de la l. 8, s'est mis, au contraire, à serrer les deux lettres suivantes ηκ, comme s'il avait senti le besoin de surcharger le restant de la ligne. Une restitution de 7 lettres, donnant 18 lettres à la ligne entière, n'est donc pas suffisante. Il faut une restitution d'au moins 8 lettres, donnant 19 lettres à la ligne, et il n'y aurait rien d'étonnant à ce que la ligne fût plus remplie encore, à l'instar des lignes 14 (20 lettres), 1 (21 lettres), 11 et 16 (22 lettres), 13 (23 lettres), 10 et 15 (24 lettres). Si donc les éditeurs qui suivirent Flinders Petrie et Dittenberger n'avaient pas eu l'esprit obsédé par un texte une fois imprimé, ils auraient facilement accepté la restitution minima ἑβδομήκ[οντα ε' καὶ], et peut-être même quelqu'un aurait-il risqué la restitution maxima ἑβδομηκ[οντα πέντε καὶ]. Au reste, je m'imagine que, si l'inscription avait donné sans lacune ἑβδομήκοντα καὶ, on aurait songé à une omission du lapicide et opéré une correction tout indiquée. En résumé, après examen de la planche, il n'est pas démontré, mais il est parfaitement possible que les prétendus 6470 de Ptolemaïs fussent en réalité 6475.

Que tirer de là? Le facteur 5 fait bien penser aux ἄμφοδα et aux tribus d'Alexandrie; mais à quoi bon, puisque le facteur corrélatif 1295 (qui vaut 5 × 259 = 7 × 185 = 35 × 37) reste incompréhensible? Quant aux autres combinaisons, elles ne font que remplacer un nombre inexplicable par deux nombres inexplicables. Inutile de chercher dans cette voie : nous ne réussirions qu'à déplacer le problème ou à le compliquer.

Les historiens ont souvent éprouvé le même embarras, quand ils voulaient discerner la composition de certains corps politiques en Grèce et la mettre en rapport avec l'organisation interne des cités. Mais on s'est aperçu que les Grecs avaient assez l'habitude, lorsqu'ils désignaient un collège par le nombre de ses nombres, de faire le décompte des chefs. A Sparte, les 28 γέροντες n'ont aucun lien visible avec les 3 tribus doriennes; mais, si l'on considère que les 2 rois faisaient partie de la γερουσία, on obtient un sénat de 30 membres, à raison de 10 par tribu, et rien n'est plus naturel. Athènes avait, depuis Dracon, un tribunal de 51 éphètes (οἱ πεντήκοντα καὶ εἷς οἱ ἐφέται); qu'on y ajoute les 9 archontes, et l'on a un corps de 60 membres, à raison de 15 pour chacune des 4 tribus ioniennes, et de 6 pour chacune des tribus créées par Clisthènes. Les épigraphistes remarquent que, dans un assez grand nombre de cités à constitution ternaire, le nombre des prytanes ès nom s'élève à 5, mais qu'il doit être complété par l'adjonction du président, le γραμματεὺς τῆς βουλῆς. Telle était la règle à Iasos[1], à Samos[2], à Rhodes[3] et à Stratonicée[4]; en Égypte même, Ptolémaïs suivait l'exemple, sans avoir besoin de cet artifice constitutionnel, par esprit de tradition[5]. On peut donc se demander, lorsqu'on se

1. Cousin et Diehl, *Bull. de corr. hell.*, XIII (1889), p. 30; Swoboda, *Gr. Volksbeschlüsse*, p. 71-72.
2. Swoboda, *Op. cit.*, p. 73-74.
3. L'inscription d'Abou-Mandour est adjugee avec raison à Rhodes (*Ann. du Serv. des Antiq. d'Egypte*, II, 1900, p. 191; cf. Selivanov, *Herm.*, XXXVIII, 1903, p. 146-149; Hiller von Gärtringen, *ib.*, p. 320; Holleaux, *ib.*, p. 638; Jouguet, *Op. cit.*, p. 27-28).
4. Swoboda, *Op. cit.*, p. 89-90.
5. Dittenberger, *Or. Gr. inscr. sel.*, n° 48; cf. Plaumann, *Op. cit.*, p. 17-18; Jouguet, *Op. cit.*, p. 37 ss.

trouve en présence d'un corps où le nombre des membres déroute par une étrangeté manifeste, si ce nombre n'a pas été diminué et déformé par le décompte des chefs, s'il ne faut pas sur ce corps décapité rajuster la tête pour le reconnaître.

L'essentiel est d'avoir un document digne de foi pour déterminers les subdivisions de la cité grecque en Égypte. Or, ce document nécessaire, nous le possédons. C'est le papyrus de Hibeh n° 28. Grenfell et Hunt, qui l'ont édité, en ont tout aussitôt fait ressortir l'importance et l'ont donné pour un édit royal réglant en 265 avant notre ère une constitution de cité grecque; Schubart en a tiré des renseignements précieux sur la collation du droit de cité [1]; Jouguet s'y réfère continuellement soit pour l'époque ptolémaïque soit pour l'époque romaine [2]. Mais personne n'a essayé de le confronter avec les textes qui nous parlent des 6475. Essayons.

Voici en quels termes est décrite cette constitution : « Il existe cinq tribus, dans chaque tribu douze dèmes, dans chaque dème douze phratries, de sorte que les dèmes sont au nombre de soixante, et les phratries au nombre de sept cent vingt » (l. 11-18). Ces nombres n'ont pas été pris arbitrairement, ils sont sacramentels et en quelque sorte nécessaires; car il faut que chaque fois, il faut que 360 fois par an, les représentants de deux phratries viennent devant les autels offrir hommage aux dieux pour la communauté (l. 1-10, 19-25). Ainsi, pour une raison qui convenait aussi bien à Naucratis et à Alexandrie qu'à Ptolémaïs, pour la même raison de calendrier rituel qui décidait Aristote et les érudits du IVe siècle à subdiviser rétrospectivement les 4 tribus primitives d'Athènes en 360 γένη [3], la cité grecque d'Égypte comptait dans ses 5 tribus 720 phratries géminées.

Supposons que, dans cette constitution de caractère timocra-

1. *Archiv*, V, p. 100 ss.
2. *Op. cit.*, p. 10, 136, 138, 158 n.
3. Arist., Πολ. 'Αθ., ap. Lex. Patm. (*Bull. de corr. hell.*, I, 1877, p. 152); cf. Schol. Plat., *Axioch.*, p. 465.

tique, chaque phratrie dût recevoir un nombre limité de 10 citoyens *pleno jure*. La cité entière en comptait 7.200.

A ce total de citoyens qualifiés appliquons la méthode de décompte usitée en Grèce. Le papyrus de Hibeh nous apprend que, dans les cérémonies religieuses qui accompagnaient la collation des droits civiques, chacune des 720 phratries avait son représentant[1]. Mais nous savons aussi, par un texte formel[2] et par un mot mutilé du papyrus de Hibeh lui-même[3], que les 5 chefs de tribus, les 5 prytanes, présidaient à toutes les formalités de ce genre. Il y avait donc, au-dessus des 7.200 citoyens, 725 notabilités. Déduisons les 725 notabilités des 7.200 citoyens :

$$
\begin{array}{r}
7200 \\
-\ \ 725 \\
\hline
6475
\end{array}
$$

Le résultat de cette soustraction fournit une concordance qui tiendrait du miracle, si elle était due au hasard. Sans doute une coïncidence pareille n'est pas absolument impossible ; mais il faudrait une série de textes formels, de faits bien solidement établis pour ruiner l'argument arithmétique. Si, au con-

1. Le système de la δεκαταρχία semble avoir été communément pratiqué dans l'Égypte ptolémaïque. Le principe est toujours le même : le chef n'est pas mis a la tête de dix hommes ; il est choisi dans un groupe de dix et en fait partie. Il en est ainsi des δεκάταρχοι τῶν λατόμων (*Pap. Petrie*, II, nº 4, 13 ; Bouché-Leclercq, *L'ingénieur Cleon*, dans la *Rev. des Ét. gr.*, XXI, 1908, p. 137-139 ; Kurt Fitzler, *Steinbrüche und Bergwerke im ptolemaischen und romischen Ägypten*, dans les *Leipz. histor. Abhandl.*, Heft XXI, p. 28), comme des δεκάταρχοι τῶν βασιλικῶν γεωργῶν (Pap. de Gizeh 10271, publié par Grenfell et Hunt dans *Archiv*, II, 81, l. 8, 10 ; cf. Bouché-Leclercq, *Hist. des Lagides*, III, p. 257), c'est-à-dire des dizeniers qui commandent les équipes de carriers ou de cultivateurs du domaine. C'est une règle générale que le δεκάταρχος soit un des dix, et cette règle était déjà appliquée sous les Pharaons dans les ateliers du domaine. « Ces ateliers, dit Revillout (*Précis de dr. égypt.*, I, p. 5 ; cf. p 22, 29), se composèrent sur tout le territoire, de brigades de 5 et de brigades de 10 hommes. Le chef de 5 ou le chef de 10 n'était pas pour cela exempt du travail commun. Il n'était que le *primus inter parcs* des 5 ou des 10 hommes ».

2. Dittenberger, *Or. Gr. inscr. sel.*, nº 48.

3. Dans le fragm. *h*, l. 42, il faut lire [π]ρυτα[νεῖς] (Wilcken, *Archiv.*, IV, p. 181 ; Schubart, *ib.*, V, p. 102, n. 1).

traire, les objections dirimantes font défaut, de l'hypothèse qu'implique notre calcul les conséquences découlent en tout sens.

Immédiatement se présente à l'esprit une restitution pour la ténébreuse lacune [. .. . .]ως du papyrus Rainer : Nicanor, classé parmi les 725 notables, était par cela même [προεστ]ὼς ἐκ τοῦ ἀριθμοῦ τῶν ϛ'υοε[1]. Le σύστημα πολιτικὸν ἐν τῷ ἑλληνικῷ τρόπῳ que Strabon voyait fonctionner à Ptolémaïs[2] existait depuis près de trois cents ans et persista jusque dans la seconde moitié du Ier siècle après J.-C. Il était le même pour Ptolémaïs que pour Alexandrie, et la ligne controversée de l'inscription de Talît doit être restituée ἑβδομήκ[οντα ε']. Il fixait un nombre invariable de citoyens inscrits dans les tribus, les dèmes et les phratries et jouissant à ce titre de tous les droits politiques. L'appartenance aux phratries fait la différence entre ces citoyens *pleno jure* et les οὔπω ἐπηγγμένοι εἰς δῆμον. Au-dessus des 6.475 citoyens inscrits, une classe de 725 notables (προεστῶτες) était constituée par les représentants officiels des phratries et les prytanes. Dès lors se précisent le caractère aristocratique et la construction artificielle de la cité : ce ne sont pas seulement les cinq tribus qui correspondent aux cinq ἄμφοδα, c'est la constitution tout entière qui semble copier le plan des villes nouvelles bâties à la façon d'Hippodamos. Et l'œuvre paraît même porter la signature de l'architecte : ces dèmes sur le modèle attique, ces catégories timocratiques de citoyens qui

1. C. Wessely indique une lacune de 7 lettres dans les *Studien*, de 6 dans la *Topographie*. Wilcken, *Archiv*, IV, p. 240, admet que la lacune est de 7 lettres et propose [καθεστ]ώς. J'avais trouvé la restitution [προεστ]ώς, quand j'ai appris, par une note de Plaumann qui m'avait d'abord échappé (p. 75, n. 2), qu'après un nouvel examen du papyrus il est apparu à Wessely que la deuxième ou troisième lettre de la lacune est à peu près sûrement un ο et que les traces de la première lettre peuvent suggérer un π. — Remarquer la précision de l'expression : les 725 sont les προεστῶτες τῶν (sans ἐκ) ἑπτακισχιλίων διακοσίων ou τῆς πόλεως (comme les prytanes de l'inscription Dittenberger, nº 48, qui καλῶς καὶ ἀξίως τῆς πόλεως προέστησαν) ; mais ils sont προεστῶτες ἐκ τῶν ἑξακισχιλίων τετρακοσίων ἑβδομήκοντα πέντε. A Massilie, quinze προεστῶτες formaient la commission prytanique du συνέδριον (Strab., IV, 1, 5, p. 179).

2. Strab., XVII, 1, 42, p. 813

rappellent les réformes athéniennes de 322 et de 309, ces listes de notabilités qu'en Égypte on peut bien dire dressées en forme de pyramide, tout cela fait penser au Sieyès de l'antiquité, au « nomothète » Dèmètrios de Phalère.

GUSTAVE GLOTZ.

ÆGYPTIACA

On the staircase that ascends from the Museum of Egyptian Antiquities at the Louvre, there is a portion of an inscription of Thothmes III. This was the upper portion of the inscription; and, as the lines are vertical, it contains only the beginning of each line. The lower portion, containing the end of each line, still remains at Karnak. In one of the lines[1] it mentions *Kefethu* ships, *Kepunut* ships, and *Seketu* ships.

In Brugsch's *Dictionnaire Hiéroglyphique* (vol. VII, page 1142) the term *Seketu* is translated as « *remorqueur* ». But the term *Kepunut* must be connected with *Kepuna*, the Egyptian name for the city of Byblos in Phœnicia, while the term *Kefethu* must likewise be connected with *Kefeth*, which was used in Egyptian of a later date as the name of Phœnicia itself. And, if the terms *Kepunut* and *Kefethu* are connected with the names of places, one may assume that the term *Seketu* is similarly connected with the name of a place; and that the place was probably in the same district.

One of the Tell el-Amarna tablets mentions that the town of Simyra in Phœnicia was being blockaded by ships stationed at *Shigati*[2]. And this suggests that the *Seketu* of the hieroglyphics may be connected with the place called *Shigati* in the cuneiform. The exchange of *s* and *sh* finds a parallel in another of these tablets, which is endorsed in hieratic as coming from

1. Lepsius, *Auswahl*, plate 12, line 58, for the beginning of the line (in the Louvre), and Mariette, *Karnak*, plate 13, line 34, for the end of the line (at Karnak). The whole line in Sethe, *Urkunden der XVIII. Dynastie*, part IV, p. 707.

2. Knudtzon, *Tell el-Amarna Tafeln*, n° 98 (Winckler, n° 123), lines 13-18.

the King of *Alesa*, while the cuneiform states that it comes from the King of *Alashia*[1]. And the exchange of *k* and *g* also finds a parallel here, for Byblos appears as *Gubla* in the cuneiform of these tablets, while it appears as *Kepuna* in hieroglyphics.

From its position as a seaport near Simyra, and from the similarity of the names, one may assume that *Shigatu* was the Γίγαρτος of Strabo (XVI. 2. 18), the *Gigarta* of *C. I. L.* III. 183 and of Pliny (V. 17 [20], § 78), especially as the initial G of *Gigarta* is replaced by C and S and Z in the variant readings of the manuscripts of Pliny.

Assuming that the *Kepunut* ships and the *Seketu* ships are ships of the cities of Byblos and Gigarta in Phœnicia, one may infer that the *Kefethu* ships are ships of some other city in Phœnicia. It is true that in a bilingual inscription of Ptolemy III. the Greek has Φοινίκη where the hieroglyphic has *Kefeth*[2], but it does not follow that *Kefeth* had this extended meaning in the time of Thothmes III.

I would venture to suggest that in the time of Thothmes III. *Kefeth* or *Kefet* was the Egyptian name of the city that Herodotos (III. 62, 64) calls Akbatana in Syria to distinguish it from Akbatana in Persia. Pliny (V. 17 [19], § 75) fixes the site of this Akbatana on the promontory of Mount Carmel; and this is practically all that is known of it under that name.

It clearly is unlikely that there should have been a city of this Persian name in Syria; or, if there were, that it should never appear again in history. It seems more probable that the Persians, to whom Herodotos refers, were using the familiar name of Akbatana to represent some foreign name resembling it. The consonants K-B-T of Akbatana answer to the consonants K-F-T of Kefet, and the vowels (which are not given in

1. Knudtzon, *ibid.*, n° 39 (Winckler, n° 29).
2. Lepsius, *Das bilingue Dekret von Kanopus*, plate 2, line 9, for the hieroglyphic, and plate 5, line 17, for the Greek.

the hieroglyphics may have made the resemblance somewhat closer.

In Brugsch's *Dictionnaire Hiéroglyphique* (vol. IV, page 1493) the word *Kefetut* is translated as « derrière » ; and, if the name *Kefet* was connected with this, it would very well describe a sea-port under the curve of Mount Carmel. But in that region one would expect a city to have a Semitic name; in which case *Akbatana* and *Kefet* would merely be approximations to the real name of the place.

In all probability the Semitic name was *Kaphtor*. The prophet Jeremiah, XLVII. 4, calls *Kaphtor* a place on the seacoast (אי), and mentions it between Tyre and Sidon on the one hand and Gaza and Askalon on the other; and that would actually be the position of a city on the promontory of Mount Carmel.

The identification is intrinsically of very little importance; but it is now of interest, since certain writers have assumed that *Kefeth* or *Kefet* must be Crete, and have founded some astonishing theories on that assumption.

In the same line in this inscription in the Louvre there is a reference to a kind of wood called *ash* in the hieroglyphics. In his *Dictionnaire Hiéroglyphique* (vol. I, p. 219) Brugsch follows Chabas[1], who in his turn followed Goodwin[2], in taking this wood for cedar. Here again the identification is intrinsically of little importance. But this same wood is mentioned in connexion with ship-building in an inscription of King Seneferu of the Fourth Dynasty, now at Palermo[3]. On the assumption that this wood was cedar, some writers have declared that at this early date the Egyptians were making sea-voyages to procure it from the Lebanon and other districts where it grew. It is therefore worth inquiring if the wood really was cedar.

In the hieroglyphics this word *ash* is written with two determinatives, one denoting a tree and the other denoting an

1. *Revue archéologique*, 1861, vol. IV, pages 47-51.
2. *Cambridge Essays*, 1858, page 257.
3. Schaefer, *Ein Bruchstueck altaegyptischer Annalen*, page 30.

unguent. The wood therefore came from some tree that produced an unguent as well as timber.

In dealing with the trees that grew in Egypt, Theophrastos (*Historia plantarum*, IV. 2. I) mentions two of them as suitable for ship-building, namely, the βάλανος (IV. 2. 6) or Moringa, and the ἄκανθα μέλαινα (IV. 2. 8) or Mimosa. He adds that the fruit of the βάλανος was used by the manufacturers of unguents; and, as a matter of fact, the Moringa is the tree that gives us Oil of Ben.

This tree therefore corresponds to the *ash* of the hieroglyphics in that it produced an unguent as well as timber for ship-building; and, unlike the cedar, it was indigenous in Egypt.

CECIL TORR.

AFRODITE URANIA DI FIDIA

La statua di cui mi occupo fa parte di una numerosa serie di repliche ed esibisce un tipo di Afrodite molto noto e comune: non è dunque per rivelarla agli archeologi che qui me ne occupo, ma per sottoporre al loro giudizio alcune mie idee, le quali non riguardan la singola statua ma l'intero gruppo di repliche: ed è solo perchè fu proprio questa statua — a me più nota di altre e da me più di altre studiata — a suggerirmele, ch'io prenderò l'aire da essa piuttosto che da qualcuna delle repliche.

La statua appartiene al Museo di Napoli[1] ed è riprodotta nelle figg. 1 e 2: rappresenta Afrodite stante con panneggio alle gambe, in atto di poggiar una mano su un delfino che le sta accanto. Oltre a una replica assai guasta dello stesso museo di Napoli, acefala[2], si possono annoverare un buon numero di repliche e varianti: una ottima replica, mancante della testa e del braccio sinistro, si trova a Berlino[3], simile a questa è una statua di Agram, da Minturno[4]: un' altra, poggiata a un 'erma itifallica, trasformata in ninfa e più aggraziata nel reclinamento della testa, è al Vaticano[5]: regge invece con la mano manca un vasetto che a sua volta poggia su un pilastrino, la variante di Madrid[6]: e quella della raccolta Hope poggia a un tronco di palma[7] Invece una replica di Villa Borghese si appoggia a un delfino ed è in tutto affine a queste altre salvo che ha il busto coperto da un chitone senza maniche[8]; pur

1. *Guida del Museo*, 233. Ivi vedi le notizie sui restauri e la letteratura.
2. *Guida*, 485.
3. *Beschr. der Skulpt.*, 276, tav. 50. Reinach, *Répert.*, II, 406, 5.
4. Reinach, *Rép.*, IV, 202, 7.
5. Clarac, 604, 1326. Amelung, *Skulpt. d. Vat.*, I, tav. 63, N. 451.
6. Clarac, 632 H, 1327 A.
7. Cavaceppi, *Raccolta*, I, 22. Clarac, 590, 1312.
8. Clarac, 593, 1296.

mancando del braccio sinistro e della testa, non meno affinità mostra una replica di Atene[1]. Acefala anch' essa e priva della mano destra, con resto del delfino, è un' altra di Vienna[2]. Un' ul-


Fig. 1.


Fig. 2.

tima infine, oggi scomparsa e riprodotta dal Reynst, si stacca da tutte le altre, pur conservandone il panneggio, perchè deduce

1. *Expéd. de Morée*, III, 89, 1. Reinach, *Rép.*, II, 334, 10.
2. Bernoulli, *Aphrodite*, 367, 5.

la mossa delle gambe dal tipo della Afrodite pudica, uscendo quindi dalla cerchia artistica delle statue fin qui enumerate [1].

Queste numerose sculture formano un gruppo ben definito, sia per la posa — chè la dea si appoggia su un delfino o su una colonnina o su un' erma — sia per il panneggio che è sempre trattato e disposto come si vede nelle figg 1 e 2. Le varianti nelle quali il panneggiare è del tutto diverso son assai scarse e tradiscono con evidenza l'influsso di tipi di Afrodite prassitelici. Nell' una, riprodotta da Pierre Jacques [2], che pur poggia a un pilastrino, manca il ribocco triangolare, mentre il manto cade con unico, ampio partito di pieghe e va ad avvolgersi al braccio sinistro; nell' altra, Torlonia [3], che si appoggia a un pilastro, rimane ignudo il busto, girando il manto dietro il dorso, e ricadendo sulla spalla sinistra; nella terza, a Venezia [4], il manto copre la gamba destra lasciando scoperta la sinistra e avvolgendosi al braccio destro dopo aver girato intorno al dorso : e ancor questa poggia a un pilastrino.

Che se dalle statue passiamo alle gemme e alle terrecotte troveremo tipi ellenistici di Afroditi poggiate al pilastrino bensì, ma con panneggio diverso, trasparente, e con ponderazione del tutto diversa [5], come si può vedere nella fig. 3 che riproduce due di queste gemme : sono figurine veramente ellenistiche che insistono su l'una gamba, flettendo l'altra sì da toccare terra con la sola estremità delle dita; nè è meno frequente fra le terrecotte la figura femminile poggiata al pilastrino [6], ma il panneggio è pur sempre ellenistico, tranne rare e non cospicue eccezioni [7]; una di queste terrecotte riprodotta nella fig. 4, mostra bene quale trasformazione subì nella età ellenistica il tipo di cui mi occupo. Il panneggio è il medesimo e la posa è in fondo

1. Reynst, *Signor. vet. icones*, t. 17. Reinach, *Rép.*, II, 406, 3.
2. Reinach, *Rép.*, III, 103, 2.
3. Clarac, 605, 1342.
4. Clarac, 607, 1341.
5. V. Furtwängler, *Gemmen*, XXXIV 11, XII 22, XXXIV 32.
6. Winter, *Terrakotten*, III, p. 95, figg. 1-3, 5-6, p. 97, fig. 5 ecc.
7. Winter, *Terrakotten*, III, p. 95, fig. 3 e 6. Una ad Atene con replica a Pietroburgo, l'altra pure ad Atene.

la stessa; ma tutta la ponderazione, e quindi lo stile, sono radicalmente mutati. È la stessa figura che ha abbandonato mollemente il corpo, incrociando le gambe e gravitando sul punto di appoggio.

Tutti questi raffronti mettono in luce tanto più viva ciò che forma la singolarità del gruppo di cui mi sto occupando : il panneggio e la ponderazione. Poichè, pur essendo ellenistiche nella fattura e, quanto al delfino, nella concezione, pur avendo accettato dall' ellenismo l'acconciatura dei capelli, sollevati a rotolo e cadenti in due ciocche opulente sulle spalle, per nulla queste statue tradiscono la grazia civettuola e sensuale dell'arte

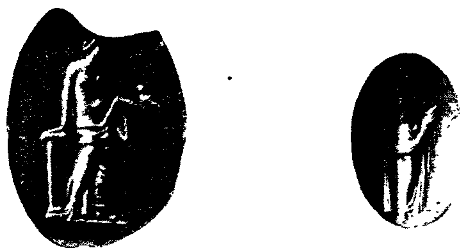


Fig. 3.

ellenistica, eccezione fatta per una certa mollezza e per il reclinar del capo delle due repliche Chiaramonti e Hope. Questa ponderazione che fa insistere il corpo su l'una delle gambe e flette lievemente l'altra facendola avanzare un poco, sì che ambe le piante dei piedi poggiano in pieno sulla base e i piedi rimangono quasi paralleli : questa ponderazione è quella ben nota del tipo atletico del v° secolo[1] e si distingue a primo sguardo da quella peculiare nel IV° e III° secolo, quando, per un ammollirsi dell' ideale policleteo, l'una gamba poggia, flettendosi, con le estremità del piede e, nei tipi di Afrodite, assai spesso si accosta all' altra, con un gesto pudico. Vi è dalla prima alla seconda specie di ponderazione, un passaggio dalla con-

1. P. es. l'Anacreonte Borghese (Brunn-Bruckmann, 426. *Kunstgesch. in Bild.*, I, 422) l'Apollo di Mantova (Brunn-Br., 303. *Guida del Museo*, figg. 48 e 49), l'Apollo Pittis (Brunn-Br. 304. *Einzelverkauf*, 208-9) e simili.

cezione di una figura umana stante in maestoso riposo a quella di una figura in atto mosso e aggraziato. Nè il poggiare la mano su un pilastro o un delfino offre pretesto all' artista per far gravitare la persona su questo punto di appoggio, spostandone il centro di gravità, mettendo in rilievo la rotondità del fianco, movimentando le linee del busto. La dea poggia sul delfino la mano, per denotare che è un attributo, con un gesto quasi di protezione, ma non ci si appoggia : tolto quel sostegno, la statua rimane quasi ritta, come non sempre avverrebbe in statue ellenistiche poggianti, col braccio puntellato, a un pilastrino; si vedano le numerose repliche, per lo meno sessantotto, del così detto Narcisso o Adone[1], l'Apollo Cavaceppi puntellato a un tronco[2], l'Apollo di Dresda puntellato a un tronco a cui rampica una lucertola[3] : in queste le spalle si dispongono in linea fortemente obliqua, la testa reclina dalla parte del sostegno. il fianco s'arrotonda e sporge dal lato opposto e la gamba corrispondente si flette alquanto Tutte queste modificazioni che dipendono unicamente da un diverso concetto della statica umana e che nell' età ellenistica sono tanto comuni, non mutarono per nulla la maestosa ponderazione della nostra statua. E ciò è tanto più rimarchevole in quanto probabilmente non al delfino, che non può sostenere un peso e che non può entrar nella statica della statua, ma proprio a un pilastrino si appoggiava l'originale; il delfino che qui non può formar sostegno fu aggiunto in età ellenistica. In altra guisa e in modo del tutto diverso, e con ben altra ragion d'essere esso compare a lato di moltissime Afroditi tanto note che è inutile citar esempi, le quali o sono del tutto ignude e nell' atteggiamento, più o meno, della Venere Capitolina, o in atto di scingersi il manto; il delfino è tanto naturale in queste

1. Reinach, *Répert.*, II, p. 101 s., III, 28, 8. *Journ. hell. st.*, XXVI, 1906, Tav. II. Repliche in Furtwängler *Masterp.*, p. 272, nota 4, Matz-Duhn, *Ant. Bildw.*, I, 275-8; cfr. *Journ.* ivi, p. 1. V. Sel resto gli indici del Reinach, s. v. « Narcissus ».

2. Clarac, 489, 948.

3. Clarac, 493, 961.

statue che traggono ispirazione dal bagno e quindi dal mare, simboleggiato da esso, quanto appare inorganico e fuor di luogo in queste, « Veneri marine » il cui atteggiamento severo e quasi ieratico non ammette nè ispira la mondana concezione del bagno. La nudità qui è in fatti di origine artistica e tipolo-



Fig. 4.

gica, sí che mi par giusta l'ipotesi comunicatami dal prof. Mariani che queste « Veneri marine » sieno in fondo semplicemente delle ninfe.

Osservando poi la statua di Napoli che è certo tra le migliori repliche, noteremo quanto essa sia lontana dalla carnosità delle Afroditi ellenistiche nude o seminude. Manca

del tutto l'adipe che ricopre e arrotonda il corpo di esse, spesso in modo poco gradevole : la linea alba è visibilissima e nell' addome spiccano anche troppo i muscoli retti addominali. Tra l'ascella e la mammella si vedono bene i grandi pettorali benchè questi normalmente vengano coperti e dissimulati dalle mammelle. Queste sono — prescindendo dal restauro del resto esattissimo — poco voluminose, distanti, un po' basse, con attacco lungo e poco rilevato, in modo da non nascondere la soda robustezza del petto : assai diverse dalle mammelle opulente e carnose delle Afroditi ellenistiche. Imaginiamo che i seni sieno meno prominenti, e saremo assai vicini a un busto florido ma non adiposo, di giovine dio[1].

Questa impressione di « mascolinità » cresce guardando il panneggio. E a tal segno che se nelle figure 1 e 2 si nasconde la parte superiore della statua, cercando di dimenticare che si tratta di una Afrodite, si stenterà a credere che quelle gambe e quel panneggio non sono di una statua maschile : tanto salda è la posa delle gambe, tanto maestoso e severo è il panneggio. Del resto questo manto, così per l'appunto stilizzato, che si avvolge al braccio sinistro vigorosamente puntato al fianco, lasciando ignudo tutto il busto, con o senza il ribocco triangolare, è comune assai in figure maschili ispirate da modelli del v° secolo, come per esempio un noto e assai ripetuto tipo di Asclepio[2], la statuetta di Zeus della Collezione Cook[3], il Marc' Antonio Pembroke[4] che ha ponderazione policletea ma panneggio quasi identico a quello della nostra Afrodite. Riproduco alla fig. 3 — per gentile concessione del Prof. Dr. Georg Treu, al quale rivolgo vivissime grazie

1. Il Bernoulli (*Aphrodite*, 371, nota nella statua di Napoli « forme virginali, appena mature » e « petto di fanciulla » : il Wredow (in *Beschr. der ant. Sk.* p. 117) nota nella replica di Berlino il « portamento quasi maschile » : il Mariani (*Guida del Museo*, 233) trova nella statua di Napoli « qualche cosa di rigido ». Le forme virginali appunto hanno fatto pensare a una Teti o una Amymone (Bernoulli, p. 371. *Beschr.*, p. 118. Reinach, *Répert.*, II, p. 334, 10).

2. V. i tipi Clarac-Reinach, p. 287 ss. *Répertoire*, II, 31 s.

3. *Journ. hell st.*, XXXVIII, 1908, Tav. V (7).

4. Clarac. 931, 1345.

— la più nota forse di queste statue maschili fidiache : il Zeus di Dresda : si confronti con la Venere di Napoli e si



Fig. 5.

vedrà che tranne un po' di arcaismo nelle pieghe che il manto fa sulla gamba destra, lo stile e il ritmo e il motivo sono assolutamente gli stessi. Che più? Questo panneggio è tipico

in molte figure che sono opera di Fidia stesso, cioè del fregio del Partenone : gli idrofori, l'araldo, i vecchi poggiati a bastone. Nella fig. 6 — che debbo alla cortesia del dott. Pernier, direttore della scuola italiana di Atene — riproduco per l'appunto alcuni idrofori : l'analogia con la nostra statua non solo nel panneggio ma nella ponderazione e nel ritmo, è veramente straordinaria. Questa diretta origine fidiaca ci spiega perchè questo panneggio, col ribocco, ricorra in molte statue femminili, le quali giustamente si connettono al ciclo e all' arte di Fidia : tali sono una Kora di Napoli[1], la così detta Saffo Albani[2], quella affine di Venezia[3] che trova una replica in una statua di Napoli[4], la Atena Giustiniani[5].

Il gruppo delle « Veneri Marine » va dunque scisso, con riguardo alla genesi del tipo, dalla pretta arte ellenistica, ed avvicinato alla cerchia dell' arte fidiaca Si badi bene, però : io son ben lunge dall' affermare che queste statue sono altrettante copie di un originale fidiaco eseguite in tempi ellenistici, cioè delle *repliche*. No : esse sono veramente sculture ellenistiche, però hanno anche le stimmate palmari dell' arte fidiaca nella ponderazione e nel panneggio, due peculiarità punto accessorie. In età ellenistica le statue non si piantavano nè si panneggiavano così. L'artista ellenistico che creò questo tipo ebbe certamente innanzi agli occhi un originale del v° secolo al quale si inspirò e che copiò, ammodernandolo, giusta il costume dè suoi tempi, nell' acconciatura e nella modellatura.

1. Clarac, 420 A, 727 B.
2. Brunn-Bruckmann, *Denkm.*, 225.
3. *Guida del Museo di Nap.*, fig. 24.
4. *Guida*, 226, Clarac 506 A, 1026 A.
5. Brunn-Bruckmann *Denkm.*, 200. Il Mariani (*Guida del Museo*, 233, riassunse bene questi vari caratteri riconoscendo nella statua « qualche cosa di rigido », ma la sua datazione dell' originale, la prima metà del iv° sec. è ancora troppo bassa e fuori della cerchia fidiaca. L'Amelung (*Skulpt. d. Vat.*, I, p. 608) crede che l'originale risalga alla seconda metà del iv° s. certo badando alla grazia un po' affettata della statuetta Chiaramonti, ma senza notare, nelle varie repliche, i segni di un' età più antica. Il testo della *Beschr. d. ant. Skulpt.*, poi (p. 118 e testo delle tavole, p. 13) parla addirittura di un originale ellenistico.

Su per giù come fece lo scultore dell' Atteone, conservato nel Museo Britannico, deducendolo dal Marsia di Mirone.

Ora, perchè l'arte ellenistica conservasse, in una statua ellenistica, una ponderazione e un panneggio così poco ellenistici, così diversi da quelli universalmente in uso, così severi e



Fig. 6.

scevri da ogni ricercata leggiadria, e si limitasse a variar l'acconciatura del capo, e ad ammorbidire la modellatura, convien credere che lo facesse non solo, come ho detto, sotto l'influenza di un originale del v° sec° ma anche di un originale rinomato. Solo così ci spieghiamo non pure la grande diversità che corre tra il gruppo delle « Veneri Marine » e le altre Veneri

ellenistiche, ma anche il gran numero di repliche che ebbe quel tipo. Un tipo di Afrodite del v° secolo, celeberrimo, era quello creato da Fidia.

Tre tipi di Afrodite creò questo artista, stando alle fonti. L'una[1] stante, con un piede su una tartaruga, resta fuori di questione appunto per questa caratteristica : un' altra, di Afrodite Urania, si trovava non lontano dal Ceramico, in un tempio eretto nell' età di Pericle[2] : una terza, di grande bellezza, era in Roma e ornava i portici di Ottavia[3] : si ignora però se quest' ultima fosse una replica della seconda, o fors' anche la statua stessa originale trasportata a Roma. San Gregorio Nazianzeno[4] ricorda una statua di Afrodite che aveva il difetto grave di eccitar la voluttà in chi la vedeva. È certo che l'invettiva del cristiano si attaglia benissimo — per chi conosca il fanatismo costante che ispirò tutti i giudizi dei cristiani intorno a cose pagane — anche a un 'Afrodite severa, ma seminuda : alla Afrodite seminuda di cui ci occupiamo. Nel caso nostro poi si tratta di un cristiano al quale, come egli stesso narra, da ragazzo erano apparse la Temperanza e la Castità in persona, ispirandogli le tendenze ascetiche che dominarono poi la sua vita[5]. Pensi il lettore se un' Afrodite seminuda poteva ottener venia agli occhi di San Gregorio! — Certo è inoltre che egli vide e condannò proprio l'Afrodite Urania del Ceramico e non quella di Roma, dato anche che questa non ne fosse una replica, perchè ad Atene San Gregorio studiò e dimorò a lungo, mentre a Roma non fu mai. Possiamo dunque con grande verosimiglianza supporre che le statue di cui ci occupiamo — e specialmente quella di Napoli, che è forse la più severa — serbino ricordo di un 'Afrodite seminuda di Fidia e cioè della Afrodite Urania.

La seminudità potrebbe però porgere argomento ai moderni

1. Paus. VI, 25, 1 = Overbeck, *Schriftq.*, 75.
2. Paus. I, 14, 7 = Overbeck, *Schriftq.*, 691.
3. Plinio h. n., 36, 5 = Overbeck, 767.
4. Overbeck, *Schriftq.*, 739.
5. Migne, *Patrol. greca*, XXXV, p. 162.

per condannare non la statua, ma la mia ipotesi. Infatti il Brunn[1] persuaso — e non a torto — che Fidia concepisse la dea nella sua più elevata concezione, credette che il racconto di Gregorio Nazianzeno riposasse su una invenzione o un malinteso: altri opporrà che il tipo di Afrodite nuda o seminuda se non fu, come si credette, invenzione di Prassitele, non può nemmeno attribuirsi a Fidia: ma nuda pur era effigiata la dea sulle ginocchia di Thalassa nel frontone occidentale del Partenone[2]: nuda probabilmente era l'Anadyomene della base del trono di Giove[3] se connettiamo il testo di Pausania con la rappresentazione di una placca argentea del Louvre[4]. E la nudità femminile non compare, senza nemmeno il carattere di divinità, nella pittura vascolare a figure nere? E Alcamene, contemporaneo di Fidia, non creò, per universale accezione, il tipo della Afrodite dal sottilissimo e trasparente panneggio che rivela tutte le forme del corpo? E anche chi neghi per l'età arcaica li tipo di Venere nuda, non deve forse ammettere in quell' età un tipo nudo femminile, desunto da arte straniera[5], il che, per quel che riguarda i gusti del tempo, torna perfettamente lo stesso, poi che il disdegno assoluto della nudità avrebbe impedito l'accettazione di quel tipo? — In verità, il noto racconto di Plinio secondo il quale i Coi rifiutarono per *pruderie* la Afrodite nuda, non mi pare sufficiente dati gli argomenti in contrario e data anche l'indole dello scrittore — per concludere che ancora ai tempi di Prassitele vi era un forte pregiudizio religioso contro la nudità[6]. È verissimo che la nudità fu giustificata, o motivata, con il bagno: ma questo, che è in fondo un motivo mondano, non poteva aver forza sufficiente per far tacere

1. *Gesch. der gr. Künstler*, I, 205.

2. Furtwängler in Roscher, *Lexikon* I, 414. Collignon, *Hist. de la sc.*, II, p 18, nota 3. Bernoulli, *Aphrodite*, p. 204.

3. Paus., V, 11, 8 = Overbeck., *Schriftq.*, 696, ἔρως ἐστὶν ἐκ θαλάσσης Ἀφροδίτην ἀνιοῦσαν ἀποδεχόμενος

4. *Arch. Ztg.*, 1850 Tav. XVII. *Gaz. archéol.*, 1879, Tav. XIX, 2.

5. Furtwängler, *Meisterw.*, p. 633, nota 1.

6. Bernoulli, *Aphrodite*, p. 137.

la voce di un vero e proprio scrupolo, se c'era. Urterebbe contro tutto ciò il fatto che questa Venere sarebbe proprio l'Afrodite Urania, cioè una divinità casta e pura. Ma se da un lato troviamo in Artemidoro[1] una definizione assai pudica e morigerata della Afrodite Urania, che parrebbe quasi dover escludere la nudità, dall' altro Luciano[2] ci insegna cose molto diverse. Poichè ivi la madre dice a Musarion che se trovassero un eraste come Cherea dovrebbero sacrificare ad Afrodite Pandemia una capra bianca e ad Afrodite Urania una giovenca. Sì che il comento dello scoliaste, esser meretrici[3] ambidue le dee pare assai appropriato; nè sembra che tra la Afrodite Urania e la Pandemos ci fosse poi tutta la contrapposizione che ci si vuol vedere, considerando la prima coma imagine del l'amor puro e nobile, e la seconda del l'amor carnale[4]. Per ciò che riguarda la figurazione plastica di queste due pretese specie di divinità è intanto assai notevole che ai tempi di Luciano[5] la Afrodite Cnidia tutta ignuda era considerata come l'imagine della Afrodite Urania; ora si può certo supporre che il concetto originalmente nobilissimo di questa dea venisse abbassandosi per modo da ammettere, ai tempi dell' arguto scrittore, la nudità completa; ma si deve anche concedere che se tra le due concezioni della dea ci fosse stata una infrangibile e insormontabile barriera, la tradizione stessa avrebbe impedito di vedere in una figura femminile ignuda la celestiale Urania. Del resto, e qui sta forse il nodo della questione, la nudità può essere in contrapposizione con la supposta natura di Afrodite Urania, ma agli occhi nostri; ed è almeno lecito credere che

1. Oneirocr. II 37 : ἡ δε Ουρανία .. τὰ ἐναντία τῇ Πανδήμῳ σημαίνει. μάλιστα δε ἀγαθὴ πρὸς γάμους καὶ κοινονίας καὶ πρὸς τέκνων γονην. συνδιασμῶν και ἐπιγόνων ἐστὶν αἰτια ἀγαθη δε καὶ γεωργοῖς · φύσις γὰρ καὶ μήτηρ τῶν ὅλων εἶναι νενόμισται.

2. Dial. mer, VII, 1,

3. 'Αμφότεραι πόρναι, ἡ μὲν Πάνδεμος, ἡ δε Οὐρανία. Si legga, per tutti, questo passo di Anassila in Athen. XIII, 32 (572 B) : καὶ σὺ νῦν οὐχ, ὡς λέγεις, πόρνης, ἑταίρας δ' εἰς ἔρωτα τυγχάνεις ἐληλυθοῖς.

4. Dummler in Pauly-Wissowa, *Realenc.*, I, 2, p. 2782 e 2786 e Bernoulli, *Aphrodite*, p. 57, cfr. p. 138.

5. De Imagg. 23 = Overbeck, *Schriftq.*, 1232.

gli occhi degli antichi vedessero assai diversamente. È questa una verità intuitiva e indimostrabile.

Una Afrodite di Fidia si nasconde dunque sotto la « Venere Marina », divenuta tale in un rifacimento ellenistico, per l'aggiunta del delfino; quella Afrodite seminuda forse onde derivò il noto tipo del III° et II° secolo, seminudo ma diversamente panneggiato, che già si è voluto connettere all' arte del v° secolo; l'Afrodite di Capua, quella di Milo, la Vittoria di Brescia e simili [1].

Vittorio Macchioro.

Napoli, ottobre 1910.

1. Bernoulli, p. 138. Dümmler in Pauly-Wissowa, *Realenc.*, I, 2, p. 2785.

UNE LIGNE DE MUSIQUE BYZANTINE

Un érudit anglais, M. Richard Johnson Walker, vient de publier dans la *Oxford and Cambridge Review*, qu'il dirige[1], un curieux document récemment entré en sa possession. Il s'agit d'un manuscrit grec d'assez basse époque (XV[e] siècle), renfermant, entre autres textes, deux comédies d'Aristophane, *Plutus* et les *Nuées*. Au-dessus des premiers vers de la célèbre *parodos* de cette dernière pièce (v. 275 suiv.) on aperçoit dans l'interligne une série de caractères espacés, tracés, à l'encre rouge, par la même main qui a semé à travers le texte des deux comédies un grand nombre de gloses explicatives sans intérêt particulier. Ce qui fait au contraire le grand intérêt de ces caractères, c'est que M. Walker y a reconnu, à juste raison, des signes de notation musicale, l'indication d'une mélodie de quelques mesures appliquée aux vers d'Aristophane. Chaque note est placée au dessus de la syllabe correspondante du texte; mais comme toutes les syllabes ne sont pas pourvues d'une note et que la même note n'est jamais répétée (sauf dans un seul cas)[2], il y a lieu de croire, avec M. Walker, qu'on se contentait d'écrire une seule fois le son qui se prolongeait ou se répétait sur plusieurs syllabes consécutives : c'est d'ailleurs le procédé suivi dans la notation mélodique des hymnes de Delphes.

Sur tous ces points on ne peut qu'être d'accord avec M. Walker et le féliciter à la fois de sa trouvaille et de sa perspicacité. Là où je diffère d'avis avec lui, c'est au sujet de la transcription qu'il propose des notes et de la date qu'il assigne à ce lambeau de mélodie. Pour fixer les idées, je reproduis d'abord

1. N° de juillet 1911, p. 113 suiv.

2. δροσερὰν φύσιν. La répétition du signe s'explique peut-être parce qu'il s'agit de deux mots différents et qu'aucun mot, semble-t-il, ne doit être dépourvu de note.

les deux lignes en cause du *codex* avec un facsimilé aussi exact que possible des notes qui les surmontent ; j'ai donné à chacune de ces notes un numéro d'ordre, sous lequel je les désignerai à l'avenir.

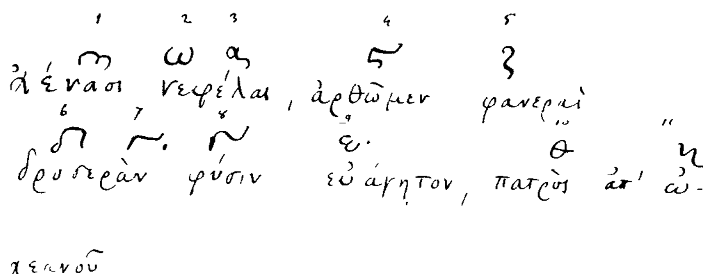


Fig. 1.

M. Walker, admettant *à priori* que nous sommes en présence d'un débris de mélodie *antique*, s'est demandé auquel des deux systèmes de notation antique, transmis par les tables d'Alypius, il fallait rapporter les notes de son manuscrit. Il s'est décidé pour la notation dite « instrumentale » et il a cru reconnaître dans les trois signes 1, 2, et 9 les trois « positions » d'un des caractères de cette notation, le E, en écriture cursive ε. L'emploi, dans une même mélodie, des trois positions d'un même signe — c'est-à-dire de la même note d'abord naturelle, puis rehaussée d'un quart de ton, ensuite d'un demi-ton — suppose le genre enharmonique. Partant de cette supposition et identifiant chacune des notes du manuscrit avec le signe instrumental d'Alypius qui s'en rapproche davantage, M. Walker aboutit à la transcription ci-après, qui représente, selon lui, un motif de lyre servant d'accompagnement au chant choral perdu (fig. 2) :
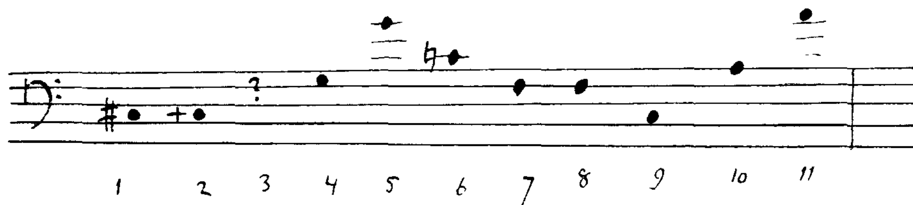


Fig. 2.

Contre une pareille traduction les objections se pressent sous la plume. Il y a d'abord le caractère anti-musical, cacophonique de la mélodie. Ensuite, comment admettre que l'*accompagnement* du chœur d'Aristophane se soit conservé de préférence à la *mélodie* vocale, alors que nous savons le peu d'importance que l'art antique attribuait à la partie instrumentale? D'autre part, au temps d'Aristophane, les lyres les plus étendues n'embrassaient qu'un parcours d'octave et quarte (ἐνδεκάχορδε λύρα, dit son contemporain Ion de Chios), alors que la mélodie proposée s'étale sur l'intervalle d'octave et sixte (Ut — La aigu). Si l'on descend dans le détail, on observera que plusieurs des identifications de signes sont ou très problénatiques ou tout à fait inadmissibles. Le signe 7 ne ressemble guère à l'ἡμίμυ d'Alypius, ni le signe 10 à son sigma lunaire. Si le signe 1 avait la valeur que lui attribue l'érudit anglais il devrait offrir la figure d'un ε *retourné a gauche* : or il se présente sous celle d'un ε couché ou, plus exactement d'un ω renversé. Pour le signe 3, qui est cependant un α bien clair, M. Walker n'a trouvé aucun équivalent dans l'alphabet instrumental et il est réduit à supposer que ce n'est pas un signe mélodique. Enfin, même pour obtenir ces identifications si incomplètes, si hasardées, il a fallu classer les signes dans trois *tropes* ou tons différents (1-2, 6-9 au trope dorien. 4-5 au phrygien, 10-11 au lydien); or l'on avouera que dans une si courte phrase mélodique, une triple modulation est bien peu vraisemblable.

La solution de M. Walker doit donc être écartée. Je m'empresse d'ajouter qu'on n'obtiendrait pas un meilleur résultat en supposant qu'il s'agit de la notation « vocale » des anciens. Sans doute dans cette hypothèse, chaque signe du manuscrit trouve sans difficulté son équivalent dans les tables d'Alypius; la notation vocale se compose des lettres de l'alphabet grec ordinaire, directes ou retournées, et c'est précisément le cas de tous nos signes (à l'exception du 4e, le *digamma*)[1]. Mais la trans-

1. Mais le signe F — en réalité E incomplet — est également appelé digamma

cription où l'on aboutit (fig. 3), tout aussi cacophonique que celle de M. Walker, a en outre l'inconvénient : 1° de faire appel à cinq tropes différents (1-2, 4, 10-11 phrygien ; 3 iastien ; 5, 9 hypolydien ; 6 lydien ; 7-8 dorien), 2° de supposer qu'à diverses reprises le scribe, pour noter la même intonation, a fait usage de signes différents, empruntés à deux tons (3 = 6 ; 5 = 11 ; 7 = 9). On ne saurait s'arrêter à de pareilles fantasmagories.

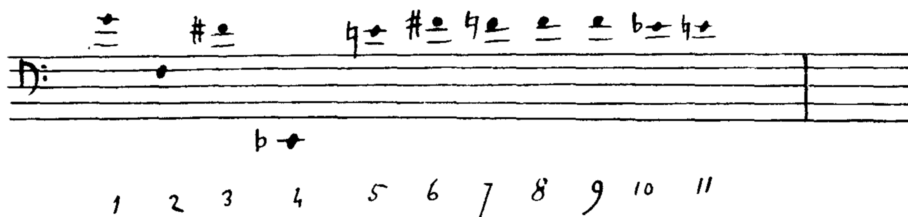


Fig. 3.

Si les signes du manuscrit Walker ne doivent s'interpréter ni par les notes instrumentales d'Alypius ni par ses notes vocales, nous sommes logiquement conduits à supposer qu'on n'est en présence ni de la notation antique, ni d'une mélodie antique. *A priori*, d'ailleurs, comment croire qu'un fragment authentique de mélopée aristophanesque, dont nos plus anciens et nos meilleurs manuscrits n'ont conservé aucune trace, ait vécu en quelque sorte d'une vie souterraine dans je ne sais quelle école byzantine, pour remonter à la surface dans un manuscrit du xve siècle, dont les parties écrites à l'encre rouge, de l'aveu même de M. Walker, semblent postérieures à la prise de Constantinople, c'est-à-dire ont été rajoutées à la dernière heure par quelque copiste émigré en Occident ? Bien plus vraisemblablement, ici, comme dans le cas de certains lambeaux de mélodie que l'on a signalés dans les manuscrits médiévaux de Virgile[1], il s'agit, non d'une tradition vingt fois

par Alypius, même dans la notation vocale (phrygien diatonique, note 3 ; hypophrygien diatonique, note 6 etc.)

1. J. Combarieu, *Fragments de l'Énéide en musique*, Paris, 1898.

séculaire, miraculeusement recueillie, mais de l'élucubration fantaisiste d'un scribe tardif qui s'est amusé à mettre en musique deux lignes d'Aristophane et les a notées dans l'alphabet musical qui était en usage dans les écoles de son temps.

On sait qu'à partir du xe siècle, en Occident, dans les manuscrits musicaux, à la place de l'ancienne notation hellénique, fondée sur la succession des tétracordes et la distinction des genres, on voit apparaître des systèmes qui désignent tout simplement la série des notes de la gamme naturelle (tantôt celle d'Ut, tantôt celle de La) par la suite des lettres de l'alphabet latin, soit depuis A jusqu'à S, soit seulement de A à G, en recommençant, dans ce cas, la série à chaque octave. Il y eut, au début, une assez grande variété de systèmes concurrents[1], mais finalement tous s'effacèrent devant le système dit « grégorien », qui figure pour la première fois dans le *Micrologue* de Gui d'Arezzo (vers 1030) et dont voici le schéma (fig. 4).

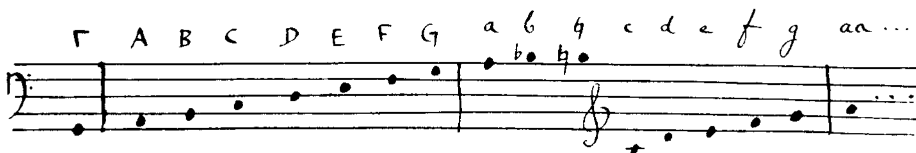


Fig. 4.

Cette notation n'eut jamais qu'une valeur théorique et en quelque sorte scolastique; dans la pratique musicale elle ne réussit pas à supplanter le procédé très imparfait des neumes et plus tard la notation sur portées, qui est restée la nôtre. Dans le monde byzantin et, en particulier, dans la liturgie de l'Église grecque, c'est également le système des neumes qui fut en usage; il est même infiniment probable qu'il est d'origine byzantine[2], et encore au XIIIe siècle Jean Koukouzélis en réforma et en perfectionna le vocabulaire compliqué. Mais au XVe siècle et à plus forte raison au XVIe — époque pré-

1. On en trouvera la nomenclature par exemple dans Gevaert, *Musique de l'antiquité*, I, 439 suiv.
2. Saint Jean Damascène? Cf. Kleischer, *Neumenstudien* III (1894).

sumée de notre ligne de musique — les rapports entre l'Italie et les survivants de l'érudition byzantine sont si étroits, le choc en retour de la culture occidentale sur la civilisation vermoulue de l'Orient grec se manifeste dans tant de domaines, qu'il est probable, pour ne pas dire certain, que les lettrés grecs transplantés en Occident ont dû adopter, en l'appropriant à leur langue, le principe de l'écriture musicale *guidonienne*, universellement répandue parmi les musicologues d'Italie, d'Allemagne et de France.

Le fragment Walker me paraît être un témoignage — unique? je l'ignore — de cet emprunt. A première vue on reconnaît que le noyau de son alphabet musical se compose des 8 premières lettres de l'alphabet grec, comme la gamme guidonienne des 7 premières lettres de l'alphabet latin. A la vérité le B paraît manquer et, à sa place, figure (n° 4) un signe qui a été pris pour un digamma. Il y a deux manières d'expliquer cette anomalie. Ou bien le scribe grec a cherché à calquer exactement son alphabet sur l'alphabet musical latin, en conservant autant que possible aux notes leur forme occidentale; il a pu alors établir la correspondance suivante en intercalant le digamma à la place qui correspond à l'F latin :

A B C D E F G *a* *b* (ou bécarre?)
A B Γ Δ E F Z H Θ

et si le B (Si bémol ou Si) manque à la mélodie c'est par hasard. Ou bien, ce que M. Walker a pris pour un digamma cursif — et qui paraît bien l'être en effet — n'est qu'une forme un peu capricieuse du *bêta*, qui, après tout, ne différerait pas beaucoup plus du β cursif de l'époque que le n° 8 ne diffère du *gamma*. Alors nous aurions la correspondance :

A B C D E F G *a*. . .
α β γ δ ε ζ η θ. . .

Reste à expliquer les deux premiers signes : ω renversé et ω direct. Pour le second, je ne doute guère qu'il ne représente le son le plus grave de l'échelle vocale usuelle (Sol), que les musi-

cologues latins figuraient par Γ; comme cette lettre Γ trouvait déjà son emploi dans l'octave La—La notée en caractères grecs, notre scribe ne pouvait y avoir recours pour le Sol grave et l'a remplacée par Ω. Sur la signification de l'Ω renversé on ne peut faire que des conjectures en l'air : provisoirement on peut y voir un degré exceptionnel, au grave du Sol, le Fa par exemple.

Suivant qu'on adoptera l'une ou l'autre des deux interprétations du 4ᵉ signe, la série des notes du fragment Walker s'exprimera donc d'une des deux manières suivantes :

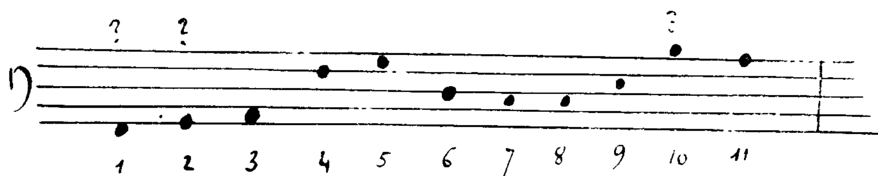


Fig. 5

ou bien

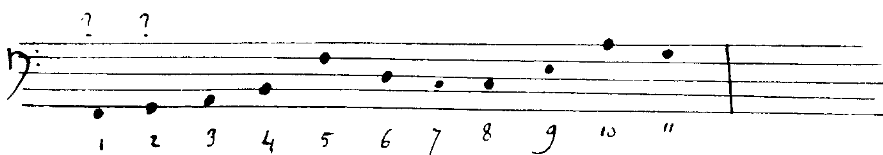


Fig. 6.

C'est au lecteur à choisir, et ce choix, pour le moment, ne peut être inspiré que par des raisons esthétiques. Si l'on se prononce pour la première combinaison et qu'on attribue aux notes les durées qui leur sont naturellement assignées par le rythme dactylique du texte poétique, voici en définitive l'aspect que présentera notre petite cantilène (p. 289, fig. 7).

Qu'il subsiste dans cette transcription une large part de conjecture et d'incertitude, je suis le premier à le reconnaître. Je ne m'exagère pas non plus la beauté de mon ours. Mais il suffit à un musicologue quelque peu exercé de le comparer au *monstrum horrendum* proposé — sous les plus expresses et les plus prudentes réserves d'ailleurs — par M. Walker pour sentir

de quel côté doit être la vérité approximative. De nouvelles découvertes paléographiques, un examen plus attentif, à ce point de vue, des manuscrits byzantins de date récente, permet-
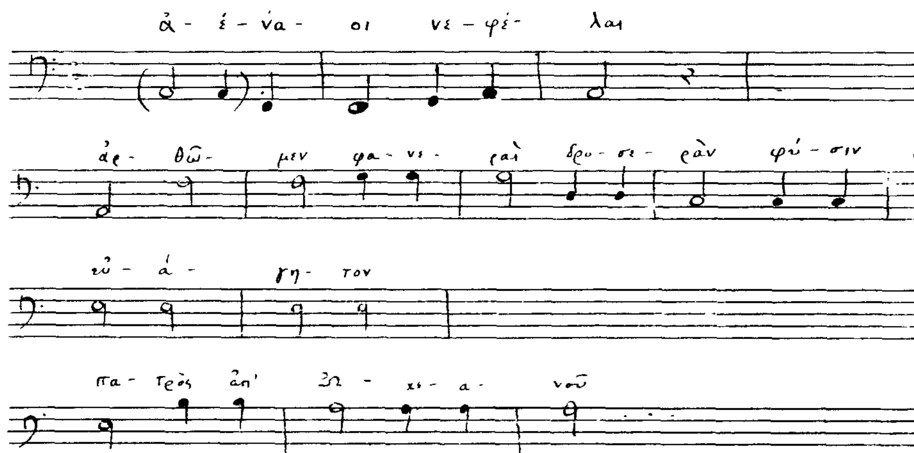


Fig. 7.

tront sans doute, un jour ou l'autre, de préciser et d'affirmer davantage. Un point me semble dès à présent acquis : le curieux fragment musical exhumé par l'érudit anglais n'est pas le dernier écho de la mélopée antique, mais un des premiers balbutiements de la mélopée de la Renaissance.

Théodore Reinach.

CONTRIBUTION A L'IMAGERIE D'ALEXANDRE

Les documents figurés concernant Alexandre ressortissent les uns à l'iconographie, les autres à l'imagerie. J'appelle imagerie d'Alexandre les statuettes qui témoignent de la dévotion des Alexandrins pour le héros fondateur de leur cité, τὸν ζῆλον τὸν κατ' Ἀλέξανδρον, comme s'exprime Dion de Pruse dans son homélie aux Alexandrins [1]. Ces statuettes devaient être innombrables sur les autels domestiques, non seulement à Alexandrie, mais dans tous les pays où s'étaient établis des marchands alexandrins. Elles attiraient sur eux la protection du



Fig. 1. — Buste en bronze de la collection Fouquet.

Fondateur, elles leur rappelaient la patrie absente comme les images des autres divinités alexandrines, Sarapis, Isis-Tyché, Isis-Pharia, Isis-Aphrodite, Isis-Déméter, Isis-Taposiris [2], etc. A

1. *Ad Alexandrinos*, p. 699 R.
2. Rusch, *De Serapide et Iside in Graecia cultis* (diss. Berlin, 1906), p. 82.

cet égard, une statuette d'Alexandre trouvée en compagnie d'une Isis-Tyché dans le laraire d'une villa campanienne, au pied du Vésuve, est bien intéressante[1]. De son vivant, c'est en Égypte surtout qu'Alexandre reçut les honneurs divins[2]. Après la translation de son corps dans le σῆμα d'Alexandrie sous Ptolémée II, son culte s'associe à celui des fondateurs de la dynastie ; son sacerdoce annuel est considéré comme le plus important du royaume[3]. Les figurines dont je voudrais parler ont ce grand intérêt de montrer que le culte d'Alexandre n'a pas été seulement officiel ; il est descendu, si l'on peut ainsi dire, jusqu'aux couches les plus profondes et les plus humbles. Alexandrie était une ville neuve, sans traditions séculaires, sans cultes autochtones ; elle se prit peu à peu pour son fondateur d'un attachement dévot : culte singulier en qui se justifie la théorie d'Evhémère et qui devait sur le tard donner une étonnante floraison de pratiques superstitieuses[4] et de fantastiques légendes[5]. Assimilé tantôt aux divinités purement helléniques, Hermès, Zeus, Héraclès, tantôt à celles de l'Égypte la plupart du temps il réunit les attributs les plus disparates, symbole, dirait-on, de la fusion des mondes qu'il accomplit.

A notre avis, les « Études » de M. Schreiber sur « le portrait d'Alexandre le Grand » ont apporté une contribution plus neuve et plus solide à l'imagerie du dieu qu'à l'iconographie du personnage[6]. Sachons-lui gré d'avoir fait connaître un fragment d'une statuette de bronze au musée de Berlin qui repré-

1. *Le Musée*, 1906, p. 61 et planche; S. Reinach, *Répertoire*, IV, 107, 7. Provenance : Boscoreale.

2. Cf. Radet, *Revue des Universités du Midi*, 1895, p. 120 169; Beurlier, *De honoribus divinis..*, 1890; Maspero, *Comment Alexandre devint dieu en Egypte*, in *Annuaire de l'Ec. des Hautes Etudes*, 1897.

3. Cf. Lumbroso, *L'Egitto dei Greci*... 2e édition, ch. 17; Schreiber, *Studien über das Bildniss Al. d. Gr.*, p. 236-267.

4. Cf. Perdrizet, *Revue des Etudes anciennes*, 1904, p. 156 et Dittenberger, *OGIS*, t. II, p. 538.

5. Sur le « roman d'Alexandre », cf. la bibliographie de Christ, *Gr. Litteratur*[3], p. 819.

6. Depuis, Bernoulli, *Die erhaltenen Darstellungen Al. d. Gr.*, 1905, a remis utilement les choses au point.

sentait Alexandre couvert de l'égide [1], d'avoir reconnu dans une statuette du Louvre Alexandre-Hélios, cuirassé, avec la corne d'abondance et la couronne radiée [2] ; dans une grande tête de granit du musée d'Alexandrie, qui avait paru à Botti « une superbe tête de déesse », il a reconnu un Alexandre, coiffé jadis de l'uraeus [3].

Parfois son zèle pour Alexandre l'a égaré quelque peu, par exemple quand il a voulu reconnaître Alexandre-Hermès-Thot dans une statuette de la collection Sinadino, qui représente en réalité Hermanoubis, comme l'a montré Furtwängler [4]. De même le buste de la collection Sieglin, où il voit Alexandre-Ammon, représente plutôt, à notre avis, Horus-Harpocrate coiffé du diadème *hemhem* [5].

Les identifications de M. Schreiber ont trouvé des sceptiques : elles laissent perplexe M. Bernoulli parce que les traits de ces figurines sont souvent méconnaissables. On peut être moins hésitant devant quelques pièces de la collection Dattari au Caire, une statuette primitivement équestre qui est coiffée de la dépouille d'un éléphant, et une tête casquée, d'un type énergique et réaliste, surmontée des cornes d'Ammon [6], qui représentent sans nul doute Alexandre. Le buste que nous avons le plaisir de publier rentre dans la même catégorie.

C'est un bronze, provenant de la Basse-Égypte, qui appartient

1. Schreiber, *op. l.*, pl. XII, S. Bernoulli, p. 112, fig. 38.
2. Schreiber, pl. VIII, P. Reinach, *Repertoire*, II, 111, 3.
3. Schreiber, pl. III, E.
4. Schreiber, p. 145, T., Furtwangler, *Bonner Jahrbücher*, t. 114-115, p. 193 sqq. La statuette a pour attributs le caducée et la palme. Schreiber voit dans cette palme un attribut de Thot ; c'est en realité une caractéristique de l'Hermès grec, qui n'est pas seulement le dieu des messages et des échanges (d'où le caducée), mais le dieu des palestres. Comme dieu psychopompe, Hermès avait des analogies avec Anoubis, d'où le syncrétisme Hermanoubis. Le prêtre qui à la procession de Kenchrées (Apulée, *Mét*, XI, ch. 10) *ibat tertius attolens palmam auro subtiliter foliatam nec non mercuriale etiam caduceum*, portait les attributs d'Hermanoubis.
5. Schreiber, f. 13 ; cf. Maxence de Rochemonteix, *Œuvres diverses*, p. 219, pl. II, n° 41-44.
6. Cf. S. Reinach, *Revue arch.*, 1906, II, p. 1 et *Gaz. des Beaux-Arts*, 1909, I., p. 201 ; Rubensohn, *Arch. Anzeiger*, 1905, p. 67.

à la collection de M. le docteur Fouquet, au Caire; il figurera dans l'ouvrage que M. Perdrizet, mon maître, doit publier incessamment sur les bronzes de cette collection. M. Perdrizet a pensé que l'Alexandre Fouquet méritait une étude à part; je le remercie de m'en avoir chargé et de m'avoir fourni maintes précieuses indications. Je remercie aussi M. Fouquet à qui je dois les photographies ci-jointes, qui reproduisent l'objet à sa grandeur naturelle.

Le buste que ses attributs désignent évidemment comme la représentation d'un dieu a cependant quelque chose d'individuel dans les traits du visage; le bronzier s'est ingénié à lui conserver, sous les attributs qui le chargent, certains traits caractéristiques; il a pris soin de laisser libre sous la couronne radiée et l'uraeus les cheveux qui encadrent le front; il a voulu que cette tête fût facilement reconnaissable. Or, cette chevelure reproduit de façon exacte celle de l'Alexandre Azara[1] : séparée un peu vers la droite en deux mèches inégales qui se redressent puissamment sur le front, elle retombe en longues boucles aux ondulations lâches; ce n'est pas la chevelure bouffante de l'Hélios (?) du Louvre[2], dans lequel Schreiber reconnaît à tort un Alexandre juvénile, ni l'échafaudage compliqué et pompeux qui couronne les têtes Barracco et Chatsworth; elle suit un mouvement harmonieux, mais simple, qui semble n'avoir pu être copié que de l'original de l'hermès Azara. Par contre, le visage est bien différent : le front, profondément creusé dans sa largeur, se bombe en une forte saillie au-dessus des sourcils; les yeux, très enfoncés sous l'arcade, sont plus grands qu'à l'hermès Azara; la forme du visage est plus massive et n'en a pas l'ovale délicat; la forme carrée du menton lui donne une expression bien différente. Le profil rappelle celui des tétradrachmes de Lysimaque où Alexandre est représenté avec les

1. Nous le considerons toujours comme le portrait le mieux certifié du conquérant, malgré Hauser, *Berliner Phil. Wochenschr.*, 1905, col. 483-5; cf. Michon, *Revue archeol.*, 1906, I, p. 79-110.

2. Arndt, *Portrāts*, pl. 188; Schreiber, pl. IV, M.

cornes d'Ammon. ce sont les mêmes lignes, mais surtout c'est la même expression passionnée et exaltée.

Les textes si souvent cités qui décrivent la figure du conquérant sont d'accord avec ces monuments; nous y retrouvons la chevelure redressée[1], le port de la tête rejetée en arrière et inclinée sur l'épaule[2], enfin et surtout le caractère mâle et léonin (λεοντῶδες) de la physionomie[3]. On ne donne pas toujours à cette expression de λεοντῶδες la force qu'elle a : Bernoulli[4] la considère comme équivalente à « mâle » (ἀρρενωπόν) et Schreiber l'entend uniquement de la chevelure; elle s'applique, je crois, à l'obliquité de la ligne formée par le profil du front et du nez, obliquité qui donne en effet quelque chose de léonin à la tête des tétradrachmes de Lysimaque et à celle des médaillons de Tarse.

Mais l'intérêt du bronze Fouquet n'est pas seulement d'ordre iconographique. Une fois admis qu'il représente Alexandre, les attributs dont il est chargé prennent une grande signification; cette image du dieu Alexandre va nous renseigner sur plusieurs aspects de cette divinité

L'uraeus (ἡ οὐραῖος) qui se dresse sur le front de notre figure nous en rappelle l'origine égyptienne; c'était l'insigne des Pharaons, « c'est elle qui, de tous les insignes royaux, exprimait la force du dieu solaire dans son rôle le plus actif et sa puissance la plus redoutable »[5]; elle s'érigeait sur une tête de granit trouvée à Alexandrie qui doit représenter Alexandre, elle subsiste sur la tête de la statuette de Boscoreale que nous avons signalée. Comme roi de Macédoine, Alexandre pouvait déjà prétendre par son ancêtre Héraclès à une descendance divine; pour les Grecs, d'ailleurs, un roi n'était-il toujours pas, comme pour Homère, fils de Zeus, διογενής? Aussi les attributs de Zeus reviennent-ils de droit naturel à Alexandre; Apelle l'avait re-

1. Élien, *Var. Hist.*, XII, 14.
2. Plutarque, *De Alex. seu fort. seu virt.*, II, 2.
3. Plutarque, *Vita Alexandri*, 4.
4. *Op. l.*, p. 17.
5. Moret, *Du caractère religieux de la royauté pharaonique*, p. 288

présenté le foudre à la main, et la statuette de Berlin provenant d'Égypte le montre drapé de l'égide. C'est en Égypte surtout que sa divinité s'affirma : devenu Pharaon par droit de conquête, il devait l'être aussi par droit de naissance; le sacerdoce égyptien fit pour lui ce qu'il avait accoutumé de faire pour tous les conquérants de la double couronne; il le sacra fils d'Ammon — fils de Zeus, traduisaient les Grecs, pour qui, depuis longtemps déjà, Ammon n'était autre que Zeus.

Le bronze Fouquet associe à l'uraeus la *couronne radiée*; c'est l'association d'un attribut égyptien à un attribut hellénique que l'on rencontre encore sur des représentations d'Ammon-bélier[1]. La couronne radiée à une signification solaire; dans l'imagerie grecque elle caractérise Hélios. Or, Alexandre était pour les Égyptiens un dieu solaire; Ammon, le dieu de l'Oasis, que les Égyptiens avaient identifié avec Râ, était son véritable père, comme il avait été celui des Pharaons antérieurs. Les idées proprement égyptiennes se sont imposées à l'art grec qui les a exprimées à sa façon, en donnant à plusieurs images d'Alexandre la couronne radiée.

Nous avons déjà cité un exemple de ces effigies au Louvre Il faut y ajouter : la tête du Capitole[2], si elle représente en effet Alexandre; un buste de la collection Capponi, à Rome[3]; une statuette de bronze au palais Crocetta à Florence[4]; une du Musée britannique[5]; une améthyste du musée de Berlin, de la collection Nott[6], et une statuette de bronze de la collection Galitzine à Moscou, représentant un homme nu, debout, tenant de la main gauche une épée au fourreau et dont la droite s'appuyait sur une lance ou un sceptre; la tête est surmontée du disque solaire[7]. On pourrait aussi songer à Alexandre à

1. *Lexikon* de Roscher, s. v. Ammon; c'est un disque solaire qui est associé à l'uraeus.
2. Schreiber, pl. V; Collignon, *Hist. de la sculpt.*, II, p. 434.
3. Schreiber, p. 161, fig. 17.
4. Bernoulli, *op. l.*, p. 113.
5. Schreiber, pl. XI, R
6. Furtwangler, *Antike Gemmen*, XXXII, 13; cf. Schreiber, p. 210, 3.
7. Décrite par Helbig, *Bullett. dell' Inst.*, 1880, p. 237.

propos de figures comme une statuette drapée et radiée du musée archéologique de Florence (provenant de Bolsena), si les boucles qui se dressent sur le front sont un indice suffisant[1].

La cuirasse à imbrication est portée sur les monnaies par les premiers Ptolémées[2]; la statuette de Berlin citée précédemment, la gemme de Néisos, où Alexandre est figuré avec les attributs de Zeus, et le camée Gonzague la donnent à Alexandre; sur le camée, elle s'orne de la tête d'Ammon[3]. Le cercle étoilé qui fait saillie sur la cuirasse du bronze Fouquet représente le soleil[4].

D'après ses dimensions et d'après sa section de forme presque circulaire, le buste Fouquet a servi peut-être d'applique à une couronne sacerdotale c'est-à-dire, en l'espèce, à la couronne d'un prêtre d'Alexandre. L'usage des couronnes sacerdotales ornées d'effigies divines est connu pour l'Orient grec à l'époque hellénistique et romaine, par des textes et par des monuments[5]. Ces effigies peuvent être soit des médaillons, soit des bustes en ronde-bosse; Schreiber reconnaît une effigie de ce genre dans le petit buste de la collection Sieglin. Les couronnes sacerdotales portaient généralement plusieurs images divines, car, en général, une divinité n'était pas adorée seule; on adorait les dieux par couples, par triades, on ne séparait point un dieu de ses σύνναοι. J'imagine que sur les couronnes des prêtres d'Alexandre devait figurer, à droite et à gauche de l'effigie du fondateur, les images du Ptolémée régnant et de la reine sa femme.

Gustave BLUM.

1. Salle de la Chimère, vitr. III, n° 108; peut-être aussi une statue des Jardins du Vatican, cf. S. Reinach, *Repert.*, II, 612, 1, et *Revue arch.*, 1905, p. 42.

2 Ptolemée Sôter, cf. Imhoof-Blumer, *Portratkopfe*, pl. VIII, 1.

3. Cf. la tête sur le casque du camée de Vienne, Bernoulli, pl. VIII, 1.

4. Cf. la tête sur la cuirasse d'Alexandre sur la mosaïque de Pompéi, un croissant de lune et des étoiles sur l'égide d'Athéna (Gerhard, *Vasenbilder*, III, pl. 218.)

5. Cf. Lumbroso, *op. l.*, p. 182; *Dict. des Ant.*, art. *Corona*; voir encore le buste du Vatican (Arndt, *Portrats*, pl. 105-6) identifié par B. Graef avec Antiochus Sôter (*Jahrbuch d. I.*, 1902, p. 72).

SUR UN TABLEAU ANCIEN

DE LA COLLECTION DU BARON DE BISSING A MUNICH

Le petit tableau que nous reproduisons ici (fig. 1) se trouve dans la collection du professeur baron de Bissing à Munich.

C'est une copie presque exacte du tableau exposé en 1904 à l'exposition des Primitifs français au Louvre, appartenant au député et membre de l'Académie des Beaux-Arts M. Aynard, de Lyon.

Le tableau Aynard est mentionné comme il suit, sous le numéro 89 du *Catalogue officiel* de cette exposition :

« *Ecole de Picardie vers 1480. Le songe du grand échanson*[1] ».

Le tableau Bissing a les mêmes dimensions (0, 32 × 0 23) et, en général, les mêmes couleurs[2], avec une exception remarquable : le beau Joseph enchaîné sur le lit, qui écoute attentivement le récit du songe de l'échanson debout devant la table (*Genèse*, XL), porte sur l'original (Aynard) un pourpoint et des chausses d'une même couleur brun-rouge, tandis qu'ici ce pourpoint est pourpré et les chausses sont vertes. Il y a aussi de petites différences dans le coloris général Les couleurs semblent être plus claires sur notre tableau[3], surtout celles du fond[4], du sol[5] et de la robe[6] du maître-boulanger.

1. C'est M. S. Reinach qui nous en a informé et nous a envoyé la photographie de cette peinture.

2. Renseignement donné aimablement par M. Aynard lui-même.

3 L'échanson : tunique rouge, manches jaunes, chaperon vert foncé, chausses jaunes, souliers noirs. — Joseph : casquette rouge. — Maître-boulanger : chaperon de fourrure noire.

4. Gris plus clair (sombre dans le tableau Aynard).

5. Gris et blanc (gris et noir dans le tableau Aynard).

6. Brun-jaune comme la couleur de la table (brun sombre tirant sur le noir dans le tableau Aynard).

Les deux tableaux sont peints à l'huile sur bois (bois de chêne chez M. de Bissing) et dans *le même sens*.

L'ensemble du tableau de M. de Bissing offre un aspect plus doux; les contours sont moins nets, les couleurs moins vives. Le dessin et la silhouette des costumes, des étoffes, des menus



Fig. 1, — Le Songe du Grand Echanson.
Tableau français de la Collection de Bissing à Munich.

objets répandus sur la table, des ossements figurés sur le sol sont plus *flous* et moins expressifs. On remarque partout une touche moins fine et moins délicate (voir les mains, les doigts, les coussins, les plis du drap sur le lit, etc.). Les figures elles-mêmes sont d'un ovale assez mou et d'une expression plus

vague. Elles sont beaucoup plus accentuées et aussi plus pointues (v. surtout les fronts, les nez) sur le tableau de M. Aynard. La perspective semble être ici moins sûre. Il y manque, par exemple, cette profondeur étudiée de la petite fenêtre, par laquelle on n'aperçoit qu'assez vaguement les contours d'une porte en arc, mais non les remparts de la ville comme sur le tableau Aynard.

Il y a moins de détails, moins de carreaux sur le sol, moins de barreaux à la fenêtre du fond, moins de menus objets. On peut observer une différence analogue dans l'arrangement des costumes.

Notre tableau provient de l'ancienne collection O. Wesendonck. Il y était catalogué sous le n° 193 *a* et attribué à Lucas de Leyde[1]. La description du catalogue n'est pas exacte. Il s'agit du moment où Joseph, mis en prison et devenu garde en chef des prisonniers (*Genèse*, XXXIX, 20-23), vient d'interpréter les songes du maître-boulanger et de l'échanson du grand Pharaon. Ces deux songes (les oiseaux qui vont manger le pain dans les trois paniers blancs sur la tête du boulanger et les ceps de vigne brisés dans le gobelet de l'échanson, qu'il va donner au roi) sont représentés en ovale tout en haut sur le mur du fond. Ils sont du reste beaucoup plus visibles sur le tableau Aynard.

D'après le catalogue, l'original est dans le style de certains manuscrits d'Amiens conservés à la Bibliothèque de l'Arsenal. On pourrait aussi penser à un peintre voisin de ce maître hollandais qu'on a baptisé « le maître de la *virgo inter virgines* », ou à ce Nicolas d'Ypres dit d'Amiens dont il y avait deux tableaux à l'exposition de Bruges en 1902. On sait quelle activité régna dans les ateliers des membres de la « confrérie littéraire de Notre-Dame de Puy », qui dès 1451 exposa chaque

1. Probablement à cause d'un L qui se trouvait peint sur la première colonne. Ce L était une addition qui disparut pendant la restauration et le nettoyage de notre tableau. La gravure de Lucas de Leyde, qui traite le même sujet, est fort différente.

année une grande quantité de tableaux dans la cathédrale d'Amiens[1].

Parmi les miniatures françaises que nous avons feuilletées ou dont nous avons vu des reproductions[2], et parmi certains tableaux[3] et tapis français de la deuxième moitié du xv[e] siècle, il en est qui nous ont rappelé la composition, l'ordonnance, bref le style de notre tableau et semblent justifier notre attribution. Reste encore à noter un détail curieux : un beau tableau du Musée Condé à Chantilly représente « la translation de la châsse de sainte Perpétue dans l'église de Bouvignes en 1466[4] » ; il a été attribué d'abord à D. Bouts, puis à l'École française vers 1480[5]. Le jeune prince richement vêtu de brocart, la tête nue avec des boucles brunes-blondes, qui sur ce tableau marche à côté du comte de Charolais et qu'on dit être le grand Bâtard de Bourgogne, ressemble fort à notre Joseph enchaîné C'est la même chevelure le même nez surtout et le même front.

Munich.

Hermann Nasse.

1. *Gaz. des Beaux-Arts*, 1900, II, p. 542 et suiv.

2. A. Molinier, *Sur un manuscrit de Valenciennes de* 1462, dans la *Gazette*, 1908, II, p. 117-118).

3. Par exemple *Gazette*, 1901, II, pag. 97, 99. Il y a quelques traits analogues, mais une autre main, dans une série de tableaux circulaires qui traitent tous la vie de Joseph et qui se trouvent aux Muses de Berlin et de Hanovre.

4. Voir le Catalogue illustré de Chantilly, *Ecoles etrangères*, p. 198.

5. *Gazette*, 1901, II, p. 98 s.

ARCHÉOLOGIE THRACE

DOCUMENTS INÉDITS OU PEU CONNUS

(PREMIÈRE SÉRIE)

I

INTRODUCTION

§ 1. — *But et portée de la publication.*

Le titre ci-dessus, choisi après entente avec la direction de la *Revue archéologique*, doit être commun à plusieurs séries d'articles dont voici la préface générale et le but.

Ces articles, composés de chapitres de longueur variable suivant le nombre et l'importance des découvertes nouvelles — inscriptions, monuments figurés, monnaies, tumuli, stations préhistoriques, etc. — emprunteront leur matière, soit à des recherches personnelles, soit à de bienveillantes communications, soit aux publications locales. Ils seront édités de façon continue, sinon régulière, dans la mesure qu'exigera l'abondance des documents, et aussi avec les interruptions ou les découpures nécessitées par le caractère forcément éclectique et général de chaque fascicule de la *Revue*.

Ils feront connaître, dans un délai aussi réduit que possible, toutes les nouveautés archéologiques provenant de la Thrace antique, — ce terme étant pris dans son sens géographique le plus étendu, c'est-à-dire comprenant l'ensemble du pays situé entre le Danube inférieur et la mer, la Grèce du Nord exceptée[1]. Leur domaine propre est donc, soit le royaume de Bulgarie actuel, soit toute la portion de Roumélie turque qui en est limitrophe : accidentellement, il pourra leur arriver de

1. C'est la Thrace telle que la définissent Hérodote, et, par tradition, la plupart de ses successeurs. Cf. *RA*, 1907^{2}, p. 266, notes 3 à 5.

réserver une place à des découvertes originaires des contrées voisines.

*
* *

Dès à présent, la *Revue archéologique* et l'auteur font un pressant appel à tous ceux qu'intéresse le passé des pays septentrionaux de la péninsule balkanique : ils espèrent que leur voix sera entendue, et que les documents leur seront libéralement communiqués par ceux que leurs goûts et leurs travaux mettent à même de recueillir sur place une fructueuse récolte. — Il est bien entendu toutefois que cette prière s'adresse surtout à ceux qui ne doivent pas publier le résultat de leurs études ou de leurs voyages dans l'un des grands recueils archéologiques européens. L'intention qui dirige les présentes séries d'articles ne saurait être en effet ni de monopoliser en quelque sorte les études relatives à la Thrace, ni de faire concurrence aux chercheurs, encore trop rares, qui pourront les faire progresser.

Mais il est évident que bien des documents de tout genre sont restés jusqu'à présent oubliés sans profit pour la science. Tantôt ils sont demeurés inédits dans les carnets de voyage de certains archéologues qui n'ont pas eu le loisir, la possibilité ou la volonté de les publier ; tantôt ils ont paru dans des publications locales où personne ne se soucie d'aller les chercher. — Parfois en effet il s'agit de Revues indigènes, aujourd'hui introuvables, dont certaines n'ont jamais vécu au delà de leur unique premier numéro[1]. Parfois ce sont des Recueils plus

1. C'est le cas pour une publication inaugurée en 1897 par la *Confraternité thrace d'Athènes* (ἡ ἐν Ἀθήναις Θρακικὴ ἀδελφότης) sous le nom d'*Annuaire de la Thrace* (Θρακικὴ Ἐπετηρίς). Une première brochure de 320 pages (*Sakellarios*, éditeur à Athènes) est la seule qui ait jamais paru. Elle contenait quelques articles concernant l'archéologie thrace :
- *Additions au Recueil de Dumont-Homolle* (Pappadopoulos) (p. 1-18).
— *Les moines et le culte de Dionysos en Thrace* (p. 102-127).
— *Ebryzelmis, roi des Thraces* (G. Lampousiadès) (p. 153-165).
— *La Thrace préhistorique* (Tsountas) (p. 233-241).
— *Inscriptions inédites de Thrace* (Kourouniotis) (p. 291-313).
A titre documentaire, on peut ajouter :

vivaces, mais irréguliers, fréquemment transformés, dans lesquels l'antiquité n'occupe que par hasard une place accessoire. Parfois enfin des périodiques, plus spécialement voués à l'archéologie, restent inaccessibles parce qu'ils sont rédigés dans les langues du pays, qu'on ne peut raisonnablement demander aux savants européens de connaître toutes. Du reste, ils ne franchissent guère les limites de la contrée pour laquelle ils ont été écrits ; la publication n'en est pas annoncée, l'achat en est souvent difficile; les bibliothèques publiques, même les mieux montées, en sont généralement dépourvues[1].

Il arrive aussi que des musées locaux — et non pas seulement ceux des petites villes, mais aussi des capitales — ont recueilli, puis oublié dans quelque sous-sol ou quelque dépôt secret des monuments dont on finit par ignorer jusqu'à la provenance[2]. Il reste à glaner de l'inédit même dans les collections connues et depuis longtemps organisées[3].

Souvenirs de voyage; renseignements recueillis sur place par des gens qui ne songent point à les utiliser pour eux-mêmes; publications provisoires, par le fond et par la langue; documents négligés ou oubliés des collections particulières ou publiques ; — telles sont les quatre sources principales où seront puisés les matériaux des séries qui s'inaugurent ici.

— *Notes sur la métropole de Rodosto et les manuscrits anciens de sa bibliothèque* (Alexoudis) (p. 27-31).

— *Madytos de Chersonèse aux temps byzantins* (Chr. Papadopoulos) (p. 35-48).

L'article intitulé *Inscriptions inédites de Thrace* est resté comme inédit depuis 1897, à l'exception d'un texte latin que le *Corpus* a reproduit III, 14207[10]) Certains monuments font maintenant partie de la *Collection Stamoulis*, que je dois publier dans le *BCH* au cours de l'année 1912. Les autres, au nombre de 25, seront reproduits ci-dessous.

1. Cf. ci-après, p. 170, note 1, la liste de ce que possèdent les bibliothèques parisiennes.

2. Ainsi pour certains monuments jadis enfouis dans les sous-sols de *Tchinli-Kiosk*; cf. dans la présente série, les n°s 15 et 48 des *Inscriptions*.

3. Par exemple au Musée de Sofia, dont les *Denkmäler* de M. Kalinka ne contiennent que certains monuments; les *Matériaux* publiés par M. Dobrousky dans le *Sbornik* n'ont pas épuisé la liste des objets provenant de l'ancien fonds des collections, et il y aurait bien des nouveautés à y découvrir.

Certains seront entièrement inédits ; un plus grand nombre, bien que déjà publiés, seront inédits pratiquement, puisque demeurés inconnus ; tous apporteront quelque chose de nouveau à l'ensemble de nos connaissances, encore si fragmentaires, sur des pays antiques qui, déplorablement pauvres au point de vue de l'art, sont si riches à d'autres égards et si intéressants pour l'histoire. On laissera systématiquement de côté, sauf le cas où on aurait quelque détail nouveau à faire connaître, tout document récent qui, ayant été publié par un archéologue de profession dans l'une des langues généralement connues du public compétent, sera par là même entré dans le domaine scientifique international.

Ce sont, en un mot, des *matériaux ignorés* que nous entendons publier.

La Turquie ne possédant pas encore de Revues spéciales, et diverses circonstances locales rendant moins facile et moins fructueuse la recherche des antiquités dans ce pays [1], la région côtière de la Thrace, c'est-à-dire les rives de la Propontide et de la mer Egée, ne fournira actuellement à notre travail qu'un nombre assez restreint d'éléments nouveaux. Au contraire, l'intérieur du pays, — c'est-à-dire la haute vallée de l'Hèbre, les régions montagneuses du Rhodope et de l'Hémus, le plateau mésien de la rive droite du Danube —, nous procurera une plus abondante matière. Ces contrées sont peut-être, en un certain sens, les plus intéressantes, parce que leur position centrale dans la péninsule les a plus longtemps prémunies contre les influences civilisatrices venues du sud et établies tout le long de la côte. C'est en Bulgarie surtout que se pourra découvrir

1. Il est encore malaisé, sinon impossible, d'obtenir des permissions de fouilles en Turquie d'Europe : j'en ai fait l'expérience en 1910, où la mission de fouiller les ruines de Périnthe, que j'avais reçue de l'Institut, a échoué devant l'inertie des bureaux du ministère de la guerre turc, dont on s'était avisé tardivement que l'autorisation devait dépendre. Quant aux recherches des paysans, la peur des poursuites les arrête, et si parfois elles sont tentées, les résultats en sont cachés et n'arrivent pas à la connaissance de ceux qui pourraient les publier.

peu à peu la solution du problème thrace ; c'est aussi le pays qui, au cours de ces dernières années, a été le mieux exploré.

Sa renaissance politique a eu pour conséquence une renaissance archéologique ; ses progrès territoriaux et sociaux les plus récents ont coïncidé avec une plus efficace recherche des vestiges de son passé. Il a donc paru nécessaire, avant de commencer une suite d'études qui feront tant d'emprunts aux travaux bulgares, de marquer ici les tendances générales dont ils sont la manifestation, et aussi de faire connaître les publications locales auxquelles la réalisation de notre programme devra l'appoint d'une importante quantité de documents.

§ 2. — *Résumé de l'activité archéologique en Bulgarie.*

Dans les pays balkaniques, où les nationalités sont si souvent mélangées et heurtées sur un même coin du sol, l'intérêt porté aux antiquités est une des formes populaires du patriotisme. Chaque peuple est désireux de retrouver, enfouie dans la terre nationale la preuve directe d'une occupation ancestrale qui lui conférerait des droits historiques supérieurs à ceux de ses voisins. Ainsi comprise, l'archéologie cesse d'être une œuvre scientifique pour devenir un instrument politique : nous n'aurions pas à nous occuper de cette tendance, si contraire aux études désintéressées, s'il n'était évident qu'elle a parfois une répercussion dans les écrits de ceux mêmes que leur profession semblerait davantage obliger à une critique impartiale de tous ordres de documents.

Ceci dit, pour montrer que les publications locales ne sauraient éviter toujours un parti pris, souvent inconscient, d'exagérer ou de dénaturer la portée des trouvailles indigènes ou les obscurs renseignements de l'histoire ancienne, il faut reconnaître que le problème, envisagé sous un certain aspect, ne manque pas d'intérêt, même au point de vue archéologique pur. Que la langue officielle des Thraces, la seule jusqu'à

présent dans laquelle ils semblent avoir écrit[1], ait toujours été la grec, cela ne prouve pas assurément, comme certains le désireraient, que les Thraces aient été la branche barbare issue d'un tronc hellénique. Mais que les cultes thraces, à mesure qu'on en prend une connaissance encore bien insuffisante et fragmentaire, se révèlent à nous comme apparentés à la fois avec ceux de l'Asie Mineure et ceux de l'Europe centrale préromaine, voilà une constatation pleine de conséquences, non seulement pour le patriotisme local, mais pour tous ceux qu'intéresse l'histoire de l'antiquité. D'autant plus que les mêmes rapports semblent être confirmés par l'étude, à peine commencée, des civilisations primitives dans les mêmes contrées[2].

On comprend donc fort bien que le patriotisme bulgare ne s'en tienne pas à ce qui l intéresse directement aux monuments d'époque slave[3], mais que derrière ces monuments et au delà il remonte jusqu'aux vestiges de l'époque thrace. Il y est d'autant plus encouragé que ces vestiges, ceux surtout des temps gréco-romains, se rencontrent fréquemment à fleur de sol. L'abondance des découvertes fortuites entretient dans la population illettrée ou incompétente un désir de recherches réputées fructueuses[4], qui, pour des motifs différents, coïncide en fait avec le désir analogue que peuvent éprouver les hommes politiques ou les savants locaux.

De cet état d'esprit commun aux paysans et aux classes ins-

1. Bien entendu, ceci est vrai surtout pour la période antérieure à l'occupation romaine. Toutefois, même sous la domination de Rome, le grec a été la langue écrite de la province de Thrace. Cf. *R.A*, 1907[2], p. 270-271 et la note 2.

2. Il s'agit principalement des fouilles dans les *tumuli* et les *tells* de la Thrace Je m'attacherai, dans les mêmes conditions que pour les monuments figurés et les inscriptions, à en faire connaître les principaux résultats.

3. Dans les périodiques dont j'ai ici occasion de parler, beaucoup d'articles sont, comme il est naturel, consacrés aux antiquités slaves ou byzantines. Je les laisse volontairement en dehors des séries que j'inaugure; toutefois, pour être utile si possible à ceux qui se sont spécialisés dans ces questions, je cite les auteurs et les titres dans les renseignements bibliographiques.

4. On connaît les illusions, dangereuses pour la conservation des monuments, que se font les paysans orientaux au sujet des sculptures et surtout des inscriptions antiques : selon eux, les pierres taillées ou écrites contiennent ou indiquent « des trésors ».

truites ont résulté certaines mesures inégalement heureuses.

Les moins bonnes ont consisté à refuser aux étrangers le droit d'exécuter des fouilles [1] : le succès même des recherches qu'ils avaient jadis inaugurées s'est ainsi retourné contre eux [2]. Les meilleures ont abouti à des réformes salutaires, telles que l'installation et le classement définitif du Musée National [3], la fondation d'un cours d'archéologie à l'Université de Sofia, et surtout la formation de nombreuses sociétés locales [4]. L'influence de ces dernières pourra être excellente, si elle a pour effet

1. La loi actuelle, qui date de 1904, en réserve le privilège exclusif aux citoyens bulgares munis du diplôme de bachelier. — Une revision de cette loi a été, paraît-il, discutée en 1910 et 1911 par les Congrès archéologiques (voir ci-dessous, note 4). — Il n'est rien sorti jusqu'à présent de cette délibération; j'ignore si elle a conclu à plus de libéralité. En tout cas, il ne s'agissait que d'une consultation officieuse de délégues supposés compétents, et la loi actuelle ne pourra être modifiée que par une autre loi, discutée et votée par le *Sobranié* : la politique jouera donc un rôle assuré dans la décision qui sera prise.

2. On me permettra de rappeler que l'initiative des premières fouilles en Bulgarie est due à l'Ecole française d'Athènes, qui me chargea de trois explorations successives (1898-1900) — *a*) recherches épigraphiques (*BCH*, 1898, p. 472-491; p. 520-557; *Ibid.*, 1900, p. 147-169; *Ibid.*, 1901, p. 308-324) — *b*) sondages dans les *tumuli*, subventionnés par le gouvernement bulgare (*BCH*, 1901, p. 156-220) — *c*) fouilles dans les ruines romaines de *Nicopolis ad Istrum* (*RA*, 1907[2], p. 257-276 et 413-428; 1908[1], p. 33-96) et dans les ruines slaves de *Tirnovo*, subventionnées par le tzar Ferdinand. — Les années suivantes (1901-1904), l'Académie des Inscriptions chargea M. Degrand, consul de France, de continuer mes sondages dans les *tells et tumuli* (*BCH*, 1906, p. 359-432) et de faire des recherches à *Apollonie du Pont Euxin* (*REA*, 1904, 212-218; C-R. *Inscr.*, 1905, p. 300-306). — Dans le meme temps, l'Institut Russe de Constantinople operait les intéressantes fouilles d'*Aboba* et les publiait, ainsi que les monuments et les textes épigraphiques de toute la région (*Izvestia*, 1905, tome X en entier); la Commission archeologique de l'Académie de Vienne chargeait un groupe de savants d'étudier une collection de monuments, que M. Kalinka a publiés en 1906 (*Antike Denkmäler aus Bulgarien*).

3. Reconstruction et agrandissement de la mosquee desaffectee qui servait d'abri provisoire aux collections ; transport à *Sofia* des antiquités réunies dans le vestibule de la *Bibliothèque nationale de Philippopoli*.

4. Au 1er Congrès archéologique de *Tirnovo* (6-10 juin 1910), dix sociétés etaient représentées par des délégations (celles de *Sofia*, *Varna*, *Choumla*, *Preslav*, *Plevna*, *Vidin*, *Kazanlik*, *Stara Zagora*, *Kustendil et Tirnovo*) ; au 2e, tenu à *Varna* (16-19 juin 1911) *Kustendil* et *Sofia* n'avaient pas de délégués. — Nul doute que le nombre total de ces societes soit destiné à augmenter encore : ainsi *Philippopoli*, jusqu'à l'heure actuelle, parait s'être tenue en dehors de ce mouvement.

d'empêcher l'exploitation clandestine et maladroite des antiquités. On peut toutefois souhaiter que l'amour de la *petite patrie*, si vivace en Bulgarie, n'en multiplie pas le nombre aux dépens de l'action qu'elles pourraient exercer : il serait désirable que les recherches et les ressources ne fussent point éparpillées, et qu'il se constituât une société archéologique centrale, dont les autres ne seraient que des sections[1].

En même temps s'est formée une jeune génération de savants instruits suivant les méthodes allemandes, et dont MM. Filov et Kazarov sont les représentants les plus actifs. Sous leur impulsion, les publications relatives à l'antiquité se sont multipliées. A côté de l'ancien *Sbornik*, qui pendant de longues années avait en quelque sorte résumé l'activité archéologique de la Bulgarie et les nouvelles acquisitions du Musée[2], ont paru

1. La fusion, pour l'instant, semble s'être opérée en fait, puisque l'ensemble de ces sociétés possède un *Bulletin*, dit *de la Société archéologique bulgare*, dont il va être question ci-après. Seule, la société archéologique de *Varna*, qui est la doyenne, a publié quelques très courts *Bulletins* (au nombre de trois en tout : les deux premiers, de 50 à 60 pages chacun, ne contiennent ni figures ni inscriptions; le troisième (1910) est illustré et contient plus de cent pages).

Cette société locale doit sa vitalité, en grande partie, aux efforts de MM. Chkorpil frères, qui, outre les livres par eux publiés (*Notes sur des recherches archéologiques et historiques en Thrace*: Philippopoli, 1885, 103 p. — *Monuments en Bulgarie*, 1888, 90 p. — *Les Tumuli* (*Moghili*); Philippopoli, 1898, 168 p. — *La première capitale bulgare* : *Aboba*, Varna, 1901, 24 p.) ont souvent donné des articles relatifs à l'antiquité, soit aux premiers volumes du *Sbornik* (voir la note suivante), soit au *Bulletin de la Société impériale archéologique d'Odessa*, soit surtout aux *Arch. Epigr. Mittheilungen aus Œsterreich-Ungarn* (avant 1898; ils n'ont rien publié depuis cette date dans les *Wiener Jahreshefte* qui forment la suite de ce même recueil).

Pour ces renseignements bibliographiques, et pour une partie de ceux qui vont suivre, j'ai des obligations aux Assomptionistes du Collège français de Saint-Augustin, à Philippopoli, et en particulier au P. Hermann, qui a bien voulu dépouiller pour mon usage les fascicules que je ne possède pas personnellement.

2. *Sbornik za narodni oumotvorenia, naouka i knijnina* (*Recueil de traditions populaires, de science et de littérature*) édité par le Ministère de l'Instruction publique. Le Ier volume date de 1889; à partir du XVIIIe (1902), la rédaction en a été confiée à la *Société littéraire bulgare*, qui l'a transformé. Il paraît assez irrégulièrement, divisé en 3 tomes (I. *Histoire, philologie et folk-lore*; II. *Sciences politiques*; III. *Sciences naturelles*), dont le premier seulement contient des articles archéologiques, plus rares que par le passé.

C'est ainsi que le XXIVe volume du *Sbornik* (1908) ne renferme aucun travail

divers périodiques successifs, qui portent presque tous le titre commun d'*Izvestia* (*Bulletin*), ce qui, malgré les sous-titres, est relatif aux antiquités, et que le vol. XXV (1910) se borne à donner un article de M. Tchilinguirov sur une station préhistorique (cf. ci-dessous, un résumé des matières de l'*Izvestia soc. arch.*, sous le n° 6, une mouture tirée par l'auteur). — Dans ces conditions, et à moins d'un changement d'orientation dans la direction du périodique, on peut présumer que l'ère des services archéologiques rendus par le *Sbornik* est pour l'instant close. J'ai donc jugé que le moment était venu de résumer ici, en quelques mots, le contenu de cette Revue en ce qui concerne les matériaux utiles pour l'étude des antiquités thraces :

Dobrousky, *Recherches archéologiques dans la Bulgarie occidentale*; inscriptions (vol. II, 1890, p. 1-46) — *Notes historico-archéologiques* (*Ibid.*, p. 41-48) — *Découverte d'un diplôme militaire romain* (vol. XIV, 1897, p. 634-641) — *Coup d'œil historique sur la numismatique des rois thraces* (*Ibid.*, p. 555-634). — *Matériaux pour l'archéologie de la Bulgarie,* 5 séries : — A) Cavaliers, Artémis, Mithra, Héraclès; inscriptions (vol. XI, 1894, p. 68-103) — B) Cavaliers, inscriptions (vol. XII, 1895, p. 318-339) — C) Nymphes, Cavaliers, monuments, inscriptions, textes chrétiens (vol. XIII, 1896, p. 398-442) — D) Cavaliers, Artémis, Epône, Mithra, Zeus et Héra, Nymphes, Apollon, Cybèle, Némésis, monuments, inscriptions, textes chrétiens, diplômes militaires romains (vol. XVI, 1900, p. 3-147) — E) Monuments de Nicopolis, d'OEscus, inscriptions de Mésie et de Thrace, Cavaliers (vol. XVIII, 1902, p 705-812) — N. B. Une 6e série a paru en 1907 et forme le tome I de l'*Izvestia Mouzei* cité ci-dessous. Elle comprend : Asclépieion de Glava-Panéga, inscriptions et monuments relatifs au culte d'Asclépios en Thrace, Cavaliers, Zeus, Héra, Athéna (180 pages).

Diakovitch : *Notes archéologiques sur la Bulgarie danubienne* (vol. XVI, 1900, p. 147-179) — *Excursion archeologique dans la Bulgarie danubienne* (vol. XX, 1904, 56 pages) — *Cimetière thrace près de Philippopoli et nécropole de la ville antique* (vol. XXII-XXIII, 1906-1907, partie II, 55 pages).

Chkorpil frères : *Le littoral de la mer Noire*; *recherches archéologiques* (vol. III et IV, 1890-1891, p. 3-40 et 102-156) — *Bulgarie du N.-E., géographie et archéologie* (vol. VII et VIII, 1892, p. 3-84 et 3-59) — *Inscriptions antiques de divers points de la Bulgarie* (*Ibid.*, p. 84-111 et 59-82).

Kazarov : *Notes sur l'antique Philippopolis* (vol. XVIII, 1902, p. 653-659).

Filov : *Observations sur deux inscriptions inédites de Sofia* (vol. XXII-XXIII, 1906-1907, partie I, 20 pages).

Bassanovitch : *Sur l'épigraphie et l'archéologie des deux Mésies* (vol. XI, 1894, p. 55-68).

Popov : *Contribution à la préhistoire de la Bulgarie* (vol. XX, 1904, 27 pages).

Iourimitch : *La grotte Politchki, près Drenovo* (vol. VI, 1891, p. 362-379).

Chichmanof : *Anciens voyages en Bulgarie sur la voie romaine de Belgrade à Constantinople* (vol. IV et VI, 1891, p. 320-483 et 172-176).

Ajouter, au point de vue des études slaves :

Dobrousky : *Trois cachets impériaux bulgares,* XII-XIVe *siècles* (vol. XVIII, 1902, p. 813-818).

Chkorpil frères : *Eglises et cimetières médiévaux à Sofia* (vol. II, 1890, p. 46-61).

pour les étrangers surtout une source de confusions faciles et regrettables[1].

Ce n'est pas tout encore : l'année 1911 a vu la création d'une *Académie des sciences Bulgare*. Malgré le titre qu'elle a choisi, cette académie se compose des membres actifs de l'ancienne *Société littéraire Bulgare*[2]. Elle se propose, aux dernières nouvelles, de transformer son ancien organe[3], et d'en inaugurer

Zlatarski : *Deux inscriptions bulgares du xve siècle* (vol. XV, 1898, p. 131-144).

Konstantinov · *Tchepino, burg bulgare du Rhodope* (vol. III et IV, 1890-1891, p. 355-380 et 586-595; vol. XV, 1898, p. 222-264).

1. Les Russes ont également une quantité de publications qui portent ce nom. L'une au moins s'occupe parfois des antiquités bulgares : c'est l'*Izvestia rousskago archeologitcheskago Institouta na Konstantinopol* (*Bulletin de l'Institut archéologique russe de Constantinople*).

Voici la liste actuelle des divers *Izvestia* bulgares qui contiennent habituellement ou accidentellement des études d'archéologie antique :

A — *Izvestia na istoritchesko Droujestvo* (*Bulletin de la Société historique*). — Tomes Ier en 1905, II en 1906, III en 1911.

B — *Izvestia na Varnenskoto archeologitchesko Droujestvo* (*Bulletin de la société archéologique de Varna*). — Trois tomes parus.

C — *Izvestia* (*archeologitcheski*) *na narodnia Mouzei* (*Bulletin archéologique du Musée national*). — Tome Ier en 1907 (seul paru).

D — *Izvestia na bulgarskoto archeologitchesko Droujestvo* (*Bulletin de la Société archéologique bulgare*). — Tome Ier en 1910.

2. *Bulgarsko knijovno Droujestvo*, fondée en 1869 par Stoyanof, érigée en Académie le 6-19 mars 1911 (70 membres réductibles par extinction à 45; 100 membres correspondants; il y a en outre des membres honoraires et des bienfaiteurs).

Le Tsar Ferdinand en a la présidence d'honneur; M. I. E. Guéchof en est le président effectif. — L'Académie comprend trois sections :

I — *Historico-philologique* (histoire, archéologie, philologie, littérature et beaux-arts).

II — *Philosophico-sociale* (philosophie, théologie, sciences juridiques et politiques).

III — *Sciences naturelles et médicales* (histoire naturelle, médecine, mathématiques).

Les renseignements ci-dessus sont extraits d'un article de M. Ivanof, dans la *Revue franco-bulgare* (1re année, n° 4, juillet 1911). Cette Revue « publiée par la Société des anciens élèves du Collège français de Philippopoli », contiendra désormais un résumé, *en français*, des découvertes archéologiques de l'année.

3. La *Revue périodique* (*Perioditchesko Spisanié*), publication irrégulière arrivée en 1910 à son XXIe volume (division obscure en fascicules et en tomes non correspondants) va devenir, paraît-il, la *Revue Académique* (*Spisanié na Akademiata*).

Sous son ancien titre, cette Revue avait publié parfois quelques notes assez

de nouveaux[1]. Sans doute, dans cette foule de périodiques annoncés, y aura-t-il place pour des articles toujours plus nombreux sur l'antiquité[2].

brèves sur des sujets d'histoire ou d'archéologie généralement repris ailleurs, avec plus de développement, par leurs auteurs. Voici ceux que je crois devoir signaler :

Dobrousky : *Notes d'archéologie* (fasc. 23, 24, 28 à 30 ; années 1888-1889).

Chkorpil : *Matériaux pour l'archéologie et la géographie antique de la Bulgarie* (fasc. 21 et 22, années 1886-1887).

Kazarov : *Notes sur la Pentapole (Hexapole) Pontique* (fasc. 61, 1900) — *Périple de la mer Noire par le pseudo Scymnus* (*Ibid.*) — *Thucydide et les anciens Thraces* (tome XIV, 1902) — *le dieu Thrace Apollon Kendrisos* (*Ibid.*) — *Remarques sur la civilisation des anciens Thraces* (*Ibid.*) — *Expédition d'Alexandre le Grand sur le Danube* (tome XVI, 1905) — *Préhistoire de la péninsule Balkanique* (tome XVIII, 1907).

Diakovitch : *Le cavalier thrace de Karagatch* (tome XIII, 1901) — *Un sanctuaire thrace à Sténimaka* (tome XIV, 1902) — *id. à Novo Selo* (tome XVI, 1905).

Ajouter, au point de vue des études slaves :

Belastchef : *Le roi bulgare Terbel* (fasc. 57, 1898).

Ivanof : *Epitaphe du général slave Hilvoude*, † 534 (fasc. 62, 1901).

Sprostranof : *Inscription byzantine de l'église Saint-Georges à Sofia* (*Ibid.*). — *Deux inscriptions slaves du Rilo* (*Ibid.*).

Zlatarski : *Inscription d'Omortag à Provadia* (vol. XIV, 1902) — *Fondation du royaume bulgare; Asparouk* (*Ibid.*) — *Les tzars de la famille de Doulo* (*Ibid.*) — *Trois monnaies de Chichman* (*Ibid.*) — *La Bulgarie au* VIII[e] *siècle* (*Ibid.*).

1. Outre le *Sbornik* ci-dessus mentionné, l'Académie bulgare doit diriger un certain nombre de publications de moindre importance : celles auxquelles on a déjà donné un nom s'appelleront : *Annales de l'Académie* (*Godichnik na bulgarskata Akademia*) et *Antiquités bulgares* (*Bulgarski Starini*). — J'ignore dans quelle mesure elles contiendront des articles relatifs à l'époque thrace : je leur souhaite durée et surtout régularité.

2. Depuis 1894 paraissait, en outre, le *Recueil Bulgare* (*Bulgarska Sbirka*). Je ne sais quelle place est réservée à cette publication dans les remaniements actuels. Quelques articles sur l'antiquité y avaient paru jusqu'à présent :

Kazarov, *Le Thrace Spartacus* (tome IX, 1902).

Filov, *Occupation romaine du Danube inférieur* (tome XIII, 1906).

Ajouter, au point de vue des études slaves :

Bobtchef, *Aboba, première capitale bulgare* (tomes VI-VII, 1899-1900). — *Législation de Kroum* (tome XIII, 1906).

Zlatarski, *Ancienne histoire bulgare : les persécutions au* IX[e] *siècle* (tome XII, 1905).

Une dernière revue, intitulée *le Passé* (*Minalo*), inaugurée en 1909, publie des articles historiques, quelquefois archéologiques, la plupart sur les antiquités slaves. J'y relève les titres suivants :

Kazarov, *Situation ethnographique des Macédoniens antiques* (2 articles).

Au point de vue des études slaves :

Balastchef : *Inscriptions du khan Omortag* (2 articles).

X***, *Chrysobulle du tzar Jean Chichman.*

§ 3. — *Monuments et textes réédités ou inédits.*

Le contenu de ces publications, à cause de la langue même dans laquelle elles sont rédigées, est inaccessible au public compétent. Le plus souvent, elles sont absentes même des bibliothèques scientifiques les mieux fournies : à Paris, celles qui sont reçues forment une toute petite minorité[1].

Au lieu des comptes rendus irréguliers, tardifs et fragmentaires[2], qui jusqu'à présent faisaient seuls connaître aux intéressés des documents de valeur intrinsèque souvent mince, mais d'une importance spéciale pour les études thraces, la présente série d'articles fournira une suite de publications qui, sans avoir la prétention d'être définitives, contiendront sur chaque sujet tout l'essentiel.

Il ne saurait en effet s'agir de traduire ou de résumer, mais bien de publier à nouveau. Pour beaucoup de motifs, les recueils auxquels nous ferons des emprunts ne peuvent nous fournir que des renseignements, et non pas des modèles. Les descriptions sont souvent insuffisantes, les copies mauvaises ou remplacées par des transcriptions en minuscules, voire des extraits. Le commentaire est souvent absent dans l'original; lors même qu'il existe, il ne peut ordinairement être accepté sans modifications ou additions. Les figures enfin ne sont point

1. Les grandes bibliothèques archéologiques de Paris ne reçoivent que l'*Izvestia* russe de Constantinople. Toutefois, l'*Izvestia* de la Société archéologique bulgare a été reçu par la Bibliothèque Nationale, l'Institut et la Société pour l'encouragement des Etudes grecques. — Le *Perioditchesko Spisanié*, jusqu'à présent ignoré de ces bibliothèques, se trouvera sans doute désormais à l'Institut, qui le recevra comme don de l'Academie bulgare. — Le *Sbornik* est reçu par la Bibliothèque nationale ; les autres Revues et ouvrages cités ci-dessus ne se trouvent, à ma connaissance, nulle part. — La Sorbonne, l'Institut et la Société des Etudes grecques possèdent l'*Annuaire de l'Université de Sofia* (*Godichnik na Sophiiskia Ouniversitet*, tome I[er] en 1904) ; mais cette publication ne contient que rarement des articles archéologiques.

2. Ils paraissent ordinairement, sous la signature des rédacteurs bulgares des divers *Bulletins*, soit dans les *Beiblätter* des *Wiener Jahreshefte*, soit dans l'*Anzeiger* du *Jahrbuch des deutschen archaeol. Instituts*. — Cf. par exemple, dans ce dernier périodique (tome XXV, 1910), le sommaire publié par M. B. Filov (*Archäologische Funde in Bulgarien im Jahre* 1909, p. 391-403).

impeccables, et c'est le point sur lequel on devra surtout se montrer indulgent, car il n'est pas toujours commode de les faire recommencer : il faudra souvent se contenter de la reproduction médiocre fournie par les premiers éditeurs. On s'efforcera du moins que le travail, une fois refait, n'ait pas d'autres défauts importants que celui qui est inhérent à une réédition de ce genre : une certaine insuffisance due à des lacunes de la documentation originale, et un peu de timidité provoquée par le fait de n'avoir pas vu directement et contrôlé sur place les monuments eux-mêmes.

La publication actuelle part du présent et espère pouvoir reproduire régulièrement tous les documents à venir. Mais il est certain que, pour être complet et ne rien négliger, il faudrait remonter dans le passé et ramener à la lumière les monuments et les textes qui ont pu rester enfouis dans certaines publications balkaniques. C'est un travail qui aurait son utilité, et que j'espère aussi pouvoir mener à bonne fin, mais ailleurs que dans les limites déjà suffisamment larges que la *Revue archéologique* a bienveillamment accepté de donner à l'ensemble de l'œuvre inaugurée ici.

Au lieu de remonter, comme on y aurait été obligé, jusqu'aux environs de l'année 1900, sinon plus haut encore[1], on s'est résolu à prendre pour date initiale l'année 1910. Cette année semble marquer, dans les études comme dans la politique bulgare, le début d'une ère nouvelle : c'est la première année d'un Recueil officiel d'antiquités publié par les soins des sociétés

1. Jusqu'en 1892, tous les monuments et toutes les inscriptions relatives à l'antiquité se trouvent réunis dans la réédition, donnée par M. Homolle, du Mémoire d'Albert Dumont (p. 186-581 des *Mélanges d'archéologie et d'épigraphie*). Mais il ne s'agit que de la Thrace, c'est-à-dire de la Bulgarie cisbalkanique : la Bulgarie du N. (Mésie inférieure) y est laissée de côté. Les documents relatifs à la Bulgarie transbalkanique avant 1892, ou à l'ensemble du pays depuis cette date, ont paru, soit directement, soit d'après le *Sbornik*, dans les *Arch. Epigr. Mittheilungen* dont il a été parlé plus haut. Depuis la transformation de cette publication en 1898, nombre de textes sont restés ignorés dans le *Sbornik* : j'en ai republié seulement seulement quelques-uns, provenant des années 1896 et 1900 de ce Recueil (*BCH*, 1901, p. 308-322, nos 11, 14, 15, 19, 20, 21, 26, 27).

archéologiques locales[1] : il était donc à la fois commode et naturel de s'en tenir aux véritables nouveautés, et de ne point aller chercher au delà.

1. A l'exception d'un bas-relief et de deux inscriptions, tirés d'un livre de M. Kazarov intitulé *Contribution à l'histoire de Sofia dans l'antiquité* (*Prinos kem starata istoria na Sophia*, 1910, publication faite par la *Société archéologique de Sofia* et subventionnee par un don de la municipalité), — la plupart des matériaux ci-après utilisés sont empruntés au tome Ier de l'*Izvestia de la Soc. arch. bulgare* (Sofia, impr. nationale, 1910. — In-4° de x-244 p. avec 193 fig. dans le texte, 20 planches et 1 carte : en vente pour 10 fr. chez Chr. Oltchev, libraire).

Ce périodique, à l'exemple de certaines publications russes, contient une traduction française de la table des matières Je la reproduis ici, en citant seulement le titre des articles dont j'aurai à me servir : j'ajoute, avec l'espoir de rendre service à quelques lecteurs, un bref resumé de ceux dont le sujet restait en dehors du présent article :

I — *Monuments choisis de l'art antique en Bulgarie*, p. 1-22 (B. Filov).

II — *Tombeau chrétien de Sofia*, p. 23-28 (Kazarov et Tatchev) : peintures symboliques (oiseaux, vases, croix); ornements géometriques; images (archanges Michel, Gabriel, Raphaël, ange Uriel) avec les noms en latin (v^e^-vi^e^ siècle ?).

III — *Contribution à l'etude des plus anciennes monnaies bulgares*, p. 29-54 (Zlatarski) : les plus anciennes remontent à Assen II, peut-être à son prédécesseur Kaloian; celles attribuées à Assen Ier et Pierre appartiennent à Jean Alexandre et à son fils Michel.

IV — *Prespa en Macédoine, capitale du tzar Samuel*, p. 55-80 (J. Ivanof) : ruines dans la région; capitale dans l'île d'Akhil.

V — *L'art du bois sculpté en Bulgarie*, p. 81-104 (Koïtchev) : les procédés et les principaux monuments.

VI — *Figurines préhistoriques en os*, p. 105-110 (Tchilinguirov) : trouvées dans la station de *Sultan* (district de *Popovo*), elles présentent des rudiments de visages et d'oreilles taillés dans des os métacarpiens et métatarsiens (âge du fer, 1er millenaire ?).

VII — *Matériaux archéologiques*, p. 111-120 (Kazarov).

VIII — *Tirnovo, ancienne capitale bulgare*, p. 121-153 (K. Chkorpil) : les anciens quartiers ; les 3 forteresses de la ville ; les forteresses des environs.

IX — *Tumuli thraces du Balkan*, p. 155-158 (B. Filov).

X — *Tombeau voûté près de Plevna*, p. 159-162 (B. Filov) : il contenait 6 squelettes disposés sur 3 lits (basse époque chrétienne, du vi^e^ au ixe siècle).

XI — *Fouilles de Kadine Most* (district de *Kustendil*), p. 163-202 (J. Ivanov) : en outre des ruines antiques, l'auteur étudie une église bulgare du xive siècle et un pont turc de 1469.

XII — *Fouilles de Plevna*, p. 203-214 (Valev) : grande basilique chrétienne à 3 nefs : église pavée en mosaïque géométrique : inscriptions liturgiques latines.

XIII — *Découvertes et nouvelles archéologiques*, p. 215-229 (B. Filov).

*
* *

Le parti pris de nè pas remonter au delà de l'an 1910 n'aurait pas de raison d'être quand il s'agit de monuments qui n'ont jamais été publiés, même dans les langues locales. On trouvera donc, dans les présentes séries, l'ensemble des documents inédits restant en ma possession. Ils se rapportent aux années comprises entre 1898 et 1910[1]; ils sont classés à leur rang parmi ceux que je réédite ici[2]. Les uns ont été directement étudiés et copiés par moi : ils sont demeurés dans mes papiers, depuis l'époque déjà lointaine de mes séjours dans la péninsule balkanique. Ils proviennent de la libéralité avec laquelle certains collectionneurs locaux m'ont laissé visiter leurs demeures : pour ceux d'entre eux qui ne sont pas bulgares, il est peut-être préférable que je ne les livre pas à la suspicion en les mentionnant de façon trop précise, et ils me sauront gré de ne

1. C'est donc une liquidation que j'entreprends de tous les monuments que je n'ai pas eu l'occasion de faire connaître dans la série de mes *Voyages en Thrace* (*BCH*, 1898, p. 473 suiv.; p. 526 suiv.; — 1899, p. 615 suiv.; — 1900, p. 147 suiv.; — 1901, p. 156 suiv.; p. 308 suiv.; — 1906, p. 359 suiv) ou dans diverses autres publications (*REA*, 1904, p. 212 suiv.; — *RA*, 1907[2], p. 257 suiv. ; p. 413 suiv.; — 1908[2], p. 33 suiv. .

2. Voici, en attendant leur apparition intégrale *et pour prendre date*, le detail des premières séries qui commencent avec le présent article :

I — Inédits : *inscriptions*, 20 numéros; — *bronzes*, 9 numéros; — *marbres*, 31 numéros, — *divers*, 1 numéro. — Total : 61.

II — Rééditions (tirées des sources ci-dessus indiquées) : *inscriptions*, 47 numéros; — *bronzes*, 4 numéros; — *marbres*, 16 numéros; *divers*, 2 numéros. — Total : 69.

Le manuscrit, remis à la direction de la *Revue* dès le mois d'août 1911, sera publié par tranches suivant les commodités du moment; il comprend les divisions suivantes :

I — Inscriptions : § 1 *ex-voto à des divinités*, 19 numéros, 1 figure — § 2 *inscriptions avec des noms d'empereurs*, 7 numeros — § 3 *inscriptions honorifiques et politiques*, 3 numéros — § 4 *bornes*, 4 numéros — § 5 *funéraires*, 24 numéros, 4 figures — § 6 *vases*, 1 numéro — § 7 *diverses et illisibles*, 9 numéros, 1 figure. — Total : 67 mm.

II — Monuments figurés : A) *Bronzes*, 13 numéros, 7 figures — B) *Marbres* : § 1 *statues*, 2 numéros, 2 figures — § 2 *sarcophages*, 2 numéros, 2 figures — § 3 *cavaliers*, 19 numéros, 13 figures — § 4 *ex-voto à d'autres divinités*, 16 numéros, 12 figures — § 5 *funéraires*, 8 numéros — § 6 *divers*, 3 numéros. — Total : 63.

Les monnaies, les *tumuli* et la préhistoire ne font pas partie de la présente série.

leur adresser que des remerciements anonymes. J'ai trouvé aussi aussi à glaner dans des notes prises au Musée de Philippopoli, quand il existait encore; — au Musée de Sofia, avant sa réinstallation; — au Musée de Constantinople enfin, où la bienveillance de feu Hamdy Bey m'avait permis de faire une exploration fructueuse dans le fouillis de marbres entassés et de caisses non ouvertes qu'étaient alors les sous-sols de *Tchinli-Kiosk*.

Les autres documents m'ont été adressés depuis, parfois avec trop peu de détails, par des amis français établis dans le pays. Je me borne à nommer. pour les remercier, ceux qui aujourd'hui ont quitté la Bulgarie : le R. P. Jérôme, qui s'est fait connaître ici même par ses recherches sur la préhistoire thrace; — M. Menant, ancien consul de France à Bourgas, aujourd'hui à Corfou; — enfin et surtout mon collaborateur de jadis, M. Degrand, ancien consul à Philippopoli : la mort, qui vient de le prendre, l'aura empêché de lire ces lignes et d'ajouter par endroits quelques précisions aux notes et aux photographies que je tenais de lui[1].

Georges SEURE.

1. Je dois à l'obligeance de MM. Héron de Villefosse et Michon, conservateurs, d'avoir pu faire photographier et reproduire ici une dizaine de monuments figurés inédits, provenant de Bulgarie et jadis entrés au Musée du Louvre par mes soins ou grâce à la libéralité de M. Degrand.

VARIÉTÉS

Les Fouilles en Égypte (1909-11).

L'activité des fouilles augmente sans cesse en Égypte; mais le temps que réclament les publications fait obstacle à la diffusion rapide de leurs résultats. Ayant pu visiter depuis trois ans les principaux champs de fouille de l'Égypte, j'ai cru qu'un aperçu d'ensemble, si succinct qu'il fût, pourrait rendre quelques services. Dans cet aperçu, il est à peine question des fouilles de 1911, dont la plupart n'étaient pas terminées au moment où j'écrivais; de plus, il a paru inutile d'insister sur les travaux officiels du *Service des Antiquités*, dont M. Maspero entretient chaque année l'Académie des Inscriptions.

Le Delta continue à peu attirer les fouilleurs. Des sites aussi importants que Saïs, Bubastis, Tanis attendent encore une exploration complète. Il faut espérer que M. Chassinat trouvera enfin les ressources nécessaires à cette fouille de *Tanis* qu'il a depuis longtemps annoncée.

A *Alexandrie*, M. Breccia continue l'exploration méthodique des nécropoles de Hadra-Chathy[1]; M. Th. Schreiber va publier le second volume des trouvailles et acquisitions de la *Sieglin Expedition* qu'il a dirigée, magnifique publication qui restera fondamentale pour l'archéologie alexandrine[2]; son collaborateur M. H. Thiersch a réclamé au Congrès du Caire[3] — en vain, jusqu'ici — qu'on le mît à même de vérifier, en rendant au jour ce qui peut rester du Phare d'Alexandrie, les théories émises dans son ouvrage *Pharos* (1909). Autour du seul phare subsistant qui puisse donner une idée de celui d'Alexandrie, le phare de *Taposiris*, à l'extrémité occidentale du Delta, M. Breccia a entrepris des fouilles; à sa limite orientale, à Mehemdiah, M. Clédat a commencé à déblayer des ruines d'époque romaine; des inscriptions lui ont permis d'identifier cette localité avec *Péluse* (qui serait la transcription d'un mot égyptien désignant « l'*argile* ») et un promontoire voisin avec le *Mont Kasios*[4]. En un autre point des environs de Suez — c'est la Compagnie du canal qui défraye ses fouilles et qui en gardera les produits dans un petit Musée qu'on construit à Ismaïlia — à *Tell el Maskhouta*, le même savant

1. Ev. Breccia, *Bull. de la Soc. arch. d'Alexandrie*, n. 11-13.

2. Th. Schreiber, *Die Ernst Sieglin Expedition in Alexandria* : t. I. *Der Kôm esch-Shougafa* (1909); t. II, *Die Sieglin Sammlung* (1911), vol. in-4° avec album.

3. Cf. *Compte rendu du Congrès du Caire*, 1909, p. 105. Sur *Pharos*; cf. *R. A.*, 1909, I, 163.

4. L. Clédat, *C.-R. de l'Acad. des Inscr.*, 1909, p. 164.

a trouvé bon nombre d'antiquités saïtes et deux monuments de l'Ancien Empire, dont le cylindre d'un officier du roi Merenra de la VIe dynastie. A *Kom Afrin*, qui fut la principale forteresse de la frontière libyque du Delta, les *sebakhîn* ont dégagé un grand édifice de l'époque de Ramsès II [1].

C'est autour du Caire qu'ont été pratiquées les fouilles les plus importantes de ces dernières années. Si *Héliopolis*, où M. Capart n'a pu fouiller au bon endroit, n'a pas donné ce qu'on en attendait, les recherches poursuivies à Gizeh, à Memphis, à Sakkarah, à Meidoum, à Abousir, à Lisht, à Tourah ont montré combien il restait encore à trouver — et surtout à apprendre — dans ces nécropoles déjà bien connues. A *Tourah*, près de ce barrage préhistorique que tous les visiteurs d'Helouan sont allés voir dans un *ouady* du désert, M. Junker a exploré, en 1910, le grand cimetière prédynastique où l'on n'avait fait jusqu'ici que des grattages; on pourrait lui maintenir cette désignation de *prédynastique*, bien qu'on y ait trouvé un vase au nom du roi-Scorpion comme maître de la Haute-Égypte ; ce titre, en effet, lui est donné sous une forme qui porte à le croire plus ancien que Ménès [2]. Près des temples et des pyramides de la Ve dynastie à *Abousir*, dont la publication se poursuit sous la direction de M. Borchardt, MM. Schultze et Abel ont examiné, en 1909-10, une nécropole qui, bien que descendant jusqu'à cette dynastie, conserve le vieux rite de l'enterrement à fleur de terre en position contractée. De nouveaux mastabas des premières dynasties ont été ouverts à *Gizeh* en 1907-8 par M. Flinders Petrie [3] et, en 1909-10, par M. G. Steindorff.

Plus importantes sont les entreprises allemandes et américaines autour des temples funéraires des pyramides de *Gizeh*. Le pied Est de la grande pyramide a été dégagé par les soins de M. Dow Covington ; le Sphinx a été l'objet de travaux de M. Daressy [4].

M. Ernest Sieglin, qui a défrayé les recherches de M. Th. Schreiber à Alexandrie, a également mis, en 1909-10, à la disposition de M. Steindorff, les moyens nécessaires pour dégager complètement le temple funéraire de la pyramide de Chephren, appelé ordinairement le « Temple du Sphinx ». M. Steindorff a été assisté par MM. Borchardt et Abel de l'Institut allemand du Caire et surtout par l'architecte Hoelscher, qui s'est familiarisé avec les monuments égyptiens par sa belle étude sur le « pavillon » de Medinet-Habou (*Das hohe Tor von Medinet Habou*, Berlin, 1909). Devant la grande salle bien connue en T renversé, avec ses admirables piliers de granit, se placent trois pièces, celle

1. L. Clédat, *Recueil des Travaux*, XXXII, 40.
2. H. Junker, *Anzeiger* de l'Acad. de Vienne, 1er juin 1910.
3. Fl. Petrie, *Gizeh and Rifeh* (Londres, 1908). Cf. c.-r. détaillé dans l'*Anthropologie*, 1909, 409.
4. G. Daressy, *Bull. de l'Inst. égyptien*, 1910, p. 35. L'analogie de la coiffure du Sphinx avec celle de la tête de Mykérinos découverte par Reisner est un des arguments qu'il invoque pour le dater de la IVe dynastie.

du milieu plus grande que les deux latérales ; la porte de celle-ci se trouve dans l'axe de celle de la salle aux piliers avec laquelle elle communique, tandis que toutes trois s'ouvrent sur l'extérieur par deux portes pratiquées aux angles N. et S. consacrées la première à Bastit, la seconde à Hathor. C'est dans un bassin, au milieu de la pièce centrale, que Mariette avait trouvé la statue en diorite[1] de Chephren qui est au Caire, l'une des 23 dont le déblaiement a retrouvé les traces dans le dallage d'albâtre de la salle. De cette salle un couloir mène à des magasins composés de trois pièces parallèles à deux étages. De l'angle N.-O. des Propylées formés par cet ensemble, une rampe montait à un deuxième temple, le temple funéraire proprement dit, placé sur le plateau au pied de la II[e] Pyramide. La rampe aboutit au côté sud de la façade des Propylées intérieurs, constitués par une grande salle à piliers en granit précédée d'une série de petites pièces, sans doute magasins et logis des prêtres. De cette salle hypostyle on accède au sanctuaire formé de trois parties : une salle antérieure dont le plafond est soutenu par deux rangées de deux énormes piliers, une cour entourée d'un portique — 4 piliers aux côtés longs, 2 aux côtés courts (N. et S.) — enfin, au fond de la cour, cinq salles semblables et parallèles qui contenaient les statues du pharaon. Derrière ce temple public vient, comme à Abousir, un temple privé ou secret. Le temple public était entouré d'un promenoir dallé ; le prolongement de son aile N. mène à la cour de la Pyramide, celui de l'aile S. à ce temple secret. Il ne consiste qu'en une salle étroite avec une niche s'enfonçant au milieu de sa paroi ouest, juste dans l'axe de la Pyramide : là devait se trouver la stèle. Des doubles Propylées et du double temple, dont le plan se laisse reconstituer ainsi, il ne reste que les fondations et que le noyau de la partie basse des murs, noyau et fondations formés de blocs de calcaire blanc si gigantesques et pourtant si bien ajustés qu'on dirait à première vue l'édifice creusé dans la roche vive. Les fragments retrouvés du revêtement permettent d'affirmer que les parois comme les colonnes étaient en granit, le pavement en albâtre. Ces matériaux précieux ont été enlevés dès l'antiquité, puisqu'on a trouvé, sur un bloc du noyau d'un mur, une dédicace à Harmakhis datant du Nouvel Empire. Ce pillage n'a naturellement pas épargné les statues ; sauf une belle tête de Chéphren en diorite, on n'a retrouvé que des fragments, mêlés à des débris de vases et de têtes de massue inscrites[2].

Le temple funéraire de Mykérinos a été dégagé, en 1909-10, par M. G. Reisner, aux frais de l'Université de Harvard et du Musée de Boston. On commençait seulement à parementer les murs extérieurs et à élever les murs intérieurs quand Menkeoura mourut. Son successeur fit hâtivement achever en briques

1. En réalité elle serait en anorthosite venant d'Assouan, cf. J. Couyat, *Bull. Institut français d'arch. or.*, 1909, p. 36.

2. G. Steindorff, *Leipziger Gesellschaft der Wissenchaften*, 1909 et Borchardt, *Klio*, 1909, p. 181.

le temple qui devait être, comme celui de Chephren, de granit et d'albâtre. Bien qu'il soit encore plus détruit que celui de Chephren, on y retrouve les mêmes éléments : propylées entre grande cour et salle hypostyle où, au lieu de piliers en granit, apparaissent les plus anciennes colonnes de l'Égypte, colonnes encore en bois engagées dans des socles de calcaire; rampe de 400 m. montant droit à la cour carrée; le temple public formé par cette cour, avec un vestibule qui la précède, une petite salle à quatre piliers par derrière menant à une pièce profonde où se trouvaient les statues; le temple secret dont on ne paraît avoir achevé que le couloir d'accès partant de la salle aux quatre piliers.

Si les dispositions architecturales du temple de Mykérinos sont moins bien conservées que celles du temple de Chephren, il l'emporte sur ce dernier par l'admirable série de statues qui y ont été recueillies. Les plus belles sont quatre statues assises en albâtre, dont l'une avec sa tête (qui paraît un peu trop petite pour le corps), trois têtes séparées du roi et une du prince royal. Elles sont restées au Caire, sauf celle du prince royal, deux du roi et la seule achevée des statues assises sans tête, mais portant sur le trône la titulature du roi, et, de part et d'autre, les déesses du Nord et du Sud, Ouadjit à gauche et Nekhbet à droite, au-dessus des dieux Nils liant les plantes symboliques; ces quatre pièces ont été envoyées à Boston.

A côté de ces statues de grandeur naturelle, les mêmes propylées ont livré quatre groupes en schiste vert foncé, hauts d'environ $0^m,90$, où le roi, coiffé de la mitre blanche, est debout entre Hathor dite « la dame du Sycomore » et la divinité d'un nome portant son emblème. Ces nomes sont ceux de Diospolis Parva avec le sistre, de Hermopolis avec le lièvre, de Kynopolis avec le chacal, représentés par des dieux, et celui de Thèbes représenté par une déesse. (Les groupes avec Kynopolis et Thèbes sont restés au Caire). De très nombreux fragments de sculptures et de vases en albâtre et pierres dures ont été recueillis; signalons trois coupes, l'une en diorite avec le nom de Snofrou, l'autre en silex avec ceux de Hotep-sekhemoui et de Ra-neb, la troisième en cuivre contenant les instruments pour l'*ouverture de la bouche*, notamment un beau *posh-kefou* en silex avec la titulature de Chéops[1]. En 1910, le nettoyage a encore donné un groupe intact du roi et de la reine (en schiste noir, $1^m,50$); le déblaiement de la pyramide de cette reine a été entrepris ainsi que celui des temples funéraires des princes de la famille de Mykérinos. La tombe d'une Khamerernebti, qui paraît avoir été la mère de Chéphren, a été deblayée près du Sphinx par M. Daressy pour le Musée, qui en a retiré, entre autres pièces, une très belle statue de cette reine[2].

M. Reisner a encore repris, avec MM. Lythgoe et Mace, les fouilles de

1. Cf. Borchardt, *Klio*, 1909, p. 483; 1911, 125.
2. G. Daressy, *Annales du Service*, X, p. 41. Sur la face S. de la pyramide de Chéphren les Allemands croient avoir retrouvé celle de sa femme.

Lisht, si brillamment inaugurées naguère par MM. Jéquier et Gautier au nom de notre Institut du Caire. Pour lui permettre d'achever le déblaiement du temple funéraire de Senousrit I, d'où les Français ont tiré les fameuses statues de ce roi aujourd'hui au Musée du Caire, de fouiller quelques *mastabas* et de dégager, en 1909, le temple funéraire de la pyramide d'Amenemhat I, il a fallu à M. Reisner les ressources importantes mises à sa disposition par le *Metropolitan Museum* de New York et par M. Pierpont Morgan. Le site ayant été occupé par un village au Nouvel Empire, on n'a retrouvé que des arasements ; ils portent à croire que le temple public se trouvait sur une terrasse inferieure, dominé par le temple secret qui était flanqué des magasins et corps de logis sur la terrasse même de la Pyramide, disposition qui rappelle celle du temple de Montouhotep à Deir el Bahari. En dehors de nombreux fragments de sculpture de la XII[e] dynastie, on a trouvé, parmi les matériaux réemployés, des reliefs de la V[e] et de la VI[e] dynastie qui doivent venir les premiers d'Abousir, les seconds de Sakkarah, et une belle statue de Senousrit I devant l'entrée de son temple, avec les bases de celles de membres de sa famille dans les niches voisines. Ces niches avaient une profondeur de 10 pieds ; les murs étaient peints de scènes de pêche et de guerre.

M. Flinders Petrie est revenu en 1909 et en 1910 à cette pyramide de *Meidoum* à laquelle il avait déjà consacré une campagne en 1892[1], ainsi qu'aux *mastabas* voisins. Parmi ceux-ci, les deux principales chambres funéraires qu'on a déblayées ont fourni deux types nouveaux. Dans la plus grande, une courte rampe mène à un haut passage, long de 14 mètres; en son milieu s'embranche une salle en forme de croix de 9 mètres sur 6 ; haute de 5 mètres, elle est couverte d'un seul jet par d'énormes dalles qui, longues de 6 mètres, larges de 1 et épaisses de $2^{m},50$, pèsent environ 40 tonnes chacune. A sa tête se trouvait un sarcophage de granit rouge, probablement antérieur à celui de la Grande Pyramide. Il avait été violé ; mais le squelette du défunt y était resté. On a pu constater qu'il avait été rituellement mis en pièces ; chaque os, une fois décharné, avait été soigneusement enveloppé de bandelettes ; puis chacun avait été remis à sa place. Cette mise en morceaux du corps, suivie de sa reconstitution, est bien le rite funéraire qui forme transition entre l'ensevelissement secondaire de l'Égypte prédynastique et l'embaumement qui prévaut au temps des Pyramides.

L'autre tombe offre une disposition curieuse. Un grand puits carré profond de 5 mètres, sur 9 de côté, avait été pratiqué dans le rocher ; un tiers avait été comblé de limon ; sur cette fondation, la chambre funeraire avait été construite, puis recouverte d'un amas de blocs énormes, ceux-ci à leur tour noyés dans du limon. Ce limon, en vieillissant, est devenu tellement compact que les

1. Fl. Petrie, *Medoum*, 1892. Sur ses nouvelles fouilles, cf. son art. du *Times*, 16 mai 1910.

excavateurs l'ont trouvé plus difficile à traverser que le calcaire. Comme, malgré l'extrême difficulté de la fouille, cette chambre funéraire avait été violée ainsi que la précédente, M. Flinders Petrie estime que les violateurs ne sont autres que les ouvriers mêmes chargés de l'achèvement.

A l'Ouest de la pyramide on a remis au jour tout un groupe de tombes : grandes fosses poussées à 12 mètres dans le roc, avec des herses massives hissées sur des amas de blocs, prêtes à être abaissées pour fermer la porte. Comme elles n'avaient jamais éte abaissées et que les tombes étaient restées inoccupées, M. Flinders Petrie suppose que, la cour de Snofrou ayant quitté Meïdoum après sa mort, les seigneurs auxquels elles étaient destinées s'en étaient fait creuser d'autres autour de la résidence du nouveau monarque.

A la Pyramide même, on a dégagé une longue chaussée qui menait de son pied Est jusque dans la plaine; comme elle paraît avoir été recouverte après la construction par les débris mêmes des matériaux employés, M. Fl. Petrie ne pense pas que ce soit, comme dans les Pyramides de Gizeh, la chaussée menant au temple funéraire du roi. Elle n'aurait servi qu'à amener les moellons pour la construction. Beaucoup de ces moellons des fondations portent l'indication du mois où ils ont été taillés. Or, Petrie a donné naguère de bonnes raisons pour croire que ce travail n'était poursuivi que pendant la saison de l'inondation. On saurait donc quels mois constituaient sous Snofrou le tiers de l'année dit *shait*, par suite la date du lever héliaque de Sirius sous son règne. Celui-ci se trouve ainsi fixé à 4700 dans le système de Petrie, à 3200 dans celui d Ed. Meyer.

En 1910, Petrie s'est aussi chargé de découper les parois décorées des plus célèbres d'entre les *mastabas* de Meïdoum (Rahotep, Nefermat, Nefert et Atef). Il l'avait proposé dès 1892 et les indigènes ont depuis tellement détérioré ces merveilleux reliefs qu'on regrettera toujours de n'avoir pas écouté alors ses conseils ; mais on ne regrettera pas moins l'extraordinaire façon dont il s'y est pris pour découper ces blocs. Des quatre *mastabas* enlevés, l'un (celui d'Atef) a été donné à la *British School of Achaeology in Egypt*, qui supporte, on le sait, en majeure partie les frais des fouilles de Petrie et qui l'a exposé à son Musée de l'University College à Londres, et des fragments à New-York, Boston, Chicago et Philadelphie.

En 1911, avant de pouvoir entreprendre sa 4e campagne à Memphis, M. Petrie a envoyé son élève, M. Mackay, près de *Dahchour* et repris ses travaux à *Hawara*, à l'entrée du Fayoum : il y aurait trouvé, dans le temple de la Pyramide, un grand *naos* d'Amenemhat III. On verra que M. Petrie a aussi occupé, à Athribis et à Gournah, son inlassable activité Mais sa grande entreprise, depuis 1908, est la remise au jour de *Memphis*.

La fouille de Memphis restait l'un des plus grands *desiderata* de l'égyptologie. Le déblaiement présentait tant de difficultés que tous les archéologues avaient reculé jusqu'ici : le site antique couvert par les ondulations d'un *kôm*

énorme d'où ne perçaient que de rares débris en place; ce *kôm* occupé par un aussi gros village que Mît-Rahineh, par les champs et l'épaisse palmeraie qui en dépendent, ses habitants accoutumés à tirer un gros revenu des fouilles clandestines; le niveau de l'Ancien Empire à 12 pieds au moins de la surface, et ce niveau, même quand le Nil est au plus bas, envahi par 1 mètre d'eau. Pour triompher de pareils obstacles, il a fallu toute la ténacité de Flinders Petrie et l'habitude unique des choses, des gens et des fouilles d'Égypte que lui donnent les vingt campagnes qu'il y a menées. Il fallait aussi disposer des puissants moyens financiers que Petrie a su grouper pour cette entreprise autour de la *British School of Achaeology* qu'il a fondée. Pour peu que l'on tienne compte des difficultés indiquées et qu'on se rappelle que les temples de Memphis, après avoir été méthodiquement détruits par les chrétiens, ont servi pendant des siècles de carrière aux Arabes du Caire, les résultats obtenus par Petrie, pendant ses campagnes des printemps 1908, 1909 et 1910, ne sembleront pas inférieurs à l'effort.

En dehors des sondages qui lui ont permis de se rendre compte de la disposition des différents temples, il a déblayé les Propylées Ouest du grand sanctuaire de Ptah construits sous Ramsès II sur le modèle de la Grande Salle Hypostyle de Karnak, avec deux nouveaux colosses de ce roi; une porte monumentale élevée au nom de Merenptah et menant dans une cour qui serait ce « téménos du roi Proteus » dont parle Hérodote; le mur Est du camp avec sa porte Nord; une construction de Si-Amen, roi presque inconnu jusqu'ici de la XXIe dyn.; enfin et surtout, devant l'entrée Sud du grand sanctuaire que les Saïtes avaient restauré, l'énorme palais de Psammétique et d'Apriès avec son fossé, ses murs de brique s'élevant à 5 mètres encore au-dessus de terre et descendant plus bas encore; ses colonnes de calcaire à chapiteaux palmiformes, hautes de 13 mètres, et ses portes en cèdre dont un angle conservé porte, sur sa garniture de bronze, la titulature de Psammétique. Parmi les plus intéressants des blocs réemployés dans ces édifices, signalons ceux d'un pylône de la XIIe dyn., représentant la fête *Sed* ou l'intronisation du roi, ceux d'un *mastaba* de Sakkarah et un chapiteau à boutons de lotus semblable à celui d'Abousir conservé au Musée du Caire. Comme petites trouvailles : un cadre d'argent plein entourant une tête d'Hathor en or, un cylindre de Papi I, un ivoire représentant un homme qui porte des oiseaux palustres et des plaques de stéatite à dessins géométriques. Les séries les plus curieuses sont les suivantes : 1° « stèles aux oreilles », ex-voto où le fidèle inscrit son vœu précédé de la formule « à Ptah qui écoute la prière » en regard d'une ou plusieurs paires d'oreilles — deux stèles en portent l'une 110, l'autre 376 — dont la présence oblige en quelque sorte le dieu à entendre la prière et, par suite, à l'exaucer. 2° figurines qui montrent, à côté des types usuels, des têtes à caractères ethniques prononcés. M. Petrie affirme pouvoir y distinguer des Grecs et des Phéniciens, des Bédouins et des Nègres, des Cariens, des Kurdes, des Scythes, des Juifs, des Sumé-

riens, des Babyloniens, des Perses, des Mèdes, des Indiens même ; il a soutenu que la plupart de ces *crania ethnica* remontaient à l'époque perse et nous renseignaient sur la colonie étrangère qui florissait à Memphis au temps d'Hérodote. Même, s'il faut ramener ces figurines à l'époque alexandrine et faire la part au goût de la caricature, qui est l'un des caractères de cette époque, ces images n'en conservent pas moins un haut intérêt. A l'époque perse remontent certainement un beau sabre en acier avec des portions de cuirasses imbriquées et, trouvaille plus curieuse qui provient peut-être de l'office du fonctionnaire chargé de la poste, une dizaine d'étiquettes en araméen de paquets provenant de la Syrie avec un lot de cachets sur argile ; les deux plus remarquables sont celui qui représente un homme avalé — ou rejeté — par un monstre marin et celui où deux hommes penchés sur une chèvre sont placés devant un personnage trônant, le fouet et le rochet à la main, un arc derrière lui ; dans le champ un disque flanqué des deux ailes et d'une sorte d'éventail en plume. M. Petrie veut reconnaître dans le premier de ces sceaux la plus ancienne figuration de la légende de Jonas ; dans le deuxième, la commémoration d'un traité entre Hétéens et Scythes. Mais on ne saurait parler des Hetéens à l'époque perse ; l'emblème ailé n'est pas leur aigle à deux têtes et le personnage trônant a l'aspect ordinaire des rois osirifiés. Ne s'agit-il donc pas plutôt d'une simple scène d'haruspicine à laquelle un roi présiderait ? Dans le premier cas, au lieu de la légende postérieure de Jonas, ne faudrait-il pas penser à quelque mythe relatif à Dagon, le dieu poisson des Philistins, dont le culte à Joppé a fait localiser sur ce point les légendes de Jonas et de Persée ? [1].

Pendant qu'il poursuivait le déblaiement méthodique des nécropoles memphites qui s'étendent sur le plateau désertique de Sakkarah, la découverte par les *sebakhin* d'une peinture dans un *kôm* adossé au plateau, au N.-O. de Bedrachîn, devant la pyramide à degrés, a amené M. Quibell à y faire une fouille qui a donné des résultats surprenants. En trois campagnes (1907-8-10), elle a révélé le plus remarquable des monastères byzantins de l'Égypte ; des inscriptions ont permis de l'identifier à celui de saint Jérémie, (mort vers 480), que M. Maspero avait, il y a plus de vingt ans, conseillé de chercher dans cette région. Mais on ne pouvait s'attendre ni au développement du monastère (plus de 200 chambres), ni à la richesse des sculptures ni surtout à l'étonnante fraîcheur des peintures conservées par le sable. Comme les rapports abondamment illustrés de M. Quibell ont déjà paru [2] et que M. Maspero a déjà

1. Je n'insiste pas sur les fouilles de Memphis, Fl. Petrie leur ayant déja consacré deux volumes, *Memphis I* (1909) et *II* (1910), qui ont fait l'objet de recensions de M. G. Foucart dans le *Journal des savants*, 1910. J'en ai donné aussi une analyse detaillée dans la *Rev. de l'hist. des religions*, 1911.

2. Quibell, *Excavations at Saqqara*, I (1907-8), II (1908-9), III (1909-10). Publ. du *Service des Antiquités*.

entretenu l'Institut[1] de ces découvertes qui ont, du coup, plus que doublé les collections du Musée, on peut se borner à rappeler ici ce que cette belle fouille a produit de plus notable : les quatre églises, dont l'une, en partie souterraine, abrite sous l'autel le corps du fondateur et, tout autour, ceux de ses successeurs ; l'hospice, ainsi désigné par une inscription ; le réfectoire où les moines ont gravé par terre leurs noms à côté de l'empreinte de leurs pieds ; le pressoir des olives, les magasins et les étables, les cellules éclairées par un ou deux soupiraux avec leur voûte en brique, une armoire dans le mur, un banc courant au-dessous, une table de pierre dans une niche qui devait contenir des icônes ; la cour ayant au centre les quatre colonnes qui soutenaient un kiosque et au fond une chaire en pierre qui rappelle le *minbar*, d'où l'on devait lire les prières aux moines travaillant sous le kiosque ; les chapiteaux si variés provenant des cours ou des églises qui montrent toutes les combinaisons des acanthes et des lotus, des feuilles de vigne et de palmiers, des entrelacs et des rinceaux et dont beaucoup portent des traces de couleur ; les ambons et les autels sculptés ; les peintures qui ornaient toutes les absidioles, semi coupoles et niches, figures allégoriques et motifs décoratifs dérivant de l'art alexandrin, Madone, Christ et anges groupés avec la raideur des mosaïques, grandes compositions comme le sacrifice d'Isaac, rappellant l'art des enlumineurs, le saint lui-même figuré avec tout le réalisme égyptien, mosaïques et vitraux, etc. Sur la vie enfin du monastère, nous sommes amplement renseignés par des inscriptions comme la liste des patriarches vénérés ou celle « des quantités de vin pour les dimanches et jours de fêtes » ; une abondante collection d'autres inscriptions coptes publiées par Sir H. Thompson, des soutiens de tête avec le nom du possesseur, des bouchons de jarres à vin avec le nom du cru, des coquilles d'huîtres, des fusaïoles, etc. ; les tombes enfin où le moine gît à fleur de terre, sans cercueil, une pierre dressée au-dessus de la tête, enveloppé dans une paillasse en tiges de palmier, des bottelées de henné sur la tête et les pieds, vêtu de sa plus belle robe, parfois magnifiquement brodée. Quant à la durée du monastère, elle se trouve limitée entre 450 environ, époque du fondateur, et les entours de l'an 1000, date d'un graffito arabe dans une des églises ; la plupart des œuvres d'art paraissent appartenir aux ve et vi^e s. ; après la conquête arabe commença une période de pauvreté et de dangers où la plupart des portes furent bouchées et des reconstructions faites à l'aide des matériaux déjà existants.

Ces matériaux du premier monastère avaient déjà été empruntés en majeure partie aux temples et aux tombes en ruines qui couvraient le plateau de Sakkarah (près de 200 tombes de la XVIIIe et de la XIXe dynastie dans les fondations de la quatrième église). Les pièces les plus importantes qu'on en a

1. G. Maspero, *C. R. Ac. Inscr.* 1910. Une notice des pièces entrées au Musée du Caire est insérée dans l'édition de 1911 (anglaise) du *Guide du Musée du Caire* de M. Maspero.

tirées sont une grande stèle de Nekthorheb, relatant la construction d'un temple d'Api, et des lettres royales à Rashepses et Kaemthenent, provenant de leurs mastabas. En 1910-11, M. Quibell a poursuivi l'exploration d'une grande nécropole des IIe-IIIe dynasties qui s'allonge sur le bord du plateau au N. du monastère ; les tombes ovales à fleur de terre s'y mélangent aux grands mastabas où l'on descend par un puits ou par un escalier. Si l'on n'y a trouvé, en fait de poterie, que de grossiers vases rouge-brun du type prédynastique, dont beaucoup n'ont même pas été soumis à la cuisson, quelques bouchons de jarres et cylindres portaient des noms royaux ou princiers, précieux pour la chronologie des premières dynasties.

En passant au Fayoum, on arrive à cette région qui reste par excellence celle des papyrus. Mais, sauf à *Kôm Ishgaou* (Aphroditopolis), qui, après le ms. de Ménandre, a donné la belle collection de documents byzantins que publie M. Jean Maspero[1], les trouvailles n'ont pas été très abondantes depuis deux ans. Quelques fouilles faites par M. Lefebvre pour le Service des Antiquités ont produit plus d'inscriptions que de papyrus, notamment à *Théadelphie* (Batnhérit) où il a dégagé tout un temple ptolémaïque[2], et à Crocodilopolis-Sokonnokoneus, désormais identifiée à Ptolémaïs Euergetis. Les cartonnages de la nécropole ont déterminé M. Petrie à y reprendre ses fouilles. Attirés par la réputation qu'*Oxyrhynchos* doit aux papyrus recueillis par Grenfell et Hunt, dont le VIIIe vol. a paru en 1911, les Italiens se sont fait concéder une partie des *kôms* dont le *Service* a réussi en 1909 à acquérir la moitié. Au nom du Musée de Florence, M. Pistelli en 1909-10, M. Farina en 1910-11 ont donc travaillé à *Behnésa* ; cette dernière campagne aurait donné, outre de nombreux documents judiciaires romains et religieux coptes, une portion importante de l'Évangile de saint Jean. C'est, entre *Behnésa* et *Ehnasia*, cette Hérakléopolis si importante à l'époque gréco-romaine, comme l'ont montré les fouilles de Naville, de Petrie et de Wilcken, que MM. A. Blackman et J. de M. Johnson ont explorée, en 1909-10, pour l'*Egypt Exploration Fund*[3]. Après de nombreux tâtonnements, ils ont fini par mettre la main sur la nécropole d'Ehnasia. Les cartonnages y abondaient — jusqu'à 30 dans une seule tombe — mais si pénétrés par l'humidité qu'ils tombaient en poussière au toucher ; on n'a pu en retirer que 3 caisses de papyrus, la plupart grecs ; à Ehnasia même, on n'a recueilli que quelques pièces du Bas-Empire.

En 1908-9, le *Preussiches Papyrusunternehmen* a fait exécuter des recherches par M. Zucker à *Abousir-el-meleq*, *Darb Gerse* et *Dime*[4]. A *Abousir*, à l'entrée

1. J. Maspero, *Papyrus grecs d'époque byzantine*, I, 1 (1910) et *Byz. Ztschr.* 1910. Aphroditopolis appartient à la Moyenne-Egypte.

2. G. Lefebvre, *Annales du Service*, 1910.

3. Voir leur rapport au *Fund*, dans son *Archaeological Report* pour 1909-10.

4. Sur ses fouilles papyrologiques, cf. Borchardt, *Klio*, 1909, p. 479 et Zucker, *Jahrbuch*, 1910, *Anzeiger*, p. 400.

du Fayoum, d'où Schubart a tiré de beaux papyrus, la partie Nord d'une nécropole, dont la partie Sud a donné des tombes prédynastiques, contenait des sarcophages gréco-romains ; l'un fort beau, représentant une femme en costume grec, et tout doré, est entré au Musée du Caire; mais l'humidité avait ruiné la plupart des cartonnages. A *Darb Gerse*, les ruines de *Philadelphie* se sont montrées plus riches. Les caves de plusieurs des maisons qui s'élèvent encore à un ou deux étages ont donné des dépôts de papyrus ; celle d'un vétéran nommé Diogénès Turbon contenait, avec des papiers de famille du temps de Commode et d'Alexandre Sévère, plusieurs diplômes militaires sur tablettes de cire. Une belle collection d'*ostraka* ptolémaïques y a été également formée; la plupart portent des quittances; d'autres des fragments de traités de morale. Les maisons de briques crues ont souvent des salles basses voûtées servant sans doute de magasins ; leurs murs sont percés de niches. Un édifice de meilleure apparence que les autres paraît avoir été le temple, d'après une dédicace gréco-démotique de Ptolémée Évergète II à Horus. Malheureusement, la nécropole qui avait fourni des momies à portraits peints s'est trouvée totalement ruinée. A *Dimê*, par contre, l'antique Soknopaiou Nésos, dont le temple a déjà livré tant de papyrus, mais par l'intermédiaire désastreux des Arabes, les fouilles commencées sur la partie orientale du *Kôm* ont donné assez de documents des Ier et IIe siècles pour être poursuivies en 1909-10.

On a attaqué énergiquement les buttes de l'E. et de l'O , mais sans y trouver les restes de maisons qu'on espérait. Elles étaient rares, sauf à l'intérieur du péribole du temple, et celles-ci avaient été pillées. Ce qui en subsiste, notamment dans le coin N.-E., offre des dispositions intéressantes : deux étages, caves voûtées, toits plats, fenêtres étroites à barreaux. C'est en dehors de la ville qu'on a trouvé les papyrus, au milieu de tous les débris ménagers avec lesquels ils avaient été jetés, au-dessus de détritus plus anciens parsemés d'*ostraka*. Ceux-ci sont démotiques ou ptolémaïques ; les papyrus remontent aux Ier et IIe s. ; outre les pièces « d'affaires », on cite, parmi les trouvailles, des fragments d'actes de martyrs inconnus du IIIe s., un traité philosophique, des prières à Soknopaios et des questions adressées à son oracle.

De Dimê, M. Zucker s'est transporté à l'extrémité S. du Fayoum, à *Medînet Mâdi*, l'antique *Ibiôn Eikosipentarourôn*. Comme ce nom l'indique, il a du y avoir là une clérouchie ptolémaïque. Le nouvel explorateur n'a pas éte plus exaucé dans l'espoir de retrouver ses archives que ses prédécesseurs Jouguet et Lefebvre, bien qu'on ait mis au jour un petit temple ptolémaique, semblable par son plan au Kiosque de Philae, avec pylône, le tout inachevé.

Dans la Moyenne Egypte, dont l'inspectorat comprend le Fayoum, nous n'avons à signaler que peu de recherches. A *Assiout* même, le siège de l'inspectorat de M. Lefebvre, M. Schiaparelli a repris, en 1909-10, et le P. Zaccario

a poursuivi, en 1911, l'exploration des tombes rupestres[1]. A *Tell el-Amarna*, dont les tombes viennent d'être l'objet d'une publication définitive par N. de G. Davies (*El Amarna*, 6 vol. 1903-8), M. Borchardt a préparé en 1910 et commencé, en 1911, une nouvelle exploration de la ville d'Ikhnaton[2]. A *Akhmin*, dont la nécropole copte a fourni tant de stèles et d'étoffes, M. Newberry a entrepris, en 1911, la description des tombes du Nouvel-Empire et en a trouvé de nouvelles. Seule, *Abydos* a été le théâtre de fouilles importantes.

Au nom de l'*Egypt Exploration Fund*, M. Naville, qui vient d'achever sa belle publication de *Deir-el-Bahari*, les a dirigées avec la collaboration de M. Ayrton en 1909, de MM. Hall, Legge, Dixon et Peet en 1910; ce dernier a pris de nouveau part aux travaux en 1911. Le but principal de l'expédition est de déblayer de façon définitive les tombes des premiers rois d'Égypte découvertes à Oum-el-Gab par M. Amélineau et déjà réexplorées par M. Petrie. En 1910, les tombes de *Den* et de *Perabsen* ont été complètement nettoyées, la deuxième fournissant beaucoup de tessons estampillés au nom de ce roi, la première un tesson portant celui de *Semerkhat* et un fragment de vase en cristal où le nom de *Merbapa* a été effacé pour faire place à celui de *Semempses* (?); on distingue auparavant les deux premiers signes du nom de *Setiou* ou *Septi* (Ousaphaïs), dont *Den* aurait été le nom de Double. On se proposait, en 1911, de déblayer le rectangle que borde au S. cette tombe de *Den*, à l'O. celle du roi que Petrie appelle *Zer*, où M. Amélineau a trouvé le fameux couvercle de granit noir représentant Osiris mort. Un dépôt de statuettes d'Osiris en terre peinte a été découvert au N. de ce tombeau par la nouvelle fouille.

A côté des tombes royales, l'expédition a attaqué quelques points des nécropoles qui remplissent à Abydos la vaste plaine de sable entre les temples funéraires et le pied de la montagne. Un peu à l'E. de la maison de M. Naville, à 8 m. de profondeur, a été découverte l'entrée d'un ample ossuaire de chiens auquel accédait à l'E. une grande rampe; tout près de la lisière des champs, des tombes du Nouvel Empire ont livré, entre autres, un petit bronze, où la déesse-poisson de Mendès, *Hamihît*, généralement représentée comme une femme portant sur la tête le poisson *lepidotus*, est figurée par ce poisson même, dont le front est seulement surmonté du disque et des cornes hathoriques. La plus importante nécropole fouillée, la nécropole E., ouvre à nouveau toute la question de la civilisation prédynastique en Égypte. Des tombes ovales, à fleur de terre, avec squelette en position repliée et vases qu'on n'hésiterait pas

1. Les résultats des fouilles de l'Institut français en 1902 ont été publiés en 1910 par M. Chassinat dans son *Bulletin*. Il serait bien à désirer que l'Institut ne laissât pas périmer ses droits sur les ruines d'*Achmounein*, dont les *sebakhin* dévastent les énormes *kôms*; à *Athribis* ils se sont si bien remis à l'œuvre que d'autres monuments apparaissent à côté de ceux que Fl. Petrie a dégagés en 1907 8 (*Athribis*, 1908).

2. Cf. Borchardt *Mitteil. der Orient. Ges.*, n° 34, p. 14.

à qualifier de préhistoriques, s'y trouvent, en effet, intactes, *au-dessus* de puits menant à des chambres funéraires qui peuvent appartenir à la VI[e] ou à la XI[e] dyn. Ces puits, s'ils étaient *postérieurs* aux tombes ovales, les auraient infailliblement coupées. De plus, si les rares tombes à puits non violées montrent le mort pourvu du sarcophage, de la table d'offrande et des amulettes classiques en Égypte, la plupart ont été réemployées pour recevoir les mêmes cadavres contractés, sans cercueil ni amulettes, que l'on trouve dans les tombes ovales de la surface. On pourrait expliquer ces faits par cette « nouvelle race », venue sans doute de Libye pendant la décadence de l'Ancien Empire, à laquelle Petrie avait attribué les premières tombes de type prédynastique découvertes par lui à Hou. Mais, comme les nombreuses recherches faites depuis dans cette voie ont montré que cette « nouvelle race » était celle des habitants primitifs du sol, M. Naville préfère supposer que le rite prédynastique s'est maintenu dans la partie la plus pauvre de la population conquise jusqu'à la XI[e] dyn., et que le rite dit *égyptien* ne fut longtemps que celui des conquérants[1].

Il faut espérer que M. Naville ou que le *Service* finiront par mettre la main sur le petit temple de Ramsès I dont, à la fin de décembre 1910, les indigènes auraient mis au jour les restes sous le *kôm* du village, devant le temple de son fils Séti I. D'après M. Peet, qui l'entrevit alors, on aurait dégagé un pylône et une salle au plafond effondré, mais aux murs intacts en calcaire; les sculptures qui les ornaient, notamment une scène où le roi offre à Osiris les quatre bœufs, seraient aussi belles que les plus beaux reliefs de Hou au temple de Séti. Une scène semblable se voit au temple de Ramsès II, dont les peintures, déjà pâlies, s'effaceront si l'on tarde trop à les mettre à couvert. M. Lefebvre, qui n'a pu intervenir à temps ponr empêcher les sculptures dégagées de ce nouveau temple d'être enlevées pour des antiquaires du Caire, a entrepris une autre œuvre urgente : celle du récolement des innombrables *graffiti* grecs du temple de Séti qu'il doit publier en *fac-simile* avec M. Perdrizet.

On entre dans la Haute Égypte à *Koptos*, où le signataire du présent article a rouvert, en 1910, avec le concours de M. R. Weill, des tranchées dans ce vaste champ de décombres qui avait tant donné à Petrie en 1893-4. Laissant provisoirement de côté le grand sanctuaire de Min, Isis et Horus auquel le savant anglais avait consacré ses efforts, on a nettoyé un temple qui apparaissait au S. du champ de fouilles et des édifices chrétiens qui s'élevaient au N.-O. S'il ne restait de la basilique que le soubassement de l'abside et une jonchée de colonnes et de chapiteaux en granit, le baptistère s'est retrouvé presque intact : de la croix grecque qu'il figure, un escalier occupe chacun des bras, revêtu de

1. Voir la conférence de M. Naville à l'*Egypt Exploration Fund* en déc. 1910, résumée dans l'*Archaeological Report* pour 1909-10, p. 1-8 et *Recueil des Travaux*, 1911. *Contra* Peet dans *Annals of Archaeology and Anthropology*, 1910.

marbre blanc, comme la cuve vers laquelle les degrés descendent. A chacun des angles se dressent, comme autant de cierges gigantesques, d'énormes piliers monolithes en granit, garnis, sur chacune de leurs quatre faces, de tableaux où Thotmès III figurait en présence de divinités; ces tableaux ont été martelés par les chrétiens; mais un pilier de la même série, à deux faces presque intactes, a pu être retrouvé et emporté. Au temple du Sud, les éléments les plus remarquables sont une porte de Nektanébo I, une paroi attenante à belles sculptures en fin relief du temps de Cléopâtre, un pylône à hauts reliefs de Caligula et une porte monumentale de Claude, dont les tableaux incisés ont encore conservé une partie de leurs peintures. Mais les plus importantes trouvailles ont été faites dans un édifice complètement enfoui sous une haute butte dont les éléments en place, les plus anciens, sont deux jambages en granit rouge de Thotmès III. C'est là que les fondations d'un pylône de Claude et de Néron ont livré une douzaine de blocs provenant de la paroi sculptée en creux d'un temple de Senousrit I, où le roi figure en procession ou en adoration devant les dieux de Koptos. Un peu plus loin, empilées l'une sur l'autre contre l'extrémité E. d'un puissant radier, se sont trouvées, en 1910, cinq stèles de l'Ancien Empire auxquelles deux autres (mutilées) sont venues se joindre, en 1910 et deux nouvelles, en 1911. De ces 9 stèles, une émane de Papi I et quatre de Papi II; deux appartiennent à des rois connus seulement jusqu'ici par la table d'Abydos : *Ouadjkara*, dont le nom d'Horus est *Demd-ab-taoui* et *Nofirkaouhor*, dont le nom d'Horus est *Noutirbaou*. Ces stèles renouvellent en partie l'histoire de la VIe dynastie[1].

En 1911, le principal effort a porté sur le Grand Temple et ses approches. Celles-ci comportent trois rangées d'entrées monumentales, ouvertes, l'une dans l'axe de l'autre, dans les murs entourant à l'O. le Grand Temple : d'abord une triple porte d'époque gréco-romaine, dont un des gonds reposait sur le haut d'un magnifique pilier d'Aménophis II en granit rouge sculpté et peint ; puis un double pylône datant en partie de Néron et remanié sous Caracalla ; enfin deux pylônes séparés dont le seul qui ait conservé quelques sculptures en place a été commencé par un Ptolémée et achevé sous Tibère. Il existait encore sous Antonin et sous Septime Sévère dont les statues le flanquaient. Dans chacune des cours ainsi déterminées s'élevaient des chapelles, dont l'une consacrée à Min et une autre à Kronos. Au Grand Temple lui-même, les déblais accumulés par Petrie entre ses tranchées paralleles étaient si considérables qu'on n'a pu en achever le déblaiement : si de beaux blocs réemployés ont été découverts et si le plan général se dégage, bien des questions restent encore à résoudre, et bien des découvertes à espérer. Les fouilles les plus rémunéra-

1. Voir A. J.-Reinach, *Rapports sur les fouilles de Koptos*, extrait du *Bull. de la Soc. des Fouilles archéologiques*, 1910 et R. Weill, *Koptos* dans *Annales du Service*, 1910 et *Les décrets royaux de l'Ancien Empire* (1911).

trices de la campagne de 1911 ont été celles de deux *kôms* rouges sis au S. et à l'E. du grand mur d'enceinte, qui doivent leur formation et cette couleur aux débris ménagers jetés pendant des siècles du haut de ce mur. Sur le *kôm* S. s'etait établie, entre autres, une maison dont les fresques étaient en partie bien conservées dans une grande salle où s'élevaient deux autels; des murs de cette salle étaient tombées une douzaine de stèles qui rappellent si fort les bas-reliefs palmyréniens à bustes qu'il faut voir dans cette pièce la salle de réunion des archers ou des marchands Palmyréniens, dont des inscriptions nous apprennent la présence à Koptos. Au *kôm* E., les maisons semblent avoir formé le quartier des potiers et des coroplastes; on se s'expliquerait guère autrement les milliers de lampes et de figurines en terre cuite qui y ont été recueillies et qui jettent un jour curieux sur la vie et les croyances de la Koptos impériale.

Passons à *Thèbes* qui reste, avec les environs du Caire, le principal centre des fouilles égyptiennes.

A *Karnak*, M. Legrain ne s'est pas borné à continuer, dans la moitié Sud du Grand Hypostyle, ce déblaiement accompagné de reconstruction qui a permis de se promener en 1909, comme avant l'écroulement de 1899, sous la forêt des colonnes du Nord. A l'O., il a commencé à remettre de l'ordre dans le chaos des pierres écroulées du 9e pylône et à entreprendre, pour la tour Sud du pylône de Ramsès II, la même consolidation dont a bénéficié en 1909 et 1910 la tour Nord; à l'E., il s'est décidé à fouiller jusqu'au niveau des fondations la cour d'Aménophis III, dans le but notamment de relever les débris énormes de l'obélisque du N. que Pococke vit encore debout. Cette fouille a donné beaucoup de pièces importantes, notamment des statues de Thotmès en granit noir et une vaste table de libation à trois compartiments en granit rouge d'un Mentouhetep, dont le revers a été usurpé par une grande inscription de Ramsès II. Entre la salle Hypostyle et le lac sacré, une statue colossale de Senousrit I a été trouvée en 1910.

Au S., quelques travaux ont été faits dans le Portique des Bubastites, révélant de nombreux débris d'une sculpture en fort relief, à peintures merveilleusement conservées; l'importante restauration du mur de Mernephtah a été poursuivie[1]. Au N., la voie dallée menant de la porte N. du Grand-Hypostyle à la grande porte voisine du Temple de Ptah a été dégagée à 2 m. sous le terre-plein; elle n'est pas rectiligne, mais légèrement sinueuse, sans doute pour éviter des chapelles préexistantes; le petit temple de Psammétique III est contemporain ou postérieur à la voie, sa façade étant parallèle à celle-ci.

Sur la rive Ouest, le temple de Séti à *Gourna* a été l'objet, en 1911, par les soins de M. Barsanti, d'une restauration dont il avait grand besoin; en 1909,

1. Sur les compléments ainsi apportés au texte de la fameuse inscription, voir G. Legrain, *Recueil*, XXXI, p. 176.

M. Baraize avait déjà deblayé, pour le Service, la clôture du Ramesseum, dont le grand pylône réclame les soins de M. Barsanti; en 1910 il a consolidé le temple de Deir-el-Médineh. A *Cheikh abd-el-Gourna*, M. Howard Carter, fouillant pour Lord Carnarvon, a dégagé des tombes, ainsi qu'à *Drah Aboul Negga*, près de celles que l'Institut français avait fouillées en 1906; l'une d'elles a donné, sur une grande tablette de cire, un duplicata d'une portion du papyrus Prisse[1]. C'est dans les ruines enfouies sur la lisière du désert, derrière le temple de Gourna, que M. Petrie a fait deux mois de sondages au debut de 1909. Il y a découvert notamment un cimetière de la XI[e] dyn., dont les tombes, les unes à puits avec chambres, les autres à portiques, fournirent beaucoup de poterie proto-thébaine. Une tombe, celle de Zari, officier d'un des Antefs, contient une stèle relative à leurs guerres contre Siout et Abydos partisans des princes Héracleopolitains. Mentionnons encore une chapelle de Sankarîa où M. Petrie voit un monument commémoratif de la fête Sed, une autre du grand prêtre thebain Nebounef, deux tombes intactes, l'une de la XVII[e], l'autre de la XVIII[e] dyn. De ces tombes et d'autres, l'explorateur a tiré une des collections les plus completes des ustensiles de la vie quotidienne — pots et jarres de toute espèce, chaises, tabourets, paniers, longues gaules où des vases funéraires sont suspendus dans des filets, articles de ménage. En se promenant dans la salle où elle fut exposée, à l'*University College*, on croyait se trouver au milieu d'un bazar du Nouvel Empire[2].

Placé à Gourna à l'entrée de la *Vallée des Rois*, M. Petrie en a étudié les abords et dressé des plans que viennent heureusement compléter le *Plan général des nécropoles thébaines* que publie M. Baraize[3] et la carte générale de la rive occidentale donnée par M. Schweinfurth[4]. Dans la Vallée des Rois elle-même, M. Theodore Davis a continué ses recherches en 1910 au delà de la tombe d'Harmhabi, en 1911 dans une vallée latérale occupee par des tombeaux de la XXI[e] dyn., sans qu'elles aient été couronnées par des succès comparables à ceux qui ont fait connaître les tombes de la reine Tì, de ses parents Iouia et Touiou et de son fils Aménophis IV[5]. Tout en consacrant un beau livre à ce roi herétique[6], M. A. Weigall, l'inspecteur en chef de la Haute Égypte,

1. Publié par Maspero, *Recueil*, XXXI, p. 146 et, en *fac-similé*, dans G. Jequier, *Le Papyrus Prisse* (Paris, 1911).

2. Le volume de Petrie, *Gurneh* (1909) a été analysé par M. G. Foucart dans le *Journal des Savants* de 1911.

3. L. Baraize, *Plan général des Nécropoles Thébaines*, 2 fasc. 1909-10.

4. G. Schweinfurth, carte au 1/10.000.

5. Voir les 3 vol. publiés des *Explorations of Theodor M. Davis* (Londres, 1908-10). Les tombes des princes Khaemouast et Amenkhepeshf à la Vallée des Reines ont fait l'objet d'un joli livre de Colin Campbell, *The Sons of Ramses III and their tombs* (1910).

6. A. Weigall, *The Life and time of Ikhnaton* (Londres, 1910). Une étoffe datée de la VI[e] année de Toutenkhamon, trouvée en 1909 par Davis dans la tombe

a achevé en 1910 son relevé des tombes creusées dans la montagne de Thèbes ; il n'y en aurait pas moins de 240, dont plus des deux tiers ont été rendues accessibles, en partie grâce aux libéralités de M. R. Mond. Beaucoup demandent à être copiées ou reproduites sans retard. M. Wreszinski, qui s'est mis à les photographier, M. N. de G. Davies, qui continue chaque année à y copier pour l'*Archaeological Fund* ou le *Metropolitan Museum* de New-York, ne peuvent suffire à la tâche ; on ne saurait trop engager d'autres Musées à suivre cet exemple. Il ne serait pas moins urgent d'explorer systématiquement les nécropoles pré- et protodynastiques qui s'étendent sur la lisière du désert occidental de Keneh à Edfou ; elles sont plus que jamais au pillage, alors que MM. Reisner et Mace à *Naga-ed-Dêr*[1], Ayrton et Loat à *El Mahasna*[2], H. de Morgan[3] puis Schiaparelli à *Gebelén* ont montré tout ce qu'une fouille méthodique pouvait en tirer[4]. M. Schiaparelli a aussi travaillé en 1909 aux tombes de *Deir el Medineh* et M. Junker a fouillé en 1910-11 plusieurs nécropoles préhistoriques, la plus importante près d'Assouan. M. Schweinfurth a trouvé dans le plateau de grès de cette région des instruments paléolithiques semblables à ceux qu'il a recueillis sur les hauteurs calcaires de Thèbes[5].

De Thèbes à Assouan, sauf quelques travaux de consolidation à Ombos et à Edfou et de dégagement à Esneh, il n'y a rien à mentionner. A Eléphantine, les fouilles allemandes ont été clôturées en 1908[6] ; celles de M. Clermont-Ganneau se sont poursuivies en 1909-10 sous la direction de M. E. Gautier et achevées en 1911 sous celle de M. L. Clédat. Ils ont poussé partout jusqu'au sol vierge sans trouver le temple espéré de Yahve et ont dû se contenter d'embarquer les beaux blocs sculptés du temple de Khnoum qui attendent leur sort, partie dans les caves du Louvre, partie dans celles du Musée du Caire, ainsi que des vases d'albâtre, des sarcophages en bois de la XI[e] dyn. et des *ostraka* araméens.

C'est dans cette Nubie, dont Éléphantine garde l'entree, que l'égyptologie militante a déployé depuis 1908 son plus bel effort. Il s'agissait, en prévision de l'exhaussement du barrage d'Assouan, de consolider tous les temples qui, de

d'Ikhuaton, donne la date de la translation de son corps (Maspero, *Recueil*, XXXII, 88.) La description des nécropoles thébaines, telle qu'elle résulte des travaux de Weigall, se lit dans son *Guide to the antiquities of Upper-Egypt* (1910).

1. *The early dynastic Cemeteries of Naga-ed-Dér*, t. I, par G. Reisner (in-4°, 1908 ; cf. mon c. r. détaillé dans *Rev. des Et. eth. et soc.* 1909), t. II, par A. C. Mace (1909).

2. E. R. Ayrton et L. S. Loat, *Pre-dynastic cemetery at El-Mahasna* (1910).

3. H. de Morgan, *Rev. de l'Ec. d'Anthropologie*. 1909. La plupart des objets trouvés dans cette fouille sont entrés au Musée de Boston, qui en faisait les frais ou ont été donnés au Musée de Saint-Germain.

4. Le seul antiquaire europeen de Louxor, R. de Rustafjaell, a publié beaucoup de pièces prehistoriques curieuses dans son livre *The light of Egypt* (1909).

5. Schweinfurth, *Zeits. f. Ethnol.* 1909, 735. H. Junker a publié une notice sur ses fouilles dans l'*Anz. d. Ak. d. Wiss.* de Vienne, 1911.

6. Cf. Honroth, Rubensohn et Zucker, *Aegypt. Zschr.*, XLVI, 14-50.

Philae à Abou-Simboul, devaient être plus ou moins menacés par les eaux ainsi surélevées et d'explorer les nécropoles riveraines que l'inondation allait détruire. C'est à la première tâche que M. Maspero, après avoir fait étudier à ce point de vue la Basse Nubie par M. Weigall[1], a consacré les forces du *Service des Antiquités*. M. Barsanti, avec une merveilleuse activité, achevait ces réparations et restaurations que la publication de M. Maspero sur *Les temples immergés de la Nubie*[2] a fait connaître. On leur doit des trouvailles d'un grand intérêt, par exemple, à Abou-Simboul, celle d'un temple inconnu à l'O. du grand *Spéos*, celle de colosses nouveaux au pied de celui-ci, celle du double autel de Thot à tête de singe associé à Kheper le scarabée et des quatre cynocéphales, qui a été transporté au Caire[3]. En trois campagnes, de 1908 à 1911, les trois savants chargés par le *Service* de la publication des moins connus d'entre les temples consolidés de Nubie ont achevé leur travail préparatoire : M. Aylward Blackmann pour les temples de *Dandour*, *Dirr* et *Bigeh*, M Günther Roeder pour ceux de *Debôt*, *Taffah*, *Dakkeh* et *Beit-el-Oualy*. M. Léon Gauthier pour les hémi-spéos de *Gerf-Hussein* et d'*Ouady es-Sébouа* et les temples d'*Amida* et de *Kalabcheh*. Le 1er volume de la publication de Kalabcheh vient de paraître[4].

L'exploration des nécropoles a été l'œuvre de *The Archaeological Survey of Nubia*, œuvre méthodiquement organisée par M. G. A. Reisner, qui a confié les observations anthropologiques au Dr Elliot Smith. Après avoir publié cinq *rapports* annuels[5], ils ont résumé leur travail dans un ouvrage monumental dont chacun des deux savants a rédigé un volume[6] et qui renouvelle l'histoire des hommes et de leurs industries et coutumes dans la Nubie antique.

Quatre autres entreprises sont venues compléter celles dont l'organisation est due à MM. Maspero et Reisner.

Aux frais de l'Académie de Berlin et du gouvernement prussien, pendant les hivers de 1908-1909 et de 1910-10, une grande expédition en Nubie a été dirigée par MM. H. Schafer et H. Junker[7]. Le second de ces savants est d'une com-

1. Weigall, *An Exploration in Lower-Nubia* (1909).
2. Trois livraisons parues en 1909, 1910 et 1911. Publ. du *Service des Antiquités*.
3. Cf. Maspero, *C.-R. Ac. Inscr.* 1910 et *Guide du Musée du Caire* (anglais) de 1911.
4. L. Gauthier, *Le temple de Kalabcheh*, I (1911, Le Caire).
5. Le 5e *Bulletin of the Archaeological Survey of Nubia*, paru en 1910, est dû à M. Firth : il avait succédé à M. Reisner à la tête de cette entreprise qui ne se trouvait pas sous le contrôle du *Service des Antiquités*. Reisner avait lui-même succédé au capitaine H. G. Lyons, auquel on doit, sur ses fouilles et recherches à Philae, un rapport trop peu connu, *Report on the island and temples of Philae*, 11 plans et 67 planches (Le Caire, 1896).
6. *The Archaeological Survey of Nubia*, t. I, *Archaeological Report* (avec 1 vol. de planches) par G. Reisner : t. II, *Report on the human remains*, par G. Elliot Smith et F. Wood-Jones (Le Caire, 1910-11).
7. H. Schäfer et H. Juncker, *Bericht ueber die von d. Kgl. Acad. in den Win-

pétence reconnue dans la philologie des textes d'époque ptolémaïque et romaine; au premier, l'on doit les trois quarts de ce qu'on sait sur la Nubie et l'Éthiopie antiques. Le choix de ces directeurs indique le double but de l'expédition : recueillir le plus possible de copies exactes des textes hiéroglyphiques, pour la plupart de basse époque, et réunir des documents de la langue nubienne d'autrefois et d'aujourd'hui. Le travail a été considérable. Tous les monuments de *Philae* ont été estampés et photographiés; ils représentent à eux seuls près de 1.600 clichés. Le même travail a été fait complètement pour les temples de *Biggeh*, *Debôt*, *Kalábacheh*, *Dendour*, *Dakkeh* et *Maharraka*, en partie pour ceux de *Es-Seboua*, *Amada*, *Gebel Adde*, *Ibrîm* et *Gemmai*. En général, l'expédition ne s'est pas occupée des textes grecs; le Dr Zucker a revisé pourtant tout ceux de Philae, ce que S. de Ricci a fait de son côté en 1909. Par contre, on a pu remarquer que les longues inscriptions gravées sur le toit du temple d'*Amada* — lorsque le temple fut enfoui son plafond servit de dallage à des églises chrétiennes — tenues jusqu'ici pour grecques, étaient écrites pour la plupart en nubien. Enfin, de nombreux monuments dans les différents dialectes nubiens modernes ont pu être recueillis. Quant aux nombreux *graffiti* méroïtiques peints en rouge, vus, en 1900, par Schaefer à Ouady Halfa, le soleil les avait presque tous détruits et il a fallu se contenter de ceux de Philae et de Dakkeh. Pour les inscriptions démotiques laissées délibérément de côté par les Allemands à Philae, M. W. M. Muller s'est chargé en 1909 de les relever; pour les textes méroïtiques, M. F. L. Griffith en a entrepris le *corpus*[1]. Il a pu tirer parti non seulement des documents rapportés par l'expédition allemande, mais aussi de ceux que M. Budge a relevés dans ses grands voyages au Soudan de 1905 à 1907[2] et de ceux qui ont été copiés par les trois expéditions des Universités de Chicago, de Pennsylvanie et de Liverpool. Celle de Chicago a mis son excellent égyptologue M. Breasted en mesure d'accomplir, en 1907 et en 1908, deux explorations en Haute et en Basse Nubie; les rapports préliminaires, seuls publiés jusqu'ici, sont singulièrement riches de faits et d'idées[3]. M. Breasted devait surtout prendre de bonnes copies des inscriptions pour le *corpus* hiéroglyphique à venir comme les Allemands devaient le faire pour le grand *Dictionnaire* en préparation à Berlin. Ce sont, en revanche, des fouilles qu'a permis d'entreprendre l'*Eckley B. Coxe junior Expedition of the University of Pennsylvania.*

tern 1908/9 und 1909/10 nach Nubien entsendete Expedition, dans les *Sitz.-Ber.* de Berlin, 1910, 579-90.

1. Voir sa note dans l'*Archaeological Report* pour 1909-10.

2. J'ai donné une analyse complète de cet ouvrage de Budge, *The Egyptian Soudan* (2 vol. 1908), dans la *Rev. d'Ethnogr*, 1910.

3. Voir mon analyse, *R. A.*, 1909, II, 474, de ses rapports parus dans l'*American Journal of Semitic Languages*. Un autre art., sur le temple d'Hatshopshitou à O. Halfa, a paru depuis dans le même périodique, XXVI, 162.

Après avoir fouillé, en 1908-9, à *Areika*[1], une forteresse et une nécropole qui ont jeté une lumière toute nouvelle sur la civilisation nubienne et, en particulier, sur sa céramique, les deux fouilleurs, MM. Woolley et Mac Iver, se sont séparés. Près d'*Aniba*, M. L. Woolley a déblayé les ruines de *Karanog*, petite ville des Blemmyes dont le château a encore trois étages debout. Outre d'importantes séries céramiques, elle a fourni une trentaine d'*ostraka* méroïtiques; sa nécropole avait été fouillée au cours des deux campagnes précédentes; dans une autre, de la XX[e] dyn., une quarantaine de tombes assez riches ont été ouvertes. A *Beheni*, près de Ouady Halfa, M. Randall Mac Iver, en dégageant le temple du Nord d'Amenhotep II jusqu'aux fondations, a trouvé que celles-ci comprenaient des pièces provenant d'un édifice construit par le vice-roi de Koush, Thouri, sous Ahmosis, et reposaient sur les arasements du temple de la XII[e] dyn. d'où vient la fameuse stèle d'Ousirtesen à Florence, temple qui s'étendait aussi sous le temple du S., celui d'Hatshopshitou. Les fondations de ce temple de la XII[e] dynastie une fois reconnues, on a passé à la nécropole qui en est contemporaine.

C'est à *Faras*, à 25 milles au N. de Halfa, que l'Université d'Oxford a annoncé l'intention d'envoyer, en 1911, une expédition, dirigée par MM. A. M. Blackman et F. L. Griffith, pour y fouiller les restes d'un temple de Thotmès III et de Ramsès II, des ruines méroïtiques et coptes et des nécropoles de diverses périodes. A *Méroé* même, Oxford a été représentée par M. A. Sayce, qui, après avoir entrepris, il y a quarante ans, le déchiffrement des hiéroglyphes hétéens, s'est attaché, avec Griffith, à arracher leur secret à ceux de Méroé; mais la fouille, depuis 1909, y est surtout dirigée par M. J. Garstang, pour le compte de l'*Institut d'archéologie et d'anthropologie* de Liverpool. Quatre grands temples auraient été dégagés : le temple d'Isis à Keniseh, le temple du Lion, le temple du Soleil avec un *naos* en briques émaillées, une plate-forme en terrasses qui paraît faite pour des rites du culte solaire, et des sculptures figurant le triomphe d'Ergaménès; le temple d'Amon avec un hypostyle à quadruple rangée de colonnes, de curieuses statues d'un roi éthiopien et d'une reine négroïde et un autel représentant les dieux et les rois de ce royaume de Méroé qui florit de 500 av. à 350 ap., époque où il fut détruit par les rois d'Axoum; la civilisation hellénique, avec une écriture modelée sur celle des Grecs, n'y fut introduite que sous Ergaménès, contemporain de Ptolémée II[2].

Si le domaine de l'égyptologie militante s'est étendu jusqu'au Soudan, il

1. Cf. Woolley et Mac-Iver, *Areika* (1909). Voir mon c.-r. dans *L'Anthropologie*, 1910, 412. Je n'insiste pas sur les objets publiés dans le *Karanog* de ces auteurs (1910) un c.-r. en ayant paru *R. A.*, 1911, 357, ni sur les recherches de G. Milcham faites également pour le compte de la *Coxe expedition*, n'ayant pas vu le vol. où elles ont été publiées, *Churches in Lower Nubia* (1910).

2. Cf. Sayce et Garstang, *Annals of Arch. and Anthrop.* 1910, p. 58-60, Sayce, *Proceedings of biblical Soc.*, 1910 et Garstang, *Meroe* (1911, 74 pl., 40 p.).

a aussi empiété sur les déserts qui enserrent l'Égypte, à la suite des anciens Égyptiens eux-mêmes. Aux chemins qui, d'Assiout et d'Assouan partent du Nil vers la Mer Rouge, dont M. Weigall a rapidement parcouru les principaux en 1907 et 1908, M. J. Couyat consacre depuis quatre ans une exploration complète[1], dont les résultats seront condensés dans un ouvrage d'ensemble sur *Le Désert Oriental*. Géologue, M. Couyat nous donnera une œuvre avant tout géographique qui complétera les publications du *Geological Survey of Egypt*. M. Hume, qui le dirige, a fait profiter l'égyptologie de ses explorations en adjoignant à quelques-unes d'entre elles F. W. Green, qui a relevé bon nombre de *graffiti* rupestres[2]. J'en ai copié beaucoup d'autres dans un voyage de Koptos à Koséir fait en 1910 avec M. R. Weill; au Ouady Hamamat, la partie de cette voie la plus importante à cet égard, j'ai notamment revu tous les textes grecs[3]. M. Montet, de l'Institut français du Caire, se proposait, en 1911, d'y retourner avec son collègue M. Couyat pour y faire le récolement des inscriptions hiéroglyphiques.

Au Désert libyque, à l'exception d'une nouvelle expédition palethnologique de M. Seton-Karr à l'Ouest du Fayoum, tout l'effort scientifique a porté sur l'Oasis de Kargeh. Depuis 1908, un chemin de fer, partant un peu au-dessus du pont du Nil à Nag-Hamadi, permet de s'y rendre en douze heures. La compagnie qui l'a établi espère rendre à l'Oasis la prospérité dont elle paraît avoir joui du temps de Darius à celui de Dioclétien. En même temps qu'un des membres du *Geological Survey*, M. Beadnell, indiquait les raisons de cette prospérité et les témoins qui en restent dans les canaux et les réservoirs, les temples et les nécropoles, une expédition américaine, dirigée par MM. Lythgoe et Winlock et richement dotée par M. Pierpont Morgan, entreprenait l'exploration des nécropoles byzantines d'El-Bagaouat et le déblaiement du temple d'Hibis[4]. Ce grand temple, qui a été construit par Darius I, puis réparé et complété sous Nekatnébo, Ptolémée II et Ptolémée III et au IIe s. de notre ère, méritait pleinement la restauration qui en a été entreprise aux frais du Service par M. Baraize. Grâce au chemin de fer, l'Oasis figurera désormais parmi les buts d'excursions offerts aux innombrables visiteurs de la vallée du Nil qui font que les fouilles en Égypte ne profitent pas seulement à la science, mais au pays même. Aussi ne fera-t-on jamais assez pour les encourager.

Le Caire, mars 1911. Adolphe J.-Reinach.

1. J. Couyat, *Bull. Inst. d'Arch. or.*, 1903 et 1909 et *C. R. Ac. Inscr.*, 1910 et 1911. Weigall a résumé ses observations dans ses *Travels in the Egyptian deserts* (1909).

2. F. W. Green, *Proceedings of biblical Soc.*, 1909, 319. La plus importante inscr. qu'il ait publiée, celle de l'O. Okelleh, a été revue par moi, puis par M. Couyat d'après lequel M Cagnat l'a publiée, *C.-R. Ac. Inscr.*, 1910.

3. A.-J. Reinach, *Bulletin de la Soc. arch. d'Alexandrie*, n° 13 (1911).

4. L. Beadnell, *A Libyan Oasis* (1909). Sur les fouilles américaines, voir les *Archaeological Reports* pour 1908-9 et 1909-10.

Une théorie nouvelle sur l'origine de l'ambre.

M. Marcel Baudouin, secrétaire général de la Société préhistorique française, vient de publier dans la *Revue du Bas-Poitou* un article sur l'ambre [1]. En voici les conclusions stupéfiantes et que j'ai relues deux ou trois fois avant d'être assuré d'en avoir saisi le sens :

« Conclusions. — De ce que Pline a écrit que, de son temps, on tirait l'ambre des « îles de l'*Océan septentrional*, d'où les Germains l'apportaient en Pannonie, et les Vénètes, dans l'Adriatique » (J. Déchelette, *Manuel*, I, p. 624), on en a conclu qu'il venait de la Baltique ! C'est tout de même un peu fort, et aller un peu loin, car l'*Océan septentrional peut très bien vouloir dire les côtes de Bretagne, d'autant plus qu'il est question des Vénètes* ! Or les Vénètes n'étaient-ils pas de Bretagne ? Il ne faut pas confondre Vénètes et Vénitiens ! Et de ce qu'Hérodote, qui ne connaissait rien d'ailleurs à ces questions, a avancé que l'ambre de la Grèce venait, de son temps, du Nord, nos archéologues classiques en ont conclu — chose incroyable ! — qu'il devait forcément en être de même à la fin de l'âge de la Pierre polie, c'est-à-dire 3.000 ans auparavant ! »

Ainsi M. Marcel Baudouin en est à croire que l'on puisse placer chez les Vénètes de la Gaule occidentale et non sur les côtes de la Germanie le gîte de l'ambre indiqué par Pline ! S'il avait consulté, je ne dis pas les textes anciens — ce serait trop demander — mais une seule des nombreuses monographies relatives à l'ambre, écrites par les auteurs modernes, il saurait que :

1° Pline a écrit ceci : « Il est certain que le succin se produit dans les îles de l'Océan septentrional, que les Germains le nomment *glessum*, et que pour cette raison les Romains, pendant que Germanicus avait une flotte dans ces parages, ont donné le nom de Glessaria à une de ces îles qui, dans la langue des barbares, porte le nom d'Austravia ».

Plus loin le même auteur ajoute : « L'ambre est apporté par les Germains dans la Pannonie principalement ; de là les Vénètes, que les Grecs nommaient Hénètes, l'ont mis en vogue, *les Venètes voisins de la Pannonie, et vivant autour de la mer Adriatique* [2]. »

Et voilà le peuple que M. Marcel Baudouin entend placer, *d'après Pline*, sur les côtes de Bretagne ! Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'on ne connaît pas le moindre gisement d'ambre en Armorique et que les trouvailles préhistoriques

1. Marcel Baudouin, *De l'existence de l'ambre en France et dans l'Ouest à l'époque néolithique*, in *Revue du Bas-Poitou*, avril-juin 1911, p. 180.
2. Pline, XXXVI, xi.

ou romaines de cette substance sont pour ainsi dire insignifiantes dans cette région en comparaison de celles des provinces avoisinant l'Adriatique.

On se demande, en vérité, quelle opinion l'auteur se fait des lecteurs poitevins lorsqu'il leur laisse entrevoir ces merveilleuses odyssées des navigateurs armoricains à travers l'Océan, la Méditerranée et l'Adriatique.

2° Il n'est pas possible, lorsqu'on parle de l'ambre, d'ignorer la célèbre expédition entreprise au temps de Néron par un chevalier romain dans la Germanie du nord. C'est à partir de cette exploration commerciale que les Romains furent exactement renseignés sur la distance des gisements de l'ambre. « De Carnonte en Pannonie jusqu'à la côte de la Germanie d'où l'on apporte le succin, écrit Pline, à propos de cet événement, il y a environ six cents milles, ce qui n'est bien connu que depuis peu »[1].

Je pourrais citer bien d'autres textes, mais à quoi bon ? Enfoncer des portes ouvertes est un passe-temps peu récréatif.

Et c'est en présence de faits si précis, de témoignages si clairs et si formels, connus de tous, que M. Marcel Baudouin, avec une admirable candeur, prétend ouvrir une discussion sur l'interprétation géographique du texte de Pline, mieux encore, redresser les erreurs incroyables qu'auraient, selon lui, commises à ce sujet les archéologues classiques !

M. Marcel Baudouin m'a reproché *d'ignorer le cerveau humain* parce que, dans une discussion sur les origines du cuivre et sur l'âge du bronze, j'ai, contrairement à ses vues, émis l'idée, évidemment bien hardie, que l'examen de cette question pouvait être abordé entre archéologues sans qu'il fût besoin d'étudier, au préalable, sur une table de dissection les circonvolutions du cerveau, ou de recourir à une consultation de physiologistes !

J'ignore, j'en fais l'aveu complet, l'anatomie des circonvolutions du cerveau, mais il ne me viendrait pas à l'idée de disserter un seul instant sur leur conformation. Pourquoi M. Marcel Baudouin, qui semble ignorer totalement les auteurs anciens, veut-il donc se livrer à leur interprétation, redresser en termes véhéments les prétendues erreurs de leur commentateurs, écraser Hérodote, le pauvre historien, « qui ne connaît rien à ces questions » et foudroyer les auteurs anciens et modernes de ses foudres vendéennes ?

Les bévues que je viens de relever sont impardonnables de la part d'un homme qui a l'honneur d'être le Secrétaire général d'un groupement scientifique portant le titre de *Société préhistorique française*. En toute franchise, comment prendre au sérieux de telles controverses qui sont de nature, non point à faire avancer la science préhistorique, mais à la couvrir du plus fâcheux discrédit aux yeux du public éclairé ?

Joseph Déchelette.

1. *Loc. cit.*

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 12 MAI 1911.

M. Héron de Villefosse rappelle que, dans la séance du 3 décembre 1909, M. Jullian annonçait à l'Académie la découverte d'une importante inscription aux abords de la petite ville d'Hyères en Provence. Le texte paraissait remonter au IIIe siècle et déterminait, en un point appelé Almanarra, la position d'un *castellum* du nom d'Olbia cité par les anciens géographes. Des travaux de lotissement entrepris en cet endroit viennent de mettre au jour de nombreux vestiges romains. M. H. de Gérin-Ricard, dans une note communiquée à l'Académie, a fait un relevé exact de ces découvertes et dressé la liste de tous les objets rencontrés. Au milieu des constructions déblayees, on remarque une salle pavée en mosaïque qui présente au N. un enfoncement rectangulaire dont les murs étaient revêtus de peintures. La mosaïque n'offre pas de panneau central : elle se compose de motifs géométriques variés et d'une bordure, mais la partie du pavage qui orne le sol de l'enfoncement rectangulaire présente, au milieu, deux branches de laurier inclinées dans le même sens, de gauche à droite, en cubes verts avec points rouges. On a trouvé aussi plusieurs sépultures de basse époque et un trésor de 260 monnaies d'or presque toutes aux effigies de Justinien et d'Anastase. — M. Jullian présente quelques observations.

M. le Dr Capitan rappelle que l'existence de l'homme quaternaire n'a été jusqu'ici révélée que par les instruments de pierre par lui fabriqués et dont la presence, bien établie pour le Nord et l'Est de l'Afrique, n'était pas encore démontrée pour le centre de ce pays. Il annonce qu'à 400 kilomètres au N. de Tombouctou, dans les 50 kilomètres qui séparent Foun el-Alba d'Aguili, on signale à la surface du sol des dépôts abondants de ces pieces quaternaires d'une taille indiscutable et dont l'identité est complete avec celles des autres parties de l'Afrique et avec les types européens. Les belles pièces recueillies par M. Bonnel de Mézières ne laissant aucun doute à cet égard.

Le P. Scheil communique un texte cunéiforme archaïque qui lui permet d'établir l'existence d'une dynastie d'origine étrangère en Babylonie. Antérieurement à la dynastie d'Our (2500 a. C.), les princes étrangers appartenaient au peuple des Gouti dont l'habitat se trouvait entre le Zab, le Tigre, les montagnes de Soleïmanieh et la rivière Diyala. Leur établissement en Babylonie était le résultat d'une invasion et d'une conquête.

M. Théodore Reinach communique et commente un renseignement intéressant que lui a fourni M. Gustave Collin, actuellement à Delphes, au sujet du premier hymne à Apollon, accompagné de notes musicales. Les premiers mots

mutilés de l'inscription, qu'on avait cherché à restituer sous une forme métrique, font en réalité partie du titre, dont le dernier mot (*Athénien*) était déjà connu ; il faut donc lire : « Hymne au dieu (Apollon) composé par (un tel, mot perdu) Athénien ».

M. Marcel Dieulafoy expose les recherches de M. le commandant Bourgeois sur la bataille d'Issus. Ce travail ruine les thèses admises jusqu'ici.

SÉANCE DU 19 MAI 1911.

M. Paul Durrieu annonce la rentrée en France, à la suite d'une vente récente à New-York, d'un manuscrit français de la fin du xve siècle dont les images ont été copiees sur la série des miniatures du *Josèphe* de la Bibliothèque nationale, série qui est en grande partie l'œuvre de Jean Foucquet. — Il signale ensuite une intéressante découverte de Mme Roblot-Delondre à propos d'une peinture du Musée de Versailles représentant une chasse d'un duc de Bourgogne, et qui est la copie d'un original de la première moitié du xve siècle. Mme Roblot-Delondre a pu établir que le duc de Bourgogne, acteur principal de la scène, était le duc Philippe le Bon, encore jeune, accompagné de sa seconde femme Bonne d'Artois qui mourut en 1425. Elle a constaté enfin qu'un exemplaire de cette même peinture se trouvait autrefois en Espagne dans le salon d'honneur du château royal du Pardo.

M. S. Reinach signale, dans Cosmas de Jérusalem, la mention d'une statue de Bellérophon et Pégase, autrefois à Smyrne, dont il est également question dans un texte latin inédit que lui a communiqué M. Bethe.

M. Dieulafoy continue la lecture de son mémoire sur la bataille d'Issus d'après M. le commandant Bourgeois.

M. Cordier annonce que la commission de la fondation Garnier propose d'accorder une subvention de 10.000 francs à M. de Girancourt pour une mission archéologique, plus particulièrement épigraphique, dans la boucle du Niger, et une subvention de 2.000 francs au capitaine Devedeix pour une mission archéologique dans le Ouadaï.

M. Haussoullier annonce que le prix ordinaire (sujet proposé : *les sources grecques et latines de Lucain*) est décerné à un mémoire dont l'auteur, après ouverture du pli cacheté correspondant à la devise du manuscrit, est reconnu pour être M. René Pichon.

M. Haussoullier annonce en outre que, sur la proposition de la commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, la médaille pour fouilles archéologiques annuellement décernée par la Société centrale des architectes est attribuée cette année à M. Charles Dugas, pour les recherches qu'il dirige depuis deux ans à Tégée, sur l'emplacement du temple d'Athéna Aléa, avec la collaboration de M. Berchmans.

SÉANCE DU 26 MAI 1911.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, donne lecture du décret autorisant l'Académie à accepter la nouvelle donation qui lui a été faite par M. le duc de Loubat, associé étranger, en faveur de savants empêchés dans les travaux par le

manque de ressources ou la maladie et en faveur des familles de ces savants.

M. le marquis de Vogüé annonce que le R. P. Vincent a pu identifier la troisième des basiliques constantiniennes indiquées par Eusèbe comme s'élevant à Béthléem sur le mont des Oliviers. — M. Clermont Ganneau présente quelques observations.

M. Maurice Prou annonce, au nom de la Commission des Antiquités de la France, que cette commission a attribué de la manière suivante les récompenses du concours de cette année :

Première médaille, M. le colonel Borrelli de Serres, pour les t. I et II de ses *Recherches sur divers services publics du* XIIIe *au* XVIIe *siècle*; — Deuxième médaille, M. Paul Guérin, pour les volumes V à XI du *Recueil de documents concernant le Poitou*; — Troisième médaille, M. Marcel Aubert, pour la *Monographie de la cathédrale de Senlis*; — Quatrième médaille, M. Jean Régné, pour son livre sur *Amauri II, vicomte de Narbonne.*

Première mention, M. Robert Latouche pour son *Histoire du comté du Maine pendant le* IXe *et le* X^e *siècles*; — Deuxième mention, M. l'abbé Emile Lesne, pour ses deux ouvrages : *L'origine des menses dans le temporel des églises et des monastères de France*, et l'*Histoire de la propriété ecclésiastique en France*; — Troisième mention, M. Claude Faure, pour son *Étude sur l'administeation et l'histoire du Comtat Venaissin*; — Quatrième mention, M. Marcellin Boudet, pour le *Cartulaire du prieuré de Saint-Flour*; — Cinquième mention, MM. les abbés Dubaratz et Daronatz, pour la publication des *Recherches sur la ville et sur l'église de Bayonne* du chanoine René Veillet; — Sixième mention, M. l'abbé J.-B. Poulbrière, pour son *Dictionnaire historique et arhéologique des paroisses du diocèse de Tulle*; — Septième mention, M. l'abbé Auguste Pétel, pour son ouvrage : *Le temple de Bonlieu et ses dépendances.*

L'Académie procède à la désignation des candidats pour la chaire de langue japonaise vacante à l'École des langues orientales vivantes et pour la chaire d'histoire et d'archéologie de l'Asie centrale vacante au Collège de France. Sont désignés : pour la première de ces chaires, en première ligne, M. Doutremer, en seconde ligne M. Balet; — pour la seconde, en première ligne M. Pelliot, en seconde ligne M. Gauthiot.

SÉANCE DU 2 JUIN 1911.

M. Paul Durrieu communique le rapport de la commission du prix extraordinaire Bordin. Cette commission a attribué les récompenses suivantes : 1.000 fr. à M. Paul Gout, pour ses deux volumes sur *Le Mont-Saint-Michel*; — 600 fr. à M. Ebersolt, *Le grand palais de Constantinople*; — 600 fr. à M. Landry, *Essai sur les mutations de monnaies de Philippe le Bel à Charles VII*; — 400 fr. à M. Giron, *Peintures murales du département de la Haute-Loire*; — 400 fr. à M. Joseph Warichez, *L'abbaye de Lobbes jusqu'en 1200.*

M. Dieulafoy continue la lecture de son mémoire sur la bataille d'Issus d'après les recherches de M. le commandant Bourgeois. — MM. Alfred Croiset et B. Haussoullier présentent quelques observations.

M. Collignon lit une étude sur une peinture de vase du Musée de Madrid qui

lui a été communiquée par M. G. Leroux. Elle représente l'épisode traité dans le fronton occidental du Parthénon, Athéna et Poseidon se disputant la possession de l'Attique, et faisant paraître l'une l'olivier, l'autre la source d'eau salée. Mais la peinture du vase de Madrid, qui montre les deux divinités engagées dans un colloque pacifique, dérive d'un prototype différent. Par comparaison avec d'autres documents, notamment avec des monnaies d'Athènes de l'époque impériale, il faut reconnaître ici la reproduction libre d'un groupe statuaire qui avait été consacré dans le voisinage immédiat du Parthénon et que Pausanias décrit brièvement. La date de ce groupe a été souvent discutée. Le vase de Madrid, qui est un cratère apulien de la seconde moitié du IVe siècle, permet de résoudre la question. Le groupe de l'Acropole paraît avoir été exécuté entre 350 et 300. Comme on retrouve, dans la figure de Poseidon, le motif du pied relevé qui a été introduit par Lysippe dans la statuaire, l'œuvre était due sans doute à un contemporain du maître de Sicyone.

M. Albert Martin, correspondant de l'Académie, propose plusieurs corrections au texte d'Euripide (*Electre*, v. 333; *Hecube*, v. 836-840; *Hippolyte*, v. 42 et 357).

SÉANCE DU 9 JUIN 1911

M. Élie Berger annonce que la commission du prix Auguste Prost a attribué ce prix à M. Charles Aimond pour ses deux ouvrages intitulés : *Relations de la France et du Verdunois de 1270 à 1552*, et *Nécrologes de la cathédrale de Verdun*. — En outre, une mention très honorable est decernée à M. Sadoul, pour sa *Revue du Pays Lorrain* (année 1910).

M. Chavannes annonce, au nom de la commission de l'École française d'Extrême-Orient, que cette commission propose de nommer M. Henri Maspero professeur à cette École, en remplacement de M. Pelliot, et M. Georges Cœdès, membre de la même École, en remplacement de M. Maspero. — L'Académie decide que cette double proposition sera transmise à M. le gouverneur de l'Indo-Chine.

M. Dieulafoy communique en seconde lecture son mémoire sur la bataille d'Issus d'après les recherches de M. le commandant Bourgeois.

M. Héron de Villefosse donne lecture d'une note de M. Adrien Blanchet sur une pierre gravée antique, un satyre faisant danser un Éros sur son pied droit, ouvrage de l'époque hellénistique dont on trouve des variantes sur des monnaies impériales romaines du IIe siècle, frappées dans les villes de Nysa et de Pergame, en Asie-Mineure.

M. Dieulafoy communique une note de M. Fauré sur la croix ansée et le *ti* égyptiens.

L'Académie procède au vote sur les propositions de la commission du prix Gobert. Le premier prix est attribué à M. Charles de La Roncière pour les t. III et IV de son *Histoire de la Marine française*; le second, à M. Lizerand, pour son ouvrage sur *Clément V et Philippe le Bel*.

M. Louis Havet fait une communication sur un passage de Virgile (*En.*, IX, 160). — MM. Maurice Croiset et Théodore Reinach présentent quelques observations.

SÉANCE DU 16 JUIN 1911

M. Perrot, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. Alfred Merlin relative à la continuation des fouilles sous-marines de Mahdia.

M. Cagnat annonce que la commission de la médaille Paul Blanchet propose de la décerner cette année à la Société de Géographie d'Oran.

M. Dieulafoy présente un ivoire roman récemment acquis à Santiago de Compostela par M. José Lazaro. Cet ivoire, que M. Dieulafoy considère comme une œuvre de l'école naturaliste toulousaine, représente un Christ de majesté.

M. Babelon communique une monnaie de bronze de la ville d'Artaxata, capitale de la province de Grande Arménie à partir de Trajan. Cette monnaie unique et nouvelle donne au nom de la ville la forme *Artaxisata*. Elle prouve en outre que la province romaine d'Arménie existait encore sous Commode. — MM. Perrot et Th. Reinach presentent quelques observations.

M. le marquis de Vogüé analyse le plan de la citerne de Ramleh (Palestine), construite au second siècle de l'hégire selon le système byzantin. — MM. Dieulafoy et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

SÉANCE DU 23 JUIN 1911

M. Perrot, secrétaire perpétuel, signale, au nom de M. de Mély, la découverte de trois grandes statues de bronze qui viennent d'être acquises par le Musée de Lille. Elles ont été trouvées dans un dragage, au bord de la Lys, à Merville (Nord): elles représentent Mercure, Mars et Jupiter, et mesurent 0m,50 et 0m,60 de hauteur. La première est encore argentée. M. de Mély rapproche de cette découverte un texte du Bréviaire de Gand qui mentionne la destruction par saint Amand, quand il vint évangéliser les Flandres au VIIe siècle, d'un temple de Mercure s'elevant précisément sur les bords de la Lys. Ces statues peuvent être considérées comme remontant au IIe siècle et sont à ranger parmi les plus grands bronzes découverts en Gaule.

M. Pottier lit une note de M. Vasseur, professeur à la Faculté des sciences de Marseille, qui montre, après enquête sérieuse, que le vase du type de Santorin, conservé au Musée Borély, n'a pas été trouvé dans les fouilles du bassin du Carénage, mais qu'il a fait partie d'une collection particulière formée longtemps après ces fouilles, et que la provenance n'en est pas connue. On n'en doit tirer aucune conclusion sur les premières colonisations établies en Gaule.

M. Pottier communique une autre note, où M. Vasseur fait connaître qu'une mine de cuivre située dans les Garrigues de l'Hérault, près de Cabrières, a été exploitée pendant la période du bronze. Cette antique exploitation, dénommée les « Neuf-Bouches », se trouve vers le sommet de la hauteur de Bellarade. M. Vasseur a recueilli, à l'entrée et aux alentours de cette mine, 323 outils primitifs en pierres très dures, quartz et quartzites, qui ont servi à concasser et broyer le minerai. Sur le versant méridional de la colline, se trouve à 600 mètres environ de la mine, une grotte sépulcrale renfermant une très grande quantité d'ossements humains associés à des poteries de l'âge du bronze. Cette grotte à dû servir de sépulture aux mineurs de Bellarade. C'est

la première fois que l'on peut fournir la preuve qu'une mine de cuivre ait été exploitée en France à cette époque.

M. Dieulafoy fait une communication sur le vase d'argent connu sous le nom d'aiguière d'Hôriouji. Cette aiguière, qui fait partie du trésor impérial japonais et que l'on considère comme un excellent spécimen de l'art sassanide, fut en réalité fabriquée en Chine avant le viie siècle p. C., mais elle a été imitée d'un modèle iranien. Nombreux durent être les objets de fabrication perse importés en Extrême-Orient dès les premiers siècles de notre ère.

SÉANCE DU 30 JUIN 1911

M. Gustave Schlumberger présente un monument récemment découvert aux environs de Brousse, en Asie-Mineure, par M. Grégoire Bay, consul de France en cette ville. Il s'agit d'un *boullotirion* byzantin, sorte de grande pince en fer destinée à la fabrication des sceaux ou bulles de plomb byzantines. On connaissait jusqu'ici plusieurs milliers milliers de ces sceaux de plomb, mais aucun des appareils qui servaient à les faire. Ce boullotirion était celui d'un très haut personnage, un « sébaste » probablement du xiie siècle. — M. Prou présente quelques observations.

M. Cagnat communique une note de MM. Homo, Germain de Montauzan et Fabia, professeurs à la Faculté des lettres de Lyon, sur la découverte qu'ils ont faite à Fourvière d'une belle mosaïque romaine à riches motifs ornementaux et à sujets figurés dont le principal est un Bacchus adolescent, assis sur une panthère.

M. Cagnat communique ensuite, de la part de M. Albertini, membre de l'École des Hautes-Études hispaniques, une inscription découverte à Sasamois, à l'Ouest de Burgos. Elle mentionne le nom d'une ville d'Espagne, *Suessatium*, dont on ignorait jusqu'ici la forme exacte.

M. le Dr Capitan présente plusieurs pièces péruviennes anciennes fort rares, recueillies par le capitaine Berthon. Ce sont des *estolicas*, c'est-à-dire des projecteurs de javelots, terminés à une extrémité par une sorte de crochet en bois ou en cuivre. Ces instruments spéciaux au Nouveau-Monde et à l'Australie ont été méconnus pendant fort longtemps. L'étude des chroniqueurs espagnols et des manuscrits aztèques a permis d'identifier ceux qui ont été trouvés au Mexique. Pour le Pérou, il n'existe aucune de ces sources d'information ; mais l'iconographie céramique permet de déterminer le rôle et l'emploi de ces instruments. M. Capitan montre en effet deux vases peints provenant des sépultures antiques de Nazca et Trujillo, également rapportés par le capitaine Berthon ; on y voit des guerriers lançant avec l'estolica des traits courts et acérés.

M. Clément Huart lit une note sur un manuscrit turc, en caractères ouïgours, rapporté de l'Asie centrale par M. Pelliot. C'est un récit édifiant à l'usage des bouddhistes, où l'on raconte l'une des aventures de Bouddha dans ses existences antérieures, sa visite aux dragons. M. Huart fait remarquer l'archaïsme de la langue et montre qu'il ne saurait être question d'une falsification contemporaine.

M. René Pichon communique une note où il essaie de rétablir le texte de

quelques passages du *De vita beata* de Sénèque, en se rapprochant le plus possible des leçons de l'*Ambrosianus*.

SÉANCE DU 7 JUILLET 1911

M. Perrot, secrétaire perpétuel, annonce d'après une lettre adressée par M. Holleaux, directeur de l'École française d'Athènes, à M. le duc de Loubat, qu'une découverte importante vient d'être faite à Délos, sous le temple appelé à tort Sérapéion, dans un édicule : des vases rhodiens, corinthiens et attiques à figures noires. Cet édicule et le temple auraient été, selon M. Pierre Roussel qui a fait cette fouille, dédiés à la Mère des Dieux.

M. Gustave Schlumberger présente des aquarelles exécutées jadis par l'architecte Salzmann qui a longtemps habité l'île de Rhodes, vers le milieu du siècle dernier. Ces aquarelles sont la copie de fresques fort altérées aujourd'hui contenues dans un caveau funéraire voisin de l'église N.-D. de Philérémos dont les ruines existent encore sur l'emplacement du mont du même nom, à la pointe N. de l'île. Ces fresques, qui représentent des chevaliers de Saint-Jean agenouillés aux pieds de leurs patrons, et aussi des scènes de l'histoire religieuse, étaient presque inconnues jusqu'ici. Elles comptent parmi les plus belles productions de l'art médiéval occidental en Orient.

M. Omont, président, retrace brièvement la vie et les travaux de M. le duc de la Trémoille, membre libre de l'Académie, dont les obsèques ont eu lieu le matin même.

La séance est levée en signe de deuil.

SÉANCE DU 12 JUILLET 1911

A propos de la correspondance, M. Paul Durrieu rappelle qu'en publiant, en 1902, les miniatures des fameuses *Heures de Turin*, brûlées ensuite en 1904, il avait indiqué que ces Heures n'étaient qu'un fragment d'un volume beaucoup plus considérable dont avait également fait partie une autre portion de manuscrit appartenant au prince Trivulzio de Milan. M. Durrieu annonce que M. Georges Hulin vient de faire paraître à Bruxelles une reproduction des peintures de ce second fragment. Dans une étude jointe à sa publication, M. Hulin attribue formellement plusieurs de ces peintures soit à Hubert soit à Jean Van Eyck.

M. Omont, président, communique une lettre de M. Henri Longnon annonçant le décès de M. Auguste Longnon, son père, membre de l'Académie depuis 1886.

La séance est levée en signe de deuil.

SÉANCE DU 21 JUILLET 1911

M. Cagnat communique une note de M. René Basset, correspondant de l'Académie, relative à la découverte, par M. Boulifa, de deux nouvelles inscriptions libyques en Kabylie; — une lettre de M. Albert Maire sur les antiquités de l'Espignette, près le Grau-du-Roi (amphores romaines ou gallo-romaines); — enfin une lettre de M. Fabia sur la découverte faite à Fourvière, par MM. Homo,

Germain de Montauzan et Fabia, de trois inscriptions funéraires : la première moitié de *C. I. L.*, XII, 1985, épitaphe de l'utriculaire lyonnais C. Catius Driburo, vue et copiée en entier par Scipione Maffei, considérée depuis comme perdue; et deux textes inédits, enfouis presque complètement, l'un à l'extérieur, l'autre à l'entrée d'un souterrain antique. Le premier de ces deux derniers textes n'est qu'un fragment, d'ailleurs remarquable par la dimension et la beauté des lettres et qui permet d'imaginer les proportions et la magnificence du mausolée auquel il appartint. Le second est une épitaphe complète gravée sur un bloc mesurant $1^m,86$ de hauteur et $0^m,70$ de largeur. Les lignes, au nombre de 20 en occupent toute la largeur et $1^m,19$ en hauteur. Le titulaire de l'épitaphe, C. Martius Valerius *Viventius*, avait pour père C. Martius *Toutedo*, dont le surnom peut être rapproché des gentilices lyonnais *Toutius*, *Toutonius*, et des surnoms, fournis par les inscriptions de la Narbonnaise, *Touto*, *Toutodivix*, *Toutodivicus*. Du nom de la mère, *Ateurita*, on ne cite pas non plus d'exemple certain; mais le masculin *Ateuritus* se retrouve dans trois inscriptions, l'une de Turin, la seconde de Bordeaux, la troisième citée par M. Espérandieu.

M. le marquis de Vogüé donne lecture d'une lettre de M. Clédat, membre de l'Institut archéologique du Caire, annonçant la découverte, dans les fouilles au mont Cassius, d'un petit sanctuaire renfermant une niche d'autel en albâtre qui porte une inscription nabatéenne où malheureusement le nom du dieu est mutilé. Mais on a trouvé, non loin de là, une architrave au nom de Zeus Cassius. — M. Clermont-Ganneau présente quelques observations.

M. Henri Omont, président, annonce que la commission des travaux littéraires propose d'attribuer à M. le capitaine Raymond Weill une subvention destinée à la continuation de ses fouilles en Egypte. Cette proposition est adoptée.

M. Maurice Prou donne lecture de son rapport sur le concours des antiquités de la France.

M. le marquis de Vogüé communique en seconde lecture son mémoire sur la citerne de Ramleh construite en 789 p. C. selon le système byzantin.

M. J. Carcopino rend compte des fouilles récemment faites à Ostie.

SÉANCE DU 28 JUILLET 1911.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, communique un extrait d'une lettre adressée par M. Holleaux à M. le duc de Loubat sur les fouilles de M. Pierre Roussel à Délos. Le sanctuaire exploré est décidément celui de la détresse Héra qui, sous le nom de Héraion, est mentionné dans quelques actes administratifs de la seconde époque athénienne.

M. Théodore Reinach annonce que M. Walker a fait l'acquisition d'un ms. des *Nuées* d'Aristophane renfermant deux lignes de musique notées sur le début de la parodos. M. Reinach, tout en admettant qu'il s'agit bien de notes musicales, n'accepte pas l'explication qu'en donne M. Walker et montre que ces notes ne correspondent à aucun des deux systèmes de la notation antique. On est en présence d'un mode de notation alphabétique emprunté aux théoriciens de l'Europe occidentale de la fin du moyen âge. Le scribe byzantin qui,

vers l'an 1500, a tracé ces caractères est bien l'auteur de la mélodie. C'est là, non pas un dernier écho de la mélopée hellénique, mais le premier balbutiement de la mélopée néo-grecque.

L'Académie procède à la désignation de deux candidats à la chaire d'arménien vacante à l'École des langnes orientales vivantes. Sont désignés : en première ligne, M. Macler par 18 voix, contre 5 à M. Reby; — en seconde ligne, M. Reby, par 20 voix.

SÉANCE DU 4 AOUT 1911

M. Perrot, secrétaire perpétuel, donne lecture de son rapport sur les travaux des commissions de publication de l'Académie pendant le premier semestre de 1911.

M. Héron de Villefosse communique, de la part de M. le chanoine Leynaud, curé de Sousse (Tunisie), un rapport sur la découverte d'un sanctuaire phénicien faite dans cette ville, au mois de mars dernier, en établissant les fondations du nouveau clocher de l'église. Les recherches exécutées par M. Leynaud lui ont fait retrouver 18 stèles nouvelles qui viennent s'ajouter à celles qui, recueillies en 1867 par l'ancien curé de Sousse, le P. Agostino da Reggio, furent données au Musée du Louvre par M. l'abbé Trihidez et publiées par M. Philippe Berger. — En même temps, M. Leynaud poursuit l'exploration des catacombes chretiennes d'Hadrumète, secondé par son collaborateur le sergent Rolin. On conserve l'impression que ce vaste cimetière est antérieur à l'époque constantinienne.

M. J. Couyat-Barthoux, de l'Institut français du Caire, communique des peintures et des miniatures photographiées par lui au monastère du Sinaï, particulièrement un retable espagnol daté de 1487 et représentant sainte Catherine d'Alexandrie. L'auteur de cette œuvre magistrale est inconnu ; cependant une inscription peu lisible, tracée derrière le tableau, paraît permettre de l'attribuer à un artiste de Barcelone.

SEANCE DU 11 AOUT 1911

M. Cagnat donne lecture d'une note de M. Louis Poinssot, inspecteur des antiquités de la Tunisie, sur la concession du *jus legatorum capiendorum* au *pagus Thuggensis*, d'apres une inscription trouvée à Dougga, au Nord des citernes voisines des Thermes, et qui a été gravée entre le 10 décembre 167 et 10 décembre 168 p. C.

M. Antoine Thomas communique une note sur l'étymologie du mot *mic-mac*.

M. Marcel Dieulafoy fait une communication sur les voussures à faible poussée dans l'architecture perse.

SÉANCE DU 18 AOUT 1911

M. Louis Chatelain, membre de l'École française de Rome, donne lecture d'un rapport sur la mission archéologique dont il avait été chargé à Mactar (Tunisie). Au cours de cette mission, M. Chatelain a établi un plan archéolo-

gique relevant toutes les ruines de Mactar, découvert et déblayé une construction où il reconnaît un *macellum*, et enfin dégagé une autre construction dont la destination était restée jusqu'ici indéterminée et qui paraît être un château d'eau.

M. Pognon, consul général de France, communique un travail sur la chronologie des papyrus araméens d'Éléphantine publiés il y a quelques années par MM. Sayce et Cowley. Il prouve que le calendrier dont se servaient les scribes d'Éléphantine était le calendrier babylonien qui paraît avoir été, au ve siècle a. C., le calendrier officiel des populations sémitiques soumises au roi de Perse. Il prouve, eu outre, que le calendrier babylonien a lui-même été admirablement constitué par M. Mahler (*Zur Chronologie der Babylonier*). Malgré quelques erreurs, ce travail permet d'indiquer le jour précis où beaucoup de textes babyloniens ont été écrits, et M. Pognon démontre, à l'aide d'un passage de Censorinus, que les dates juliennes que M. Mahler assigne au premier jour de chaque mois babylonien sont en général exactes. Les conclusions de M. Pognon sont que les papyrus araméens d'Éléphantine ont été écrits aux dates suivantes : le papyrus A, le soir du 12 septembre de l'an 471 a. C. ; le papyrus B, le 2 janvier 464 ; le papyrus F, le 26 août 440 ; le papyrus G, le 16 octobre 457 ; le papyrus H, entre le 2 et le 29 septembre 420 : le papyrus J, le 16 décembre 416 : le papyrus K, le 9 ou le 10 février 410. Il n'y a de doute que pour les papyrus E et D. Le premier paraît avoir éte écrit le 18 novembre 446 au soir, et le second a peut-être eté écrit le 1er décembre 459. — MM. Bouché-Leclercq et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

SÉANCE DU 25 AOUT 1911

M. Cagnat communique, de la part de M Alfred Merlin, directeur des antiquités de la Tunisie, deux inscriptions chrétiennes trouvées par M. le chanoine Leynaud, curé de Sousse, dans les fouilles des catacombes de cette ville. L'une d'elles est rédigée en grec, la défunte étant née à Smyrne.

M. Jules Couyat-Barthoux continue la lecture de sa note sur le monastère du Sinaï. Il insiste particulièrement sur la bibliothèque et présente des photographies en couleurs de miniatures qui représentent des empereurs de la famille des Paléologues, l'Adoration des Mages, saint Paul dans sa grotte, l'ensevelissement de Jean Climaque, des reliures, etc

M. le Dr Capitan présente quelques interprétations nouvelles — fondées sur l'archéologie — de certaines figures du *Codex Troano* (ms. maya du Yucatan antérieur à la conquête). Selon lui, ce ms. était à la fois un rituel, un livre astrologique et une sorte d'éphémérides.

SÉANCE DU 1er SEPTEMBRE 1911

M. Salomon Reinach commente deux passages difficiles du debut du livre VII de la *Pharsale*. Le premier (v. 28) exige une correction du texte ; il faut lire : *Di similes somnos populis...* La faute est très ancienne et doit remonter à la première édition faite sur le ms. même du poète. Dans le second

(v. 43-44), il n'y a rien à changer, mais il faut commenter Lucain par Lucain lui-même.

M. le Dr Carton, correspondant de l'Académie, annonce qu'il a découvert, dans les grandes forêts qui couvrent les pentes du Djebal Rotta (Tunisie) une importante nécropole libyque, offrant ce caractère particulier que les stèles y sont presque toutes debout, dans la position qu'elles occupent depuis plusieurs siècles. Ces stèles sont des blocs de grès grossiers, ou taillés en pierres plates, pointues, ou très régulièrement pyramidales. Quelques-unes d'entre elles portent le croissant. Sur une autre a été représente un buste à tête radiée, confirmant ce que l'on sait sur l'existence du culte solaire chez les antiques Libyens.

M. Paul Viollet donne lecture d'un fragment d'une esquisse politique et administrative de la France pendant les trois derniers siècles de l'ancien régime.

SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 1911

M. Héron de Villefosse entretient l'Académie des fouilles que poursuit le R. P. Delattre à Carthage. Son chantier est actuellement installé autour de la grande basilique de Damous-el-Karita. Il vient de découvrir les dépendances de ce vaste monument chrétien. Une nouvelle chapelle, terminée par une abside et ornée de niches pour recevoir des statues, a été entièrement déblayée. Le nombre des morceaux de sarcophages, de bas-reliefs, de mosaïques recueillis augmente tous les jours. Les fragments d'inscriptions s'élevaient exactement, le 30 août dernier, au chiffre de 3.493. Il vient de retrouver quelques lettres qui s'ajoutent à six autres fragments recueillis par lui, sur le même terrain, il y a plus de 25 ans (*C. I. L.*, VIII, 12538), lettres qui permettent d'améliorer un texte intéressant : «... *aug*ur quaestor *t*ranspadanis conflixit *mult*is *mil*i*b*us hostium caesis... cepit et c... » On voit qu'il s'agit d'un *elogium* gravé du temps de l'Empire en l'honneur d'un personnage de la République, biographie sommaire dans laquelle étaient enumérés les titres du grand homme ainsi que les faits les plus importants de sa carrière. Le nouveau fragment fournit la première ligne transcrite ci-dessus. On sait, par ce texte mutilé et par deux autres fragments trouvés également à Carthage, qu'à l'epoque impériale les habitants de cette ville honoraient par des statues ou par des inscriptions la mémoire des hommes celèbres qui, à toutes les époques, avaient illustré la puissance romaine.

M. Th. Homolle fait une communication sur les statues funéraires dans l'art grec.

M. Salomon Reinach rappelle que, chez un grand nombre de peuples peu civilisés, en Afrique, dans les deux Amériques, en Océanie, surtout en Australie, le gendre et la belle-mère ne doivent ni se regarder ni se parler ni s'approcher l'un de l'autre. Si par hasard ils se rencontrent dans un sentier, le gendre doit se detourner en se voilant la face ; la belle-mère doit se cacher derrière un buisson et tourner le dos à son gendre. Dans certains cas, pourtant, l'interdiction est levée, par exemple pendant les couches de la fille. Constatés en Amérique dès le xvie siècle, ces faits bizarres de *vitance* ont provoqué plusieurs

explications que M. Reinach repousse comme insuffisantes. Il propose une nouvelle hypothèse : si le gendre vivait familièrement avec sa belle-mère, il la qualifierait de *mère*, ce qui semblerait impliquer qu'il a épousé sa sœur, crime inexpiable aux yeux des sauvages. A l'encontre d'un auteur anglais qui s'est occupé de cette question, M. Reinach ne pense pas que le rôle fâcheux assigné aux belles-mères dans le théâtre moderne ait rien de commun avec la *vitance* des sauvages, dont on ne trouve d'ailleurs aucune trace dans les vieilles civilisations de l'Europe et de l'Asie.

M. Philipe Berger met l'Academie au courant du travail du *Corpus inscriptionum semiticarum* dont le t. II des inscriptions phéniciennes a récemment paru. Le travail de rédaction du fascicule 5, qui terminera les inscriptions de Carthage, est fort avancé.

M. Loth, professeur au Collège de France, et M. l'abbé Ulysse Chevalier posent leur candidature, le premier à la place de membre ordinaire vacante par le décès de M. Longnon, et le second à la place de membre libre vacante par le décès de M. le duc de la Trémoille.

SÉANCE DU 15 SEPTEMBE 1911

M. le Secrétaire perpétuel lit deux lettres de candidature, l'une de M. l'abbé Paul Lejay à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Longnon, et l'autre de M. le Dr Capitan à la place de membre libre vacante par suite du décès de M. le duc de la Tremoïlle.

M. Héron de Villefosse entretient l'Académie du résultat des fouilles faites par M. le commandant Espérandieu, correspondant de l'Académie, à Alise-Sainte-Reine, au lieu dit « la Croix Saint-Charles ».

M. Max Van Berchem, correspondant de l'Academie, lit un rapport sur les travaux de la section arabe du *Corpus inscriptionum semiticarum.*

M. Van Berchem fait ensuite une communication sur la mosquee de Ts'iouentcheou, l'ancienne Zeitoun.

M. Chavannes presente quelques remarques sur les inscriptions de cette mosquée dont M. Van Berchem lui a communiqué des copies. Selon M. Chavannes, ces inscriptions ont une réelle importance pour l'histoire du mahométisme en Chine.

M. Maurice Croiset lit une note sur le rôle d'Admète dans l'*Alceste* d'Euripide.

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 1911

M. le duc de Loubat adresse à M. le Secrétaire perpétuel des extraits d'une lettre de M. Holleaux, directeur de l'Ecole française d'Athènes. La campagne des fouilles de Délos a été la plus brillante et la plus riche en résultats qu'on ait faite depuis longtemps. Les fouilles ont porté sur quatre points principaux : 1° temple de Héra; 2° vallée et bassin de l'Inopos; 3° gymnase; 4° environs du théâtre au Sud et à l'Ouest. — M Holleaux a déjà parlé, dans une precédente lettre, de l'enorme dépôt de vases archaïques trouves dans le sous-sol de l'Héraion, parmi les ruines du primitif sanctuaire. Ces vases forment une

collection de plus de 200 exemplaires allant du VIIe au VIe siècle, vases corinthiens, vases méliens, vases rhodiens, vases samiens, vases naucratites, vases attiques, plats à fond bleu. Ces derniers, décorés de figures à fond bleu et exécutés avec une extrême finesse, sont une nouveauté. Il faut mentionner aussi une belle série de masques en terre cuite du type matronal, représentant peut-être la déesse Héra. — L'énorme réservoir où s'amassaient les eaux de l'Inopos a été entièrement déblayé: on a dégagé les vannes qui donnaient passage aux eaux, ainsi que diverses canalisations qui les dirigeaient vers la ville de Délos. On a ainsi élucidé définitivement l'un des points les plus controversés de la topographie délienne. A l'O. de ce réservoir on a rencontré les ruines d'un petit sanctuaire qui paraît avoir été le primitif Sérapiéion remontant à l'époque de l'indépendance de l'île. — Parmi les nombreuses découvertes épigraphiques, la plus importante est celle d'un sénatusconsulte traduit en grec et précédé d'une lettre des stratèges athéniens qui date très probablement de l'année 166 ou 165 a. C. Le texte en est parfaitement conservé. C'est un document très intéressant pour l'histoire de l'occupation athénienne et pour celle du culte des divinités égyptiennes. — Les fouilles du gymnase n'ont pas été moins fructueuses. Le plan de l'édifice a été entièrement reconnu. Les trouvailles épigraphiques y ont été également importantes : liste de 60 gymnasiarques de Délos dressée par ordre chronologique à partir de l'année où, par l'intervention des Romains, le peuple athénien a recouvré l'île; dédicace, conservée sans lacune, d'une construction annexe du gymnase par le roi Ptolémée Soter II; nombreuses inscriptions relatives aux monuments qui décoraient le gymnase, aux gymnasiarques, à l'organisation éphébique, etc. — On a dégagé le côté sud du théâtre et retrouvé de ce côté l'accès du monument. Les fouilles faites à l'O. de la scène ont eu plus d'intérêt encore. M. Vallois a mis là à découvert un temple (dédié à Dionysos et à Apollon), construit au temps de la deuxième domination athénienne, ainsi que la voie bordée de monuments qui y conduisait. Vers le même lieu, il a mis au jour, parmi d'autres inscriptions, une loi religieuse donnant le texte des imprécations que les prêtres et prêtresses de Délos devront proférer contre ceux qui faciliteraient la fuite des esclaves sacrés ou privés. Ce texte, d'un genre fort rare, est presque intégralement conservé. Il fournit quelques renseignements précieux sur les magistrats de police de Délos, les astynomes, jusqu'ici peu connus. — Il faut signaler enfin une dédicace à une divinité barbare, très probablement orientale, dont le nom était jusqu'ici inconnu. elle a été trouvée dans le nouveau Sérapiéion, à l'O. du bassin de l'Inopos.

M. Ch.-Émile Ruelle lit une notice sur la cryptographie grecque, qu'il a fait suivre d'un tableau synoptique de 39 alphabets secrets. Il fait ainsi connaître des séries alphabétiques, presque toutes inédites, accompagnées de leur clef, et il mentionne en outre une vingtaine d'exemples de groupes cryptographiques dont la clef n'a pas encore été trouvée. — MM. Haussoullier et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 1911.

Après avoir rappelé les découvertes faites à Murcens et au Puy d'Issolud, entre les années 1868 et 1875, par un agent-voyer du département du Lot, M. Castagné, decouvertes qui ont apporté une confirmation éclatante des renseignements fournis par César au sujet de la construction des murs gaulois d'Avaricum, M. Héron de Villefosse communique une lettre qu'il a reçue de M. le commandant Espérandieu, correspondant de l'Académie, relative à la découverte des murs gaulois d'Alésia.

M. Héron de Villefosse donne ensuite lecture d'une note du R. P. Delattre, correspondant de l'Académie, sur les dependances de la basilique de Damous el-Karita.

M. Alfred Merlin, directeur des antiquités et arts de Tunisie, rend compte des fouilles sous-marines qui, pour la cinquième fois, ont été operées cette année au large de Mahdia. Les fouilles de 1911 ne le cèdent pas en intérêt aux nvestigations antérieures. Ce sont surtout des pièces de bronze qui ont été découvertes : appliques de meubles, têtes d'animaux, buste d'Athéna, masque comique, corne d'abondance, figurines, panthères bondissant, lévrier à demi couche, et ustensiles de toutes sortes (clochette, chaudrons, débris de lampadaires ou de sièges, manches de miroirs, etc.). Un bas-relief en marbre représente le banquet sacre offert à Asklepios et à Hygie ; d'autres morceaux de marbre complètent les statuettes ou les cratères precédemment retirés de la mer. Les débris de poterie sont innombrables. Enfin on a tiré de la vase des ossements ayant appartenu a des animaux et même un péroné d'homme. — MM. Bouché-Leclercq, Clermont-Ganneau et Maurice Croiset présentent quelques observations.

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 1911.

M. Gaston Maspero fait son rapport annuel sur les fouilles executées en Égypte sous sa direction pendant la campagne de 1910-1911. L'achèvement des réfections de la Nubie rendant libres les equipes occupées en ce pays dequis 1907, on a pu reprendre dans l'Égypte même nombre de travaux pressants. A Esnèh et en Abydos, on a réussi à terminer à peu près les expropriations nécessaires au déblaiement de certaines parties des monuments. A Esnèh, le pronaos est complètement dégagé sur la façade et sur les deux côtés. En Abydos, le déblaiement commencera l'hiver prochain. — A Karnak, les travaux de M. Legrain continuent. A Thèbes, M. Baraize a commencé la consolidation du petit temple de Deîr el-Médinéh ; il a remis en place le curieux escalier qui montait aux terrassess et dont les débris étaient dissimulés sous les décombres, puis il a tout préparé pour relever les architraves et les colonnes tombées du petit hypostyle. Il doit toutefois partager son temps entre ce site et celui de Hibeh : car le service des antiquités a pu faire entrer enfin les Oasis dans le cercle de son activité et entreprendre sur les temples qui s'y trouvent le même travail de consolidation qui est poursuivi sur ceux de l'Egypte. Les expropriations, qui ont duré deux ans, étant achevées, M. Baraize

a pu, cette année, terminer le déblaiement et pousser très loin la réfection. — M. Barsanti a été installé à Thèbes Il a remis en état les parties délabrées du temple de Sétoui I à Gournah. Il a consolidé l'hiver dernier, l'hypostyle et le sanctuaire qui y aboutit, les chapelles de Ramsès I et de Sétoui I, et il a relevé deux des colonnes de la façade dont les éléments gisaient sur le sol. — M. Maspero signale enfin les travaux de M. Lefebvre au Fayoum et dans la Moyenne Egypte, de M. Quibell à Sakkarah, de M. Edgar dans le Delta et de M. Breccia à Alexandrie. — Le president exprime à M. Maspero les félicitations de l'Académie.

M. le Dr Carton, correspondant de l'Académie, expose le résultat des fouilles qu'il a faites à Bulla Regia Tunisie) en 1910-1911. Aux Thermes publics, il a achevé le dégagement de plusieurs pièces, notamment de la grande salle, remarquable par ses murs qui s'élèvent à 17 mètres de hauteur, la beauté de son appareil, sa grande mosaïque ornementale et ses niches ornées d'attributs sculptés. Grâce à une subvention de l'Association française pour l'avancement dee sciences, M. Carton a pu mener à bien le deblaiement d'un appartement souterrain, ayant fait partie d'une riche demeure, dont il a annoncé la decouverte à l'Académie en décembre 1910. Un escalier en pierre descend à un large vestibule voûté sur lequel s'ouvrent différentes pièces, notamment un tablinum dont l'entrée est ornée de pilastres corinthiens. Le sol y était revêtu d'une mosaïque représentant le triomphe d'Amphitrite et un portrait de femme. Une autre salle du rez-de-chaussée offrait une mosaïque représentant la délivrance d'Andromède par Persée qui a été mise au jour par le service des antiquités au cours de travaux de consolidation. Des salles de repos, également ornées de mosaïques, une citerne, un puits, une fontaine revêtue de marbres précieux complétaient ce luxueux ensemble aménagé pour fuir les chaleurs de l'été africain. M. Carton a d'ailleurs reconnu l'existence, à Bulla Regia, de plusieurs constructions du même genre.

M. Labande, correspondant de l'Académie, présente un fragment d'une inscription merovingienne inédite qui provient de Carpentras et appartient à M. le marquis de Monclar. Elle se détache *en relief* tout autour d'une dalle couverte d'entrelacs.

SÉANCE DU 13 OCTOBRE 1911

M. Philippe Berger écrit que M. Tamagne, auquel on doit le grand fragment de tarif des sacrifices conservé au Musée du Louvre, lui a communiqué un certain nombre d'inscriptions puniques peintes en noir sur des cylindres en terre cuite provenant d'une canalisation antique. Le R. P. Delattre conteste le caractère punique de ces inscriptions et les rapproche d'autres inscriptions peintes en rouge sur une amphore par lui trouvée à Carthage et auxquelles il assigne une origine vandale ou byzantine.

L'Académie fixe au 3 novembre l'exposition des titres des candidats à la place de membre libre vacante par suite du décès de M. le duc de la Trémoïlle, et au 10 novembre l'élection; — au 17 novembre, la séance publique annuelle; — au 24 novembre et, le cas échéant, 1er décembre, l'exposition des titres des candi-

dats à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Longnon, et au 8 décembre l'élection.

L'Académie procède à la désignation d'un membre du Conseil de perfectionnement de l'École des Chartes en remplacement de M. Longnon, décédé. — M. Morel-Fatio est élu.

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre où M. Alexandre de Laborde pose sa candidature à la place de membre libre vacante par suite du décès de M. le duc de la Trémoïlle.

Le P. Scheil lit une notice sur les plus anciennes dynasties de Sumer-Accad d'après une tablette inédite. Sur les 32 rois nommés dans ce document trois seulement étaient connus jusqu'ici.

M Chavannes fait une communication sur un texte manichéen chinois remontant vraisemblablement au xe siècle p. C. Le manichéisme n'avait guère été connu, jusque dans ces dernières années, que par les auteurs chrétiens ou musulmans qui l'ont attaqué; mais récemment, des missions scientifiques allemandes ont retrouvé, dans la région de Tourfan, des débris de livres manichéens en turc et en persan, tandis que, à Touen-houang, dans la grotte qui contenait toute une bibliothèque murée là depuis le xe ou le xie siècle, M. Pelliot d'une part et M. Stein de l'autre ont découvert, le premier un court fragment machinéen en chinois, et le second un formulaire manichéen de confessions en turc. Cette même grotte de Touen-houang a encore livré un fragment très étendu d'un traité manichéen traduit en chinois, qui se trouve actuellement déposé à la Bibliothèque nationale de Péking. M. Chavannes, qui a entrepris de publier la traduction intégrale de ce texte en s'adjoignant la collaboration de M. Pelliot, en montre l'importance pour la connaissance de la doctrine manichéenne.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 1910

M. le docteur Raymond présente quelques objets de l'époque gallo-romaine provenant des environs de Vendôme.

M. le docteur Guebhard annonce de la part de M. le comte de Tryon-Montalembert la découverte d'une grande fresque du moyen âge dans l'église de La Ferté-Loupière (Yonne).

M. Vitry proteste contre un plan de travaux qui, d'après un journal d'art récent, comprendrait le rétablissement des anciens escaliers du portail de la cathédrale de Paris. On sait que de l'avis unanime des archéologues ces escaliers n'ont jamais existé.

M. Bruston cherche à établir que les *Odes de Salomon* récemment découvertes en syriaque sont des cantiques chrétiens et non des œuvres juives.

M. Mayeux signale l'existence, à la cathédrale de Perpignan, de plusieurs bustes de consuls de la ville, beaux morceaux de sculpture du xvi[e] siècle.

M. Héron de Villefosse signale plusieurs exemplaires existant à Brugg (Suisse) de pieds romains dont un en ivoire analogue à ceux qu'il a déjà présentés à la Société.

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 1910

M. Vauville entretient la Société des découvertes nouvelles faites dans l'important cimetière gallo-romain des Longues-Raies, dans la banlieue de Soissons.

M. Maurice Roy annonce qu'il a retrouvé le testament de l'artiste italien Luca Penni, daté de la fin de l'année 1556.

M Toutain combat une interprétation donnée à un fragment de statue trouvé à Alésia et conservé dans le petit musée de cette localité.

M. de Mély apporte la photographie d'une sculpture de la cathédrale de Lisieux où l'on distingue les armes parlantes de l'évêque Cauchon.

M. J. Maurice étudie quelques types de divinités dans des monnaies de l'atelier de Carthage.

SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 1910

M. Mayeux lit une étude sur la cloche de cathédrale de Perpignan.

M. Chenon étudie dans quelles conditions Cujas vint professer un cours libre de droit romain à Paris.

M. Héron de Villefosse annonce la découverte d'une statuette de Venus et d'une inscription sur le territoire de Vaison.

M. Monceaux décrit de nouveaux plombs provenant de Carthage.

SÉANCE DU 30 NOVEMBRE 1910

M. Enlart étudie l'épitaphe de Guillaume du Cos de la Hitte, gouverneur de Gênes pour Louis XII qu'il a retrouvée dans les jardins du Musée de Gênes.

M. Prinet fait une communication sur les armoiries représentées sur une pierre tombale de Lugny (Côte-d'Or).

M. Bunet étudie un ivoire carolingien de la Bibliothèque Nationale provenant de Metz, sur lequel est figuré le plus ancien exemple connu jusqu'ici du thème de la Vierge allaitant l'Enfant.

Au nom de M. Ulysse Rouchon, du Puy-en-Velay, M. Babelon lit des notes sur les peintures de la chapelle de Peyrusse et sur celles de l'église d'Auzon.

Au nom de M. le chanoine Besson, M. Héron de Villefosse communique une note sur un sanglier en bronze trouvé dans le canton de Fribourg (Suisse).

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

AUGUSTE LONGNON



Au commencement de 1892, comme Alfred Maury se mourait, son confrère d'Arbois de Jubainville alla lui rendre visite. Il rappela au vénérable érudit ses nombreux travaux dans tant de domaines du savoir et la confiance qu'il devait éprouver de s'y survivre. « Non, répondit Maury; je sais ce que valent mes livres; ils ne dureront pas. Pourtant, je ne mourrai pas tout entier, car j'ai fait Longnon. »

Un jour, à l'Académie, que mon vieil ami m'avait conté cette histoire, je quittai ma place pour en demander confirmation à Longnon. « Oui, oui, me dit-il, un peu agacé: je sais cela; Maury m'aimait beaucoup. » L'anecdote fait l'éloge de ces deux hommes, et aussi du troisième qui la répétait.

C'est en effet grâce à Maury, mais aussi (et d'abord) à Barthélemy, dont la bibliothèque lui était ouverte le dimanche, que Longnon, fils d'un cordonnier et apprenti cordonnier lui-même, devint, en peu d'années, un des savants illustres de son temps; Duruy, Desjardins, Gaston Paris, Gabriel Monod, d'Arbois et d'autres encore continuèrent à faciliter ses débuts. Mais ces honorables patronages seraient demeurés inefficaces sans la pénétration, l'ingéniosité, la puissance de travail qui, dès 1870, autorisaient M. Gaidoz à louer ici même le « rare génie géographique de M. Longnon [1]. »

1. *Revue archéol.*, 1870, I. p. 140.

Né à Paris le 18 octobre 1844, d'une famille originaire de Montmirail, Auguste-Honoré Longnon fut élevé, jusqu'à l'âge de douze ans, à l'école mutuelle; puis il entra en apprentissage. Anatole de Barthélemy, Champenois lui-même[1], le connut, le prit en affection, le fit connaître. En 1869, il fit un brillant début dans la science par son *Livre des vassaux du comté de Champagne et de Brie*, formant le tome VII de *l'Histoire des ducs et comtes de Champagne* de d'Arbois. Dans *l'errata* du tome V de ce grand ouvrage, publié en 1865, d'Arbois écrivait : « Nous avons reçu, sous la signature d'A. L., un *errata* développé de notre ouvrage. Nous en remercions l'auteur inconnu. » Puis dans les additions du tome VI (1866) : « Dans *l'errata* du tome IV, nous avons parlé des notes critiques que nous avons reçues sous la signature A. L. Nous les devons à M. Auguste Longnon, jeune érudit qui prépare, en collaboration avec son père, un ouvrage sur la géographie du comté de Champagne. » Notez ces mots : *en collaboration avec son père*. Le père de Longnon, cordonnier de son état, n'en était pas moins un homme instruit, un ami des livres; on a quelque peu exagéré le contraste entre la situation que faisait à Longnon son origine et celle où son talent et l'amitié de ses maîtres l'ont élevé. Après tout, pour un jeune savant, il n'est pas mauvais de débuter dans la vie pauvre et obscur; ses protecteurs, s'il en trouve, ont d'autant moins de scrupules qu'ils ne craignent pas d'être pris pour ses protégés.

Duruy, qui venait de fonder l'École des Hautes-Études (31 juillet 1868), accorda une bourse à Longnon sur la recommandation de Léon Renier, averti, je crois, par Desjardins; ce fut la première bourse donnée à un élève de cette école. Longnon en versa la moitié au patron chez qui il travaillait le matin pour avoir la liberté de suivre les cours de l'après-midi. Là, aux conferences de M. Gabriel Monod, il connut Courajod, Morel-Fatio, Fagniez, et se lia surtout avec le premier, timide (au fond) comme lui, ayant le sentiment vif de sa valeur, et, comme lui, parfois bourru sans malice. Maury, qui était le directeur des Études historiques à l'Ecole, et en même temps garde général des Archives, ouvrit au jeune érudit le dépôt qu'il dirigeait et s'occupa lui-même, dit on, de lui enseigner le latin. En peu de temps, Longnon montra une aptitude extraordinaire pour deux ordres d'études : la géographie comparée et l'histoire de la Gaule médiévale au point de vue de la constitution territoriale de notre pays. Grâce à l'enseignement de Gaston Paris, il s'assimila si bien les principes de la philologie romane qu'il fut bientôt le spécialiste par excellence en *toponymie*; on peut dire qu'après Quicherat il a créé cette science, qui est celle de l'etymologie scientifique des noms de lieu.

La carrière de Longnon, à partir de 1870, est marquée par une série de succès. Deux fois lauréat de l'Académie des Inscriptions, titulaire du grand prix Gobert (1878), membre de cette Académie en 1886, auxiliaire (1870), puis titulaire (1871) et enfin sous-chef aux Archives, maître de conférences (1879), puis directeur à l'Ecole des Hautes-Études, suppléant (1889), puis successeur (1892) de son maître Maury au collège de France, dans la chaire (créée pour lui, de

1. Longnon était *Briard*, mais on sait que la Champagne et la Brie ont eu des destinées communes.

géographie historique de la France, membre de trois sections du comité des travaux historiques, de la société des Antiquaires, etc., Longnon donna l'exemple d'une activité infatigable, d'autant plus désintéressée, d'ailleurs, qu'il ne s'est jamais soucié, malgré son réel talent d'écrivain clair et sobre, de recueillir les suffrages du public. Fondateur de la Société de l'histoire de Paris (1874), membre du conseil de perfectionnement de l'École des Chartes, deux fois professeur, il exerça une influence profonde sur tous les jeunes érudits de son temps. De cent villes ou bourgades on le consultait sur des noms de lieu (Longnon savait très bien répondre : « Je ne sais pas »), sur les tracés des voies anciennes, sur les documents de géographie médiévale ; il s'efforcait de se rendre utile aux chercheurs, suffisait à tout. « Lorsqu'on lui faisait visite, écrit M. Gaston Deschamps[1], en son appartement de la rue de Bourgogne, on avait quelque peine à le découvrir, sa petite taille disparaissant derrière un amoncellement de pièces d'archives. On s'excusait d'interrompre un si fertile labeur. — Je vous dérange, n'est-ce-pas? — Certainement ; mais ça ne fait rien. Asseyez-vous donc. — Et, séparé de son visiteur par une barricade de vieux papiers, il devenait, malgré cet appareil formidable, le plus avenant des hôtes, le plus serviable des causeurs. »

Longnon ne fut pas, cependant, un savant débonnaire : un de ses amis, M. Louis Leger, a parlé des « replis de cette âme loyale, mais parfois un peu farouche. » Dans sa jeunesse il eut même, dit-on, le coup de poing facile. Il y a quelques années, s'étant égaré un instant dans la politique, il y étonna ses meilleurs amis par des explosions de violence. Rien n'adoucit les aspérités du caractère comme les frottements qu'on subit tout jeune au lycée, puis dans une grande école : cette éducation avait manqué à Longnon, et Desjardins, qui l'aimait beaucoup, qui l'admira de bonne heure[2], signalait chez lui ce menu défaut dès 1876, parlant à ses élèves de l'École normale. Mais combien peu pèse dans la balance un défaut comme celui-là, mis en regard de la bonté, de la probité, de l'attachement au devoir et de ce que M. Gabriel Monod a si noblement loué chez un adversaire politique, « l'inspiration civique qui se mêlait chez Longnon à ses passions d'érudit! »

La géographie doit à Longnon, outre la mise au point (avec M. Ernault) du *Manuel de géographie ancienne* de Kiepert, un ouvrage de premier ordre sur la *Géographie de la Gaule au* VIe *siècle* (1878), un grand travail sur les *Pagi de la Gaule* (1869, 1872), un *Atlas historique de la Gaule*, avec texte très détaillé et plein de découvertes jusqu'au XIVe siècle (1884 et suiv.), un *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, modèle de tous les inventaires de ce genre (1891), un mémoire très important sur *l'Ile de France, son origine, ses limites* (1875), enfin la plus grande partie du tome IV de la *Géographie de la Gaule* de Desjardins (sa part de collaboration amicale n'est pas mince dans les volumes précédents).

1. Le *Temps*, 14 juillet 1911.
2. Voir Desjardins, *Géographie de la Gaule*, t. I (1876), p. 61. Un des premiers articles de Longnon fut un compte-rendu de l'édition de la Table de Peutinger par Desjardins (*Revue des questions historiques*, XIII, p. 244-251).

Historien, il écrivit sur *Paris pendant la domination anglaise* (1879), sur l'*Iconographie de saint Louis* (1881), sur *François Villon* (1873, 1877), dont il a renouvelé la biographie et publié les œuvres (1892).

Diplomatiste, il publia trois volumes de *Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie* (1901-1911) et, au nom de l'Académie, en collaboration avec Auguste Molinier, cinq volumes d'*Obituaires des anciens établissement religieux* et six volumes de *Pouilles des diocèses*, faisant suite au *Recueil des historiens de la France*; il donna aussi une édition nouvelle du *Polyptique d'Irminon* (1885, 1893). « On reste confondu, dit M. Omont, devant un tel labeur »[1]. Et je n'ai pas cité ses éditions du *Voyage à Jérusalem du seigneur d'Anglure* (1878, avec Bonnardot), de la chanson de geste de *Raoul de Cambrai* (1882), d'un poème inédit de Froissart, *Meliador* (1895) — sans compter ses articles, toujours pleins de choses nouvelles, à la *Romania*, à la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, dans vingt autres recueils!

Au collège de France et à l'Ecole des Hautes-Études, l'enseignement de Longnon porta surtout sur la formation territoriale de la France et sur la toponymie, où j'ai déjà dit qu'il fut un maître. Malheureusement, il n'a pas publié son cours; mais comme plusieurs de ses auditeurs fidèles ont pris des notes très complètes, on peut espérer qu'il en sera de son enseignement comme de celui de Courajod et que la piété de ses élèves nous le rendra.

L'homme privé, comme le savant, était digne de tout respect. Longnon laisse deux fils, l'un et l'autre anciens chartistes, et une fille. Dans cette famille très unie, on pouvait prévoir pour ce grand travailleur une longue et tranquille vieillesse. Il venait de traverser heureusement une crise assez grave quand une embolie l'enleva subitement, alors qu'il achevait de causer avec un confrère (12 juillet). Le public apprit son nom par les éloges que lui décernèrent quelques journaux; mais tous les savants comprirent, en le perdant, qu'une force de premier ordre venait d'être ravie à la science[2].

SALOMON REINACH.

GEORGES M. CHRISTIDES

Le 7 juillet 1911 est mort, à Panaghia de Thasos, l'excellent docteur Christides, l'ami et l'auxiliaire de tous les archéologues qui, depuis les temps lointains d'Emmanuel Miller, se sont succédé à Thasos. Il possédait une belle collection dont on avait annoncé, à tort, l'acquisition par M. Wix; tout récemment, elle a été étudiée et inventoriée par des membres de l'École française d'Athènes.

Le vice-consul de France à Cavalla, Bulgaridis, également archéologue et bienveillant pour les voyageurs, est mort peu de mois avant Christidès. Ces braves gens trouveront-ils des successeurs aussi dévoués, aussi désintéressés? Espérons-le, mais n'y comptons pas. S. R.

1. Omont, *Discours aux funérailles de M. Longnon*, p. 5.
2. Il est presque incroyable que le nom d'un homme aussi éminent manque aux dernières éditions de Brockhaus et de la *Britannica*. Le supplément de Larousse, dès 1889, lui a consacré une bonne notice.

HENRY HOUSSAYE

Mort à Paris au mois de septembre, à l'âge de 63 ans, Henry Houssaye, membre de l'Académie française, nous appartenait par ses premiers travaux : *Apelles* (1867); *Alcibiade* (1873); *Le premier siège de Paris en 52 av. J.-C.* (1876); *Aspasie, Cléopâtre, Théodora* (1889). Il a longtemps annoncé, mais ne paraît pas avoir rédigé une histoire de la conquête de la Grèce par les Romains. Comme Henry Houssaye avait une plume alerte et facile, ses écrits sur l'antiquité se liront toujours avec plaisir; mais il n'était ni assez philologue ni assez archéologue pour produire des ouvrages solides et durables dans cet ordre d'études qu'il aimait du reste avec passion. Vers 1885[1], il s'en détourna pour écrire sur les dernières années du premier Empire; il publia alors des livres d'une haute valeur, qui ont renouvelé notre connaissance des années 1814 et 1815, en particulier l'admirable volume sur Waterloo. J'avais jugé avec quelque sévérité l'*Aspasie* de Houssaye (*Revue critique*, 1890, I, p. 284); je fus d'autant plus heureux d'applaudir à son livre sur la campagne de 1815 (*ibid.*, 1899, I, p. 442). Comme il me reprochait un jour, très aimablement — car il fut un homme très aimable — d'avoir *éreinté* son *Aspasie*, je lui répondis par les vers de Boileau à Racine :

> Et peut-être ta plume aux censeurs de Pyrrhus,
> Dut les plus nobles traits dont tu peignis Burrhus.

Houssaye n'aurait jamais pris rang parmi les bons historiens de l'antiquité; il occupe un rang éminent parmi ceux du XIX[e] siècle à ses débuts.

S. R.

HERBERT DE COU

Le 11 mars 1911, l'archéologue américain Herbert Fletcher de Cou, membre de l'expédition archéologique conduite par M. Richard Norton, fut tué à coup de fusil par quelques Arabes d'une tribu lointaine, sans qu'on puisse encore préciser les mobiles des assassins. De Cou, né en 1868, membre, puis secrétaire des Écoles américaines d'archéologie en Grèce et à Rome, est l'auteur d'un travail considérable sur les bronzes de l'Heraeum d'Argos; il laisse en manuscrit une description de la collection de Boscoreale, conservée au Field Museum de Chicago[2].

A. VAN BRANTEGHEM

Au mois de juillet 1911, M. A. van Branteghem est mort subitement à Paris. Avocat belge à Constantinople, il vint à Rome vers 1884 et s'occupa de former une collection céramique, très riche en vases peints signés, qui eut les

1. Date de son article sur la capitulation de Soissons en 1814, inséré dans la *Revue des Deux Mondes*
2. Cf. *Bulletin of the archaeological institute of America*, 1911. p. 211 et suiv., avec portrait.

honneurs d'une exposition au Burlington Club de 1888 et fut dispersée à des prix très élevés en 1892. Les catalogues illustrés de l'exposition et de la vente sont bien connus des archéologues; le texte du second, dû à M. Frœhner, a été misérablement altéré dans la grande édition in-folio et doit être lu dans la petite (non illustrée). Pour cette petite édition, qui est la bonne, M. Frœhner a écrit une préface amusante, où il est question du « goût fin et du coup d'œil rapide » de Van Branteghem.

Etabli successivement à Bruxelles, à Londres, à Paris, Van Branteghem gagna et mangea beaucoup d'argent ; il avait fini par être courtier en antiquités. Son activité, parfois un peu picaresque, était diversement appréciée. Mais il a joué un rôle important en répandant, dans le public des amateurs riches, le goût des belles céramiques grecques, beaucoup trop délaissées dans la génération précédente en faveur des *Tanagras* et des imitations habiles qu'on en fit.

S. R.

L'Inauguration du monument de Courajod.

Voici le texte des paroles prononcées par M. André Michel à l'inauguration du monument de Courajod à Orbais-l'Abbaye :

« Messieurs,

« De tous les hommages rendus à Courajod, celui auquel nous venons nous associer aujourd'hui est, je crois bien, le plus touchant, comme il est le plus discret. Remercions d'abord ceux qui en ont pris la pieuse initiative. Dans ce paisible abri de vie provinciale, tout près de la maison familliale où s'écoulèrent les années les plus heureuses de sa vie, à l'ombre de la vieille église maternelle, confidente de ses premiers rêves, inspiratrice de ses premiers travaux, gardienne de la foi à laquelle il demeura jusqu'à la fin fidèle, la figure de notre ami, comme sous les caresses d'une lumière plus douce et plus enveloppante, semble prendre tout son relief, toute son expression et toute sa beauté... Un jeune sculpteur bourguignon dont il eût aimé le talent probe et fier, M. Henry Bouchard, qui l'avait entendu, en ses jeunes années, au pays de Bourgogne, prononcer la conférence justement fameuse où il exaltait le génie de Claux Sluter et de l'art septentrional, a tenté de faire revivre ses traits à travers les pauvres et décevants documents que nous avons pu mettre à sa disposition et de retrouver, d'évoquer par-delà la tombe, la ressemblance physique et morale de ce puissant visage, aujourd'hui aboli, où se reflétaient, tantôt en pâleurs soudaines, tantôt en jaillissement d'éclairs, tous les mouvements d'une âme impétueuse. Pour nous, les témoins de sa vie, nous n'avons qu'à fermer les yeux, à regarder en dedans, au plus intime de nous-mêmes, pour y retrouver son image et sa parole, toujours vivantes comme notre affectation et notre gratitude — si vivantes et si présentes même, que nous ne pouvons croire que quinze ans — quinze ans déjà ! se soient écoulés, jour pour jour, depuis qu'il nous fut tout à coup et si cruellement ravi !

« Dans ce recul, son œuvre et son influence prennent déjà leur valeur historique, et votre hommage, Messieurs, acquiert plus d'importance d'avoir été différé. Au lieu que tant de monuments tapageurs élevés à des renommées

plus ou moins éphémères par des vanités et des appétits coalisés, n'éveillent plus chez le passant qu'un étonnement dédaigneux, ou bien — s'il se souvient assez pour comparer l'hommage au mérite — une stupéfaction tour à tour indignée ou amusée, il a suffi d'annoncer votre intention de consacrer ici à Louis Courajod une simple pierre commémorative pour que des rangs de ses pairs, de ses anciens élèves, même des générations nouvelles qui ne l'ont pas directement connu, un murmure discret d'approbation s'élevât aussitôt. « Oh ! celui-là, on peut l'honorer : décidément il en est digne ! »

« Les mots graves sur cette pierre disent ses titres à notre gratitude et à notre admiration :

Conservateur au Musée du Louvre.
Professeur à l'École du Louvre.
Historien de l'art national.

« Vous n'attendez pas de moi que je refasse ici sa bibliographie, que je résume ses travaux ni même que je rappelle, analyse, examine ou discute les idées ou les thèses pour lesquelles il a tour à tour combattu. J'ai essayé de dire ailleurs, d'autres ont dit aussi et fort bien dit, ce qu'il fut pour notre Musée du Louvre qui gardera à jamais sa mémoire et restera enrichi de son héroïque activité. Il l'aima d'amour ; il lui donna sa vie ; il y créa vraiment ce département, trop longtemps sacrifié, de la sculpture française dont il aurait voulu faire comme un sanctuaire national. Il montra, dans cette œuvre, — à travers combien d'efforts, de déboires et de saintes colères ! — comment le fonctionnaire le plus passionné pour sa tâche, le plus attaché à son devoir, peut être en même temps le plus indépendant, la conscience la plus scrupuleuse, le collaborateur le plus loyal, le cœur le plus droit, l'échine la moins souple.

« Professeur !... De l'humble salle des cours de l'École du Louvre il fit, il voulut faire d'abord et avant tout, un laboratoire, un séminaire où les disciplines de la méthode historique et de l'érudition seraient mises en œuvre, expliquées, montrées et transmises à des élèves... Mais, des analyses les plus patientes, il les conduisait bientôt aux synthèses les plus hardies, mêlant à ses recherches, jetant à tous les échos ses idées, ses indignations, ses intransigeantes antipathies, ses croyances, sans jamais rechercher ou se soucier de savoir à qui il allait déplaire, — s'armant, priant même avant chaque leçon comme un preux avant la bataille, endossant l'armure, l'ample armure que remplissait sa robuste poitrine... et qui ne s'est plus trouvée, hélas ! à la mesure de celui qu'il était venu prendre, spontanément, par la main pour en faire son collaborateur et qui n'aurait jamais osé — je l'atteste — envisager la possibilité d'être appelé un jour à recueillir cette écrasante succession.

« Il fit de son enseignement un apostolat. S'il a exercé jusque par-delà nos frontières une si profonde influence, c'est qu'il s'était fait de l'œuvre d'art et de l'histoire de l'art une conception très haute, très personnelle et très idéaliste. Ce grand érudit, entraîné aux plus sévères disciplines, ce chartiste, archiviste paléographe, sorti le premier de sa promotion, ne considéra jamais l'érudition comme un but, le document comme un fétiche, ni surtout l'œuvre d'art comme

une chose morte. Il pensait qu'on n'a pas fait de l'histoire quand on a aligné bout à bout des extraits de comptes et des fiches; il avait compris, il avait senti — de toutes les fibres de sa sensibilité — que l'œuvre où les mains, le cœur d'un homme, d'un artisan, ont leur empreinte, devient un témoin, le *document* par excellence, l'objet suprême de la critique, — que dans les moindres détails de la facture, une intention, un esprit, une conscience se révèlent, et que tout le reste, documents, pièces d'archives, n'est que l'accessoire, indispensable certes, mais subordonné, dans la recherche de la vérité, dans la reconstitution de la vie. Il ne cacha pas assez peut-être son insurmontable horreur pour les cuistres ; il professait que ce ne sont pas les docteurs et les académiciens qui font les peuples, mais que ce sont les peuples, les profonds instincts populaires et héréditaires de la race, qui suscitent, enfantent, font vivre et renouvellent les arts nationaux.

« Ainsi considérée, comprise et sentie, l'œuvre d'art devenait pour lui la confidente, la dépositaire, la révélatrice de la conscience nationale, d'autant plus belle et persuasive qu'elle la manifestait plus franchement et plus directement. Il cherchait au plus profond de l'âme française, telle qu'elle s'était lentement formée au cours et au creuset des siècles, l'explication de nos monuments; il demandait à ces monuments ce qu'ils contiennent de l'âme des ancêtres, ce qu'ils peuvent révéler de leurs luttes, de leurs tribulations, de leurs vicissitudes, de leurs victoires, et si rien ne lui paraissait plus beau, plus digne d'être aimé que notre art français du Moyen âge, c'est qu'il en avait suivi — au cœur même du pays où la Providence et l'histoire jour à jour façonnèrent la douce France — les origines, l'éclosion printanière et le magnifique épanouissement.

« Tout son cœur, toute sa conscience d'homme et de Français se trouvaient ainsi engagés dans ses études, et c'est parce qu'il s'y abandonna tout entier, corps et âme, que son enseignement devint un foyer dont le rayonnement s'étendit bien au delà de notre école, dans toute l'Europe pensante.

« Je vous disais qu'il se battit — et avec quelle belle furie française ! — pour ses idées ; j'avouerai même, et je puis le faire ici, pour le lui avoir dit plus d'une fois à lui-même, qu'il se laissa parfois emporter par ses convictions passionnées au delà des conclusions permises ou imposées à une critique plus froidement objective. Mais ses colères mêmes n'étaient que la contre-partie d'un amour généreux. Vous savez bien, vous tous qui l'avez connu, quels trésors non seulement de loyauté et de générosité, mais de bonte et de tendresse presque féminine récelait son grand cœur. Ce vieil homme à barbe blanche était reste le fils le plus tendre ; il connut à cinquante-cinq ans passés, dans toute son horreur, la détresse d'être orphelin. Il est mort de la mort de sa mère. Laissez-moi rappeler ici quelques lignes d'une lettre écrite le 23 mai 1896 — un mois à peine avant sa mort — « Je réfléchis que c'est demain Pentecôte ; « que la Pentecôte a un lundi férié, que je vais être deux jours sans l'obligation « de quitter la maison vide ; deux jours en face de murs sans échos ; deux « jours en face d'une chaise inoccupée ; je fuis lâchement... je cours au chemin « de fer avant le départ du dernier train de grande ligne. Que les grands bois,

« là-bas, doivent être apaisants ! Je vais leur demander quelques heures de « somnolence et de bercement. »

« Ces bois dont sa douleur farouche cherchait l'apaisement, c'est ici plus d'une fois qu'il vint les retrouver... Soyez remerciés, Messieurs, d'avoir voulu rappeler par cette commémoration tout ce qui l'attachait à vous et vous attache à lui... Et que nos hommages, notre amitié toujours fidèle soient douces a son âme, si son âme nous entend au séjour mystérieux du repos et de la récompense où elle est à jamais apaisée ! ».

Fouilles anglaises à Karkemish.

Le British Museum a fait exécuter à Karkemish (Djerablous), par MM. Hogarth et Campbell Thompson, des fouilles qui ont conduit à des découvertes très importantes : 1° la plus longue inscription hittite connue; 2° un grand escalier conduisant de la ville basse à la ville haute, bordé de grandes dalles sculptées ; 3° un lion ailé dont la tête est surmontée d'une tête humaine; 4° une base de colonne avec deux lions en haut-relief; 5° une grande quantité de céramiques ; 6° des dépôts néolithiques sous-jacents à la couche hittite (cela est très intéressant; on vieillit trop le néolithique). Les fouilles continueront cet hiver (1911-1912).

S. R.

Les Hittites.

Ce qu'on sait aujourd'hui des Hittites a été résumé par M. Hogarth dans *l'Illustrated London News* du 3 juin 1911. M. Sayce avait deviné l'existence d'un empire Hittite; les fouilles de M. Winckler l'ont démontrée. Primitivement établis en Cappadoce, avec Boghaz-Keui pour centre, les Hittites ou Hatti furent des conquérants. Vers 1800, ils pillèrent Babylone et mirent fin à la première dynastie babylonienne. Trois siècles plus tard, sous le règne de Subbilulu, le Sapararu des Égyptiens, les Hittites sont un peuple solidement organisé, qui a étendu sa puissance de la mer Noire à l'Oronte, du Tigre à la mer Egée. Sous le règne de Mutallu, les Hittites furent vaincus par Ramsès II à Kadesch, mais conservèrent leur situation en Asie jusque vers 1250. Après une décadence de trois siècles et demi, les provinces syriennes des Hittites furent conquises par les Assyriens ; en même temps, au Nord, ils étaient pressés par les Muski. Comment disparut leur empire ? Nous l'ignorons ; mais le silence des Grecs oblige à croire qu'il n'existait plus au VIIe siècle.

S. R.

La Bretagne romaine.

Très négligée jusqu'à présent en France, l'histoire de la Grande Bretagne à l'époque romaine vient d'être l'objet de deux travaux importants (le premier surtout); F. Sagot, *La Bretagne romaine* (Paris, Fontemoing, 1911) et L. Le Roux, *L'armée romaine en Bretagne* (Paris, Champion, 1911). Le meilleur spécialiste anglais en cette matière, M. Haverfield, n'ayant pas encore publié d'ouvrage d'en-

semble, c'est, pour le moment, à ces livres français que devront recourir les historiens de la grande île aux quatre premiers siècles[1].

S. R.

Le Canada Milésien.

L'expression est de M. Myres (*The geographical aspect of Greek colonization*, extr. des *Classical Association Proceedings*, t. VIII, 1911). Elle est ingénieuse et « illuminating ». Milet a découvert les rives septentrionales du Pont Euxin, réservoir inépuisable de blé, d'or, de bois, de fourrures, comme les Anglais ont découvert le « North-West », dans la *prairie* au delà du Lac Supérieur. Cette Scythie exploitée par le commerce milésien fut le Manitoba, l'Alberta du vieux monde. Le rapprochement se complète par d'autres caractères physiques importants : des neiges persistantes, de grands lacs, de grands fleuves, chemins qui marchent. Comme la Compagnie de l'Hudson Bay, Milet conserva jalousement ses monopoles ; sa richesse sans cesse accrue tenta le roi de Sardes et plus tard le Grand Roi. « Il n'est pas surprenant que la plus importante des *reconnaissances* perses qui précédèrent l'attaque directe sur la Grèce ait eu pour objet apparent de prendre contact avec le *hinterland* de ce Canada milésien et d'en estimer la valeur en vue d'une annexion ». On pourrait hésiter un moment avant de reconnaître dans cette phrase une allusion à l'expédition de Darius en Scythie.

S. R.

Le Répertoire des œuvres d'art en Italie.

Sous la direction de M. Corrado Ricci commencera prochainement la publication du *Catalogo delle cose d'arte e di antichità d'Italia* (petit in-fol., avec nombreuses illustrations ; 0 fr. 50 les 8 pages). Le premier fascicule, par Pietro Tosca, concernera *Aoste* ; *Pise*, par R. Papini, est sous presse. On estime que les richesses d'art de 8.000 communes seront ainsi, pour la première fois, rendues accessibles. Nous revenons à l'âge des *Thesaurus*.

S. R.

Un « Chevalier » italien.

Le prince de Teano, arabisant et bibliophile, ayant réuni, depuis des années, plusieurs centaines de milliers de fiches en vue d'une *Bio-bibliographie italienne*, se décide à en donner au public une première esquisse, quitte à la compléter par des volumes ultérieurs. Il me conviendrait d'autant moins de critiquer ce parti que je l'ai adopté moi-même, après mûre réflexion, pour mon *Répertoire de la statuaire*. Si, avant de publier un pareil ouvrage, on voulait attendre qu'il n'y eût plus d'additions à y faire, on le condamnerait d'avance à rester inédit, à ne jamais rendre les services en vue desquels il a été commencé. J'ai sous les yeux les p. 1-144 de la *Bio-bibliographie italienne*, comprenant 1.130 notices, avec références bibliographiques abondantes ; ce que j'y trouve n'existe nulle part ailleurs, sinon dans les sources auxquelles le prince de Teano a eu recours. En particulier, tout l'immense ouvrage de Litta sur les familles italiennes est

1. Voir Cagnat, *Revue critique*, 1911, II, p. 288.

mis en fiches et rendu ainsi accessible. Espérons que le reste ne se fera pas trop attendre et félicitons le prince de Teano de suivre, avec tant de désintéressement et de courage, l'exemple héroïque donné en France par l'abbé Chevalier.

S. R.

Au Musée du Louvre.

Le 21 août, vers 7 h. 1/2 du matin, la *Joconde* a été dérobée au Louvre; depuis ce jour fatal, elle a été vainement cherchée. M. Théophile Homolle, directeur des Musées Nationaux depuis 1902, a été mis en disponibilité et remplacé, à titre provisoire, par M. Pujalet, inspecteur général des services administratifs. Le départ de M. Homolle a été profondément regretté de tous ceux qui connaissent, pour l'avoir vu à l'œuvre, son dévouement, sa compétence et les luttes qu'il eut à soutenir contre les fauteurs de désordre, petits ou grands. *Sed de his alias amplius.* On lira avec intérêt, sur ces événements déplorables, un article de M. R. Dell dans le *Burlington Magazine* (oct. 1911, p. 60-62.)

S. R.

Au Musée de Berlin.

Le professeur Loeschcke, de Bonn, est nommé directeur des musées d'antiques de Berlin, à la place du feu professeur Kekulé. Ainsi l'ami le plus intime de Furtwaengler succède à son plus... intime adversaire. Deux sections du Musée de Berlin, celles des vases peints et des gemmes, ont été admirablement cataloguées par Furtwaengler; il m'a dit qu'un des motifs de son départ de Berlin fut le peu de cas qu'on y parut faire de ces travaux. Le moment serait venu de les reconnaître en plaçant son buste dans le Musée.

S. R.

M. G. Pauli et le buste de Flore à Berlin.

Rendant compte, dans le *Repertorium*, de l'ouvrage de M. W. de Seidlitz sur Léonard de Vinci, M. J. Pauli écrit ce qui suit (1911 p. 86-87) : « Un heureux hasard a permis que l'auteur n'eût plus besoin de discuter la Flore de cire du Musee Frédéric. Cette affaire a cessé, depuis quelque temps déja, d'être une affaire scientifique. » Récemment, un rédacteur de la *Gazette de Francfort* appelait ce buste « la feue Flora » *die seelige Flora*. Pourtant, en tête du *Guide illustré* du Musée de Berlin, publié vers la fin de 1910, la photographie de cette cire moderne figure en frontispice sous le nom de Léonard. Le fils de l'auteur, Lucas *junior*, devrait demander aux tribunaux — il y a des juges à Berlin — de rétablir le nom de son père sur l'étiquette du chef-d'œuvre. Ce serait un procès bien divertissant.

S. R.

Le nouveau musée de Hildesheim.

Un commerçant de cette ville, établi au Caire, M. Pelizaeus, a fait don de sa collection d'antiquités égyptiennes et gréco-romaines à sa patrie (juillet 1911). Le « clou » de cette collection est une série de moules pour argenterie et armes de luxe, découverts à Mitrahine près de Memphis et publiés, à l'occasion de la

donation, par M. Rubensohn. On cite encore une tête en bronze de Ramsès II, de grandeur naturelle ; une statuette en bronze du dieu Reshep, incrustée d'or; douze statues peintes de l'Ancien Empire, trouvées à Gizeh ; deux amphores panathénaïques ; de nombreuses stèles, verreries, terres cuites, etc. M. Erman a exprimé l'opinion que toute les Universités allemandes pouvaient désormais porter envie au musée gréco-égyptien de Hildesheim.

S. R.

La Méduse.

M. Frothingham annonce longuement à la *Nation* de New-York qu'il a fait une découverte : la Méduse grecque n'est pas un démon, un ἀποτρόπαιον, un *bogey*, mais la personnification des forces fertilisantes qui, primitivement associée au culte de la Terre Mère, s'identifia plus tard, mais déjà pourtant dès l'époque préhistorique, à Hélios et à Apollon. Le type *dit* pathétique de la Méduse, créé par l'art grec au ve siècle, ne figure nullement la souffrance, mais « la projection violente des rayons solaires émanant des yeux » (*the forceful expulsion of the sunrays from the eyes*). Et l'auteur ajoute : « Il y a de bonnes raisons pour associer les cheveux en désordre avec les nuages rassemblés par le soleil, les ailes et peut-être les serpents dans les cheveux avec les éclairs, la bouche ouverte avec le tonnerre. » Tout cela paraît, *prima facie*, bien invraisemblable[1].

S. R.

L'Apollon de Cherchell.

En 1910, un propriétaire de Cherchell exhuma une grande statue d'Apollon, réplique meilleure et mieux conservée de l'Apollon trouvé dans le lit du Tibre, dont Furtwaengler a attribué l'original à Phidias et où d'autres ont voulu voir à tort un Thésée.

Pendant quelque temps, on a pu craindre que cette œuvre n'échappât à la France. Elle fut offerte, en effet, par l'entremise d'un Algérien, à la direction du Musée des Thermes, qui, possédant déjà l'Apollon du Tibre, n'avait aucune raison d'en acquérir une réplique.

Par suite de l'intervention d'un député d'Alger, qui réclama l'application de la loi, la statue fut mise sous séquestre et un procès s'engagea devant le tribunal civil de Blidah.

A la fin de juin 1911, le tribunal a décidé que l'inventeur n'avait aucun droit de propriété sur la statue et que le séquestre devait s'en dessaisir au profit de l'Etat. Le jugement n'est pas définitif, mais tout fait espérer que nous aurons prochainement, au Louvre, une de ces copies de chefs-d'œuvre classiques que le roi Juba fit exécuter pour sa résidence de Césarée.

S. R.

Sur une tablette de Pétilie (Thurii).

Il s'agit du texte célèbre *Corp. inscr. graec. Ital.*, n. 638 et, en particulier, du vers 7 :

Αὐτὰρ ἐμοὶ γένος οὐράνιον · τόδε δ' ἴστε καὶ αὐτοί.

1. Le mémoire de M. Frothingham, richement illustré, a paru dans l'*American Journal*, 1911, p. 349-377.

C'est l'âme de l'initié qui parle aux gardiens des Enfers. Henri Weil traduisait (*Etudes sur l'antiq. grecque*, p. 56-57) : « Mais moi (c'est-à-dire l'âme lavée par l'initiation de la souillure transmise par les Titans au genre humain), je suis d'origine céleste : vous le savez vous-mêmes ». Miss Jane Harrison traduit (*Prolegomena to the Study of Greek religion*, p. 661) : *But my race is of Heaven (alone). This ye know yourselves.*

Une personne qui descend d'un roi et d'une bergère peut se dire de race royale. On ne voit pas pourquoi l'âme initiée, après avoir rappelé (v. 6) qu'elle est l'enfant du ciel et de la terre, éprouve le besoin de dire qu'elle est *purement* céleste ; c'est pourtant ainsi que l'interprètent les deux traductions ci-dessus.

Au cours d'une correspondance avec M. Mazon, professeur à l'Université de Dijon, ce savant a bien voulu me proposer une traduction différente, que je crois seule exacte depuis qu'il me l'a suggérée. Αὐτάρ n'est pas ici adversatif ; comme dans Homère, où cela est fréquent, ce mot est plutôt l'équivalent de *or*, *ainsi*. D'autre part, il est peu raisonnable de dire aux gardiens « vous savez » quand on vient de leur débiter des vers pour les intsruire ; ils ne savent pas encore, ils apprennent à l'instant. Traduire donc comme il suit :

Ainsi ma race est céleste ; sachez cela vous-mêmes.

S. R.

La villa d'Horace.

La direction des Beaux-Arts d'Italie annonce la découverte de la villa Sabina, que Mécène donna à Horace et qui inspira au poète latin tant de chefs-d'œuvre. Les études faites pour reconnaître l'emplacement de la villa avaient permis de la situer dans une localité près de Licenza, à Vigna di Corte. Les fouilles opérées sur cette zone ont mis, en effet, au jour des témoignages sûrs du séjour du poète. On y a trouvé des pans de murs primitifs, un pavage en mosaïque de l'époque d'Auguste. La villa occupait le sommet d'une colline limitée d'un côté et de l'autre par la petite rivière Digentia. Les bâtiments d'habitation étaient précédés par un jardin assez grand, entouré d'arcades. Au milieu du jardin, on a retrouvé une piscine longue de vingt mètres qui était en communication avec la rivière. Sur le côté gauche, on voit encore les restes imposants d'une ferme. On a mis au jour un *frigidarium*, un grand bassin de forme elliptique, et le *calidarium*. Le bâtiment central de la villa, orné de mosaïques, s'étend jusqu'aux bords de la Digentia. De tout ce qu'on a retrouvé, on peut déduire que la villa était riche en marbres et en peintures murales, dont on a recueilli plusieurs fragments [1].

L'Ordre des Druides.

A Woodstock, dans la salle à manger de l'hôtel *King's Arms*, au mois d'août 1911, j'ai vu un cadre contenant une image accompagnée d'une légende mi-partie gravée, mi-partie écrite, qui m'a prouvé que la celtomanie n'est pas éteinte. La gravure représente un Druide jouant de la harpe, au pied d'un chêne séculaire ; il pose le pied sur le degré d'un autel où brûle de l'encens. Au fond,

1. *Chronique des Arts*, 1911, p. 227.

des dolmens et d'autres Druides présidant à des cérémonies. Voici maintenant la légende (je traduis) : « Ceci est pour certifier que Sydney Walters, de la paroisse de Saint-Martin, a été élu ce jour membre de cette loge d'Albion et régulièrement initié aux mystères du Druidisme. Donné sous nos mains et sceaux en loge ouverte le 1er jour de septembre 1897, dans la 60e année du règne de la reine Victoria. » Au-dessous, des sceaux et trois signatures.

Les personnes que j'ai interrogées à Oxford (près de Woodstock) n'ont pu me dire ce qu'étaient les « mystères du Druidisme » ; mais elles m'ont affirmé que les sociétés de ce genre n'étaient pas rares, qu'elles s'occupaient d'œuvres de bienfaisance et célébraient des banquets. *Parca superstitio*, comme dit Stace en parlant des rites du sanctuaire de la Clémence. Tout devient clément en devenant laïc, même le Druidisme.

S. R.

M. Münsterberg et les arts de l'Extrême-Orient.

Dans la *Gazette de Francfort* du 11 mars 1911, M. Otto Kümmel (de Berlin) a consacré quatre colonnes d'une critique acerbe au tome Ier de l'*Histoire de l'art chinois* de M. Münsterberg. L'article commence ainsi : « Des livres entièrement et résolument sans valeur ont quelque chose de sympathique, comme toute chose où ce double caractère est très prononcé. » Il se termine ainsi : « Je ne connais qu'un parallèle à cette incarnation de l'ignorance, de la légèreté et de l'inintelligence : c'est l'histoire, vraiment monstrueuse, de l'art japonais qui est due au même auteur. » Ayant mentionné ici ces deux ouvrages, je devais à mes lecteurs tout au moins l'énoncé d'une opinion qui les condamne en termes si décisifs. Mais je leur dois aussi de dire que M. Münsterberg a répondu et que l'attaque de M. Kümmel est conçue en termes si violents qu'elle est de nature à éveiller la méfiance.

S. R.

L'Eglise et la préhistoire [1].

M. le Dr Guébhard a découvert une conspiration ténébreuse, où je joue, paraît-il, le rôle de dupe. Il s'est aperçu qu'il existe un lien intime et dissimulé entre le projet de loi pour la prévention des fouilles mercantiles et le nouvel *Institut de paléontologie humaine*, dirigé, il est vrai, par M. Marcellin Boule, mais qui compte deux abbés « professeurs », MM. Breuil et Obermaier (cf. *Revue*, 1911, I, p. 461). M. Guébhard dénonce avec énergie « la prédestination expresse de ce projet de loi à servir de base fondamentale et d'instrument de règne à l'Institut Breuil-Obermaier » (p. 358 ; style un peu défectueux). Une fois la loi en question votée, non seulement on aura « asservi officiellement à l'aristocratie des arrivés le prolétariat des amateurs, et à l'exploitation des arrivistes le désintéressement des modestes », mais on aura « accaparé au profit de l'Église la seule des sciences qui, après l'astronomie, apparaisse encore comme susceptible de porter au dogme quelque coup : la Préhistoire. »

1. Dr Adrien Guébhard, *L'Eglise et la Préhistoire*, extrait de la *Grande Revue*, 25 juillet 1911.

(p. 355). Tout cela a été machiné par Rome (dès le temps de Léon XIII), et par les Jésuites, au nombre desquels M. Guébhard compte à tort l'abbé de Villeneuve, conservateur du musée de Monaco (p. 356). Même avant le vote de la loi qui doit affliger les fouilleurs « modestes », « les abbés tiennent leur abbaye et le Pape tient, ou peu s'en faut, la Préhistoire » (p. 357). Remercions M. le Dr Guébhard de cette réserve « ou peu s'en faut »; félicitons-le aussi d'avoir prédit l'avenir en écrivant, au début de son article : « Ce qui va suivre sera certainement traité de roman à l'Eugène-Sue » (p. 355). Oui, c'est arrivé.

S. R.

Les poissons sacrés.

A ceux que cette question intéresse — et ils sont nombreux — je signale un important article de notre collaborateur, le R. P. Jalabert, publié dans la *Revue de Philologie* (1911, p. 118-122). Rendant compte du livre de Fr. J. Dölger, ΙΧΘΥC (Fribourg, 1910), M. Jalabert a résumé, avec beaucoup de précision, l'ouvrage savant, mais difficile à lire, qu'il avait sous les yeux. Ce n'est d'ailleurs qu'un premier volume; un autre doit traiter du symbolisme du poisson dans l'art chrétien primitif.

Pour expliquer ce fait singulier que le poisson « est devenu le Christ », M. Dolger admet que l'eau etait bénie avant le baptême et qu'une formule ancienne de bénédiction (IIe siècle), « appelait la présence spirituelle du Christ dans cette eau où le fidèle allait le revêtir ». D'autre part, la prédication apostolique étant une *péche* et les fidèles étant assimilés à des *poissons*, on aurait naturellement désigné, comme le *Poisson* par excellence, le Christ présent dans l'eau: les chrétiens sont les *pisciculi*, il est le *piscis*. Dans l'inscription d'Abercius, l'ἰχθὺς ἀπὸ πήγης serait le poisson de l'eau baptismale et la παρθένος ἁγνή serait l'Église.

Reste le symbole du poisson dans l'Eucharistie. « Il y a là un trait qui est bien dû à l'action du milieu dans lequel certaines castes sacerdotales, de Smyrne à l'Euphrate et à Ascalon, se nourissaient de poissons sacrés; mais ce n'est pas un trait d'emprunt, c'est un trait d'opposition ». Cette antithèse me paraît un simple *trait* d'esprit; l'évidence de l'influence des rites paiens est aujourd'hui telle qu'on peut encore l'affaiblir, non la nier.

Quant à l'acrostiche ΙΧΘΥC, M. Dolger repousse l'explication de M. Mowat (imitation de la titulature de Domitien dans le monnayage alexandrin) et cherche une solution dans l'étude des abréviations usitées du nom du Christ suivi du chrisme (antérieur à la vision de Constantin) et l'influence du « symbole préexistant du poisson ».

M. Jalabert a signale un récent mémoire de M. Ch. R. Morey sur la même question, dont l'*American Journal* a donné une analyse (1909, p. 58). M. Morey pense que la clef de l'énigme doit être cherchée dans la représentation de la multiplication des pains et des poissons, comme symbole de l'Eucharistie. « Quand on se contenta de figurer *un* pain et *un* poisson, on les interpréta comme les deux éléments eucharistiques. Cette association d'idées, vers la fin du IIe siècle, fut cristallisée en une conception définie : poisson = Christ,

par l'invention même de l'acrostiche ». Cela est nouveau, mais bien invraisemblable. S. R.

Les primitifs du Musée de Fécamp.

Le remarquable Musée formé par feu M. Legrand à la distillerie de Fécamp renferme une fort intéressante série de peintures qui n'ont pas jusqu'ici, que je sache, attiré l'attention des spécialistes.

Une visite à ce musée, en septembre 1908, m'a permis d'en dresser une liste sommaire que je publie ici, telle quelle, dans l'espoir qu'elle incitera quelques connaisseurs à visiter le musée de Fécamp.

1 École flamande (Fin du xve siècle). Évêque agenouillé devant la Vierge et l'Enfant. Sur deux panneaux réunis.

2 École ombrienne? (Vers 1500). Vierge et Enfant.

3 École allemande (xvie siècle). Vierge et Enfant, entourés de Sainte Barbe, Sainte Catherine, Saint Georges, Saint Denis, Sainte Marguerite et une autre Sainte.

4 Fragment de fresque (xve siècle). Martyre d'un évêque.

5 École flamande (xvie siècle). Descente de Croix.

6 École florentine. Tableau circulaire. Vierge et Enfant, avec Saint Jean et deux Anges (?).

7 École allemande (vers 1500). Panneau. Sainte Agnès, Sainte Anne, Sainte Marguerite, Sainte Claire et Saint François. Médiocre.

8 D'après Quentin Matsys (xvie siècle). Panneau. Tête de Christ.

9 École de Cologne (xve siècle). Deux panneaux très jolis : Adoration des Mages et Éducation du Christ.

10 École allemande (1500-1520). Grand triptyque, sur bois. Adoration des Mages. Sur la face extérieure des volets, en grisaille : l'Annonciation.

11 École flamande, vers 1550. Un clerc de la famille Chouquet avec les armes de la famille en haut à gauche. Dans le fond, à droite, un triptyque flamand ouvert.

12 Triptyque italien assez médiocre, commencé en 1343 par un Orlando et terminé en 1509 par un autre Orlando. Vierge et Enfant entre Saint Antoine l'ermite et Sainte Catherine.

13 Trois panneaux de l'école allemande (xvie siècle). Trois saints.

14 Michele di Ridolfi. Nativité.

15 École française (xve siècle). Crucifixion.

15 École française (vers 1480). Le comte et la comtesse d'Estoutteville adorant la Trinité (Père, Fils et Colombe).

16 École italienne (xve siècle). Panneau médiocre, avec fond or. Le Christ et les Apôtres.

17 École italienne (xve siècle). Panneau médiocre. Adoration des Mages.

18 Très médiocre. Adoration des Mages, dans un cadre ogival.

19 École allemande (xvie siècle). Mise au tombeau.

20 D'après Memling. Vierge et Enfant, avec Sainte Cécile en musicienne, Sainte Catherine et Saint Jean.

Je regrette de n'avoir pu examiner de près ce charmant petit tableau qui est accroché très haut. Peut-être n'est-ce qu'une aquarelle moderne.

21 École vénitienne (xve siècle). La Trinité. Fond or.

22 École de Cologne (xvie siècle). Martyre d'une Sainte. Panneau.

23 École italienne? (xvie siècle). Christ enchaîné. Panneau médiocre de forme ogivale.

24 École italienne (xve siècle). Nativité.

25 École vénitienne (xive siècle). Archange. Panneau, fond d'or.

26 École vénitienne (xvie siècle). Annonciation et Couronnement de la Vierge. Fond d'or.

27 École vénitienne (xive siècle). Sainte Barbe et les Saintes Femmes. Triptyque. Fond d'or.

28 École allemande (xvie siècle). Quatre grands panneaux à double face. Scènes de la vie du Christ.

SEYMOUR DE RICCI.

Le chef-reliquaire de Soudeilles.

M. Pierpont Morgan a généreusement offert au Musée du Louvre le chef-reliquaire de Soudeilles, acquis par lui au prix de 100.000 francs. Cet objet a été placé dans la galerie d'Apollon, où se trouvent aussi deux admirables émaux de la collection Zwienigorodskoï, dus également à la libéralité de M. Morgan.

Le *chef* de Soudeilles est un objet très médiocre, que M. P. Morgan a payé cinq fois trop cher; la moitié des émaux qui le décorent sont modernes, les émaux originaux ayant été enlevés pour « orner » une copie du *chef* qui a été vendue, en Belgique, à M. Dubigt, antiquaire de Bruxelles. Ce dernier, indignement trompé, vient de citer, devant le tribunal civil d'Ussel (Corrèze), en 500.000 francs de dommages-intérêts, M. Delmas, député, la municipalité et tous les conseillers municipaux de Soudeilles (*Le Temps*, 30 juin 1911). Ce procès ne manquera pas d'être instructif.

S. R.

Sur un tableau de Titien.

M. Léon Dorez nous communique la lettre suivante du comte d'Avaux à Colbert (août-septembre 1672), conservée à la Bibliothèque Nationale (*Mélanges Colbert*, 161, fol. 300-301) et que lui a signalée M. Bondois.

Monsieur,

Il y a dans un couvent de Religieux qui se nomme Sta Maria di Serravalle, qui est à deux petites journées de Venise, un tableau du Titien à vendre, de vingt pieds de hauteur sur environ huit pieds de largeur. C'est un tableau de devotion qui est placé au maistre autel. La Vierge y est peinte dans une gloire, environnée d'Anges. Nostre Seigneur est dans l'esloignement, sur le bord de la la mer, qui appele saint Pierre et saint André et des pêcheurs qui s'esforcent de tirer li (*sic*) filet de l'eau; sur le devant sont les deux mesmes saints debout et dont la figure est plus grande que le naturel, en action de prier la Vierge.

Il est fait mention de ce tableau dans la vie du Titien escrite par le Cavalier

Rodolfi. Voilà, Monsieur, toute l'instruction que je puis vous en donner. Si M. Mignard a veu ce tableau la, il vous dira si c'est une chose qui doive estre acheptée pour S. M. Les Religieux l'ont estimé au commancement dix mille ducas et depuis ils le laissent à six mille. Jai n'ay (sic) pas osé l'envoier visiter de peur que la Republique n'en empeschast le marché si cela estoit venu à leur connoissance dans le temps qu'on seroit à attendre vostre response. Car j'ay sceu que, quand M. de Beziers achepta icy un tableau pour S. M., ils firent entendre aux religieux qu'ils trouvoient très mauvais qu'ils vendisent pas (*sic*) un de leurs originaux. Mais en cas que S. M. ait envie d'avoir ce tableau là, j'y envoieray M. Cochin qui est un peintre françois très habile et fort homme de bien. M. Mignard, qui le connoist, vous peut dire, Monsieur, si c'est un homme à qui je puisse me fier soit pour la capacité, soit pour la probité, et ainsi, Monsieur, comme j en ferois le marché dans le temps mesme qu'il l'auroit esté visiter Mrs de la Republique ne pourroient plus s'oposer à une chose qui seroit faite.

Je vous supplie donc très humblement, Monsieur, de me faire l'honneur de me mander si j'achepterais ce tableau, en cas que M. Cochin le trouve en bon estat, qu'il se puisse transporter et qu'il voie qu'il soit vendu a un prix raisonnable. Si mesme, Monsieur, vous le trouvés bon, j'en ferai le prix et j'arresterai toutes choses de manière qu'ils ne pourront point s'en desdire. Mais je leur dirai que leur aiant donné du tableau plus que vous n'aviés consenti que j'en donnasse, qu'il faut encore attendre un de vos ordres là-dessus, si bien que je les empescherai de le vendre à d'autres, et dependant, Monsieur, j'aurai le temps de vous donner l'avis du marché que j'aurai fait.

On brusla dans la place Saint Marc, il i a huit ou dix iours environ deux cens brasses de draps d'Holande et d'autres draps fabriqués hors de Venise.

Je suis avec un très profond respect

Monsieur

Votre très humble et très obéissant serviteur,

D'Avaux.

Ce tableau figure encore aujourd'hui au dôme de Serravalle (Fischel, *Tizian*, p. 94, gravure; Crowe et Cavalcaselle, *Tizian*, éd. all., p. 487).

X.

Ad Revue 1911, I, p. 351.

La première des plaques de Calvi reproduites dans la *Revue* de mars-avril se trouve depuis trente ans au Musée du Cinquantenaire de Bruxelles. Elle est décrite, avec indication de provenance, dans le catalogue du Musée Ravestein (2e éd., 1884, n. 526).

Franz Cumont.

Défense de photographier.

Dans la deuxième série de son *Choix de documents égyptiens* (1911), M. Jean Capart se plaint qu'on lui ait refusé, au Louvre, l'autorisation de faire photographier des pièces entrées là depuis un demi-siècle. M. de Bissing, rendant compte de ce volume (*Sphinx*, XV, 2), commente ces mots avec fermeté[1] et fait appel à l'éminent directeur des Musées nationaux pour faire lever une

1. Cf. Maspero, *Rev. crit.*, 1911, II, p. 261.

interdiction que rien ne justifie. M. Capart n'a pas su ou n'a pas voulu se tirer d'affaire lui-même. En présence d'une interdiction de photographier, il devait s'adresser au ministre compétent pour lui demander s'il la confirmait. Ce ministre ou sous-secrétaire d'État, indifférent, à juste titre, aux « droits de priorité », aurait réglé l'affaire par *ukaze*, dans les vingt-quatre heures. M. Capart n'y aurait perdu qu'une occasion de se plaindre publiquement.

S. R.

Kiepert et le colonel Stoffel.

Savait-on que Kiepert a été sur le point de venir illustrer notre École des Hautes Études ? On savait, en tous cas, qu'il avait avec le colonel Stoffel d'étroites relations. Celui-ci s'était entremis pour conquérir le grand cartographe. C'est ce qui ressort d'une correspondance que vient de publier la *Revue de Paris* (Franceschini Pietri, *Lettres au colonel Stoffel*, in *Revue de Paris*, 1er juin 1911, p. 144).

Paris, 10 décembre 1869.

Mon cher Stoffel,

J'ai communiqué votre lettre à l'Empereur, et voici la réponse du Ministre de l'Instruction publique. Je pense qu'elle peut être de nature à satisfaire M. Kiepert et l'engager à venir s'établir à Paris. Si ces propositions étaient agréées, vous pourriez lui dire de les considérer comme officielles; mais s'il hésitait, vous pourriez ajouter que l'Empereur serait disposé à lui accorder en outre une somme qui porterait son traitement à douze mille francs.

Voyez à mener cette affaire à bonne fin ; vous l'avez entamée, à vous de bien la terminer. Du reste, si M. Kiepert venait à Paris, il serait bien accueilli et on ferait tout ce qu'il serait possible pour l'acquérir.

La note ministérielle mentionnée par cette lettre est ainsi conçue :

La place de M. Kiepert, s'il accepte l'idée de transporter en France le siège de ses travaux, est tout indiquée à l'Ecole pratique des Hautes Etudes.

On comprend sous ce nom un ensemble de centres d'étude, organisés dans les Facultés ou dans divers établissements scientifiques ou littéraires, dans lesquels des maîtres éminents groupent autour d'eux un certain nombre d'élèves d'élite, qu'ils associent à leurs travaux et à leurs recherches.

Une création de ce genre, consacrée aux études géographiques et confiée à un homme de la valeur de M. Kiepert, rendrait au pays d'incontestables services. Les élèves y trouveraient de précieux moyens de travail, en même temps qu'ils recevraient, sous forme de conférences, les leçons du professeur et s'initieraient dans des études poursuivies en commun au secret de sa méthode.

M. Kiepert recevrait un traitement égal à celui des professeurs du Collège de France (7.500 fr.). En outre, un local particulier lui serait affecté à la Sorbonne et une allocation annuelle serait mise à sa disposition pour l'acquisition d'ouvrages et d'instruments de travail nécessaires à ses études.

L'Empereur voulait associer de près Kiepert à l'achèvement de son *Histoire de César*. Mais la collaboration était déjà organisée par les soins du colonel Stoffel.

H. H.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts*, octobre 1910. — *Les Rois Mages et le Drame liturgique*, par M. Émile Mâle. — *Une « Madone » de Verrocchio*,

par M. Joseph Breck. — *L'Estampe satirique et la Caricature en France au* XVIIIe *siècle* (5e article), par M. André Blum. — *Les Apparitions de saint Jacques et deux fresques d'Altichiero*, par Mlle Jeanne Cuénod. — *A propos d'une Exposition de portraits d'enfants*, par M. Gustave Kahn. — Correspondance d'Angleterre : *Les Expositions d'art oriental à Londres*, par M. Raymond Kœchlin. — Correspondance de Bruxelles : *L'Exposition de l'art belge au* XVIIe *siècle* (2e et dernier article), par M. Henri Hymans. — Bibliographie : *Manuel d'art byzantin* (Ch. Diehl), par M. Louis Hourticq. — Trois gravures hors texte : *L'Adoration des Mages*, bas-relief de l'école de Balduccio de Pise (?) (Chapelle des Rois Mages a la basilique S. Eustorgio, Milan) : héliotypie Fortier et Marotte. — *La Madone avec l'Enfant*, bas-relief en terre cuite polychromée attribué à Verrocchio (Metropolitan Museum, New-York) : héliotypie Fortier et Marotte. — *Paresse matinale*, lithographie originale de Mlle Louise Breslau. — 46 illustrations dans le texte.

— Décembre 1910. — *Ludwig von Hofmann*, par M. William Ritter. — *L'Estampe satirique et la Caricature en France au* XVIIIe *siècle* (7e et dernier article), par M. André Blum. — *Juan de Valdès Leal* (2e et dernier article), par M Paul Lafond. — *Peintres-graveurs contemporains. — Georges Bruyer*, par M. L. Hautecœur. — *L'Art social a l'Exposition de Bruxelles*, par M. Roger Marx. — Correspondance d'Italie : *La Place de la Seigneurie et les restaurations de Florence*, par M. Gustave Soulier. — *Bibliographie* des ouvrages publiés en France et à l'étranger sur les Beaux-Arts et la Curiosité pendant le deuxième semestre de l'année 1910, par M. Auguste Marguillier. — Trois gravures hors texte : *Sur la grève*, lithographie originale de M. L. von Hofmann. — *Finis gloriæ mundi*, par J. de Valdès Leal (Hôpital de la Charité, Séville) : héliotypie Fortier et Marotte. — *La Servante renvoyée*, eau-forte originale de M. Georges Bruyer. — 29 illustrations dans le texte.

— Janvier 1911. — *Fragment d'un livre sur Courbet* (1er article), par Castagnary. — *Les Dernières fouilles de Pompéi*, par M. Georges Nicole. — *Le Réveil de l'enfant*, par Jean Jacques Henner, par M. Léonce Bénédite. — *Pierre Brébiette, graveur français*, par M. Leon Rosenthal. — *Artistes contemporains. — Jean-François Raffaëlli* (1er article), par M. Gustave Coquiot. — *Quelques œuvres d'orfèvrerie des huguenots français réfugiés en Angleterre*, par M. Louis Michon. — *Les Tombeaux des Parabère a Niort*, par M. Henri Clouzot. — Bibliographie : *Speculum humanæ salvationis* (J. Lutz et P. Perdrizet), par M. Henry Martin ; — Monuments byzantins de Mistra (Gabriel Millet), par M. E. Bertaux. — Trois gravures hors texte : *Le Réveil de l'enfant*, par J.-J. Henner (coll. de MM. Albert et Gaston Joliet) : gravure au burin par M. A. Mayeur. — *La Gare*, pointe sèche originale de M. J.-F. Raffaëlli. — *Aiguière en argent avec son plateau*, par Paul Lamerie (1726-1727) (coll. de M. J. Pierpont Morgan) : héliotypie Fortier et Marotte. — 38 illustrations dans le texte.

Fevrier 1911. — *La Collection Chauchard au Musée du Louvre*, par M. Léonce Bénédite. — *Albrecht Altdorfer et les origines du paysage allemand*, par

M. Louis Réau. — *Artistes contemporains.* — *Jean-François Raffaelli*(2e et dernier article), par M. Gustave Coquiot. — *Le Mino de Fiesole de la Bibliothèque Nationale*, par M. Jean de Foville. — *Alexis Grimou, peintre français* (1678-1733) (1er article), par M. C. Gabillot. — Trois gravures hors texte : *La Fileuse*, par J.-F. Millet (Musée du Louvre) : héliotypie Fortier et Marotte. — *Le Chiffonnier*, eau-forte originale en couleurs de M. J.-F. Raffaëlli. — *Buste de jeune femme*, bas-relief en marbre par Mino de Fiesole (Cabinet des médailles, Paris) : héliotypie Fortier et Marotte. — 37 illustrations dans le texte.

— Mars 1911. — *Artistes contemporains.* — *Ernest Laurent*, par M. Paul Jamot. — *Un Portrait d'enfant du* XVe *siècle*, par M. Paul Leprieur. — *L'Apogée de la gravure japonaise* (*Kiyonaga et Sharaku*), par M. P.-André Lemoisne. — *John Flaxman* (1755-1826) (1er article), par Mme Jeanne Doin. — *Danloux et son Journal pendant l'émigration*, par M. E. Rodrigues. — *Courrier de l'art antique*, par M. Salomon Reinach. — Trois gravures hors texte : *Sicile*, lithographie originale de M. Ernest Laurent. — *Portrait d'enfant*, école française, fin du XVe siècle (Musée du Louvre) : lithographie de M. A. Toupey. — *Terrasse au bord de la mer*, par Kiyonaga (coll. de M. H. Vever), héliotypie Fortier et Marotte. — 54 illustrations dans le texte.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne*. Sommaire du numéro du 10 octobre 1910. — Texte : *Sur quatre têtes de canopes trouvées à Thèbes, dans la vallée des rois*, par M. G. Maspero. — *L'Exposition des arts musulmans à Munich* (I), par M. Gustave Mendel. — *Alfred Dehodencq* (*1822-1882*), par M. Maurice Hamel. — *Les émailleurs-verriers en France aux* XVIIe *et* XVIIIe *siècles*, par M. Henri Clouzot. — *L'Exposition de l'art flamand du* XVIIe *siècle au palais du Cinquantenaire de Bruxelles* (fin), par M. Teodor de Wyzewa. — *Bibliographie.* — Gravures hors texte : *Le roi Khouniatonou*, tête de canope en albâtre trouvée à Thèbes, héliogravure. — *Bassin en bronze incrusté d'argent et de cuivre*, Caucase (?), XIe siècle (Saint-Pétersbourg, collection du comte Bobrinskoy), photogravure. — *Combat de novillos* (*1850*), eau-forte d'Edmond Dehodencq, d'après le tableau d'Alfred Dehodencq (musée de Pau). — *Fête juive à Tanger* (*1878*), peinture d'Alfred Dehodencq (musée de Poitiers), photogravure. — *Le Coq et la Perle*, peinture de P. P. Rubens (Aix-la-Chapelle, musée Suermondt), photogravure. — *Portrait de femme tenant un éventail*, peinture de Corneille de Vos (collection de M. Jules Porgès), héliogravure. — *Maîtres de pauvres distribuant des aumônes dans l'église Sainte-Gudule*, peinture d'un maître flamand signant P. V. C. (collections de la ville de Bruxelles, photogravure. — Nombreuses illustrations dans le texte.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne*. Sommaire du numéro du 10 août 1910. — Texte : *Artistes contemporains* : *Hans Thoma*, par M. Louis Réau. — *Un portrait inconnu d'Elisabeth d'Autriche*, par M. Louis Dimier. — *Alphonse Stengelin, peintre-graveur*, par M. Raymond Bouyer. — *Deux architectes français en Danemark au* XVIIIe *siècle : les Frères Jardin* (I), par M. P.

Lespinasse. — *Les Salles de la monarchie de Juillet au musée de Versailles* (fin), par MM. J.-L. Vaudoyer et P. Alfassa. — *Un peintre dominicain : le Père Besson,* par M. Claude Cochin. — *La Tapisserie du « Tournoi » au musée de Valenciennes*, par M. Maurice Hénault. — *Bibliographie.* — Gravures hors texte : *Vallée dans le Taunus*, peinture de M. Hans Thoma (Munich, Nouvelle Pinacothèque), photogravure. — *La Paix du dimanche*, peinture de de M. Hans Thoma (Hambourg, Kunsthalle), héliogravure. — *La Meuse en Hollande*, eau-forte originale de M. Alphonse Stengelin. — *Débarquement de Louis-Philippe à Portsmouth, le 8 octobre 1844* (fragment), peinture d'Eugène Isabey (musée de Versailles), photogravure. — *Charles Baudelaire*, peinture d'Emile Deroy (musée de Versailles), héliogravure. — *Saint Dominique ressuscite un enfant*, fresque du Père Besson (Rome, Saint-Sixte), photogravure. — *Tapisserie du « Tournoi »*, début du XVIe siècle (musée de Valenciennes), photogravure. — Nombreuses illustrations dans le texte.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne*. Sommaire du numéro du 10 décembre 1910. — Texte : *Lambert Doomer (1622-1700)*, par M. le Dr A. Bredius. — *L'Histoire d'une bête*, par M. Ed. Pottier. — *L'Eau-forte de reproduction en France au* XIXe *siècle* (fin), par M. Henri Focillon. — *Giambattista Tiepolo (1696-1770)*, par M. Georges Lafenestre. — *Un Tableau inédit de Murillo : le Portrait du marquis de Lagarda*, par M. Paul Lafond. — *Bibliographie.* — *Tables semestrielles.* — Gravures hors texte : *Anne et Samuel*, peinture de Lambert Doomer (Saint-Pétersbourg, Musée de l'Ermitage), héliogravure. — *Le Roi David*, gravure de M. Bracquemond, d'après le tableau de Gustave Moreau, photogravure. — *Le Passage du gué*, gravure de M. Laguillermie, d'après le tableau de C. Troyon. — *Portrait de Mlle G...*, gravure de M. Waltner d'après le tableau de Gustave Ricard. — *Translation de la maison de la Vierge à Lorette*, plafond à fresque de G. B. Tiepolo (Venise, église des Scalzi), photogravure. — *Mariage de Frédéric Barberousse avec Béatrice de Bourgogne*, fresque de G. B. Tiepolo (Wurzbourg, Palais des princes-évêques), photogravure. — *Portrait de D. Antonio de Salcedo, premier marquis de Lagarda*, peinture de Murillo (Vitoria, collection du marquis de la Alameda), photogravure. — Nombreuses illustrations dans le texte.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne*. Sommaire du 10 mars 1911. — Texte : *Le Portail de Senlis et son influence*, par M. Émile Male. — *Wilhelm Leibl (1844-1900)*, par M. Louis Réau. — *La Villa Emo*, par M. Robert Hénard. — *Jean Briant, paysagiste (1760-1799), maître d'Ingres, et le paysage dans l'œuvre d'Ingres* (II), par M. Henry Lapauze. — *Le Cavalier Bernin, à propos d'un livre récent* (fin), par M. Paul Alfassa. — *Correspondance de Roumanie : Musées et collections de Bucarest*, par M. Charles Diehl. — *Bibliographie.* — Gravures hors texte : *La Résurrection de la Vierge*, bas-relief français de la fin du XIIe siècle (portail de la cathédrale de Senlis), héliogravure. — *Portrait du baron Antoine de Perfall*, peinture de Wilhelm Leibl (Berlin, Galerie nationale), photogravure. — *Femmes à l'église*, peinture de Wilhelm Leibl (Hambourg, Kunsthalle), héliogravure. — *La Musique et l'Architecture*,

fresques de Paul Véronèse (Fanzolo, villa Emo), photogravure. — *L'Age d'or* (partie centrale), peinture d'Ingres (château de Dampierre), héliogravure. — *La Visitation*, sculpture de Bernin (Savone, Sanctuaire de la Miséricorde), photogravure. — *Sainte Thérèse frappée du trait de l'Amour divin*, sculpture de Bernin (Rome, Sainte-Marie-de-la-Victoire), photogravure. — Nombreuses illustrations dans le texte.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne*. Sommaire du numéro du 10 avril 1911 — Texte : *Le Centenaire du Musée Calvet*, par M. André Hallays. — *Portrait de jeune fille, gravure au burin de M. Chiquet, d'après Greuze*, par M. E. D. — *Le Mobilier moderne à la 6e exposition des artistes décorateurs*, par M. Henri Clouzot. — *Paul Huet* (I), par M. Henry Marcel. — *Quatre tapis du Musée historique des tissus de Lyon*, par M. R. Cox. — *Jean Briant, paysagiste (1760-1799), maître d'Ingres, et le paysage dans l'œuvre d'Ingres* (fin), par M. Henry Lapauze. — *Notes et documents : Sur deux portraits gravés de Mlle Sallé*, par M. Émile Dacier. — *Bibliographie*. — Gravures hors texte : *Portrait présumé de la Marquise de Forbin-Janson*, peinture de Le Nain (Avignon, Musée Calvet), photogravure. — *Nymphe couchée au bord d'une source*, peinture de Th. Chassériau (Avignon, Musée Calvet), héliogravure. — *Portrait de jeune fille*, gravure au burin de M. E. Chiquet, d'après Greuze (collection de Mme Cl. Postley). — *Deux Salles à manger*, par M. Maurice Dufrène et M. Paul Follot, photogravure. — *Soirée d'été. Les Baigneuses*, gravure originale de Paul Huet. — *L'Inondation de Saint-Cloud*, peinture de Paul Huet (Musée du Louvre), photogravure. — *La Villa Médicis*, dessin à la sépia d'Ingres (Montauban, Musée Ingres), photogravure. — Nombreuses illustrations dans le texte.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne*. Sommaire du numéro du 10 juin 1911. — Texte : *Notes sur le Greco*, par M. Émile Bertaux. — « *Homme à cheval* », *lithographie originale de M. A. Gumery*, par M. E. D. — *Louis-Oscar Roty*, par M. Ernest Babelon. — *Les Vitraux de la région lyonnaise*, par M. Marcel Reymond. — Les Salons de 1911 : *L'Architecture*, par M. H. Mayeux. — *La Peinture* (fin), par M. Raymond Bouyer. — *La Sculpture*, par M. Raymond Bouyer. — *Bibliographie*. — *Tables semestrielles*. — Gravures hors texte : *La Maîtresse du Greco à l'âge de vingt ans* (?), peinture du Greco (Londres, collection de sir John Stirling Maxwell), héliogravure. — *Le Fils du peintre* (?), peinture du Greco, détail de *l'Enterrement du comte d'Orgaz* (Tolède, église San Tomás), photogravure. — *Homme à cheval*, lithographie originale de M. A. Gumery. — *Frère et sœur*, peinture de M. Aimé Morot, héliogravure. — *Servantes pliant du linge*, peinture de M. Joseph Bail, photogravure. — *La Liberté dans l'art*, sculpture de M. Antonin Mercié, photogravure. — *S. M. l'empereur Alexandre III*, sculpture de M. L.-B. Bernstamm, photogravure. — Nombreuses illustrations dans le texte.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne*. Sommaire du numéro du 10 juillet 1911. — Texte : *Les Aventures de deux splendides livres d'heures ayant appar-*

tenu au duc Jean de Berry (I), par M. Paul Durrieu. — Les Salons de 1911 : *Les Arts décoratifs*, par M. Henry Havard. — *La Médaille et les pierres gravées*, par M. Ernest Babelon. — *La Gravure*, par M. Émile Dacier. — *Les Deux Petrus Christus* (I), par M. E. Durand-Gréville. — *Chapu : lettres, pages d'albums et croquis inédits* (I), par M. Ch. Du Bousquet. — *Charles Le Brun et le Chancelier Pierre Séguier*, par M. Paul Lafond, conservateur du musée de Pau. — *Bibliographie*. — Gravures hors texte : *Groupe allégorique offert à M. Louis Aucoc, président honoraire de la Chambre syndicale de la bijouterie, joaillerie et orfèvrerie*, sculpture de M. René Rozet, exécutee en argent patiné d'or et orne de pierres précieuses, par MM. Christofle et C[ie], orfèvres, héliogravure. — *J.-H. Fabre entomologiste*, plaquette bronze, par M. Louis Patriarche, photogravure. — *Les Trois rencontres*, eau-forte originale pour *le Foyer breton*, par M. André Dauchez, photogravure. — *Dans le cimetière de Hall*, eau-forte originale, par M. Maurice Achener. — *Six croquis pour la « Jeanne d'Arc »*, par Chapu; photogravure. — *Bas-relief pour le monument de Félicien David*, par Chapu, photogravure. — *Le Chancelier Pierre Séguier faisant son entrée solennelle à Rouen, en 1639*, peinture par Charles Le Brun, héliogravure. — Nombreuses illustrations dans le texte.

— École française de Rome. *Mélanges d'archéologie et d'histoire*. XXX[e] année. Fasc. I-II, janvier-juin : L. Romier, *Les guerres d'Henri II et le traité de Cateau-Cambrésis* (1544-1559). — M[gr] G. Mercati, *Inventaire des manuscrits grecs du cardinal Ridolfi*. — L. Hautecœur, *La vente de la collection Mattei et les origines du Musée pio-clémentin*. — L. Chatelain, *Le culte de Sylvain en Afrique et l'inscription de la plaine du Sers* (Tunisie, pl. I). — C. Picard, *A propos de deux coupes du Vatican et d'un fragment du musée Kircher* (pl. II et III). Il s'agit de deux coupes à *pocolom*, comme on les appelle. C'étaient des coupes à libations, où était inscrit le nom d'un dieu et qui servaient ensuite souvent d'offrandes votives. Ce sont les produits d'une industrie à moitié grecque pour la technique et l'inspiration, d'un atelier, probablement campanien, qui travaille pour la clientèle romaine, au 3[e] siècle avant notre ere). — A. de Bouard, *Sur un article inedit d'anciens statuts de Rome*. — R. Michel, *La défense d'Avignon sous Urbain V et Gregoire XI*. — H. Frère, *Recherches sur les sources historiques de la Pharsale*.

— École française de Rome. *Mélanges d'archeologie et d'histoire*, XXX[e] année. Fasc. IV-V. Nov. déc. 1910. — M[gr] Duchesne, *Le recueil épigraphique de Cambridge*. — P. Fedele, *L'Exultet di Velletri* (pl. VII-XI). Quatre fragments d'un rouleau d'*Exultet* qui doit provenir du Mont Cassin et dater des dernières années du XI[e] ou des premières années du XII[e] siècle. Les phototypies reproduisent les quatre miniatures intéressantes que conservent ces feuilles de parchemin. — A. de Bouard, *Les conservatores et judices de la basilique de Saint-Pierre de Rome*. — D. Anziani, *Cosa. Portus Cosanus. Portus Herculis. Succosa. Orbetello dans l'antiquité* (pl. XII). Etude d'un coin peu connu de l'Etrurie, éclairée par la carte qui y est jointe. Hypothèse intéressante sur l'existence d'un

Clusium maritime auquel aurait succédé Orbetello. — J. Carcopino, *Ostiensia. II. Le quartier des docks* (pl. XIII). Par l'abondance et la précision des renseignements obtenus par une étude attentive du terrain et puisés aussi dans toutes les relations de fouilles antérieures, on devine la valeur et l'intérêt des données que M. C. mettra en œuvre dans l'étude d'ensemble qu'il compte présenter prochainement, sous forme de thèse, à la faculté des lettres de Paris. — E. D. Petrella, *Recherches sur l'histoire de la minuscule romaine.*

G. P.

— École française de Rome. *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XXXI[e] année. Fasc. I-II. Janvier mai 1911. — J. M. Vidal, *Les conférences aux actes consistoriaux dans le III[e] volume de la Hierarchia Catholica de van Gulik et Eubel.* — L. Romier, *Les premiers représentants de la France au Palais Farnèse* (1553). — P. Ducati, *Sul cratere di Aristonous* (pl. I-II). — Ch. Hirschauer, *Recherches sur la déposition et la mort de Jean Lévesque de la Cassière, grand maître de l'ordre de Malte* (pl. III-IV). — J. Carcopino, *Ostiensia*, III. *Les inscriptions gamaliennes* (pl. V-VI).

G. P.

— *Bulletin de correspondance hellénique*, 35[e] année, janvier-avril 1911. — *Fouilles de Délos, Inscriptions financières*, 1906 1909, par M. Durrbach. — G. Sotiriadis, *Anti-Sellasia.* — P. Perdrizet, *Geta roi des Edones* (pl. I). — P. Perdrizet, *Contribution à l'étude du macédonien* (observations intéressantes sur le caractère macédonique que la royauté lagide s'est appliquée à garder jusqu'à la dernière heure) (pl. II) — F. Courby, *La tholos du trésor de Sicyone à Delphes* (pl. III), 18 figures dans le texte. Prouve que, dans la ruine à laquelle on donne ce nom, il y a des débris provenant de deux édifices différents). — E. Bourguet, *Inscriptions de Delphes* (pl. IV) (la dédicace des Lipapréens pour leur victoire sur les Etrusques ; la dédicace d'une statue élevée par le roi Pausanias à son fils Agésipolis. Dédicace de la statue de Théodotos l'Étolien. Treize décrets pour des Étoliens. La base de Minucius Rufus). — Ch. Picard, *La fin de la céramique peinte en Grande-Grèce* (pl. V-IX). Travail d'une grande importance. Après avoir étudié sur place, avec beaucoup de soin et de discernement, les collections publiques et privées des villes de l'Apulie et de la Calabre ainsi que les suites provenant de ces régions qui sont conservées au musée de Naples, M. P. établit différentes séries. Il distingue, d'après des indices plus ou moins clairs, les différentes fabriques qui ont prolongé dans l'Italie méridionale la vie d'un art auquel la Grèce orientale avait dès lors renoncé ; il a montré de quel modèles s'inspiraient ces ouvriers de la dernière heure. Tous les céramographes sauront grand gré à M. Picard de la peine qu'il a prise et du jour qu'il a jeté sur des parties demeurées très obscures de cette histoire. — J. Hatzfeld, *Inscriptions de Thessalie et de Macédoine.* — G. Sotiriadis. *Addendum.*

G. P.

— Grâce à l'activité de MM. E. Saglio et E. Pottier, le *Dictionnaire des*

antiquités grecques et romaines, cette œuvre admirable à laquelle resteront attachés leurs deux noms, avance rapidement vers sa fin. Voici le 45e fascicule (*stamnus*, *syssitia*). Nous y remarquons, comme dans les livraisons précedentes, certains articles très développés, qui sont de vrais traités de la matière. Tels les articles *stannum* (M. Besnier), *stater* (Fr. Lenormant, Babelon), *statua* (Deonna), *stipendium* (Cagnat), *stipulatio* (Cuq), *stratégos* (Colin), *structura* (Jardé), *successio* (Beauchet), *Syria dea* (Franz Cumont), *syrinx* (Theodore Reinach).

G. P.

— *Mitteilungen des k. d. archæologischen Instituts. Athenische Abteilung*, t. XXV, 3e cahier. — A. Brueckner, *Etudes sur le Céramique* (pl. VIII-XII). Relation très intéressante de fouilles qui ont été conduites avec le plus grand soin. L'étude est particulièrement consacrée aux monuments que la cité élevait à ceux des citoyens qui étaient morts à la guerre. Publication de textes inédits et d'un beau bas-relief). — A. Frickenhaus, *Sanctuaires de Delphes* (pl. XIII-XIV). 1. La Marmaria. 2. Le sanctuaire de Neoptolémos. 3. La source Cassotis. 4. Comment l'Apollon Delphinios est devenu l'Apollon Pythios et s'est comporté à l'égard des cultes antérieurs. Beaucoup d'observations qui méritent d'être relevées. — G. P. Oikonomos, *Un nouveau document attique sur l'exploitation des mines* (texte étendu et fort important, qui est très bien expliqué). — St. A. Xanthoudidis, *Epinetron* (figures dans le texte. Éclaircit par l'étude d'usages contemporains, l'emploi, reste longtemps inexpliqué, du meuble d'argile que les anciens appelaient aussi ὄνος. Sur ce meuble, placé sur son genou, la fileuse pétrissait, cardait les flocons de laine). — E. Masi, *La position du dème Leukonoe*. — *L'Aglaurion*. — G. Karo, *Un anneau volé* (il s'agit d'une pierre mycenienne dérobée au musée de Candie).

G. P.

— *Mitteilungen des k. d. archæologischen Instituts. Athenische Abteilung*, t. XXV, 4e cahier. — Le cahier est consacré tout entier aux fouilles que l'Allemagne continue à Pergame. Rapport sur les travaux de 1908 à 1909. 1. W. Doerpfeld, *Les édifices* (pl. XV-XX. On a achevé de dégager les thermes du gymnase supérieur, mais l'effort a porté surtout sur le temple de Déméter et les bâtiments qui en dépendent : on s'est occupé aussi des constructions romaines de la basse ville et de la colline appelée *jigma tepé*, qu'entourait un mur circulaire. Quoique poussées jusqu'au cœur de cette colline artificielle, les fouilles n'ont rien fait découvrir qui confirme l'hypothèse que l'on aurait là le tombeau d'un des rois de Pergame. Figures dans le texte). — H. Hepping. I. *Les inscriptions* (beaucoup de textes intéressants, de l'âge des rois.) II. *Les découvertes isolées* (pl. XXI-XXIX. Un assez grand nombre de débris de statues; quelques-unes datent du temps des rois ; d'autres sont de l'époque romaine. Il y a aussi divers bas-reliefs de style alexandrin. Rien dans tout cela n'est de premier ordre. Figures dans le texte). — Doerpfeld, *Rapport sommaire sur les résultats des fouilles de 1910*.

G. P.

— *Mitteilungen des k. d. archæologischen Instituts Athenische Abteilung*, t. XXXVI, 1er cahier. — Th. Saucine, *Sur le décret honorifique d'Andros*. I. G. XIII, 5, 714. — A. Frickenhaus et W. Mueller, *Notes sur l'Argolide* (pl. I, Hermione et les environs, 7 figures dans le texte). — M. Doerpfeld, *Sur les édifices d'Athènes* (résultats et critique des récents travaux de fouilles et de restauration. 1. L'Erechtéion et le vieux temple d'Athéna. 2. Le Parthénon. 3. Les Propylées. 4. Le temple de Niké. 5. Le monument cholagique de Nikias. 6. La Chalcothèque. 7. L'Asklépieion. 8. Le mur pélasgique de l'Acropole. D. donne là, sous une forme très brève, la substance des observations que lui a permis de faire, pendant de longues années, l'examen attentif et bien des fois répété auquel il a soumis les ruines de tous ces édifices). — A. v. Premerstein, *Décret athénien en l'honneur d'un grand négociant* (ce personnage, dont le nom manque, faisait, au second siècle avant notre ère, de grosses affaires d'huile et de blés, importait à Athènes les céréales de la Russie méridionale.) — W. Doerpfeld, *Corniches sous peintures murales* (D. profite de constatations faites à Pergame pour présenter une hypothèse très vraisemblable sur le décor de la pinacothèque des Propylées d'Athènes). — Schede, *Inscriptions de l'Asie Mineure*. — G. Lippold, τριττοπατρεῖς. — P. Schazmann, *Pieds de bancs à Pergame*. G. P.

— *Mitteilungen der k. d. archæol. Institute Athenische Abteilung*, t. XXXVI, 2e cahier. Notice nécrologique sur Otto Puchstein. — A. Frickenhaus, *l'Hérakleion de Melité* (pl. II et III). — C. Blinkenberg, *Epinetron et métier à tisser* (figures dans le texte. B. admet, dans l'ensemble, l'explication donnée par Xanthoudidis. Il croit seulement pouvoir affirmer que l'usage de cet ustensile n'a pas été répandu dans toute la Grèce, qu'il a été particulier à l'Attique et à Rhodes. Ce dont s'occupe surtout l'auteur, dans cet essai, c'est du métier à tisser dont la chaîne est tendue dans le sens vertical). — C. Lippold, *Le portrait d'Héraclite* (pl. IV). — Th. Saucine, *Une inscription de stéphanophore de Syros*. — Fr. Weege, *Découvertes isolees d'Olympie*, 1907-1909, pl. V-VI (dans la couche la plus profonde, une poterie monochrome préhistorique). — A. Schober, *Tête d'athlète d'Athènes*, pl VII (se rattacherait à l'ecole de Myron). — Rodenwaldt, *les peintures murales de Tirynthe*. Pl. VIII. Figures dans le texte. Figures de femmes dont la coiffure rappelle tout à fait ce que l'on a trouvé à Cnossos. — Herkenrath, *Nérikos*. — Doerpfeld, *Le Nérikos homérique et classique*. G. P.

— *Archæological institute of America. American journal of archæology*, t. XIV, 1910, 4e cahier. — Howard Crosby Butler. *Premier rapport sommaire sur les fouilles américaines a Sardes en Asie Mineure* (ces fouilles ont commencé le dégagement des soubassements du temple ionique dont deux colonnes sont encore debout : une inscription retrouvee a démontré qu'il était consacré à Artemis.) — David M. Robinson, *Inscriptions grecques et latines de Sardes*. — Oliver S. Tonks, *Experiences sur la glaçure des vases mycéniens*. — David M. Robinson, *Amphore panathenaique au nom de l'archonte Asteios*

(373-2 avant J. Christ. C'est le plus ancien nom d'archonte qui se lise sur une de ces amphores). — Clermont-Ganneau, *Note sur l'inscription A. J. A.*, XIV, 1910, p. 66. — Tarbell, *L'architecture sur les vases attiques* (observations qui paraissent ingénieuses et justes. A raison de croire que ce ne sont pas des colonnes de bois qui suggérèrent aux peintres l'image de ces fûts doriques très élancés. Aurait dû peut-être, pour justifier sa théorie, chercher un point de comparaison dans les architectures également démesurées des fresques pompéiennes). — William H. Goodyear, *Notes récemment publiées des niveaux de la cathédrale de Pise* (fort intéressant pour les architectes). — Morton H. Bernath, *Nouvelles notes sur Justus de Gand.* — W. B. Dinsmoor, *Le monument chorugique de Nicias.* — William N. Bates, éditeur, *Discussions archéologiques* (janvier-juin 1910).

G. P.

— *Proceedings of the Society of biblical archæology*. Vol. XXXII; 40e session, 9 novembre 1910. — A. H. Sayce, *L'origine de l'alphabet phénicien* (beaucoup de conjectures ingénieuses et subtiles, mais qui paraissent souvent très hasardées). — F. Legge, *La première dynastie égyptienne et les découvertes récentes* (3 planches). — David S. Sassoon, *Une autre note sur une amulette hébraïque.* — R. Campbell Thompson, *Voyage par quelques routes non marquées sur les cartes dans la partie occidentale du territoire des Hétéens entre Angora et Eregli*, suite (6 planches. Donne de très médiocres photographies des monuments de Boghaz Keui et d'Euiuk, dont il a été donné ailleurs de bien meilleures reproductions. Presque rien à prendre). — L. W King, *Un nouvel exemple de gravures au trait sumériennes sur coquilles marines* (planche). — E. O. Winstedt, *Saints et pécheurs coptes* (suite). — A. H. Sayce, *La table de communion hetéenne à Marash.* — Langdon, *Pierre gravée babylonienne.*

G. P.

— *Proceedings*, 40e session, 14 décembre 1910. — A. Sayce, *Inscriptions cariennes, égyptiennes et greco-nubienn s du Soudan* (2 planches). — Alices Grenfell, *Un cylindre hétéen de Syrie dans le musée Ashmoléen* (2 planches). — C. W. Johns, *Nouvelles notes sur la chronique de la première dynastie de Babylone.* — E. O. Winstedt, *Saints et pecheurs coptes* (suite). — R. Campbell Thompson, *Voyage par quelques routes*, etc. (suite, 3 planches Peu d'intérêt).

G. P.

— *Proceedings*, t XXXIII, 41e session, 11 janvier 1911. — Rapport du conseil sur l'exercice 1910. — A. H. Sayce, *La plus ancienne mention de Borsippa. Un nouveau fragment de la légende de la création.* — R. Campbell Thompson, *Voyage par quelques routes non marquées sur les cartes*, etc., suite (2 planches, mediocres photographies). — H. R. Hall, *Le roi Semti.* — P. J. O Minos, *Les tombes des rois à Jérusalem* (5 planches. Croit que les grottes funéraires sous le nom de *Kubr-el-Molouk* ont servi d'abord aux princes de la dynastie asmonéenne, puis ensuite à Hérode. Donne des raisons qui paraissent très

sérieuses à l'appui de cette opinion). — Henry H. Howorth, *Quelques vues indépendantes sur le texte de la Bible*. IX (Esdras, Néhémie). — W. L. Nash, *Notes sur quelques antiquités égyptiennes*, IX. 3 planche.

G. P.

— *Proceedings*, 41e session, 8 mars 1911. — T. G. Pinches, *Enlil et Ninlil, le vieux Bel et Beltis* (2 planches) — A. H. Sayce, *Les fondeurs de fer dans le Soudan*. — C. H. W. Johns, *La dynastie Mananâ-Iapium a Kish*. — W. L. Nash, *Notes sur quelques antiquités égyptiennes* X. (2 planches).

— *Proceedings*, t. XXXIII, 41e session, 5e séance, 14 juin 1911. — E. Legge, *La légende d'Osiris* (4 planches). — T. G. Pinches, *Inscriptions babyloniennes* (2 planches). — Dr A. Wiedemann, *Notes sur quelques monuments égyptiens* (3 planches). — A. Sayce, *Notes sur un district inexploré de la Syrie du nord* (1 pl.).

G. P.

— *Bullettino della commissione archeologica comunale di Roma*, 1911. 1er cahier : Ch. Huelsen, *De quelques vues perspectives de Rome nouvellement découvertes*, pl. I-V et deux clichés). — G. E. Rizzo, *D'un petit temple en terre cuite de Nemi et d'autres monuments inédits relatifs au temple italo-étrusque* (suite au *Bulletin* de 1910, p. 280, 5 clichés). — Appendice : R. Mangarelli, *Sur la découverte du temple de Mercure aux « Sassi caduti »* (*Falerii*). — M. Putorti, *Minerve, Hercule et Hébé sur un vase de la collection Castellani au Capitole* (2 clichés. De fabrication étrusque). — P. Bigot, *Le temple de Jupiter Ultor et la Vigne Barberini* (3 clichés). — G. Gatti, *Note sur des découvertes récentes d'antiquités dans la ville et dans sa banlieue.*

2e et 3e cahiers : L. Mariani, *Statue d'Auguste trouvée sur la via Labicana* (pl. VIII-IX et 6 clichés. Belle figure. La tête est celle d'un Auguste vieux, dont la physionomie a une expression de fatigue et de tristesse). — G. Costa, *L'« augurium salutis » et l'« auguraculum » au Capitole*. — D. Vaglieri, *Plaquette de bronze avec inscription trouvée dans le Tibre* (appartient à la catégorie *tablettes d'immunité*, publiées par Dressel, *C. I. L.*, XV, p. 891 et suiv.). — F. Grossi Gondé, *D'une singulière représentation mythologique syncrétique du culte romain* (3 clichés). — A. Maviglia, *Du satyre qui verse à boire et de son attribution à Praxitèle* (3 clichés). — G. Pinza, *Du costume archaïque grec dans deux monuments du musée du Capitole* (pl X et 18 clichés). — G. Gatti, *Notes sur des découvertes récentes d'antiquités à Rome et dans la banlieue*. — L. Cantarelli, *Découvertes archéologiques en Italie et dans les anciennes provinces romaines*. G. P.

BIBLIOGRAPHIE

C. Bezold et Fr. Boll. *Reflexe astrologischer Keilinschriften bei griechischen Schrifttellern* (Académie de Heidelberg, 1911, VII). — Preuve qu'un texte astrologique assyrien publié par M. Virolleaud est la source indirecte d'un texte astrologique grec publié par M. Boll. C'est là un fait déjà soupçonné, mais dont on n'avait pas encore la démonstration. Elle est faite.

S. R.

HORAE SEMITICAE. Nos V, VI, VII. Margaret Gibson et Rendel Harris, *The commentaries of Isho'dad of Merv.* Cambridge, University Press, 1911. 3 vol., dont 2 en syriaque. — Isho'dad était évêque nestorien d'Hadath près de Mossoul vers 850. Il écrivit, entre autres ouvrages, un commentaire des Évangiles dont il existe plusieurs manuscrits. La savante Mme Gibson, dont on connaît l'érudition et le courage, n'a pas reculé devant la tâche difficile de publier le texte syriaque et de le traduire; M. Rendel Harris a écrit l'introduction. Isho'dad a cité le *Diatessaron* de Tatien, la version syro-palestinienne des Évangiles, le commentaire d'Ephrem sur le *Diatessaron*, enfin des écrits de Théodore de Mopsueste, pour ne parler que des textes qui sont peu connus ou ne sont pas connus du tout par d'autres sources. Ce commentaire d'Isho'dad nous a conservé aussi quelques traits légendaires venus on ne sait d'où; ainsi il nous apprend que Salomé fut punie de la part qu'elle avait prise à la décollation de S. Jean Baptiste par le funeste accident qui lui arriva un jour qu'elle dansait sur la glace : la glace céda, elle s'enfonça jusqu'au cou et fut décollée à son tour. Quel homme du nord a pu inventer cela ?

S. R.

Leone Caetani. *Studi di Storia orientale,* vol. I. Milan, Hoepli, 1911. In-8, xv-419 p., avec cartes. — Ce volume contient trois mémoires relatifs à la préhistoire de l'Islam et à la première extension de l'islamisme. I. *Orient et Occident; l'Islam et le christianisme.* Grandeur du phénomène islamique : genèse de l'Islam; influence de la civilisation arabo-persane sur les peuples de l'Europe et leur science; l'œuvre de Mahomet jugée par les écrivains orientaux. II. *L'Arabie préhistorique et l'assèchement de la terre; coup d'œil synthétique sur les grandes migrations des peuples sémitiques en rapport avec l'Arabie préislamique; l'Arabie antique et son histoire.* III. *L'Arabie et les Arabes aux temps historiques; psychologie des grandes victoires musulmanes.* Topographie et climat de l'Arabie; ses habitants et leurs mœurs; leurs armes et leur tactique militaire. Prétendue ferveur religieuse des Arabes; raisons de leurs victoires, etc.

L'auteur attribue une importance majeure aux causes géographiques et

économiques. De tous les écrivains français modernes, celui qu'il cite le plus est M. J. de Morgan. « Pendant que s'imprimaient ces pages, écrit-il (p. 55), a paru le précieux ouvrage de J. de Morgan, *Les premières civilisations* (Paris, 1909), où, pour la première fois, on a tenté d'établir des liens intimes entre l'histoire géologique, la préhistoire et l'histoire des hommes .. Pourtant, l'illustre archéologue français n'a pas tenu compte des changements progressifs du climat de la terre depuis la fin de l'époque glaciaire. » Les modifications survenues dans le climat de l'Arabie ont, au contraire, beaucoup occupé M. Caetani.

Je signale (p. 364) d'intéressantes réflexions sur le prétendu fanatisme arabe, auquel on a attribué les succès si rapides des lieutenants et successeurs de Mahomet. M. Caetani n'en croit rien : « C'est en vain qu'on chercherait dans le Coran une exhortation à mourir pour la foi » (p. 367). « Les vrais motifs de l'élan irrésistible qui poussèrent les Arabes hors de leurs déserts brûlés furent de nature pratique et matérielle... Il n'y a pas lieu d'alléguer une impulsion religieuse, pas plus que lorsqu'on raconte les invasions germaniques dans l'Empire romain et celles des Tartares en Asie au XIIe siècle. Les Arabes furent vainqueurs grâce à leurs ressources matérielles et à leurs vertus morales, où l'Islam n'avait rien à voir » (p. 368-9).

S. R.

E. Blochet. *Introduction à l'Histoire des Mongols.* Leyde (Brill) et Londres (Luzac). In-8, 398 p. — Mme Gibb, de Glasgow, a institue, en mémoire de son fils Elias John W. Gibb, un fonds destiné à la publication de textes et de recherches relatif à l'histoire des Turcs, des Persans et des Arabes. C'est grâce à cette fondation que M. Blochet peut offrir aux savants le texte persan, accompagné de commentaires, de l'histoire des Mongols par Rashid ed-Din. Le volume que j'annonce est une introduction, destinée à compléter ce qu'a écrit Quatremère dans « la monumentale préface de l'Histoire des Mongols de Perse ». M. Blochet n'a pas une haute idée du monde où vivait l'historien Rashid ed-Din, vizir du sultan Oltchaïtou vers l'an 710 de l'hégire : « Tous ces gens se valaient et ceux qui convoitaient leurs charges n'étaient pas d'une mentalite supérieure ; ils ne cherchaient qu'à remplir leurs poches, à voler plus encore que ne le comportait leur grade. » D'autres diront — l'autorité me manque pour le dire — avec quelle science et quelle conscience d'historien philologue M. Blochet s'est acquitté de sa tâche.

S. R.

Edgar Barclay. *The ruined temple of Stonehenge.* Londres, Nisbet, s. d. (1911). In-12, 75 p., avec plans et gravures. — Cette brochure contient de bonnes illustrations, une histoire du monument, une bibliographie. Voici les conclusions, qui n'ont guère chance d'être admises : « Stonehenge appartient aux premiers temps de l'occupation romaine. Bien qu'incontestablement un temple, cet édifice doit son origine à des motifs politiques, non à un zèle superstitieux ; l'entreprise laborieuse en est due à Agricola, quand il devint gouverneur du pays ; or, Agricola étant un maître sage et humain, il n'y a

aucune raison de croire que Stonehenge ait jamais été la scène d'aucune atrocité. » Quel dommage pour la thèse de M. Barclay que Tacite ait oublié de faire honneur à son beau-père de ce travail d'Hercule breton!

S. R.

Abbé **A. Millon**. *Pauvres pierres! Les mégalithes bretons devant la science.* Saint-Brieuc et Paris, 1911. In-8, XIII-297, p., avec phototypies. — Cet ouvrage est un recueil *d'opinions*, qui représente un travail de lecture considérable. L'auteur a passé en revue et classé les hypothèses émises touchant la destination des monuments mégalithiques — dolmens, menhirs, cromlechs, alignements — mais *sur le sol de la Bretagne* seulement. Les dépouillements de l'abbé Millon sont incomplets; ainsi, il n'est rien dit de Bonstetten, de Brouillet, de Delpon, de La Renaudière, de Le Goni lec, de Rutimeyer; [1] de tous les mémoires de Lukis, un seul (des moins importants) est cité; mais ces lacunes, presque inévitables, n'enlèvent pas grand'chose à l'intérêt du florilège. Puisque l'occasion s'en présente, je dirai que la thèse d'A. Bertrand, qui croyait les mégalithes *préceltiques*, thèse qui avait déjà été mise en avant par Caylus, l'a été aussi, entre Caylus et Bertrand, par Hetzrodt, juge à Trèves sous le premier Empire (*Acad. Celtique*, t. V, p. 345)) : « Le culte des pierres, dit-il, a existé dans la Gaule avant l'établissement de la secte des Druides, ou d'une autre quelconque ayant des idoles figurées. »

S. R.

Barclay Head, *Historia numorum.* A manual of Greek numismatics. Oxford, Clarendon Press, 1911. In-4, LXXXVIII-967 p., avec nombreuses figures. — Il y a vingt-cinq ans, la première édition de ce beau livre fut un événement dans la science. On n'avait rien, *ce qui s'appelle rien* pour s'initier à la science des monnaies grecques ; du jour au lendemain, les étudiants et les amateurs se trouvèrent dotés d'un instrument de travail admirable. Aussi, malgre le prix éleve et le fort tirage, l'*Historia numorum* fut bientôt épuisée. La nouvelle édition qu'en donne l'auteur, avec le concours de MM. Hill, Macdonald et Wroth, est le résultat d'une refonte où ni le temps ni le travail n'ont été épargnés; c'est proprement un livre nouveau, dont l'acquisition s'impose aux bibliothèques qui possèdent la première édition. Les illustrations sont d'excellente qualité, la bibliographie abondante et sûre, les index (je les ai consultés plusieurs fois très complets et parfaitement disposés. L'ouvrage se termine par cinq tableaux des écritures de l'Italie, de la Grèce, de Chypre, des monnaies sémitiques et gréco-indoues (*kharosthi*). Je signalerai encore la bibliographie générale qui precedent l'introduction, où l'on constate avec plaisir la grande place faite aux ouvrages français.

S. R.

Percy Gardner. *The earliest coins of Greece proper.* Extrait des *Proceedings of the British Academy*, vol. V. Londres, Frowde, 1911. In-8, 41 p. —

1. J'ai moi-même, il y a vingt ans, dépouillé tous ces auteurs en vue du tome II (qui n'a jamais paru) de la *Description raisonnée du Musée de Saint-Germain.* On trouvera mes notes au Musée.

Une des thèses le plus importantes de ce mémoire est celle-ci : l'opinion courante, que les plus anciennes monnaies helléniques auraient été en électron, n'est pas soutenable; les pièces de ce genre attribuées à la Thrace, à Égine et à l'Eubée sont bien plutôt asiatiques. « Ce n'est certainement pas sur un pont d'électron que le monnayage passa d'Asie en Europe; les monnaies européennes ont été, dès l'origine, en argent. » (p. 5.) Sur Pheidon d'Argos, l'opinion de M. Gardner se rapproche de celle qui a été émise par M. Th. Reinach : « Nous ne pouvons croire que Pheidon ait frappé des monnaies à Égine. D'abord, aucune monnaie de la Grèce propre ne semble remonter au VIIIe siècle; en second lieu, Pheidon n'a jamais exercé d'autorité à Égine. Les Éginètes ont probablement eté les premiers Grecs à frapper monnaie et leurs monnaies étaient conformes à l'étalon de Pheidon; d'où une confusion naturelle. Ce sont les poids, non les monnaies de la Grèce, qui sont dûs à Pheidon » (p. 8). Disons, puisque l'occasion s'en présente, que l'auteur prépare un grand ouvrage sur les monnaies grecques.

S. R.

W. H. Roscher. *Ueber Alter, Ursprung und Bedeutung der Hippokratischen Schrift von der Siebenzahl.* Leipzig, Teubner, 1911. Gr. in 8, 136 p. et une planche (extrait du t. XXVIII *des Abhandlungen* de l'Acad. de Saxe). — L'opuscule hippocratique *sur les Hebdomades* est connu en partie par un texte grec (publié par Littré[1]), plus complètement par deux anciennes traductions latine et arabe. Dès 1906, M. Roscher a montré : 1° que ce traité était antérieur à Hippocrate; 2° qu'il doit avoir été écrit, avant 494, à Milet ou dans une ville ionienne, puisque l'horizon de l'auteur est celui de l'Ionie au VIe siècle. Cela est particulièrement sensible dans le passage relatif aux 7 parties du monde[2], passage d'ailleurs capital pour l'histoire de la géographie antique. Avec l'exactitude scrupuleuse et l'érudition de premier ordre qu'on lui connaît, M. Roscher a repris et complété sa démonstration ; il me semble qu'elle ne laisse plus rien à désirer et qu'un résultat de haute importance demeure acquis.

S. R.

G. B. Grundy. *Thucydides and the history of his age.* London, Murray, 1911. In-8, XIX-553 p., avec cartes. — « Ce livre présente l'histoire du Ve siècle av. J.-C. sous un aspect quelque peu nouveau : il peint les Grecs, et les Athéniens en particulier, comme se mouvant dans un monde matériel plutôt qu'idéal. J'ai essayé d'atteindre à la réalité de la vie telle que la menait la masse des Hellènes il y a deux mille ans — les hommes dont la condition, les passions et les émotions ont fait l'histoire politique de leur race, à distinguer de son histoire intellectuelle. » .... « Je suis convaincu que l'histoire est faite de la vie des peuples plutôt que de celle des individus et que, dans la vie des peuples, c'est l'intérêt matériel, plutôt que l'intérêt intellectuel, qui fait l'his-

1. Fac-similé photographique dans le mémoire de M. Roscher, pl. I.
2. Péloponnèse, isthme de Corinthe, Ionie, Hellespont, Bosphore (thrace et cimmérien), Egypte, Pont Euxin et Méotide.

toire de leur temps. Voltaire et Rousseau auraient parlé à des sourds s'ils avaient parlé à des hommes contents de leur sort. »

Voilà une profession qui ne manque pas de clarté. Le point de vue de M. Grundy n'est pas nouveau, certes; mais il faut avouer que la plupart des historiens de l'antiquité ont trop négligé ce qu'il met en pleine lumière[1]. La partie la plus importante peut-être de son livre est la troisième : « L'arrière-plan économique de l'histoire grecque, » où il est traité de la question des vivres (importation du blé, etc)., de celle du travail libre et servile, de la situation matérielle des classes de la societé attique du VIe au Ve siècle, de la politique économique de Périclès et de l'influence qu'elle exerça sur les origines de la guerre du Péloponnèse. Les autres divisions de l'ouvrage concernent la biographie de Thucydide, l'état de son texte, la politique de Sparte, l'art de la guerre au Ve siècle, la stratégie de la guerre de Péloponnèse. En appendice il est question de la composition de l'ouvrage de Thucydide, de ses discours, de la fin de la guerre, des caractères particuliers des livres V-VIII. L'ensemble forme l'introduction à une grande édition de Thucydide à laquelle travaille M. Grundy : il y a lieu de croire qu'elle fera oublier celles de MM. Arnold et Blomfield, dont nous avons eu tant de profit autrefois à faire usage.

S. R.

L. Pigorini. *Preistoria* (extrait de *Cinquanta anni di storia italiana*, 1860-1910). Roma, Lincei, 1911 ; gr. in-8, 72 p. — Très remarquable histoire des études préhistoriques (et protohistoriques) en Italie, ecrite par un vétéran, par un travailleur de la première heure, qui represente aujourd'hui dans la Péninsule, comme Emile Cartailhac en France, toute une période de développement scientifique. Ce qui touche les études préhistoriques et protohistoriques, dans l'utile résumé publié par Ad. Michaelis (*Die archaeologischen Entdeckungen*, etc.) est faible, même dans la seconde édition, pour laquelle j'ai fourni à l'auteur quelques notes; desormais, on devra toujours recourir à l'historique de M. Pigorini. Je veux espérer que quelqu'un nous en donnera bientôt l'équivalent pour la France, patrie de la prehistoire, où un tel historique offrirait encore plus d'intérêt.

S. R.

W. Barthel. *Romische Limitation in der Provinz Africa.* Extrait des *Bonner Jahrbucher*, t. CXX, Bonn, Giorgi. 1911, gr. in-8, 126 p. et 7 pl. — Il s'agit du cadastre, ou plutôt des deux cadastres de l'Afrique romaine, sujet déjà traité par MM. Toutain et Schulten ; le plus récent travail de M. Toutain à ce sujet (*Mém. de la Soc. des Antiquaires*, X, p. 79), a paru presque en même temps que la dissertation de M. Barthel, dont il combat sur quelques points les opinions précédemment exprimées (cf. *Revue arch.*, 1910, I, p. 401) M. Barthel a discuté, dans un appendice, les critiques de M. Toutain ; il y maintient que la désignation des *régions* (droite, gauche) est indépendante de la position du soleil, mais dépend entièrement de celle de l'opérateur. Le travail de M. Bar-

1. Je m'étonne de ne pas trouver mention des travaux de MM. Guiraud, Francotte, Perrot, Seeck, etc. Bockh lui-même n'est cité qu'une seule fois.

thel est accompagné de 7 cartes, montrant les traces des divisions cadastrales dans différentes parties de l'Afrique.

S. R.

Angelo Zanotti. *Autour des murs de Constantinople.* 1[er] partie : Tchatladi Capou. Paris, Ambert, 1911. In-8 de 214 p., avec 15 pl. et 3 plans. — M. Zanotti n'est pas un spécialiste : c'est un homme de goût ayant longtemps vécu à Constantinople. L'ouvrage dont il vient de publier la première partie s'adresse au grand public. Il y est question de ces remparts de Constantinople que menace quotidiennement la pioche des démolisseurs. L'auteur nous entretient particulièrement de ces murs riverains de la Marmara que le doublement de la voie ferrée livre en ce moment de nouveau à la pioche ; l'œuvre de destruction ne saurait être trop surveillée quand elle s'accomplit ainsi dans les substructions des palais impériaux.

Clairement composé et sobrement écrit[1], le livre de M. Zanotti est fondé sur ceux des spécialistes de la topographie byzantine, Labarte, Mordtmann, Paspati, Millingen. On s'étonne pourtant de ne pas voir citer l'ouvrage spécial de ce dernier sur les *Walls of Constantinople*, qui est fondamental (celui de Granville Baker relève de la littérature plus que de la science) et les livres récents de J. Ebersolt et de C. Gurlitt qui ont renouvelé en partie le sujet. De son côté, grâce à sa connaissance personnelle des lieux, M. Zanotti a pu soutenir quelques théories nouvelles que je me borne à résumer ici. Le palais dont un pan de façade se voit encore sur la Marmara ne serait pas celui d'Hormisdas (contemporain de Constantin), embelli par Justinien avant son avènement, mais celui de Théodose II, le véritable Boucoléon ; le port d'Hormisdas serait compris entre l'angle de 30 mètres et l'angle de 60 mètres ; le port du Boucoléon serait celui que forme l'angle de 30 mètres. De Constantin à Justinien, le mur d'enceinte du Grand Palais aboutissait à l'angle de 30 mètres ; un quai avec escalier de marbre y descendait à la mer ; c'est entre l'escalier et le Palais qu'était placé le groupe dont le nom a passé aux edifices d'alentour. Après son avènement, Justinien voulut faire entrer dans l'enceinte impériale le Palais d'Hormisdas où il avait vécu jusque là ; le mur fut donc reporté de l'angle de 30 mètres à l'angle de 60 mètres, 150 mètres plus à l'Ouest. Entre autres édifices, Justinien y éleva un *Triclinium* maritime dont une portion de façade avec

1. Je ne relève qu'une phrase qui ait besoin de quelques corrections pour qu'elle réponde à l'idée qu'implique le contexte : P. 116. « L'égalité, cependant, (n')était (qu')apparente, car l'hellénisme debordait. Arcadius et Théodose eurent à coup sûr la main forcée (en autorisant l'usage général du grec) et ne cédèrent (pas) sans opposer de résistance. On en a la preuve dans les nombreuses inscriptions latines de leur règne... Il est possible que le nom de Boucoléon ait fait son apparition à cette époque. Théodose, réagissant contre le mouvement, se serait servi d'une expression latine... » M. Z. voit donc dans Boucoléon une déformation de *Bucca Leonis*. Mais pourquoi dénommer ainsi un groupe que les anciens s'accordent à décrire comme un taureau aux prises avec un lion ? Si l'on donne à *Bucca* le sens de port (Port au Lion), peut-on admettre qu'au milieu du v[e] siècle, époque de l'erection de ce groupe, *Bucca* ait déjà eu ce sens ? Ὁ Βουκολεών ne résulte-t-il pas plutôt, par des crases populaires, de ὁ βοῦ(ς) κ(αὶ) ὁ λεών ?

trois fenêtres n'a disparu qu'en 1871[1], lors des travaux du chemin de fer; les deux ports auraient été alors unis, le nom de Boucoléon s'étendant à toute la baie de Tchatladi. Le groupe auquel le nom était dû fut transporté sous les fenêtres du nouveau Triclinium où il était encore en 1532. Ces transformations auraient été achevées, trois siècles après Justinien, par l'empereur Théophile. Un peu plus d'un siècle après lui, en 967, Nicéphore Phocas construisit un nouveau mur très fort qui, tout en élargissant encore le prolongement occidental du Palais, le transforma en véritable citadelle. Ce mur, à la hauteur du palais de Théodose, était percé d'une porte monumentale que le Dr Paspati put relever avant sa destruction par la voie ferrée; entre elle et le palais de Théodose, Nicéphore éleva un nouveau palais et un second palais de l'autre côté du palais de Théodose, à l'Est, pour le relier au palais d'Hormisdas. Ces deux palais de Nicéphore, construits dans une idée de défense, étaient plus semblables aux châteaux à la franque qu'aux palais byzantins. Aussi est-ce là que s'installèrent les Empereurs latins.

Au moment surtout où le doublement de la voie ferrée de Sivridji à San Stefano rouvre des tranchées sur toute cette rive de la Marmara qu'occupèrent les palais impériaux, on est heureux de constater l'intérêt éclairé que des Constantinopolitains commencent à porter aux antiquités de leur cité, intérêt que partagent certains Turcs, comme l'atteste le livre récent de Djelal Essad, *De Constantinople à Stamboul* (Paris, 1909).

Un ouvrage de vulgarisation comme celui qu'a entrepris M. Zanotti ne manquera pas d'aider au succès de la *Société des amis de Stamboul* qui se forme; on peut espérer que, grâce à leur commun effort, les travaux de la nouvelle ligne seront moins inutilement destructifs que ne le furent en 1871 ceux de la première.

A. J.-Reinach.

A. Bouché-Leclercq. *L'intolérance religieuse et la politique.* Paris, Flammarion, 1911. In-8, xii-370 p. — Si, parce que ce livre est dépourvu de références, les savants passent à côté et le laissent aux gens du monde, ce sera tant mieux pour les gens du monde, mais tant pis pour les savants. Disons que le titre n'en fait pas connaître le sujet, qui est la persécution du christianisme par les païens et la persécution du paganisme par les premiers empereurs chrétiens. On n'a jamais écrit plus sagement et plus clairement sur ces questions obscures. Lisez, par exemple, ce qui concerne l'incendie de Rome et la persécution de 64 : aucune difficulté n'est esquivée, aucune hypothèse n'est ignorée; c'est la science la mieux armée qui expose; c'est le bon sens qui conclut. Petit livre, mais très bon et beau livre[2].

S. R.

1. Deux lions en marbre flanquent ces trois fenêtres sur le dessin de Choiseul-Gouffier. M. Z. ne devait pas oublier de dire que, transportés au Musée, ils figurent au *Catalogue* de Joubin sous les nos 166-7.

2 Voir les intéressants comptes-rendus de ce livre par l'abbé Vacandard (*Revue du clergé*, 15 septembre 1911, p. 700) et M. Rémy de Gourmont (*Revue des Idées*, 15 août 1911, p. 117).

W. Benj. Smith. *Ecce Deus. Die Urchristliche Lehre des reingöttlichen Jesu.* Iéna, Diederichs, 1911. In-8, xvi-316 p. — L'opinion généralement admise, par la critique libérale, est que Jésus était un homme supérieur et que la croyance à sa nature divine est le résultat d'une évolution. M. Benj. Smith soutient exactement le contraire : Jésus est le dieu, identique à Jahveh, d'une secte juive antérieure au christianisme ; c'est une évolution evhémériste qui a fait du dieu un homme. Le fonds de l'Evangile de Marc montre partout le dieu et son culte, non l'homme ; la tendance des autres Evangélistes a été de plus en plus anthropomorphique, et cela est particulièrement vrai de l'Évangile de S. Jean, dont le mysticisme ne doit pas faire illusion. Le culte de Jésus est une forme agressive du monotheisme, dirigée contre le polythéisme gréco-romain ; les récits et les paraboles évangéliques ne s'entendent que si l'on y reconnaît à chaque pas l'annonce de la conversion des païens au monothéisme. Les « petits enfants » que Jésus ordonne de laisser venir à lui sont les nouveaux convertis ; l'histoire des Noces de Cana s'explique de même. Le symbolisme n'est pas une méthode imaginée sur le tard pour expliquer les Evangiles ; ils sont eux-mêmes une collection de symboles, pour la plupart transparents. M. Benj. Smith a dédié son livre aux mânes du grand symboliste alexandrin Origène. Dire que je l'ai lu avec intérêt serait trop peu dire. Je sais quelles difficultés soulève la thèse de l'auteur et combien le *quadrilatère* des grandes Épîtres de Paul reste difficile à tourner ; mais Benj. Smith, comme historien des origines les plus lointaines du chrisnianisme, me paraît aussi supérieur à M. Drews et au reste de l'*extrême gauche* allemande que Renan l'était à Dupuis et à Voltaire.

S. Reinach.

Th. de Cauzons. *La Magie et la Sorcellerie en France.* Paris, Dorbon, 1911, 3 vol. in-8. — Sur la foi d'articles élogieux, j'ai acquis ces trois volumes. Je dois avertir ceux qui m'imiteraient de la déception qui les attend au cas où ils espéreraient y trouver des recherches originales. Les premiers chapitres du t. II (*La Magie dans l'Antiquite, La Magie des Gaules*) ont peu de valeur ; le fond et la forme sont souvent incorrects. Il y est question des « peuples touraniens dits de Summer (*sic*) et d'Accad » (p. 61), puis des « races ibériques, euskariennes, touraniennes » supplantees par les Celtes (p. 62), de la fête de Teutatès celébrée par la cueillette du gui p. 64) ; les auteurs cités sont Duruy et Dareste (*Histoire de France*). A l'appui de l'histoire bien connue des enfants plongés dans le Rhin, « vengeur du lieu matrimonial profané », M. de Cauzons cite en note : « Julien César, *lettre XVI a Maxime. Recueil des historiens*, t. I, p. 730 ». Qui comprendra qu'il s'agit de l'empereur Julien ? Presque toujours au cours de ces trois volumes, les faits sont allégués sans preuves ; les noms propres sont souvent estropiés ; il n'y a pas d'index. Pourtant, la lecture de cette compilation peut rendre service à ceux qui cherchent seulement à se faire une idée générale du sujet.

S. R.

L. Chachoin. *Les Religions. Histoire, dogmes, critique.* Alger et Paris, 1910. In-8, 664 p. — Ce livre n'est pas bien écrit et il témoigne d'un esprit un peu naïf. Mais il a, sur d'autres du même genre, l'avantage de donner d'assez amples extraits de textes religieux — souvent, il est vrai, d'après des traductions discréditées. Voici un spécimen de la manière de l'auteur (p. 295) : « Il ne reste rien des deux œuvres de Phidias, si célèbres dans l'antiquité..., mais l'admiration unanime des Grecs, dont il nous reste des œuvres incomparables comme les Vénus de Milo *et de Cnide, les divers Apollon*, les fragments des frises du Parthénon, nous est un sûr garant de la beauté magistrale de ces œuvres et nous laisse le regret de ne pouvoir les contempler ». On voit que l'auteur, en étudiant les religions, ne fait pas fi des beaux-arts : mais il a presque tout à apprendre[1]. S. R.

J. A. Herbert. *Illuminated manuscripts.* Londres, Methuen, 1911. Gr. in-8, XIII-356 p. avec 51 pl., dont une en couleurs. — On peut prédire un vif succès à ce beau volume de la *Connaisseur's Library*, tant à cause de la richesse et de la bonne qualité de l'illustration qu'en raison de l'information solide de l'auteur et de la clarté de son exposition. L'ouvrage est divisé en 18 chapitres : 1° Les manuscrits classiques ; 2° Miniatures chrétiennes jusqu'à la fin du Ve siècle ; 3° Miniatures byzantines ; 4° Miniatures celtiques ; 5° Renaissance carolingienne ; 6° Dessins au trait du IXe au XIe siècle, surtout en Angleterre ; 7° Miniatures anglaises jusqu'à l'an 1200 ; 8° Miniatures allemandes, françaises et flamandes, 900-1200 ; 9° Miniatures italiennes avant 1300. 10° Miniatures anglaises au XIIIe siècle ; 11° Miniatures françaises, flamandes et allemandes au XIIIe siècle ; 12° Illustrations de l'Apocalypse ; 13° Miniatures anglaises aux XIVe et au XVe siècle ; 14° Miniatures françaises au XIVe siècle ; 15° Miniatures italiennes au XIVe siècle ; 16° Miniatures françaises après 1400 ; 17° La Renaissance italienne ; 18° Miniatures flamandes après 1300. Suivent une note sur les mss. liturgiques avec enluminures, une bibliographie choisie et soignée, enfin d'excellents index : 1° des manuscrits mentionnés ; 2° des scribes et enlumineurs ; 3° des noms et des choses. Le premier index permet de constater l'absence du *Froissart* de Breslau[2] ; dans le troisième, je cherche en vain la rubrique *Names* ou *Signatures*, ainsi que le nom d'Antoine de Bourgogne (*s. v.* Burgundy).

L'auteur s'accuse lui-même, dans sa préface, d'avoir été un peu bref sur les mss. français du XVe siècle ; pourtant, il semble bien avoir mentionné les manuscrits les plus importants de cette classe et il l'a toujours fait en ajoutant des indications bibliographiques précises. Son travail, dédié à son maître Sir George Warner, fait honneur à sa diligence et à la sobriété de son jugement ; c'est un excellent manuel. S. R.

1. « Les chefs-d'œuvre de l'ancienne civilisation grecque..., les temples de l'Acropole d'Athènes, le Parthénon, l'Erechtheion, l'Athéna, les Propylées » (p. 286). A la même page, parmi les écrits qui nous restent de l'antiquité, on trouve les œuvres de Socrate et d'Epicure. Chez les Juifs « les édifices religieux furent les temples de Jérusalem, de Salomon, etc. » (p. 369). On remarque plusieurs assertions aussi contestables dans d'autres chapitres.
2. Voir maintenant, sur ce manuscrit, *Repertorium*, 1911, p. 224.

The Benedictional of Saint Aethelwold, reproduced in facsimile... and edited with text and introduction by **G. F. Warner and H. A. Wilson.** Oxford, printed for the members of the Roxburghe Club, 1910. In-fol., LX-56 et IV p., avec frontispice en couleurs et planches en phototypie. — Saint Aethelwold fut évêque de Winchester de 963 à 984. Son *Benedictional*, richement illustré, est un des trésors de la bibliotheque de Chatsworth et un document d'une importance capitale pour la connaissance de la miniature anglaise au xe siècle. M. Arthur Strong, bibliothécaire du duc de Devonshire, avait préparé une édition photographique de ce manuscrit; après sa mort prématurée, son travail a été mis au point par MM. Warner et Wilson et, grâce à la munificence du possesseur, offert aux membres du Roxburghe Club et à nombre de bibliothèques publiques et privées. Ainsi ce chef-d'œuvre est soustrait, du moins dans ce qu'il a d'essentiel à nous apprendre, aux injures du temps, du feu et des hommes [1]. Dans l'expression de sa reconnaissance, la science n'oubliera pas Mme Arthur Strong (Eugénie Sellers) qui, bibliothécaire de Chatsworth après la mort de son mari, s'est pieusement attachée à la continuation de son œuvre et n'a ménagé ni son temps ni sa peine pour en assurer la publication [2].

S. R.

André Girodie. *Martin Schongauer et l'art du Haut-Rhin au* XVe *siècle*. Paris, Plon, 1911; in-8, 245 p., avec 24 gravures. — Travail sérieux. L'auteur connaît bien les œuvres des écoles d'Alsace au XVe siècle et parle d'elles avec l'amour qu'elles méritent. Quelle admirable école que celle à laquelle nous devons les gravures de Schongauer et tant d'autres œuvres puissantes ou charmantes que le nom du « beau Martin » suffisait autrefois à étiqueter, mais que la critique commence a classer rigoureusement! Le catalogue que M. Girodie a dressé des artistes et des œuvres (peintures, miniatures, dessins, vitraux), suffirait à signaler son livre aux érudits; ce n'est pas du tout une de ces compilations faciles et rapides comme la « littérature » des monographies d'artistes en compte tant. Qu'il soit donc chaudement recommandé [3].

S. R.

1. On remarquera l'analogie des miniatures avec celles du sacramentaire de Drogon, fils de Charlemagne et évêque de Metz en 826-855 (p. XXXVIII). Mais les artistes anglais, dans le maniement de la plume, étaient supérieurs à leurs modèles du continent; il semble qu'ils annoncent déjà la grande école des *linéaristes* anglais du XIXe siècle.

2. *It is largely due* (écrit M. Warner, p. XLIV) *to her keen interest in the MS that the reproduction, projected in the first instance by her deceased husband, was actually undertaken, and I regret that it does not appear until after her official connexion with the original has come to an end.* On sait que Mme Strong a quitté Chatsworth pour devenir directrice-adjointe de l'Ecole anglaise d'archéogie à Rome.

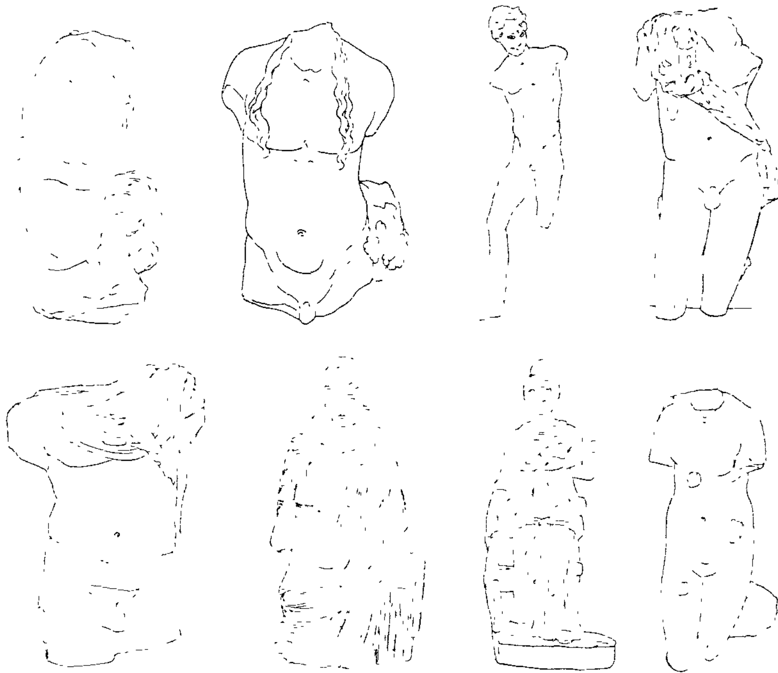
3. Je note à la même occasion, dans l'*Opinion* du 16 septembre 1911 (p. 365), un article intéressant de M. C. Fischer sur Schongauer.

Le Gérant : ERNEST LEROUX.

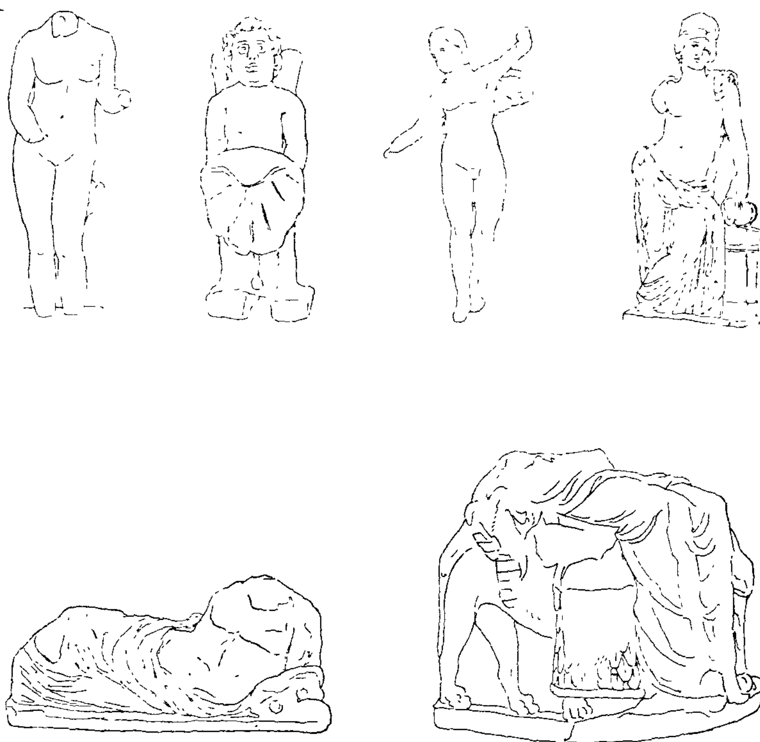
ANGERS — IMPRIMERIE BURDIN ET Cie, RUE GARNIER.

SUPPLÉMENT TUNISIEN
AU RÉPERTOIRE DE LA STATUAIRE

Dans la *Revue* de mars-avril 1911 (p. 352), M. S. Reinach a fait appel aux conservateurs des Musées pour compléter les cinq tomes parus de son *Répertoire de la statuaire*. Je m'empresse de répondre à cet appel en publiant ici les sculptures de provenance tunisienne qui n'ont pas encore trouvé place dans le *Répertoire*.



1. Carthage. Tunis. Faune accroupi. *Musée Alaoui, Suppl.*, p. 49, n° 959. — 2. Tunis. Dionysos. *Musée Alaoui, Suppl.*, p. 67, n° 1121. — 3. Br. Fouilles sous-marines de Mahdia. Tunis. Satyre. *Mém. des Antiquaires de France* (sous presse). — 4. Carthage, theâtre. Tunis. Satyre. *Musée Alaoui, Suppl.*, p. 47, n° 946. — 5. Carthage, théâtre. Tunis. Hermès portant Dionysos enfant. *Musée Alaoui, Suppl.*, p. 47, n° 941. — 6. Carthage, odéon. Tunis. Juno Regina (?). *Musée Alaoui, Suppl.*, pl. XXIV, n° 2. — 7. Carthage, théâtre. Tunis. Athéna. *Musée Alaoui, Suppl.*, p. 48, n° 948 — 8. Carthage. Tunis. Aphrodite.



1. Carthage. Tunis. Aphrodite. *Musée Alaoui, Suppl.*, p. 52, n° 981. — 2. Salakta (Sullectum). Tunis. Éros tenant une coquille. *Musée Alaoui*, p. 55, n° 59. — 3. Br. Fouilles sous-marines de Mahdia. Tunis. Eros dansant. *Mém. des Antiquaires de France* (sous presse). — 4. Carthage. Tunis. Source. *Musée Alaoui, Suppl.*, p. 52, n° 980. — 5 Carthage. Tunis. Fleuve. *Musée Alaoui, Suppl.*, p. 54, n° 992. — 6. Henchir Kasbat (Thuburbo majus). Saeculum Frugiferum. Direction des Antiquités de Tunisie, *Notes et documents*, IV, pl. II, n° 3.



1. Korbous (Aquae Carpitanae). Empereur. *Bull. arch. du Comité*, 1910, p. CCXLII. — 2. *Ibid.* — 3. Korbous (?). Tunis. Empereur. *Musée Alaoui, Suppl.*, p. 67, n° 1119; cf. *Bull du Comité*, 1910, p. CCXLIII. — 4. Tunis. Homme drapé. — 5. Carthage. Tunis. Femme drapée. *Bull. arch. du Comité*, 1909, pl. XLIX. — 6. Hammam Darradji (Bulla Regia). Tunis. Femme drapée. Direction des Antiquités de Tunisie, *Notes et documents*, I, pl. VI, n° 3. — 7. *Ibid.*, n° 1. — 8. Environs de Sousse. Tunis. Femme drapée. *Musée Alaoui, Suppl.*, p. 60, n° 1039.



1. Br. Fouilles sous-marines de Mahdia. Tunis. Acteur comique. *Mém. des Antiquaires de France* (sous presse). — 2. Tunis. Dadophore (?). *Musée Alaoui, Suppl.*, p. 68, nº 1126.

A. MERLIN.

Musée du Bardo à Tunis, sept. 1911.

(*A suivre.*)

LES PORTRAITS DE PRINCES

SUR LE POLYPTIQUE DES VAN EYCK

Ce n'est qu'après mainte discussion qu'on pourra découvrir la vérité touchant les portraits du polyptique de Gand (fig. 1-B). Les trois saints : Victor (n° 1)[1], Georges (n° 2) et Sébastien (n° 3)[2]



Fig. 1. — H. et J. Van Eyck. Volets intérieurs de gauche du *Retable de l'Agneau*, à Berlin (A = n. 512 ; B = n. 513).

1. J'ai été autrefois induit en erreur par les armoiries d'Utrecht. Saint Martin, à Utrecht, a des armoiries très différentes de celles de la ville. La croix d'argent sur fond de gueules est, selon Lelong, celle de saint Victor. Voyez de même M. G. Hulin, in *Bull. de la Soc. d'hist. et d'arch. de Gand,* 1911, n° 1.

2. Les armoiries de Jérusalem sont d'habitude celles de saint Sébastien ;

ne sont pas plus des portraits que les trois preux : le roi Arthur (n° 6); Godefroy de Bouillon (n° 4) (au milieu, reconnaissable à sa monture, un âne blanc, et au fait qu'il ne porte pas de couronne royale sur son bonnet ducal, lui qui, roi de Jérusalem, ne voulut point porter de couronne en or, là où Jésus avait porté la couronne d'épines) et enfin Charlemagne (n° 5), que la couronne impériale désigne suffisamment.

Par contre, les princes anonymes qui les suivent, parmi les *soldats du Christ* et les *juges intègres*, se présentent avec les attributs de roi, de duc, d'électeur, etc.; d'ailleurs, leurs traits sont si individuels qu'on est obligé d'y voir des portraits.

Luc de Heere a désigné, parmi ces personnages, les frères van Eyck, et son texte mal interprété, comme on le verra, par d'autres, a fort embrouillé la question. Van Mander parle en outre de Philippe de Bourgogne et croit que ce doit être Philippe le Bon, sans dire toutefois où il se trouve. J'ai cru reconnaître Jean sans Peur, qui a combattu l'Infidèle, au dernier rang des soldats du Christ (n° 8, fig. 11), plutôt au bonnet bleu des partisans de Bourgogne, qui a remplacé sa couronne, qu'à ses traits peu engageants. J'ai hasardé timidement d'autres hypothèses, affirmant seulement que le prétendu Hubert van Eyck devait être un souverain, vu qu'il est monté sur un cheval blanc [1].

Depuis, M. Paul Durrieu [2] a proposé de reconnaître Charles VI (n° 9, fig. 11) à côté de *mon* Jean sans Peur. Je n'y vois pas de difficulté. Quoiqu'il n'ait pas combattu les Turcs en personne, il peut bien prétendre, ce me semble, à une place modeste dans ce tableau. L'expédition, conduite par le maréchal de France, était, en somme, un exploit de l'armée française dont le roi était le chef. D'autres [3] ont préféré voir dans ce personnage saint Louis, ou saint Louis sous les traits de Charles VI. C'est à tort. Le saint

dans les Pays-Bas, saint Jacques qui les porte aussi, est d'ordinaire habillé en pèlerin.

1. *A propos d'un « repentir » de Hubert van Eyck*, in *Gazette des beaux-arts*, 1904, p. 177.

2. *Gazette des beaux-arts*, 1910, I, p. 461 (*Quelques portraits historiques*).

3. Salomon Reinach, *Revue arch.*, 1910, II, p. 359; G. Hulin *l. c.*

ne pourrait prendre rang après les preux; il n'aurait pas manqué de porter la couronne fleurdelisée[1]. Mais si, devant le roi de France et son cousin de Bourgogne, leur oncle, M. Durrieu a voulu voir le duc de Berry (n° 7, fig. 11), il s'est certainement trompé. Je n'ai pas à répéter les objections à cette thèse qu'ont fait valoir MM. Reinach et Hulin; mais j'ajoute que, d'aucune



Fig. 2. — Médaille de Jean VI Paléologue, par Pisanello.

façon, le duc de Berry ne pouvait être admis parmi les *soldats du Christ*.

Fig. 1-A. M. Reinach ne me semble pas plus heureux lui-même en reconnaissant dans le vieux prince à la mine renfrognée (n° 1,

1. Lorsque, en 1458, les rhétoriciens de Gand ont représenté, dans un spectacle, l'adoration de l'Agneau d'après l'œuvre des Van Eyck, ils ont remplacé les preux et les princes du dernier rang par saint Maurice, saint Quirin et saint Gandolfe, duc de Bourgogne, mais n'ont pas songé à saint Louis (Weale, p. 207).

fig. 5), le type jovial de Jean de Berry; mais je reviendrai à cette question après avoir examiné une autre hypothèse très séduisante du même savant. M. Reinach met en rapport le bel homme au nez aquilin, à la barbe noire, au chapeau de fourrure à grand bord rabaissé (n° 2, fig. 5), avec les portraits connus de Jean VI Paléologue, la médaille de Pisanello (fig. 2) et le buste en bronze de Filarete à la Propagande de Rome (fig. 3). Le premier est de 1439, d'après une indication de Giovio, rapportée par Vasari; l'autre est probablement de la même année. Le portrait du même empereur, dont Benozzo Gozzoli s'est servi pour un des rois mages au Palazzo Ricardi, entre 1457 et 1463, nous le montre plus jeune, dirait-on, et moins ressemblant à notre personnage. Il est évident qu'un portrait de 1439 ne peut avoir servi de modèle au peintre des *justi judices*, puisque le polyptique de Gand était complètement achevé dès 1432; mais M. Reinach a fait observer que Jean VI a passé à Ferrare en 1424, l'année avant son avènement au trône.

Comme Hubert van Eyck est mort en 1426, et que tout semble indiquer une conception de l'œuvre de beaucoup antérieure à cette date, j'ai de la peine à suivre ici M. Reinach et je ne vois pas du tout comment il pourrait faire concorder cette date avec l'identification, proposée par lui, du personnage principal avec le duc de Berry, mort en 1416.

Je crois pourtant qu'il a montré la route à suivre. Je trouve, dans les *Très belles Heures* du duc de Berry (donc, entre 1404 et 1416), le même type (pl. XXVI), avec même bonnet de fourrure striée et même couronne[1], parmi les souverains agenouillés devant Dieu. Cette date exclut complètement l'empereur Jean.

Il faut donc songer à son père, Manuel II Paléologue (1348-

1. Cette couronne et ce bonnet se retrouvent encore sur la tête du roi Mage, dans la page (pl. XXXVII) où l'on voit un autre mage copié d'après la médaille fausse de Constantin, acquise en 1402, que M. Schlosser (*Kunst und Wunderkammer*, p. 27) suppose être due aux frères de Limbourg eux-mêmes, ce qui ne s'accorderait pas mal avec ma proposition de leur attribuer le magnifique sceau de Philippe le Hardi apposé à un acte de 1403 (moulage n° 477 des Archives Nationales). L'on sait qu'ils étaient apprentis orfèvres à Paris en 1399 et qu'ils restèrent au service du duc jusqu'à sa mort.

1425), empereur dès 1391, auquel il aura ressemblé, qui voyagea en Europe du 10 décembre 1399 jusqu'en 1402 et se trouvait à Paris en 1400[1].

Là, par suite de la folie intermittente de Charles VI, le pou-



Fig. 3. — Buste de Jean VI Paléologue (Musée de la Propagande à Rome).

voir restait de fait entre les mains de son oncle, le duc de Bourgogne; c'est lui, non son petit-fils. comme le croyait van Mander, qui est le personnage principal des *juges intègres*, chevauchant un cheval blanc, à la droite de l'empereur de Constantinople.

M. Reinach était donc bien près de la vérité en pensant au

1. Sabatier, *Monnaies byzantines*, II, p. 272.

duc de Berry, son frère, dont l'air de famille n'est pas douteux ; seulement, au lieu des rares boucles blanches aux tempes, une chevelure touffue ; au lieu du gros nez camus, que Holbein nous fait si bien voir (fig. 4). un nez plus long et surplombant la lèvre ; au lieu des yeux grands ouverts, des yeux mis-clos, mais perçants, avec la *patte de canard* très accentuée ; surtout, au lieu des joues rondes et de la bouche effleurée d'un sourire, qui donne quelque chose de goguenard au vieux *bon-vivant*, les traits tirés, la bouche pincée d'un vieillard grippe-sou (fig. 5).



Fig. 4. — Tête du duc de Berry, d'après le dessin de Holbein à Bâle.

Heureusement, nous avons d'excellents portraits de Philippe le Hardi dans sa vieillesse qui nous permettent de contrôler trait par trait le type en question.

Une copie des environs de 1500 nous fait connaître un portrait en profil peint en 1395[1]. Tout, excepté les cheveux recouvert du bonnet, s'y retrouve, les sourcils relevés, les yeux fendus, le grand nez tombant, les lèvres minces, le menton protubérant ; le tout, il est vrai, alourdi par le copiste.

D'une tout autre qualité est le magnifique portrait de Claus

1. Photographie Giraudon (Exposition des Primitifs Français, 1904, n° 361) ; Rubbrecht, *L'origine du type familial de la maison de Habsbourg*, p. 6.

Sluter, au portail de la chartreuse de Champmol. J'en ai devant moi diverses photographies; celle que nous reproduisons ici (fig. 6) est de M. Remy-Gorget. La statue ne diffère vraiment du tableau de van Eyck que par la technique du sculp-



Fig. 5. — Fig. 1 et 2 du volet A.

teur, par la pose de l'orant, qui lève les yeux, et par une moindre accentuation des ravages de la vieillesse. Je ne relève que les plis épais entre les sourcils et les paupières, la bouche pincée et la masse des cheveux ; je me fie surtout, pour faire accepter mon opinion, à la ressemblance générale qui me semble évidente. Il ne manque à l'image de Dijon que la *patte d'oie*

si caractéristique dans le portrait peint. J'ai pu heureusement obtenir de M. Remy-Gorget une belle photographie du tombeau de Sluter et van de Werve qui ajoute précisément ce trait à la physionomie du vieillard (fig. 7 et 8). Philippe le Hardi, né le 15 janvier 1342, avait 54 ou 55 ans lors du portrait de Sluter, 58 ans en 1400 et 62 ans à sa mort. Comme les traits de la figure tombale sont plus avancés en âge que ceux du portrait, il est aussi certain que le portrait du gisant est de van de Werve. Il a l'air vieux pour son âge; mais l'on vieillissait tôt, paraît-il, au xve siècle.

Pour ceux qui ont de la peine à abandonner les traditions consacrées, même quand elles sont suspectes, je vais indiquer par quelle erreur on a pu prendre Philippe le Hardi pour le peintre Hubert van Eyck lui-même. On devine clairement, en comparant le texte de van Mander (1604) et de van Vaernewijck (1568 et 1569)[1] avec les vers de Luc de Heere (1565)[2], qu'on lisait sur un placard, dans la chapelle même du tableau, que les premiers auteurs n'ont fait qu'interpréter ce texte. Jean van Eyck (n° 4) est indiqué nettement par le patenôtre rouge sur les habits noirs, mais Hubert par ce vers plus ou moins ambigu :

Sijn broeder rijdt bij hem in d'hoogste stee

littéralement : « Son frère Hubert chevauche près de lui au plus haut lieu. » Van Vaernewijck et van Mander ont pris *plus haut* au sens figuré et l'ont transcrit par *la droite*, quoiqu'ils n'aient pu se résoudre à se fixer sur le duc (n° 3), qui est vraiment à la droite de Jean, ni sur le Paléologue son voisin, mais ont pris Philippe de Bourgogne qui n'est pas près de lui. Je ne sais pourquoi, si ce n'est à cause du bonnet de fourrure que van Mander mentionne spécialement et que l'on trouve tout pareil sur le personnage à côté de Jean et plus haut que lui dans le tableau (n° 5). Il faudrait alors croire à une tradition orale faussée, mêlée à celle que nous a conservée De Heere. Quoi qu'il en

1. Weale, p. LXXXVII et LXXXIX.
2. Weale, p. XXVIII.

soit, on est surpris de trouver dans la main du Hubert de De Heere une baguette que l'on peut aisément prendre pour un bâton de peintre. Il se pourrait même que toute la tradition repose sur ce détail, quoique, pour ma part, je ne voudrais pas affirmer que ce ne soit plutôt le bâton d'un chambellan, comme celui (tout pareil) du seigneur de Lannoy à Berlin[1]. Le chapeau ducal convient d'ailleurs mal au peintre.



Fig. 6. — Philippe le Hardi, par Claus Sluter.

Que l'homme au turban rouge, le Jean de De Heere, se retrouve beaucoup plus âgé dans le portrait de Londres de 1433[2] (n° 13), je le veux bien ; mais cela ne prouve ni pour, ni contre mon opinion.

Une autre question, très compliquée jusqu'ici, se résout très facilement à présent. L'ancienne copie de la *Fontaine de vie*, dont l'original[3], autrefois à Palencia en Espagne, a malheureusement disparu, nous fait voir, à côté du groupe représentant l'Église par un pape, un cardinal, un évêque et un abbé,

1. Weale, en face de la p. 142.
2. Weale, en face de la p. 68. M. Weale lui donne 65 ans. Il aurait donc eu 32 ans en 1400. Je crois les deux chiffres trop forts de 10 unités au moins.
3. Weale, p. 163.

et le pouvoir temporel par un empereur et un roi, le portrait du donateur, un duc, avec son fils qui est un comte. Il y a longtemps que l'on a reconnu dans le duc une réplique du prétendu Hubert, à côté duquel l'on a en vain cherché le soi-disant Jean van Eyck.

Je crois que l'on n'aura aucune difficulté à admettre, ici encore, un portrait du duc de Bourgogne, surtout puisque personne ne nous apprend que l'original fût peint « à l'huile ». Autant que l'on peut juger d'après la copie, il est moins vieux que dans le cortège des *juges intègres*. C'est dire que la *Fontaine de vie* remonterait à la fin du XIVe siècle.

Je suis un peu confus de devoir reconnaître de nouveau un Jean sans Peur; mais la conséquence logique des faits est que le comte, qui s'agenouille derrière le duc, à la place occupée d'habitude par le fils du donateur, est le comte de Nevers, Jean de Bourgogne. Si l'on recouvre la bouche, on sera tout surpris de la ressemblance avec le *soldat du Christ*, quoique l'orant du Prado soit évidemment plus jeune et qu'il ait le regard plus ouvert. Il n'a guère plus de 18 ans, tandis que, si l'esquisse des *Christi milites* est vraiment de 1400, il en aurait 10 de plus à à cette date. Dix ans de moins pour son père conviendraient à la différence d'âge entre la copie de Madrid et le tableau de Berlin.

Je regrette beaucoup de ne pas connaître les portraits de Jean sans Peur que mentionne M. Rubbrecht sous les types 1 et 2[1] et que je ne puisse comparer ici que ceux de son âge mûr.

Mort en 1419, il n'a pas atteint la cinquantaine; pourtant, le portrait d'Anvers (fig. 7, 9), qui a l'air très authentique, lui donne un masque de vieille femme, dû peut-être à un manque de dents molaires qui a fait rentrer les joues aux coins de la bouche, ou encore aux narines trop ouvertes. Serait-ce le portrait que Johan Malwel a peint en 1415 ? Ou lui doit-on l'original du groupe des répliques dont la mieux connue appar-

1. *L. c.*, p. 10.

tient au comte de Limburg-Stirum à Rumbeke? (fig. 10) Je ne sais, mais je puis affirmer qu'il n'a pas l'air moins caduc à 37 ans, dans les miniatures de 1409, comme on le constate aisément en comparant les planches de Couderc[1] (LVIII 2, LIX et LX; voir aussi Rubbrecht, fig. 6).

Il est difficile de conclure d'après des données si différentes. Pourtant, je crois qu'il y a une ressemblance saisissable dans la moue de la bouche et la forme flasque des joues, sous l'os



Fig. 7. — Philippe le Hardi, par Van de Werve.

jugulaire, très prononcé entre l'oreille et l'œil, et dans les paupières, qui, chez le jeune homme, annoncent déjà leur développement ultérieur.

Les narines retroussées, montrant les parois du nez chez l'homme vieillissant, et qui donnent une forme si spéciale au nez, ne se présentent guère ainsi chez un jouvenceau. Mais, somme toute, ce n'est pas la physionomie qui me force à trouver ici Jean sans Peur.

Je regrette de même de ne pouvoir interpréter mieux que mes devanciers le collier, en forme de branche morte ou d'arbre

1. Camille Couderc, *Album de portraits d'après les collections du département des manuscrits* (Bibl. Nat.).

sec, que porte le Duc. Ce n'est peut-être qu'un symbole de dévotion rappelant une parole de l'Évangile. D'autres, mieux informés que moi, seront, j'espère, plus heureux dans leurs recherches et trouveront moyen de corroborer ma thèse.

Retournons aux *justi judices*. A la gauche de l'empereur de Constantinople, se voit encore un duc, caractérisé cette fois comme tel par son manteau au col d'hermine. Il est beaucoup plus jeune que Philippe le Hardi et reconnaissable à sa forte moustache. Je ne le connais pas. J'ai eu tort autrefois de penser au duc de Berry. J'ai songé au duc d'Orléans qui précisément, le 14 janvier 1401, avait fait un traité de paix avec le duc de Bourgogne[1]; mais, si cette idée convenait à l'esquisse de cette date, l'on ne saurait concevoir comment ce portrait aurait pu être achevé après le meurtre du duc en 1407. Du reste, je ne connais pas de portraits de ce prince avec moustaches, quoique je doive ajouter que je n'en trouve aucun autre de cette date. M. Reinach a voulu voir dans le prétendu Jean van Eyck (n° 4) Henri V d'Angleterre. Je ne crois pas que, même si la date de 1400, à laquelle je dois tenir pour la composition, qui exclut complètement la présence d'un roi né en 1388, était inexacte, cette hypothèse pût obtenir beaucoup de suffrages. La copie conservée à Londres d'un original perdu n'a de commun avec la tête très fine au turban que la grande jeunesse du modèle.

Vouloir trouver un nom au dernier des cavaliers (n° 10), à l'ornat d'un électeur, serait prématuré, car on ne voit pas son visage. Gara, l'électeur Palatin, qui s'était si bien tenu à la tête de ses Bavarois lors de la bataille de Nicopolis[2], aurait droit plutôt de figurer parmi les combattants.

On a encore moins d'indices à propos du jeune homme à sa droite (n° 9) et pas davantage pour le cavalier aux cheveux bouclés découverts, qui le devance (n° 8), à moins que l'on ne veuille y voir simplement un page. Devant celui-ci, un autre (n° 7) semble,

1. De Laborde, *Ducs de Bourgogne*, III, p. v, note 1.
2. J. de Hammer, *Histoire de l'Empire Ottoman*, t. I, p. 333.

par sa longue barbe, être caractérisé comme un second Grec, surtout parce qu'il suit un personnage, imberbe, il est vrai, mais portant une tiare (n° 6), comme en ont les archiprêtres orientaux dans les miniatures du temps. Je cite à ce propos les planches XXXIV à gauche, LX et surtout LII des *Très belles Heures* du duc de Berry.

Reste un personnage sans nom parmi les guerriers, qui porte sur son chapeau ducal une couronne royale (fig. 1-B, n° 7,



Fig. 8. — Philippe le Hardi, par Van de Werve.

fig 11). J'aimerais revenir à mon idée première que le groupe de Charles VI et de Jean sans Peur est conduit par Sigismond de Luxembourg, né en 1361, qui portait depuis 1387 la couronne de Hongrie; mais, quoique les magnifiques sceaux que nous possédons de lui[1] ne nous renseignent pas mal au sujet de sa figure — à barbe courte, comme roi des Romains, dès 1410, et à longue barbe comme empereur depuis 1433 — les sceaux de

1. Otto Hasse, *Die Siegel der deutschen Kaiser*, II, pl. 12-18.

Hongrie ont la face fruste et ne permettent pas de distinguer s'il avait le visage complètement imberbe, ou s'il portait une moustache et une mouche comme notre personnage.

J'ai insisté sur la date de 1400, sur laquelle repose en grande partie ma thèse. Elle soulèvera, j'en suis sûr, beaucoup



Fig. 9. — Jean sans Peur (Musée d'Anvers).

d'objections de la part de ceux qui ont de la peine à accepter une nouvelle chronologie. Je n'en ai pas été peu surpris moi-même! Mais il me semble que, tout bien considéré, les faits s'expliquent au mieux par cette date plus reculée. On ne peut douter que le polyptique soit une œuvre de longue haleine. Il est probable que le projet aura été arrêté en détail, l'esquisse faite même avant que Hubert ait entamé l'exécution. Or, nous

savons par von Vaernewijck[1] que la prédelle, perdue dès le xvie siècle, avait été peinte à la détrempe, donc avant la découverte de ce qu'on nomme la peinture à l'huile, que les anciens auteurs placent en 1410, et que l'œuvre, non seulement n'était pas achevée à la mort de Hubert en 1426, mais que Jean y a tra-



Fig. 10. — Jean sans Peur (Coll. de M. le comte de Limburg-Stirum).

vaillé encore pendant six ans. Dix ans ne seraient donc pas de trop pour la préparation du tout, la peinture de la prédelle et, si l'on en croit Vasari, celle d'un panneau gâté par l'exposition au soleil et qui dut être refait.

1. Weale, p. LXXXVII.

Les moustaches, mode rapportée en 1398 de Turquie, ne se portaient plus guère après 1410 et indiquent la même date.

Les statuettes d'Adam et d'Ève dans les *Heures* de Chantilly (1404-1413; pl. LII), qui, comme l'a vu M. Durrieu, dérivent des figures du Musée de Bruxelles, que j'ai toujours cru être de Hubert, confirment encore la date que je propose.

Les miniatures des *Heures* de Turin et de Milan, peintes pour Guillaume de Bavière (1413-1417), étant d'un art plus avancé dans le paysage, s'y accordent au mieux.

Beaucoup plus difficile à expliquer est l'historique du tableau. Hubert van Eyck a-t-il commencé son œuvre pour Philippe le Hardi ou pour Josse Vyt? Comme le duc de Bourgogne était, en sa qualité de comte de Flandres, le souverain du bourgeois de Gand, Vyt pourrait avoir voulu honorer ce prince en lui faisant donner cette place prépondérante ; mais tout l'arrangement, comme nous l'avons montré, indique plutôt le duc comme patron et l'influence entrevue dans l'œuvre des frères de Limbourg s'explique mieux si Hubert travaillait de 1400 à 1404 à Paris plutôt qu'à Gand.

Mais alors qu'est-il advenu à la mort de Philippe en 1404? Est-ce pour le compte de son fils, Jean sans Peur, que l'œuvre a été continuée? La correction du bonnet bleu suffit-elle pour faire penser à ce prince? Ou faut-il invoquer la tour d'Utrecht, comme je l'ai fait autrefois, pour préférer le gendre de Philippe, le comte de Hollande? Certes, si M. Georges Hulin parvient à faire accepter son idée que Hubert et Jean ont travaillé tous les deux pour Guillaume VI, il faudrait opter pour cette dernière opinion.

Puis, après 1419, année de la mort de Jean sans Peur, après 1417, date du décès de Guillaume de Bavière, jusqu'en 1425, la première date à laquelle nous trouvons Hubert à Gand, que s'est-il donc passé? Nous savons que Jean était à La Haye au service de Jean sans Merci de 1422 à 1424 et nous le retrouvons, après la mort du comte, se déplaçant de Bruges à Lille en 1425 aux frais du duc de Bourgogne, Philippe le Bon. Il semble

probable qu'il a peint pour Jacqueline de Bavière depuis la mort de son père le (31 mai 1417) jusqu'à l'entrée de son oncle à La Haye (1419), ou tout au plus peut-être jusqu'à l'automne de 1418. On connaît par d'anciennes copies, à Copenhague et



Fig. 11. — Personnages à gauche du volet B. Fig. 6-9.

à Anvers, un portrait de la comtesse dont l'original perdu doit bien avoir été de Van Eyck. Il ne peut être que de cette époque ; mais, si M. Hymans a raison, ce qui est douteux, de prendre l'Homme aux œillets de Berlin pour Jean de Bavière, il faudrait bien faire entrer le peintre à son service dès la défaite de

dame Jacob, puisque l'ancien élu de Liège tient les fleurs qui le symbolisent comme faisant sa cour et qu'il s'est marié avec la duchesse de Luxembourg vers la fin de 1418. Le portrait de la comtesse lui fait parler le même langage des fleurs ; il doit donc être antérieur à son mariage avec le duc de Brabant en cette même année [1].

Qu'est-il advenu d'Hubert pendant ce temps ? Nous n'en savons rien.

Trêve donc d'hypothèses, qu'il faudra probablement remplacer bientôt par d'autres. Je n'ai voulu que faire sentir combien les opinions reçues devront se modifier par la reconnaissance du portrait de Philippe le Hardi, et je dois malheureusement laisser à d'autres le soin de vérifier si les archives ne conservent aucune trace de notre peintre à une époque pour laquelle on ne les a pas encore consultées à cet effet. Il me suffit d'avoir pu soulever quelques questions propres à élucider l'énigme, en proposant de reconnaître le duc de Bourgogne à côté de l'empereur d'Orient.

J. Six.

1. On ne peut vraiment pas penser à une date plus avancée pour le portrait de Jacqueline, vu les mauvais rapports qu'elle a toujours eus avec son cousin de Bourgogne. Du reste, si pendant le règne de son père le sceau du vicomte de Leyde montre le style des Van Eyck (*Gazette des beaux-arts*, 1904, p. 187) celui dont la comtesse se sert en 1428 (Ruth Putnam, *A mediaeval princess*, p. 280), d'une conception grandiose, n'a aucune parenté avec l'art plus refléchi des Van Eyck.

LE PLAN EN RELIEF DE LA ROME IMPÉRIALE

AUX THERMES DE DIOCLÉTIEN

Toute une salle des thermes de Dioclétien[1] est réservée au plan de Rome au IVe siècle de notre ère. Ce plan en relief, composé de petites maquettes en plâtre, offre une restauration de la Rome antique avec ses édifices. L'auteur, l'architecte français Bigot, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, a choisi judicieusement l'époque où la Ville paraît avoir été la plus riche en grands monuments publics, celle où furent construits la basilique et les thermes de Constantin, où Constance fit apporter au Grand Cirque l'obélisque placé aujourd'hui devant Saint-Jean de Latran, c'est-à-dire vers 360; c'est la Rome de l'empereur Julien, à la veille de l'incendie du temple d'Apollon sur le Palatin (363). Il n'est pas inutile de montrer ce qu'une telle œuvre a dû demander de travail à son auteur et de signaler les points nouveaux apportés par cette restitution à la topographie de Rome.

Le projet de M. Bigot n'est pas né en un jour, et son exécution a demandé sept ans de recherches historiques et topographiques. Ceux à qui les travaux d'érudition sont familiers savent combien il faut parcourir de textes pour rencontrer enfin le passage significatif; puis, une fois terminé le dépouillement des inscriptions, des auteurs et des itinéraires anciens, il s'agit de choisir entre les divergences que présentent trop souvent les textes relatifs à un même édifice; enfin il faut chercher, sous

1. L'entrée est au n° 7 de la *Piazza delle Terme*, à l'angle de la *Via Cernaia*, du côté du Grand Hôtel.

la ville moderne, les monuments anciens connus par les textes. Cette documentation n'est que la partie matérielle du travail : la partie la plus importante est l'identification, autrement dit la comparaison judicieuse entre les textes et le sol. C'est ici que l'esprit critique exerce ses droits; la part laissée à l'hypothèse n'a de valeur qu'autant que cette dernière ne bâtit pas sur le sable mouvant.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'une telle œuvre ait demandé un aussi long temps, mais plutôt féliciter l'auteur de la persévérance active avec laquelle il a surmonté tant de difficultés. On vient de rappeler les difficultés d'ordre intellectuel, les seules qui intéressent du point de vue scientifique; les difficultés d'ordre matériel étaient plus pénibles encore à vaincre. Les subventions de l'Institut de France, du Ministère de l'Instruction publique, du baron Edmond de Rothschild, du duc de Loubat, l'intervention enfin de M. Georges Clemenceau, alors président du Conseil des ministres, sont venues encourager l'architecte archéologue : il n'en reste pas moins que la moitié à peu près des frais d'exécution a du être supportée par M. Bigot lui-même.

Des recherches faites par l'auteur pour déterminer la place véritable des *carceres* du Grand Cirque ont été l'origine de ce plan de Rome. M. Bigot a retrouvé en deux endroits l'emplacement supposé du *podium*, une partie de mur extérieur qui avoisine le Palatin et fixé les dimensions de l'arène. Il a en outre déduit que le Grand Cirque présentait, au sud, les mêmes brisures que le cirque de Maxence.

Ailleurs un fragment non identifié du plan de marbre de Nolli, conservé au Musée du Capitole, a permis à l'auteur de marquer l'emplacement de la Curie de Pompée, où mourut Jules César. C'est une grande salle rectangulaire, flanquée d'un péristyle dans le sens de la longueur. L'endroit de la ville moderne qui correspond à cet édifice est l'espace compris entre le *Vicolo dell' Olmo* et la *Via Florida*. — Avant M. Bigot,

Canina avait essayé de tirer parti du même fragment, mais la partie du plan auquel il prétendait le rattacher ne se prêtait pas au rapprochement qu'il avait tenté.

Pour l'Odéon, il fallait choisir entre l'opinion de M. Lanciani et celle de M. Huelsen. Suivant le premier, l'Odéon était situé au mont Giordano; M. Bigot s'est rangé à cette opinion. En effet, le palais Massimo, d'après le plan de Nolli, est bâti sur des murs rayonnants, comme si ses fondations reposaient sur un édifice antique; de son côté Ammien Marcellin énumère, parmi les monuments de Rome qui, en 356, s'offraient à l'admiration de l'empereur Constance, « le théâtre de Pompée, l Odéon et le stade » : il est donc assez rationnel d'admettre l'identification du palais Massimo, voisin en effet du théâtre de Pompée, avec l'Odéon.

Le Temple d'Apollon au Palatin aurait été construit à l'angle nord-est de la colline, sur un emplacement naguère compris dans la vigne Barberini; c'est l'hypothèse proposée par M. Huelsen. Or, M. Bigot pense reconnaître, sur une monnaie datant de Sévère Alexandre, le même décor qu'il retrouve dans l'ancienne vigne Barberini, et c'est le Temple de Mars Ultor que représente cette monnaie ; si l'on accepte l'identification, voilà encore un fait nouveau apporté à la connaissance de la topographie de Rome.

On prête d'ordinaire aux basiliques judiciaires deux étages de galeries extérieures. M. Bigot les reconstitue avec un seul, à bon droit, semble-t-il : on n'a jamais retrouvé aucun fragment de l'ordre supérieur, et le bas-relief qui représente, sur les *Anaglypha* du Forum romain, la basilique Julia, lui donne un seul étage d'arcades. Quant aux deux absides de la basilique Ulpia, sur le plan de marbre du Capitole, ce seraient des cours en hémicycle non couvertes.

Le Forum de César, sur le nouveau plan de Rome, est plus grand que celui d'Auguste. Tandis que l'on connaît la limite sud du Forum de César et la limite nord du Forum d'Auguste, on ignore la séparation de ces deux ensembles d'édifices. Mais

on sait que César avait reçu gratuitement une partie des terrains de l'ancien comitium pour y élever son forum; on sait d'autre part qu'il a dépensé beaucoup d'argent pour l'achat du terrain. De son côté, Auguste a construit son forum beaucoup plus étroit, pour éviter ou pour restreindre les expropriations : ne pouvant bâtir en surface, il a bâti en hauteur. — Voilà encore une interprétation personnelle, à laquelle d'ailleurs ne sont contraires ni M. Huelsen ni M. Lanciani.

Ces exemples suffisent pour montrer que l'auteur du plan de Rome n'a pas seulement reconstitué les monuments d'architecture de Rome au IVe siècle en s'entourant de toutes les ressources fournies par les textes, mais qu'il a encore su faire œuvre personnelle en recherchant des solutions nouvelles. En outre, les archéologues de profession lui seront reconnaissants d'avoir le plus possible évité la fantaisie dans la reconstitution et d'avoir observé la plus scrupuleuse exactitude.

Bien qu'il soit seulement question, dans cet article, de la valeur archéologique de ce nouveau plan de Rome, on ne peut s'empêcher d'admirer l'art avec lequel ces maquettes minuscules ont été exécutées. Il convient à ce propos de nommer M. Mazet, qui est le collaborateur assidu de M. Bigot.

Une consciencieuse documentation, des hypothèses judicieuses et parfois nouvelles, une exécution artistique de premier ordre, une constance qui ne s'est point démentie depuis sept ans, voilà les qualités dont a fait preuve l'auteur de la reconstitution de la « Rome impériale ». Les mérites d'une telle œuvre dispensent de lui décerner de longs éloges : il suffit d'examiner le plan pour s'en convaincre[1].

Rome, Palais Farnèse, juillet 1911.

Louis CHATELAIN.

1. Cet article a paru dans le *Bollettino dell' Associazione archeologica romana*. Le directeur de cette revue, le professeur Dante Vaglieri, de l'Université de Rome, a bien voulu m'autoriser à le reproduire dans la *Revue archéologique*.

ARCHÉOLOGIE THRACE

DOCUMENTS INÉDITS OU PEU CONNUS

(PREMIÈRE SÉRIE)

Deuxième article[1].

II

INSCRIPTIONS[2].

§ 1. — *Ex-voto à des divinités.*

1. — Autel de marbre blanc, cassé à la partie postérieure[3].

Provenance : Anchialos, dans les fouilles de l'ancienne église située entre la métropole et la mosquée[4].

Haut. : $0^m,72$; larg. : $0^m,32$ à $0^m,41$; ép. actuelle : $0^m,275$.

Inscription : Διὶ Ὀλυμπίῳ, en lettres de $0^m,06$.

2-3. — Plaques votives à Dionysos *Eleuthereus* et à Aphrodite.

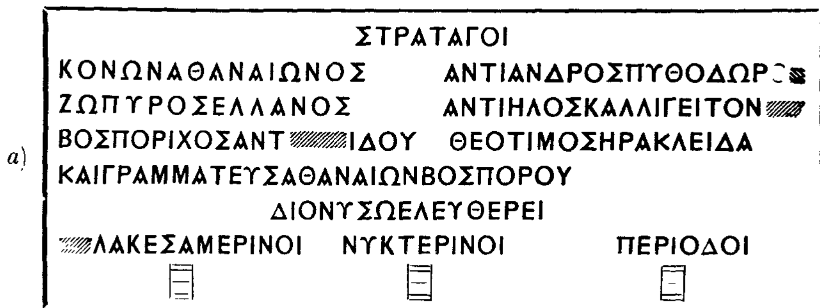
Provenance : Mésembrie (conservées à l'école grecque).

Dimensions : *a*) plaque intacte, haut. : $0^m,15$; larg. : $0^m,65$; ép. : $0^m,10$; lettres : $0^m,01$.

b) plaque cassée, haut. : $0^m,155$; larg. actuelle : $0^m,235$; ép. : $0^m,08$; lettres : $0^m,015$ (fig. 1).

1. Pour le premier article, cf. *RA*, 1911^2, p. 301-316.
2. On voudra bien remarquer que je n'ai admis dans le chapitre II que les inscriptions non accompagnées de représentations figurées : toutes les autres inscriptions se trouveront reproduites dans les articles suivants de la même série (chapitre III, partie B, § 2 à 5, nos 82, 84, 86, 89, 91, 94, 96, 98 à 100, 102, 103, 111 à 113, 120, 123 à 125; chapitre IV, nos 126 et 127).
3. *Izvestia Soc. arch.*, I, p. 226. (Découvertes nouvelles).
4. Sous la même rubrique, M. Filov indique que dans les fouilles de la métropole on a découvert une plaque votive qu'il donne comme inédite. En réalité elle est connue depuis fort longtemps, et on en trouvera dans *DH*, 111^1, p. 576, une copie superieure à la sienne. La seule nouveauté est donc la dimension de cette plaque ($0^m,62 \times 0^m,65 \times 0^m,07$).

a)



b)

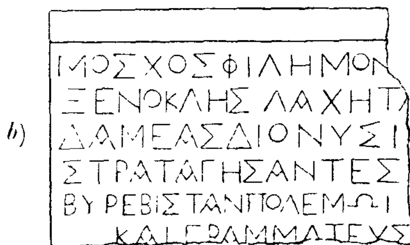


Fig. 1.

J'ai vu et copié ces deux textes en 1898. Le premier est resté inédit; le second a été publié en 1906 par M. Kalinka[1], qui en a donné un *fac simile* que je reproduis ici : les caractères de la gravure sont heureusement datés de façon précise par la mention d'une guerre contre le roi gète Byrébistas, ce qui nous reporte au milieu du Ier siècle avant J.-C., ainsi qu'on le verra ci-après.

Les deux inscriptions sont de la même écriture : on voudra donc bien juger de la première d'après la reproduction que je donne de la seconde plutôt que d'après les caractères courants fournis par l'imprimeur, qui sont forcément inexacts.

Il en résulte que les deux textes sont contemporains. De plus, il suffit de les voir l'un au-dessous de l'autre, comme je les ai présentés, pour être convaincu par leur aspect même qu'ils sont de tous points analogues, c'est-à-dire que le pre-

1. *Antike Denkmaler in Bulgarien*, p. 192, n° 227.

mier, intact, peut servir avec certitude pour restituer le contenu fragmentaire du second.

Il ne sera pas inutile de comparer à nos deux monuments une troisième inscription également conservée à l'école grecque. Je l'y ai vue et copiée en même temps que les précédentes; j'en donne ici ma copie qui diffère assez sensiblement de la publication qui en a été faite[1]. Les caractères, malgré quelques légères différences[2], ressemblent fort à ceux de nos monuments; ils sont vraisemblablement d'une époque voisine[3]. Dans l'ensemble, les similitudes entre le nombre, les fonctions des personnages, la formule de la dédicace, imposent la comparaison de ce texte avec les deux autres : on verra par la suite que mes restitutions s'éloignent sensiblement de celles qui avaient été proposées[4].

Au-dessous d'un relief, aujourd'hui martelé, qui représentait, paraît-il, une femme assise (la pierre est cassée sur la droite) :

c)

ΟΤΙΜΟΣΗΡΑΚΛΕΙΔΑ
ΠΡΟΜΑΘΙΩΝΑ
ΜΑΤΡΟΒΙΟΣ
ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΣΑΡΤΕΜ
ΕΡΜΟΔΩΡΟΣΧ
ΔΙΟΔΩΡΟΣΗ
ΤΑΞΙΑΡΧΗΣΑ
ΑΦΡΟΔΙΤ

Dans chacune de ces trois listes, l'*ex-voto* est consacré par six personnages, appelés les uns *taxiarques*, les autres *stratèges*, et formant des collèges dont l'un au moins, celui des stratèges, possède un secrétaire.

La divinité à laquelle est consacrée la dédicace est, pour les taxiarques, Aphrodite; pour les stratèges, Dionysos, du moins dans l'un des cas; mais il est fort vraisemblable qu'il en était

1. *DH*, III[m], p. 463 : l'inscription était alors dans une église.
2. A savoir Ξ au lieu de Ξ, Ọ au lieu de Φ, Ω au lieu de ᨀ.
3. Cf. le *fac simile* donné par MM. Chkorpil, *Pametnitzi*, II, p. 20, fig. 9.
4. Même après les corrections introduites par *DH*, Suppl., p. 573.

de même dans le second cas, parce que l'épithète du dieu, *Eleutherens*, paraît parfaitement convenir pour une circonstance dans laquelle, ainsi que nous le verrons plus loin, une victoire remportée avait eu pour résultat la *délivrance* de la ville. Le surnom d'*Eleuthereus* appliqué à Dionysos apparaît ici pour la première fois en Thrace[1]; celui que portait probablement Aphrodite nous échappe entièrement[2]; du reste, le culte de la déesse est assez rare dans le pays[3].

Les taxiarques et les stratèges sont assurément les uns et les autres des magistrats de l'ordre militaire. Sans qu'on puisse fixer exactement la dépendance de leurs charges respectives, il paraît probable que les premiers étaient, sinon les subordonnés des seconds, au moins leurs inférieurs[4] : c'est pourquoi le collège des stratèges possédait un secrétaire que celui des taxiarques ne possédait peut-être pas.

Il y a des stratèges partout dans le monde grec[5] ; sur le Pont Euxin, il en existe à Callatis[6], à Olbia[7]. Dans cette dernière cité, les stratèges sont au nombre de cinq : en sortant de charge, ils consacrent un *ex-voto* à Apollon[8].

1. M. Homolle, à qui j'ai jadis montré ce texte, m'a suggéré l'hypothèse que ce surnom aurait peut-être été donné au dieu à la suite de la protection accordée par lui lors des évènements relatés sur la plaque *b*). S'il en était ainsi, la plaque *a*) serait chronologiquement postérieure. Mais je ne sais si cette hypothèse est nécessaire, tant le surnom d'*Eleuthereus*, appliqué au « dieu qui dissipa toute tristesse dans l'âme de l'homme par l'effet du vin » (Lenormant, dans *Dict. des Antiq.*, I, p. 617) est naturel en Thrace, patrie de Dionysos inventeur de la vigne. Toutefois il est vrai que le surnom « a été souvent entendu dans l'antiquité comme s'appliquant à la liberté civile et politique. Le dieu est le défenseur des petits contre les grands, des faibles contre les forts; c'est surtout parmi les rois qu'il compte ses ennemis. »

2. En Chersonèse, la déesse est appelée *Pontia* (*DH*, p. 424, n° 91 *b*); cette épithète conviendrait assez bien ici.

3. Seuls exemples sur la côte thrace, outre celui que cite la note précédente : *DH*, p. 363, n° 62 bis *b* (Sélymbrie); p. 428, n° 100 *a* (Kallipolis).

4. Selon Æneé (*Poliorcétique*, dans le passage cité plus loin), les officiers chargés de la défense d'une ville grecque sont les στρατηγοὶ, qui ont sous leurs ordres des λοχαγοὶ et des ταξίαρχοι.

5. *Dict. des Antiq.* art. *Strategoi* (Colin), VI, p. 1529.

6. *Arch.-Epigr. Mitth.*, 1886, p. 197 et 201.

7. *Izvestia de C/ple*, 1905, p. 95 , n° 1; 1906, p. 102 suiv.

8. Nombreux exemples dans Latyschev, *Inscr. orae sept. Ponti Euxini.*

Les deux plaques *a*) et *b*) fournissent des précisions intéressantes sur la fonction des stratèges :

I. — Ce sont eux qui sont chargés de la sécurité et sans doute aussi de la police de la cité[1]. A cet effet, ils ont sous leurs ordres des fonctionnaires d'un rang inférieur, qui sont nommés à leur suite sur l'*ex-voto a*), mais collectivement : la figure qui suit, sur le relief, le titre de chacune de ces trois catégories de fonctionnaires est vraisemblablement l'indication réduite d'un autel cylindrique mouluré aux deux extrémités et entouré au centre d'une guirlande. L'autel est, soit offert par eux au dieu, soit plutôt simplement orné par leurs soins, et cette indication exprime et résume leurs intentions reconnaissantes.

Les subordonnés des stratèges s'appellent φύλακες ἁμερινοί, — (φύλακες) νυκτερινοί, — περίοδοι. Ces trois termes sont clairs par eux-mêmes; ils indiquent évidemment les sentinelles à poste fixe, divisées en deux services, diurne et nocturne, et les patrouilles. S'il restait le moindre doute là-dessus, il suffirait de remarquer que φύλακες ἡμερινοὶ et νυκτερινοὶ sont précisément les termes usuels par lesquels les écrivains grecs traduisent les expressions romaines *custodiae diurnae* et *vigiliae nocturnae*[2] : quant aux *circuitores*, ils les appellent οἱ ἐφόδοι, mot qui ressemble singulièrement à notre περίοδοι[3].

Mais, pourrait-on objecter, il s'agit ici d'autre chose que des usages romains, et l'inscription est antérieure d'un siècle à la prise de possession du pays par Rome. — Aussi n'ai-je cité les expressions latines que comme une traduction précise et commode des mots grecs. Si l'on veut vérifier l'exactitude de cette traduction, il n'y aura qu'à se reporter au manuel de polior-

1. Dans les villes de civilisation hellénistique, nous trouvons des stratèges (τιμὴ διὰ νυκτὸς στρατηγικὴ, à Sébastopolis : *Année épigr.*, 1888, n° 172) ayant sous leurs ordres, comme ici, des nyctophylaques. Ceux-ci sont agents de police (à Alexandrie : Strabon, XVII, 1, 12 ; — en Asie Mineure : *CIG*, 2930, 3948) et même pompiers (en Transylvanie : *Année épigr.*, 1892, n° 51). — Cf. Declareuil, *Hist. des instit. municip. de l'emp. romain*, dans *Nouv. revue hist. de droit fr. et étranger*, 1910, p. 176.

2. Polybe, VI, 33, 7; 34, 7: 35, 1.

3. Polybe, VI, 35 : ἡ δὲ τῆς ἐφοδίας πίστις εἰς τοὺς ἱππεῖς ἀνατίθεται.

cétique d'Enée le Tacticien : on verra qu'il existe, suivant cet auteur, dans les camps grecs et dans les villes assiégées, des gens qu'il appelle en propres termes οἱ ἄλλοι φύλακες καὶ οἱ περίοδοι[1]. Leur fonction, dit-il, est la suivante : les sentinelles gardent le mur, l'agora, le théâtre, et tous les autres lieux qu'il est d'usage de surveiller militairement; la patrouille au contraire parcourt la ville en tous sens[2]. L'auteur fait même mention expresse de deux équipes distinctes de φύλακες, l'une pour le jour, l'autre pour la nuit[3].

II. — Ce sont les stratèges qui dirigent les opérations militaires. Ici la rédaction différente des deux plaques appelle une remarque. La première est dédiée par les στραταγοί, qui sont en fonctions et portent leur titre; la seconde est offerte par des στραταγήσαντες, c'est-à-dire des gens qui viennent de quitter leur charge. Ce second *ex-voto* est dans les formes régulières : c'est à l'issue de leur mandat que les magistrats font une offrande aux dieux : ταξιαρχήσαντες, dit le texte de Mésembrie même que nous avons reproduit pour comparaison; στραταγήσαντες, disent les inscriptions d'Olbia[4] et d'ailleurs[5]. Au contraire, le premier genre d'*ex-voto* est peu usité, au moins en l'absence d'un motif spécial justifiant la dédicace.

Or c'est justement le premier *ex-voto* qui n'a pas de motif et le second qui en fournit un. Ce motif est une guerre, et une guerre évidemment victorieuse, car on ne voit pas bien comment se justifierait la consécration du monument en cas de défaite. Si les stratèges sortant de charge, obligés par la tradition à dédier une plaque au dieu, et dispensés par là même d'alléguer aucun motif, fournissent cependant un motif qui ne

1. XXII, 3 : καὶ οἱ ἄλλοι φύλακες .. καὶ οἱ περίοδοι, ὅπου ἂν ὄντες τύχωσι κατὰ περιοδείαν τῆς πόλεως. — *Ibid*, 10 : καὶ οὕτω πολλοί τε ἅμα περιοδεύσουσι.

2. *Ibid* , 2 et 4 : τὸν μὲν στρατηγὸν καὶ τοὺς μετ' αὐτοῦ τετάχθαι περὶ τὰ ἀρχεῖα καὶ τὴν ἀγόραν... ἔπειτα τούς τε ἐπὶ τῷ τείχει φύλακας, καὶ τοὺς ἐν τῇ ἀγόρᾳ καὶ τοὺς ἐπὶ τῶν ἀρχείων καὶ τῶν εἰς τὴν ἀγόραν καὶ τὸν θέατρον καὶ τῶν ἄλλων κατεχομένων χωρίων διὰ βραχέων τε φυλάσσειν καὶ ἅμα πολλούς. — Cf. 26 : ἐν τοῖς ἀκινδυνεστέροις τοὺς ἡμίσεις... εἰς τὰς φυλακὰς καὶ περιοδείας χρὴ τετάχθαι.

3. *Ibid.*, 8 : καὶ τοὺς ἡμέρας φυλάξαντας μὴ φυλάσσειν νυκτός.

4. Références citées ci-dessus.

5. *CIGI*, I, 700 ; Ἀλεξίμαχος ...στρατηγήσας καὶ τιμαθεὶς ...θεοῖς.

leur est pas demandé, c'est évidemment qu'il est honorable pour eux : le bon sens et les exemples[1] sont là pour le montrer. D'où, à la l. 5 de la plaque *b*), la nécessité de restituer [καὶ νικήσαντες] ou une expression analogue[2].

Cela est d'autant plus curieux qu'on ne s'attendait point à voir les citoyens de Mésembrie vainqueurs en cette conjoncture. Βυρεβίστας, — ou selon d'autres Βοιρεβίστας[3] —, leur ennemi, nous est connu. Les historiens modernes qui se sont occupés de lui[4] l'ont considéré comme un conquérant à qui personne en Thrace n'avait su résister. Ils fondaient du reste cette opinion sur des textes anciens formels, ceux de Jordanes[5] et surtout de Strabon[6], lequel nous dit que ce roi gète fut un grand conquérant : il traversa souvent le Danube et pilla la Thrace, poussant ses incursions jusqu'à la Macédoine et l'Illyrie, si bien que les Romains prirent ombrage de ses succès et allaient organiser une expédition contre lui, lorsqu'une sédition de ses sujets les en délivra[7].

Il y a toutefois dans les termes de Strabon une réserve dont notre inscription met en relief la valeur : Byrébistas, dit-il, soumit aux Gètes *la plupart* des peuples limitrophes. On voit

1. Le personnage cité dans la note précédente indique comme motifs les récompenses reçues à l'expiration de sa fonction.

2. Par exemple [καὶ περιγενόμενοι], si on a besoin d'un plus grand nombre de lettres. Cf. ci-dessous la discussion des restitutions.

3. Strabon emploi indifféremment les deux formes; le texte de Dionysopolis cité ci-après dit Βυραβίστας et Βυρεβίστας; Justin, *Prolog. libr.*, 32, écrit *Burobostes*; Jordanes (*Get.*, p. 49 édit. Mommsen), *Burvista*.

4. Mommsen (XI, p. 11); de la Berge (*Trajan*, p. 33 suiv.).

5. *Get.*, XI, 67 (édit. Mommsen).

6. VII, 3, 11 : Βοιρεβίστας, ἀνὴρ Γέτης, ἐπιστὰς ἐπὶ τὴν τοῦ ἔθνους ἐπιστασίαν, ἀνέλαβε κεκακωμένους τοὺς ἀνθρώπους ὑπὸ συχνῶν πολέμων, καὶ τοσοῦτον ἐπῆρεν... ὥστε ὀλίγων ἔτων μεγάλην ἀρχὴν κατεστήσατο, καὶ τῶν ὁμορῶν τοὺς πλείστους ὑπέταξε τοῖς Γέταις. Ἤδη δὲ καὶ Ῥωμαίοις φοβερὸς ἦν, διαβαίνων ἀδεῶς τὸν Ἴστρον καὶ τὴν Θράκην λεηλατῶν μέχρι Μακεδονίας καὶ τῆς Ἰλλυρίδος, τούς τε Κέλτους τοὺς ἀναμεμιγμένους τοῖς τε Θραξὶ καὶ τοῖς Ἰλλυρίοις ἐξεπόρθησεν..... Ὁ μὲν οὖν Βοιρεβίστας ἔφθη καταλυθεὶς, ἐπαναστάντων αὐτῷ τινῶν, πρὶν ἢ Ῥωμαίους στεῖλαι στρατίαν ἐπ' αὐτόν.

7. C'est l'expédition que préparait César en 44 lorsqu'il fut assassiné (Plut., *César*, 58) — Strabon (VII, 3, 5) le dit en termes très nets : Βυρεβίστας ἦρχε τῶν Γετῶν, ἐφ' ὧν ἤδη παρεσκευάσατο Καῖσαρ ὁ θεὸς στρατεύειν.

qu'il convient de faire exception pour Mésembrie[1]. Cette ville fut-elle la seule à repousser victorieusement l'envahisseur gète? Y réussit-elle avec ses seules forces? Bien que la Pentapole pontique n'existât sans doute pas encore officiellement à cette époque[2], il est croyable que les villes grecques de la côte occidentale du Pont-Euxin, dans des cas semblables, se trouvaient toujours alliées contre l'ennemi commun. On remarquera cependant qu'il y a au moins deux cités voisines de Mésembrie qui furent soumises par Byrébistas: il est donc probable que les villes ne s'unirent pas toutes, et que chacune défendit sa chance, sans quoi elles eussent été ou bien vaincues ou bien sauvées toutes ensemble.

1° La première de ces villes est Istropolis : le décret qui nous fournit cette indication est très explicite sur le fait que les Gètes s'emparèrent du pays[3] et le gardèrent pendant trois ans[4], si bien que la plupart des habitants furent contraints de s'exiler momentanément[5]. Byrébistas étant mort en 44, la campagne contre les villes riveraines du Pont-Euxin est donc au moins, d'après ce texte, de l'année 47.

2° La seconde ville est Dionysopolis. Je conclus à la soumission de cette ville en m'appuyant sur un décret[6], où il est dit que Byrébistas a conquis la rive droite du Danube et tout le pays environnant[7]. La reddition de la ville, fait peu honorable à avouer, n'est pas explicitement mentionnée, mais elle se déduit de plusieurs phrases du texte. D'abord les louanges données à Byrébistas sont exagérées et probablement obligatoires : il y est appelé « le premier entre les rois de Thrace, et le plus grand

1. Cf. ci-dessous le texte de Dion Chrysostôme, qui, disant que les villes maritimes du Pont-Euxin *jusqu'à Apollonie* (y comprise?) ont été vaincues, semble y comprendre Mésembrie.

2. Elle ne serait pas antérieure à l'époque d'Auguste, selon Pick (*Ant. Münzen Nordgriechenlands*, I, p. 62, note 2).

3. Κρατοῦντες τῆς χώρας βάρβαροι, l. 14 et 27 (Dittenberger, *Syll.* 325).

4. l. 26 : τῶν πολειτῶν μετὰ ἔτη τρία διὰ τὰς τῶν κρατούντων τῆς χώρας βαρβάρων ἐπισυνστάσεις ἐπιζητούντων ἱερέα Ἀπόλλωνος ἰητροῦ.

5. l. 12 : κατὰ μέρος τῶν πολειτῶν ἀπὸ τῆς βαρβάρου καταπορευομένων εἰς τὴν πόλιν.

6. Kalinka, *op. cit.*, n° 95.

7. l. 24 : πᾶσ[αν τήν τε πέρα]ν τοῦ ποταμοῦ καὶ τὴν ἐπὶ τάδε κατει[σ]χ[ηκότος].

d'entre eux »[1]. Ensuite c'est un citoyen de la ville que le roi envoie en ambassade auprès de Pompée, ce qui n'est guère possible que si l'ambassadeur est son sujet, c'est-à-dire si la ville fait partie de ses états. Enfin, il semble même indiqué qu'il n'y eut pas de lutte : les Dionysopolitains préférèrent ne pas risquer la guerre et se donner spontanément, sinon de bon gré, à un ennemi jugé trop puissant[2].

Le même décret nous fournit une date précise : l'ambassade dont il est question, auprès de Pompée qualifié *imperator*, et résidant à Heraclia Lynkestis[3], est de l'année 48 avant J.-C. C'est en effet cette année-là que Pompée prit le titre d'*imperator*[4] et battit Domitius à Héraclia[5]. L'invasion de Byrébistas, un peu antérieure, se placera donc au voisinage de l'an 50[6].

Il reste à déterminer le contenu de la plaque *b*) d'après celui de la plaque *a*). La similitude des plaques montre que la seconde était certainement plus haute que la première, puisque, bien qu'incomplète par le bas (elle devait contenir encore au moins

1. l. 22 : [νεωστε]ί τε τοῦ βασιλέως Βυρεβίστα πρώτου καὶ [μεγίστου γεγ]ονότος τῶν ἐπὶ Θράκης βασιλέων.

2. Suite de restitutions proposées par Dittenberger pour le début du décret, qui est très incomplet. Je n'adopte ici que les plus vraisemblables : l. 7 : [παραγε]νόμενος (le bénéficiaire du décret) δὲ καὶ συντυχὼν α[ὐτῷ (j'entends qu'il s'agit de Byrébistas, et non, comme le voudrait M. Dittenberger, du père de ce roi) τὴν μὲν εὐνοίαν τὴν ἀπ' αὐτοῦ κατεκτήσατο τῇ [πόλει]. — Cf. l. 27 : τὴν εὐνοίαν τοῦ [βασιλέ]ως πρὸς τὴν τῆς πόλεως σωτη[ρί]αν προσπαρα[μυθοῦ]μενος.

3. l. 32 et suiv. : πρὸς δὲ Γναῖον Πομπήιον Γναίου υἱὸν αὐτοκρ[άτ]ορα Ῥωμαίων ἀποσταλεὶς ὑπὸ βασιλέως Βυραβε[ίσ]τα πρεσβευτής, καὶ συντυχὼν αὐτῷ τ[ῆς] Μακεδονίας ἐν το[ῖς] περ[ὶ Ἡρ]άκλειαν τὴν ἐπὶ τοῦ Λύκου (erreur pour Λύγκου, cf. Latyschev, *Journ. Min. Instr. Publ. Russe*, janv. 96).

4. César, *B. C.*, III, 71, 3 : *Pompeius eo proelio* (apud Dyrrachium, anno 48) *imperator est appellatus* : *hoc nomen obtinuit.*

5. *Ibid.*, 79, 3 : *accessit etiam aliud incommodum quod Domitius Heracleam Senticam, quae est subjecta Candaviae* (ceci montre qu'au lieu de Sentica des mss. il faut lire *Lyncestida*, car c'est *Heraclia Lyncestis* qui est au pied du mont *Candavia*) *iter fecerat, ut ipsa fortuna illum objicere Pompeio videretur.*

6. Cette date se trouve confirmée par Dion Chrysostôme, XXXVI, 4. — Cet écrivain, se trouvant à Olbia sous Domitien, dans les dernières années du Ier siècle de notre ère, rappelle les maux que les Gètes firent souffrir à la ville, et mentionne les campagnes de Byrébistas, qu'il place ***150 ans environ, au plus***, avant le moment où il écrit : οὐ πρὸ πλειόνων ἢ πεντήκοντα καὶ ἑκατόν ἐτῶν εἷλον... Γέται καὶ τὰς ἄλλας ἐν τοῖς ἀριστέροις τοῦ Πόντου πόλεις μέχρι Ἀπολλωνίας.

une ligne, réservée pour le nom du dieu), elle a les mêmes mesures. Par contre, la largeur devait être à peu près la même, si l'on admet l'identité de rédaction au moyen de deux colonnes de trois noms. Or, les 0^{m},23 qui subsistent contiennent de 13 à 14 lettres en moyenne : si l'on pense que la largeur totale était d'environ 0^{m},65, il restera, pour la ligne 4 qui était évidemment complète et sans intervalle, environ 0^{m},42 qui pourront contenir de 22 à 24 lettres environ.

Il en résulte que la restitution A :

A l. 4 στραταγήσαντες [καὶ βασιλέα]
Βυρεβίσταν πολέμωι [νικήσαντες]

qui ne donne que 10 lettres par ligne, est certainement trop courte.

Trop courte encore est la restitution B :

B l. 4 στραταγήσαντες [καὶ τὸν Γετῶν βασιλέα]
Βυρεβίσταν πολέμωι [νικήσαντες]

qui n'a que 18 lettres.

Pour ce motif, j'adopterais la restitution C, d'une construction plus satisfaisante :

C l 4 στραταγήσαντες [ἐν τῶι πρὸς τὸν Γετῶν βασιλέα]
Βυρεβίσταν πολέμωι [καὶ τοὺς ἐχθροὺς νικήσαντες]

qui a 24 lettres.

Toutefois je ne donne la restitution de la l. 5 qu'à titre d'indication : les lettres étant un peu plus petites, le nombre en pouvait être plus grand; du reste rien n'oblige à la supposer écrite en entier. Tout ce qui est certain, c'est la présence dans la partie perdue d'un participe équivalant comme sens à νικήσαντες.

Je supprime à la suite la mention des φύλακες et des περίοδοι, dont rien n'assure la répétition sur le second texte.

Les trois plaques votives ci-dessus reproduites peuvent donc se restituer comme suit :

a) Στραταγοί

Κόνων Ἀθαναίωνος   Ἀντίανδρος Πυθοδώρο[υ]
Ζώπυρος Ἕλλανος   Ἀντί[ζ]ηλος Καλλιγείτον[ος]
Βοσπόριχος Ἀντ[αλκ]ίδου   Θεότιμος Ἡρακλείδα
καὶ γραμματεὺς Ἀθαναίων Βοσπόρου
Διονύσω Ἐλευθερεῖ
[Φύ]λακες ἁμερινοὶ   νυκτερινοὶ   περίοδοι
autel   *autel*   *autel*

b) Μόσχος Φιλήμον[ος]   [. . . . .]
Ξενοκλῆς Λαχήτ[α]   [. . . . .]
Δαμέας Διονυσί[ου]   [. . . . .]
στραταγήσαντες [ἐν τῶι πρὸς τὸν Γετῶν βασιλέα]
Βυρεβίσταν πολέμωι, [καὶ. . . . . νικήσαντες]
[Διονύσω Ἐλευθερεῖ]

c) [Θε]ότιμος Ἡρακλείδα
Προμαθίων Ἀ. . . . .
Ματρόβιος. . . . . . , .
Ἀρτεμίδωρος Ἀρτεμ[ιδώρου ?]
Ἑρμόδωρος Χ. . . . .
Διόδωρος Ἡ. . . . . .
ταξιαρχήσα[ντες]
Ἀφροδίτ[α Ποντία ?]

Au sujet de ces noms, il est à remarquer :

1° Qu'ils sont tous grecs de formation;

2° Que deux seulement portent la marque d'une origine locale, et sont très peu usités[1];

3° Que plusieurs sont fort rares, si l'on n'ose pas dire uniques à cause de l'impossibité de vérifier toutes les listes des noms grecs actuellement connus : Λαχήτας, Ἀντίανδρος, Ἀντίζηλος (la graphie Ἀντίηλος du texte serait-elle acceptable ?);

4° Qu'un nom de la liste des taxiarques reparaît sur la liste des stratèges (Θεότιμος Ἡρακλείδα). On en pourrait conclure, d'abord que les taxiarques peuvent devenir stratèges ; ensuite que les deux listes sont contemporaines, ainsi que le confirment

1. Βοσπόριχος (Dém., XVIII, 90) — *Bosporus* (*BCH*, 1900, p. 118, à Gallipoli).

du reste les caractères de la gravure. Il convient toutefois de signaler que le nom a été lu par mes prédécesseurs [Ἡ]ρότιμος ou [Π]ρότιμος, ce qui suppose l'existence d'un **P** au lieu d'un **E** sur la pierre (les deux lettres m'ont paru également possibles). De plus, il existe certainement à la fin de la ligne un trait horizontal, qui explique pourquoi l'un d'eux a cru pouvoir lire deux noms séparés : [Π]ρότιμος, Ἡρακλείδα[ς]. Cette lecture changerait le sens et la valeur de la liste, puisqu'elle tendrait à y reconnaître douze noms au lieu de six : elle a pourtant été abandonnée par le dernier éditeur, et par comparaison avec les deux autres textes elle est assez peu vraisemblable.

4. — Autel dédié à Héra[1].

Provenance : Elli déré, district de Tatar-Bazardjik.

Haut. : 0m,55; larg. : 0m,28; ép. : 0m,20.

Le monument est ébréché et n'a plus sa hauteur réelle.

ΙΗΡΑΙΗΔΕΙΝΗΝΗ
ΙΙΙΟϹΛΟΠΠΟΥ
ΙΙΟΕΡϹ....
ΧΛΟΥЅΕΙΙϹ

L'ethnique Ἡδεινηνή, qui ne correspond à aucune racine thrace, paraît d'autant plus douteux que la copie est manifestement défectueuse. Jusqu'à plus ample informé, je proposerais de lire ΗΛΕΙΝΗΤΗ, ethnique que nous connaissons d'après une inscription de Silivri dont l'orthographe est désormais assurée[2]. Les restitutions [Λόπ]πος Λόππου à la l. 2 et Αὐλουζέ[νι]ς à la l. 4 (lire au début Χ = Αὐ comme dans l'inscription de Pizos[3]) ne souffrent pas de difficulté. — La l. 3 n'offre aucun sens possible dans l'état actuel de la copie.

On connaît déjà, provenant d'Elli déré, une colonne dédiée à Apollon[4].

1. *Izvestia Soc. arch.*, I, p. 228 (Découvertes nouvelles.)
2. *BCH*, 1912, *collection Stamoulis*, n° 32.
3. *BCH*, 1898, p. 486.
4. *DH*, n° 4, p. 323.

5. — Grande plaque avec inscription en vers dédiée à Apollon.

Provenance : Apollonie du Pont.

Dimensions : 1m,94 × 0m,40 ; lettres : 0m,05 ; mesurées sur l'estampage soigné que M. Degrand m'adressa en 1904 : j'ignore ce que le monument est devenu depuis.

Je reproduis ici aussi exactement que possible l'aspect de cet estampage, dont les lettres très peu profondes sont malaisées à lire. Je crois être sûr de presque toutes celles que j'ai lues ; elles forment du reste une suite de mots qui s'enchaînent et prouvent que le texte était écrit en hexamètres. La principale difficulté consiste à évaluer la longueur de la partie qui manque vers la droite, car vers la gauche il ne manque rien. L'insistance qu'a mise le graveur à faire commencer chacune des trois premières lignes par des possessifs répétés (σὴν ἱερὰν, σεὸν ἄστυ, σοῖς πόσιν), dont l'un au moins ne peut constituer le début d'un vers, nous apprend : 1° que chaque ligne ne correspond pas exactement à un vers ; — 2° que chaque ligne était vraisemblablement de longueur différente, puisque ce n'est pas le manque de place à la ligne précédente, mais l'apparition d'un certain mot, qui réglait le début des lignes suivantes.

Ceci posé, il y avait deux moyens de procéder à la reconstitution. L'un est de supposer que nous possédons le texte presque intact, et il permet de retrouver les vers à peu près entiers par l'addition de quelques lettres seulement à la droite de chaque ligne : mais alors il existerait à la fin de la ligne 2 une lacune d'un demi vers, c'est-à-dire que cette ligne devrait être beaucoup plus longue que les autres (environ six syllabes de plus). Ce manque de symétrie, même après les remarques précédentes, est bien invraisemblable.

L'autre moyen consiste à imaginer qu'il manque à peu près un vers sur deux, et que les lacunes, naturellement placées à la droite de chaque ligne, sont à peu près d'égale longueur, et affectent selon les cas des parties différentes du vers, leur total étant toujours sensiblement égal à la longueur d'un vers (5 ou 6 pieds). Ainsi on obtient une symétrie satisfaisante. De plus,

cette hypothèse permet d'expliquer deux faits : 1° la difficulté qu'on aurait à saisir la suite des idées au cas où l'on posséderait le texte en entier ; 2° l'absence du nom ou de l'épithète du dieu à qui la poésie est dédiée : l'indication σεὸν ἄστυ et le titre de *roi des Muses*[1] prouvent seuls qu'il s'agit assurément d'Apollon.

C'est donc la seconde hypothèse que j'ai adoptée. Elle aboutit à une autre conclusion : c'est que l'inscription avait au moins le double de sa longueur actuelle. Par conséquent la pierre sur laquelle elle était gravée ne devait pas avoir moins de 4 m. de long. Était-ce une architrave? Il faudrait, pour l'assurer, connaître son épaisseur, que j'ignore. En tout cas, cette possibilité n'a pas frappé M. Degrand, qui pourtant faisait cette année-là des fouilles destinées à fixer l'emplacement du temple d'Apollon. Il est vrai qu'il ne soupçonnait pas la longueur probable de la pierre, et que le monument lui a inspiré d'autant moins d'intérêt qu'il ne provenait pas de ses fouilles[2], mais sans doute de la maison de quelque particulier.

ΣΗΝΙΕΡΑΝ (*le reste illisible par usure de la pierre*).
ΣΕΟΝΑΣΤΥΕΝΜΟΥΣΑΙΣΙΦΑΝΕΙΣΒΑΣΙΛΕΥΣΕ
ΣΟΙΣΠΟΣΙΝΕΝΘΑΔΑΕΙΖΩΑΘΑΝΑΤΟΝΨΥΧΗ
Ε▨ΙΝΚΑΤΑΠΑΝΤΑΝΟΜΙΖΩΜΕΙΝΑΣΕΝΔΑΠΕΔΩΓΛΥΚΕΡΩ
▨ΛΙΙΛ▨ΙΙΕΣΕΝΜΟΙΦΙΛΙΙΙ▨ΙΙΠΑΝΤΟΤΕΓΩΠΕΠΟΘΗ▨

Σὴν ἱερὰν . . . .
. . . . .σεὸν ἄστυ,
Ἐν Μούσαισι φανεὶς βασιλεὺς ε. . . . .
. . . . .σοῖς ποσὶν ἐνθάδ' ἀεὶ ζῶ[ν],
Ἀθάνατον ψυχή[ν] . . . .
. . . . ἔ[χε]ιν κατὰ πάντα νομίζω
Μείνας ἐν δαπέδω γλυκερῶ. . . . .
. . . .
Μοὶ φιλ[έρημον] παντότ' ἐγὼ πεπόθη[κα δίαιταν ?]

1. Équivalent évidemment à *Musagète*; mais inconnu de Bruchmann dans ses *Epitheta Deorum*.

2. On sait que les résultats n'ont pas répondu à son attente (*CRI*, 1905, p. 300-306). Dans l'île où était, semble-t-il, situé le temple célèbre par la statue de Calamis (transportée ensuite à Rome sur le Palatin · App., *Illyr.*, 30)

D'un texte aussi incomplet on ne peut rien conclure sans aboutir à des hypothèses. Ce qui reste des v. 5 à 7 semble contenir une sorte de profession de foi spiritualiste accompagnée de la croyance à un lieu de délices tel que le paradis. On aurait pu croire, s'il n'y avait pas le troisième vers, très net, à un texte chrétien. Mais il est probable que les parties perdues, si elles étaient connues, modifieraient notre impression, faussement appuyée sur des fragments que nous sommes portés à traduire comme s'ils formaient un texte continu.

La mention de l'âme immortelle n'est pas rare dans les poèmes funéraires[1], où elle s'oppose d'ordinaire à la disparition du corps[2] et où même elle accompagne parfois la description de la vie d'outre-tombe aux Champs-Elysées[3]. Il pourrait donc se faire que nous fussions en présence d'une épitaphe, non d'un *ex-voto*, et que par suite, j'eusse eu tort de placer dans ce paragraphe un texte qui devrait être classé plus loin. Ce qui m'a décidé, ce sont les premiers vers, manifestement adressés à Apollon, sans qu'on puisse deviner quel sens ils pourraient avoir dans un poème funéraire.

V. 4. — Le sens de σοῖς ποσὶν échappe complètement.

V. 9. — Les deux restitutions sont hypothétiques : pour la première, je ne vois pas d'autre mot que φιλέρημος satisfaisant à la triple condition : *a*) de commencer par deux brèves ; *b*) de fournir, en plus de ces deux brèves, un pied entier ; *c*) de correspondre aux restes de lettres apparents sur l'estampage[4].

on n'a trouvé presque aucune substruction. — Cf. sur les ruines antiques à Apollonie, *Izvestia de C/ple*, 1905, p. 243 et pl. 48.

1. Kaibel, *Epigr*. 261, 11. — Cf. 36b : Ψυχὴν δ' ἀθάνατον κοινὸς ἔχει ταμίας — *Ibid*., 653, 2.

2. Kaibel, *Epigr*. 261, 10-12 : Ψυχή μοι ναίει δώματ' ἐπουράνια — σῶμα δ' ἐμὸν γαῖα φέρει φθίμενον. — Cf. *Ibid*., 652.

3. *Ibid*, 324 : σῶμα... τύμβος ὅδ' ἐγκατέχει, — ψυχὴ δ' ἀθανάτων βουλαῖς ἐπιδήμιός ἐστιν — ἄστροις καὶ ἱερὸν χῶρον ἔχει μακάρων. — *Anthol. Palat*., III, ch. 2, n° 217, 1 : ἀθάνατος ψυχὴ τὰ μὲν οἴκια τῶν ἐν Ὀλύμπῳ ναίω — σῶμα δ' ἐμὸν... (etc., comme Kaibel 261, note 2 ci-dessus).

4. Le mot se trouve dans l'*Anthologie* (V, 9; IX, 373).

6. — Autel à Apollon[1].

Provenance : Izvor, près Iamboli.

Je rectifie les renseignements donnés par l'éditeur au moyen d'une copie que je dois à l'obligeance du R. P. Barthélemy, supérieur des Assomptionnistes à Iamboli.

L'autel mesure 0m,45 de haut, 0m,20 sur les deux autres dimensions; il porte aux extrémités du plateau supérieur quatre petits trous de scellement. Il a été trouvé en 1908, antérieurement au mois d'août (et non en 1909).

APOLZINITADENOAE	*Apollini Tadeno Æ-*	
ZIVSTARSAS 7 COH	*lius Tarsas* (*centurio*) *coh.*	
IIZVCEMSLVMMEMO	*II Lucemsium memo-*	(*sic*)
RIAECAVSAE	*riae causae*	
VZS	*v*(*otum*) *l*(*ibens*) *s*(*olvit*)	

On remarquera la forme bizarre des L et de certains I.

L. 1. — Le surnom *Tadenus* = Ταδηνὸς, donné à Apollon, est connu par une inscription thessalienne[2] et peut-être par un texte thrace dont la lecture est douteuse[3]. Ces trois monuments du même culte sembleraient prouver qu'il était assez répandu dans la péninsule balkanique. Nous ignorons à quelle racine rapporter cet ethnique, qui n'est pas sûrement thrace.

L. 3. — Sur la *cohors II Lucensium* en Thrace et en Mésie, on se reportera à l'ouvrage de M. Filov[4].

L. 4. — Les *Indices* de Kalinka et de Dumont-Homolle ne donnent pas d'exemples d'une faute analogue à *causae* pour *causa*. On comparera, dans un texte d'Orékhovitza : *haec memo-*

1. *Izvestia Soc. arch.*, I, p. 227 (Découvertes nouvelles). — Texte reproduit dans *Ann. Epigr.*, 1911, n° 17.

2. *IG*, IX, 1076 (Gonos) : le texte porte Ταδηνὸς modifié par *IG* en Γαδηνός.

3. Kalinka, *op. cit.*, n° 158, lit Καδρηνὸς : de même M. Dobrusky (*Sbornik*, 1900, p. 77). — M. Filov (*Klio*, 1906, p. 533), propose de rectifier en Γαδρηνὸς ou même Γαδηνὸς. — M. Kazarov (*Prinos*, p. 88, n° 65, et p. 46 note 10) s'autorise de la lecture Γαδηνὸς pour adopter la forme Ταδηνὸς. Les ligatures et l'état du texte autorisent cette hypothèse sans l'imposer. — Provenance du monument : Zelenigrad, près Tern, au voisinage de la frontière serbe,

4. *Die Legionen der Provinz Moesia* (1906), p. 12, n° 3.

riae pour *hac memoria*[1]. Ici c'est peut-être une erreur du lapicide, trompé par la finale du mot précédent.

7. — Autel à Asclépios[2].

Provenance : Kourtbounar, district de Tchirpan[3].

Haut. : 0m,30 ; larg. : 0m,46 ; ép. : 0m,42.

Inscription connue seulement par une transcription en minuscules dont l'auteur n'assure pas avoir correctement lu toutes les lettres. J'y reconnais quatre hexamètres, dans lesquels sont seuls douteux le premier hémistiche du premier vers et les derniers pieds du quatrième. J'ai restitué très hypothétiquement ces deux lacunes, afin d'obtenir un ensemble qui permît de discuter le sens général de la dédicace. J'ai indiqué par un double trait vertical la division des lignes sur l'original (6 lignes pour 4 vers), et j'ai marqué aussi par les signes appropriés les licences et les fautes de prosodie.

'Αντο[νι]α[ν]ῆς εὐχὴν, 'Ασκλήπιε || δῶτερ ὑγείης,
Θήκατο Μουκι || ανὸς, ἥν ἐς πατρίδα γαῖαν ||
Παννονίης ἐλθὼν ἔτεσιν || δέκα καὶ ἐννέα τούτοις || ,
Σῆς ἀρετῆς ἕνεκεν ἵνα σοι μ[εταβάλλοιτο δῶρον ??].

Le sens me paraît être quelque chose comme ceci : « O Asclépios, dispensateur de la bonne santé, voici l'offrande d'Antoniana (?). Elle t'est consacrée par Mucianus, revenu de Pannonie dans sa patrie (en Thrace) au bout de dix-neuf années (de service militaire?) et désireux de te faire un cadeau pour ta protection efficace ».

1. *RA*, 1908², p. 64, n° 72.

2. *Izvestia Soc. arch.*, I, p. 227. (Découvertes nouvelles).

3. On a déjà trouvé en cet endroit des ex-voto anépigraphes au Cavalier. La présente inscription prouve que le surnom d'Asclépios lui était donné. Le lieu du culte paraît avoir été une fontaine qui passe encore aujourd'hui pour avoir des vertus salutaires, et qui a donné son nom au village : *Kourt bounar*, en turc, signifie *source du loup*. Procope (*de Ædif.*, IV, 11) signale en Thrace un village qu'il appelle Λουπουφαντᾶνα : ce mot est évidemment la déformation du latin *Lupi fontana*. Serait-ce ce même nom qui se serait conservé intact jusqu'à nous ? Cf. *Sbornik*, 1900, p. 25, n° 20).

L. 1. — Lecture de l'éditeur : 'Αντο. .καης. Je soupçonne quelque autre mot plutôt qu'un nom propre.

L. 3. — Au lieu de τούτοις la formule ordinaire est πρὸς τοῖς[1].

L. 4. — La restitution de la fin n'est qu'une indication : la lettre μ, qui commande la recherche des derniers mots, est-elle bien certaine?

8. — Plaque de marbre de dimensions inconnues, dédiée à Héraclès[2].

Provenance : Ortakeui, près d'Andrinople (conservée dans le vestibule de l'église *Haghia Paraskévi*[3]).

Copie en minuscules par M. Nicolas Constantinidis, instituteur grec à Almali.

Κ]υρίω Ἡρακλεῖ
Ἀ]πολλόδωρος Ῥισκουπό-
ρ]εος Βωσαγυρηνὸς ὑπέρ τε αὐ-
τοῦ] καὶ τῶν ἰδίων εὐχαριστήρι-
ον ἀνέθηκα.

L. 2. — Ῥισκούπορις est une variante par iotacisme de la forme Ῥησκούπορις, qui est plutôt scythe[4], tandis que la forme Ῥασκούπορις est thrace.

L. 4-5. — Le changement de la première à la troisième personne est fréquent en Thrace dans les inscriptions de basse époque.

Il n'y a d'intéressant dans ce texte que l'ethnique Βωσαγυρηνὸς, qui est nouveau. Nous ignorons l'emplacement du village de Βωσαγύρα. Le nom se compose de deux éléments : pour initiale, le nom propre Βόσις[5], qui se retrouve dans d'autres noms de

1. *DH*, 74 z³, 395 (Périnthe) : πένθ' ἐτέων οὖσα καὶ δέκα πρὸς τοῖς.

2. Θρακικὴ Ἐπετηρίς, p. 296, n° 5.

3. Le nom d'Ortakeui (village du centre) est très fréquent dans tous les pays de langue turque. Le district d'Andrinople possède deux villages de ce nom : celui qui nous occupe est situé au S.-O. d'Andrinople, dans le Rhodope, sur les bords de la rivière Arda.

4. Cf. les noms des rois du Bosphore dans Latyschev.

5. *BCH*, 1898, p. 486, l. 17 et 74. Les formes Πόσης et Πόσσης ne sont peut-être que des variantes de ce nom.

lieu, comme Βουσί-παρα[1] ; — pour finale, le mot γύρα, qui paraît être un nom commun dont nous ignorons le sens. Ce mot γύρα est une finale analogue à -δρία, -δάδα, -πάρα, qui servent à former tant de noms de lieux thraces. On le retrouve dans d'autres noms de villages : Βυδε-κύρα[2], Γεισα-γύρα[3] : sous la forme simple, il donne le nom de lieu Γύρα, dont l'ethnique paraît être Γυρείτης[4]. Ceux qui admettent que la langue thrace n'est que du grec déformé par les barbares seront tentés de voir dans -γύρα le reflet du nom grec ἀγόρα[5]. Le sens de *marché*, comme composant d'un nom de lieu, est très acceptable en soi; mais il ne faut pas oublier que certains linguistes prétendent que marché, en Thrace, se dit πάρα[6].

9. — Fragment d'une plaque de marbre. — *Collection Abramoff*[7].

Provenance : Ourougli, à 35 km. au S. de Iamboli.

Haut. 0m,19; larg. 0m,16; ép. 0m,15. — Lettres : 3 premières lignes, 0m,015; dernière ligne, 0m,025.

Copie prise par moi en 1898.

ΟΙ_Ε..	. . . .
ΟΥΡΔΕΠΗ	[θεαῖς Νύμφαις Β]ουρδεπη[ναῖς]
ΡΟΥΛΕΥΤΟΥΑ	. . . . β]ουλεύτου Ἀ[γχιαλέων ?]
Τ-ΡΙΟΝΥΓΕΡΤΕΑ	. . . . . εὐχαρισ]τήριον ὑπὲρ τε ἀ[υτοῦ]
ΚΑΙΒΑΞ1	[καὶ. . . . .] καὶ Βασ. . . . . . .
ΝΟΙΓ‾	. . . .

1. *Ibid.*, l. 189.
2. *Sbornik*, 1896, p. 433, nº 16 = Kalinka, *op. cit.*, nº 100, qui lit Βδεκύρα.
3. Dans le texte de la note précédente, le *Sbornik* lit Γεισάγρα et M. Kalinka Γεισαγήρα.
4. *REG*, 1902, p. 132; lu Γυρειτειος par *BCH*, 1902, p. 389, n. 97.
5. Cf. la ville grecque appelée Ἀγόρα, dans la Chersonèse (Strabon, VII, fr. 50 — Démosth., *Halonèse*, 39 et 41. — Dumont-Homolle, p. 292, note 3).
6. C'est l'opinion de Tomaschek (*die alten Thraker*, s. v.). — Il est vrai que d'autres linguistes croient avoir de bonnes raisons pour affirmer que πάρα signifie *ennemi* (Pauli, *Inschr. von Lemnos*, s. v.); — *partage* (Justi, *Namenbuch*, s. v.); — *ville* (Jireček, *Serbien*, p. 24; Roesler, *über das Thrakische*, dans *Zeitschrift für oesterr. Gymn.*, 1873, p. 105 suiv.), — *gué* (Meyer, *zur trak. Glossen*, dans *Beitr. Indogerm. Sprache*, XX, p. 124).
7. Jadis à Iamboli, aujourd'hui à Sofia. — On trouvera plus loin d'autres objets de la même collection (nºs 67 à 72, 83 à 85, 101).

La présence certaine du mot εὐχαριστήριον oblige à songer à un *ex voto*, et l'ethnique Βουρδεπηνὸς, qui paraît assuré, amène à penser aux Nymphes de Burdapa, célèbres en Thrace[1]. Toutefois il faut reconnaître que Burdapa, situé près de Bessapara, est bien éloigné du lieu d'où provient notre texte.

La restitution βουλεύτης Ἀ[γχιαλέων] est tout hypothétique et ne s'appuie que sur un texte publié ci-après (nº 47). Anchialos est toutefois, avec Apollonie et Mésembrie, l'une des villes grecques de la côte les plus voisines du village d'Ourougli[2], où il se pourrait du reste que l'inscription eût été, non pas trouvée, mais apportée.

10. — Plaque votive au Cavalier.

Provenance : Koutchouk-Seimen, au N.-O. de Silivri, trouvée en 1907.

Haut. : 0m,21 ; larg. : 0m,37 ; lettres : 0m,018. Il manque la partie droite.

Le point curieux de cet ex-voto est qu'il ne comporte pas de représentation du Cavalier, bien que l'inscription semble dire que l'image du héros a été consacrée : ἀνέθηκαν Ἥρωα[3]. Peut-être la plaque était-elle placée au-dessous d'une de ces images anépigraphes si fréquentes en Thrace.

Description et copie de M. Stamoulis.

ΥΛΟΥΠΟΡΙΣ ΑΥΛΟΥΖΕΙ	[Α]ὐλούπορις Αὐλουζέ[νεος καὶ ἡ]
ΥΤΟΥ ΗΕΛΥΠΤΟΣΑ	[α]ὐτοῦ [γυν]ὴ Ἔ[γ]υπτος Α[ὐλουπόρεος]
ΕΘ ΚΑΝΗΡΩΑΥΠΞΡΥΙΟΥΑ	[ἀν]έθ[η]καν Ἥρωα ὑπὲρ υἱοῦ Α[ὐλουζένεος]
ΑΥΛΟΥΠΟΡΕΟ	Αὐλουπόρεο[ς]

Le nom de femme Ἔγυπτος = Αἴγυπτος est plus que douteux, mais non pas impossible[4]. La formule finale laisse entendre qu'il

1. Cf. les découvertes du *Nymphaeum* de Saladinovo (*Sbornik*, 1896, p. 401 suiv. = *BCH*, 1897, p. 120 suiv. — *Sbornik*, 1900, p. 35-71).

2. La distance entre ces villes ne dépasse pas 80 km. à vol d'oiseau.

3. Seul exemple de la même formule : εὐχαριστήριον ἀνέθηκαν Ἥρωα, à Tomi (*Arch.-Epigr. Mitth.*, 1882, p. 19, nº 39), stèle offerte par les membres d'un *thiase*. Au-dessus de l'inscription, l'image du Cavalier devant un arbre.

4. Aucun exemple connu au féminin ; au masculin, cf. Αἴγυπτος, nom propre à Pagasai (Arvanitopoulos, *Catal. du Musée de Volo*, 1909, nºs 56. 178).

s'agit d'un malade pour qui on fait un vœu; faudrait-il songer, à cause de cela, à restituer à la l. 2 'Α[σκλήπιον], au lieu de Α[ὐλουπόρεος]? C'est d'autant moins probable que jamais Asclépios n'est appelé ἥρως sur les *ex-voto* au Cavalier qui portent son nom : en outre nous n'avons pas d'exemples de l'identification de ce dieu avec le *héros* sur la côte hellénisée de la Thrace.

11. Stèle dédiée au Cavalier (?)[1].

Provenance : Omar-Oren, conservée dans le vestibule de l'église grecque de Kara Tépé, village du Rhodope situé à 4 h. vers le sud d'Ortakeui (district d'Andrinople)[2].

Copie en minuscules de M. Nicolas Constantinidis, qui n'a pas indiqué les mesures.

Θεῷ Βληκούρῳ
Αὐρ. Διόδω-
ρος βετρα-
νὸς καὶ Αὐ-
ρήλιος Ἀρτε-
μίδωρος
συνβετρανὸς
ἀνέθηκαν.

βετρανὸς, συμβετρανὸς = *veteranus, conveteranus.*

Rien à remarquer que le nom du dieu, inconnu et sans analogies dans la langue thrace[3]. Quand le dieu porte ainsi un nom propre comme épithète, c'est ordinairement du Cavalier qu'il s'agit[4]. Mais la lecture est-elle bien assurée, et ne faudrait-il pas restituer plutôt [Ἐπί]κουρος, épithète jusqu'à présent inusitée en Thrace, et qui elle aussi conviendrait surtout au Cavalier[5]?

1. Θρακικὴ Ἐπετηρὶς, p. 298, n° 7.
2. Sur la situation de ces villages, cf. ci-dessus à propos du n° 8.
3. Cf. βλῆς, nom dace de plante ; Tomaschek, *op, cit.*, II, p. 24.
4. Exemples réunis par moi dans *RA*, 1908[2], p. 57, note 1.
5. On trouve seulement ἐπίκουρος Ἄρης (*Hymn. Orph.*, 88, 9) et ἐπικούριος Ἀσκλήπιος (*CIG*, 8615, en Dacie).

12. — Colonne de calcaire[1].

Provenance : Kirilovo, district de Stara-Zagora, sur la colline Michov[2]. — *Musée de Sofia.*

Haut. : 1m, 65; diam. : de 0m,24 à 0m,28.

L'inscription se compose de quatre lignes qui semblent se présenter comme suit[3]:

ΡΟΔΟ	Ῥοδό-
ΔΗΒΙΘΥ	δη Βίθυ-
ΟϹΠΑΤΡѠ	ος πατρώ-
ѠΘЄѠ	ω θεῷ

Le θεὸς πατρῷος est probablement le Cavalier[4]. Étant donnée la provenance de cette colonne, la probabilité devient une certitude, car il s'agit précisément d'un des sanctuaires du dieu[5]. Ῥοδόδη est une forme étrange ; faut-il lire Ῥοδόλη, du nom thrace Δόλης, ou plutôt Ροδόπη, forme connue[6] ?

13. — Plaque avec symbole du poisson[7].

Provenance : Silivri (antique Sélymbrie).

Je n'ai aucune indication sur les dimensions de la pierre ni sur son état de conservation : le texte peut, soit être un fragment d'une inscription plus étendue, soit être complet par lui-même. Selon qu'on adoptera l'une ou l'autre hypothèse, chacun des deux mots qui le composent :

ΕΥΞΑΜΕΝΟΣΣΑΛΥΜΒΡΙΑΝΟΙΣ Εὐξάμενος Σαλυμβριανοῖς

pourra être pris dans un sens différent.

1° Εὐξάμενος serait, soit un nom propre[8], soit un participe se rapportant à un dédicant dont le nom aurait disparu.

2° Σαλυμβριανοὶ signifierait, soit les habitants de Sélymbrie,

1. *Izvestia Soc. arch.*, I, p. 227 (Découvertes nouvelles).
2. Détails dans un article suivant (*Monuments figurés, bronzes*, n° 66).
3. M. Filov a eu l'obligeance de me communiquer une nouvelle copie.
4. On trouvera les références et preuves dans le chapitre réservé aux *Cavaliers Thraces*, à propos du relief n° 94.
5. Etude sur ce sanctuaire à propos du n° 66.
6. *CIG*, 3387, 3846 z[44] (Asie Mineure). — *Eph. Epigr.*, II, p. 346.
7. Θρακική Ἐπετηρίς, p. 298, n° 8.
8. Ce nom ne paraît pas exister.

soit les dieux de la cité. Dans le second cas, l'absence de θεοὶ semble assez difficile à expliquer, sauf par une cassure de la pierre. Cette cassure n'est toutefois pas indiquée, même indirectement, par M. Stamoulis, qui a vu le monument et qui signale la forme des caractères, ce qui m'a permis de les reproduire ici[1].

L'écriture indique les environs de l'ère chétienne. Le symbole du poisson me paraît peu conciliable avec la supposition d'un *ex-voto* aux dieux; en tout cas il serait le *parasème* du dédicant ou du collège auquel il appartenait[2], plutôt que celui de la divinité[3]. Ici encore toute la question est de savoir si la pierre est intacte, mutilée ou recoupée.

14. — Autel de pierre[4]; dimensions inconnues.

Provenance : Samavona; conservé dans le vestibule de l'école primaire grecque d'Ortakeui (district d'Andrinople).

Copie en minuscules de M. Nicolas Constantinidis.

Ἀγαθῇ τύχῃ
Αἴλιος Φίρμενος φυλαρχή-
σας εὐχαριστήριον ἀνέ-
θηκεν.

Φίρμενος = *Firminus*[5] était sans doute φύλαρχος (sur ce titre, cf. commentaire du n° 19 ci-après) dans une κωμαρχία locale dont nous ignorons le nom[6], plutôt qu'à Hadrianopolis, où nous ne connaissons pas de φυλαί, et où en tout cas, s'il en existait, il

1. Identiques à *DH*, 62 b[3], p. 367, dont j'ai une copie et un estampage sous les yeux.

2. Cf. le poisson, ex-voto d'une société de pêcheurs de Gallipoli (*DH*, p. 432, n° 100[m]).

3. Une étude récente de M. Scheftelovitz (*Das Fisch-Symbol*, dans *Archiv für Religionwissenschaft*, 1911), montre que le poisson a servi de fétiche prophylactique (§ 9), de symbole funéraire (§ 10), d'emblème de fertilité (§ 11). — Cf. Dölger, Ἰχθύς : *das Fisch-Symbol in frühchristlicher Zeit*, 1910.

4. Θρακικὴ Ἐπετηρίς, p. 299, n° 9.

5. Sur ε = ι, cf. Eckinger, *Orthogr. latein. Wörter in griech. Inschriften*, p. 29. — Ajouter, comme exemples spéciaux à la prononciation thrace : *Deana* (Kalinka, *op. cit.*, n[os] 167 et 169) — *Dometia* (*RA*, 1908[2], p. 61, n° 64) — Παυταλεώτης = Παυταλιώτης (*Izvestia Mouzei*, 1907, p. 36, n° 2) — Γειχεσηνὸς = Γινκισηνὸς (*Ibid.*, p. 117, n° 165).

6. Cf. un φύλαρχος κωμαρχίας Εἰπριζηνῆς (Kalinka, *op. cit.*, n° 100), et les φύλαρχοι de Salda (*Izvestia Mouzei*, 1907, fig. 9, 15, 16).

devait y en avoir plusieurs[1], si bien que φυλαρχήσας aurait été suivi d'un nom de tribu[2].

15. — Fragment d'un *ex-voto*[3].

Provenance : Sofia, trouvé en 1907 dans les fondations des bains neufs.

Dimensions : 0m,21 × 0m,14.

ILL◡	. . . .
⊏PEIAXIONΗPA	[ἀρχι]ερεία Χιόνη Ῥα . . . . .
ΥΤΟΨΛΙΘC	. . . τούτο]υ τοῦ λίθο[υ] . . . .
TAIEΨXAPII	. . . . ται εὐχαρι[στήριον]
• ≃ı	[ἀνέθηκεν ε]ὐ[τυχῶς] ?

Pour le mot Χιόνη, cf. le n° 57 et *Rev. Phil.* 1911, p. 126, n° 27.

16. — Fragment d'une liste de *mystes*[4].

Provenance inconnue. J'ai vu et copié le monument dans les sous-sols de *Tchinli kiosk*; la mention de Périnthe me l'a fait attribuer à la Thrace, et sans doute à une ville de la Propontide. Le roi dont il s'agit pourrait bien alors être Lysimaque; le style de la gravure ne contredit point à cette hypothèse.

Haut. : 0m,37; larg. : 0m,72; ép. : 0m,75.

Il manque toute la moitié droite de la plaque. Les lettres du côté droit sont notablement plus grandes que celles du côté gauche; c'est par manque de caractères appropriés qu'on les a rendues ici par des lettres de même taille.

ICIΔωPOΥ	AΓAΘ
OIΠЄPINΘIOI	EΠIBAΣIA
MNHCIKΛHC	MΥΣTHΣ
	ΠIAΔOΥ

1. Comme à Philippopolis, où il y en avait au moins 7 distinguées par des noms propres, et à Périnthe (9 tribus au moins, noms propres et numéros).

2. Par exemple : φύλαρχος φυλῆς Ἑβρηΐδος (*Sbornik*, 1902, p. 791, n° 103), φύλαρχος φυλῆς Εὐμόλποιο (*Ibid.*, 1900, p. 117, n° 24), tous deux à Philippopolis.

3. Kazarov, *Prinos*, p. 82, n° 25.

4. Autres listes en Thraces : *Sbornik*, 1895, p. 16, n° 2 (Sofia) — Kalinka, *op. cit.*, n° 95 (Dionysopolis).

Ἰσιδώρου	Ἀγαθ[ῆι τύχηι]
οἱ Περίνθιοι	Ἐπὶ βασιλ[έως Λυσιμάχου ? ἀρχι-?]
Μνησικλῆς	μύστης [. . . . . Ἀσκλη-]
	πιάδου.

Il est possible que la plaque ait été recoupée à gauche. Il n'y a pas d'autre nom au-dessous de celui de Μνησικλῆς, et on peut se demander si οἱ Περίνθιοι n'apparaît pas dans cette liste comme un nom collectif plutôt que comme l'annonce d'une série de noms de citoyens de la ville. — D'après les analogies, on peut penser que le nom qui est gravé au centre en lettres plus grosses et à la suite de l'intitulé est celui du président de la confrérie, l'[ἀρχι]μύστης[1].

17. — Fragment mentionnant un *thiase*.

Provenance ; Panidon, sur la Propontide : conservé dans le jardin de l'église de la Κοίμησις τῆς Θεοτόκου ; copié par moi en 1898.

Haut. : 0m,42 ; larg. : 0m,16 ; lettres : 0m,022. — Brisé de toutes parts.

ΝΚΑ	. . . . .
ΥΕΑΣ	. . .
ΓΕΤΗ	θεῶ εὐερ]γέτῃ
ΘΙΑΣΟ	. . . θιασό[ς]

D'après la seconde ligne, on pourrait peut-être songer à un *thiase* d'Ἀσ[κλήπιος], ou aussi aux Ἀσ[ιανοί] de Périnthe[2].

18. — Plaque de calcaire grossier.

Provenance : Apollonie du Pont. — Vue et copié en 1904 chez un particulier par M. Degrand, qui m'en a communiqué un estampage.

Haut. : 0m,46 ; larg : 0m,20 ; lettres : 0m,062.

1. Cf. les ἀρχίμυσται de Périnthe (*DH*, p. 382, nos 72 c et d), d'Apollonie (*DH*, p. 457, no 111 d), de Iamboli (*Arch.-Epigr. Mitth.*, 1892, p. 107, no 55), de Lidscha (*CIL*, III, 6150).

2. Ce thiase est consacré à Dionysos : *DH*, p. 382, no 72 c.

ΓΗΣΧΘΟΝ
ΜΕΓΑΡΟ

Malgré toutes les apparences, d'où il semble résulter que la plaque est presque complète, j'ai pendant longtemps hésité à la classer parmi les inscriptions votives. Il m'aurait semblé plus naturel d'y voir un court fragment d'une inscription funéraire sans doute versifiée. Mais, d'une part, la plaque paraît bien intacte sur les trois côtés autres que le côté droit; d'autre part la dimension des lettres est telle qu'on aboutirait, ne fût-ce que pour deux vers, à supposer des dimensions difficiles à accepter [1].

Il faut donc se résigner à la lecture, toute naturelle : Γῆς χθονίας μέγαρον, sorte de plaque indicatrice d'un sanctuaire. Mais :

1° L'emploi de μέγαρον au sens de sanctuaire est rare [2]. — Pausanias s'en sert un fois, comme d'un mot détourné de sa signification usuelle [3], à propos d'un culte béotien de Déméter et Koré. — Porphyre précise : le μέγαρον est réservé aux dieux ὑποχθόνιοι, jamais aux dieux χθόνιοι [4]. En présence de l'épithète χθόνιος que nous avons ici, le doute ne peut qu'augmenter.

2° Le mot semble indiquer une construction importante, et non la modeste bâtisse à laquelle il est naturel de songer [5].

3° L'épithète χθόνιος ne semble pas rituelle dans le culte de la

1. Deux vers — ce qui est un *minimum* — ayant de 16 à 20 syllabes, donneraient une longueur de 3m,25 à 4 m. Cela ne convient ni à la matière employée (calcaire grossier), ni au peu d'épaisseur du monument (M. Degrand n'indique pas l'épaisseur, mais il se sert du mot *plaque* : on ne peut donc songer à un bloc massif en forme d'architrave).

2. *Thesaurus* s. v.

3. IX, 8, 1 : ἐς τὰ μέγαρα καλούμενα ἀφιᾶσιν ὗς τῶν νεογνῶν.

4. *Antr. Nymph.*, 6 : χθονίοις καὶ ἥρωσιν ἐσχάρας, ὑποχθονίοις δὲ βόθρους καὶ μέγαρα ἱδρύσαντο.

5. Un grand temple n'est pas dans les habitudes ni les moyens des villes thraces. Apollonie avait déjà le célèbre temple d'Apollon; d'un autre temple de même importance il resterait au moins un souvenir historique. — Toutefois, dans le texte de Porphyre cité à la note précédente, il semble bien que μέγαρον signifie quelque chose comme un antre, une caverne. Cela conviendrait certainement mieux ici.

déesse Γῇ : on la trouve accolée à ce nom dans des textes poétiques, où elle est appliquée à un groupe de divinités dont Γῇ fait partie[1].

4° Nous ne connaissons pas en Thrace de culte de Γῇ.

5° Une rédaction du genre de celle-ci, indication et non dédicace, se comprend assez mal et s'appuierait difficilement sur l'autorité de textes analogues.

(*A suivre.*) Georges Seure.

1. Musée, fr. 1 Teubner = Pausan., X, 5, 6, : χθόνιος, épithète de Γῆ à Delphes. Ce surnom lui est donné dans un poème, aujourd'hui perdu, qui avait pour titre *Eumolpia*, c'est-à-dire dont le rapport avec la religion ou la légende thrace est à remarquer.
Eschyle, *Perses*, v. 626 : χθόνιοι δαίμονες ἁγνοὶ, Γῆ τε καὶ Ἑρμῆ.
v. 638 : Γᾶ τε καὶ ἄλλοι χθονίων ἀγεμόνες.

UN FRAGMENT DE POTERIE BYZANTINE
A DÉCOR HUMAIN ET VÉGÉTAL

J'ai trouvé ce fragment, avec d'autres poteries faites au tour, en juillet dernier, dans un talus de route aux environs de Bougie Sa courbure fait penser qu'il faisait partie d'un vase assez grand; son épaisseur est comparable, toutes proportions



Fig. 1.

gardées, à celle des tuiles byzantines; j'ai trouvé au même endroit un fragment de plat, lui aussi très épai s(2 cm.). A l'intérieur, le vase a été tourné à la main, sans estèque. Les cassures sont coupantes, ce qui prouve à la fois la fabrication au tour et la cuisson au four.

Le décor a été appliqué peut-être en champlevé, mais plutôt avec des tampons; puis ont été tracés les deux filets creux, comme le démontrent leurs rebords, qui font saillie, et coupent le décor inférieur. L'ouvrier s'est servi de deux tampons, l'un pour les trois personnages du bas et un fragment restant d'un

quatrième personnage ; l'autre pour le double motif végétal du haut, qu'on voit imprimé une fois en entier et une fois en moitié. La pression de la main est allée de gauche à droite.

L'élément simple du décor du haut, avec ses épines et son cadre en forme de feuille, est banal dans l'ornementation persane et se retrouve, parfois avec des complications fantastiques, même sur les tapis persans contemporains. Il a été aussi utilisé sur les faïences à reflets métalliques [1]. Mais pour le trouver doublé, il m'a fallu quelques recherches. Sous cette forme, on ne le rencontre ni dans Strzygowski [2] ni dans Wallis [3] etc., mais bien dans un volume de G. Millet [4].

Quant aux personnages, que je persiste à considérer comme tels (bien qu'un de mes amis y voie des scarabées stylisés), je les crois nettement byzantins par leur auréole et leur costume. Même le rinceau très simple qui les accompagne de part et d'autre est caractéristique.

Mais comme la céramique byzantine est encore si peu connue que Ch. Diehl ne lui a même pas consacré quelques lignes dans son *Manuel* et comme je n'ai pas trouvé de poteries à personnages dans le livre cité de Wallis, ni dans le *Catalogue* de Jean Ebersolt [5], je me contente, pour le moment, de signaler ma trouvaille, en priant les spécialistes de me donner leur avis. Si ce fragment est réellement byzantin (on sait que Bougie, sous le nom de *Saldae*, fut évêché après le IVe siècle), cela me permettra d'assigner une date au reste de ma collection, qui comprend d'autres pièces intéressantes.

A. VAN GENNEP.

Bourg-la-Reine (Seine).

1. Cf. Migeon, *Manuel d'art musulman*, Paris, Picard, 1907, p. 320, fig. 274. Plat lustré, Valence, xve siècle.
2. Strzygowski, *Catal. du Musée du Caire, Koptische Kunst.*
3. Wallis, *Byzantine ceramic art*, Londres, pet. 4°, 1907.
4. G. Millet, *Monuments byz. de Mistra*; cf. pl. XLIX, fig. 1 et 3 ; et même pl. LII, fig. 7. Rien dans Schulz et Barnsley, *Monastery of Jan Luke*, ni dans G. Millet, *Monastère de Daphni.*
5. *Catal. des pot. byz. et anatoliennes du Musée de Constantinople*, 1910, fascicule que m'a aimablement envoyé le directeur des Musées Impériaux, S. E. Halil Edhem bey.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 20 OCTOBRE 1911

M. Perrot, secrétaire perpétuel, donne lecture des lettres par lesquelles posent leur candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Longnon : MM. François Delaborde et Paul Monceaux; — à la place de membre libre vacante par suite du décès de M. le duc de la Trémoïlle : MM. Adrien Blanchet, Paul Fournier et Albert Martin.

M. Henri Cordier communique une lettre du Dr A.-F. Legendre, datée du 13 août et de Mien-Ning (Chine), qui renferme d'intéressants détails sur les populations non chinoises de la partie occidentale de la Chine. — Il donne ensuite des nouvelles des missions de M. de Gironcourt dans la Boucle du Niger et de M. le capitaine Devedez dans la région du Tchad.

M. Maxime Collignon communique une lettre de M. Émile Bourguet qui vient d'accomplir une mission à Delphes. M. Bourguet annonce qu'un des résultats de ses recherches a été la découverte du Trésor de Corinthe. Ce trésor n'a rien de commun avec l'édifice en tuf auquel MM. Karo et Pomtow avaient attribué ce nom. Construit également en tuf, mais de proportions plus vastes, il était situé au N.-E. de l'escalier de l'aire. M. Bourguet a découvert plusieurs blocs de la première assise de l'élévation, formant l'angle N.-O., avec des traces de stuc rouge. Il ne reste aucun doute, et le point le plus important de la topographie du sanctuaire au VIIe siècle se trouve ainsi définitivement fixé.

M. Salomon Reinach annonce que M. Macchioro, conservateur adjoint du Musée de Naples, a fait d'importantes découvertes à Sorrente et aux environs de cette ville : une magnifique villa romaine, ornée de quatre grands reliefs en marbre, représentant Artémis, Dionysos et des Satyres ; les restes d'un fronton de temple grec du IVe siècle, avec des sculptures représentant des Néréides à cheval, des éphèbes, une tête de Poseidon. Une des Néréides porte une dédicace en grec, permettant de fixer approximativement la date de l'ouvrage, qui serait d'un style excellent.

M. Philippe Berger présente les reproductions, faites par le R. P. Delattre, correspondant de l'Académie, de 83 inscriptions puniques peintes qui doivent être publiées dans le *Corpus inscriptionum semiticarum*.

SÉANCE DU 27 OCTOBRE 1911

M. Héron de Villefosse fait part d'une importante découverte qui vient d'être faite à Arles par M. Jules Formigé. Le hasard a mis M. Formigé en présence d'un moulage de la célèbre Vénus d'Arles pris sur la statue avant sa restauration, c'est-à-dire entre 1651 et 1684. C'est un moulage plein qui donne

l'état exact du marbre avant son départ pour Paris et avant son arrivée dans l'atelier de Girardon. En comparant le moulage avec la statue telle qu'elle est actuellement, après avoir passé par les mains du sculpteur chargé de la compléter et de la rendre digne de figurer dans la grande Galerie de Versailles, on est confondu des libertés que Girardon a prises avec le magnifique marbre qu'il devait restaurer. Non seulement le bras droit et l'avant-bras gauche ont été refaits, mais toute la statue a été retouchée ; la tête, la chevelure, la poitrine, les hanches, la draperie ont été retaillées et diminuées. La figure a perdu son ampleur et sa majesté. Au lieu d'une œuvre grecque du IVe siècle, au lieu de la plus belle statue exhumée du sol de la Gaule, on a aujourd'hui sous les yeux un marbre antique entièrement déshonoré par les retouches. Il serait nécessaire d'exposer au Musée du Louvre, à côté de la statue restaurée, ce moulage précieux.


Moulage ancien de la Vénus d'Arles.

M. Collignon lit une note de M. Albertini sur un *puteal* en marbre blanc trouvé il y a quelques années à Cordoue et conservé à l'École des beaux-arts de cette ville. Ce *puteal* est décoré d'un bas relief représentant la dispute d'Athéna et de Poseidon. C'est le sujet figuré sur de nombreux monuments, en particulier sur un vase du Musée archéologique de Madrid qui a été récemment étudié par M. Collignon. Dans le bas-relief de Cordoue, le motif central reproduit Athéna et Poseidon se faisant face, séparés par l'olivier, tel qu'il figure sur un médaillon de bronze d'Hadrien. Il ne paraît pas douteux que le prototype soit une œuvre statuaire, à savoir le groupe en marbre qui se trouvait sur l'Acropole, à l'angle N.-E. du Parthénon. Le *puetal* de Cordoue prend place parmi les documents les plus importants qui en conservent le souvenir.

M. Antoine Thomas communique une note de M. Bertoui, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse), relative à un passage de la *Folie Tristan*, poème français contenu dans un ms. de Berne et déjà publié trois fois, par Francisque Michel, par M. Morf et par M. Bédier. Là où les trois éditeurs ont lu *valerox*, le ms. porte incontestablement *galerox*. D'ailleurs, le sens de l'adjectif « valeureux » ne convient pas au passage. M. Thomas pense qu'il faut considérer cet ancien mot *galerox*, non attesté d'ailleurs, comme un substantif emprunté à l'allemand *walross*, primitivement *hvalhros*, qui désigne le morse ou cheval marin.

M. Cagnat communique, en son nom et en celui de M. Merlin, le texte de quelques inscriptions tracées à l'encre sur des tessons de poterie qu'on a recueillis cette année dans l'îlot Amiral de Carthage. Ce sont, autant qu'on peut en juger, des bordereaux rédigés par le receveur des contributions en nature, huile ou olives, payées à l'empereur comme impôt. Ils datent de la fin du IVe siècle p. C.

L'Académie propose comme sujet du prix ordinaire à décerner en 1914 : *L'Espagne à l'époque romaine.*

M. Perrot, secrétaire perpétuel, donne lecture des lettres par lesquelles MM. Fr. Thureau-Dangin et Cuq posent leur candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Longnon.

SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 1911

L'Académie procède à l'élection de la commission chargée de dresser la liste des candidats à la place vacante de correspondant étranger. Sont nommés MM. Senart, A. Croiset, Collignon, Paul Meyer.

L'Académie se forme ensuite en comité secret pour entendre l'exposé des titres des candidats à la place de membre libre vacante par suite du décès de M. le duc de La Trémoïlle.

SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 1911

L'Académie procède à l'élection d'un membre libre en remplacement de M. le duc de la Trémoïlle, décédé. M. Paul Fournier est élu.

Après avoir rappelé la cérémonie privée au cours de laquelle, dimanche dernier, les confrères et les amis de M. Heuzey lui ont offert, à l'occasion du 30e anniversaire de la création du Département des antiquités orientales au Musée du Louvre, une plaquette commémorative, M. Omont, président, présente à M. Heuzey les félicitations de l'Académie. — M. Heuzey répond à l'allocution du Président et remercie l'Académie, en insistant sur les fouilles en Chaldée de MM. de Sarzec et Cros auxquels revient, dit-il, l'honneur des découvertes faites et des travaux menés à bonne fin.

M. Antoine Thomas communique des documents inédits, conservés à Londres et à Bayeux, qui apportent quelque lumière sur la première partie de la carrière du médecin grec Thomas Le Franc, protecteur des humanistes, que Charles VII attacha à sa personne en 1450. Ce personnage avait été introduit à la cour d'Angleterre par un prélat milanais, Zenone Castiglione, qui occupa successivement les sièges épiscopaux de Lisieux et de Bayeux. Naturalisé par Henri VI en 1436, maître Thomas fut en grande faveur auprès du duc de Gloucester, oncle du roi d'Angleterre, célèbre promoteur de l'humanisme dans ce pays, mort en 1447. Il changea de camp, à ce qu'il semble, au moment où la domination anglaise en France était en pleine décadence. — M. Émile Picot présente quelques observations.

M. J.-B. Chabot expose le résultat de ses recherches sur les inscriptions palmyréniennes et explique le texte d'une de ces inscriptions demeurée jusqu'ici indéchiffrée. Elle mentionne l'érection d'une statue faite par le Sénat de Palmyre, au mois d'avril de l'an 118, en l'honneur d'un certain Zebîda, symposiarque des prêtres du dieu Bel. Le grand temple de Palmyre, que les guides et les visiteurs désignent habituellement sous le nom de Temple du Soleil, était en réalité, comme en témoignent les inscriptions, consacré à ce dieu Bel, le Zeus palmyrenien.

SÉANCE DU 22 NOVEMBRE 1911

M. Paul Fournier, récemment élu membre libre, est introduit en séance.

M. Henri Omont, président, offre les félicitations de l'Académie à M. Maurice Croiset, qui vient d'être nommé administrateur du Collège de France.

L'Académie se forme en comité secret pour entendre l'exposition des titres des candidats à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Longnon.

SÉANCE DU 1er DÉCEMBRE 1911

M. Jullian annonce que M. Charles Durand, ancien élève de la Faculté des lettres de Bordeaux, a découvert, en explorant les ruines du mur gallo-romain de Périgueux, un pied provenant d'une statue colossale en bronze, et qui montre comment la braie gauloise s'attachait au soulier.

M. Cordier donne de bonnes nouvelles de la mission de M. de Gironcourt dans le bassin du Niger.

M. Philippe Berger annonce que le R. P. Delattre, correspondant de l'Académie, a envoyé un nouveau lot de copies très soignées d'inscriptions peintes sur des amphores trouvées à Carthage.

L'Académie se forme en comité secret pour entendre la suite de l'exposition des titres des candidats à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Longnon.

SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 1911

M. Perrot, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre par laquelle M. Lafaye annonce la mort de son beau-père, M. Edmond Saglio, membre libre de l'Académie.

M. Perrot communique ensuite deux lettres de MM. l'abbé Paul Lejay et J. Loth, qui retirent leur candidature à la place de membre ordinaire vacante par suite du décès de M. Longnon.

M. Omont, président, prononce une allocution où il retrace brièvement la vie et les travaux de M. Saglio, membre libre, et de M. Paul Gauckler, correspondant français, et exprime les regrets que leur perte inspire à l'Académie.

L'Académie procède à l'élection d'un membre ordinaire en remplacement de M. Longnon, décédé. M. Edouard Cuq est élu.

(*Revue critique.*) Léon DOREZ.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

EDMOND SAGLIO



Il avait travaillé comme à l'ordinaire, le mercredi 6 décembre, malgré ses 83 ans ; le lendemain, sans avoir lutté, il s'éteignit. Ses confrères de l'Institut l'avaient vu parmi eux, très voûté et fatigué, il est vrai, mais l'œil encore vif, huit jours avant que le président de l'Académie, M. Omont, fît lecture de l'éloge funèbre que la modestie du défunt n'a pas permis de prononcer à ses obsèques.

Licencié en droit, quelque temps attaché au Ministère de la Justice, Saglio s'était pris de goût pour l'archéologie en suivant les cours de Quicherat. Devenu le gendre de l'excellent Édouard Charton, qui dirigeait le *Magasin pittoresque*, Saglio prit une grande part à la rédaction de cette Revue, où les questions d'art et d'archéologie n'étaient pas négligées. Il écrivit aussi au *Journal des Débats* et dirigea pendant quelque temps la *Gazette des Beaux-Arts*. J'ai raconté ici même, en partie d'après ses souvenirs (1905 [1], p. 61), la part qu'il prit en 1862 à l'installation provisoire de la collection Campana ; mais comme le musée Campana fut fondu dans celui du Louvre, au lieu de devenir, comme on y avait songé d'abord, le noyau d'un *South-Kensington Museum* parisien, Saglio, sa mission achevée, n'entra pas dans l'administration des Beaux-Arts.

C'est plus tard seulement, en 1871, qu'il fut nommé, au Musée du Louvre, conservateur-adjoint du département de la Renaissance, dont il fut ensuite conservateur. Il quitta ce poste en 1893 pour prendre la direction du Musée de Cluny, qu'il occupa jusqu'en 1903. Ni au Louvre ni à Cluny il ne fit de grandes choses; mais là, comme partout où sa carrière l'appela, il fit simplement et honnêtement son devoir.

On a dit, avec raison, que Saglio avait été l'homme d'un seul ouvrage, ouvrage colossal, inachevé encore, qui l'absorba pendant plus de quarante ans. Est-il besoin d'ajouter qu'il s'agit du *Dictionnaire des Antiquités* qui porte son nom et le transmettera à la postérité la plus lointaine?

L'idée en avait été conçue par le Dr Daremberg, qui s'associa Saglio et mou-

rut avant que la première livraison eût vu le jour (1873). La famille de Daremberg insista cependant pour que le nom de l'initiateur continuât à figurer en tête sur la couverture. C'était l'effet d'un sentiment de piété, mais une injustice. Je ne puis souffrir de voir citer *Daremberg-Saglio* ou même, ce qui est assez fréquent, *Daremberg* tout court. Je ne laisse jamais passer, sinon par inadvertance, un renvoi pareil dans cette *Revue* : il faut écrire *Saglio* ou, pour être plus équitable, *Saglio-Pottier*, car Saglio eut la bonne fortune, en 1884, de pouvoir s'adjoindre, dans la direction de cette vaste entreprise, un archéologue dont je suis trop l'ami pour le louer. C'est grâce à cette coopération que la marche du *Dictionnaire*, d'abord très lente, s'est accélérée au point que je parlais déjà à Saglio, dans ces derniers temps, du banquet qui devait réunir autour de lui ses collaborateurs, lors de la publication du fascicule final, article ZYTHVM. Nous n'y serons sans doute pas tous, mais on peut dire avec assurance qu'il y sera lui, invisible et présent.

Pour comprendre ce que Saglio a fait pour le *Dictionnaire*, il ne suffit pas de lire les articles qu'il a signés. En réalité, il a travaillé à tous les articles; il en est qu'il a refaits entièrement sous la signature de leurs auteurs putatifs. Sa vie se passait à dépouiller des livres, vieux ou recents, à lire des Revues, anciennes et modernes; même pendant les séances à l'Académie, il continuait sa besogne, accumulant les notes sur de petits bouts de papier, où souvent un croquis fixait l'image entrevue. Quand un archéologue avait accepté de rédiger un article, Saglio sortait ses fiches et les mettait, avec une libéralité sans bornes, à sa disposition. Le manuscrit livré, Saglio reprenait le travail, corrigeant, précisant, ajoutant ou rectifiant des références, et il continuait à faire de même sur les épreuves, jusqu'à les reviser trois ou quatre fois lui-même. Pendant longtemps, les références d'un article furent numérotées d'une manière continue, de sorte que l'insertion d'un renvoi nouveau obligeait à changer des centaines de chiffres; Saglio prenait la corvée pour lui. Comme il était, de sa nature, très conservateur, j'eus quelque peine, mais je réussis enfin — d'autres m'y aidant — à le convaincre de la nécessité d'une réforme : recommencer la numérotation des références à chaque page.

De 1873 à 1884, Saglio, insuffisamment secondé, souvent embarrassé pour « placer » des articles exigeant quelques recherches, eut l'immense mérite de ne pas se décourager. C'était un *doux obstiné*, comme la reine Hortense disait de son fils. Obstiné, car il avait foi dans son œuvre et voyait grossir avec joie, à l'horizon de la science française, le bataillon des jeunes archéologues qui devaient venir à la rescousse des anciens; doux, car il devait faire l'éducation de ses collaborateurs, leur enseigner l'ordre, la méthode, la mesure, souvent même l'art d'écrire correctement le français, stimuler la paresse des uns (on lui apporta des articles traduits de Smith ou de Pauly!), réfréner l'exubérance des autres (il n'y réussit pas toujours, témoin les énormes articles de F. Lenormant). Son tact, sa politesse, sa bonté avaient raison des amours-propres les plus rebelles. Une fois seulement, il faillit perdre patience : c'est quand Soldi, dont il avait dû refuser, pour l'écrire entièrement lui-même, un inepte article *Caelatura*, lança contre lui une bordée d'injures. Saglio répondit par une brochure qui est un petit chef-d'œuvre d'ironie, en même temps que de

candeur et de mansuétude; elle est très rare, mais vaut la peine d'être lue.

Quand on songe à la décadence de l'archéologie française sous le second Empire, on ne s'étonne pas de la faiblesse des premières livraisons du *Dictionnaire*; mais on s'étonne que Saglio, formé à cette époque, ait eu l'intuition de la science exacte et précise, l'horreur du vague et du faux. Alors que le vieux Montfaucon et Rich étaient encore les oracles des antiquaires, Saglio reconnut que ces livres ne méritaient pas d'inspirer confiance et, travaillant lui-même sans y recourir, exhorta ses collaborateurs à en faire autant. « Je n'aime pas qu'on renvoie à Montfaucon », me dit-il un jour, quand je lui portai un de mes premiers articles. Ces mots furent une révélation pour moi, bien que j'eusse passé par l'École d'Athènes ; je n'ai compris que bien plus tard combien il avait raison.

Ce qui étonne aussi, il faut bien le dire, c'est qu'un homme ayant vu tant de monuments, pris tant de notes, lu tout ce qu'un archéologue peut lire, textes et commentaires, se soit montré aussi stérile dans le domaine des découvertes archéologiques. Assurément, il eut quelques idées nouvelles, mais sur des points de détail; il faut regarder à la loupe pour les voir. C'est que Saglio fut le dernier et peut-être le plus éminent des antiquaires français, à la façon de Caylus ; il ne fut pas un archéologue à la façon d'Otfried Müller ou de Henri Brunn. Le don de la combinaison, le coup d'œil synthétique lui faisaient défaut; doué d'un goût délicat en matière artistique, il n'a rien ajouté à l'histoire de l'art. Mais là est peut-être le secret de la longue patience qui lui a permis de rendre à l'archéologie un service incomparable : il s'oubliait lui-même, renonçait à l'ambition de créer, de percer des voies nouvelles, pour se faire le bon ingénieur, le vigilant chef de chantier d'une voie moyenne qui traverse de part en part le monde antique. Aux générations qui en ont usé à sa suite, à celles qui en profiteront, pendant un siècle et davantage, après lui, ce sera un devoir et un honneur de rendre un pieux hommage à son nom.

Salomon Reinach.

PAUL GAUCKLER

Né en 1866 à Paris, élève de l'École Normale en 1886, agrégé d'histoire en 1889, Paul Gauckler, dont la santé fut toujours chancelante, dut chercher, après son séjour rue d'Ulm, un ciel plus doux que le nôtre. Il fut d'abord, en Tunisie, le collaborateur de La Blanchère, qui avait été chargé de la direction des antiquités et de l'organisation du Musée du Bardo. Quand La Blanchère quitta Tunis (1895), Gauckler lui succéda: on peut dire qu'il fut le véritable créateur du plus beau musée de l'Afrique française et que le Service des antiquités et des arts dans le Protectorat lui doit presque tout. Très actif malgré sa faiblesse physique, soutenu par un tempérament nerveux et une volonté tenace, il parcourut en tous sens la Régence, exécuta des fouilles mémorables à Carthage, à Gightis, à Uthina, sur vingt autres points, surveilla les fouilles que poursuivaient d'autres chercheurs, centralisa les découvertes épigraphiques et se donna avec passion à la tâche d'enrichir son musée nais-

sant. Il y fit transporter et mettre en place la collection unique de mosaïques qui en est l'orgueil, entr'autres la mosaïque de Sousse, exhumée sous ses yeux, qui nous a donné le premier portrait de Virgile. Il avait perfectionné, avec l'aide d'ouvriers italiens, les procédés employés en Campanie pour l'enlèvement des mosaïques; il trouva, ou du moins appliqua avec bonheur un procédé qui permet de prendre des calques en couleurs, mathématiquement exacts, des mosaïques qu'on ne peut enlever ou qu'il est utile de reproduire[1]. Il songea longtemps à écrire une thèse de doctorat sur la mosaïque antique; vingt fois je l'ai prié de publier d'avance, dans notre *Revue*, un exposé de ses procédés techniques pour l'enlèvement et la reproduction de ces monuments; il réservait cela pour sa thèse. Heureusement, ces recettes n'ont pas disparu avec lui; le Service des Antiquités de Tunisie en conserve la tradition.



Décoré pour les services rendus au Musée du Bardo, nommé, tout jeune encore, correspondant de l'Institut, Gauckler n'était cependant pas heureux et ne pouvait l'être, car ses souffrances physiques ne lui laissaient guère de répit. Son caractère s'aigrissait; il se croyait des ennemis partout. Dans cette nature exceptionnellement douée, l'âme et le corps n'etaient pas en équilibre. A la suite d'une serie d'incidents pénibles, Gauckler abandonna la direction des antiquités de Tunisie (1906). Le ministère lui confia une mission archéologique en Italie; plusieurs années de suite, il passa l'hiver à Rome et eut la bonne fortune, récompense d'un zèle perspicace, d'y conduire des fouilles très heureuses au Janicule. Les archéologues étrangers résidant à Rome et les archéologues italiens professaient pour sa science un respect mêlé de sympathie; quelle tâche eût été trop lourde pour lui, si la vie même ne l'avait pas écrasé?

L'œuvre de Gauckler est très considérable : catalogues raisonnés et illustrés des musées de Constantine (1892, avec Doublet) et de Cherchell (1895); guide du visiteur au musée du Bardo (1896); album des monuments antiques de la Tunisie (t. I, 1898, avec Cagnat); mémoire capital sur le régime des eaux dans la Tunisie romaine; article *Musivum opus* dans le *Dictionnaire* de Saglio (travail de premier ordre); catalogue des mosaïques de la Tunisie; nombreuses publications sur les mosaïques d'Uthina, de Sousse, d'Althiburos (dans les *Monuments Piot*); publication sur le *Lucus Furrinae* et les sanc-

1. Un calque de la mosaïque de Virgile décore l'entrée de la salle des séances de l'Institut; un autre figure aux Thermes de Dioclétien à Rome et a été reproduit en couleurs sur la couverture du Catalogue de l'Exposition de l'Empire romain (1911-1912).

tuaires orientaux découverts par lui au Janicule (*Mélanges de Rome*, 1908, p. 233; 1909, p. 239; *Comptes rendus de l'Académie*, 1908, p. 510; 1910, p. 378); mémoires sur la patère de Bizerte (*Monuments Piot*, t. II) et sur la prêtresse d'Anzio (*Comptes rendus*, 1909, p. 40), sans compter une foule d'articles et de notices dans la *Revue archéologique*, le *Bulletin des antiquaires*, le *Bulletin du Comité*, etc. Tous ces travaux, même les moindres par l'étendue, sont marqués au coin d'une science précise, exigeante pour elle-même, soigneuse du fond comme de la forme; Gauckler, avec toute son activité de savant original, trouvait le temps de peser ses mots et de les choisir.

Au printemps dernier, je le vis à Rome, couché depuis un mois dans un lit d'hôtel, mortellement triste et pourtant laborieux encore. Il avait une théorie personnelle sur la statue d'Anzio, qu'il s'était contenté d'indiquer à l'Académie; il me promettait, à ce sujet, un long mémoire pour la *Revue*. En été, à Paris, nous en causâmes plusieurs fois; mais quand je le revis en automne, au moment où il allait repartir pour Rome, son découragement, qu'il ne cachait à personne, m'attrista profondément....

Decessit Corellius Rufus, et quidem sponte... Tam longa, tam iniqua valetudine conflictabatur ut pretia vivendi mortis rationibus vincerentur (Pline le jeune, I, 12). Le 6 décembre, dans la chambre d'hôtel où je l'avais vu, notre pauvre ami prit du poison. La science, dont il a été un bon serviteur, avait des droits sur lui, mais pas jusqu'aux inutiles excès du martyre. Il faut l'admirer de l'avoir subi si longtemps, non le blâmer de s'y être enfin soustrait. On faisait ainsi, parfois à la légère et pour un accès de goutte, au siècle d'or de Trajan. Depuis, la doctrine cruelle des Orphiques et de Platon l'a emporté; depuis... *Syrus in Tiberim defluxit Orontes*. Mais le Tibre commence à refluer. S. *T. T. L.*

S. R.

HONORÉ DAUMET

L'éminent architecte, membre de l'Académie des Beaux-Arts, auquel on doit, entr'autres œuvres importantes, la restauration du château de Chantilly (1876-1881), l'achèvement du château de Saint-Germain et du Palais de Justice de Paris, appartenait, par ses débuts, à l'archéologie : après avoir étudié, en qualité de pensionnaire de la villa Médicis, les ruines de la villa d'Hadrien, il accompagna M. Heuzey dans la Grèce du Nord, recueillant sur place les éléments graphiques du grand ouvrage *Mission archéologique en Macédoine*, qu'il devait achever de publier, en collaboration avec son ami, en 1876. Daumet se montra là un digne élève d'Abel Blouet, dont il avait fréquenté l'atelier en 1849. Il avait un sentiment exquis de l'antique, des charmes discrets et raffinés de l'atticisme, une sûreté tranquille de coup d'œil que j'ai souvent eu l'occasion d'admirer. Daumet, bien qu'âgé de 85 ans (il était né en 1826), était encore très actif; architecte du château de Saint-Germain, qu'il acheva sur les plans de Milliet — la belle entrée qui fait face à la gare est de lui seul — il publia, il y a quelques années, en collaboration avec son fils, ancien élève de l'École des Chartes, une histoire du château et de sa restauration ; l'été dernier, en présence d'une foule d'anciens élèves, quelques-uns devenus des

vieillards à leur tour, on célébra, par une promenade au Musée et un banquet, le cinquantième anniversaire de la fondation de l'atelier Daumet à l'École des Beaux-Arts. Pour la première fois, ce jour-là, je m'aperçus que Daumet était vieux; étranglé par l'émotion, il me pria de prendre la parole à sa place pour remercier ses élèves et les conduire à travers les salles. Il resta jusqu'à la fin un grand voyageur; tout récemment encore, il présidait un Congrès d'architectes à Rome. C'était un homme d'une politesse raffinée, d'allures réservées et un peu froides, qui parlait lentement et ne parlait jamais pour ne rien dire. On sentait, en l'écoutant, qu'il s'écoutait lui-même et qu'il était le juge le moins prévenu de ses paroles. On s'étonnait qu'il fût si jeune à 80 ans, tout en se demandant s'il l'avait jamais été davantage. Les qualités dominantes en lui étaient le goût, la mesure, la rectitude ; ne sont-ce pas là, par excellence, des qualités attiques?

S. R.

JOSEPH DELAVILLE LE ROULX

Joseph Delaville Le Roulx est mort, d'une manière presque soudaine, le 4 novembre 1911, à l'âge de 56 ans. Archiviste-paléographe, docteur ès-lettres, ancien membre de l'École française de Rome, il s'était d'abord occupé de l'histoire de la Touraine. Mais dès l'année qui suivit sa sortie de l'École des Chartes en 1878, il s'était rendu à Malte pour y explorer les archives de l'ancien Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, plus vulgairement connu sous le nom d'Ordre de Malte à cause de son transfert dans l'île méditerranéenne au XVIe siècle. Delaville Le Roux s'était depuis lors spécialisé dans les études consacrées à l'Orient latin. A la veille de sa mort il corrigeait encore les dernières feuilles d'un livre sur *Les Hospitaliers à Rhodes*. Sa production capitale, saluée par Léopold Delisle comme « une œuvre de premier ordre », est la publication d'un *Cartulaire général des Hospitaliers* (1100-1310). En 1905, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres lui décerna le grand prix Gobert. Joseph Delaville Le Roulx, qui était très estimé dans la haute société, en même temps que travailleur acharné, fut surtout un historien et un diplomatiste. Cependant il a touché quelque peu à l'archéologie, notamment dans un volume sur *Les Archives, la bibliothèque et le trésor de l'Ordre à Malte*, et dans plusieurs dissertations relatives à des questions de sigillographie.

P. DURRIEU.

Sargon et Chypre.

On admet généralement : 1° que Sargon Ier a étendu ses conquêtes jusqu'à Chypre ; 2° que les cylindres babyloniens découverts dans l'île en portent témoignage. Suivant M. L. W. King (*A history of Sumer and Akkad*), il faut renoncer à ces opinions, car 1° la prétendue conquête de Chypre résulte de l'erreur d'un scribe assyrien qui, copiant une histoire du règne de Sargon, écrivit « la mer de l'Ouest » (c'est-à-dire la Méditerranée) au lieu de « la mer de l'Est » (Golfe Persique) ; 2° les cylindres découverts à Chypre sont beaucoup plus tardifs qu'on ne l'avait pensé d'abord. Il semble donc que les influences

babyloniennes se soient propagées vers le monde égéen à travers le Syrie et l'Asie Mineure, mais non par l'effet d'une extension directe et d'une conquête[1].

S. R.

En Cyrénaïque.

Le moins que les archéologues italiens devront faire pour nous, lorsque la Cyrénaïque sera redevenue terre romaine, ce sera d'élucider quelques poétiques problèmes. Ainsi nous ignorons encore quel était l'emplacement exact du jardin des Hespérides; nous savons seulement que ce fut le lieu le plus enchanteur de la contrée que Pindare appelait « la florissante Libye ». Pindare était un homme du Midi et il est infiniment probable qu'il n'était jamais allé en Cyrénaïque; nous pouvons néanmoins le croire sur parole, les voyageurs modernes se plaisant à louer la fertilité des campagnes du Djebel-Akdar. On s'explique donc facilement qu'Apollon ait pris plaisir à faire le voyage de Pélion au plateau africain. Il s'était marié avant de partir. C'est le centaure Chiron qui a fait ce mariage. Le blond Phébus vit la chasseresse Cyrène, qui dans les solitudes thessaliennes luttait seule contre un lion furieux : il devint amoureux de « cette fleur de beauté plus douce que le miel ». Il feignit d'ignorer le nom de la belle nymphe, et par ruse, interrogea le centaure, un Hellène, fût-il dieu, devant toujours commencer par déguiser la vérité, pour le principe. Le bon Chiron sourit et donna à Apollon des conseils matrimoniaux. « Le sort te conduit en ces lieux pour être l'époux de Cyrène et la transporter au delà des mers dans les jardins de Zeus. Là, sur un plateau qu'entourent de riches campagnes, s'élèvera une cité puissante, peuplée d'une colonie d'insulaires dont tu l'établiras souveraine. En ta faveur, la verte et féconde Libye recevra avec empressement dans ses palais dorés cette nymphe, destinée à donner des lois à une contrée également célèbre par sa fertilité et par les animaux féroces qu'elle nourrit. » Il est de notoriété publique que l'union d'Apollon et de la Thessalienne Cyrène fut heureuse. Ils n'eurent, il est vrai, qu'un enfant, mais ce fut Aristée, l'inoubliable Aristée des versions virgiliennes de notre jeunesse, ce joli demi-dieu astronome, musicien, pasteur, agronome, apiculteur, qui savait faire cailler le laitage, mélanger le vin au miel et lire dans l'avenir. Ce héros bienfaisant et divinateur a dû, à travers Virgile, pressentir que sa terre natale ferait partie de l'*Italia irredenta.*

Les monnaies de Cyrène nous montrent la nymphe fondatrice placée en face d'Hercule et séparée du héros par un oranger du jardin des Hespérides. Ou encore quelques-unes de ces monnaies sont décorées du *silphium*, la plante magique qui faisait la fortune de la contrée. Voilà justement un de ces mystères dont l'obscurité nous désole : qu'était-ce que le silphum? Les botanistes et les antiquaires allemands ont rivalisé de zèle pour le découvrir. Ils ont cru pouvoir identifier le silphium avec une variété d'*assa-fœtida,* ce qui ne suffit point à expliquer pourquoi les gourmets du monde méditerranéen en recherchaient les pousses par friandise. La célèbre ombellifère conserve encore

1. Cf. *New-York Nation*, 27 juillet 1911, p. 79 (article de M. Jastrow).

le charme de l'inconnu. Peut-être sera-t-il plus facile d'identifier le jardin des Hespérides et de le situer définitivement.

C'était une des passions du célèbre voyageur niçois Jean-Raymond Pacho, qui fut, en 1824, le premier explorateur méthodique de l'ancienne Pentapole cyrénaïque. Pacho a été l'un des hommes les plus entreprenants et les plus intelligents de son temps, un peu dessinateur, un peu poète, un peu archéologue et tout à fait voyageur. Il resta huit mois, au péril de sa vie, dans le désert libyque, relevant les ruines, lisant, sous la tente, Strabon, Hérodote et le Périple de Scylax. Il n'avait qu'un compagnon européen dans sa caravane, composée en tout de neuf personnes, avec quatre dromadaires et douze chameaux. La protection de Letronne et de Champollion lui permit à son retour de publier luxueusement le récit de son voyage en un beau volume de Firmin Didot, accompagné d'un atlas. C'est une des plus captivantes lectures que l'on puisse faire, tandis que s'agitent les nouvelles destinées de Tripoli de Barbarie. Pacho est un narrateur éloquent et communicatif, avec on ne sait quoi de démodé qui le rend mélancoliquement délicieux. Il dit volontiers : « O lecteur! », mais c'était, sous la Restauration, une audace heureuse. En suivant docilement les indications de son prédécesseur Scylax, un chargé de mission de Darius, Pacho a cru retrouver le jardin sacré des Hespérides dans le voisinage du râs Sem, sur le promontoire que les anciens nommaient Phycus. Je ne demande pas mieux que de le croire parce qu'il était docte, bon enfant et persuasif. C'est grand plaisir d'admirer dans son atlas les planches où il a relevé les ruines de Cyrène, qui ont été depuis ou recouvertes, ou pillées à dire d'expert par les mercantis. Pacho, grisé par la poésie du désert, s'enfonça toujours plus avant dans les sables libyques. Plus d'une fois il crut y retrouver les fils des premiers possesseurs du sol, ceux d'avant Apollon et Cyrène, d'avant Ptolémée, d'avant Rome, d'avant l'Islam dévastateur. Il fit longuement halte dans l'oasis d'Aoud-jila, l'ancienne Angile, et le poète impénitent qu'il était revécut là, avec une sorte d'ivresse, la vie primitive. Les habitants d'Angile tenaient de leur lointain aïeul Aristée la science des astres. « Ils en conservent avec soin les principales notions qu'ils se transmettent de père en fils. Quant aux procédés de l'enseignement, ils sont peu compliqués. Le seuil de leurs cabanes est leur observatoire, leurs télescopes sont leurs regards perçants qu'ils peuvent promener à l'aise sur l'immense pavillon qui se déroule sans tache au-dessus de leurs têtes. Qu'un Européen aille assister aux séances pastorales de ces académies du désert, l'objet en vaut la peine. Qu'il aille s'asseoir au-devant de la cabane rustique, sur le sable rafraîchi par les brises de la nuit, au milieu des vieillards, des femmes et des enfants, et il verra l'ancien du village dont la figure vénérable s'animera aux rayons de la lune, indiquer à l'assemblée, de la voix et du geste, les diverses constellations. Il entendra ensuite les jeunes gens répéter avec recueillement les leçons du vieillard; il verra même de petits êtres tout nus, assis sur les genoux de leur mère, lever leurs mains enfantines vers le ciel et balbutier les noms des guides futurs de leurs lointains voyages. » Si l'on avait lu à l'Abbaye-aux-Bois cette page d'un humble géographe, tous les invités de Mme Récamier l'auraient prise pour un morceau inédit du grand Vicomte.

Ailleurs Pacho fera songer à la bonhomie des *Reisebilder* d'Henri Heine. Il eut grandement à se louer du bey d'Angile, tributaire du Pacha de Tripoli. Ce bey, nommé Abou Zeith Abdallah, était un Français né à Toulon. A l'âge de douze ans, il était parti pour l'Égypte, dans l'armée de Bonaparte, en qualité de tambour. Les bédouins le firent prisonnier et le vendirent au pacha de Tripoli. Il est tout à fait inutile de rechercher pour quelles raisons le gentil tambour obtint la bienveillance de son maître. Le pacha en fit ensuite un mamelouck qui se distingua dans la conquête du Fazzan. D'avancement en avancement, Abou Zeith Abdallah était devenu souverain au désert. Il avait oublié le provençal. « J'ai reçu de lui, raconte Pacho, les prévenances les plus délicates. »

Ayant raconté de si belles choses au public français, Jean-Raymond Pacho pouvait prétendre à tous les honneurs. Mais les fièvres de Libye avaient soufflé leurs pestilences sur ce vaillant cerveau. Quelles imaginaires douleurs firent sombrer cette belle intelligence? A trente-cinq ans, le malheureux homme se tua dans un accès de neurasthénie. Ainsi fut confirmée une fois de de plus la sentence arabe : « Le désert dévore l'homme qu'il ne connaît pas. »

(*Le Temps*, 9 octobre 1911.) Henri ROUJON.

Au Musée de Tubingue.

L'Université de Tubingue vient de recevoir d'un de ses anciens élèves, M. Ernst Sieglin, le mécène de Stuttgart, deux belles collections d'antiquités : une série importante de vases antiques et de fragments de vases, commençant avec le mycénien et allant jusqu'à l'époque romaine ; d'autre part, une fort belle tombe égyptienne de la Ve dynastie, exhumée près des pyramides de Gizeh au cours des fouilles de M. Steindorff. On y a joint la fausse porte d'une deuxième tombe et de nombreuses portions du mobilier funéraire.

SEYMOUR DE RICCI.

Les dédicaces crurales des statues antiques.

En consultant l'*Apologie* d'Apulée, je rencontre un passage qu'il n'est peut-être pas inutile de rapprocher des découvertes de l'archéologie. Accusé de magie et de captation, l'auteur latin se défend en alléguant qu'il n'est, pour ainsi dire, pas une pratique religieuse dont un esprit malveillant ne puisse tenter de dénaturer l'origine et qui ne soit susceptible d'être assimilée à une opération magique. Il cite quelques exemples : *Votum in alicujus statuae femore adsignasti* : *igitur magus es* : *ant cur signasti* ?... Le traducteur de la collection Nisard donne la version suivante : « Vous avez collé un ex-voto à la jambe d'une statue : magie ; ou alors pourquoi l'avez-vous fait ? »[1] S'il eût connu les ouvrages de la statuaire antique, il n'aurait à coup sûr pas hésité à traduire le verbe *signare* par le français *graver*, comme l'exige d'ailleurs le vocabulaire. La plupart des dédicaces de statues antiques se lisent sur la base ou sur le socle, mais il est à remarquer que parmi les plus anciennes, soit en Grèce, soit en Etrurie, plusieurs sont précisément gravées sur les jambes des dieux. Il me suffira de rappeler comme exemples deux bronzes du Cabinet des

1. Apulée, *Apologie*, p. 234.

médailles : un Apollon d'ancien style grec portant le long de la jambe droite l'inscription ΑΙΣΧΛΑΠΙΟΙ, le long de la jambe gauche, ΚΑΦΙΣΟΔΟΡΟΣ (Céphisodore à Esculape); enfin le célèbre Apollon dit de Ferrare dont la jambe gauche porte une inscription étrusque en deux lignes, qui est à coup sûr une dédicace (voir Babelon et Blanchet, *Catal. des br. de la Biblioth. nat.*, p. 45 et 47).

On peut en rapprocher un Apollon de type archaïque du Ptoion portant également une inscription votive gravée sur les deux jambes (S. Reinach, *Répertoire de la statuaire*, II, 1, p. 87).

Il n'est pas sans intérêt de noter que ces trois statues se rapportent à la même divinité, au dieu sauveur Apollon.

Peut-être le choix de cette partie du corps a-t-il été originairement en relation avec le geste des suppliants, qui embrassaient les jambes de ceux dont ils voulaient fléchir le courroux ; tel Priam aux pieds d'Achille dans l'*Iliade*.

Joseph DÉCHELETTE.

L'origine du pilum.

A la différence de M. A. J.-Reinach, qui croit le *pilum* d'origine samnite (*Rev. arch.*, 1907, I, II, p. 243; II, p. 125, 226), M. A. Schulten le déclare ibérique (*Rhein. Mus.*, 1911, p. 253). La *falarica* serait le *pilum* des Sagontins dans Tite-Live (XXI, 8, 10). Ainsi les Romains auraient emprunté aux Ibères non seulement le *gladius* (Liv., XXXI, 34; Polybe, VI, 23, 6), mais le *pilum*, et cela postérieurement à 264, peut-être même à 218. Il y aurait fort à dire.

S. R.

Les Médaillons de l'arc de Constantin.

Dans la *Berl. Philologische Wochenschrift* (1911, n° 39), M. Sieveking a repris la question des mystérieux portraits impériaux (cf. *Revue*, 1910, pl. 1-17), à la suite de Mlle Margaret Bieber (*Röm. Mitth.*, 1911, p. 214 sq.). M. Sieveking retire son hypothèse de 1907 (*ibid.*, 1907, p. 345), à savoir que les médaillons du côté sud seraient *flaviens*, ceux du côté nord *hadrianiens*. Il pense que la tête impériale du sacrifice de Diane (pl. 16) a été également retravaillée à l'image de Constantin (cf. pl. 3, 3 et pl. 8, 9); rien n'empêche de croire que cette tête imberbe ait été primitivement celle d'Hadrien. A l'encontre de Mlle Bieber, M. Sieveking n'admet pas que les deux têtes impériales barbues du côté nord représentent Philippe l'Arabe[1]; mieux vaut s'en tenir à l'opinion de M. Studniczka (Constance Chlore). Dans la suite de son article, M. Sieveking réitère sa conviction que le relief de Ménandre au Latran est non pas grec (comme l'a cru Mlle Bieber, après beaucoup d'autres), mais romain de l'époque de Néron (*der Stil ist neronisch wie auch das Porträt*). On voudrait un peu de *pédale sourde* dans les critiques de l'auteur à l'adresse de Mlle Bieber; l'introduction des dames dans le domaine archéologique devrait avoir pour effet de nous rendre tous plus aimables.

S. R.

1. Mlle Bieber avait supposé que Constantin respecta ces têtes parce que Philippe passait pour avoir été chrétien.

Au Musée de Boston.

Ce Musée, dirigé avec une activité et une intelligence dignes de tous éloges, vient d'acquérir un admirable portrait d'homme d'Andrea da Salario, un beau tableau de Franc. Guardi représentant le *Mariage du doge avec l'Adriatique* et le remarquable portrait du marquis de Pastoret par Delaroche de la collection Pierre Decourcelle. Ces œuvres, et d'autres encore, sont très bien reproduites dans le *Museum of Fine Arts Bulletin* (oct. 1911), qui, a la différence de publications analogues en France et ailleurs, donne des nouvelles *neuves* et tient au courant des acquisitions. S. R.

Vineland.

Que les Scandinaves des environs de l'an 1000 eussent découvert la côte des États-Unis, sous le nom de *Vineland* qui paraît dans les *Sagas*, voilà ce qui était généralement admis depuis le XVIIIe siècle, malgré les doutes sagement exprimés par High Murray en 1829. Il ne reste, à mon avis, *rien* de cette légende après le beau travail de M. Henry Vignaud (*Les expéditions des Scandinaves en Amérique*, extr. du *Journal de la Société des Américanistes*, t. VII, 1910). Bien entendu, les documents *runiques* découverts aux États-Unis sont des fraudes ; M. Vignaud a énuméré ces mystifications fatigantes. Le *Vineland* des Sagas pourrait, à la rigueur, être le Labrador, mais cette région mérite aussi peu que le Groenland (*pays vert*) le nom qu'un navigateur scandinave lui a donné (*pays de la vigne*), J'incline à croire, avec Murray, que le Vineland faisait partie du Groenland même, ce qui résout la question en la supprimant.

S. R.

Robert Campin, le maître de Flémalle.

Bien que certains points restent hypothétiques, voici ce que les travaux de MM. Houtart et Hulin ont actuellement rendu vraisemblable (cf. *Bull. de l'Acad. de Belgique*, 1911). Né à Valenciennes vers 1375, Campin se fixa à Tournai vers 1406; quelques années après, il travailla dans l'atelier des frères Van Eyck, alors qu'ils peignaient pour le duc Guillaume de Bavière-Hainaut. Il épousa une fille nommée Elisabeth, du village de Stockhem qui est très voisin de Maeseyck, la patrie des Van Eyck. Antérieurement à 1430, il peignit la *Descente de la Croix* dont les fragments sont à Francfort, et qui dut être conservée quelque temps à Bruges, où elle fut imitée vers 1450, avant de figurer, comme on le prétend, dans l'abbaye de Flémalle. M. Hulin a prouvé que le triptyque de Mérode et la Vierge de Somzée, aujourd'hui à la National Gallery, sont antérieurs à 1432. Un des apprentis de Robert Campin fut Jacques Daret, auteur d'une *Annonciation* récemment acquise par le Musée de Bruxelles. Daret était déjà un peintre de mérite en 1434, date du retable dont les panneaux sont à Berlin et dans la collection Tuck à Paris. Un autre élève plus illustre de Campin fut Roger van der Weyden, considéré autrefois soit comme le maître du peintre de Flemalle, soit comme identique à ce dernier.

J'ai vu récemment à l'exposition rétrospective de Charleroi une crucifixion qui m'a rappelé celle de l'ancienne collection Kums, provenant de l'abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer. Ce dernier tableau est dû probablement à un peintre de

Valenciennes; or, dans la crucifixion exposée à Charleroi, on trouve une tête identique à celle d'un des panneaux de Flémalle. Aurions-nous là des œuvres du maître de Campin, qui a dû subir d'autres influences que celles de Van Eyck, antérieurement à l'époque où il les connut?

S. R.

La Collection Wallace.

On a bien des fois assuré que la collection Wallace aurait été laissée à la France soit par Sir Richard, mort en 1890, soit par Lady Wallace, française de naissance, si l'amateur anglais avait été décoré de la Légion d'honneur au moment où, pour la première fois, il sollicita cette distinction.

Des indiscrétions récentes, dont nous trouvons les échos dans un journal anglais (*Modern Society*, 5 août 1911), nous apprennent ce que l'on soupçonnait depuis longtemps : que Sir Richard avait tout légué *sans condition* à sa femme et que celle-ci s'apprêtait à agir de même, en faveur de son vieil ami, M. Scott, ancien secrétaire de son mari et devenu depuis Sir John Murray Scott. Ce dernier, avec un admirable désintéressement, refusa d'être l'objet d'une semblable libéralité et, dans un mouvement de patriotisme, conseilla à Lady Wallace de léguer la collection à la nation anglaise.

Sir John, qui est un vieux Parisien, a collectionné pour son propre compte et a plus d'une fois contribué au succès des expositions rétrospectives. Il y a une dizaine d'années, il semblait vouloir se défaire d'une partie de ses collections et il céda, en effet, à des marchands plusieurs objets de premier ordre ; depuis lors il s'est ravisé et ce n'est pas aujourd'hui qu'il consentirait à vendre la magnifique Diane en bronze par Houdon qui, acquise par Sir Richard, dans une vente, à Paris, en 1870, fut vendue par Sir John Murray Scott, vers 1900, entra dans la collection Yerkes, repassa en vente à New-York en 1910 et fut adjugée fort cher aux frères Duveen.

Seymour de Ricci.

Monumentos arquitectonicos de España.

Tel est le titre d'un très rare ouvrage grand in-folio, dont on trouve dix volumes reliés à la Bibliothèque d'art et d'archéologie (16, rue Spontini à Paris). Ni les planches ni les volumes ne sont numérotés. Une brochure in-8°, accompagnant ce recueil, est intitulée : « *Indices generales alfabeticos de la obra intitulada... par D. Eduardo de la Rada y Mendez.* Madrid, El Progresso, 1895 ». Dans l'avertissement, il est dit que la publication a été suspendue par suite de la mort de l'éditeur D. José Gil de Dorregaray et qu'elle ne sera probablement pas reprise. Les index ne donnent pas les numéros d'ordre des planches, mais les classent, de façon assez arbitraire, sous diverses rubriques. Un *conspectus operis*, suivi d'index, aurait été bien plus utile. Il faudrait commencer aujourd'hui par numéroter les planches d'un exemplaire type, le plus complet que l'on pût trouver, et numéroter les volumes. Quelques détails sur l'histoire de cette publication seraient aussi les bienvenues des bibliographes. La plupart des planches *sont de premier ordre* et méritent de ne pas tomber dans l'oubli[1]. S. R.

1. Un exemplaire à 1.400 mk. est annoncé dans le catalogue n. 400 de Hiersemann, n. 2 461.

Les œuvres de la jeunesse de Léonard.

Je vois que l'on attribue maintenant à M. W. von Seidlitz (*Leonardo da Vinci*, 1909, t. I, p. 56) l'hypothèse que la *Vierge aux anges* de Londres et les tableaux de la même main (ou dérivant de tableaux de la même main) qui sont conservés à Francfort, à Berlin et chez Mme André-Jacquemart[1], seraient des œuvres de la jeunesse de Léonard. Voici son texte : *Wenn irgendwo, so könnte man angesichts solcher Schöpfungen am ehesten noch an früheste Erzeugnisse der Kunst Leonardos denken.*

Cette hypothèse a été émise ici même, sous ma signature, deux ans avant la publication du *Leonardo* de M. van Seidlitz, *Revue*, 1907, II, p 169 : « Une chose me paraît certaine, c'est que Léonard, qui resta très longtemps dans l'atelier de Verrocchio, a dû produire, à cette époque de sa vie, beaucoup d'œuvres verrocchiesques dont la disparition serait un mystère inexplicable. Je pense depuis longtemps que le prétendu Verrocchio de la National Gallery (*Apollo*, fig. 237) est une œuvre de jeunesse de Léonard et je crois aussi, avec Cook et Bode, qu'il faut lui laisser le beau portrait de la collection Liechtenstein ».

S. R.

Opinion téméraire.

M. Eon, dans un discours, avait célébré la publication du Code d'*Hannurabi* par feu Dareste. Le *Figaro* du 18 octobre rectifia et émit, à cette occasion, ce qu'on peut appeler, sans exagération, une opinion téméraire. Voici :

C'est au R. P. Scheil, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qu'est due la découverte du code d'Hammourabi, et non d'Hannurabi, sur lequel M. Dareste a publié l'étude à laquelle rendait très justement hommage avant-hier M. Eon, à la Cour de cassation.

Il n'est que juste de rappeler le fait auquel l'éminent jurisconsulte a dû la possibilité d'écrire son remarquable ouvrage.

Le R. P. Scheil a trouvé la fameuse stèle d'Hammourabi au cours du dernier voyage qu'il fit en Asie avec M. et Mme Dieulafoy. X.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* d'avril 1911 : *Un livre de la Bibliothèque Nationale ayant appartenu à Jacques Callot et orné de ses dessins*, par M. Edmond Bruwaert. — *Dessins anciens d'architecture*, par M. Marcel Reymond. — *L'OEuvre de Salvator Rosa en France*, par M. Leandro Ozzola. — *Le Tombeau de Diane de Poitiers*, par M. Alphonse Roux. — *Une Exposition et un Album de M. Louis Legrand*, par M. R. M. — *Signatures de Primitifs.* — *Le Josèphe de la Bibliothèque Mazarine* (ms. 1581) *et ses enluminures*, par M. F. de Mély. — *Alexis Grimou, peintre français* (1678-1733) (2e article), par M. C. Gabillot. — *Un portrait de l'infante Catherine-Michelle, duchesse de Savoie*, par Mme Roblot-Delondre. — *John Flaxman* (1755-1826) (2e et dernier article), par Mme Jeanne Doin. — Bibliographie : *La Philosophie de la nature dans l'art d'Extrême-Orient* (*R. Petrucci*), par M. E. Chavannes,

1. Cf. *Rép. des Peintures*, I, 131, 132, 160.

de l'Institut ; — Collection de trente dessins de maîtres du XVIIIe siècle conservés à l'École Polytechnique, par M. M. — Trois gravures hors texte : *Prédication de saint Amond*, dessin par J. Callot (Bibliothèque Nationale, Paris) : heliotypie Fortier et Marotte. — *La Loge*, pointe sèche originale de M. Louis Legrand. — *Jeune studieuse*, par A. Grimou (Musée de Carlsruhe) : héliotypie Fortier et Marotte. — 46 illustrations dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* de juin 1911 : *Documents nouveaux sur la « Vierge aux rochers »*, par M. Salomon Reinach, de l'Institut. — *Paul Huet et son œuvre*, d'après des documents inédits, par M. Maurice Tourneux. — *Les Salons de* 1911 (2e article), par M. René Jean. — *L'Exposition des Maîtres hollandais*, par M. Henry Bidou. — Correspondance d'Italie : *Le Portrait italien à l'Exposition de Florence* (1er article), par M. Gustave Soulier. — Bibliographie : *Hébert, son œuvre et son temps* (Péladan), par M. C. G. ; — *Bibliographie des ouvrages publiés en France et à l'étranger sur les Beaux-Arts et la Curiosité pendant le premier semestre de l'année* 1911, par M. Auguste Marguillier. — Trois gravures hors texte : *Vieilles maisons sur le port de Honfleur*, eau-forte originale de Paul Huet. — *Le Déjeuner des orphelines le jour de la première communion*, par Emile Renard (Salon de la Société des Artistes français) : héliotypie Fortier et Marotte ; *Têtes d'enfants*, par Frans Hals (collection de M. Jules Porgès) : héliotypie Fortier et Marotte. — 37 illustrations dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* de juillet 1911 : *Une illustration des « Fioretti »*, par M. Maurice Denis, par M. Paul Jamot. — *Un miniaturiste de l'émigration : Pierre-Noël Violet* (1749-1819), par M. F.-L. Bruel. — *Les Salons de* 1911 (3e et dernier article), par M. René Jean. — Correspondance d'Italie : *Le Portrait italien à l'Exposition de Florence* (2e et dernier article), par M. Gustave Soulier. — Bibliographie : *Le Livre de Giuliano da San Gallo de la collection Barberini* (édité par C. Huelsen), par M. C. Nizet. — *Antonio Moro* (H. Hymans), par M. Auguste Marguillier. — Trois gravures hors texte : *Louisa Gautherot*, stipple gravé en 1790 par Francis Bartolozzi, d'après une miniature de Pierre-Noël Violet. — *La Famille de l'artiste* (*Pierre Noël Violet, Marguerite Violet, Cecilia, Maria*), sépia par P.-N. Violet (1806) (collection de M. André Destailleur). — *Effet de lumière*, lithographie originale de M. F.-Ernest Jackson (Salon de la Société des Artistes français). — 47 illustrations dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* d'août 1911 : *L'Orientalisme en Europe au* XVIIIe *siècle*, par M Jean-Louis Vaudoyer. — *Artistes contemporains. — M. Charles Cottet*, par M. Jean Chantavoine. — *Les Artistes français à la cour de Saxe au* XVIIIe *siècle* (1er article), par M. Georges Servières. — *La Gravure et les nouveaux modes de reproduction*, par M. Clément-Janin. — *Deux disciples d'Ingres : Paul et Raymond Balze* (1er article), par M. Louis Flandrin. — *Les Arts à Naples au* XVIIIe *siècle* (2e et dernier article), par M. L. Hautecœur. — Bibliographie : *Canova* (*V. Malamani*), par M. Marcel Reymond. — Trois gravures hors texte : *Portrait de la marquise de Sainte-Maure-Montausier en costume turc*, par Aved (coll. de M. le marquis de Saint-Mau-

rice Montcalm) : héliotypie Fortier et Marotte. — *Bretonne* (« *Feux de la Saint-Jean* »), eau-forte originale de M. Charles Cottet. — *Sur le pas de la porte*, aquarelle par Constantin Guys : héliotypie Fortier et Marotte. — 31 illustrations dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* de sept. 1911 : « *L'Inspiration du Poète* », par Nicolas Poussin, par M. Paul Jamot. — *L'Art bouddhique en Extrême-Orient*, d'après des découvertes récentes, par M. R. Petrucci ; — *Peintres-graveurs contemporains. M. J. Alden Weir*, par M. Walter Pach. — *Pajou et Mme du Barry*, par M. Henri Stein. — *Un Roman français dans un palais florentin*, par M. Walter Bombe. — *Signatures de Primitifs. — Jean de Rome*, par F. de Mely. — « *Jupiter et Antiope* », œuvre de jeunesse de Louis David, et quelques œuvres du Musée de Sens, par M. Charles Saunier. — Trois gravures hors texte : *Apollon inspirant un jeune poète*, par Poussin (Musée du Louvre) : héliotypie Fortier et Marotte. — *Petite fille*, eau-forte originale de M. J. Alden Weir. — *Buste en marbre de Madame du Barry*, par Pajou (Musée du Louvre) : héliotypie Fortier et Marotte. — 42 illustrations dans le texte.

BIBLIOGRAPHIE

Fr. Koepp. *Archäologie* (Sammlung Goeschen). 3 vol. in-12° illustrés, de 109, 102 et 131 p. Leipzig, Goeschen, 1911. — Ne négligeons pas ces modestes petits volumes ; ils sont très bien faits et seront utiles même aux spécialistes. — I. Introduction ; la découverte des monuments (voyages, fouilles, musées) ; la description des monuments (catalogues, recueils d'images, etc.). II. La description des monuments (*suite*) ; restitution des monuments mutilés ; l'explication des monuments. III. L'explication des monuments (*suite*) ; difficultés de l'exégèse ; la détermination chronologique des monuments. — Le tout éclairé par de nombreux exemples bien choisis. Dans le résumé des travaux muséographiques (t. I, p. 98), je note et traduis ces quelques lignes : « Les administrations des musées français ont cessé elles-mêmes d'être en retard ; elles aussi ont pris conscience de la tâche qu'elles ont à remplir. Pour les collections qui ne disposent peut-être pas de forces compétentes comme celles de la capitale, un seul savant d'un courage extraordinaire — Émile Espérandieu, soit dit en passant colonel en activité — a pris sur lui la tâche d'un catalogue d'ensemble dans son *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*, qu'il étend d'ailleurs bien au delà de ce que le titre promet et dont il fait une description de tous les monuments. Il faut aussi mentionner avec une reconnaissance particulière les ouvrages magnifiquement exécutés sur les musées africains ». Sauf que M. Espérandieu est *commandant* et non *colonel*, ce jugement de M. Koepp n'est pas seulement équitable, mais l'expression même de la vérité.

S. R.

W. Deonna. *L'Archéologie, sa valeur ; ses méthodes*. Tome I. Paris, Laurens, 1912, VIII-477 p., avec 39 figures dans le texte (*sic* sur le titre ; mais toutes ces figures sont *hors-texte*). — M. Deonna est, parmi les jeunes archéologues, un des mieux informés. Ce volume, qui doit être suivi de deux autres, montre aussi qu'il sait être docte sans ennuyer ses lecteurs ; son *gossip* érudit est vraiment d'une lecture divertissante. Le titre général : *Les méthodes archéologiques*, n'en laisse pas prévoir tout le contenu ; voici qui en donnera une idée : 1° L'archéologie et le public ; artistes et archéologues. 2° La genèse de la science archéologique ; antiquaires et archéologues. 3° La tradition, la routine, le misonéisme ; le dogme de la perfection grecque et du « miracle grec » ; le dogme de la sérénité grecque ; mirages étrusque, oriental, phénicien, crétois, alexandrin ; idées préconçues ; spécialisations excessives. 4° La résurrection du passé ; la couleur locale ; variations de l'idéal grec ; l'histoire des artistes et le rôle des individus ; les écoles et leur pénétration réciproque. — Je ne jurerais pas que toutes ces matières soient disposées dans un cadre bien logique et je trouve à redire sur bien des points de détail[1] ; mais je rends

1. P. 112, n. 7, Hoernes n'a rien *établi* du tout, mais a repris l'opinion de

hommage à la science de l'auteur (qui fait une large part à l'archéologie française) et je répète qu'on le lit avec grand plaisir. Peu s'en est fallu qu'entraîné par l'intérêt du sujet je ne lusse tout le volume avant d'en rendre compte, ce qui m'arrive assez rarement, comme je le confesse sans fausse pudeur.

S. R.

F. Arentz. *Palaeolithic chronology.* Kristiania, Sorensen, 1911. In-8, 108 p. — *Oportet haereses esse*; cela tient la science en éveil. L'auteur veut prouver que les types de silex dits *campignien* et *tardenoisien* sont pré-glaciaires, qu'ils doivent s'insérer entre le *solutréen* et le *magdalénien*, tandis que l'*asylien* et l'*arisien* appartiennent à la fin du glaciaire, correspondant à la fin du *magdalénien* dans d'autres régions et au début du *néolithique* en Italie. Il pense de même que les *kjoekkenmoeddinger* danois ne sont pas exclusivement postglaciaires, mais qu'il en existe aussi de préglaciaires ; entre les plus anciens et es plus récents se place l'époque glaciaire, qui n'aurait guère duré que dix siècles. L'homme primitif n'aurait pas envahi l'Europe en venant de l'Afrique du nord, mais en venant de l'Asie. — Beaucoup de faits, empruntés à des publications toutes récentes, sont recueillis et discutés dans ce mémoire, qui sera utile même à ceux qui n'en accepteront aucune conclusion. Il est rédigé dans un anglais très incorrect et qui rappelle parfois l' « anglais tel qu'on le parle » de Tristan Bernard. S. R.

G. Guénin. *Les Rochers et les Mégalithes de Bretagne.* Brest, 1911 (*Société Académique*, t. XXXV). In-8, 94 p., avec carte. — Réunion et classement de 497 faits relatifs aux légendes et superstitions qui sont attachées aux rochers et aux mégalithes de Bretagne. Je note (p. 16) la mention d'une « pierre du Diable » portant un *svastika*; est-ce bien sûr? L'auteur conclut de son enquête que le nord de la Bretagne est beaucoup plus riche que le sud en pierres diaboliques et roches à saints. « Le Diable a surtout les menhirs, les cromlechs; les saints ont les pierres à empreintes, les rochers, les alignements; les fées ont pris de préférence les allées couvertes; les nains se sont réservé les dolmens ».

S. R.

Piette; p. 115, n. 4, je n'admets nullement que les chasseurs de rennes aient été céramistes ; p. 122, n. 3, le travail cité est d'un autre auteur ; p. 134, n. 2, il n'est plus vrai de dire que les peuples dits aryens n'ont laissé « aucune trace ancienne en Asie » ; même page, parlant de l'attribution aux Phéniciens de l'invention de l'alphabet, l'auteur ne devait pas citer la compilation de Ph. Berger, mais les vers de Lucain ; j'ai souvent observé que M. Deonna ne distingue pas les observations personnelles des notices qui leur sont accordées dans les manuels. — P. 156-7, passage injuste sur A. Evans ; p 184, les lignes citées ne sont pas de Modestov ; même observation pour plusieurs citations aux p. suivantes ; p. 186, n. 7, mieux valait ne rien dire de l'archéologie américaine ; p. 210, l. 16, lire *Undset*; p. 212, l. 4, lire *Luschan*; même p., note 7, lire *Entblössung*; p. 372, l. 9 « M. Bieber » porte des jupons, etc. — M. Deonna triomphe volontiers des désaccords entre archéologues ; cela rappelle la méthode des théologiens d'autrefois qui, parce que les darwiniens ne pensaient pas tous de même, proclamaient la faillite de l'idée d'évolution.

Morris Jastrow. *Aspects of religious belief and practice in Babylonia and Assyria*. New-York, Putnam, 1911. In-8, xxv-471 p., avec nombreuses illustrations. — Nos lecteurs n'ont pas besoin qu'on leur présente M. Morris Jastrow, qui est la première *autorité* vivante sur la religion assyro-babylonienne. Non seulement c'est un savant original et laborieux entre tous, mais il est doué d'un beau talent d'exposition dont il a déjà donné de fréquentes preuves. J'ai souvent regretté qu'il ne réunît pas en volume les excellents articles à l'usage du grand public qu'il consacre depuis des années aux publications assyriologiques dans la *Nation* de New-York. Chargé, en 1910, de professer une série de leçons sur le modèle des *Hibbert lectures* (*American lectures on the history of religions*), il a résumé son grand ouvrage sur la religion babylonienne, dont l'édition allemande est aujourd'hui achevée, en le complétant par le fruit de ses recherches personnelles les plus récentes, notamment sur la divination. La publication de ces leçons, très richement illustrée, est un vrai bienfait pour les non-assyriologues et fournit des éléments aussi abondants que divers à l'étude comparative des religions et des rites. Notons qu'Hammurabi s'appelle désormais *Hammurapi*, conformément à la lecture de M. Thureau-Dangin, et qu'Eabani a perdu son nom pour prendre celui d'*Enkidu*, conformément à la lecture de M. Ungnad.

S. R.

E. de Bruyn. *De la jupe divisée et de l'idéal grec*. Bruxelles, Van Oest, 1911. In-8, carré, 56 p., avec 38 gravures. — Dissertation archéologique richement illustrée, écrite (assez mal) dans le ton de la *Belle Hélène*. « La jupe-pantalon fit ainsi florès à travers toute l'antiquité préhellénique, jusqu'à ce que l'invasion des barbares doriens plongeât la Grèce dans son moyen âge frugal et enroulât la femme dans le modeste chiton. » « La pimpante divette d'Haghia-Triada témoigne d'une voix distincte : c'est vraiment un pantalon qu'elle déploye, encore qu'il soit compliqué de garnitures qui en tempèrent l'immodestie ». L'auteur est au courant et, bien qu'il estropie quelques noms propres, ne manque pas de savoir ; mais j'ai trouvé qu'il manquait parfois de goût.

S. R.

F. Noack. *Die Baukunst des Alterthums*. Berlin, Fischer et Francke, 1911. Petit in-4° ; 144 p. et 192 planches. — Ce beau volume fait partie d'une histoire générale de l'art conçue sur un plan tout à fait nouveau. Le texte doit être un bref commentaire des planches; celles-ci, très soignées et très nombreuses, doivent rendre sensibles, autrement que par des formules littéraires, le progrès ou les transformations de l'art. En un mot, il s'agit d'un album de types choisis par des connaisseurs et expliquées comme le seraient des images projetées, dans une salle de cours, sur l'écran[1]. Inutile de dire que M. Noack est un connaisseur éprouvé, qui parle avec autorité de l'architecture antique et à qui les dernières découvertes sont familières. Voici les divisions de l'ouvrage : 1° L'Héraion d'Olympie et l'architecture; 2° Le temple dorique ; 3° Athènes et

1. Les professeurs chargés de conférences sur l'architecture antique trouveront ici des matériaux tout préparés.

l'ionisme archaïque; 4° La Renaissance ionienne; 5° Le style de l'acanthe; 6° Théâtres et lieux de réunion; 7° Sanctuaires et villes; 8° Pompéi et l'architecture gréco-romaine; 9° Constructions voûtées et décorations des murs; 10° Arcs de triomphe, portes, tombes, colonnes historiques; 11° Coupoles; 12° Architecture de l'est et du midi dans l'Empire romain. — Les 192 planches sont excellentes; j'ai regretté l'absence d'un index des noms de lieux et de toute référence bibliographique. S. R.

H B. Walters. *The art of the Romans*. Londres, Methuen, s. d. (1911). Gr. in-8, xvi-185 p., avec 72 planches et 10 gravures dans le texte. Prix : 18 fr. 75. — Imprimé sur gros papier, en gros caractères et dépourvu de références, ce livre n'est pas encore le manuel d'art romain que nous attendons. L'auteur est cependant bien informé, il écrit clairement et les illustrations qu'il a publiées seront utiles, bien qu'on n'y trouve guère de documents nouveaux. Le chapitre sur l'art provincial en Gaule n'apprendra pas grand'chose à nos antiquaires; mais ils liront avec intérêt les pages relatives à la Grande Bretagne romaine (p. 168-175). M. Walters a heureusement fait sienne l'expression de M. le prof. Haverfield, qui caractérise la civilisation romano britannique par ces mots très justes : *Romanisation on a low scale*[1].

S. R.

Sam. Pall Platner. *Topography and Monuments of ancient Rome*, Boston, 1911, in-8°, chez Allyn et Bacon. — La première édition de ce manuel date de 1904; la présente a mis à profit les recherches et les découvertes faites depuis lors, celles du moins qui ont été publiées — car l'auteur se plaint à juste titre que les rapports officiels relatifs aux trouvailles du forum n'aient pas été encore tous livrés aux érudits — Elle est parfaitement au courant. Le plan du travail n'a pas été modifié, il ne pouvait guère l'être, étant presque une nécessité du sujet; l'illustration n'avait pas à subir de changements notables. Le livre reste, ce qu'il était auparavant, un bon manuel, un outil de travail commode et que l'on peut employer en toute confiance. R. C.

Ernest Hébrard. *Le Palais de Dioclétien à Spalato, avec une notice de M. Jacques Zeiller*. Paris, Massin, 1911. In-12, 65 p., avec grav. — On sait que la ville de Spalato, en Dalmatie, possède les ruines, en partie conservées, du palais où Dioclétien se retira lors de son abdication. Cet édifice consiste en un vaste quadrilatère dont un côté est baigné par la mer Adriatique; c'était une enceinte fortifiée, bordée d'une tour à chacun des angles. Les quatre murs étaient chacun percés d'une porte; plusieurs autres tours donnaient à l'édifice

1. Je m'étonne un peu que l'auteur publie la *Genetrix* du Louvre avec la légende : *The Venus Genetrix of Arcesilaus* (p. 18). Il lui suffirait, je crois, de regarder la tête de près pour se convaincre qu'elle est antérieure à l'école de Pasitèle. — Le buste de César reproduit sur la pl. 21 est bien suspect, comme l'auteur en convient (p. 61); pourquoi n'en avoir pas reproduit un autre? — La gravure de la « Clytie » (pl. 26) est insuffisante.

l'aspect d'une forteresse, sauf à la façade donnant sur la mer, laquelle était ornée d'un portique.

M. Ernest Hébrard, ancien pensionnaire architecte de l'Académie de France, a exposé, l'année dernière, au Salon des artistes français, les plans et les projets de restauration de ce palais; ce travail valut à l'auteur la médaille d'honneur d'architecture. Cette année, M. Hébrard présente à l'Exposition archéologique de Rome, outre les plans, une restauration en relief du palais.

La plaquette signalée ici reproduit le plan dans son état actuel, le plan restauré, la façade nord et la façade qui donne sur la mer, et ces mêmes façades restaurées; elle contient également les photographies du modèle en relief (vue d'ensemble, côté ouest, et coupe longitudinale nord-sud), d'une aquarelle

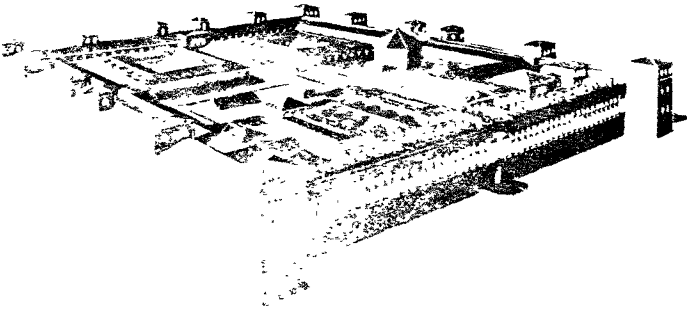


Fig. 1. — Vue générale du palais de Dioclétien.

représentant le palais restauré, vu à vol d'oiseau, de nombreux détails d'architecture et de plusieurs rues de la ville moderne pratiquées autour ou à l'intérieur du palais.

La notice explicative est due à M. Jacques Zeiller, ancien membre de l'École de Rome, collaborateur de M. Hébrard pour une étude, actuellement en préparation, du palais de Dioclétien.

Les murs d'enceinte, la façade méridionale et le vestibule, sont, avec le *tablinum* et le mausolée (appelé à tort par d'autres auteurs, temple de Jupiter), les seules parties bien conservées du palais. M. Hébrard et M. Zeiller ont cherché à reconnaître la disposition des salles, et le dégagement — par des fouilles et par des sondages — de l'étage inférieur leur a fait admettre que l'étage supérieur, disparu ou méconnaissable aujourd'hui, présentait les mêmes dispositions. Les résultats obtenus diffèrent de ceux que l'on proposait naguère et détruisent plus d'une hypothèse erronée. Les nouvelles salles qu'on doit aux investigations de MM. Hébrard et Zeiller sont des thermes, des pièces d'habitation et une bibliothèque.

Un résumé de l'histoire du palais et de sa valeur artistique termine cette plaquette qui dit beaucoup de choses en peu de mots.

Louis Chatelain.

Georges N. **Philarétos**. *Périclès-Aspasie*. Trad. par Mlle Pénélope **Philarétos**. Athènes, Apostolopoulos, 1911. In-8, VIII-141 p., avec gravures. — Livre écrit pour le très grand public, par un avocat hellène et philhellène. Quelques phrases font sourire : « Périclès, profondément atteint par les charmes de la Milésienne, était devenu l'instrument de toutes ses coquetteries » (p. 13). Aspasie était-elle belle ? Aucun texte ne l'affirme, mais les auteurs modernes l'admettent : « Entre autres : 1. E. Talbot. 2. Henri Houssaye. 3. André de Mages » (p. 42). Le portrait d'Aspasie « d'après le peintre J. Coomans » (photographie à la p. 42) donne une triste idée du talent de J. Coomans, et la « statue d'Aspasie conservée au Vatican » a changé de nom depuis Becq de Fouquières qui l'a citée. Il y a donc fort à dire, mais il faut ajouter : *laudanda voluntas*.

S. R.

M. Cazurro. *Terra Sigilata. Los vasos aretinos y sus imitaciones galoromanas en Ampurias* (extr. de l'*Anuari d'Estudis catalans*, 1909-1910). In-4°, 66 p., avec gravures. — On a longtemps qualifié de *samienne*, en France, la poterie à reliefs que l'on appelle *sagontine* en Espagne. L'une et l'autre dénomination sont erronées ; M. Manuel Cazurro, directeur du Musée de Gérone, prouve que la seconde (bien que fondée sur une assertion de Pline) est tout à fait gratuite. On recueille en Espagne des produits des fabriques d'Arezzo et des fabriques gallo-romaines (Graufesenque, Montans, Lezoux, etc.) ; les fouilles récentes d'Ampurias en ont fourni une ample collection. Mais ni à Ampurias ni à Sagonte même on ne trouve de poterie à reliefs qui puisse être attribuée à une fabrique sagontine. — Ce bon travail, accompagné de beaucoup d'illustrations et de marques de potier, est une preuve nouvelle de l'influence bienfaisante exercée par le grand ouvrage de M. Déchelette, un de ceux dont l'archéologie française peut être le plus justement fière.

S. R.

J. Toutain. *Les cultes païens dans l'Empire romain. Les provinces latines. Les cultes orientaux.* Paris, Leroux, 1911. In-8, 270 p. — Continuant son enquête consciencieuse sur les religions de l'Empire romain, l'auteur aborde ici un sujet déjà traité par M. Cumont, mais à un point de vue différent. D'abord, il laisse de côté Rome et l'Italie, conformément au plan de son ouvrage ; puis il s'applique de préférence à étudier « le caractère historique et à doser, pour ainsi dire, avec précision l'importance de chacun des cultes orientaux dans la vie religieuse des provinces latines de l'empire ». Voici les divisions : 1° Cultes égyptiens ; 2° cultes syriens ; 3° cultes de l'Asie Mineure ; 4° cultes iraniens ; 5° astrologie et magie orientales ; 6° syncrétisme dans les provinces latines. Le chapitre VII offre les conclusions de M. Toutain. « Les divers cultes orientaux ne se sont pas répandus uniformément. Si les cultes égyptiens, syriens, iraniens et syncrétistes ont eu des destinées à peu près analogues, l'aire de diffusion des cultes phrygiens, des superstitions astrologiques et des pratiques de magie orientale est d'un tout autre caractère... Ce n'est pas d'un seul et même élan que les diverses religions orientales ont

envahi les pays d'occident... Il convient de ne pas contester, mais il convient également de ne pas exagérer l'influence des religions orientales ... L'influence de l'Orient a modifié beaucoup moins profondément la vie et la dévotion quotidienne des provinces latines que la théologie, la philosophie et les religions officielles de la haute société romaine. » Livre très solide et qui, fondé sur des dépouillements complets, restera une source précieuse d'information. S. R.

Clark D. Lamberton. *Themes from St. John's Gospel in early Roman Catacomb Painting.* Princeton University, s. d. (1911). In-8, VIII-146 p., avec nombreuses gravures. — J'ai l'espoir que le jour viendra où le catholicisme florissant du Nouveau Monde fera les frais d'une exploration intégrale des catacombes romaines. Le présent travail, thèse de doctorat présentée à l'Université de Princeton, semble très propre à éveiller l'intérêt des cercles littéraires aux Etats-Unis en faveur d'études jusqu'à présent un peu négligées là-bas. Les conclusions auxquelles il aboutit et qu'il développe avec beaucoup de savoir sont les suivantes : 1° L'évangile de S. Jean a été connu de très bonne heure à Rome (fin du Ier siècle ou première décade du IIe). 2° Il a exercé une grande influence sur la primitive Église pendant la première moitié du IIe siècle. 3° Il fournit la clef de plusieurs thèmes de l'art des catacombes, notamment de ceux du poisson, du poisson et des pains, dont le symbolisme, étudié à la lumière du IVe evangile, paraît eucharistique. 4° Il peut être considéré comme le facteur essentiel dans la constitution de tout le cycle symbolique que révèle l'art des catacombes. — On lira avec intérêt, entre autres passages, une longue note de controverse touchant les opinions de M. von Sybel (*he misapprehends the entire spirit of early christian art*, p. 97). S. R.

Richard **P. Bedford.** *St. James the Less. A Study in Christian Iconography.* Londres, Quaritch, 1911. Gr. in-8, 56 p , avec figures. — Bon modèle d'une monographie iconographique, comprenant : 1° la vie légendaire de saint Jacques le mineur; 2° l'étude de ses attributs (massue de foulon, archet). Suivent deux appendices : 1° l'iconographie de la Sainte Parenté; 2° les apôtres sur la face ouest de la cathédrale d'Exeter. — P. 47, la *Légende de Sainte Anne* par Q. Metsys n'est plus, depuis 1879, à Saint-Pierre de Louvain, mais au Musée de Bruxelles, n. 299.

S. R.

L. Béjottes. *Le « Livre sacré » d'Hermès Trismégiste et ses trente-six herbes magiques.* Bordeaux, Barthelemy, 1911. In-8, 201 p. — Le cardinal Pitra a publié en 1888 (*Analecta*, t. V) plusieurs textes de médecine magique relatifs aux herbes sacrées et à leur cueillette, qui se rattachent à la littérature hermétique. L'un d'eux a pour titre « Le livre sacré d'Hermès à Asclépiade »; il semble identique au « livre d'Hermès l'Égyptien contenant les 36 herbes sacrées des Horoscopes », dont il est plusieurs fois question dans la littérature grecque. On y trouve la mention des 36 herbes, « répondant chacune à l'un des décans ou génies du ciel qui, avec les 12 signes zodiacaux et avec les 7 astres ou planètes,

eux-mêmes déifiés et munis d'une ou deux herbes efficientes, constituent l'arsenal astrologique du mage pharmacien » (p. 24). M. Béjottes a traduit et consciencieusement commenté, en botaniste, ces *difficiles nugae*. « Les herbes décaniques du livre d'Hermès sont devenues pour la plupart des herbes magiques très populaires dans les Gaules d'abord et plus tard en France. Les six ou sept herbes qualifiées encore d'herbes de la Saint-Jean y figurent toutes... Vingt-quatre sur vingt-huit des herbes décaniques ont des appellations gauloises indiquées par les auteurs... Cette existence de noms gaulois, traduisant en langue gauloise des noms magiques d'herbes magiques, connues dans le monde gréco-latin et dans le monde oriental..., prouve que la magie astrologique avait envahi les Gaules, quand les Gaulois ne parlaient encore que leur langue, c'est-à-dire avant la conquête romaine. » On voit l'importance de ces conclusions et les conséquences qu'on en peut tirer sur l'enseignement pseudo-scientifique du druidisme.

S. R.

G. Dottin. *Louis Eunius ou le Purgatoire de Saint Patrice.* Mystère breton en deux journées Paris, Champion, 1911. In-8, 408 p. — Le soldat Owen qui, au temps d'Etienne, roi d'Angleterre en 1153, pénétra dans le Purgatoire de Saint Patrice, sur le mont Cruachan Aigle, en Connaught, devint, avec les transformations successives de la légende, Oenus, Oengus, Sir Howyne, Ludovico Enio, etc. L'ouvrage du P. Bouillon, *Histoire de la Vie et du Purgatoire de Saint Patrice*, fut la source de mystères bretons, dont un exemplaire, d'époque très récente, a été publié et traduit par M. Dottin, aidé d'une traduction manuscrite de Luzel. Ce qui m'a semblé plus intéressant que l'histoire d'Eunius « gentilhomme et grand pécheur », c'est la savante *Introduction* où l'on trouve, fort en détail, tout ce qui concerne la légende du Purgatoire de Saint Patrice depuis le XIIe siècle, date où elle apparaît pour la première fois dans une *Vie* de l'apôtre irlandais (cf. Bury, *Life of S. Patrick*, 1905).

S. R.

Alexander Dedekind. *Ein Beitrag zur Purpurkunde.* IV Band. Gewährung von Einblicken in die internationale Literatur der letztvergangenen 4 Jahrhunderte über Purpur. Berlin, Mayer et Müller, 1911. In-8, XIV-848 p. — *Corpus purporologiae*! On pourrait croire que cet ouvrage se désigne ainsi; non, il n'est qu'un plaidoyer pour un tel *Corpus* (p. 114). Il y faudra un bâtiment spécial, à la campagne. Mais je ne veux pas chicaner l'auteur sur sa méthode et sa prolixité, dont je ne connais pas de second exemple; je le remercie plutôt de savoir apprécier les travaux français qui — grâce au ciel — sont tout autrement conçus et composés que le sien : « En France, une satisfaction merveilleuse a été donnée au *desideratum* scientifique de travailler à compléter sans cesse notre connaissance de la pourpre. Qu'on regarde une fois à ce point de vue l'excellent mémoire du professeur Maurice Besnier (Professeur d'histoire à l'Université de Caen. — Caen, 14, rue Pémagnie) sur la pourpre! Parmi tous les travaux qui embrassent la doctrine si complexe de la nature de la pourpre le mémoire de Besnier sur la pourpre occupera toujours

une place d'honneur. Ce qui a été là complété, rapporté, perfectionné dans la doctrine de la pourpre, cela est digne d'admiration » (p. 109). Rien ne manque à cette sauce, pas même l'adresse de M. Besnier[1].

S. R.

G. Nicole. *Catalogue des vases peints du Musée national d'Athènes. Supplément.* Paris, Champion, 1911. In-8, xix-351 p., avec 9 figures hors texte et un album in-fol. de 21 pl. Prix avec l'album : 70 francs. — En 1877, M. Collignon publia le premier catalogue raisonné des vases peints du Musée d'Athènes. Ce travail fut repris vingt-cinq ans après par Couve, dont la mort prématurée a été une perte sensible pour la science ; c'est M. Collignon lui-même qui publia le manuscrit de son élève (1902). Ce catalogue est devenu incomplet à son tour ; sur le conseil de M. Homolle, M. Nicole, alors membre étranger de l'Ecole d'Athènes, entreprit d'en rédiger un supplément. Ce supplément est très considérable et témoigne de l'activité incessante des fouilles en Grèce. L'auteur a montré qu'il était parfaitement informé des plus récents progrès des études céramiques, auxquels il a d'ailleurs contribué par ses précédents travaux. Un album in-folio de 21 planches, d'une exécution satisfaisante, accompagne le catalogue, fort bien illustré lui-même. Je transcris ici quelques lignes de l'avant-propos de M. Nicole, parce qu'il faut donner la plus large publicité à une réclamation déjà ancienne et très légitime : « J'émets le vœu que l'Ephorie ne nous fasse pas attendre des années encore la publication des vases de la fosse commune de Rhénée. Il est de la dignité du Service des antiquités de ne pas tenir plus longtemps sous le boisseau des trouvailles qui renouvellent l'étude de la céramique des Cyclades. Si M. l'éphore Stavropoulos, à qui l'on doit ces belles découvertes, ne se sent pas le courage d'aborder seul une tâche si ample et si urgente, ne peut-il pas faire appel à la compétence et à la bonne volonté des jeunes spécialistes de l'école française qui travaillent présentement sous ses yeux à Délos ? » S. R.

Ny Carlsberg Glyptothek. *Helbig Museet. Fortegnelse over gjenstandene ven* Carl **Jacobsen**. Copenhague, 1911. In-8, xvi-133 p., avec gravures. — La section italo-étrusque de la glyptothèque de Ny-Carlsberg porte le nom du savant qui a été le conseiller de l'illustre Mécène à qui l'on doit cette collection incomparable. La description des originaux et des copies (ces dernières seules forment une série unique pour l'étude) est précédée d'une charmante autobiographie de M. Helbig, écrite en allemand à la demande de M. Jacobsen. Né le 2 février 1839, il est aujourd'hui, avec Froehner et Conze, le dernier représentant d'une génération de savants dont nous sommes tous plus ou moins les

1. La bibliographie (p. 548 et suiv.) témoigne d'une naïve inexpérience. L'auteur appelé *Alex. ab Alex.* (p. 551) est naturellement Alexandre de Halès. Le renvoi à Anne Comnène (p. 552) prouve que l'auteur n'a jamais vu les œuvres de cette princesse. Ce qui est dit p. 816 prouve de même que M. D. ignore ce que signifie « le *Stephanus* de Londres », c'est-à-dire la réédition de Londres du *Thesaurus* d'Estienne. Voir aussi la rubrique *Clem. Alex. I. Strom.*, que M. D. a transcrite, comme une énigme impénétrable, d'après Steger, *De purpura*, 1741.

obligés. L'âge n'a point affaibli son esprit volontiers caustique, témoin cette phrase amusante : « En 1888 j'ai fait un assez long séjour à Paris. Les façons aimables et correctes, qui semblent être particulières aux savants français, firent sur moi une impression d'autant plus sympathique qu'au cours de l'année précédente j'avais eu parfois affaire à des professeurs allemands de la coupe bureaucratique moderne, dont les formes, en matière sociale, laissaient à désirer ». Il y a, des deux côtés du Rhin, des bureaucrates rogues, mais il y a aussi, des deux côtés, beaucoup de savants aimables ; même quand il se fâche un peu, M. Helbig est de ceux-là.

S. R.

P. Perdrizet. *Bronzes grecs d'Egypte de la Collection Fouquet.* Paris, Bibliothèque d'art et d'archéologie, 1911. In-4°, xxi-97 p., avec 40 planches et 6 gravures dans le texte. — Cette collection de bronzes, formée en Égypte par un excellent connaisseur, était célèbre sans être connue. Un hasard heureux — la rencontre de MM. Doucet et Perdrizet à Alexandrie — nous en vaut la publication somptueuse, faite aux frais du Mécène auquel on doit l'admirable « Bibliothèque d'art et d'archéologie » de la rue Spontini, que la modestie du fondateur n'empêche pas, quoi qu'il dise, d'appeler la « Bibliothèque Doucet » tout court. — Le grand intérêt de la collection Fouquet est son origine régionale ; les pièces de tout premier ordre y sont rares, mais il y a un grand nombre de petits bronzes de belle qualité. Les reproductions sont bonnes, parfois un peu empâtées. Mais si le poisson a du prix, la sauce, comme disait Scaliger, en a davantage. Elle est l'œuvre d'un maître coq qui sait son métier et l'aime, qui « s'en donne à lèche-doigts », suivant l'expression de Sainte-Beuve. La préface offre un raccourci de la vie alexandrine, avec des trivialités voulues, mais appropriées au sujet. M. Perdrizet a bien caractérisé ce mélange de vulgarité sensuelle et de mysticisme qui dégoûtait un Lucain et un Juvénal. Le commentaire des planches apporte quantité d'idées nouvelles (sur les types d'Aphrodite, d'Hermaphrodite, des Pygmées, etc.) ; il est très savant et ne se lit pas moins avec plaisir. Je dirais volontiers que c'est du « bon Fröhner », car la manière de M. Perdrizet rappelle celle du vieil archéologue, avec son goût pour les curiosités, les citations de textes peu lus, les finesses d'exégèse et aussi — ce qui n'est pas d'un très bon exemple — le coup de patte lancé à chaque tournant de page, avec la joie un peu féline d'égratigner. Sans attacher à cela trop d'importance, je dois pourtant mettre l'auteur en garde contre la tentation des critiques injustifiées. Ainsi, p. 86, on lit : « Le splendide rhyton d'argent, publié par Dalton, d'où Reinach, *Rép.*, IV, 513, 2 qui y reconnaît, par inadvertance, *un ovidé.* » Pardon ! Ce rhyton se termine par une tête à cornes de bouquetin ; or, le bouquetin appartient au genre *chèvre* et la chèvre appartient à la famille des *ovidés.* Le terme général *ovidés* est inscrit en tête de la page où j'ai reproduit le rhyton de l'Oxus ; c'est ce que ne laisse pas soupçonner la remarque condescendante de l'auteur. — P. 75, on me reproche d'avoir qualifié un bronze d'Autun de *bateleur*, non de *pancratiaste* ; mais la désignation exacte de pancratiaste a été donnée par moi-même à cette figure, comme le reconnaît M. Hauser (*Jahreshefte*, 1909, p. 115), dans l'index du t. II de mon

Répertoire. A quoi rime donc cette critique? Je pourrais présenter bien d'autres observations de ce genre, mais ce serait insister sur des vétilles. L'essentiel, c'est la compétence et le savoir de l'auteur, qualités que je ne conteste pas.

S. R.

P. Vitry. *Le Musée de Tours*. Paris, H. Laurens. In-8, LXVII-100 p., avec 122 gravures. — L'excellent exemple du général de Beylié n'a pas été perdu; voici le second volume de la série qu'il inaugura par le *Musée de Grenoble*. M. Vitry a écrit une bonne introduction à ce catalogue illustré du Musée de Tours et a décrit soigneusement les 5-600 œuvres exposées. Les illustrations sont bien choisies; je signalerai, outre les deux Mantegna, trois curieuses peintures du nord de l'Italie et une *Adoration des Mages* allemande, très repeinte, qui cache peut-être un tableau important. L'école française est bien représentée par Lesueur, Jouvenet, L. Boullogne, Dumont, Raoux, Perroneau, Houel, Vestier, Boucher surtout. M. Vitry a également fait une place aux dessins, aux sculptures (tête antique de Démosthènes, p. 77) et aux meubles, dont quelques-uns sont admirables. Pourquoi n'a-t-il pas donné le beau fragment du *Méléagre* provenant de Lesbos? En somme, bon exemple bien suivi et à suivre.

S. R.

Mélanges d'indianisme offerts par ses élèves à M. Sylvain Lévi, le 29 janvier 1911, à l'occasion des vingt-cinq ans écoulés depuis son entrée à l'Ecole des Hautes-Etudes. Paris, Leroux, 1911. In-8, 345 p. — « Les auteurs de ce recueil n'ignorenl pas que celui à qui il est dédié goûte peu la mode des *Mélanges* : averti, M. Sylvain Lévi aurait condamné leur projet. » Ainsi débute la courte et jolie préface de ce recueil; il aurait donc pu prendre pour épigraphe : *Video meliora... deteriora sequor*. Mais on ne combattra efficacement la « mode des Mélanges » que par la fondation, tant de fois réclamée par moi, du syndicat des bibliothécaires qui s'interdiront d'acquérir de pareils volumes. En attendant, il faut bien les connaître, surtout quand ils apportent beaucoup de nouveau. Dans celui-ci, je signalerai à nos lecteurs les travaux suivants, touchant à leurs divers ordres d'études : Jules Bloch, *Sur quelques transcriptions de noms indiens dans le Périple de la mer Érythrée*; J. Hackin, *Notes d'iconographie tibétaine*; F. Lacôte, *Sur l'origine indienne du roman grec*. Ce dernier travail est fort important et d'ailleurs très prudent dans ses conclusions ; « Est-ce trop s'avancer que de croire à une connaissance directe des récits indiens, dans (*sic*) une époque où le néopythagorisme s'était mis — ou remis — si franchement à l'école de l'Inde? » (p. 303).

S. R.

University of Michigan Studies, vol. III. *Latin Philology*, edited by Clarence L. Meader, New-York, Macmillan, 1910. In-8, 291 p. — Outre le mémoire (déjà signalé ici) sur les éléments autobiographiques dans les inscriptions latines, ce volume contient des enquêtes détaillées sur les mots latins exprimant l'identité (*idem*, *ipse*), sur les substantifs abstraits en latin et sur l'emploi substantif de l'adjectif dans Lucrèce. Les Américains ont beaucoup de

goût pour ces recherches de détail poussées très loin ; ils s'y montrent parfois *Germanis germaniores*. S. R.

Guide Joanne. *Espagne et Portugal*. Nouvelle édition, Paris, Hachette, 1911. In-12, 51 + LXXVI + 387 p. — Cette nouvelle édition est très importante parce qu'elle contient un chapitre intitulé *Les Arts en Espagne*, dû à la plume si compétente de M. Emile Bertaux (p. XXXVII-LXXVI). Il n'existe pas ailleurs de précis aussi complet et aussi bien informé de l'histoire des arts en Espagne. Un tirage à part, bien illustré, de cet essai, malheureusement imprimé en caractères minuscules, trouverait de nombreux lecteurs en deçà et au delà des Pyrénées. S. R.

Albert van de Put. *Hispano-moresque ware of the fifteenth century. Supplementary studies*. Londres, The art worker's Quarterly, 1911. In-4, 94 p., avec planches hors texte. — La plus ancienne mention d'une fabrique de poterie émaillée en Espagne se trouve dans Edrisi (1154), qui parle de la céramique de Calatayud (Aragon) et ajoute qu'on l'exporte au loin. Au XIIIe-XVIe siècle, des ateliers similaires florissaient à Malaga et à Bougie, sur la côte d'Afrique. L'origine de cette technique est encore obscure; il semble pourtant que la poterie émaillée dont Nasir-i-Khusrau, en 1047, attestait la fabrication au Caire, est antérieure à celle de Rhagès en Perse, ville détruite en 1221.

Comme l'indique le titre de l'ouvrage de M. A. van de Put, c'est un complément à celui qu'il a publié sur le même sujet en 1904. Il y résume les résultats acquis depuis cette époque, publie des monuments révélés au cours de ces dernières années et donne des informations détaillées tant sur Manises, le centre de la production valencienne, que sur la famille des Buyls, qui possédait cette localité aragonaise et semble avoir présidé à la fabrication des plus belles poteries lustrées de Valence.

S. R.

G. Arnaud d'Agnel. *Les comptes du Roi René*. Paris, Picard, 1908-1910. 3 vol. in-8 de XXVIII-411, 491 et 511 pages. — En signalant ici cette très importante publication, je renvoie à l'excellent article analytique que lui a consacré M. Labande (*Revue critique*, 1911, II, p. 115-119). Notre connaissance de l'art et des artistes à la Cour de Provence se trouve notablement accrue par les découvertes de l'abbé Arnaud d'Agnel ; ainsi nous apprenons l'existence d'un peintre *Barthélemy d'Eyck*, d'un autre appelé *Léon de Forli*, les commandes diverses faites par René à Nicolas Froment, le nom de l'auteur des miniatures du *Cœur d'amour épris* (Guillaume Porchet), etc. Il y a aussi beaucoup de choses nouvelles sur Enguerrand Charenton, sur le sculpteur Laurana, sur les verrières, les tapisseries, les broderies, l'orfèvrerie. Aucune histoire de l'art français ne pourra désormais s'écrire sans une étude minutieuse de ce riche complément aux *Extraits des Comptes* dûs à Lecoy de la Marche. S. R.

Seymour de Ricci. *Catalogue raisonné des premières impressions de Mayence* (1445-1467). Publié par la *Gutenberg Gesellschaft*. Mayence, 1911 ;

in-4, ix-166 p., avec une planche. — « On trouvera dans ces pages un catalogue critique, le premier qui ait été dressé, des impressions de Mayence antérieures à l'année 1467. Mes listes renferment donc la totalité des volumes que l'on peut attribuer, soit aux presses de Gutenberg, soit à celles de Fust et Schoiffer; je m'arrête à la mort de Fust, arrivée vraisemblablement en 1466 ou au début de 1467 ». M. Seymour de Ricci, auquel on doit déjà le catalogue critique des incunables anglais sortis des presses de Caxton, s'est placé, par ce nouvel ouvrage, au premier rang des continuateurs de Brunet et de Hain. Il y a là un travail immense de première main, le fruit d'une activité déjà longue dans un domaine semé d'obstacles et de chausse-trapes. Il est honorable pour la science française qu'un savant français ait été chargé, par une société allemande, de publier le livre destiné à rester longtemps le *standard-work* sur les débuts de l'imprimerie en Allemagne.

S. R.

E. Rodocanachi. *Rome au temps de Jules II et de Léon X*. Paris, Hachette, 1912. In-4°, 461 p., avec nombreuses gravures. — Nous devons déjà au savant auteur des ouvrages analogues, s'adressant à la fois aux spécialistes et au grand public, sur le Capitole, le Château Saint-Ange, la femme italienne à l'époque de la Renaissance. Tous ont eu un vif succès et le méritaient: celui-ci deviendra peut-être le plus populaire, car le sujet est le plus beau que l'on puisse traiter. « Il y eut alors vingt années sans pareilles. Rome devint le centre de la vie intellectuelle, artistique et politique de l'Italie; elle fut commerçante et lettrée comme Florence, riche et puissante comme Milan et Venise, gaie et policée comme Ferrare, féconde en plaisirs comme Naples. La Cour pontificale contribua pour une large part à cette prospérité... Les deux grands papes de la Renaissance surent attirer et retenir la plupart des hommes de génie et cette foule de talents moyens qui vivaient disséminés jusqu'alors dans les petites cours princières. Ce fut pour eux un âge d'or ». Cet âge d'or, M. Rodocanachi l'a fait revivre, tant dans un texte très fourni, appuyé sur des références précises, que dans une série d'admirables illustrations. Quelque charme qu'ajoutent ces images, je voudrais que l'auteur réimprimât son texte seul dans un format plus commode; tel qu'il est, il sera plus consulté que lu, et c'est dommage. L'ouvrage se divise en six parties, comprenant chacune plusieurs chapitres : 1° La Cour pontificale; 2° Artistes et gens de lettres; 3° La ville et le peuple; 4° L'administration de la ville; 5° Les fêtes et les réjouissances; 6° Le sac de Rome en 1527. Suivent des appendices contenant des pièces d'archives inédites et la traduction abrégée d'une très curieuse plaquette allemande sur le siège de Rome (p. 431-435). Le tout se termine par un long et irréprochable index. On ne peut que féliciter l'auteur et l'éditeur dont la collaboration nous vaut un bien beau livre où le savoir et l'élégance vont de pair.

S. R.

Marcel Raymond. *Le Bernin*. Paris, Plon, 1911. In-8, 204 p., avec 24 gravures. — Le grand artiste dont la renaissance « gothique » a tant médit revient à la mode, et c'est justice; il fut vraiment le Michel-Ange du

baroque, ou plutôt le continuateur de Michel-Ange, créateur du baroque en sculpture, comme Corrège le fut dans le domaine pictural. M. Marcel Reymond, auquel on doit déjà plusieurs découvertes sur Bernin et qui est plus familier que tout autre avec la sculpture italienne, semblait désigné pour écrire ce livre qui manquait à notre littérature d'art. « Le Bernin a été non seulement un homme de génie, le plus illustre artiste de son temps, mais il a eu cette gloire que personne n'a eue autant que lui : son art a été en même temps l'art des papes et l'art du peuple, un art seigneurial et un art populaire... Cette ville de Rome qui a vu tant de civilisations diverses se présente aujourd'hui à nos yeux comme étant surtout une ville du xvii[e] siècle : Rome est vraiment la ville du Bernin » (p. 174, 175). Bien entendu, M. Reymond a trop de goût pour se dissimuler les défauts d'un art souvent tapageur, théâtral et (à contre-temps) sensuel ; mais le génie du maître et l'influence durable qu'il a exercée sont des vérités évidentes et qu'il était bon d'établir une fois de plus, à l'encontre de dénigrements stéréotypés.

S. R.

Seymour de Ricci. *Catalogue of a Collection of mounted porcelain belonging to E. M. Hodgkins.* Paris, imprimerie Renouard, 1911. In-4°, oblong, 48 p., avec planches en couleurs et en noir. — Aujourd'hui, l'on monte les beaux spécimens de porcelaine chinoise sur des socles chinois en bois ajouré. A l'époque de Louis XV et de Louis XVI, les montures étaient en bronze doré et conçues non dans le style chinois, mais dans le style français de l'époque, pour s'harmoniser avec le milieu, c'est-à-dire avec le reste du mobilier. Publiant, en planches coloriées d'une exécution admirable, les porcelaines montées qui appartiennent à M. E. M. Hodgkins, M. de Ricci a fait précéder ces images d'une excellente introduction sur l'évolution du style des montures, les anciennes collections et ventes où ces montures ont figuré, les documents du xviii[e] siècle qui mentionnent les porcelaines montées et leurs prix. « Une des plus belles séries de porcelaines montées qui aient jamais été réunies par une seule personne fut dispersée à la vente de la maréchale Lannes, duchesse de Montebello, le 2 février 1857 et jours suivants, à Paris. Cette collection ne comprenait pas moins de 80 lots, en tout 132 vases qui furent payés ensemble un peu moins de 48.000 francs, c'est-à-dire la valeur actuelle d'un seul lot. Pendant les dernières cinquante années, les *Chines montés* sont devenus de plus en plus rares ; le legs Jones a enfermé au Victoria et Albert Museum une quantité de spécimens de choix ; d'autres sont à Hertford House. La collection décrite ici, comprenant 24 pièces, est la plus importante qui ait été formée en ces derniers temps. » Un de ses principaux mérites, c'est que les vases ont leur état civil, leur *pedigree* en règle ; à une époque où les faussaires travaillent si bien, c'est là un avantage que l'on apprécie... et que l'on paye.

S. R.

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Juillet-Décembre.

1° PÉRIODIQUES

THE AMERICAN JOURNAL OF PHILOLOGY, 1911.

P. 166 et suiv. Harry Langford Wilson. Inscriptions latines de Johns Hopkins University (suite). Presque toutes viennent de Rome; quelques-unes sont déjà connues.

P. 177. En dehors de la porte Salaria.

89)
COSCONIA · CALITYCHE
VIXSIT · ANNOS · XVIII
LETO · DATA · EST · PR · IDVS · IVL
IDIBVS · ELATA · EST
IVLLO · ANTONIO · AFRICANO · COS

Date : 10 av. J.-C.

ANALECTA BOLLANDIANA, XXX, 1911.

P. 316. H. Delehaye. Inscription de Zénopolis (Isaurie ou Lycie).

90) + Φιρμινιανος ο ευλαβεστ. ημων επισκο(πος) ταυτη[ς]
της λαμπρ(ας) Ζηνωνοπολιτων πολεως επεσκευ[α]-
σεν εξ ολοκληρου το ολον υδραγωγιον του αγιου
μαρτυρος Σωκρατους μετα υπατιαν Φλ. Λογγι-
νου του λαμπροτ(ατου) ινδ(ικτιωνος) ια΄ καὶ ερευσεν πρω-
τοις εν τῳ τετραστοῳ συν τῳ εξωυδρῳ του αυτου
αθλοφορου μηνι φεβρουαριου · ευχεσθ(ε) ουν οι
απολαυοντες οπως τ(αι)ς πρεσβ(ειαι)ς του αγιου μαρ-
τυρος αρραγη αυτο διαφυλαττεσθαι επι πολλοις
+ καὶ μηκιστοις χρονοις +
Ηργασατο δε Αυξαν(ω)ν υδραγωγος Πρυμνησσευς

Flavius Longinus fut consul en 486 et en 490. Le texte date de 488.

ATENE E ROMA, 1911.

P. 214-224. A. de Marchi. Faits divers et plaisanteries dans les inscriptions sépulcrales latines.

BEITRAEGE ZUR GESCHICHTE DER DEUTSCHEN SPRACHE UND LITERATUR, XXXVII, 1911.

P. 122 et suiv. O. Fiebiger. Noms germains sur les inscriptions romaines : Pipin, Hardin, Alamana, Suefia, Eving, Sinde, Sindila.

BOLETIN DE LA REAL ACADEMIA DE LA HISTORIA, 1911.

P. 187 et suiv. J. Melida. Inscriptions de Mérida.

P. 193.

91) D M S
LICINIO · SETEANO
VETERANO · QVIRIN
CIRTENSI · ANN LXXIII
LICINIA · SETEANI
..NCINA...ET FILIA
PATRI · PIISSIMO FACI
ENDVM · CVRAVIT
H · S · E · S · T · T · L

Il faut lire ou corriger SITTIANO et SITTIANI, surnom très fréquent à Constantine (Cirta).

P. 223 et suiv. Fita. Inscriptions nouvelles.

P. 224. A Barbarin.

92) POMPONI
VS BETVNVS STE
LATESE VSLM

L. 2. *Stelatese.*

P. 225. Même provenance.

93) C GERM
ANVS
STELATSE
V S L
M

P. 229. A Leon.

94) MINERVÆ ET .... MATRI I
PATRIAE CONSERV*atricibu*S ET II
M · B · CAES · M · AVI........NE CASTI

Copie douteuse.

P. 388 et suiv.; p. 512 et suiv. Fidel Fita. Inscriptions diverses d'Espagne.

BOLLETTINO DELL' ASSOCIAZIONE ARCHEOLOGICA ROMANA, 1911.

P. 137. Alb. Galieti. A Lanuvium.

95) AT VIIII K
*l. uips*TANO MESSALLA
*l. cat*ILIO · SEVERO
NO · COS

An. 115 ap. J.-C. L. Catilius Severus succéda comme suffect à Pedo Vergilianus mort en charge.

P. 139. Même provenance.

96)
*ama*NDVS · T · F · EIOLAI HEP SER · FEC

BOLLETTINO DI FILOLOGIA CLASSICA, XVI, 1909-1910.

P. 185-186. G. Zottoli. Un proverbe varronien (p. 222 de l'éd. Riese) et un calembour de Pompéi (*C. I. L.*, IV, n° 4118).

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, 1911.

P. 99 et suiv. A. Ballu. Inscriptions de Lambèse.

P. 99. Copie revue sur un estampage.

97)
HERCVL INVICTO · S
PRO SALVTE ET VICT
IMPP · CAESS

L · SEPTIMI SEVERI
PERTINACIS · PII · ET
M · AVREL · ANTONN
AVGG · E · IVLIAE · AVG · MA
TRIS · AG Q · ANICIO
FAVSTO · LEG · AVGG · PR · PR ·
C · V · IN HONOREM
P · AELI · Q · F MEONIA
ME NE CRATIAN ZITA
EX 7 LEG · HON · MIS
PATRIS SVI PERMIT
TENTE EO P · AEL · ME
NECRATES · FLOR · EQ · PP
FL · P · P · PAT · SVAE · DON ·
DED · N · III

Ibid.

98)

HERCVL NVIC · S ·
PRO SALVTE ET VICTOR
IMPP · CAESS
L · SEPTIMI SEVERI
PERTINACIS · PII · ET
M · AVR · AN · AVGG
ET IVLIAE AVG MA
TRIS AVG
IN HONOR · MAEV · SATR
NIN HONORATIAN
PROC · AVGGG · C · V
SOROR SVI P · AE
MENECRATES DON
PATRAE SVAE DEDIT

NVM · III

P. 100.

99) DEDICANTE
Q · ANICIO FAVSTO
CONSVLARI
PATRONO
M SEDIVS RVFVS
ADVOCATVS FLAMEN
PERPETVVS FVNCTVS
FLAMONIO COMMOD
HERCVLANEO ET QVINQVEN
NALITATE ET II VR ET QVAEST
RA SVO ET GARGILIAE NV
CERINAE VXORIS SVAE NO
MINE POLLICITVS DON *ded*

P. 110 et suiv. A. Ballu. Inscriptions de Djemila.

P. 110.

100) L · TITINIO CLODI
ANO · E · V · MIL IIII
A COMM · PRAEFF
PRAET PRAESIDI
ET PROC PROV
EPIRI ITEM ET
PROC QVADRAGES
PORTVS ASIAE ET
BITINIAE PROC
PROV MAESIAE IN
FERIOR PROC
PROV NVMIDIAE
PARTES PRAES
AGENTI
C · POMPONIVS SA
TVRNINVS ACTV
ARIVS AL · PANNO

P. 111.

101)

I M P C A E S M A V
R E L I O S E V E R O
A N T O N I N O P I O F E L
A V G · D I V I · S E P T I M I
SEVERI · PII · ARAB · ADIAB · PARTH · MAX
BRITT · MAX · AVG · ET IVLIAE DOMNAE AVG
MATRIS CAESAR ET SENATVS ET PATRIAE
FILIO DIVI M · ANT PII GERMAN · SARM
NEP · DIVI ANT · PII PRONEP · DIVI HADR ·
ABNEP DIVI TRA · PARTH · ET DIVI NERV ·
ADNEP PARTH · MAX · BRIT · GER · MAX ·
PONT · MAX · TRIB · POT · III IMP · III
COS · IIII P · P · PROCOS RES PVB
CVICVLITANORVM VIAS TORREN
TIBVS EXHAVSTAS RESTITVIT AC NO
VIS MVNITIONIBVS DILATAVIT

P. 112.

102)

C E R E R I A V G
S A C R V M
L O N G I N V S S V L A
F L A V I A E M A Z I C A E
N · VX · SVAE S · P · LIBENS
A N I M O S O L V I T

L. 5 : *n(omine) ux(oris) suae s(ua) p(ecunia).*

Ibid.

103)

I V L I A E C E L
S I N A E C · F ·
A I V L I P O M
P I L I P I S O
N I S L E V I L L I
LEG · AVG · PR ·
PR · COS · DES
P A T R O N I
C O L · C O N I V
G I
D · D · P · P ·

P. 113. Revue sur un estampage.

104)

IMP · CAES ·
M A E M I L I O
A E ▨ L I A I I O
I N V I C T O P I O
FELICE · AVG · PONTIFICI
MAXIMO · TRIB · POT ·
PATRI · PATRIAE · CONS · PROCOS
ET CCO▨IIAE▨VIE▨AE AVG
▨I▨I · EIVS · RES · P
COL · CVICVLITANOR ·
D E V O T A N V M I N I
M A I E S T A T I Q V E
EORVM · VIAS · TORREN
TIBVS · EXHAVSTAS ·
R E S T I T V I T

L. 2 et 3 : *M. Aemilio Aemiliano*; l. 8 et 9 et *C. Co[rne]liae [S]upe[r]ae Aug(ustae) [con]j[u]gi ejus.*

P. 115.

105)

VICTORIAE
AVG SACR
L · CLAVDIVS T
FIL · PAPIR · BRVT
TO · AED · PRAEF · PRO
II VIR · II VIR · AVGVR ·
OB HONOREM
AVGVRAT · SVI EX STATV
IS DVABVS VICTORIAE ET
MERCVRI · QVAS SVPER LE
GITIMAM EX HS X · MIL · PRO
MISIT AMPLIATA PECV
NIA CVM BASIB · SVIS
POSVIT ID DEDICAVIT

Ibid.

106)

IMP · CAES · L · SEPTIMIO SE*vero pio*
PERTINACE AVG · ARABICO A*diabeni*
CO PART · MAX · FORTISSIMO FELICISS*imo*
PONT · MAX · TRIB · POT · VII . IMP · XI · COS III *procos*
DIVI · M · ANTONINI · PII · FIL · DIVI COMMODI F*ratre*
DIVI PII ANTONINI NEP · DIVI HADRIANI · PRONEP · DIV*i tra*
IANI · PART · ABNEP · DIVI NERVAE · ADNEP · ET
IMP · CAES · M · AVRELIO ANTONINO AVG · TRIB · POT · II · PROCOS
et l. septimio geta nobilissimo caes. M · AVRELI
ANTONINI · AVG · FRATRE · ET IVLIA DOMNA AVG · MATRE
CASTRORVM · RESP · CVICVLITANORVM · HORREA
EXTRVXIT · DEDICANTE
Q · ANICIO FAVSTO LEG AVG
PR · PR · VIRO AMP · CONSVLARE · PAT · COLONIAE ·

Date : 199 de Jésus-Christ.

P. 119.

107)

TI · CL. SVBATIANAE AQVILI
NAE ET TI · CL · DIGNAE SVBATI
AE SATVRNINAE C · C · P · P · FILIA
BVS TI · CL · SVBATIANI PRO
CVLI LEG AVGGG · PR · PR · PROV
SPLEND · NVMID · C · V · COS · DE
SIG · LEG · LEG · VI FERRATAE
FIDELIS · CONSTANTIS CVRATORIS
ATHENIENSIVM ET PATRENSIVM
PRAETORIS VRBANI CANDIDATI TRI
BVNI CANDIDATI Q VRBANI · SVB
PRAEFECTI CLASSIS PRAETORI

AE MISENATIVM · PRAEFECTI ALAE
CONSTANTIVM TRIBVNI COH
VI CIVIVM ROMANORVM PRAEF
COHORTIS III ALPINORVM
RESPVBLICA CVICVLITANO
RVM HOMINIS BONI PRAESI
DIS CLEMENTISSIMI OB INSIG
NEM EIVS IN PATRIAM SVAM
PRAESTANTIAM
D · D · P · P ·

P. 135 et suiv. R. Cagnat. Inscriptions diverses d'Algérie.

P. 135. A Sour Djouab (*Rapidum*).

108) *i*VL PRISCVS
*g*ALLONIVS FRONTO
MARCIVS TVRBO
PROC ∞ AVG

Ce texte fournit les dénominations complètes du fameux procurateur de Maurétanie Marcius Turbo, l'ami de l'empereur Hadrien.

P. 139. A Djemila.

109) M*atidiae*
AV*g*
FILIAE SOROR
AVG
D D P P

Il s'agit de Matidia la jeune, fille de Matidie l'aînée, la sœur de l'impératrice Sabine.

P. 141. Même provenance.

110) I EX*truxit dedicauitque*
*publilius cei*ONIVS C*aecina albinus vir*
*clarissi*MVS CONSVLARIS *sex fascalis*
*prouinc*IE NVMIDIE Ɔ CVRAN*te*.....
....*cur.* R · P CVM TVLIO PRESTA.....
..... O FL P P DOMITIO RVSTIC*o*

P. 142. Même provenance.

111) Q PLANIO SARDO · *f. c. eggio*
AMBIBVLO COS TR*ib. mil. leg*.....
PIAE FIDELIS X VIR *stlitib. iudic.*
QVAESTORI · TRIB · P*leb. praef. frumenti*
DANDI EX SC PROC*os prou mace*
DONIAE · LEG · LEG II *adi. in pannonia*
INFERIORE LEG LEG ....
PATRONO
D D *p. p.*

Ce personnage est sans doute le consul de 126 ap. J.-C.

P. 143. Même provenance.

112)

L · ALFENO M FILIO
QVIR SENECIONI
SACERDOTI NEPTV
NALI · PROC · AVG · PRO
VINCIAE BELGICAE
CVICVLITANI ·
QVOD · PROMPTISSIMA
BENIGNITATE · SVA · VT
LITATES COLONIAE ·
SVAE · SPLENDIDISSIME
IVVIT · NVPER · CVM PRO
VINCIAE MAVRETA
NIAE CAESARIENSI
PRAEESSET
D · D P · P

Ibid. Même provenance.

113) MARCELLVS AFL
MANCPS IIII P A CE
CONIVGI MERENT

Marcellus... manc(e)ps IIII p(ublicorum) A(fricae) Ce . . . conjugi merenti.

ID. PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

Février.

P. XVIII. Merlin. A El Djem.

114) ROI
cOS · PROcos
lEG · AVG · *pro pr.*
PR · ARM*eniae*

P. XIX. Héron de Villefosse et Delattre. Textes mutilés de Carthage.

Mars.

P. VII et suiv. Merlin et Haack. Inscriptions chrétiennes de Tabarka.

P. XV.

115)

CIVICA DEI MINISTER
IN PACE SECVDE AMATO
R PAVPERV IN PACE

P. XVI.

116) PRIVATVS PRB
DISCIPLINE
CVSTOS PIE
TATIS MAGIS
TER R XII K
IVNIAS

L. 1 : *pr(es)b(yter).*

Avril.

P. XII et suiv. Héron de Villefosse et Delattre. Textes mutilés de Carthage.

Mai.

P. IX et suiv. Merlin. Inscriptions diverses de Tunisie.

Juin.

P. VI. Ballu. A Djemila.

117) IMP CÆSARI
M · ANTONIO
GORDIANO
INVICTO PIO
FELICI AVGVSTO
PONT*ifici* *m*AXI
MO TR*ibuni*CIAE
POTEST*at* · S*e*XSTES
IMPERAT*or*I QVA
TER PAT*ri* PATRAE
COS II PROCS NEPO
TI DIVO*ru*M GORDI
ANORVM RESPVBLI

CA CVICV*lit*ANO
RVM DE*vo*TA N*u*
MINI *maiest*ATI
Q*ue* *ei*VS
d. d. P. *p.*

L. 8 : Lire à la fin : *s*[*e*]*xs*[*i*]*es*.

P. VII. A Timgad, dans la citadelle byzantine.

118) + DEO FABENTE IN ANO XIII FELICISSIMIS TEMPO
RIBB DDMM NOSTRORVM IVSTINIANO ET THEO
DORA PERPP · AVGG · EDIFICATA EST A FVNDAMENTIS
CIBITAS TAMOGADIENSIS PROBIDENTIA BIRI EXCELLEN
TISSIMI SOLOMONIS MAGISTRI MILITVM EX CON
SVLE AC PATRICII CVNTACVE PRECELSI
ET PER AFRICA PREFECTI + ✓

Date : 1er avril 539-31 mars 540.

L. 6 : *cun*(*c*)*ta*(*q*)*ue*.

P. IX. Gsell. A Daouark (Kabylie).

119) IMP CAES L SEPTI*mio seve*
RO PIO PERTINACI ARAB ADI[illegible]
B PART PONT MAX
IMP CAES · M · AVRELL · ANTO
NINO *et p. septi*MI*o getae nob.*
CAES AVGG TVRRIM
RVINA LAPSAM EX PRAE
CEPTO P AELI PEREGRINI
V E PROC AVGGG RVSADI
TANI RESTITVER*unt*

P. X. Héron de Villefosse et Delattre. Inscriptions mutilées de Carthage.

P. XIX. Merlin. Sur une lampe d'El-Djem.

120) EX OFICI
NA C · V · S
AB AQVAS
REGIAS

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE D'ALEXANDRIE, n° 13, 1910.

P. 111-150. Ad. J.-Reinach. Voyageurs et pèlerins dans l'Égypte gréco-romaine. Graffites relevés sur les routes romaines.

P. 121 et suiv. A El-Moueh. Inscription rupestre en lettres de grande taille.

121) DIDA · DAMANAI · FILIVS · NATIONI VOLQV
EQVES · ALAE · VOCONTIORVM · TVRMA MATVRI
ARMATVM · FECI · STATIONI · MESES · QVINQVE
PRO SALVTEM · IMPERATORE · FELICITER

Didas, nom thrace ; *Damanaus*, nom celtique. L'*ala Vocontiorum* tenait d'abord garnison sur le Rhin; Trajan l'établit en Égypte. L'inscription date de l'époque qui s'étend entre Trajan et Septime-Sévère.

Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1910.

P. 356. Héron de Villefosse. Au Castellas, près de Vaison.

122) SILVANO SACRVM

P. 368-371. Héron de Villefosse. A Arles, sur le listel d'une console.

123)
PHILISCVS · MA*rmora*RIVS · FACIT

P. 401 et suiv. L. Chatelain. Inscriptions funéraires de Maktar.

P. 413. Héron de Villefosse et Michon. Récentes acquisitions du Louvre. Inscriptions à l'encre sur tessons de poterie, trouvées dans le Sud de l'Algérie. Déjà publiées (*Ann. épigr.*, 1909, n° 11.

Id., 1911.

P. 103-104. P. Batiffol. Sur l'inscription de l'évêque Eugène de Laodicée (*Ann. épigr.*, 1910, n° 165).

P. 113-118. V. Chapot. A Eybens (Isère), funéraire. A ce propos, observation sur la formule *sub ascia.*

P. 118-122. R. Cagnat. Commentaire d'une inscription de Djemila (*Cuicul*), reproduite ci-dessus, n° 111.

P. 122-124. J. Martin. Commentaire d'une autre inscription de Djemila, ci-dessus, n° 112.

P. 167-169. Pallu de Lessert. Observations sur une inscription de Sour-Djouab (ci-dessus, n° 108) et sur une inscription de Djemila (ci-dessus, n° 103), rapprochée du *C. I. L.*, VIII, n° 2582-18090.

P. 169-170. Héron de Villefosse. Sur une statue découverte par le P. Ronzevalle près de Palmyre.

124) I · O · M · H
SEX·RASIVS·PROCVLVS·PRAEF·COH·II·TR·V S·P
Lire : *J(ovi) O(ptimo) M(aximo) H(eliopolitano).*

Bulletin de la Société française des fouilles archéologiques, III, 1910.

P. 45 et suiv. A. J.-Reinach. Inscriptions de Koptos (ci-dessus, n°s 85-88 et 121).

Bulletin trimestriel de la Société de géographie et d'archéologie d'Oran, 1911.

P. 202. Abbé Fabre. Borne milliaire trouvée au Pont du Sig.

125)

IMP CAES DIVI NERVAE
F NERVA TRAIANVS
AVG · GER DA OP MAX
TR P P P CONS ▨
COS VI A TASACCV
RA AD REGIAS
MIL P
XXVI

Copie à revoir.

Bullettino Comunale di Roma, 1910.

P. 275-280 et pl. XI. G. Gatti. Nouveau fragment du décret de Gn. Pompeius Strabo accordant le droit de cité à des cavaliers espagnols pendant le siège d'Asculum (*Ann. épigr.*, 1909, n° 30). Complète, en haut à gauche, les sept premièies lignes du texte, sauf une petite lacune au centre :

(Voir l'inscription 126 à la page suiv.)

P. 322 et suiv. D. Vaglieri. Notes épigraphiques.

P. 322. Liste de prétoriens, trouvée à Rome, entre les voies Appienne et Latine.

127)

*imp. com*MODO · SEX ·
*et septim*IANO · COS ·
VALERI ·
VS · OPTIO · PLV
COH · $\overline{V}$ · PR · 7 FVSCI
OFINIVS · VERECVN
COH · $\overline{VII}$ · PR · 7 NIGRI
*ae*MILIVS · LVCANVS
COH · $\overline{X}$ · PR 7 RVFI ·
*a*EMILIVS PROCVLVS
COH · $\overline{VII}$ · PR 7
VCILIVS LVCIFER
COH · $\overline{II}$ PR 7 MAXIM
*a*EMILIVS · MATERN
COH · $\overline{VIII}$ · PR 7 PAETI
LEPIDIVS · AGRICOL
COH · I · PR 7 GAVI
VERRIVS · MARTIAL ·
TVRPILIVS
FEROX COH · $\overline{II}$ · PR
7 MARTIALIS

Date : 190 p. C. Lire à la ligne 3 : [*coh.... pr.* (*centuria*)] *Valeri.*

P. 325. A Ancône, sur une pierre de la façade de l'église St-Cyriaque.

126) *c*N · POMPEIVS · SE*x. f. imperator* VIRTVTIS · CAVSSA
EQVITES · HISPANOS · CEIVES *romanos fecit in castr*EIS·APVD·ASCVLVM·A·D·XIV·K·DEC
EX · LEGE · IVLIA · IN · CONSILIO *fuerunt*

L · GELLIVS · L · F · TRO CN · OCTAVIVS · Q · F · ....CIVS · C · F · ANI L · IVNIVS · L · F · GAL Q · MINVCI
M · F · TER P · ATTIVS · P · F · OVF M · MAIOLEI · M..............................ILI · Q · F · PAL CN · CORNELI · CN · F · PAL T · ANNI · T · F
OVF · M · AVRELI · M · F · VOL L · VOLVMNI · L · F · ANI · C.............. ......SVC · T · POMPEI · T · F · COR C · RABEIRI · C · F · GAL
D · AEBVTI · D · F · COR M · TEIEDI · M · F · POL C · FVNDILI · C · I..............NT · ACILI · T · F · VEL CN · OPPI · CN · F · VEL Q · PAETILLI · L · F · VEL

128)
M · SEPTIMIO · M · *f*........
LI · 7 · LEGIONVM.. ....*x*
FRET · II · PR · MIN · II ·
II · PRI · PARTH · III · GA*ll*......*xxii*
PRIM · PP · PRÆPOSI*to*......*um*
RIÆ · PICENI · ET · AP*uliae*
COL · ANCON · ET · C
COMPLVRIVM *civitatum*
HEREDES · PATR*ono*

(Centurioni) legionum [X] Fre-t(ensis) bis, pr(imae) Min(erviae) bis... ...bis, primae Parth(icae), tertiae Ga[l]l(icae).... xxii] Pri-m(igeniae), p(rimo) p(ilo) praeposito [Flaminiae? Um]briae, etc. — Date : après Septime Sévère.

P. 328. Nouvelles lectures d'inscriptions d'Ostie (*C. I. L.*, XIV, n° 325, etc.).

P. 333. A Ostie.

129) TI CAESA*ri*
AVGVS*to*
Q · ORFIVS · P....
EX VO*to*

P. 334-335. Même provenance. Funéraires.

P. 336-345. L. Cantarelli. Inscriptions récemment découvertes en Italie et dans les provinces romaines; déjà reproduites ici.

Id., 1911.

P. 86-96. G. Gatti. Inscriptions récemment découvertes à Rome et aux environs; reproduites ici d'après les *Notizie degli Scavi*.

COMPTES-RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS EF BELLES-LETTRES, 1911.

P. 403. Albertini. Trouvé à Samón (Burgos).

130) DIS M*a*NIBVS
SCRBONI | AEMILIA M*a*
VSFVSCKVS | TERNA SVES
SVESTATENSIS | TATIENSIS
AN LXXV HSE | *a*N XXX H SE
SCRBONIA FRONINA AV
H S EST SCRBONVS
FRONO PATRI VXSORI
V S F C

L. 6 : *Fron(t)ina*; l. 8 : *Fron(t)o*.

CUMBERLAND AND WESTMORLAND ANTIQUARIAN AND ARCHAEOLOGICAL SOCIETY, XI, 1911.

P. 469 et suiv. Haverfield. Inscriptions de Cumberland.

P. 470. A Old Penrith.

131) O I M N I B V S (*sic*)
DIBVS SVNSE
NIS · FERSOMA
RIS · BVRCANIVS
ARCAVIVS · AGDA
[...]ARCVSTVS · QVI
[...]IARVS VETERA
nus pro SALVTE
SVA E SVORVM VSLM

P. 472. A Old Carlisle.

132) H E R C V L I
SORTES · SIGI
LIVS · EMERIT
D · D · S · P

DENKSCHRIFTEN DER AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN IN WIEN, PHILOSOPHISCH-HISTORISCHE KLASSE, LIV, 1911.

2e fascicule. J. Keil et A. von Premerstein. Rapport sur un second voyage en Lydie, effectué en 1908. Au total, 278 inscriptions.

P. 7, n° 10. Entre Kassaba et Mermere.

133) Ο δημος
ο. . .] σζεδδιων Ελλ[η]νε[ς]
τε] κα[ι Ρω]μαιοι ετειμ[η]σαν
Μαρκον Α[ν]τωνιο[ν Βα]γω[α]ν
τον εαυτων ευεργ[ε]την
και Μαρκον Αντων[ιο]ν Μ[ελισ-
σου υιον Βα[γ]ωαν. . . . . . .
Εργεπιστατησαντος Ζωι-
λου του Βακχιου του κ[αι Απολ-
λωνιου Διαδος

L. 2 : ethnique mutilé et inconnu. — L. 3 : il s'agit d'un *conventus civium Romanorum*. — L. 4 et 7 : *Bagoas*, nom perse.

P. 15, n° 18. A Thyateira. Fragment d'un décret mettant fin à un procès entre cette ville et celle d'Hierokaisareia.

134) *hui*

VS QVOQ · CONTROVE*rsiae*. . . . .
CAVSA VTRIVSQ · PART*is cognita*. . . . .
SVIS · IPSE · SVBIECISSET . . . .
IVSSISSET Q · IN TERMINIS *secundum voluntatem per*
TVAM · PRAESENTIS · IMP · DECR . . . .
AV CONSVETVDO . . . .
ADIECIT · ITQ · DECRETO SVO
TECTA · HIER*ocaesarienses* . . . .
TV *rursus* QUESTI SV*nt* . . . . *per*
DV*ctus non* ESSET · EX DECRET*o* . . . .
EORVM. . . . .
EXSECV. . . . .
A PRIMVM · HII . . . .
P ET SVBIEC. . . . .
VII · OCVL . . . .
VSQ · CIVITATI*s* . . . . *prioris*
TE*mpo*RIS REGIIS · CON*stitutionibus quae*. . . *con*
TINEBANT · MENSVRA*s*
PERDVCTVS · A THYATIREN*is finis*... *a loco qui vocatur*
AZAPHYTA · PER IPSAM . . . . *septen*
TRIONALEM · VSQ · AD. . . . .
CA · SEPTEM
ET · AB HOC · EXCII. . . . .
CA IVSQ · N . . . .
CA · . . . .

L. 5 : allusion peut-être au séjour de Caracalla à Thyateira en 225 p. C.

P. 18-21, n°s 30-35. Bornes milliaires de Thyateira et des environs.

P. 19, n° 33. Même provenance.

135) *a*

[Αυτοκρατορα Και-]
[σαρα M. Αυρηλιον Κομ]
[μοδον Σεβα]στο[ν
αρχιερεα, δημ]αρχικ[ης
εξουσιας το....,] αυτοκρα-
τορα το...., υπα]τον το γ',
πατερα πατριδ]ος, θεου
Αντωνινου υ]ιον, θεου
Ευσεβους υιων]ον, θεου
[Αδριανου εκγονον, θεων
Τραιανου καὶ Νέρουα
απογονον]

b. c.

ων τὸ[ν
τατ]ο[ν] εαυτ[ων
σωτηρα κ]αι ευεργε[την

ανεστησ[εν επι αν[θυ-
πατου.] Νοουιου Π. .
. . . . . .
επιμ]εληθ[εντος τῆς
ανα]στασεω[ς αυτου
και τ]ης κατα]σκευης
[του αγ]α[λματος. . .

L. 5 du fragment *b* : mention d'un proconsul d'Asie jusqu'ici inconnu portant le *nomen* de Novius et en charge l'une des trois années 180/1, 181/2, 182/3.

P. 22, nº 39. Même provenance.

136) [λογιστην
Τρωαδ]ε[ων, επιμελητην οδων Λαβικανης και Λατεινης,
δικ]αιοδοτ]ην Απουλιας, Καλαβριας, Λουκανιας, δικαιο-
δο]την Σπα[νιας διοικησεως Ταρρακωνησιας, επαρχον στρα-
τι]ωτικων χρ[ηματων, τον λαμπροτατον υπατικον και
λογ]ιστην ε[ν Ασια διοικησεως Περγαμηνης. . . . . .

Il s'agit d'un personnage dont le *cursus* est reproduit sur une inscription de Kassaba déjà connue (*Ephem. epigr.*, IV, p. 223), où le nom manque également. — L. 3 et 4 : l'ἔπαρχος στρατιωτικῶν χρημάτων est le *praefectus aerarii militaris*.

P. 26, nº 50. Même provenance.

137) Αγαθηι τυχηι
Μ. Αυρ(ηλιον) Πρεισκιλλιανον
Σατορνειλον, εκγονον
Αυρ(ηλιου) Αθηναιου ασιαρχου,
ρητορος, νεωκορου, και
Φλ(αουιας) Πρεισκιλλης β' αρχι-
ερειας γενους συγκλη-
τικων, υιον Μ. Αυρ(ηλιου) Πρει-
σκιλλιανου ιππικου
νεωκορου του Σεβαστου,
το σεμνοτατον συνεδρι-
ον ετιμησεν ανδριαν-
τος αναστασει ❦

Οι ακμασται

Date : époque de Commode. Les personnages mentionnés dans ce texte appartiennent à une famille de Thyateira déjà connue par d'autres inscriptions. L. 14 : les ἀκμασταί formaient un collège composé d'hommes dans la force de l'âge (ἀκμή), intermédiaires entre les νεανίσκοι et les γέροντες.

P. 35 nº 64. Même provenance.

138) ΓΑΙΟΝ ΠЄΡΗΛΙΟΝ ΑΥΡΗΛΙΟΝ ΑΛΕΞΑΝ
ΔΡΟΝ ΤΟΝ ΠΕΡΙ ΟΔΩΝ ΠΡΕΣΒΕΥΣΑΝΤΑ
ΠΡΟΣ ΤΟΝ ΚΥΡΙΟΝ ΗΜΩΝ ΑΗΤΤΗΤΟΝ ΑΥ
ΤΟΚΡΑΤΟΡΑ ΚΑΙΣΑΡΑ Μ ΑΥΡ αντωνεινον
ΕΥΣΕΒΗ ΕΥΤΥΧΗ ΣΕΒΑΣΤΟΝ ΥΠΕΡ ΤΗΣ
ΓΛΥΚΥΤΑΤΗΣ ΠΑΤΡΙΔΟΣ ΚΑΙ ΕΠΙΤΥΧΟΝΤα
ΠΑΡΑ ΤΗΣ ΘΕΙΑΣ ΤΥΧΗΣ ΑΥΤΟΥ ΙΕΡΟΝ α
γωΝΑ ΕΙΣΕΛΑΣΤΙΚΟΝ ΑΥΓΟΥΣΤειον ισο
ΠΥΘΙΟΝ ΕΙΣ ΑΠΑΣ αν

Date : règne d'Elagabal (218 222, p. C.). G. Perelius Aurelius Alexander est mentionné sur d'autres inscriptions de Thyateira déjà connues.

Elagabal accompagnait Caracalla lors de son séjour à Thyateira en 215 p. C.

P. 62, n° 128. A Attaleia.

140)

Φ]λ(αβια) Αλεξανδρεια Ελπιδ[ι
θ]ρεψαση βωμον θετ[ο
τονδε, | ητις με ελιπεν
πανυ νηπιαν εν κολ-
ποις | μηπως πληρουσαν
ε]τος πρωτον · αυτη δ[ε ε-
σ]πευσεν | προς παιδων
ιδ]ιων φιλιαν προλιπο[υ-
σα] | φαος οκτω και εικο-
σι] ετων, εμε δε εθρεψε[ν
σ]υννυνφος ση ησου (sic)
. . .α Ηλιοδωρα. | Τον βωμ[ον
α]νεστησεν Φλ(αβιος) Βουλ]ευ-
τινος ο πατηρ μου

A différentes époques des jeux dits *Augusteia* furent célébrés dans cette ville.

P. 55, n° 116. A Balidja.

139)

. . . . .ν[τ]α ενδοξως
κατα τη]ν του κυριου ημων
αυτο]κρατορος Μαρκου Αυρ(ηλιου)
[Αντωνινου Σεβ(αστου) μετα του]
σ]εβαστου πατρος αυτου
αυτοκρατορος Αντωνινου
επιδημιαν, οποτε εδω-
ρησαντο τῆι πατριδι ημων
την αγοραν των δικων
ανθυπατευοντος Μα-
ριου Μαξιμου, αναστη-
σασης την τιμην Αυρ(ηλιας)
Αλκιπιλλης Λαιλιανης
❦ της θυγατρος ❦
τ]ω θρεψαντι μου. . . . .
. .χυλω μνειας χ[α-
❦ ριν ανθυ(πατω) ❦
Λικ]ινιω Δωνατω
μη(νος) Ξ]ανδικου ζ'

La première partie est en vers.

L. 11 : ησου, répétition fautive du possessif ἡ σοῦ ou début d'un nom propre Ἡσου[βί]α ; l. 17 : mention d'un proconsul jusqu'ici inconnu. Date : première moitié du IIe siècle ap. J.-C.

P. 80, n° 165. A Maionia.

141)

Αυτοκρατορ]α Καισαρα
Λ. Αυρηλιον] ❦ Ουηρον
Σεβαστον Α]ρμενιακον,
νεον Διονυ]σον καθιε-

ρωσεν η β]ουλη και ο
δημος εκ] τε αλλων
προσφορ]ων και εξ ε-
πιφορας] χρηματων
των υπο Σ]τλακκιου
. . . . . . απ]ολειφθεν-
των. . . . επι στεφα[νη-
φορων] ϐ Αιλιου Νε-
ωνος Ιου]λιανου και
. . . .ια]ς Σαβεινης
της γυναικ]ος αυ-
του

Date : 163-166 p. C. C'est la première fois si la restitution est exacte, que l'on voit le surnom de νέος Διόνυσος donné à L. Verus, en souvenir de ses victoires en Arménie.

P. 81, n° 166. Même provenance. Fragment du décret rendu à la suite d'une assemblée du κοινόν d'Asie, vers l'an 9 av. J.-C., pour introduire le calendrier Julien dans la province. Des fragments analogues ont été déjà recueillis à Priène, Apamée, Dorylée, Eumeneia (Dittenberger, *Orientis graeci inscr. selectae*, II, n° 458).

142)

...ει μη
το κο[ινον π]αν[τ]ων ευτυχημα επεγεννηθη Καισαρ. δι' ο αν τις δι-
καιως υπολαβοι τουτου ατω [αρχην του βιου και της ζωης γεγονέ-
ναι, ο εστιν περας και ορος του με[ταμελεσθαι, οτι γεγεννηται.
και επει ουδεμιας αν απο ημερα[ς εις τε το κοινον και εις το
ιδιον εκαστος οφελος ευτυχεσ[τερας λαβοι αφορμας η της
πασιν γενομενης ευτυχους σ[χεδόν τε πασαις συμβαινει
τον αυτον ταις εν Ασια πολε[σ]ι[ν καιρον ειναι της εις την
αρχην εισοδου, δηλον οτι κατα τινα θηαν [βουλησιν ουτως της ταξεως
προτετυπωμενης, ινα αφορμη γενο[ιτο της εις τον Σεβαστον τει-
μ]ης, [και ε]πει δυσκολον μεν εστιν τ[οις τοσουτοις αυτου ευεργε-
τημασιν κατ' ισον] ευχαριστειν ει [μη παρ' εκαστα επινοησαιμεν
τροπον τινα της αμει]ψεως, ηδειο[ν δ' αν ανθρωποι την κοινην
πασιν ημεραν γενεθλιον] αγαγοι[εν, εαν προσγενηται αυτοις και
ιδια τις δια την αρχην ηδ]ονη, δοκει κτλ.

P. 98, n° 192. A Gjölde.

143) Ετους] ϛq',
Οι [? Νισυρ]εων κα-
τοικ[οι ετ]ειμη[σ]αν
Γαιον Αιμιλιον Γέ-
μιν[ο]ν Καισαρος
Σεβαστου κεντορι-
ωνα λεγιωνος ζ'
αρετης ενεκεν πα-
σης
και ευχαριστιας
της υπερ Μαρκου Αν-
τωνιου του αυτων
κατοικου.

L. 6 : il ne peut être question que d'Auguste ; la date donnée à

la l. 1, 96e année, est donc supputée d'après l'ère de Sylla, 11/12 p. C.-L. 6-7 : *Caesaris Augusti centurio legionis VII.*

P. 120, n° 228. A Tabala.

144) Κουρ[τ]ιαν Ιουλιαν
Ουαλ]εντιλλαν υπα-
τικη]ν την κυριαν
ε]νχειρισασαν
τ]ην επιμελειαν
της] κατασκευης
του] βαλανειου και
των] περι τον τοπο[ν
οικο]δομηματων.

L. 1 et 2 : le nom complété d'après une inscription de Kula déjà donnée par Le Bas, n° 705. Curtia Julia Valentilla était fille du consulaire Curtius Julius Crispus et femme d'un autre consulaire.

P. 140, n° 265. A Sedjikles.

145) . . .ιο]ν Δεξτρο[ν
τ]ον κρατιστο[ν
συνκλητικο[ν,
τ]α[μιαν] κ[αν]δι-
δα[τ]ον, [δημαρχον
καν[δ]ι[δα]τ[ον,
Λ]ολλιοι Κλ[αυδιο]ι
. . η. . . .ος και [Κη]ν-
σω]ρεινος τον ε[α]υ-
των] φιλο[ν και] ευ-
εργετην.

L. 4-6 : *quaestor candidatus (principis)* et [*tribunus (plebis)*] *candidatus.*

P. 149, n° 276. A Blaundos, liste de Romains déjà connue en partie (*L. C. I.*, III, nos 7050 et 14 192[5]).

146) *M. Lollio Cimbri f. Men.,*
Lolliae Cimbri f. Ampelio,
M. Lollio Cimbri [f.] Men. Crisp[o,
M. Lollio Cimbri n. Cimbr[o,
L. Lollio Cimbri f. Men. Cim[bro
M. Lollio M. l. Philetaero

L. 2 : *Ampelium,* nom féminin.

P. 150, n° 278. Même provenance.

147) Ατειμη-
τος Κε-
σαρος
δουλος
οικονο
μος

(*Image d'une porte de tombeau.*)

Φοιβω
και Ακυνε
α Ευ(τ)ελεια
θρεψασειν
το μνημα
εποιει

1re colonne : *Atimetus, Caesaris servus vilicus* ; 2e colonne : *Aquinia,* nom d'une affranchie ou d'une ingénue.

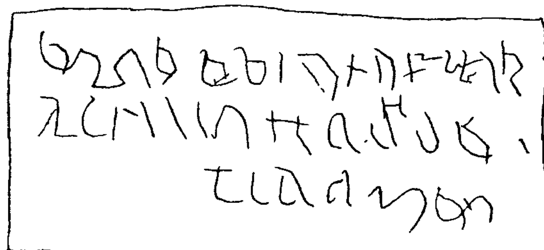
JAHRBÜCHER DES VEREINS VON ALTERTUMSFREUNDEN IM RHEINLANDE (BONNER JAHRBÜCHER), CXIX, 1910.

P. 1-12. R. Wünsch. *Laminae litteratae* découvertes en 1908 dans l'amphithéâtre de Trèves. Trente-deux tablettes magiques en

plomb ou en argent, portant des inscriptions en cursive.

P. 5, nº 12 (pl. I, 4).

148)



Quidquid adh[ibet] Racanus et advo[ca]tus a[b]es.

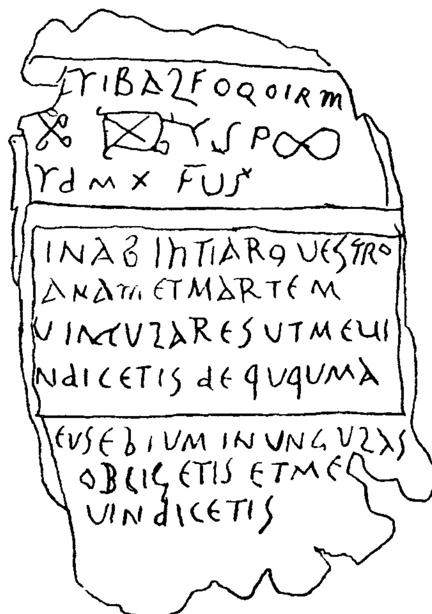
L. 3 : (*h*)*abes*); sens : un plaideur voue au dieu infernal tous les projets de la partie adverse et de son avocat.

P. 7, nº 22.

149) MATRIMONIA *aBae et*
AMICORVM *a*BA
REDDAT *pre*
TIA DAMNO

P. 8, nº 24 (pl. II, 4). Trois compartiments.

150)



Sur le premier, signes et caractères magiques, entre autres peut-être le nom de *Bal*.

Sur le second :

Inabintiaro vestro [Di]anam et Martem vinculares ut me vindicetis de ququma.

Dans le nom d'*Inabintiarus* on retrouve l'épithète *Intarabus*, décernée au Mars de Trèves (*C.I.L.*, XIII, nº 3653).

Sur le troisième :

Eusebium in ungulas obligetis et me vindicetis.

Au revers :

PEPOSTVM
EVSEBIVM

P. 10, nº 26.

151)

SI TV OSTILLAM QE E RACATIA
FRAV QI · MIHI FRAVDE FE
DEVS NOS TE QI AVDIS

Si tu (H)ostillam q(ua)e e Racatia [nata est consumpseris......] q[uae] mihi fraude(m) fe(cit), deus, nos te q(u)i audis[ti sacrificio colemus.

P. 11, nº 31 (pl. III, 3).

152)

Bona santa nomen pia nomen..... ... tibi.. .. defigo.... danum quen peperit Anula Regula.. dominaque ...... tanta...... carnis bonarium .... [d]efigo......... ....

Mélange de mots latins et celtiques.

P. 158-205. W. Gebert. Le mot *limes* dans les textes littéraires, les *agrimensores* et les inscriptions.

P. 262-300. J. Hagen. Découvertes de Xanten (*Vetera*) en 1908-1909. Marques de potiers déjà connues. Estampilles de la Ve et de la XVe légion.

P. 301-321. H. Lehner. Le sanctuaire des *Matronae Aufaniae* près de Nettersheim, découvert en 1909. Onze inscriptions, dédiées par des *beneficiarii*.

P. 307.

153)

M A T R O N I S
A V F A N I A B V S
M · PETTRONIVS PAT
ROCLVS · B · COS · ITERA
TA STATIONE · V ·
S · L · M

L. 4 : *b(eneficiarius) co(n)s(ularis)* ; l. 4 et 5 : *iterata statione*, même sens que *iterum stationem habens* (*C. I. L.*, III, n° 3949).

P. 308.

154) M A T R O N I *s*
A V F A N I A B V S
C · SVMMIVS · AG
RESTIS B F NOV
PRISCI LEGAT *i*

L. 4 et 5 : *b(ene)f(iciarius) Nov(i) Prisci legat[i pr(o) pr(aetore)]*. Ce Novius Priscus est peut-être identique au personnage du même nom qui fut gouverneur de Gaule Belgique (*C. I. L.*, X, n° 1705) et consul suffect en 152 (*C. I. L.*, suppl., p. 1987).

P. 309.

155)

IN · H · D · D · DEABVS AVFANIS
M · MASSONIVS · VITALIS
A F COS PRO SE ET SVIS
V · S · L · M · IMP
ET · ADVENTO · COS

Le nom martelé est celui de l'empereur Macrin. Date : 218 p. C.

P. 310.

156)

DEABVS · AVFANIS
PRO SALVTE · LVCTI
ANTONINI · AVG
M · AVRELIVS · AGRIPNVS
BF · COS
V S L M

Date : entre 212 et 217.

P. 311.

157) M T R B V S · N N
N E P O T I N I V S
N E P O T I A N V S
B F COS · PRO·SE ET
SVIS · V · S · L · M ·
A L B N O ET M A X I
M O · C O S

Date : 227 p. C.

Ibid.

158)

M A T R O N I S
a u f A N I S
. . . . . . I N I V S
c a n D I D V S
mil. le G I M · P · F · BF
cos. pro SE ET · SVIS · V · S
*dextr*O IT · E PRISCO · COS

L. 5 : [*Mil(es) le*]*g(ionis) I M(i-*

nerviae) P(iae) F(elicis); l. 7 : *[Dextr]o it(erum) et Prisco co(n)s(ulibus)*, 196 p. C.

P. 312.

159) . . . .

SV*i*S V *s. l. m.*

ALBNOT ÆMLN

COS

Albino et Aemiliano co(n)s(ulibus), 206 p. C.

Ibid. Fragment de l'inscription dédicatoire du sanctuaire.

160) MATRONIS

AVFANIABVS

VICANI

▨▨▨ECC

JAHRESHEFTE DES OESTERREICHISCHEN ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTES IN WIEN, 1911.

P. 200. A von Premerstein. A Alabanda, en Carie.

161)

λ αΒΟΥΡΝιω. . . . . Α επαρ
χΩ ΤΩΝ ΕΠΙ ΡΩΜΗΣ ΤεχΝΙΤΩΝ ΧΕΙΛιαρ
ΧΩΙ ΛΕΓΙΩΝΟΣ ΤΡΙΤΗΣ σΕΒΑΣΤΗΣ ΕΠαρ
ΧΩ ΣΠΙΡΗΣ ΤΡΙΤΗΣ ΣΕΒΑΣΤΗΣ ΘΡΑΚΩν
ΙΠΠΙΚΗΣ ΕΠΑΡΧΩ ΣΠΙΡΗΣ ΤΡΙΤΗΣ ΘΡΑΚΩν
ΣΥΡΙΑΚΗΣ ΙΠΠΙΚΗΣ ΕΠΙΜΕΛΗΤΗ ΣΠΙΡΗς
ΠΡΩΤΗΣ ΟΥΛΠΙΑΣ ΠΕΤΡΑΙΩΝ ΕΠΙΜΕΛη
ΤΗ ΕΥΘΗΝΙΑΣ ΕΝ ΤΩ ΠΟΛΕΜΩ ΤΩ ΠΑΡΘΙΚω
ΤΗΣ ΟΧΘΗΣ ΤΟΥ ΕΥΦΡΑΤΟΥ ΧΙΛΙΑΡΧΩ ΛΕ
ΓΙΩΝΟΣ ΕΚΤΗΣ ΣΙΔΗΡΑΣ ΚΑΙ ΔΕΔΩΡΗΜε
ΝΩ ΥΠΟ ΤΟΥ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ ΚΑΙΣΑΡΟΣ Θε
ΟΥ ΝΕΡΟΥΑ ΤΡΑΙΑΝΟΥ ΣΕΒ ΓΕΡΜΑΝΙΚ ΔΑΚ
ΠΑΡΘΙΚ ΣΗΜΙΑΦΟΡΩ ΔΟΡΑΤΙ ΣΤΕΦΑΝΩ ΧΡΥΣω
τΙΧΙΚΩ ΕΠΑΡΧΩ ΕΙΛΗΣ ΠΡΩΤΗΣ ΟΥΛΠΙΑΣ ΣΙγ
γΛΑΡΙΩΝ ΓΕΝΟΜΕΝΩ ΔΕ ΚΑΙ ΕΓΔΙΚΩ ΥΠΕΡ
ΤΗΣ ΠΑΤΡΙΔΟΣ ΠΕΡΙ ΤΗΣ ΤΩΝ ΟΡΩΝ ΑΠΟΚΑ
ΤΑΣΤΑΣΕΩΣ ΕΧΟΝΤι ΔΕ ΚΑΙ ΨΗΦΙΣΜΑΤΑ
ΜΑΡΤΥΡΗΤΙΚΑ ΚΑΙ ΤΕιΜΗΤΙΚΑ ΠΑΡΑ ΠΟΛΛΩν
ΕΠΑΡΧΕΙΩΝ Λ ΑΒΟΥΡΝΙΟΣ ΑΒΟΥΡΝΙΟΥ ΤΟΥΣ
ΚΙΑΝΟΥ ΥΙΟΣ ΤΟΡΚΟΥΑΤΟΣ ΕΠΑΡΧΟΣ ΣΠΕΙ
ΡΗΣ ΔΕΥΤΕΡΑΣ ΙΣΠΑνΗΣ ΙΠΠΙΚΗΣ ΠΟΛΕΙτων
ρωΜΑΙΩΝ ΧΙΛΙΑΡΧΟΣ ΣπΕΙΡΗΣ ΤΡΙΤΗΣ Ουλ
πιΑΣ ΠΕΤΡΑιωΝ επαρχος ειληΣ Πολειτων
ρωμΑιων. . . . .

ID., BEIBLATT.

P. 167. R. Egger. Inscription sur mosaïque trouvée dans une basilique chrétienne à S. Peter im Holz (*Teurnia*), en Carinthie.

162) V R S̄ S V S
C V M C O N
I S ÆR S I N A
PRO̅ OTO SVS
FECERNT HEC

L'auteur lit :

Urs(u)s v(ir) s(pectabilis) cum conj(uge) s(u)a Ursina pro (v)oto sus(cepto) fecer(u)nt hec.

P. 19. A. Gnirs. A Pola.

163) L CALPV*rnius l. f.*
PISO *Caesoninus ?*
CO*s*

Il s'agirait du consul de l'an 58 av. J.-C.

P. 197 et suiv. Vulić. Monuments de Serbie.

P. 199. A Praovo.

164) *das*SIANVS SENIOR ET GALLA POSVERVERVNT
TITVLO PVERI BIMA TO DASSIANI IVNI
DASSIANVS ORI
IVN CRTI
ELECTVS
NEOFITVS

L. 4 : *Jun(ior), C(h)r(is)ti.*

P. 203. Cf. *Ann. épigr.*, 1910, n° 171.

P. 211. A Kostolac. Sur une tuile, en lettres cursives.

165) GESVLLACV
BITVSO
EXIBIT
LATECE
NVMERV*m*
CCCII

L. 4 : *Latece = latere(s).*

P. 212. Cf. *Ann. épigr.*, 1910, n° 172.

P. 216 : *Ibid.*, n° 173.

P. 218 : *Ibid.*, n° 174.

P. 219 . A Zlokoutchoui (*Scupi*).

166) D M
T IVL SER
VAND IIIIII
V Ꝛ AVGGG
SCVP QVI
VIX† ANN
LXX · H · S D
T IVL SERVN
DVS FLVS

L. 2 et 3 : *Sexvir Aug(ustorum trium ?).*

P. 223. A Bak (Dalmatie).

167) I O M
IVPPITER
M AVR CRE
CENTIO PR
SE ET SVOS
ET CIVES
V S L M

P. 224. Même provenance.

168) IVP · PI · TER
AVG ·
DI · NES · CEL
SI · V · S · L

P. 225. Même provenance.

169) *i*OVI S
IVPPITER
CRESCES
MVCATI
V S L

P. 253 et suiv. Hülsen. Nouveau fragment des fastes des Arvales.

170)
*sp. postu*MIVS A F P NEPOS ALBVS *regillensis cooptatus*
*l. l*VCRETIO T F TRICIPITINO T V*eturio gemino cos.*
POST R C AN CCLXX*xxi*
VILIVS P F *cooptatus*
*a*GRIPPA MENEN T F LANATO T *Quinctio capitolino cos.*
POST R C AN CCCX*iiii*
VS Q F P NEPOS FV
*q. sulpicio . . f . .*N LONGO Q *fabio ambusto tr. mil*
post r. c. an ccclxiii

Années de Rome 292, 315 et 364.

KLIO, BEITRAEGE ZUR ALTEN GESCHICHTE, 1911.

P. 355-366. A. von Premerstein. Études sur l'histoire de Marc-Aurèle. I. L'expédition de L. Verus contre les Parthes : le légat Saturninus (*C. I. L.*, III, nº 775); combats au Caucase (*C. I. L.*, XIII, nº 8213); le contingent lacédémonien (*Athen. Mitteil.*, 1903, p. 291; *C. I. G.*, nº 1253 et 1495; Le Bas-Foucart, nº 183 *b*).

P. 387-388. M. Rostowzew. Sur le sens des mots *definitio* et *defensio*, d'après les inscriptions, les *agrimensores*, les glossaires et les sources médiévales. Cf. *Ann. épigr.*, 1910, nº 105.

P. 388-390. Ad. Wilhelm. Sur l'épitaphe de l'évêque Eugenios de Laodikeia Katakekaumene (*Ann. épigr.*, 1910, nº 165).

MATERIAES PARA O ESTUDO DAS ANTIGUIDADES PORTUGUEZAS, 1910.

Un certain nombre d'inscriptions funéraires inédites.

MÉLANGES DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, 1911.

P. 143-230. J. Carcopino. Suite de ses études sur Ostie. III. Les inscriptions Gamaliennes (*C. I. L.*, nº 375 et 376). Authenticité certaine du second de ces textes; nécessité de distinguer deux personnages du nom de P. Lucilius Gamala, contemporains l'un des premiers Césars, l'autre de Marc-Aurèle; commentaire des deux *cursus*.

P. 328. G. de Pachtere. A Hippone. Dans un pavement en mosaïque :

171) ISGV
NTEN
ICA ❦

Isgunte, nica. Acclamation relative aux jeux du cirque ; le premier mot est peut-être un nom d'animal, au vocatif.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, LXX, 1910.

P. 79-103. J. Toutain. Nouvelles observations sur le cadastre de l'Afrique romaine, d'après les bornes trouvées dans le Sud tunisien par le commandant Donau. Réponse aux objections faites par W. Barthel (*Wochenschrift fur klass. Philologie*, 15 novembre 1909) au système exposé dans les *Mémoires présentés par divers savants à l'Acad. des Inscr.*, XII, p. 341.

MINNESSKRIFT UTGIFVEN AF FILOLOGISKA SAMFUNDET I GÖTEBORG, Göteborg, 1911, in-8°.

P. 82. Einar Pontán. Inscriptions funéraires de Rome, dans la collection de M. Lundström.

P. 109. Einar Engström. Inscriptions funéraires de Rome.

MITTEILUNGEN DES ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS, ROEMISCHE ABTEILUNG, 1911.

P. 260-266. St. Brassloff. A propos du texte de la *constitutio Antoniniana*, récemment retrouvé dans un papyrus de Giessen, étude du *cursus honorum* de L. Annius Italicus Honoratus (*C. I. L.*, III, nos 6154, 1071, 1072, 7591), *praetor qui jus dixit inter civis et civis et peregrinos.*

P. 267-278. M. Rostowzew. Un *speculator* en voyage : étude des bas-reliefs qui accompagnent l'inscription du *C. I. L*, III, n° 1650.

P. 284-287. G. Tucci. Inscriptions du territoire de Macerata, la plupart funéraires.

P. 285.

172)

C DECVMIVS · C F · (*sic*)
C · N · DVO VIR
HONORIS · DECVRION
MVNICIPVMQVE
SIGNVM · VICTORIAE
SACRVM · ET · BASIM
DE · PEQ · SVA · FAC
CVRAVIT

Ibid.

173) COLL · FABR
et centONarior

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1910.

P. 487-494. A. Pasqui. Inscriptions de Rome

P. 489-490. Via Flaminia. Épitaphe métrique grecque. Funéraires latines.

P. 491. Via Latina. Funéraires. Entre autres :

174) C L E M *e n s*
AB · EPI*stulis*
SIBI · ET · *suis*

P. 494. Via Salaria. Funéraires.

P. 513-517. D. Vaglieri. Découvertes récentes à Ostie.

P. 514. Tuile militaire.

175) COH VI 7 MARI
HE////

P. 515. Marque de tuile.

176)
SEX · PVBLICI FA*usti au*G CONS
ORTIS OP DO EX FIG PO
N T I CES

Cf. *Ann. épigr.*, 1910, n° 185.

P. 546-549. A. Pasqui. Inscriptions de Rome.

P. 547. Via Flaminia, cippe de travertin séparant les territoires privé et public (trajet de l'*Aqua Virgo*) :

177) *virg.*
ti · caesar aug.
*p*ONTIF · *Maxim.*
TRIB · POT · XX*xiii*
COS · V · IMP · VIII
XV
P CCXL

Date : 36/37 p. C. — Cf. *C. I. L.*, VI, n° 31565 *a. c.*

P. 548. Via Labicana.

178)
iuliae aug. piae
F E L *i c i* · M A T R I
IMP · CA*es. m. a*VRELI
ANTO*nini* · PII · AVG · E*t*
CASTR*orum e*T · SENATV*s*
E T *p a t* R I A E
ACILIV*s · phili*PPVS · SVB · PRO*c*
DONA*tus* · LIB · TABVL
STEPH*anus* · LIB · COMM
DEVO*ti* · *nu*MINI · EIVS

Date : entre 212 et 217 p. C. — L. 7 : *subproc(urator)*; l. 8 : *tabul(arius)*; l. 9 : *comm(entariensis)*.

P. 549-555. D. Vaglieri. Découvertes récentes à Ostie.

P. 552. Sur une architrave longue de 1m,80.

179)
*c. do*MITIO · L · F · FABIO · HER*mogeni*

P. 553. Sur une conduite d'eau en plomb.

180)
D'un côté :

COLONORVM · COLONIAE · OSTIENSE (étoile)

De l'autre :

L · CÆCILIVS · MAXIMVS · FEC VIII

P. 554. Troisième exemplaire de l'inscription terminale au nom de C. Caninius (*Ann. épigr.*, 1910, n° 64).

Id., 1911.

P. 3. G. Patroni. A Milan.

181)

Q · PETRONIVS · Q · *f* ·
SEVERVS · SIBI · *e*T
Q · PETRONIO · SEVERO · FIL ·
Q · PETRON · C · F · PATRI · PE*t*RONIAE
VERAE · SORO*r*I
P · PETRONIO · L · F · Ɔ · ///
PROVINCIALI · VI · VI*ro*
DIDIAE · IVCVNDAE · METELIA///
VXORIB · ET · PETRONIAE · EV///
///LIO · IANVARIO · ET///
BENE · DE · SE · *mer*

L. 7 : *Sexvi*[*ro*].

P. 22-35. E. Galli. Fouilles de Ferento (Étrurie).

P. 22.

182)

M · SAL*uio othoni aug.*
TRIBV*nic. potest.*
MVNICIPE*s* . . . .

P. 23. Empreinte laissée sur le sol du péristyle des thermes :

183)

FERENTI
COMPARA

Ferenti[*no in*]*compara*[*bili*] ou *Ferenti*[*nates*] *compara*[*verunt*].

P. 23.

184)

SEX · HORTENSIVS · A · F · STEL
SEX · HORTENSIVS · CLARVS
MAG · LAR · ACCENSVS RA
GERMANICI · CAESARIS · COS · FORVM · ET
AVGVSTEVM · CVM · STATVIS · LVII · CIRCA
PORTICVS · ET · LACVS · ET · CLOACAS · SOLO · PRIVATO
S · P · F · C · IDEM · DEDIC · CRVSTVLVM · ET · EPVL · DEDIT

L. 3 : les lettres *ra* ont été gravées postérieurement au reste du texte.

P. 24. Fragments très mutilés d'une liste de gladiateurs.

P. 31.

185)

L · GALLO
*v*I · VIRO · TVR*mae . . . equit. rom.*
*tri*B · MILIT · LEG · X . . . .
quaest · PROVINC · SIC*iliae* . . . .
*ab imp. trai*ANO · LEGA*to* . . . .
*p*RAEF · FRV*menti dandi*
*procos. provi*NC · ASI*ae*

P. 35-42. A. Pasqui. Inscriptions de Rome.

P. 35. Piazza Sallustio; marques de tuiles, inédites :

186)

L · VOLVSI HYMNI

187) L · FASIDIS ·

P. 39-40. Au Transtévère, funéraires.

P. 41. Via Latina.

188)

P · AELIVS · AVG · LIB · AGATHEMER
FCIT · SIBI · ET · VAENVLEIAE
MODERATAE · CONIVGI · SVAE
B · M · ET · POSTERISQVE · SVIS

P. 46. D. Vaglieri. A Ostie, conduites d'eau en plomb.

189) (*couronne*) NERONIS · CAESARIS · AVG (*palme*)

190) C CÆSAR AVG GER

P. 63-81. E. Gatti. Découvertes récentes à Rome.

P. 68-74. Via Cassia. Cinquante funéraires.

P. 68.

191)

D · M
EVHELPISTI · LIB · QVI · ET
MANES · VIXIT · ANNIS · XXVII
MENS · IIII · DIEB · XI · FLOREN
TES · ANNOS · MORS · SVBITA
ERIPVIT · ANIMA · INNO
CENTISSIMA · QVEM
MEDICI · SECARVNT
ET · OCCIDERVNT
P · AELIVS · AVG · LIB · PECVLIARIS
ALVMNO · SVO

Ibid.

192)

D M
CAESIAE · DAPHNES
T · CAESIVS · ADVENA
CONIVGI · SANCTISSIMAE · ET
FIDELISSIMAE · CVM · QVA · VIXIT
INCOMPARABILI · DVLCITVDINE
ANNIS · XXVII · SINE · VLLA · ANIMI · EIVS
OFFENSA ∅ QVAE · VIX · ANN · XXXXII
MENS · IIII · DIE · I . HOR · III
HAEC · SINE · VLLA · CORPORIS · SVI
VEXATIONE · DIE · VII · FLENTE · SVPER · SE
MARITO · CVIVS · MANVS · SVPER · OCVLOS
SVOS · TENEBAT · DEBITVM · NATVRAE · SOLVIT
(*rameau d'olivier*) (*ascia*) (*rameau d'olivier*)

P. 71.

193)

L · OCLATIO · L · F
MEN
FLORENTINO
FELTR
MIL · COH · I · PR
7 · VERI
V · A · XXIIII · MIL · A · VI
STATVTVS
ET · TERTIVS
FRATRI
B M

P. 79. Via Laurentina. Sur un hermès :

194) MAG · PRIM
LAR · ET · F · D · D

P. 81-94. D. Vaglieri. Fouilles d'Ostie.

P. 87. Sur une lamelle de plomb, *tabula defixionis*.

195)

AGATHEMERIS · MANLIAE · SE*r*
*ac*HVLEA · FABIAE · SER ORNATRIX
*ca*LETHVCHE · VERGILIAE SER ORNATRIX
HILARA · LICINIAE *ser orn*ATRIX
CRHESTE · CORN*eliae* SER ORNATRIX
HILARA · SEIAE · SER ORNATRIX
MOSCIS · ORNATRIX
RVFA · APEILIAE · SER ORNATRIX
CHILA · ORNATRIX

P. 94. Marque de tuile.

196)

BASSVS L IVLI HERM
OFFICINATOR

P. 104. E. Ghislanzoni. A Terracine, sur une conduite d'eau en plomb.

197) REIPVBL · TARRICINES CVR · VAL GENIALIS

P. 131-140. G. Mancini. Découvertes récentes à Rome.

P. 133. Via Nomentana.

198)

D M
M · AVR · ANTHOCVS
VET · AVG*g* · *n*N · ET · AVR
MARCIA*n*VS · ET · M · AVR
AE//NNIVS · FECERVNT · SIBI
ET LIB*er*TIS · LIBERT*abusque*
POSTER*isque eorum*
IN · FRONT · PED · XXXXV · IN · AGRO · PED · XXXX

P. 134. Même provenance.

199) D · M
L · SVRIO · SABINO
MIL · COH · VIII · PR · 7 PRISCI
DOMO · PVBLILIA · VERONA
CVI · ROSAM · PONERE · DEB · OPIFICES
ACORTI · Q · NOVELLIVS · MARTI
ALIS · DOMO · FABIA · BRIXIA · B · M · F

Ibid. Même provenance.

200) D · M
T · SEMPRONIO
PATERNO · MIL ·
COH · VIII · PR ·
7 PRISCI
MIL · ANN · IIII
VIX · ANN · XXIII
H · F · C ·

P. 137. Même provenance. Sur un pavement en mosaïque.

201) OPPIO
SECVN
DVS

P. 138. Même provenance.

202)
DIS MANIBVS
MNESTERI
M · VLPIVS · AVG · LIB · PRAEPO
ET · VLPIA · GALATEA
PARENTES · FIL · SVO · KARIS
FECERVNT · ET · SIBI · ET · SVIS
POSTERISQ · EORVM ·
IN · FR · P · VII IN · AGR · P · X

P. 144. E. Ghislanzoni. A Segni (Latium).

203)
D · M
P · AELIO · P · F · PAL
BASSIANO · IIII · VIR
MARITO · OPTIMO
DE · ME · BENE · MERETO
ALLIA · LVPERCA

P. 146. S. Aurigemma. A Pignataro Interamna (*Interamna Lirenas*).

204)
VESONIO L · LITTA · IIII *vir. i. d.*
MAG · LAR · SACR · *f*
GELOS · ALBIAE · SER
METRODORVS · CALVI · C · S
ARTEMIDOR · CALLAN · M *s*
COMVS OCTAVIAE · SER
PHILOSTORGVS · OVI · M · *s*
BITVS · ALBI · M · SER

P. 148. Même provenance.

205)
IOVI · OPTIMO
MAXIMO · SACR ·
C · INTERAMNIVS · CRES
CENTIO · LIBERT · ET · TABV
LAR · R · P · ARAM · IVSV ·
NVMIN · RESTITVIT ·

P. 150. Même provenance. Nou-

veau fragment d'un texte mutilé déjà connu.

206)

TITTIVS · Q · F · RVFVS
PONTIF · IIII · VIR
FORT · RE*duci*

P. 151. S. Aurigemma. A Alvignano (*Cubulteria*, en Campanie). Marque de tuile inédite :

207)

P · VOLVMNI TONSORIS
NIGER · SER

P. 191-193. G. Mancini. Inscriptions de Rome.

P. 191. Près du palais de Venise.

208)

L · ACILIVS CLODIANVS
EQVES ROMAN
DECVRIALIS PRO REDITV
EX PROVINCIA ICVPRI ITEM
ALIARVM PROVINCIARVM VO
TO SVSCEPTO SIGNVM
IOVI OLVMPIO CORINTHIV
CONSECRAVIT CVM FILIS

P. 191-192. Viae Cassia, Flaminia, Latina : funéraires.

P. 193-201. D. Vaglieri. Fouilles d'Ostie.

P. 195. Marque de tuiles.

209) ☐ FIGLINEIS
CIVLINEI CEi

Ibid. Sur un fond de vase.

210) P · DEIoREI

Ibid. Graffite sur un vase :

211) MINOS

P. 199. Auprès des petits temples situés en face du *Mithraeum* : quatre fragments moulurés.

212) PAREN
LVCILivS · GamaLA
FILIVS F

Cf. *C. I. L.*, XIV, nos 375 et 376.

NOUVELLE REVUE HISTORIQUE DE DROIT FRANÇAIS ET ÉTRANGER, 1911.

P. 5-34. J.-B. Mispoulet. Le diptyque en bois de Philadelphie (*Ann. épigr.*, 1910, n° 75).

PERIODICESKO SPISANIE, LXXI, 1911.

P. 853 et suiv. G. Kazarow, Inscriptions d'Arcar (*Ratiaria*).

P. 857.

213) D M
G VALERIO
ALEXAN
DRO QVA
L IVLIA POL
LITTA COIVX
ET
VALERII MA
RCIAN O · O · DEC
MARCVS PHI
LISC ALEXAN
DRIA IVLIA FILI
PATRI B M

L. 4 : *q(ui) v(ixit) a(nnis) l*; l. 9 : *o(rnatus) o(rnamentis) dec(urionalibus)*.

P. 860.

214) D M
L TETTI
RVFI DEC
PONTIF
COL RAT
FONTEIA
NVS FRAT

PHILOLOGUS, 1911.

P. 79-105. Fr. Zucker. Ἐπίτροπος Χαρτηρᾶς Ἀλεξανδρείας (*Ann. épigr.*, 1910, nº 169).

P. 317-320. H. Traut. Les odes politiques d'Horace (*Carm.*, V, 8 sq.), rapprochées du *Monumentum Ancyranum*, VI, 13 sq. (*clapeus aureus*).

PROCEEDINGS OF THE SOCIETY OF ANTIQUARIES OF LONDON, 1911. (Tirage à part.)

Haverfield. A Corbridge.

215) IOVI AETERNO
DOLICHENO
ET CAELESTI
BRIGANTIAE
ET SALVTI
C · IVLIVS · AP
OLINARIS 7
ↀ LEG · VI · IVS · DF

L. 8 et 9 : *c(enturio) leg(ionis) VI l(ibens)? v(otum) s(olvit) de(dicavit?*

RECUEIL DES NOTICES ET MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE, XLIV, 1910.

P. 101 et suiv. Robert. Inscriptions de la région de Tocqueville.

P. 133. Jaubert. Poids romains trouvés à Sigus.

P. 136. Poids de cinq livres.

216) EX AVCTORIT · Q · IVNI RVSTICI · PR · VRB
VIRI CLARISSIMI

P. 143. Inscriptions relevées en 1910, province de Constantine. Funéraires ou marques de potiers.

P. 306. Montagnon. A Kenchela.

217)
AVREIS VBIQVE TEMPORIBVS DD NN VALENTINIANI ET VALEN
TIS PERPETVORVM *au*GG STATVM DESPERATA RECIPIVNT AMI
SSA RENOVANTVR RVINARVM DEFORMITATEM DECOR NOVIT
ATIS EXCLVDIT IAMDVDVM IGITVR THERMARVM AESTIVAL
IVM FABVLAM FACTAM DEPELLENS FACIEMQVE RESTITVENS
PVBLIVS CEIONIVS CECINA ALBINVS V C CONSVLARIS
AD SPLENDOREM TAM PATRIAE QVAM PROVINCIAE RESTITVIT
PERFECIT DEDICAVIT OMNINIS ᴵ ANTIS
AEMILIO FLAVIANO FABIO PRETEXTATO LAV
INNOCENTIO MARIO SECVNDINO XCV ANTIO
T L L BB PP ⁂

P. 307. Au même endroit que la précédente.

218) TOTVM QVOD AMBIT
NILVS INRIGAT CIR
EVFRATES VLTRA C
VALENTINIAN

P. 313. Maguelonne. Inscriptions du département de Constantine.

Rendiconti dell' Accademia dei Lincei, scienze morali, 1910.

P. 687-704 et 788-809. E. Pais. Sur la date et la nature de la table latine d'Héraclée (à propos de la thèse d'H. Legras).

Id., 1911.

P. 79-83. A. Vogliano. Notes épigraphiques (fragment d'inscription publié dans les *Notizie degli Scavi*, 1910, p. 90, complété d'après le *C. I. L.*, VI, n°s 33.747 et 33.860; nouvelles lectures d'inscriptions publiées dans les *Notizie*, 1910, p. 16 et 1907, p. 772).

P. 157-168. Suite de l'étude d'E. Pais sur la table d'Héraclée.

P. 197-204. G. Corradi. Le nom de Domitien sur deux inscriptions grecques (*C. I. G.*, n°s 4333 et 5043).

Revue archéologique, 1911, I.

P. 373-375. Seymour de Ricci. Observations sur les tablettes de Philadelphie du Fayoum (*Ann. épigr.*, 1911, n° 75).

Id., II.

P. 75. G. Kazarow. A Routstchouk (*Prista*), en Bulgarie.

219)
D(is) M(anibus)
Aurelio Coto
vet(erano) al(a)e II Arab(acorum)
vixit annis
XXXXVI, Aur(elius)
Helpideforus
et Papias et Ju-
lia Juliana co-
niunx patro-
no. . . . .

Revue de philologie, 1911.

P. 140-143. C. Jullian. Lectoure sous l'Empire romain (interprétation nouvelle du *C. I. L.*, V, n° 875).

P. 183-193 Ed. Cuq. Une fondation en faveur de la ville de Delphes en 315 ap. J.-C., d'après une inscription déjà connue (Bourguet, *De rebus Delphicis*, 1905, p. 45).

Revue des Études anciennes, 1911.

P. 199-201. J. Sautel. A Vaison, funéraire.

P. 204. C. Jullian, d'après Thiers : fragments d'inscriptions recueillis à Castel-Roussillon.

P. 208. C. Jullian, d'après Durand. A Périgueux, funéraires. (Voir ci-dessous, n° 239.)

P. 446. M. Chaillan. A Fabregoules (Bouches-du-Rhône).

220) FIRMVS
ET BITVNA
IOVI · OPTVMO
V · S · L · M

RHEINISCHES MUSEUM, LXV, 1910.

P. 578-605. E. Bickel. Sur la forme primitive des noms de femmes à Rome, d'après les inscriptions (jusqu'à l'année 527/227).

RIVISTA DI FILOLOGIA, 1911.

P. 385-389 G. Oliviero. Sur une inscription graffite de Pompéi (*C. I. L.*, IV, nº 6892).

ROEMISCHE QUARTALSCHRIFT, 1911.

P. 83-86. A. de Waal. Sur l'épitaphe de saint Paul.

ROEMISCH-GERMANISCHES KORRESPONDENZBLATT, 1910.

P. 81. J. Linder. A Niederemmel, près de Bernkastel.

221)
IN · H · D · *d. deo*
MERCV*rio an*
TONIV*s......*
VS · QVO*d · corn*
ICVLA*rius pr*
AESID*is prov*
BELG · V*ovit*
VETERA*nus po*
SVIT *l. l. m.*

L. 1 : *in h*(*onorem*) *d*(*omus*) [*d*(*ivinae*)] ; l. 3 et 4 : [*Cels*]*us* ou [*Prim*]*us* ; l. 7 : *Belg*(*icae*).

P. 85. Von Domaszewski. A Brigetio (Pannonie).

222)

M(*arco*) *Aur*(*elio*) *Polideuco dec*(*urioni*) *mun*(*icipii*) *Breg*(*etionis*) *ex region*(*e*) *Dulg*(*ubniorum*) *a vico Cain..*, *qui vixit ann*(*os*) *XXXXV M*(*arcus*) *Au*(*relius*) *Marin*(*ianus?*)....

Le même nom *Polideucus* se trouve dans la même région sur un sarcophage (*C. I. L.*, III, nº 11075).

ID., 1911.

P. 23. Fr. Marx. A Stahl (près de Bitburg), sur deux fibules de bronze :

223) IVDICIO TE AMO

Judicio pris adverbialement.

224) VENI DADO VITA

P. 23-25. Körber. Inscriptions de Mayence.

P. 23.

225) D ❦ M
M · M · M
VETERAN
O · LEG · XXII · P
P · F · NAVPEGO
ET · FIL · IANVA
RIO · P · CVRA
VIT · QVARTA
SATVRNINA
CONIVX · IN
SVO · SIBI
❦ ❦

Le nom du défunt n'est indiqué que par ses initiales.

P. 24.

226) BONICIA
ARTONIS · F
VIVA · SIBI
ET · SINCRILLAE
F · A · XXX
H S E

Arto et *Sincorilla*, noms celtiques.

Ibid. Partie inférieure d'une inscription votive.

227)
.........A MO*g*ON*t*
*v*ICI · NAVAL · ET CARINIVS
VICTOR · ET CARINIA · IVS
TINA · FILI · V · S · L · L · M
IMP · D · N · *maximino*
AVG · ET · AFRICANO · COS

L. 1 : *Mo*[*g*]*on*[*t*(*iacensis*)]; l. 2 : *naval*(*iorum*); l. 4 : *v*(*otum*) *s*(*olverunt*) *l*(*aeti*) *l*(*ibentes*) *m*(*erito*); l. 5 : nom de l'empereur martelé. Date : 236 p. C.

P. 25. J. Jacobs. Fragment de l'inscription dédicatoire du *castellum* de Günzburg sur le Danube.

228) *t. caesare i*MP · AVG · F · *pontifice tribuni*
*cia potes*TATE · VII · IM*p. xii cos. vi censore*
*domitiano c*AESARE · A*ug. f. cos. v principe*
*iuventutis p*ROC · C · SA*turio* ....
*pr*AE EQ A*lae*

L. 5 : [*pr*]*ae*(*fecto*) *eq*(*uitum*) *a*[*lae*].

P. 35. J. Klinkenberg. A Muffendorf, près de Godesberg.

229)
C · SCRIBONIVS
GENIALIS · LEG
AVGG
LEG · I · M · P · F · TEMPLM
SANCTISSIMAE
DEAE DIANAE
PONENDVM
CVRAVIT

L. 4 : *templ*(*u*)*m*. Date probable : sous le règne de Marc-Aurèle et de L. Verus.

230)
P. 37-42. E. Ritterling. Les estampilles légionnaires trouvées à Rheinzabern (légions I *Adjutrix*, VII *Gemina*, XIIII *Gemina*, XXII *Primigenia*; fac-similés photographiques des deux premiers types). La légion VII *Gemina*, dont on n'avait pas encore rencontré de briques ni de tuiles sur le Rhin, paraît avoir séjourné dans cette région entre 47 et 83 p. C.

P. 60-64. Boeles. Estampilles céramiques recueillies dans le nord des Pays-Bas, avec fac-similé; marques déjà connues.

P. 65-67. G. Behrens. Briques de la XXII[e] légion à Mayence. Estampilles diverses déjà connues (fac-similés).

P. 67-69. Körber. A Mayence. | P. 68.

231) D I I S
DEABVS
QVE INM
ORTALIBVS

Ibid.

232) IN · H · D · D · GENIO · TECTORVM · MIL
*m*ATI*a*CORVM

Ibid.

233) L I A C · VI
L(egio) I A(djutrix) c(ohors) VI.

Ibid.

234)
L · VARIVS · L · F · OVF
SACCO · MED · MIL
LEG · XV · PRIMIG
AN · XXV · STIP · I
H Ꝋ S Ꝋ E

L. 2 : *Med(iolano).*

P. 69.

235) *m. (?) v a*LERIVS
m. (?) f. CLA · CR
ISPVS · SAV ·
MIL · LEG · I
ADI · AN · XXXII
STIP · XIIII · H ·
S · E · T · F · I · H · F · C

L. 3 : *Sav(aria).*

Ibid. J. Klinkenberg. A Niederbieber.

236)
IN H D D GENIO · CAPSARI
ORVM N DIVITIENSIVM
GORDIANORVM T · F · PROCES
SVS MEDICVS HORDINA
RIVS SVB S VIBIO VITA
LE PREF N SS D P

L. 2 : *n(umeri)*; l. 3 : *T(itus) F(lavius)*; l. 6 : *pr a)ef(ecto) n(umeri) s(upra) s(cripti) d(onum) p(osuit).*

P. 75. Von Domaszewski. A Beočin, au sud-est d'Ilok (*Caecium*), dans le pays des Scordisques.

237)
Face :

A G E
VICI · IOSI
STA · AD S
IG TI · CL · PR
ISCO · PREF
ALAE · I · C · R

L. 1 : *ag(er) e(xceptus);*
L. 6 : *alae I c(ivium) R(omanorum).*

Revers :

C A E

C(aput) a(gri) e(xcepti).

University of Michigan Studies. Humanistic series, III, 1910.

P. 215-286. Henry H. Armstrong. Les éléments autobiographiques dans les inscriptions latines.

Wiener Studien, XXXII, 1910.

P. 117-121. St. Brassloff. Sévirat et vigintivirat, d'après les inscriptions.

Zeitschrift der Savigny-Stiftung. Romanistische Abteilung, XXXI, 1910.

P. 176-195. B. Kübler. Suite et fin de son étude sur le *jus liberorum* des femmes, d'après les textes juridiques et les inscriptions.

2° PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

F.-J. Dölger. Ἰχθύς. Das Fischsymbol in frühchristlicher Zeit. I. Religionsgeschichtliche und epigraphische Untersuchungen. Rome, 1910.

Fascicule supplémentaire de la *Römische Quartalschrift*.

Ch. Durand, Fouilles de Vésone en 1909. Périgueux, 1911.

P. 27 et suiv. Quelques inscriptions trouvées dans les murs gallo-romains.

P. 29.

238)
D M
ET · MEMORI
AE · CL · PLACI
DI · CIVIS · PET
R · SVADVGE
NA · PARENS
CARA · POSV
I T

L. 4 : *Civis Petr(ucorii).*

P. 31.

239)
D M
ET P EXORATI
MILITIS LEGIO XXII
A D N A M I N A
C E S S O R N A
CONIVX · POS

K. Fitzler. Steinbrüche und Bergwerke im ptolemaischen und römischen Aegypten, ein Beitrag zur antiken Wirtschaftsgeschichte (dans les Leipziger-historische Abhandlungen, XXI). Leipzig, 1910.

Étude sur les mines et carrières de l'Égypte gréco-romaine; usage des inscriptions.

Pio Franchi de' cavalieri. Note agiografiche, fasc. 3. Rome, 1910 (Studi e Testi, XXII).

Le troisième des sept mémoires que contient ce fascicule traite des saints Nérée et Achillée dans l'épigramme de Damase; le quatrième, de M. Julius Eugenius, évêque de Laodicée (*Ann. épigr.*, 1910, n° 165).

J. Gensichen. De scripturae sacrae vestigiis in inscriptionibus latinis christianis. Greifswald, 1910.

Dissertation universitaire.

Gius. Giorgi. Le multe sepolcrali in diritto romano. Bologne, 1910.

Étude sur les amendes portées contre les violations de sépulture en droit romain. Importante pour le commentaire des inscriptions funéraires.

Enno Littmann, David Magie Jr. et Duane Reed Stuart. Greek and Latin inscriptions in Syria. Leyde, 1910.

Inscriptions du Haouran méridional.

P. 24, nº 20. A Koser il-Hallabât. Fragments d'un édit impérial d'Anastase.

240)

Début :

Αυτοκρατωρ Κα[ισαρ Αναστ]ασιος Ευσε[βης Νικητης Τροπαιουχος Μεγισ]
τος αει Σεβαστο[ς Αυγουστο]ς δεδωκεν τ[ους υπογεγραμμενους Θειους]
τυπους + Ωστε[τον δουκα μ]ονα λαμβαν[ειν τα αφωρισμενα αυτω κατα το]
αρχαιον εθος υ[περ αννων]ων και παπ[ιτω]ν εκ το[υ δημοσιου και εκ του]
μερους της δω[δεκατης και] απο κομμ[ερ]κιαριου [γε τον εν Μεσοποτα
μια και απο του [Κλυσματος τ]ον εν Παλ[αισ]τινη και μ[ηδεν αλλο εξοιας δη
ποτε αιτιας λαμ[βανειν + Ωσ]τε εκαστον [τ]ων δουκ[ικων και σκρινιαριων και]
οφφικιαλιων κ[αι την εν ταις μα]τριξειν ορδ[ιν]ατιονα φ[υλαττειν και μηδενα]
βαθμον η νυν(η) μ[ετα ταυτα εν]αλλαττει[ν] παρα την [ταξιν της ματρικος].
+ Ωστε τα πρακ[τια των δου]κικων μηκε[τι] πιπρασκ[εσθαι αλλα κατα βαθμον]
[ανυεσθαι ουτως τον παρεδρ]ον συν τω πρ[ιμισκρινιω. . . . .

27 lignes plus ou moins mutilées.

Après plusieurs fragments très mutilés :

εδεξατο το[υ] αυτου τυπου κρατ[ο]υντος
[δια παντων των] μελλοντων ενιαυτων και ινδι[κ]τιονω
ν και ε[ις το διην]εκες. Ωστε τους αρχοντας των επ[α]ρχειων
ει μη τ[ας δικας? κα]θ' ο διετυπω[θ]η συνστησωνται η τ[α]ς ανα
φορας [ποιησωσι]ν προς τους [δ]ουκας εν μη τωι Πα[λ]αιστι
νης κ[αι Ευφρατη]σιας λιμιτω αυτους ανα εικοσι [χ]ρυσιου
λιτρας [και τας τ] α)ξις τας αυτων ανα τριακο[ν]⟨α⟩τα ⟨εν⟩
εν δε [τοις αλλ]οις λιμιτοι[ς] τους αρχοντας [α]να δεκα
και τα]ς αυτων τ[α]ξις ανα εικοσι προστιμ(ου) λογω κ[α]τα παν
τα τρο[πον . . . . .]αν δι[α αν]α[φο]ρας το[υ] δουκο[ς]

Le reste, extrêmement incomplet.

P. 42, n° 21. A Kasr-il-Back.

241)

ΕΠΙ ΦΛ ΠΕΛΑΓ ΑΝΤΙΠΑΤΡΟΥ
ΔΟΥΚΟϹ ΕΚΤΙϹΘΗ ΚΑΙ Ε
ΧΡΗΜΑΤΙϹΕΝ Ο ΚΑϹΤΕΛΛ
ΟϹ ΕΤΙ Τς ΔΑΑϹϹΟΥ ΗΚ

Date : 411 p. C.

P. 91, n° 155. A Salkhad. Fragment de marbre mouluré.

242)

ΚΑΙϹΑΡΟϹ · ЄΥϹЄΒ · ΑΡΜΜΗΔ ΠΑΡΘ ΜЄΓ ЄΠΙ
ϹЄΤΟΥ ϹЄΝΑΤΟΥ ЄΚ ΤωΝ ΙЄΡΑΤΙΚωΝ ЄΚ

Restituer l. 1 : [Υπερ σωτηριας και νεικης Αυτοκρατορος Μ. Αυρηλιου Αντωνεινου] et à la fin : επι [Αουιδιου Κασσιου του λαμπροτατου υπατικου]; l. 2, à la fin : εκτ[ισθη].

P. 103, n° 177. A Il Meskuk.

243)

ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ ΕΥΤΥΧωϹ Є
ΑΝЄΛΑΘΗ ΚΟΔΟΜΗΘΗ Ο ΠΥΡΓΟϹ ΗΤΟΥϹ
ΜΥΡΙΑ ΒΑϹϹoϹ Ο ΑΥΤΡΝΟϹ ΕΞ ΟΡ ϹΜЄ
Δ Η Ν Θ ΔЄΝΑΡΙω ϹΤΡΑΤΙΟΜЄΝΟϹ ЄΜ
ΧΙΛΙ ΜЄϹΟΠΟΤΑΜΙΑϹ ΟΡΑΝΙΟϹ
ΟΙΚΟΔΟμoϹ

Année 245 de l'ère locale = 350 ap. J.-C. Αυτρνος = Ου(ε)τρ(α)νος.

P. 123, n° 223. A Inat.

244)

ΜΝΗΜЄΙΟΝ ΓΟΥΘΘΑ ΥΙΟΥ
ΕΡΜΙΝΑΡΙΟΥ ΠΡΑΙΠΟϹΙΤΟΥ
ΓΕΝΤΙΛΙωΝ ΕΝ ΜΟΘΑΝΟΙϹ ΑΝΑ
ΡЄΡΟΜЄΝωΝ ΑΠΟΓЄΝΟΥ ЄΤωΝΙΔ
ΕΤΙ ΡΒ ΠΕΡΙΤΙΟΥ ΚΑ

Remarquer les *gentiles Mothanenses*; l. 4 : απογεν[ομεν]ον.

Nombreuses inscriptions déjà copiées par d'autres voyageurs, ou publiées par M. Brünnow d'après les copies des auteurs du présent travail.

MISCELLANEA CERIANI.
Milan, 1910.

A. Sogliano. Sur une épitaphe graffite de Pompéi (*Ann. épigr.*, 1908, n° 223); première mention connue d'un jour de la semaine, *dies solis*.

MISCELLANEA HORTIS.
Trieste, 1910.

P. 203-220. G. Vassilich. *Tarsatica*, en Illyrie.

P. 531-543. D. Vaglieri. Les corporations professionnelles d'Ostie, d'après les inscriptions.

P. 563-579. P. Sticcotti. *Timavum*, en Vénétie.

J.-C. Rockwell. Private Baustiftungen für die Stadtgemeinde auf Inschriften der Kaiserzeit im Westen des roemischen Reiches. Iéna, 1909.

Dissertation universitaire. Relevé des inscriptions d'Occident, à l'époque impériale, concernant des dédicaces privées d'édifices; énumération par catégories de monuments (amphithéâtres, temples, thermes, etc.); observations sur la date, l'occasion, les frais des dédicaces.

Dr Sauvage. Antiquités gallo-romaines recueillies dans le Boulonnais et récemment entrées au musée de Boulogne-sur-Mer, 1910.

Marques de potiers.

J.-A. Tolman. A study of the sepulchral inscriptions in Buecheler « Carmina epigraphica latina ». Chicago, University Press, 1910.

Étude de la forme des inscriptions funéraires métriques réunies par Bücheler et des renseignements qu'elles nous donnent sur les idées, les croyances et les mœurs des anciens.

R. Cagnat et M. Besnier.

TABLES ANALYTIQUES
DE LA REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

1° Table des périodiques et ouvrages cités.

A. PÉRIODIQUES

American Journal of Philology, 1910, depuis la p. 251; 1911.

Analecta Bollandiana, XXX, 1911.

Annales de la Faculté de Droit d'Aix, 1910, p. 1 à 124.

Archiv für Papyrusforschung, V, 1909-1910, p. 1 à 452.

Atene e Roma, 1910, depuis la p. 193; 1911, p. 1 à 256.

Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache und Literatur, 1911.

Boletin de la Real Accademia de la historia, 1909, depuis la p. 465; 1910; 1911, p. 1 à 514.

Bollettino dell' Associazione archeologica romana, 1911.

Bollettino di Filologia classica, XVI, 1909-1910.

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques, 1910, depuis la p. 137; 1911, p. 1 à 171.

Id., Procès-verbaux des séances, novembre et décembre 1910; janvier-juin 1911.

Bulletin de Correspondance hellénique, 1910, depuis la p. 425.

Bulletin de la Commission impériale archéologique de Saint-Pétersbourg, 1910.

Bulletin de la Société archéologique bulgare, I, 1910.

Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie, n° 13, 1910.

Bulletin de la Société archéologique de Sousse, 1909.

Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1910, depuis la p. 113: 1911, p. 1 à 176.

Bulletin de la Société française des fouilles archéologiques, III, 1910.

Bulletin trimestriel de la Société de géographie et d'archéologie d'Oran, 1911.

Bullettino Comunale di Roma, 1910, depuis la p. 97; 1911, p. 1 à 96.

Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1910, depuis la p. 315; 1911, p. 1 à 421.

Cumberland and Westmorland antiquarian and archaeological Society, XI, 1911.

Denkschriften der Akademie der Wissenschaften in Wien, philosophisch-historiche Klasse, LIV, 1911, 2e fascicule.

Jahrbucher des Vereins von Altertumsfreunden im Rheinlande (Bonner Jahrbucher), CXIX, 1910.

Jahreshefte des oesterreichischen Institutes in Wien, XIII, 1910-1911.

Journal of hellenic Studies, 1910.

Klio, Beiträge zur alten Geschichte, 1910, depuis la p. 337; 1911, p. 1 à 392.

Materiaes para o estudo das antiguidades portuguezas, 1910.

Mélanges de l'Ecole française de Rome, 1910, depuis la p. 193; 1911, p. 1 à 368.

Mémoires de la Société des Antiquaires de France, LXX, 1910.

Minnesskrift utgifven af Filologiska Samfundet i Goteborg, 1911.

Mitteilungen des archäologischen Instituts, Athenische Abteilung, 1910, depuis la p. 345 1911, p. 1 à 112.

Id., Römische Abteilung, 1910, depuis la p. 257; 1911.

Notizie degli Scavi di Antichità, 1910, depuis la p. 153 ; 1911, p. 1 à 204.
Nouvelle Revue historique de droit français et étranger, 1910, depuis la p. 423; 1911, p. 1 à 480.
Nouvelles Archives des Missions, XVIII, 1910.
Nuovo Bullettino di archeologia cristiana, 1910, depuis la p. 203.
Papers of the british School at Rome, V, 1910.
Periodicesko Spisanie, LXXI, 1911.
Philologus, 1910, depuis la p. 321; 1911, p. 1 à 448.
Proceedings of the Society of Antiquaries of London, XXIII, 1, 1909-1910; 2, 1910-1911.
Recueil des Notices et Mémoires de la Société archéologique du département de Constantine, XLIV, 1910.
Rendiconti dell' Accademia dei Lincei, Scienze morali, XIX, 1910, depuis la p. 249; XX, 1911, p. 1 à 226.
Revue archéologique, 1910, II; 1911, I; II, p. 1 à 228.
Revue de Philologie, 1910, depuis la p. 213 ; 1911, p. 1 à 314.
Revue des Etudes anciennes, 1910, depuis la p. 325; 1911.
Revue tunisienne, 1910; 1911.
Rheinisches Museum, LXV, 1910.
Rivista di filologia, 1911, p. 1 à 480.
Römische Quartalschrift, 1910, depuis la p. 129; 1911, p. 1 à 102.
Römisch-germanisches Korrespondenzblatt, 1910, depuis la p 81; 1911, p. 1 à 80.
University of Michigan Studies, Humanistic series, III, 1910.
Wiener Studien, 1910.
Zeitschrift der Savigny-Stiftung, Romanistische Abteilung, XXXI, 1910.

B. PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

J. G. C. Anderson, Fr. Cumont, H. Grégoire, *Studia Pontica, III: Recueil des Inscriptions grecques et latines du Pont et de l'Arménie*. fasc. 1.
J. Curle, *A roman frontier post and its people*.
F. J. Dölger, Ἰχθύς, *das Fischsymbol in frühchristlicher Zeit*, I.
Ch. Durand, *Fouilles de Vésone en 1909*.
K. Fitzler, *Steinbrüche und Bergwerke im ptolemaischen und römischen Aegypten*.
Pio Franchi de' Cavalieri, *Note agiografiche*, fasc. 3.
J. Gensichen, *De scripturae sacrae vestigiis in inscriptionibus latinis christianis*.
G. Giorgi, *Le multe sepolcrali in diritto romano*.
Fr. Heiligenstädt, *Fasti aedilicii inde a Caesaris nece usque ad imperium Alexandri Severi*.
A. Klose, *Römische Priesterfasten*, I.
G. Kuehn, *De opificum romanorum condicione privata quaestiones*.
Latijschew, *Pontica*.
E. Littmann, D. Magie jr., Duane Reed Stuart, *Greek and latin inscriptions in Syria*, Leyde, 1910.
Fr. Macler, *Rapport sur une mission scientifique en Armenie*.
M. Mayer, *Vexillum und vexillatio, ein Beitrag zur Geschichte des römischen Heerwesens*.
Miscellanea Ceriani.
Miscellanea Hortis.
Th. Mommsen, *Gesammelte Schriften*, VI, *Historiche Schriften*, III.
Notes et documents publiés par la Direction des Antiquités et Arts de Tunisie, IV; A. Merlin, *Le sanctuaire de Baal et de Tanit près de Siagu*.
C. Proskauer, *Das auslautende S auf lateinischen Inschriften*.
A. J.-Reinach, *Rapport sur les fouilles de Coptos* (janvier-février 1910).
J.-C. Rockwell, *Private Baustiftungen für die Stadtgemeinde auf Inschriften der Kaiserzeit im Westen des römischen Reiches*.
M. Rostowzew, *Studien zur Geschichte des römischen Kolonates*.

2° Table des provenances.

N.-B. — Les nombres qui suivent chaque article renvoient non aux pages, mais aux numéros (en caractères gras) qui accompagnent les inscriptions.

I. Rome et environs.

II. Italie.

III. Espagne.

IV. Gaule.

V. Bretagne.

VI. Germanie.

VII. Helvétie.

VIII. Provinces danubiennes.

1) *Norique* :

3° Table des matières.

I

NOMS ET SURNOMS

II

DIEUX, DÉESSES, HÉROS

III

PRÊTRES ET CHOSES RELIGIEUSES

1° *Sacerdoçes païens.*

2° *Cérémonies du culte païen*; *jeux*.

3° *Monuments et objets du culte païen.*

4° *Antiquités chrétiennes.*

IV

NOMS GÉOGRAPHIQUES

V

EMPEREURS, PRINCES ET PRINCESSES

VI

POUVOIRS PUBLICS

1° *Consulats.*

2° *Fonctions supérieures.*

3° *Fonctions inférieures.*

4° *Finances.*

VII
CORPS DE TROUPES

1° *Légions.*

2° *Ailes.*

VIII
ADMINISTRATION MUNICIPALE ET PROVINCIALE

IX

COLLÈGES

X

PARTICULARITÉS DIGNES D'ÊTRE SIGNALÉES

TABLES

DU TOME XVIII DE LA QUATRIÈME SÉRIE

I. — TABLE DES MATIÈRES

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

(96)

Le Gérant : ERNEST LEROUX.

ANGERS — IMPRIMERIE BURDIN ET Cie, RUE GARNIER.